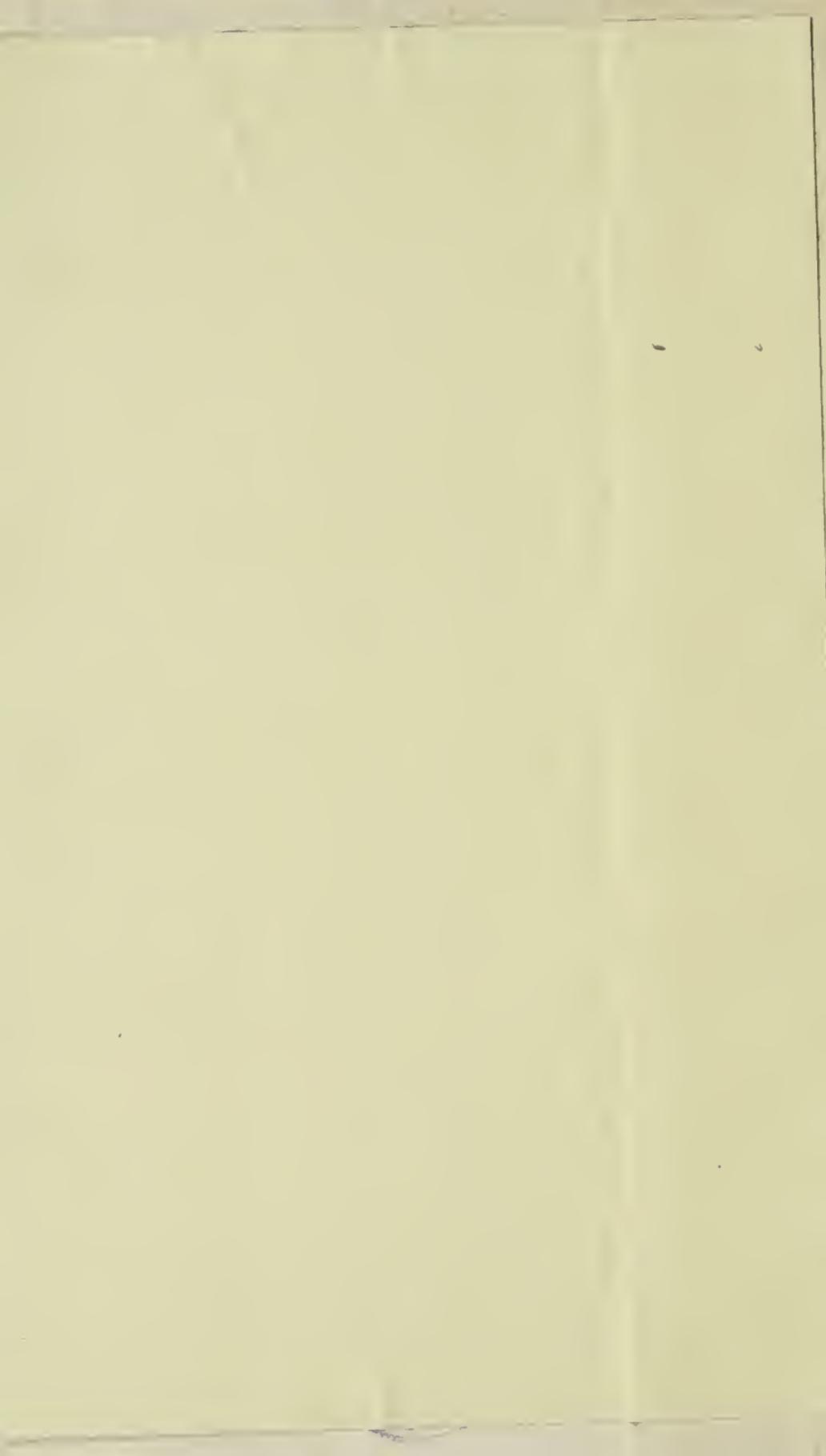


U d/of OTTAWA



39003011257556



LIBRARY  
UNIVERSITY OF OTTAWA  
31 OTTAWA

Universitas  
BIBLIOTHECA  
Ottavionsis



Digitized by the Internet Archive  
in 2010 with funding from  
University of Ottawa

BIBLIOTHÈQUE CHOISIE

DES

PÈRES DE L'ÉGLISE

GRECQUE ET LATINE.

TOME VINGT-DEUXIÈME.

REVUE DE LA PRESSE

# REVUE DE LA PRESSE

IMPRIMERIE D'HIPPOLYTE TILLIARD,

RUE DE LA HARPE N° 75.

PARIS, 1844.

BIBLIOTHÈQUE CHOISIE

DES

PÈRES DE L'ÉGLISE

GRECQUE ET LATINE,

OU

COURS D'ÉLOQUENCE SACRÉE;

PAR MARIE-NICOLAS-SILVESTRE GUILLON.

PROFESSEUR D'ÉLOQUENCE SACRÉE DANS LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE DE PARIS, INSPECTEUR DE L'ACADÉMIE DE PARIS,  
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR, AUMÔNIER DE SON ALTESSE ROYALE MADAME LA DUCHESSE D'ORLÈANS,  
PRÉDICATEUR ORDINAIRE DU ROI.

*Ouvrage dédié au Pvoi.*

TROISIÈME PARTIE,

SUITE DES PÈRES DOGMATIQUES.

TOME VINGT-DEUXIÈME.

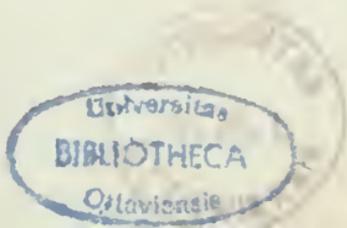
Est litterarum omnium magister egregius, et quod in  
libertate rarum est, cautissimus disputator..... Totus  
catholicus, totus orthodoxus invenitur, et in Ecclesia  
Domini suavissimo nitore resplendens, superni luminis  
claritate radiatur.

CASSIODOR. . Prolog. sui Comment. in Psalm.  
de Divo Augustino.



PARIS,  
MÉQUIGNON-HAVARD, LIBRAIRE,  
RUE DES SAINTS-PÈRES, N° 10.

M. DCCC. XXVII.

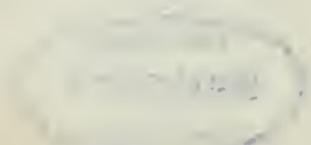


LIBRARY OF THE  
MUSEUM OF COMPARATIVE ZOOLOGY  
AT HARVARD UNIVERSITY

NO. 10000

1824  
V. 22

BR  
62  
.6827  
1824  
V. 22



# BIBLIOTHÈQUE CHOISIE

DES

PÈRES DE L'ÉGLISE GRECQUE ET LATINE,

OU

COURS D'ÉLOQUENCE SACRÉE.

---

SUITE DU LIVRE SIXIÈME.

SAINT AUGUSTIN , évêque d'Hyppone , docteur  
de l'Église.

---

CONFÉRENCES SUR SAINT AUGUSTIN.

SECONDE PARTIE

*Suite du Commentaire sur les Psaumes.*

*Ecoutez-moi, mon peuple, vous n'aurez point dans*  
*vous de Dieu récent. (LXXX. 15.)* Un Dieu récent et T. IV, p. 863.  
nouveau est un Dieu que l'homme se fait dans le  
temps. Dieu n'est point un Dieu récent. Il est Dieu :  
il le sera de toute éternité. Un Dieu récent étoit un  
fantôme et une imagination de l'esprit humain. Les  
hérétiques se sont faits des dieux récents : déchirant  
l'unité de notre foi par leurs mensonges , se combat-

Pag. 864. tant entre eux, et s'accordant tous en ce point, qu'ils n'ont que des pensées vaines et terrestres. Pourquoi *dans vous*, et non pas chez vous? Dans vous, une idole que vous vous êtes forgée dans votre cœur, dans votre imagination, à qui vous rapportez tous vos hommages; idoles de chair, de vanité (1).

Pag. 879. Exercez-vous à posséder Dieu. Désirez long-temps ce que vous devez avoir toujours (2).

Pag. 881. Quel est celui qui chante dans ce psaume? (Ps. LXXXIII.) — Qui? — Tout le corps de Jésus-Christ. — Qui? — Vous, si vous le voulez. Nous tous, car nous formons tous un seul homme, puisqu'il n'y a qu'un seul corps en Jésus-Christ.

Pag. 884. *Heureux, ô mon Dieu, ceux qui habitent dans votre maison! ils vous loueront dans les siècles des siècles. (Vers. 3.)* « Toute leur vie ne sera qu'une louange continuelle de Dieu, et un alleluia éternel. Et ne vous imaginez pas, mes frères, que les saints puissent trouver du dégoût dans cette unique occupation, parce que vous ne sauriez ici-bas continuer long-temps à louer Dieu. Cesont d'une part les nécessités de la vie qui vous en détournent; et de l'autre, parce que

(1) Développé par le P. Le Jeune, *Serm.*, tom. II, part. II, pag. 29.

(2) « Nous ne jouirons de Dieu dans l'éternité, qu'à proportion que nous nous serons exercés à en jouir dans le temps, c'est-à-dire à le connoître et à l'aimer. » (Nicolle, *Essais*, tom. IV, pag. 57, renvoyant à cet endroit de saint Augustin.)

ne voyant pas Dieu, vous n'en êtes pas si sensiblement touchés. Si l'on pouvoit cesser d'aimer Dieu dans l'autre vie, on cesseroit aussi de le louer. Mais l'amour étant éternel ; parce qu'on ne se peut jamais rassasier de la beauté de Dieu que l'on verra : ne craignez pas de pouvoir jamais cesser de louer celui que vous ne cesserez jamais d'aimer (1). »

Supposez un homme égaré dans une terre étrangère, ignorant quel est son père, ayant à souffrir l'indigence, condamnée à des épreuves diverses, à des travaux sans nombre, à qui l'on viendrait dire : Vous êtes le fils d'un sénateur, d'un grand magistrat ; votre père possède d'immenses richesses ; voulez-vous que je vous remène chez lui ? Quelle joie cet homme n'éprouveroit-il pas en apprenant une aussi agréable nouvelle ? à quels transports d'allégresse ne s'abandonneroit-il pas, s'il avoit la certitude de n'être pas trompé dans l'espérance qui lui seroit donnée ? Voilà ce que vient vous annoncer à vous tous, un Apôtre incapable de vous abuser d'une fausse espérance. Pourquoi, vous dit saint Paul, vous abattez-vous ? pourquoi ce trouble, cette tristesse qui vous agitent ? vous avez un père, vous avez une patrie, vous avez un patrimoine. — Quel est ce père ? dites-vous. — Mes bien-aimés, nous sommes les enfants de Dieu. —

(1) Traduit par Nicolle, *Essais*, tom. iv, pag. 207, 208 ; Molinier, *Serm. choisis*, tom. 1, pag. 11 et 75 ; Neuville, *Carême*, t. 1, p. 138.

Pourquoi ne voyons-nous pas encore notre père ? — Parce que ce que nous devons être un jour ne nous a pas encore été découvert. — Et que devons-nous être ?

JOAN. XIV. 9.

— Ce que nous serons ? *Semblables à lui-même , parce que nous le verrons tel qu'il est...* Et quelle est sa beauté, mes frères ? Tout ce qu'il y a de beau sur la terre, toutes ces beautés que vous voyez sont son ouvrage. Ah ! si ce qu'il a fait est si grand, combien doit-il être grand lui-même (1) !

Dégagez-vous du tumulte et des embarras du monde. A l'exemple du prophète, faites-vous une retraite au fond de votre cœur : là, vous entendrez la voix de Dieu ; et que vous dira-t-il ? *Dieu dira des paroles de paix à son peuple.* (LXXXIV. 9.) La voix de Dieu, donc la voix de Jésus-Christ, est une voix toute pacifique. Vous, qui n'êtes pas encore établis dans la paix, aimez la paix, nous dit-elle. Que pouvez-vous désirer de plus heureux que la paix ? Et qu'est-ce que la paix ? C'est une cessation de toute guerre, alors qu'il n'y aura plus rien qui nous contredise, plus rien qui nous résiste, plus rien qui s'oppose à nos désirs. Jugez par là, mes frères, si nous jouissons ici de la paix. Dites-moi si nous ne sommes pas toujours en guerre avec l'ennemi du salut. Bien que nous repoussions ses attaques, pouvons-nous vaincre sans

(1) Montargon, *Dictionn. apostol.*, tom. 1, pag. 416, Bourdaloue, *Pensées*, tom. 1, pag. 18 ; *Mystères*, t. 1, p. 307 ; Cambacérès, *Serm.*, tom. 11, pag. 21 ; l'abbé Clément, tom. 1, pag. 394, etc., etc.

combattre? Montrez-moi un homme qui ne souffre aucune tentation dans sa chair, et qui puisse dire qu'il est en paix? Peut-être qu'il n'est plus tenté par les attraits des plaisirs illicites; toujours a-t-il à en souffrir les inspirations, également misérable, ou d'avoir à repousser ces tentations, ou peut-être à se faire un orgueilleux plaisir de les repousser. N'est-ce pas une peine d'avoir à lutter contre les nécessités de la vie? est-il rien qui ne devienne un travail, même dans les choses mêmes que l'on avoit le plus recherchées? Quelle est donc la paix que l'on peut goûter ici-bas, puisqu'elle est traversée de tant d'incommodités, disputée par tant d'agitations, toujours troublée par tant de misères et de dégoûts? Non, ce n'est point là une paix. Où donc sera-t-elle cette paix réelle, à quoi rien ne manque? *Il faut*, nous I. Cor. xv. 53. répond l'Apôtre, *que ce corps corruptible devienne incorruptible; que ce corps mortel soit revêtu d'immortalité* (1). C'est alors que s'accomplira ce qui est écrit: *La mort est vaincue et détruite pour jamais.* *Ibid.* 55. Et la mort elle-même, qui peut seule mettre fin à ces épreuves, et nous introduire dans le séjour de la paix, la mort est pour nous une calamité nouvelle,

(1) « C'est cette paix que Jésus-Christ a aussi apportée. Elle ne sera néanmoins parfaite que quand le corps sera détruit, et c'est ce qui fait souhaiter la mort, en souffrant néanmoins de bon cœur la vie pour l'amour de celui qui a souffert pour nous et la vie et la mort. » (Pascal, *Pensées*, pag. 216. )

puisqu'elle est le châtement du péché. Mais, dans cette bienheureuse patrie, plus d'obstacle à la paix. « O mes frères ! ne vous alarmez point du ravage de vos champs, de l'embrasement de vos villes ; il y a pour vous une autre cité. Quand j'en parle, il est vrai, je ne sais pas finir, surtout au milieu des scandales qui nous accablent, et qui croissent tous les jours. Tout ce qui est sous nos yeux nous déscole et nous abat. Que n'élevons-nous donc nos yeux et nos désirs à ce terme assuré de notre espérance, à ce centre éternel de repos et de bonheur ! Nous nous y retrouverons, mes frères, nous y serons un jour dans cette heureuse cité (1). » Qui pourroit donc ne pas soupirer après cette cité bienheureuse, d'où pas un ami ne peut sortir, où nul ennemi ne peut entrer ? où il n'y a plus de tentation, plus de cabales, plus de schismes, plus de ces esprits inquiets qui servent au Démon d'instruments pour agiter l'Eglise de Dieu. Paix franche et sans mélange dans chacun des enfants de Dieu, tous pénétrés des saintes ardeurs d'une charité mutuelle, tous aimant à contempler, dans chacun d'eux, l'image de Dieu, tous pleins de Dieu, qui sera tout en tous, pleins de Dieu, devenu l'objet unique de la commune admiration, le bien et l'héritage commun à tous, le centre de la paix et de la félicité répandue également sur tous. Tout ce que Dieu peut nous donner ici-bas passera ; lui seul nous

(1) Traduit par La Rue, *Bonheur du ciel*, tom. 1, pag. 394.

tiendra lieu de tout le reste qu'il nous donne. Là , en un mot , paix absolue , félicité sans mélange et sans durée. Telle est la paix que le Seigneur promet à son peuple , la paix que désiroit tant de connoître celui-là , qui disoit : *J'écouterai ce que dit en moi le Seigneur mon Dieu ; parce qu'il annoncera la paix à son peuple et à ses saints* (1).

*Confession des péchés* : par l'exemple du publicain. Dieu semble lui répondre : Epargnons ce pécheur qui ne s'est pas épargné lui-même; pardonnons-lui , parce qu'il s'avoue coupable. Lorsque nous commençons à détester le péché , cette haine que nous en concevons nous donne un premier rapport avec Dieu , qui hait essentiellement le péché. Lorsque vous êtes pénétré du sentiment de cette haine du péché , que vous vous accusez de celui que vous avez commis ; que l'attrait de ces voluptés coupables , et toujours si stériles pour votre bonheur , vienne encore à se faire sentir à votre cœur ; gémissiez de votre foiblesse : vous goûterez , dans l'aveu même que vous en ferez , un plaisir secret , ineffable , dont Dieu lui-même remplira votre âme , et bien supérieur à ces fausses voluptés que vous aviez cherchées dans le crime.

Jésus-Christ , notre Seigneur , est tout ensemble celui qui prie pour nous , celui qui prie dans nous , et celui que nous prions. Il prie pour nous comme

(1) La Colombière, *Serm.*, t. IV, p. 72.

notre pontife , il prie dans nous comme notre chef, et nous le prions comme notre Dieu (1). Reconnoissons donc que c'est nous qui parlons en lui , et que c'est lui qui parle dans nous.

Lorsque vous entendez parler de quelqu'une de ces prophéties qui annonçoient les prodigieux abaissemens de Jésus-Christ , n'hésitez pas de les lui appliquer , bien qu'elles soient en apparence si contraires à sa majesté divine. Il n'en a pas rougi , lui qui n'a pas dédaigné de descendre jusqu'à nous , en s'unissant à notre nature. Que son évangéliste vous dise :  
 Joan. 1. 1. 3. *Au commencement étoit le Verbe..... Toutes choses ont été faites par lui ; un tel début où vous reconnoissez l'auguste divinité du Fils de Dieu , si fort élevée au-dessus de toutes les créatures , vous transporte et vous plonge dans l'admiration. Ecrasés , en quelque sorte , sous le poids de cette gloire toute divine , vous avez peine à le retrouver dans ces foiblesses de l'humanité qui vous le font voir gémissant , adressant à Dieu son Père des prières suppliantes ; et vous semblez craindre de lui faire injure en reconnoissant les humiliations de l'homme dans celui que vous invoquiez comme votre Dieu ; et sans l'autorité del'Écriture , qui commande votre foi , vous voudriez qu'il vous fût permis du moins de changer le sens de ces paroles. Que votre*

(1) Le P. Le Jeune, *de l'oraison*, Sermon. tom. 11, pag. 687 ; l'abbé Clément , *sur la prière*, Carême , t. 1, p. 246, 267.

foi, cette même foi se relève et se ranime ; qu'elle se souviennne que celui qu'elle vient de contempler dans la forme et dans la nature de Dieu, est le même qui a pris aussi la forme et la nature d'un esclave ; Phil. 11. 6. 7. 8. qu'il s'est rendu semblable au reste des hommes, et qu'il a été trouvé comme un d'eux ; qu'il s'est humilié et s'est rendu obéissant jusqu'à la mort.

« Un pauvre glorifié dans le ciel, et un riche enseveli dans l'enfer ; un pauvre entre les mains des Anges, et un riche livré aux Démons ; un pauvre dans le sein de la béatitude, et un riche au milieu des flammes, n'est-ce pas (dit saint Augustin) un partage bien surprenant, et qui pourroit d'abord désespérer les riches et enfler les pauvres ? Mais non, Pag. 902. riches et pauvres (ajoute ce saint docteur), n'en tirez pas absolument cette conséquence ; car s'il y a des riches dans l'enfer, on y verra pareillement des pauvres ; et s'il y a des pauvres dans le ciel, tous les riches n'en seront pas exclus (1). »

La prière est un entretien avec Dieu. Dieu nous Pag. 905. parle dans son Écriture, et nous parlons à Dieu dans la prière... On prie : mais est-ce Dieu que l'on prie ? On le prie pour lui demander des richesses, un héritage, des emplois. Vous invoquez, non pas Dieu, mais ce que vous désirez obtenir ; vous voulez qu'il

(1) Traduit par Bourdaloue, *Serm. sur les richesses, Carême*, t. 1, p. 1, 2.

serve votre cupidité, non qu'il exauce les pieux désirs de votre cœur. Vous l'appellerez bon, s'il vous accorde ce que vous demandez. Mais ce que vous demandez est mal; sa bonté ne se montre-t-elle pas davantage en vous le refusant? Mais alors, déchu de vos espérances, vous changez de langage: combien de fois, et avec quelle ardeur ne lui ai-je pas adressé ma prière, sans avoir été exaucé! Que lui demandiez-vous donc? peut-être la mort d'un ennemi. Mais si cet ennemi, de son côté, lui demandoit la vôtre? Et cet ennemi n'a-t-il pas aussi, dans l'ordre de la nature et de la religion, les mêmes droits que vous?

Page. 908.

Quelque bien que vous possédiez sur la terre, vous n'y êtes qu'un étranger, loin de cette patrie céleste, qui doit faire l'unique objet de nos vœux. Qui se plaît dans l'exil, n'aime point la patrie. « Quoi! aimer Dieu, ce sera n'avoir point pour Dieu d'autres mouvements dans le cœur que ceux que l'on ressent pour les choses indifférentes! On pourra se flatter que l'on vous aime, ô mon Dieu, quand en ne sentira ni désir de vous posséder, ni regret de ne vous pas posséder! Non, bien loin qu'en cet état, on puisse dire: J'aime Dieu, on n'a pas même commencé d'aimer Dieu. Que votre cœur me réponde, mes frères: *Respondeat cor vestrum*. Je ne m'adresse pas à votre esprit; il pourroit inventer des subtilités pour éluder la question que j'ai à vous faire. Je m'a-

dresse à votre conscience, à votre bonne foi, à votre cœur. Ecoutez-donc, et que votre cœur me réponde : Vous avez vos biens, chacun selon sa mesure, et, la plupart, vous en désirez encore plus. Faisons une supposition : Si Dieu vous disoit : Tous ces biens que vous avez, je vous les conserverai ; tous ces biens que vous désirez, je vous les accorderai. Vous les posséderez sans alarmes ; on ne vous y troublera point ; ni l'envie, ni la jalousie, ni même la maladie, bien plus, la mort ne viendra point vous les enlever ; vous aurez la possession de vos biens éternelle et immuable ; ils seront toujours à vous : *Æterna tecumerunt ista*. Mais la condition, la voici : C'est qu'au milieu de tous ces biens inséparables d'avec vous, contents de ce bonheur naturel, vous consentirez à ne me voir point, à ne voir jamais votre Dieu : *Faciem meam non videbis*. A cette proposition, si Dieu même vous la faisoit, que penseriez-vous ? Quel choix feroit votre cœur ? Choisiriez-vous de demeurer tranquille au milieu de vos biens, au péril de ne voir jamais Dieu ? choisiriez-vous plutôt de renoncer à tous les biens, dans l'espérance de voir Dieu ? Que votre cœur parle, interrogez-le. Ah ! si vous balancez, si vous hésitez un moment, vous n'aimez pas Dieu ; vous n'avez pas commencé d'aimer Dieu. Pourquoi ? Parce que Dieu n'a pas encore sur votre cœur la préférence entière et absolue sur tous les biens de la vie ; sans quoi, point

d'amour de Dieu : *Nondum cœpit esse amator Dei* (1). »

Pag. 946.

Votre père céleste vous corrige, il vous châtie. Ce n'est pas là ce qu'il faut craindre. Ne craignez pas que votre père vous châtie : craignez qu'il ne vous déshérite. En perdant votre héritage, vous perdez tout ; car vous le perdez lui-même. Il vaut mieux subir la correction d'une main paternelle, que de périr victime d'un brigand qui vous donne la mort en vous caressant.

Pag. 985.

*Seigneur, que vos ouvrages sont grands ! vos pensées sont extrêmement profondes.* (XCI. 6.) Il est vrai, mes frères, qu'il n'est point d'abîme aussi profond, aussi impénétrable que la conduite de Dieu, dans le mélange des bons avec les méchants, qui a lieu sur cette terre. C'est un abîme où la foi

(1) Il est peu de prédicateurs qui, en traitant de l'amour de Dieu, n'aient mis à contribution cet éloquent mouvement de saint Augustin. (Voyez Montargon, *Dictionn. apostol.*, tom. 1, pag. 152.) Bourdaloue, après l'avoir développé habilement, ajoute une supposition plus naturelle encore, dit-il, et plus pressante : « Imaginez-vous la chose du monde pour laquelle vous avez plus de passion ; c'est votre honneur : on vous l'a ôté : je vous demande, mon cher auditeur, aimez-vous assez Dieu pour croire que vous voulussiez alors lui faire un sacrifice de votre ressentiment ? » (*Amour de Dieu, Carême*, tom. III, pag. 47, 48.) Le P. de La Rue, a qui nous avons emprunté la belle traduction que l'on vient de lire du texte, un peu étendu, de saint Augustin, s'en tient à son raisonnement, qu'il fortifie par une opposition des plus pathétiques, avec l'insensibilité pour le ciel, qui fait la lèpre de nos jours. (*Carême*, tom. 1, pag. 359—362.)

se perd. Voulez-vous passer à travers sans péril? Attachez-vous au bois sacré du Sauveur. Tenez-vous à Jésus-Christ, de peur d'enfoncer (1). C'est pour vous soutenir dans ce trouble, qu'il a voulu souffrir le premier sur la terre. Il a consenti à se laisser outrager, crucifier par les méchants. Endurez donc les maux qu'il a bien voulu souffrir avant vous. Ne vous laissez point troubler par le vain bonheur des méchants qui sont heureux en ce monde.

« Parce que nous et nos conseils sommes limités Pag. 986. dans un temps si court, nous voudrions que l'infini se renfermât aussi dans ces mêmes bornes, et qu'il déployât en si peu d'espace tout ce que sa miséricorde prépare aux bons, et tout ce que sa justice destine aux méchants. Il ne seroit pas raisonnable. Laissons agir l'Éternel suivant les lois de son éternité; et bien loin de la réduire à notre mesure, tâchons d'entrer plutôt dans son étendue : *Junge cor tuum æternitati Dei, et cum illo æternus eris* (2). »

« Voulez-vous, mon frère (disoit saint Augustin) être plus modéré et plus patient dans votre zèle : considérez l'éternité de Dieu : *Vis esse longanimis?*

(1) « Si nous voulons traverser la mer profonde du siècle sans y périr, attachons-nous à la croix, dit saint Augustin, c'est là notre vaisseau. Nous y serons fortement secoués, nous y ressentirons de violentes tempêtes : Jésus-Christ et ses Apôtres en ont souffert bien d'autres. » (Joli, *Dominic.*, tom. 1, pag. 302.)

(2) Traduit par Bossuet, *Serm.*, tom. v, pag. 15, 16.

*nide æternitatem Dei.* Car , à le bien prendre , votre zèle n'est inquiet et empressé que parce que votre vie est courte. Et cette impatience que vous faites paroître , quand on ne se corrige pas aussi promptement que vous le voulez , est même une marque du sentiment que vous avez de la brièveté de vos jours. Mais Dieu , dont la durée est éternelle , a un zèle paisible et tranquille. Comme tous les temps sont à lui , ce qu'il ne fait pas dans un temps , il le fait dans un autre : ce qu'il n'obtient pas aujourd'hui , il se réserve à l'obtenir demain ; et sa patience à supporter le mal , bien loin d'être un foible qui l'humilie , est un attribut dont il se fait honneur. Entrez donc dans la pensée de cette sainte éternité , si vous voulez que votre zèle ait le calme de cette divine tranquillité (1). »

Pag. 987.

Dieu est patient , parce qu'il est éternel : *Patiens , quia æternus.* Car voilà , *Seigneur* , dit le prophète , *que vos ennemis périront.* ( *Ibid.* 10. ) Ils fleurissent aujourd'hui ; demain , ils ne seront plus. *Ces ennemis* de Dieu , quels sont-ils ? Croyez-vous qu'il n'y ait d'ennemis de Dieu que ceux qui blasphèment son saint nom ? Oui , ceux-là sans doute en sont les ennemis , et des plus furieux , de qui les discours et les pensées exhalent l'outrage contre sa majesté redoutable. Mais après tout , quel mal peu-

(1) Bourdaloue , *sur le zèle* , *Carême* , tom. II , pag. 379.

vent-ils faire au Très-Haut , à l'Eternel ? Frappez une colonne , il n'y a que vous qui puissiez en souffrir. Vous seul , ô insensé ! allez vous briser contre cette colonne invulnérable à vos coups. Du moins , ces sortes d'ennemis attaquent Dieu ouvertement ; mais il en est de cachés , et vous devez craindre d'être de ce nombre. L'Apôtre saint Jacques le dit expressément : *Qui est ami de ce monde est l'ennemi de Dieu.* Vous l'entendez : vous ne voulez pas être l'ennemi de Dieu ; n'aimez pas le monde. Jac. iv. 4.

Vous n'avez besoin que d'une force médiocre , quand on ne médit de vous qu'en votre absence , parce que vous n'entendez rien ; mais lorsqu'on vous calomnie en votre présence , c'est alors que vous avez besoin de force , non pour frapper celui qui vous déchire , mais pour endurer l'injure qu'il vous fait. Car ce seroit vous méprendre sur le mot de force , que de l'appliquer à l'homme qui en repousse un autre avec violence , et le terrasse , en se laissant terrasser soi-même par la colère. L'Écriture ne s'y trompe pas , elle qui dit : *Celui qui surmonte sa colère vaut mieux que celui qui force des villes.* Vous portez au-dedans de vous le plus redoutable de vos ennemis. Pag. 993. Prov. xvi. 12.

Mes frères , pour nous convaincre que Dieu nous commande l'humilité , il suffit de se rappeler ce mot : Un Dieu s'est fait homme. L'infidèle s'en offense : il en prend occasion de nous insulter. L'étrange Pag. 1010.

Dieu que le vôtre ! un Dieu qui a pris naissance ! un Dieu mort sur une croix ! L'humilité de Jésus-Christ déplaît aux superbes. Quant à vous, qui vous faites gloire d'être chrétien, conformez-vous à ce modèle : c'est là toute l'école du christianisme.

Pag. 1011.

La prospérité de l'impie est la fosse qui lui est préparée, dit le divin psalmiste. ( XCIII. 13. ) Dieu, par un secret jugement, ne le punit que par sa propre élévation. Dieu semble l'épargner, parce qu'il ne le châtie pas. Il ne monte que pour tomber.

Pag. 1012

L'humilité, au contraire, ne s'abaisse que pour être élevée. Vous souffrez, et l'impie est épargné ; mais pour être réservé à un châtiment qui ne finira jamais. Choisissez donc entre quelques souffrances, mais passagères, ou une félicité d'un moment, mais

Pag. 1013.

suivie d'un châtiment éternel... Ne prétendez pas faire ployer la volonté de Dieu sous la vôtre : réformez plutôt la vôtre par celle de Dieu. La volonté de Dieu doit être votre règle ; celle-là est immuable ; rien ne peut la fléchir. Que veulent les hommes ? Ce n'est pas assez pour eux d'avoir une volonté dépravée ; ils voudroient encore forcer celle de Dieu à être dérégée comme la leur... Jetez les yeux sur le saint patriarche Job : à combien d'épreuves

Pag. 1014.

n'a-t-il pas été soumis ? Tout ce qui est chrétien doit s'attendre à n'être pas mieux traité. Il n'y auroit point de persécutions à craindre de la part des hommes : le Démon ne nous laisse pas en paix. Les

empereurs sont devenus chrétiens, je ne sache pas que le Démon se soit encore rangé sous la bannière du christianisme.

« Par quel travail pouvons-nous mériter une récompense sans fin? S'il faut quelque proportion du travail à la récompense, une récompense sans fin ne doit s'obtenir que par un travail sans fin. Le ciel est un royaume qu'il faut acheter. Oui, vous dit le Seigneur, je le mets à prix avant de vous apprendre ce qu'il doit vous coûter. Le seigneur commence par vous déclarer quelle est la valeur de l'objet : c'est un repos éternel. Admirez la miséricorde de Dieu. S'il exigeoit de nous une éternité de travail, quand pourrions-nous parvenir à la récompense éternelle? Il a voulu, ce Dieu plein de libéralité, que notre travail eût une fin, et que notre récompense n'en eût pas. Il veut bien se contenter d'un travail aussi court que notre vie; et nous prépare dans le ciel une récompense aussi étendue que sa vie, aussi longue que l'éternité. Et encore, ce travail même, par combien de consolations n'est-il pas adouci ! Entendez le prophète : *Seigneur, s'est-il écrié, vos consolations ont comblé mon âme de joie, à proportion de la douleur que j'ai sentie dans mon cœur.* » ( *Ibid.* 19. ) (1)

*La confession et la beauté sont agréables aux*

(1) Traduit par La Rue, *Importance du salut, Carême*, t. II, p. 208; l'abbé Clément, *Bonheur du ciel, Carême*, tom. I, pag. 404; Neuville, *Carême*, tom. I, pag. 467.

*yeux du Seigneur.* ( cxv. 6. ) « Prenez garde ( dit saint Augustin ), ces deux choses ne se séparent point devant Dieu , la confession du péché et la beauté de l'âme : *Confessio et pulchritudo* ; et c'est dans ces paroles , mon frère , poursuit le saint docteur , que vous apprenez tout à la fois , et à qui vous pouvez plaire , et par où vous pouvez lui plaire. A qui vous pouvez plaire : c'est à votre Dieu ; par où vous lui pouvez plaire : c'est par la confession de votre péché : *Audis cui placeas , et quomodo placeas*. Par conséquent , si vous aimez votre âme , si vous voulez la rendre pure et agréable aux yeux de Dieu , faites-vous de la confession un exercice fréquent et ordinaire : *Ama confessionem , si affectas decorem* (1). »

Pag. 1053.

Isa. XLVIII.  
22.

*La joie des impies n'est pas proprement une joie.* Ecoutez le prophète : *Point de joie pour les impies.* Quelle joie devoit-il sentir en lui-même , lorsqu'il condamnoit ainsi la joie des impies ? Croyons , mes frères , croyons ce qu'il nous en dit : c'étoit un homme , et il connoissoit l'une et l'autre de ces deux joies si contraires. Comme homme , il savoit quel est le plaisir que peuvent donner les voluptés des sens ; et le voilà qui prononce hautement qu'il n'est point de joie pour l'impie. Il y en a donc une autre qu'il entrevoyoit comme bien supérieure à celle-là , dont il portoit le même jugement que vous porteriez d'un homme qui , n'ayant vu jamais le soleil , ad-

(1) Trad. par Bourdaloue, sur la confession, *Domin.*, t. III, p. 308, 309.

mireroit la lumière d'un flambeau ; vous qui en connoissez une autre , que diriez-vous à un tel homme ?

Si vous êtes véritablement chrétiens , n'attendez sur la terre que des tribulations ; ne comptez pas sur des temps meilleurs que ceux où nous sommes. Pag. 1054.  
 Mes frères. vous vous abuseriez de vous promettre des joies que l'Évangile ne vous a pas promises. Que nous dit l'Évangile ? vous le savez : nous parlons à des chrétiens ; il ne nous est pas permis d'être violateurs de la foi (1). Ce qui vous est annoncé pour tous les siècles , ce sont des épreuves, des scandales, des adversités de toute espèce. Tenez-vous-en à celui qui ne trompe personne , et qui n'a pu se tromper lui-même. Joan. XVI.  
33.

Il faut que nous supportions les scandales que nous ne pouvons pas empêcher. Mêlés comme nous le sommes sur cette terre, avec les méchants, nous n'avons d'autre ressource que d'en gémir. Il faut que l'épi croisse parmi l'ivraie, le lys parmi les épines. Dans quelle contrée le chrétien pourroit-il aller, qu'il ne s'y rencontrât avec de faux frères ? Qu'il s'exile, qu'il se confine au désert : partout des scandales , jusque dans la solitude. Irez-vous, sous prétexte que vous êtes parfait , vous isoler du reste des hommes ? Mais vous-même, avez-vous été toujours parfait ? et avant d'arriver à cet état de perfection , n'aviez-vous pas

(1) Bourdaloue, *sur la prière*, Carême, tom. II, pag. 201 ; l'abbé Clément, *Avent*, pag. 464.

besoin que l'on supportât vos propres défauts ? La preuve encore que vous étiez loin d'être parfait , c'est cette résolution même qui vous porte à ne vouloir pas endurer les défauts des autres. Ecoutez Ephes. 1v. 2 l'Apôtre : *Entre-supportez-vous les uns les autres dans la charité. Travaillez à garder l'union de l'esprit dans le bien de la paix.* Entre-supportez-vous les uns les autres. N'y a-t-il rien en vous qu'il faille supporter avec patience ? Cela seroit bien extraordinaire. Mais je le suppose : vous êtes donc en cela d'autant plus fort pour tolérer les autres , que vous n'avez rien dans vous que les autres doivent supporter. Que vous renonciez à toute société , que vous vous sépariez du reste des hommes , à quoi serez-vous bon ? Pouvez-vous vous passer d'aide ? Où en seriez-vous , si personne ne vous avoit assisté ? Parce que vous fûtes assez agile pour passer le fleuve , faut-il couper le pont ? Je vous y exhorte , mes frères , ou plutôt ce n'est pas moi , c'est la voix de Dieu lui-même qui vous en presse : *Entre-supportez-vous les uns les autres.*

J'entends des personnes me dire : Je vivrai dans la retraite , séparé avec quelques gens de bien. J'en conviens ; il y auroit une sorte de barbarie à ne vouloir servir personne. J'ai lu dans l'Évangile , Matth. xxv. 26. que mon maître condamne le serviteur , non pour avoir détourné son argent , mais pour ne l'avoir pas fait valoir. Vous avez raison : on est coupable aux

termes de Jésus-Christ, non seulement pour voler son maître, mais pour ne pas faire profiter le talent qu'il vous a donné. Car Dieu est avare en fait du salut des hommes. Vous dites donc : Je me séparerai, pour aller vivre solitairement parmi quelques gens de bien, loin du tourbillon des sociétés humaines. Vous faites bien : c'est là le port au sortir de l'orage. Seulement, vous demanderai-je encore, espérez-vous y trouver une joie parfaite, ce tranquille bonheur qui nous est promis? Détrompez-vous : là encore des gémissements, là d'autres flots de tentations humaines. J'interroge ceux qui gouvernent les frères réunis dans les communautés que nous appelons des monastères, ou plutôt qui les servent. Je prendrai, me dit l'un d'eux, toutes les précautions imaginables pour n'admettre personne de vicieux dans ses mœurs, personne de fâcheuse humeur. Comment vous y prendrez-vous? comment vous assurer de ceux qu'il faut ou admettre ou rejeter? Lisez-vous au fond des âmes pour les biens connoître? Se présentent-ils, comme l'on dit, le cœur sur la main? Hélas! ceux qui viennent s'offrir à vous ne se connoissent pas eux-mêmes, comment les connoîtrez-vous? La plupart se promettoient bien de persévérer dans cette vie sainte, où l'on possède tout en commun, où personne ne dit que rien soit à lui, où il n'y a entre tous qu'un cœur et qu'une âme. Belle résolution! Le vase mis au creuset n'a pu soutenir l'épreuve.

Pag. 1077.

Act. iv. 32.

Vous bannirez, dites-vous, tous les méchants de la compagnie des bons ; commencez donc par bannir de votre propre cœur toutes les pensées mauvaises, si vous le pouvez. — Ce n'est pas de mon consentement. — N'importe, de quelle manière elles y font irruption ; toujours y entrent-elles. Nous éprouvons chaque jour mille combats divers. Un seul homme trouve en lui-même une armée d'ennemis. Vingt passions nous attaquent à la fois ; on a beau résister, il est bien difficile qu'il n'y en ait pas quelque une qui réussisse à se faire jour. Tant que nous sommes sur

Eccli. xi. 30. la terre, ne louez personne avant sa mort, nous dit l'Écriture, quelque sainte qu'ait été sa vie.

« Ce qui trompe les hommes, et ce qui les porte ou à s'éloigner d'une profession sainte, ou à s'y engager avec trop de légèreté, c'est que, lorsqu'ils louent quelque état de vie, ils le font avec tant de chaleur, qu'ils cèlent en même temps les maux qui s'y rencontrent ; et que lors, au contraire, qu'ils le blâment, ils le font avec tant d'excès et avec un esprit si envenimé, qu'ils ferment les yeux pour ne voir pas le bien qui est mêlé avec le mal qu'ils décrivent ; et qu'ils ne s'arrêtent qu'à exagérer les maux qui y sont effectivement, ou qu'ils croient y être. Il arrive de là que ces professions et ces états de vie, étant loués sans assez de circonscription, attirent les hommes par ces applaudissements, qui ensuite trouvent dans ces lieux, qu'ils n'avoient choisis qu'à

cause de cette grande réputation, des personnes bien éloignées de l'idée qu'ils s'en étoient faite. Ainsi, l'éloignement qu'ils ont ensuite des méchants qu'ils sont surpris d'y trouver, leur donne une aversion générale de ces lieux et des bons mêmes qui y sont, et fait qu'ils s'en veulent séparer (1). » Par exemple, pour généraliser la question : Que d'éloges, d'une part, donnés à la religion chrétienne ! La charité, dit-on, règne parmi ses disciples. On ne s'y occupe qu'à prier, à jeûner, à louer Dieu. D'après l'assurance que lui donnent ces témoignages, un étranger se présente à l'Église ; il y rencontre ces méchants dont on ne lui avoit rien dit : l'aversion qu'il conçoit du dérèglement de ces faux chrétiens s'étend jusque sur les véritables. D'autre part, on s'est persuadé qu'il n'y a parmi nous que des hommes avarés, emportés, envieux. Qu'il y en ait de ce caractère, je suis contraint de l'avouer ; mais ils ne le sont pas tous. Et voilà comme, pour blâmer les méchants avec excès, on s'aveugle sur les bons, et qu'en louant sans mesure, on s'expose à taire le mal.

J'en dis autant de ceux qui vivent dans les communautés religieuses. On s'y engage sur l'espérance Pag. 1078. d'y jouir d'une paix sans trouble et sans mélange ; de n'y rencontrer personne dont on soit obligé de supporter les défauts ; et quand on vient à se désa-

(1) Traduction d'Arnaud, *Psaumes*, tom. V, pag. 232, 233.

buser, on se dit à soi-même douloureusement : Qui m'appeloit ici ? J'avois cru que c'étoit le domicile de la charité. L'on s'aigrit par le chagrin que donne le dérèglement de quelques membres ; on se dégoûte de sa profession ; et en y renonçant, on se rend coupable du crime de la violation de son vœu. Sorti de la maison, on la décrie avec amertume et emportement ; on accuse les désordres, quelquefois trop bien prouvés, que l'on ne savoit pas y supporter, quand on auroit dû le faire par égard pour la société des bons. Et, ce qui est pis, à force d'exhaler ses mécontentemens, on réussit à les inspirer à d'autres qui étoient dans la disposition d'y entrer. Oh ! méchant homme ! vous ne parlez que des désordres : pourquoi ne pas parler aussi des vertus qui s'y pratiquent ? Vous ne comptez que les méchants que vous n'avez pu supporter : que ne comptez-vous aussi les bons qui vous ont bien supporté vous-même ?

Pag. 1085.

Qui n'est point en paix avec sa conscience, ne sauroit demeurer avec lui-même. Toujours hors de soi par l'agitation continuelle de son esprit, on se répand au-dehors par la recherche des dissipations que donnent les spectacles, les divertissemens et les choses extérieures.

Pag. 1090.

Ici-bas, nous sommes dans la nuit. Vous ne voyez pas mon cœur ; je ne vois pas le vôtre : nous sommes dans la nuit. Vous demandez une chose à un homme qui vous la refuse : vous croyez qu'il vous méprise ;

et peut-être que cela n'est pas : vous ne voyez pas son cœur. Vous vous emportez néanmoins, aveugle malheureux : vous êtes égaré au milieu d'une nuit sombre ; vous avez besoin qu'on vous pardonne. Reposez-vous sur le Seigneur ; vous trouverez le jour en sa lumière. Celui-là ne peut ni vous tromper, ni se tromper lui-même.

« Dieu s'est fait pauvre, de peur que l'homme Pag. 1092.  
pauvre et misérable, étant effrayé par l'éclat et la pompe des richesses, n'osât pas s'approcher de lui avec sa pauvreté et sa misère (1). »

*Mes os se sont attachés à ma chair, à force de gé-* Pag. 1095.  
*mir et de soupirer.* (cf. 6.) Le prophète parle de gémissements intérieurs. Beaucoup d'autres gémissent comme moi. Je gémis pour cela même qu'ils gémissent pour des sujets qui le méritent si peu. Un homme a perdu son argent ; le voilà dans les gémissements : il a perdu la foi, et il est insensible. Pour moi, je pèse l'argent et la foi dans une même balance : je trouve que j'ai bien plus sujet de pleurer que ces personnes qui pleurent pour de si légers sujets, ou qui ne pleurent point du tout pour le même sujet que je pleure.

Que deviendriez-vous, pecheur misérable, s'il ne Pag. 1095.  
s'ouvroit à vous un port où vous trouviez l'impunité de vos offenses ? Si vous n'avez que la malheureuse

(1) Traduit par Bossuet, sur l'Incarnation, Sermon, t. VII, p. 7.

liberté de pécher sans avoir aucune espérance de pardon, que deviendrez-vous ? où irez-vous ? — Mais cet homme est opiniâtre : il dispute encore. N'est-il pas évident que l'on augmente ses péchés par l'espérance du pardon ? — Je lui réponds qu'on les rendroit bien plus criminels encore par le désespoir. Jetez les yeux sur les hommes qui se livrent à la profession de gladiateurs : quelle corruption de mœurs ! et pourquoi ? Parce que, se regardant déjà comme destinés à la mort, victimes abandonnées aux plaisirs sanguinaires de tout un peuple, ils ne pensent plus qu'à satisfaire la brutalité de leurs désirs, avant que de répandre leur sang ? Vous-même, n'en feriez-vous pas autant ? Je suis pécheur, diriez-vous : la chose est constante. Je vis dans l'iniquité : donc ma condamnation est sûre. L'arrêt est près de s'exécuter : plus d'espoir d'être pardonné. Pourquoi m'abs-tiendrai-je désormais d'obéir à tous mes caprices les plus déréglés, puisque je n'ai rien à attendre que le châtimement ? — N'est-ce pas là ce que vous diriez : et votre désespoir ne vous rendrait-il pas pire encore que vous n'êtes ? C'est donc un moyen bien plus efficace de vous faire revenir de vos égarements, que de vous promettre miséricorde, en vous disant : *Je ne veux pas la mort du pécheur, mais qu'il se convertisse, et qu'il vive.* Ne vaut-il pas mieux montrer le port que le naufrage ?

Un autre entend cette promesse, et il en abuse.

J'ai la parole du Seigneur : il ne veut pas la mort du pécheur. Oui, cela est vrai ; mais commencez donc à bien vivre. — Demain, je me convertirai. — Demain ? — Dieu vous a promis le pardon ; mais vous a-t-il promis le jour de demain ? Insensé ! cette nuit même, on viendra vous redemander votre âme ; et LUC. XII. 20. je ne vous dis pas seulement comme dans l'Évangile : A qui seront les biens que vous amassez ? mais je vous demande : Où la vie que vous menez vous conduira-t-elle (1) ?

« L'Église a péri, dites-vous ; elle n'est plus sur Pag. 1105. la terre. Voilà ce que disent ceux qui n'y sont point. Parole imprudente, parole abominable, pleine de présomption et de fausseté, destituée de toute raison, de toute sagesse, vaine, téméraire et pernicieuse. Quoi l'Église n'est plus, parce que vous n'êtes plus dans l'Église ! Prenez-garde de n'y être plus vous-même. L'Église ne laissera pas de subsister, quoique vous ne subsistiez plus. *Annoncez-moi la brièveté de mes jours*, a demandé l'Église à son divin époux. (CI. 24.) Mais pourquoi ceux qui se séparent de mon unité murmurent-ils contre moi ? Pourquoi ces hommes perdus disent-ils que je suis perdue ? Ils osent dire que j'ai été, et que je ne suis plus : Parlez-moi donc,

(1) Bourdaloue : « Vous me répondrez ( ceci est encore de saint Augustin ) que Dieu a promis à la pénitence la rémission et le pardon du péché, etc. » ( *Retardement de la pénitence, Carême*, tom. III, pag. 217. ) Tous les sermons sur le délai de la conversion, où saint Augustin est le plus habituellement cité.

ô mon Dieu ! de la brièveté des jours que vous m'avez destinés sur la terre. Je ne vous interroge point ici sur ces jours perpétuels de l'autre vie ; ils seront sans fin dans le séjour éternel où je serai ; ce n'est point de cette durée que je veux parler ; je parle des jours temporels que j'ai à passer sur la terre : annoncez-les moi encore un coup. Parlez-moi , non de l'éternité dont je jouirai dans le ciel, mais des jours passagers et brefs que je dois avoir dans ce monde. Parlez-en pour l'amour de ceux qui disent : Elle a été , et elle n'est plus ; elle a apostasié , et l'Eglise est périée dans toutes les nations. Mais qu'est-ce que Jésus-Christ m'annonce sur cela ? que me promet-il ?

*Je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles* (1). »

Pag. 1106.

Math. xxviii.  
20.

Pag. 1125.

C'est l'effet de la colère de Dieu , que l'homme ne trouve sur la terre qu'un lieu d'exil , qu'un cercle continuel de travaux. Tel est l'arrêt porté contre notre premier père. Essayez quelque plaisir qui ne soit mêlé d'épines. Livrez-vous à la poursuite des richesses , des honneurs , des voluptés ; épines déchirantes partout. Je ne vous parle point de l'enfer. Seulement, prenez garde d'être vous-même votre enfer.

(1) Traduit par Bossuet , *Instruct. pastor. sur les promesses faites à l'Eglise* , tom. v , in-4° , pag. 120 , 121. Ce seul raisonnement , par lequel Bossuet bat en ruines tout l'édifice de la prétendue réforme , saint Augustin la fait valoir en vingt occasions contre les Donatistes , ainsi que le démontrent Nicolle et Arnaud , dans l'excellent livre intitulé : *Les prétendus réformés convaincus de schisme*.

Dieu, dans les saintes Écritures, se compare lui-même à un père. Donc, qu'il vous menace de son courroux : c'est un père qui menace. Vous dites : Mais il a déployé sur nous sa sévérité ; nous en avons été comme brisés. C'est un père : si vous pleurez , pleurez avec les sentiments d'un fils, comme étant sous la main , non sous la verge d'un père.

*Cherchez le Seigneur, cherchez - le toujours.* Pag. 1179.  
 (CIV. 4.) Je sais que mon souverain bien est de demeurer attaché au Seigneur. Mais si je cherche toujours Dieu, quand le trouverai-je ? Ce mot *toujours* doit s'entendre de toute la vie. Encore que nous ayons trouvé Dieu, nous ne devons pas nous lasser de le chercher encore. Il est vrai que la foi l'a déjà trouvé ; mais l'espérance le cherche. La charité qui l'a déjà trouvé par la foi, cherche encore à le posséder par la claire vue (1).

*Il a appelé la faim sur la terre* (CIV. 16), comme Pag. 1183.  
 quelque chose d'animé obéit à la voix qui l'appelle. Il appelle l'Ange qui préside à la faim, donnant à l'Ange même le nom du fléau auquel il préside. Quand on dit que Dieu appela la faim, c'est comme si l'on disoit : Dieu ordonna qu'il arrivât une famine. Appeler la faim, et ordonner que la faim arrive, sont, de la part de Dieu, une même chose. Il appelle la faim comme saint Paul dit qu'il appelle ce Rom. IV. 17.

(1) Traduit dans Montargon, *Dictionn. apostol.*, t. 1, p. 80.

qui n'est pas comme ce qui est. L'Apôtre ne dit pas qu'il appelle les choses afin qu'elles soient, mais comme si elles étoient déjà.

Pag. 1206.

« Supposez un homme qui, d'abord, ne cherche rien, qui vit, selon le vieil homme, avec une sécurité séduisante, qui s'imagine qu'après cette vie, qui doit finir un jour, il n'y a plus rien à attendre pour lui; en un mot, représentez-vous un homme qui néglige et abandonne entièrement les intérêts de son salut, dont le cœur est abîmé dans les plaisirs du monde, et comme enseveli dans les délectations mortelles. Afin qu'un tel homme soit excité à implorer la grâce de Dieu, pour qu'il commence à devenir soigneux et qu'il s'éveille comme d'un sommeil, ne faut-il pas que la main de Dieu le remue? Mais cependant, il ignore encore par qui il a été éveillé (1). » Il commence d'être à Dieu en apprenant à ouvrir les yeux à la lumière de la foi et de la vérité. Mais avant de la connoître, il a senti ses égarements, et il en gémit. Il frappe où il peut, il essaie, il va, vient; il se sent pressé de la soif de la vérité. La première épreuve qu'il a faite, c'est celle de ses désordres et du désir ardent d'y échapper; et lorsqu'épuisé par ses premiers efforts, il adresse enfin au Seigneur des cris suppliants, Dieu le conduit à la voie de foi d'où il pourra s'a-

(1) Traduit par Bossuet, *Serm.*, tom. 1, pag. 264.

vancer vers la bienheureuse patrie pour y jouir de la paix.

Toutefois, que de difficultés se rencontrent encore à ces commencements! Il se trouve lié par les passions comme par autant de chaînes. Il sent qu'il ne peut marcher, parce qu'il a les fers aux pieds. Cette peine, cette difficulté que lui causoient ses propres vices le tient comme resserré et comme à l'étroit. Il semble qu'il se soit élevé, pour ainsi dire, un mur d'impossibilité. Toutes les portes sont fermées : plus d'issue. (1). Il est bien entré dans la bonne voie ; Dieu pouvoit le conduire aussitôt vers le terme ; mais s'il le faisoit, et si nous n'avions d'abord éprouvé aucune peine, nous ne reconnoîtrions pas assez celui qui nous a fait un si grand don. Nous croirions en être redevables à nos seules forces ; et les miséricordes du Seigneur ne rendroient plus gloire à sa bonté.

La loi des Juifs à dit : *Oeil pour œil, dent pour dent*. C'est là, pour ainsi parler, la justice des injustes. Non qu'il y ait de l'injustice à ce qu'un homme reçoive le même mal qu'il a fait aux autres, puisque s'il y en avoit, la loi ne l'ordonneroit pas ; mais parce

Pag. 1217.  
Levit. xxiv.  
20.

(1) Bossuet : « Si le plaisir nous jette dans une prison, l'habitude, dit saint Augustin, fermera cent portes sur nous, et ne nous laissera aucune sortie, etc. » (*Serm.*, tom. v, pag. 101.) C'est le même état que saint Augustin peint ailleurs par l'énergique expression : *Ligatus voluntate ferrea*.

que le désir qu'elle suppose est mal. C'est plutôt au juge à décerner ces sortes de représailles, qu'à l'homme de bien à les désirer.

Pag. 1240.

Math. v 34.

*Le Seigneur a juré, et son serment demeurera immuable, etc.* (cix. 4.) Dieu qui défend à l'homme de jurer, jure-t-il lui-même? C'est pour empêcher l'homme de tomber dans le parjure, qu'il lui défend de jurer. Mais Dieu, au contraire, jure d'autant plus qu'il ne peut être parjure. Quand on emploie le serment, on peut assurer comme vraie une chose qui néanmoins est fausse; au lieu qu'en évitant le serment, on ne peut assurer rien qui soit faux. Mais pourquoi Dieu ne jureroit-il pas, puisque son serment ne peut être que l'affermissement de ses paroles? Qu'il jure donc; car vous, ô hommes! quand vous jurez, que faites-vous? vous prenez Dieu à témoin. C'est ce qu'il y a de fâcheux, quand vous jurez, que vous rendez Dieu même garant d'une fausseté. Si donc en jurant vous prenez Dieu à témoin de ce que vous dites, pourquoi Dieu, en assurant une chose, ne peut-il se prendre à témoin lui-même? *Je vis*, dit le Seigneur; c'est de cette sorte que Dieu jure: c'est ainsi qu'il jura, en promettant à Abraham une longue postérité. *Je vis*: Parce que vous avez ouï ma voix, et qu'à cause de moi vous n'avez point épargné votre Fils unique; je jure que je vous comblerai de bénédictions.

Gen. xxi.  
16.

Pag. 1268.

*Heureux ceux qui sont purs et sans tache dans la*

*voie.* ( cxviii. 1. ) Le prophète semble nous dire : Je sais ce que vous voulez ; vous désirez d'être heureux : pour l'être , soyez pur , soyez sans tache. Tous veulent être heureux ; mais peu veulent cette pureté sans laquelle on n'arrive point au bonheur que tout le monde désire. On ne peut être pur et sans tache qu'en marchant dans la voie ; et cette voie, c'est la loi du Seigneur... C'est un si grand bien d'être heureux, que tous généralement, bons et méchants, le désirent. Il n'y a pas sujet de s'étonner que les bons tendent au bonheur par leur vertu ; mais ce qui est surprenant, c'est que les méchants y tendent aussi par leurs crimes. Un voluptueux , un homme perdu de débauche ne s'abandonne à ses infâmes plaisirs que pour y trouver une espèce de félicité. Il se croit malheureux lorsqu'il ne peut posséder ce plaisir brutal ; et il se regarde comme étant le plus heureux des hommes, s'il en peut jouir. Un avaro n'amasse du bien par toutes sortes de voies, qu'afin d'être heureux. Un vindicatif, qui veut à quelque prix que ce soit répandre le sang de son ennemi, un ambitieux, qui affecte avec tant de passion de dominer sur les autres, un envieux, qui rassasie ses yeux cruels de la misère des autres ; tous cherchent dans le crime une espèce de félicité. Ce sont donc ces esprits égarés, ce sont ces aveugles, qui cherchent un faux bonheur par une véritable misère, que cette voix divine rappelle dans le chemin : *Heureux ceux*

*qui sont purs.* Comme s'il leur disoit : Où allez-vous, insensés ? vous courez à la mort, et vous ne le savez pas. Ce n'est point là le chemin qui mène où vous voulez arriver. Vous désirez être heureux ; mais le chemin que vous tenez pour cela est plein de misère, et vous conduit au malheur le plus profond. Ne cherchez pas un si grand bien par de si grands maux. Si vous désirez vraiment d'être heureux, venez ici ; laissez là ces voies détournées. C'est en vain que vous vous fatiguez pour aller là où, lorsque vous serez arrivés, vous ne trouverez qu'impureté et corruption.

Pag. 1279.

« Il y en a qui font des vérités que Dieu leur fait connoître, l'instrument et l'occasion de leurs vanités : ils se font honneur de leurs connoissances, ils s'en servent pour le bien des autres ; mais ils ne s'en servent point pour eux-mêmes. D'autres, étant possédés d'une curiosité inquiète, passent d'objet en objet, sans s'arrêter à aucun. C'est pourquoi saint Augustin veut que les chrétiens demandent à Dieu la connoissance de sa loi, non pour la retenir simplement dans leur mémoire, en négligeant de la suivre dans la conduite de leur vie, mais pour la pénétrer par l'intelligence, et la pratiquer en l'aimant avec un cœur dilaté par la charité, non resserré par la crainte. Autrement, dit-il, la loi ne seroit pour eux qu'un poids pour les accabler, et non un titre pour les honorer. *Pondus oneris, non titulus honoris* (1). »

(1) Nicolle, *Essais*, tom. ix, pag. 150, 151, paraphrasant les pa

« La fausse gloire corrompt toutes les vertus : elle en corrompt la fin : elle fait faire pour les hommes ce qu'il faut faire pour Dieu : elle fait servir la vérité à l'opinion , ce qui est solide à ce qui est vain , et qui n'a point de substance. Elle ne songe pas, dit saint Augustin, combien c'est une chose indigne que la solidité des vertus serve à la vanité des opinions et des jugements des hommes. Elle renverse l'ordre ; elle fait marcher après ce qui doit aller devant ; elle détruit la récompense de la vertu. Ainsi, ces hommes d'une si grande réputation, tant célébrés parmi les nations , ont cherché la gloire , non en Dieu, mais auprès des hommes ; ils ont obtenu ce qu'ils demandoient ; ils ont acquis cette gloire qu'ils avoient si avidement poursuivie , et vains, ils ont reçu une récompense aussi vaine que leurs pensées. Voilà ce que sont les vertus du monde , des vices colorés qui en imposent par un vain simulacre de probité (1). »

roles du psaume CXVIII : *Heureux ceux qui gardent ses ordonnances et le cherchent de tout leur cœur.* (Vers. 2.)

Bourdaloue fait, de ces dernières paroles de saint Augustin, une heureuse application : « Concluons avec saint Augustin, que les grâces de Dieu ne sont pas seulement des bienfaits de sa miséricorde, mais de grandes charges devant Dieu, *Pondus oneris*, et la matière, aussi-bien que la mesure de ses vengeances, quand, par une résistance expresse, ou du moins par une négligence volontaire de notre part, elles n'opèrent rien en nous, et qu'elles y demeurent sans fruit. » (*Sur la parole de Dieu, Dominic.*, tom. 1, pag. 342.)

(1) Bossuet, sur les paroles du même psaume : *Détournez mes yeux, afin qu'ils ne voient point la vanité* (vers. 37), *Serm. pour une profession*, t. VIII, édit. de Le Bel (Versailles), p. 142, 143. Il unit ici divers textes de saint Augustin, *Cité de Dieu*, liv. v, chap. xx. Voyez le volume précédent de cette *Bibliothèque choisie*, pag. 228.

Pag. 1367.

Lorsqu'un chrétien pense sérieusement à avancer dans la voie du salut, les langues des médisants commencent à s'exercer contre lui; qui n'en est point attaqué n'a pas encore commencé à avancer. Que ce chrétien conçoive la résolution de mépriser le monde, de regarder comme un néant les biens fragiles et périssables que l'on y possède; qu'il se mette en état de n'être plus occupé que de Dieu, de ne se réjouir plus des avantages d'ici-bas, de ne s'affliger plus d'aucune perte, de vendre tout ce qu'il a, afin de le donner aux pauvres, et de suivre Jésus-Christ; voyons alors de quelle manière s'élèveront contre lui les langues médisantes, les contradictions qu'il souffrira, et, ce qui est pire encore, combien on s'efforcera de le détourner du vrai salut, en feignant de lui donner des conseils salutaires. Quoi donc, vient-on lui dire, vous ferez ce que nul n'a jamais fait? Quoi! il n'y aura que vous de chrétien? Qu'il réponde par l'oracle de l'Évangile, par l'exemple des premiers temps: qu'est-ce que répliqueront ces langues empoisonnées? Votre entreprise, lui diront-elles, est héroïque; c'est là sans doute une profession sublime. Mais avez-vous bien calculé vos forces? — On n'ose donner le démenti aux paroles de Jésus-Christ. Les païens eux-mêmes n'oseroient plus se déchaîner en injures et en invectives, aujourd'hui que le nom et l'autorité de Jésus-Christ dominant dans tout l'univers. On emploie un langage artificieux;

Matth. xix.  
21.

on a l'air de louer une résolution aussi généreuse : Une telle profession est sublime, sans doute ; telles et telles personnes l'ont embrassée avec succès ; mais vous, le pouvez-vous faire ? Non, vous n'en êtes pas capable. A peine vous aurez commencé à vouloir monter plus haut, vous tomberez. Ce faux ami semble vous donner un avis utile ; mais c'est un serpent ; c'est une langue trompeuse, une langue empoisonnée. Offrez à Dieu vos prières pour vous en défendre. Si vous désirez de monter, dites à Dieu : *Seigneur, délivrez mon âme des lèvres injustes, et de la langue trompeuse.* (CIX. 2.) Alors votre Seigneur vous répond : *Quel remède vous donnera-t-on, et de quoi vous armera-t-on contre la langue trompeuse ?* (*Ibid.* 5.) Qu'opposerez-vous à la langue artificieuse ? Qu'avez-vous pour vous en défendre ? C'est Dieu qui interroge l'homme ; c'est lui qui lui fait cette question, mais seulement pour l'exercer. Car c'est lui qui répondra à ce qu'il demande ; et le Seigneur a répondu :

*Les flèches tirées par celui qui est fort sont perçantes, avec les charbons qui désolent.* (*Ibid.* 4.) Quels sont ces charbons ? quelles sont ces flèches ? Les flèches perçantes du fort, ce sont les paroles de Dieu. Il les lance ; et elles pénètrent les cœurs ; elles y allument un ardent amour. Il perce le cœur de celui qui l'aime déjà, afin de l'aider, et qu'il l'aime davantage. Mais c'est peu que les paroles, pour se défen-

dre contre la langue trompeuse et contre les langues injustes. On a besoin aussi d'exemples. Ces exemples sont des *charbons qui désolent*. Ecoutez : Voyez, premièrement, comment il faut se servir d'exemples. Ce que fait d'ordinaire la langue trompeuse, c'est de dire : Prenez garde que cette perfection ne soit au-dessus de vos forces. La flèche, toute seule, ne seroit pas assez puissante. Ayez recours à ces charbons qui désolent. Dieu vous dit : Quoi, vous ne pouvez cela ? Pourquoi donc un tel le peut-il ? Pourquoi cet autre l'a-t-il pu ? Êtes-vous plus délicat que ce magistrat ? Êtes-vous plus foible que des femmes mêmes ? Des femmes ont pu cela ; et des hommes ne le pourroient ? Les riches les plus délicats l'ont pu ; et les pauvres ne le pourront pas ?... Voyez ce chrétien, parvenu à une si haute perfection : son cœur étoit occupé par des affections terrestres, des pensées charnelles qui avoient poussé de malheureux rejetons ; les voilà tous consumés, dévorés par ces charbons ardents, lesquels ont nettoyé l'aire, en sorte que Dieu a pu y établir sa demeure : charbons éteints avant que Jésus-Christ ne vînt prendre possession de cette âme envahie par le Démon, aujourd'hui charbons embrasés qui brûlent, et font disparaître tout ce qu'il y avoit d'impur.

Dieu ne dort jamais. Si vous voulez avoir un gardien qui ne dorme point, choisissez Dieu pour vous

garder. Peut-être vous jetez les yeux sur les hommes; vous disiez: Qui trouverai-je qui ne dorme point? Qui est l'homme qui ne sommeille point? Le prophète vous le montre : *Celui qui garde Israël ne dormira point, il ne sommeillera point.* ( cxx. 4. ) C'est Jésus-Christ qui garde Israël ; soyez Israël, et Jésus-Christ vous gardera.

Ce n'est pas chose fort louable en soi de croire que Jésus-Christ est mort. Les païens, les Juifs, les impies le croient comme nous. La foi des chrétiens est proprement de croire qu'il est ressuscité; c'est là ce qui nous distingue. C'est à cette foi de la résurrection de Jésus-Christ, que saint Paul nous appelle, comme étant le gage de notre salut. Pag. 1376.  
I. Cor. xv. 14.

Lorsque l'amour impur embrase l'âme de ses feux, il la tient concentrée dans les choses de la terre, il la précipite toujours en bas, et la plonge au fond de l'abîme. L'amour pur et saint, au contraire, s'élève vers le ciel, l'enflamme pour les biens célestes. Tout amour a son action et ne demeure point oisif. Il faut qu'il soit comme le guide, qui conduise, qui remue, et qui mène l'âme de celui qui aime. Voulez-vous connoître quel est l'amour dominant dans votre cœur? voyez de quel côté il vous tourne. Pag. 1384.

*J'ai parlé de ce qui regarde votre paix, ô Jérusalem, à cause de mes frères et de mes proches.* ( cxxi. 8. ) O Jérusalem ! ô cité sainte, dont tous les habitants sont unis ensemble ! moi qui, Pag. 1393.

dans cette terre , moi qui , dans cette vie malheureuse , comme un étranger , comme un banni , suis toujours dans les gémissements , qui ne jouis pas encore de votre paix , mais qui la prêche , ce n'est point pour mes intérêts particuliers que je la prêche , et que je l'annonce , comme font les hérétiques , qui cherchent leur gloire particulière et qui disent : La paix soit avec vous ! n'ayant pas eux-mêmes la paix qu'ils annoncent aux peuples , puisque , s'ils avoient la paix , ils ne déchireroient pas si cruellement l'unité. *Je parlois de ce qui regarde votre paix* , dit ici le prophète. Mais pourquoi ? dans quelle vue ? *A cause de mes frères et de mes proches*. Ce n'est point pour ma gloire particulière ; ce n'est point pour mes intérêts ; ce n'est point pour la conservation de ma vie. Ma vie est en Jésus-Christ , et la mort n'est un gain. *Mais je parlois de ce qui regarde votre paix , à cause de mes frères et de mes proches*. Saint Paul soupiroit après la mort , il désiroit d'être avec Jésus-Christ. Mais si cela eût été , qui auroit prêché la paix de Jérusalem aux frères et aux proches ? qui leur auroit dit : *Il est nécessaire , à cause de vous , que je demeure dans cette chair mortelle*.

Phil. 1. 21.

Ibid. 24.

Pag. 1399.

Un homme dit fièrement : J'ai une belle maison. — Quelle maison ? lui dites-vous. — La maison que mon père m'a laissée ? — D'où avoit-il eu cette maison ? — Notre aïeul la lui avoit laissée , répond-il. Qu'on passe encore plus loin en rétrogradant ; que

l'on épuise les noms de bisaïeul et de trisaïeul , on manque ensuite de termes , on ne sait plus qui nommer. En vérité, n'êtes-vous pas plus effrayé en considérant combien de personnes ont passé par cette maison, sans que nul de ceux qui l'habitèrent l'ait emportée avec lui? Votre père l'a laissée ici : il a passé par elle , et vous passerez de même. Si donc vous ne faites que passer par votre maison ; regardez-la plutôt comme une hôtellerie où l'on s'arrête pour quelques moments, que comme une habitation où l'on séjourne (1).

Vous dites à cet homme frappé d'une disgrâce Pag. 1400.  
 imprévue : Examinez-vous bien vous-même , interrogez votre conscience ; qu'elle vous réponde si vous n'avez pas de reproche à vous faire. Son orgueil secret s'offense. Il est vrai, vous dit-il , je ne saurois le désavouer. J'ai commis beaucoup de péchés ; mais je vois autour de moi bien des gens qui en ont commis un bien plus grand nombre , et qui n'ont rien à souffrir. Ainsi, il prétend opposer sa propre Pag. 1401.  
 justice à la justice de Dieu. Il se croit juste ; et c'est Dieu même qu'il accuse de n'être pas juste. Que l'on donnât à cet homme un vaisseau à gouverner , il ne sauroit comment s'y prendre , et feroit infailliblement naufrage ; et pourtant il veut ôter à Dieu la conduite de l'univers, le chasser du gouvernail,

(1) *Trésor du chrétien*, tom. 1, pag. 193.

et s'y mettre à sa place pour diriger à son gré les choses d'ici-bas , distribuer , comme il l'entend , les biens et les maux , la douleur et la joie , les châti-  
 ments et les récompenses. Malheureuse âme ! mes frères , et vous en étonnez-vous ? Elle est , dit le prophète , *dans l'abondance*. ( CXXII. 4. ) Oui , dans l'abondance de malice , dans l'abondance de corruption ; et cette abondance de malice croît à proportion qu'elle s'imagine posséder une justice plus abondante. Un homme vraiment chrétien ne doit point être dans l'abondance. Il doit , au contraire , reconnoître qu'il est dans l'indigence. S'il possède quelqu'un des biens de ce monde , qu'il se persuade que ce ne sont pas là les vrais biens , et qu'il en doit désirer d'autres. Qui est possédé de l'amour des faux biens ne soupire point après les véritables. Celui qui cherche encore , et qui désire les vrais biens , est pauvre. Quelle peut donc être l'abondance de notre justice ? Quelqu'abondante qu'elle soit , ce n'est qu'une petite goutte de rosée , lorsqu'on la compare avec ce qui en est la source inépuisable.

Page 1408.

Vous avez commis un péché ; et , par ce péché , vous avez acquis du bien. Quel est ce bien que vous avez acquis ? Pour faire ce gain , vous avez offensé Dieu. Pour augmenter votre argent , vous avez diminué votre foi. Pour faire croître votre or , vous avez perdu la fidélité. Qu'avez-vous perdu ? qu'avez-vous acquis ? Ce que vous avez acquis s'appelle

de l'or : ce que vous avez perdu s'appelle la foi. Comparez la foi avec l'or. Si la foi étoit une chose que l'on pût vendre au marché comme toute autre chose, on y pourroit mettre un prix. Quoi ! vous pensez au gain que vous avez fait ; et vous ne pensez pas à la perte que vous avez faite ? Vous voyez je ne sais quoi de plus dans votre coffre ; mais voyez ce qui est diminué dans votre cœur. En ouvrant votre coffre, vous y trouvez un argent qui n'y étoit pas : vous vous réjouissez d'y voir un or que vous n'y aviez point vu. Voyez maintenant votre cœur, voyez ce coffre intérieur. La foi y étoit : elle n'y est plus. Si, d'un côté, vous vous réjouissez ; que ne vous affligez-vous de l'autre ? Vous avez sans comparaison plus perdu que vous n'avez gagné. Voulez-vous voir ce que vous avez perdu ? Un bien tel que le naufrage même ne pourroit l'enlever à ceux qui le possèdent réellement. Un saint Paul, par exemple, tombe dans la mer. Il portoit dans son cœur la foi comme un riche patrimoine. Il n'y eut ni flot, ni tempête qui pût l'en dépouiller. Il échappe nu de la mer, et il en est sorti comblé de richesses. Ce sont là les richesses que nous devons chercher.

ACT. XXVIII.  
41.

Celles-là, m'allez-vous dire, je ne les vois point. Ame aveugle ! âme insensée ! vous ne les voyez point des yeux du corps : ayez les yeux du cœur, et vous les verrez. Vous ne voyez pas la foi, dites-vous ? Comment donc la voyez-vous dans un autre ? com-

ment vous récriez-vous, quand on vous manque de foi, si vous ne voyez pas la foi? Vous avez des yeux pour la voir, lorsque vous l'exigez des autres; et vous n'en avez plus, lorsqu'il s'agit de la rendre?...

Pag. 1409.

Cependant les hommes suivent toujours leur cours ordinaire. Ils écoutent avidement ce proverbe qui leur est si familier, pendant que les proverbes sacrés de Dieu sont pour eux des paroles comme mortes qui les endorment. Quel est ce fameux proverbe? J'aime mieux, disent-ils, ce que je tiens que ce que j'espère. Hélas! malheureux, que tenez-vous? Vous dites: J'aime mieux ce que je tiens. Tenez-le donc, si vous pouvez, de telle sorte que vous ne le perdiez pas; et dites alors: J'aime mieux ce que je tiens. Que si vous ne le tenez pas, pourquoi ne tenez-vous pas ce qui ne peut vous échapper, et ce que vous ne pouvez perdre? Que tenez-vous? de l'or, Tenez-le bien, si vous le tenez: qu'on ne vous l'ôte point malgré vous. Mais si c'est cet or même qui vous entraîne où vous ne voulez pas aller; mais s'il plane sur votre tête un oiseau ravisseur qui bientôt fondra sur sa proie, sans que vous puissiez lui échapper, et viendra vous dérober ce que peut-être vous avez dérobé à de plus foibles! Ce sont là néanmoins des vérités que les hommes, préoccupés qu'ils sont de leur passion, ne considèrent jamais.

Pag. 1412.

*Ceux qui habitent dans Jérusalem ne seront ja-*

*mais ébranlés.* (CXXIV. 1.) Si, par cette Jérusalem, nous entendons cette ville où habitoient autrefois les Juifs, ils en ont tous été chassés par les guerres et par la ruine entière de cette ville. Cherchez maintenant un Juif dans la ville de Jérusalem; vous n'y en trouverez pas un. Comment donc le prophète dit-il que ceux qui demeurent dans Jérusalem ne seront jamais ébranlés? sinon parce qu'il existe une autre Jérusalem, dont on vous parle souvent; cette Jérusalem, qui est notre mère, vers laquelle nous soupirons, vers laquelle nous gémissons dans cet exil, jusqu'à ce que nous y retournions. Nous nous en étions égarés. Nous n'avions pas même aucun chemin pour nous y ramener. Le roi de cette ville céleste est venu pour être notre voie. C'est vers cette Jérusalem, dans l'enceinte de laquelle nos pieds sont fermes, que soupiroit celui qui chantoit : *Jérusalem que l'on bâtit comme une ville, dont tous les habitants sont unis ensemble.* Ps. CXXI. 2.

Ce ne sont pas des âmes communes ni des esprits vulgaires qui ont suscité les hérésies. Elles n'ont pu avoir pour auteurs que des hommes qui avoient quelque chose au-dessus de l'ordinaire. Aussi les Ecritures les nomment-elles des montagnes. Mais autant ces montagnes sont élevées, autant sont elles dangereuses. Elles ne sont pas du nombre de celles dont les mêmes Ecritures disent qu'elles reçoivent la paix, afin que les collines reçoivent la justice; elles tien- Ps. XXIV. 2. Ps. LXXI. 3.

ment du Démon , qui en est le père , leur esprit de division et de schisme. Ces personnes étoient donc des montagnes. Mais , hélas ! fuyez ces montagnes. Ne vous retirez pas vers elles. On vous dira : Cet homme est un admirable personnage. Quel homme que Donat ! quel homme que Maximien ! Photin aussi , quel homme ! Arius n'étoit-il pas un homme admirable ? Ce sont des montagnes , mais des montagnes qui n'ont causé que des désastres. Leurs beaux discours jettent quelque lumière ; si vous naviguez durant l'obscurité de ce monde , que la lumière de ces montagnes ne vous séduise pas. Gardez-vous de diriger votre vaisseau de ce côté. Vous n'y trouverez que des rochers ; on ne peut s'y défendre du naufrage.

Page. 1415.

Il n'est pas rare de voir des hommes, décriés pour leurs injustices, commander à d'autres qui font profession d'être justes. On les voit quelquefois remplir les tribunaux de juges , et même le trône des rois. Ainsi Dieu le permet-il pour châtier son peuple. Cependant il n'est point permis de leur refuser l'honneur qui est dû aux puissances. Dieu a tellement réglé les choses dans son Eglise , que toute puissance établie dans le monde y doit être honorée , même par ceux qui sont plus gens de bien que ceux qu'ils honorent. Je n'indiquerai qu'un seul exemple. Vous en étendrez la conséquence à tous les autres degrés de puissance. La première et la plus ordinaire puis-

sance dans la société, est celle qu'un homme a sur un autre homme, c'est-à-dire celle du maître sur son serviteur. Vous la voyez établie dans presque toutes les maisons : il y a des maîtres, il y a des serviteurs. Là, la différence est sensible ; mais d'homme à homme, il n'y en a point. Cependant que dit l'Apôtre, lorsqu'il parle des devoirs de la soumission des serviteurs à l'égard des maîtres ? *Serviteurs*, Ephes. vi. 5. *obéissez à vos maîtres selon la chair.* Ce qu'il dit, parce qu'il y a un autre maître selon l'esprit, qui est le véritable maître, le Seigneur éternel ; tout autre n'a qu'une domination terrestre et temporelle. Jésus-Christ ne veut point qu'en marchant dans la voie, vous soyez superbe. Vous êtes devenu chrétien, et vous avez un homme pour maître ; vous n'êtes pas devenu chrétien, afin de dédaigner de servir. Quand, par l'ordre de Jésus-Christ, vous servez un homme, ce n'est point un homme que vous servez, mais Jésus-Christ même, qui vous a commandé de le faire. C'est ce que saint Paul ne manque pas d'observer : *Obéissez à ceux qui sont vos maîtres selon la chair, avec crainte et tremblement, dans la simplicité de votre cœur, comme à Jésus-Christ même.....* Saint Paul, parlant de la sorte, ne rend pas les serviteurs libres, mais il fait que de méchants serviteurs qu'ils étoient, ils deviennent bons serviteurs. Combien les riches du monde sont obligés à Jésus-Christ, qui règle ainsi

leur maison! Avoient-ils quelque serviteur qui fût du nombre des infidèles? il commence par le convertir; et en le convertissant, il ne lui dit pas : Quittez votre maître, sortez de chez lui. Il suffit que vous connoissiez maintenant votre véritable maître. Celui que vous servez est peut-être un impie, peut-être un oppresseur inique : vous voilà devenu juste, vous voilà devenu fidèle ; laissez donc là ce maître injuste. Non , au contraire : servez-le, servez votre maître, quel qu'il soit. Et pour encourager son obéissance , il se propose lui-même pour exemple. *Imitez-moi , servez comme j'ai servi moi-même.* J'ai avant vous servi des maîtres injustes ; je me suis assujetti à des hommes qui n'en étoient pas dignes. Et quand Jésus-Christ a souffert tous les maux de sa Passion , de qui les a-t-il soufferts , sinon de ses propres serviteurs? des plus méchants hommes et des plus rebelles? S'ils ne l'eussent pas été , auroient-ils méconnu , outragé leur maître? Qu'a fait Jésus-Christ. Il leur a rendu amour pour haine , il a prié pour eux , il leur a pardonné.

Pag. 1416.

Or, si le Seigneur du ciel et de la terre a donné l'exemple de l'obéissance; combien moins un homme doit-il dédaigner d'en servir un autre, tout méchant qu'il peut être? Ce que je dis du maître et du serviteur s'applique naturellement aux rois et aux puissances du siècle. Il en est qui ont de la piété et de la crainte de Dieu ; il en est aussi qui n'en ont

pas, témoin cet inique empereur, livré au culte des idoles, Julien l'apostat, ce qui n'empêchoit pas les chrétiens de son armée de lui obéir, dans tout ce qui étoit du service militaire (1). Dans toute autre circonstance où il s'agissoit de la gloire de Jésus-Christ, ils ne reconnoissoient plus que le souverain Maître qui est dans le ciel. Leur commandoit-il d'adorer ses idoles, de brûler de l'encens en leur honneur? ils n'hésitoient pas à faire passer avant tout l'autorité du Seigneur. Mais quand il leur disoit : Prenez les armes, allez combattre contre tel peuple, ils n'hésitoient pas davantage à obéir aux ordres du prince.

Que veut dire cette parole de Jésus-Christ : *Ce n'est point ce qui entre dans la bouche qui souille l'homme, mais ce qui en sort?* Jésus-Christ l'explique lui-même dans un autre évangéliste : il marque les choses qui sortent de la bouche, afin de nous faire comprendre qu'il ne parle point de la bouche du corps, mais de celle du cœur. *C'est du cœur*, dit-il, *que partent les mauvaises pensées, les adultères, les meurtres, les fornications, les larcins, les faux témoignages, les médisances : ce sont là les choses qui rendent l'homme impur ; mais un homme ne devient point impur pour manger sans avoir lavé ses*

Pag. 1422.  
Math. xv.  
11.  
Marc. vii. 21.  
Pag. 1423.

(1) Bossuet, arguant de ce texte de saint Augustin, réfute victorieusement la doctrine des Eglises prétendues réformées. (*Défense des Variations*, tom. iv, in-4°, pag. 12.)

*mains*. Comment donc tous ces crimes sortent-ils de la bouche, sinon parce qu'ils sortent du cœur, comme Jésus-Christ le dit lui-même? car ce n'est point lorsque nous en prononçons les noms qu'ils nous souillent. C'est de la bouche que sortent toutes nos paroles; c'est donc lorsque nous disons des choses qui sont mauvaises que nous devenons impurs. Mais si un homme, sans en prononcer le nom au dehors, s'en occupoit seulement dans la pensée: seroit-il pur parce qu'il n'en sort rien de la bouche de son corps, lorsque Dieu a déjà ouï ce qui sortoit de la bouche de son cœur? Par exemple, je prononce le mot *larcin*. Pour avoir prononcé ce mot, le larcin m'a-t-il souillé? Cependant le mot larcin est sorti de ma bouche sans qu'il m'ait rendu impur. Un voleur, au contraire, se lève la nuit; il ne sort aucune parole de sa bouche: son action seule le rend impur; non-seulement il ne parle point de son crime, mais il affecte de garder un profond silence. Dira-t-on, à cause de ce silence, qu'il n'est point impur? Les juges iniques qui conspirèrent contre l'innocence de Suzanne n'entendirent aucune parole sortir de la bouche de cette vertueuse femme; elle prioit seulement dans son cœur. Dieu exauça sa prière, et ne permit pas qu'elle fût victime de ses persécuteurs. Examinez donc bien, mes frères, observez bien ce que Dieu peut entendre de votre bouche intérieure; prenez garde

que , sans rien dire ou faire de mal au dehors, vous ne le disiez au dedans : l'homme ne fait au dehors que ce qu'il a dit et résolu au dedans.

Notre époux est absent. Interrogez votre cœur : Pag. 1440.  
 souhaitez-vous qu'il vienne? voudriez-vous qu'il différât encore? Connoissez-vous, mes frères : j'ai frappé à la porte de votre cœur ; Dieu a vu ce que vous avez répondu. N'étant qu'un homme, je n'ai pu pénétrer le fond de vos consciences pour voir ce qu'elles répondoient ; mais celui-là l'a pénétré, qui est absent à la vérité, parce que nous ne le voyons pas de corps, mais qui ne laisse pas d'être présent avec nous par la puissance de sa majesté. Hélas ! combien y en a-t-il peu qui, si on leur disoit : Jésus-Christ vient, il va juger le monde, répondroient : Ah ! plutôt au ciel ! ah ! que je le souhaite ! Ce ne sont que ceux qui l'aiment beaucoup qui parleroient de la sorte. Si on leur disoit : Il va différer encore, ils en seroient affligés et craindroient qu'il ne tardât trop ; ils ont pour lui un amour chaste. Comme ils craignent maintenant qu'il ne tarde trop à venir, ils craindront ensuite qu'il ne se retire ; mais cette crainte sera chaste encore, Pag. 1441.  
 parce qu'elle sera tranquille et pleine de confiance ; car le divin époux ne nous abandonne point depuis qu'il nous a trouvés, lui qui nous a cherchés le premier avec tant de soin avant que nous eussions la pensée de le chercher. Voilà, mes frères, ce que

c'est que la crainte chaste, cette crainte qui vient d'amour. Cet autre amour qui n'est pas encore chaste est accompagné de peine. Il fait par la crainte le bien qu'il fait, mais seulement par la crainte de souffrir les maux ; il ne craint pas de perdre cette douceur ineffable des embrassements de l'époux ; il n'appréhende que les châtimens réservés au lieu des supplices. Il est vrai que cette crainte aussi est bonne, elle est utile ; mais ce n'est pas de celle-là qu'il est dit qu'elle subsistera de siècle en siècle. En quoi cette crainte fait-elle voir qu'elle est chaste ? Je vous donnerai encore ce moyen de vous interroger vous-mêmes. Si Dieu venoit vous dire de sa propre bouche : vous voulez pécher ? Péchez, faites tout ce qu'il vous plaira ; que tout ce que vous aimez sur la terre soit à vous, que tous les ennemis que vous voudrez perdre soient exterminés, que tous ceux que vous voudrez dépouiller de leurs biens soient dépouillés, que personne ne vous résiste, que nul ne vous dise : Pourquoi agissez-vous ainsi ? que tous les biens que vous désirez soient chez vous en abondance ; vivez paisiblement, non pour un temps, mais pour toujours : seulement vous ne verrez jamais mon visage (1). D'où vient, mes frères, que cette parole vous a fait soupirer, sinon

(1) Hypothèse familière à notre saint docteur, et bien souvent reproduite d'après lui dans la prédication. (Voyez Pacaud, *Amour de Dieu*, *Serm.*, t. II, p. 177 ; et pag. 412 du volume précédent.)

de ce que vous avez déjà dans vous cette crainte chaste qui subsiste éternellement? Pourquoi votre cœur s'est-il senti frappé tout à coup à cette proposition que Dieu vous feroit: Vous ne verrez point mon visage; mais vous jouirez de tous les plaisirs de la terre. La crainte chaste répandroit alors des larmes, elle pousseroit des soupirs et des gémissements, elle se récrieroit: Non, mon Dieu! que l'on m'ôte tous ces biens-là, et que je voie votre visage.

« Les larmes même des pénitents sont plus douces que toutes les joies du théâtre (1). » Pag. 1442.

Le bonheur n'est pas d'avoir des enfants; c'est d'en avoir qui soient bons. Si vous en avez, que votre soin le plus pressé soit de les bien élever. Si vous n'en avez pas, rendez grâces à Dieu. Peut-être que vous en aurez moins d'inquiétude; et vous ne serez pas pour cela stérile, étant du nombre des membres de cette divine Mère dont nous parlons. Peut-être que par vous il lui en naîtra qui seront comme de nouveaux plans d'oliviers autour de la table de Jésus-Christ. Pag. 1445. Ps. CCXXVII. 3.

Vous avez des enfants dont vous aimez à recevoir les caresses: seront-ils toujours enfants? Vous souhaitez qu'ils croissent et avancent en âge: lorsqu'un nouvel âge arrive, celui qui le précédoit

(1) Traduit par M. de Rastignac, *Instruct. pastor. sur la justice chrét.*, pag. 181; Nicolle, *Essais*, t. IX, p. 46; Massillon, Bourdaloue, etc

n'est plus. L'enfance meurt , lorsque la jeunesse arrive. La jeunesse meurt à son tour , lorsque l'âge viril est arrivé. L'âge viril meurt pour faire place à la vieillesse ; et tout âge cesse lorsque la mort vient. Autant vous souhaitez de degrés dans l'âge de vos enfants , autant vous souhaitez de morts dans tous les âges qui précédoient celui que vous désirez. Ainsi , on ne peut dire proprement de toutes ces choses qu'elles soient (1).

De plus , ces enfants sont-ils nés pour vivre toujours sur la terre ? ils n'y viennent que pour vous remplacer sur la scène de la vie. Est-ce une si grande joie de voir naître des enfants qui bientôt vous en chasseront ? Il semble qu'ils ne viennent au monde que pour vous dire : Retirez-vous ; c'est à nous maintenant à paroître sur le théâtre. Vous y avez assez long-temps joué votre rôle ; c'est à présent notre tour.

Désirez , mes frères , des biens que vous puissiez voir *pendant tous les jours de votre vie* , afin que vous puissiez vivre éternellement dans la possession de ces biens. Quels sont ces biens invisibles ? Ecoutez. Peut-on dire de ces biens : C'est de l'or , c'est de l'argent , c'est une belle terre , ce sont des lambris étincelants ? Loin de nous cette pensée ! Il y a ici-bas

(1) Segaud , *sur l'enfant prodigue* , Carême , tom. II , pag. 15.  
M l'abbé Méraut , *Instruct pour la première communion* . pag. 29.

pour les pauvres eux-mêmes quelque chose de plus précieux encore que ce que nous venons de dire. Un panyre voit quelque chose de plus beau en voyant le ciel semé d'étoiles, que ne voit un riche en voyant un beau plafond.

*Ces mêmes ennemis qui m'attaquent m'ont déjà* Pag. 1448.  
*persécutée dès ma jeunesse.* (CXLVIII. 1.) C'est l'Eglise qui parle ainsi au sujet des persécutions qu'elle a eues à essuyer. Elle semble nous dire : Est-ce d'aujourd'hui que je suis dans les tribulations ? Il y a long-temps que j'existe ; car j'étois dans tous les Saints qui ont vécu sur la terre. L'Eglise a toujours été sur la terre ; dès sa plus tendre enfance, elle étoit représentée en Abel, et il a été tué par Caïn, son frère. Elle étoit représentée en Noé ; et que n'avoit-elle pas eu à souffrir de la part de ceux qui périrent ensevelis dans les eaux du déluge ? L'arche seule, figure de l'Eglise, fut sauvée de l'inondation, et toucha terre. Elle étoit représentée en Abraham, qui ne fut pas plus épargné par les méchants. Représentée dans le peuple hébreu captif sous Pharaon, que de maux elle eut à endurer dans l'Egypte ! « Moïse, Elie, les prophètes, Jésus-Christ et les Apôtres, combien n'ont-ils pas eu à souffrir ? Par conséquent, mon fils, dit l'Eglise, ne t'étonne pas de ces violences ; regarde mon antiquité ; considère mes cheveux gris : ces cruelles persécutions dont on a tourmenté mon enfance,

m'ont-elles empêché de parvenir à cette vénérable vieillesse (1)?»

Pag. 1409.

Le méchant est persécuteur né de l'homme de bien. Son crime à lui, quel est-il? de n'être pas un méchant. L'excellent homme que notre évêque! il ne nous fait point de reproche quand nous faisons mal. Qu'il se fâche; ce n'est plus cela, c'est un méchant lui-même. Cet homme que vous dépouillez de son bien, s'il se laisse faire, c'est le meilleur des hommes: s'il murmure seulement, c'est un méchant. L'avarice veut de l'or à tout prix; Dieu condamne l'avarice: entre l'avarice et Dieu, qui l'emportera? Dieu vous crie: Moi seul, je suffis à tous vos besoins. L'avarice, de son côté, vous commande tous les sacrifices, le plus dur asservissement: elle est obéie. Elle ordonne: vous tombez sous son joug. Dieu vous parle: vous n'avez plus pour lui que de l'aversion. «Celui qui vous porte la loi de Dieu est un homme corrompu; mais la loi qu'il vous porte, est-ce une loi corrompue? Celui qui vous la prêche est lui-même un avare, un dissolu! Dieu

(1) Traduit par Bossuet, *Serm.*, tom. ix, pag. 190. L'évêque de Meaux poursuit ainsi la paraphrase: «Si c'étoit la première fois, j'en serois peut-être troublée; maintenant, la longue habitude fait que mon cœur ne s'en émeut pas; je laisse faire aux pécheurs; ils ont travaillé sur mon dos: *Supra dorsum meum fabricaverunt*. Je ne tourne pas ma face contre eux pour m'opposer à leur violence; je ne fais que tendre le dos; ils frappent cruellement, et je souffre sans murmurer.» (Imité par le P. Beaugard, *Analyse*, pag. 136, 137.)

l'est-il (répond saint Augustin)? C'est Dieu qui vous prêche par sa bouche. Accusez Dieu, si vous l'osez (1). »

Daniel invite tout ce qu'il y a de créatures ani- Pag. 1450.  
mées et inanimées, à louer, à bénir le Seigneur qui les a faites. Voyez-vous qu'il s'adresse à l'avarice, à la luxure? Nulle part. Pourquoi? Parce que ce n'est pas lui qui les a faites. L'avarice, la luxure, sont l'ouvrage de l'homme méchant.

Dieu vous défend de prêter à usure : il ordonne à Deut. xxiii.  
19.  
l'usurier de restituer. — « Mais, s'il faut que je restitue, je n'aurai pas même le nécessaire à la vie. (C'est la difficulté que se propose saint Augustin. Observez la décision de ce Père, qui fut par excellence le casuiste, ou, pour mieux dire, l'oracle de son siècle, et qui mérite bien d'être encore celui de notre siècle.) Quelqu'un me dira : Il ne me reste pour vivre que ce seul secours, et je n'en ai point d'autre. Abus, reprend le saint docteur ; car un voleur public et un enchanteur pourroient tenir le même langage, quand on les presse de renoncer à leurs infâmes pratiques, puisque l'un et l'autre est en possession de ne subsister que par le larcin ou par les maléfices (2). »

(1) Traduit par le P. de La Rue, *Apologie de la dévotion, Carême*, tom. III, pag. 53.

(2) Traduit par Bourdaloue, *sur la restitution, Dominic.*, tom. IV, pag. 296.

Pag. 1464.

I. Cor. XII.  
17.

Lorsque tout agit dans le corps , s'il y a de la santé et de l'union entre tous les membres , tous sont dans la joie. Si quelqu'un de ces membres souffre quelque mal , les autres ne l'abandonnent point , ils compatissent. Quoique les pieds semblent éloignés des yeux ; que les yeux soient dans le lieu le plus haut , et les pieds dans le plus bas , l'œil pour cela abandonne-t-il le pied s'il marche sur une épine ? Tout le corps se met , au contraire , comme en cercle : on s'assied , on courbe son dos , on cherche cette épine qui s'est enfoncée dans le pied ; tous les membres contribuent , chacun selon son pouvoir. Il en est ainsi du corps de Jésus-Christ. Tous n'y peuvent pas ressusciter les morts. Cette vertu des miracles n'est pas ce qu'il faut y chercher. Qu'on se mette seulement en peine de n'être point un membre disproportionné , sans rapport avec le reste. Si l'oreille vouloit voir , elle n'apporterait que de la confusion. Elle ne peut une chose qu'elle n'a point reçue. On pourroit peut-être dire à ce chrétien : Si vous étiez juste , vous ressusciteriez les morts , comme saint Pierre. Répondez à cela : Les Apôtres , par la puissance de Jésus-Christ , semblent avoir fait de plus grands miracles que leur maître. *Je suis la vigne* , a dit

Joan. XIV. 12. Jésus-Christ , *vous en êtes les branches*. Qui peut croire néanmoins que les branches de la vigne aient plus de force que la racine ? Cependant les

*Ibid.* xv. 4.

Apôtres semblent avoir fait plus que le Fils de Dieu. Il a ressuscité les morts par la force de sa voix : saint Pierre en passant, les a ressuscités par la seule ombre de son corps. L'un semble plus grand que l'autre ; mais Jésus-Christ pouvoit, sans saint Pierre, faire ce miracle ; saint Pierre ne le pouvoit que par Jésus-Christ. Lors donc qu'un homme de bien qui avance dans la piété entend qu'on lui parle de la sorte ; lorsque des païens, des ignorants, prennent sujet de le décrier, parce qu'il ne fait pas de miracles ; qu'il réponde, en se tenant fermement attaché au reste du corps : O vous, qui me dites que je ne suis pas juste, parce que je ne fais pas de miracles, vous pourriez dire de l'oreille, qu'elle n'est point dans le corps, parce qu'elle ne voit pas. Que ne faites-vous des miracles comme saint Pierre, dites-vous ? Mais c'est pour moi que saint Pierre a fait ces miracles, puisque je suis dans le même corps où étoit saint Pierre qui les a faits. N'étant point divisé d'avec lui, je puis dans lui tout ce qu'il peut. Pour le reste que je ne puis pas, il compatit à ma faiblesse ; et moi, en voyant l'avantage qu'il a sur moi, j'en ai de la joie. Si donc chacun fait avec justice tout ce qu'il peut, s'il ne porte point envie à un autre qui peut plus que lui, il a part à la voix qui dit ici : Seigneur, *mon cœur ne fut point élevé* dans les sentiments d'une vaine gloire, de tous les écueils le plus redouta-

ble , parce qu'il est le plus contraire à l'humilité. Quoique l'Apôtre saint Paul , de persécuteur qu'il étoit , fût devenu un prédicateur si admirable ; quoique , dans les fonctions de son apostolat , il eût reçu une grâce plus abondante qu'aucun des autres , Dieu n'en voulut pas moins montrer en lui , que ce qu'il donne à l'homme vient de Dieu , et non pas de l'homme. Il imita les médecins , qui font voir la force de leur art et la puissance de leurs remèdes sur les malades les plus désespérés. Jésus-Christ , de même , ce médecin souverain des âmes , montra la puissance de son art dans ce malade désespéré qui avoit si violemment persécuté son Eglise. Il voulut en faire , non-seulement un chrétien , mais un Apôtre , et non un Apôtre du commun , mais un Apôtre qui , selon qu'il le dit lui-même , a travaillé plus que tous les autres. Jugez de là combien fut excellente la grâce qu'il avoit reçue. Aussi voyez l'avantage qu'ont maintenant dans l'Eglise les épîtres de saint Paul , au-dessus de toutes les autres épîtres des Apôtres. Les autres ont peu écrit , ils se bernoient à prêcher. Ce saint donc , favorisé de tant de grâces , que dit-il :

Act. IX. 1. I. Cor. XV. 10. II. Cor. XII. 7. *De peur que la grandeur de mes révélations ne m'élève (écoutez ceci , mes frères : ce que j'ai à vous dire a de quoi faire trembler) , de peur que la grandeur de mes révélations ne m'élève , Dieu a permis que je sentisse , dans ma chair un aiguillon , qui est l'ange et le ministre de Satan , pour me donner*

*des soufflets.* Qu'entendons-nous par là, mes frères? De peur que saint Paul ne s'élevât comme un jeune homme, on lui donne des soufflets comme à un enfant. Qui les lui donnoit? L'ange et le ministre de Satan. Que ressentoit cet Apôtre? On dit qu'il sentoit dans son corps de très violentes douleurs. Ce fut ainsi que le saint homme Job fut éprouvé; Dieu donnoit ce pouvoir à l'esprit impur, pour éprouver cette âme si pure. Le Démon ne sait pas à combien d'excellents usages Dieu se sert de lui, lors même qu'il s'emporte d'une plus grande colère (1). Ce fut par le transport d'une semblable colère, qu'il entra dans le cœur de Judas : ce fut par la même colère qu'il fit livrer Jésus-Christ, qu'il le fit crucifier; et cependant Jésus-Christ crucifié rachette le monde. La colère du Démon n'a fait que lui nuire à lui-même, et nous est devenue avantageuse. Ses fureurs lui ont fait perdre à lui les âmes dont il étoit maître; elles nous ont valu à nous le bonheur d'être rachetés par le sang de Jésus-Christ, que sa rage lui a fait répandre. S'il eût su la perte qu'il alloit faire, il n'auroit pas versé sur la terre le prix dont a été racheté le monde (2). Ce remède paroissant pénible au malade, il pria le médecin de l'en délivrer. Dieu lui répond : *Ma grâce vous suffit; car ma puissance*

*Ibid.*(1) Imité par Saurin, *Serm.*, t. vii, p. 76; Beaureg., *Analyse*, p. 259.(2) Voyez Bourdaloue, citant ce passage de saint Augustin, *Mystère de la Passion, Mystères*, tom. 1, pag. 206—207.

*se montre surtout dans l'infirmité.* Je connois la force du remède que je vous ai appliqué. Je sais ce qui vous fait mal. Je sais d'où vient votre maladie. Je sais ce qui vous guérira.... Notre perfection ici-bas, c'est l'humilité.

Pag. 1475.

Tout ce qu'on appelle plaisirs, biens, honneurs du monde, songes de personnes qui dorment. Celui qui, en dormant, croiroit avoir un grand trésor, seroit riche pendant que son sommeil dureroit; mais à son réveil, il se trouveroit les mains vides. Image de tous ces faux biens dont les hommes se réjouissent. Leur joie ne dure que le temps de leur sommeil. Ils se réveilleront lorsqu'ils ne le voudront pas, s'ils ne veillent pas maintenant qu'il leur seroit si profitable de le faire.

Pag. 1481.

Quelquefois il se rencontre des pauvres orgueilleux et des riches humbles. Les exemples en sont journaliers. Tel homme possède de grands biens, une maison opulente; il emploie ces richesses en bonnes œuvres, instruit qu'il est du peu de confiance qu'il doit mettre dans ces biens périssables. Tel autre, obligé de mendier son pain, en présence du riche qui l'opprime, humble, souple, rampant; ailleurs il change de ton, il se relève, il parle avec hauteur, et fait bien voir ce qu'il seroit, s'il étoit riche.

Pag. 1491

Tout ce que Dieu a fait, non-seulement est bon, mais souverainement bon. Le ciel, la terre, tout

ce qu'ils contiennent est bon, parfaitement bon. Si toutes les choses que Dieu a faites sont bonnes, combien doit être bon le Dieu qui les a faites ! Cependant, quoique toutes ces créatures soient bonnes, et que le Créateur soit, sans nulle comparaison, meilleur, on ne trouve rien de mieux qu'on puisse dire de lui, sinon que le *Seigneur est bon*, Matth. XIX. pourvu que l'on comprenne qu'il est bon d'une bonté qui lui est propre. Il est bon par sa propre essence, n'empruntant sa bonté de rien de ce qui est hors de lui ; bon par lui-même, et non en demeurant attaché à quelque autre bien. Moi, pour être bon, j'ai besoin d'être attaché à Dieu ; Dieu n'a pas eu besoin d'aucune autre chose qui le rendît bon. Je ne saurois louer sans lui la bonté de ses créatures, mais je vois que sans elles, Dieu est infiniment bon, infiniment parfait, que sa nature est immuable, qu'il n'a recours à aucun bien pour devenir meilleur, et qu'il ne craint aucun mal qui l'empêche d'être moins bon. Je vois dans les créatures de Dieu qu'elles sont bonnes ; mais je joins en même temps leurs noms. Je dis : le ciel est bon, l'Ange est bon, l'homme est bon ; en parlant de Dieu, je dis, d'un seul mot qu'il est le souverain bien.

Seigneur, mon Dieu ! vous avez dit vous-même Pag. 1496. que votre nom étoit : *Je suis celui qui suis*. D'où Exod. III. 14. vient, qu'après cela, vous vous appelez d'un autre nom, quand vous dites : *Je suis le Dieu d'Abraham*,

*d'Isaac et de Jacob?* Ne semble-t-il pas, mes frères, que sa raison suprême répond à l'homme qui l'interroge : Quand j'ai dit, *je suis celui qui suis*, j'ai dit vrai ; mais vous ne le comprenez pas. Lorsqu'ailleurs j'ai dit : *Je suis le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob*, je n'ai pas moins dit vrai, mais cette vérité là, vous pouvez la comprendre. Par la première parole, j'ai déclaré le nom qui m'est propre et digne de moi ; par la seconde, je m'accommode à vous. Si vous perdez pied en sondant ce que je suis par moi-même, comprenez au moins ce que je suis à votre égard.

Pag. 1497.

Dieu a béni un certain arbre, il a béni un olivier, comme dit saint Paul ; il a béni les saints patriarches dont est sorti le peuple de Dieu. Cet olivier a été taillé, mais il n'a point été arraché par sa racine. Ses branches orgueilleuses ont été retranchées, ont été rompues, c'est-à-dire, ceux d'entre le peuple juif qui étoient impies et blasphémateurs. Il est resté néanmoins de bonnes branches. On en a enté depuis, par la miséricorde de Dieu, l'olivier sauvage, c'est-à-dire le peuple des gentils. Et c'est à ce peuple que l'Apôtre s'adresse : *Pour vous*, dit-il, *n'étant qu'un olivier sauvage, vous avez été enté sur l'olivier franc, et vous avez eu part à sa sève ; ne vous élevez point d'orgueil contre les branches qui ont été retranchées. Que si vous vous glorifiez, souvenez-vous que ce n'est pas vous qui portez la racine, mais que c'est la racine qui vous*

Rom. XI. 17.  
18.

*porte.* C'est là cet arbre unique qui appartient à Abraham, à Isaac et à Jacob. Je dis plus encore, que l'olivier sauvage qui a été enté appartient plus à ces saints patriarches que les branches qui ont été rompues; car ces branches, étant rompues, ne tiennent plus à l'arbre; l'olivier sauvage, au contraire, qui n'en étoit pas, en fait maintenant partie. Les unes ont mérité, par leur orgueil, d'être retranchées; l'autre, par son humilité, a mérité d'être entée; les unes ont été séparées de la racine; l'autre s'y est tenu attaché.

Les fleuves de Babylone sont toutes les choses Pag. 1514.  
que l'on aime dans le monde et qui passent. Tel homme, par exemple, se livre à la culture des terres; il y porte toute son application, dans l'espoir de s'enrichir. Où cela le mènera-t-il? Ce n'est point là un fondement de Jérusalem. Fleuve de Babylone. Cet autre va disant : La belle profession que celle des armes! On se fait craindre; tout le monde tremble devant vous. Insensé! vous courez vous perdre dans les eaux d'un autre fleuve de Babylone, plus bruyant, plus rapide encore que le premier. Si je me faisais avocat! dit un autre. L'éloquence dispose à son gré de la vie et de la mort, de la liberté et de la fortune des citoyens. Vous ne savez pas davantage à quoi vous vous engagez : tout cela autant de fleuves de Babylone. Voyez donc que cette eau

passé et s'écoule; craignez aussi que son courant ne vous entraîne (1).

Pag. 1516. « Autres sont les biens que Dieu abandonne pour la consolation des captifs, autres ceux qu'il a réservés pour faire la félicité de ses enfants (2). »

Pag. 1518. *Ceux qui nous avoient amenés captifs, nous disoient : Chantez-nous quelque'un de ces cantiques que vous chantiez en Sion.* (CXXXVI. 3.) Ainsi nous parlent ces profanes habitants de Babylone : Rendez-nous, disent-ils, raison de votre croyance; apprenez-nous pourquoi Jésus-Christ est venu au monde, et quel bien il a fait au genre humain. En est-on plus heureux? au contraire, tout n'a-t-il pas empiré dans le monde? S'il ne condamnoit pas les théâtres et les joies dissolues du siècle, si les professions les plus infâmes trouvoient grâce à ses yeux, si l'on n'avoit pas à redouter les fléaux dont il châtie nos iniquités, et que l'on pût se livrer sans crime et sans remords aux plus coupables désordres, on diroit alors que les temps sont heureux, et l'on remercieiroit Jésus-Christ d'avoir apporté le bonheur sur la terre; mais parce qu'il nous punit, parce qu'il mêle à nos fausses jouissances l'amer-

(1) Bossuet, *Serm.*, tom. iv, pag. 43.

(2) Traduit par le même, *Serm.*, tom. 1, pag. 113, et tom. v, pag. 27. *Hæc omnia sunt miserorum solatia, non præmia beatorum.* L'abbé Clément développe ce mot avec chaleur, *Carême*, tom. 1, pag. 387 et suiv. Appliqué par Nicolle, *Essais*, tom. iv, pag. 233; *Trésor du chrétien*, tom. 1, pag. 135.

tume des salutaires corrections pour diriger nos vues vers les biens éternels, on s'en plaint, on l'accuse de n'avoir apporté sur la terre que des sujets d'affliction. Vous avez beau exposer les bienfaits sans nombre de son avènement, on ne vous entend pas; les prodiges de charité, de désintéressement, qui tous les jours s'exécutent sous nos yeux : folie que tout cela, vous répondent-ils. Se faire pauvre soi-même pour enrichir les pauvres ! quelle extravagance ! Que répondre à de semblables adversaires ? Peuvent-ils goûter les biens de Jésus-Christ ? Un faux bonheur, qui est l'ennemi déclaré de Jésus-Christ, remplit leur cœur tout entier et ne laisse plus accès à d'autres sentiments. Voilà les gens du monde : leur servitude leur semble de la liberté.

« Les mondains ne croient pas s'exercer, s'ils ne Pag. 1518.  
s'agitent, ni se mouvoir, s'ils ne font du bruit. Celui-là qui se plaint qu'il travaille trop, s'il étoit délivré de cet embarras, ne pourroit souffrir son repos. Maintenant les journées lui semblent trop courtes, et alors son loisir lui seroit à charge. Il aime sa servitude, et ce qui lui pèse lui plaît, et ce mouvement continuel ne laisse pas de le satisfaire par l'image d'une liberté errante. Comme un arbre (dit saint Augustin) que le vent semble caresser en se jouant avec ses feuilles et avec ses branches, bien que ce vent ne le flatte qu'en l'agitant, et le jette

tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, vous diriez toutefois que l'arbre s'égaie par la liberté de ses mouvements : ainsi (ajoute ce grand évêque), encore que les hommes du monde n'aient pas de liberté véritable, étant presque toujours contraints de céder aux divers emplois qui les poussent comme un vent, toutefois ils s'imaginent jouir d'un certain air de liberté et de paix, en promenant de çà de là leurs désirs vagues et incertains (1). »

Pag. 1525.

*Heureux qui prendra tes enfants et les brisera contre la pierre. (Ibid. 9.)* Ce que le prophète entend ici par les enfants de Babylone, ce sont les désirs déréglés, quand ils sont encore pris à leur naissance. L'ennemi est-il fort? est-il puissant? qu'on le tue contre la pierre, qui est Jésus-Christ. Est-il encore foible, encore tendre? qu'on le brûle contre la pierre. Faites mourir les uns et les autres contre la pierre; que partout la pierre soit victorieuse, que partout la pierre triomphe.

I. Cor. x. 14.

*Où irai-je pour me cacher à votre esprit? (cxxxviii. 7.)* « Où fuir pour éviter la présence du Seigneur? En quelque endroit que nous fuyions, il y est avant nous, et malgré nous. Quand même il n'y seroit pas, nous l'y portons avec nous. Il est en nous, nous ne pouvons le fuir, pas plus que

(1) Traduit par Bossuet, *Serm.*, tom. iv, pag. 61, 62, cité par M. le cardinal Maury, *Essai sur l'éloquence de la chaire*, tom. 11, pag. 227.

nous fuir nous-mêmes : et comment nous fuirons-nous : *Te ipsum quo fugies? Quocumque fugeris ibi est.* Le seul moyen de le fuir, c'est de fuir à lui, de sa colère à sa clémence, de Dieu irrité à Dieu appaisé : *Vis fugere ab ipso? fuge ad ipsum : à Deo irato ad Deum placatum* (1). »

*J'ai dit: Les ténèbres me cachèront-elles? (Ib. II.)* Pag. 1542.  
 « Ce n'est pas vous, ô mon Dieu (dit saint Augustin), qui épaissez vos ténèbres. C'est vous, au contraire, qui, malgré nous, faites sortir des rayons et des éclairs du fond de l'obscurité, par les reproches secrets, les craintes subites et imprévues qui nous réveillent quelquefois sur le péril de notre état. A ces lumières de salut, nous opposons nos vains prétextes, nos faux principes. Nous ajoutons aux ténèbres de nos péchés, les ténèbres de nos ridicules raisonnements, de notre ignorance, de notre mauvaise foi, de notre négligence à les connoître, à les examiner, à les confesser. Et comment sortirons-nous de ces ténèbres redoublées du péché et de la mauvaise foi, nous qui trouvons tant de peine à sortir des simples ténèbres du péché (2)? »

Ces hommes qui vous caressent, ces plaisirs qui vous flattent, vous ne vous en défiez pas. « Voyez Pag. 1553.

(1) Traduit par La Rue, *souffrances des pécheurs*, Carême, tom. II, pag. 60. Cité par Bourdaloue, *sur le jugement de Dieu*, Carême, tom. I, pag. 235.

(2) Traduit par La Rue, *Mauvaises confessions*, t. IV, p. 287.

les buissons hérissés d'épines , qui font horreur à la vue , la racine en est douce , et ne pique pas ; mais c'est elle qui pousse ces pointes perçantes qui piquent , qui déchirent les mains et qui les ensanglantent si violemment. Ainsi l'amour des plaisirs (1). »

Pag. 1566.

*Ne permettez point que mon cœur se porte à rien dire d'injuste , pour chercher des excuses dans le péché ; que je ne me joigne point aux hommes qui commettent l'iniquité , et que j'aie aucune part avec leurs élus.* (CXL. 4.) « Parce que l'expérience avoit appris à notre saint roi , que la plupart des hommes donnent dans ce piège ( de chercher des excuses dans le péché ) , et que le monde est plein de ces faux élus ( car c'est ainsi qu'il les appelle ) , qui , en traitant même avec Dieu , ont toujours raison , ou prétendent toujours l'avoir : David protestoit à Dieu qu'il ne vouloit point de communication ni de société avec eux. Mais qui sont ces élus du siècle , demande saint Augustin (2). Ce sont , répond ce Père , certains esprits prévenus , aussi-bien que le pharisien , d'un orgueil secret , qui , ne se connoissant pas , jugent toujours favorablement d'eux-mêmes , et se tiennent sûrs de leur probité , qui ne se défient ni de leurs er-

LUC. XVIII.

11.

(1) Traduit par Bossuet , *Serm.*, tom. v , pag. 66.

(2) Le saint évêque attaque en cet endroit les Manichéens , qui donnoient le nom d'*élus* à certains de leurs adeptes.

reurs , ni de leurs foiblesses ; qui de leurs vices se font des vertus ; qui , séduits par leurs passions , prennent la vengeance pour un acte de justice , la médisance pour zèle de la vérité , l'ambition pour attachement à leur devoir ; qui s'avouent bien , en général , pour les plus grands pécheurs du monde , mais ne conviennent jamais , en particulier , d'avoir manqué ; en un mot , qui se justifient sans cesse devant Dieu , et se croient irrépréhensibles devant les hommes ; car c'est l'idée que nous en donne saint Augustin : par où il nous fait entendre que de tout temps il y a eu des hommes de ce caractère. Élus du siècle , qui , cherchant à autoriser leurs désordres , dès là n'ont nulle disposition à s'en repentir , beaucoup moins à y renoncer. L'un , ajoutoit le même docteur , impute aux astres le dérèglement de sa vie , comme si la constellation de Mars étoit la cause de ses violences , ou celle de Vénus de ses débauches. L'autre , imbu des erreurs des Manichéens , soutient que ce n'est pas lui qui pèche , mais la nation des ténèbres qui pèche en lui. Tel étoit alors le langage des hérétiques , qui , comme remarque saint Augustin , n'alloit qu'à fomenter la présomption et l'impénitence de l'homme , et à rendre Dieu même auteur du péché ; et tel est encore aujourd'hui , quoique sous d'autres expressions et sous des termes plus simples , le langage des mondains ; j'entends de ces mondains si indulgens pour eux-

mêmes , et si lâches dans la pratique et l'usage de la pénitence (1). »

Pag. 1574.

Que les orgueilleux fassent encore retentir leurs écoles de leurs pompeuses maximes : *Ces juges des peuples ont été absorbés contre la pierre (ibid. 6)* ; ils ont l'air d'être grands , sublimes dans leur langage : que sont-ils , rapprochés de Jésus-Christ ? Comparez ces philosophes à Jésus-Christ : Vous avez , leur dirons-nous , gravé vos écrits dans le cœur des superbes ; Jésus-Christ a gravé sa croix dans le cœur des rois. Il est mort , et il est ressuscité ; vous êtes morts , et je n'examine pas ici en quel état vous ressusciterez. Que si parmi eux il s'en rencontre qui aient dit les mêmes choses qu'a dites Jésus-Christ , nous pouvons nous en réjouir ; mais pour cela nous ne le suivons pas comme notre maître. — Ce philosophe , m'objectez-vous , a vécu avant Jésus-Christ. — Si quelqu'un dit la vérité , peut-il avoir été avant la vérité même ? O homme ! en considérant Jésus-Christ , ne vous arrêtez pas à voir quand il est venu ; considérez plutôt quand il vous a fait. Un malade aussi pourroit dire : Je suis tombé malade avant que le médecin ne fût venu à moi. Il est venu ensuite , il est vrai ; mais il est venu parce que vous étiez tombé auparavant.

(1) Bourdaloue , *sévérité de la pénitence* , *Avent* , pag. 167 et suiv. ; Bossuet , *Serm.* , tom. vi , pag. 238.

« Ne soyez pas (dit saint Augustin) de ces montagnes que le ciel foudroie, sur lesquelles les pluies ne s'arrêtent pas; mais de ces humbles vallées qui ramassent les eaux célestes et en deviennent fécondes (1). » Pag. 1607.

Je veux que dans les ouvrages on loue celui qui en est l'auteur; je n'aime point les ingrats panégyristes. Vous louez ce que Dieu a fait; et vous ne dites rien de celui qui a fait tout. Si Dieu n'étoit aussi grand qu'il est, trouveriez-vous rien à louer? Que louez-vous dans les créatures visibles, sinon leur beauté, leur utilité, leur force, leur pouvoir? Si la beauté vous plaît, quoi de plus beau que celui qui les a faites? Si c'est leur utilité, quoi de plus utile que celui qui a tout fait? Si c'est leur vertu et leur puissance, quoi de plus puissant que celui qui a tout créé, et qui n'abandonne pas ce qu'il a fait une fois, mais qui le gouverne et qui le règle (2)? Pag. 1614.

*Dieu a fait l'homme droit*, dit l'Écclésiaste. « Et voici en quoi le docte saint Augustin reconnoît cette rectitude. La rectitude et la juste règle et l'ordre sont inséparables. Or, chaque chose est bien ordonnée quand elle est soumise aux causes supérieures qui doivent dominer sur elle par leur na- Pag. 1627.  
Eccle. vii.  
30.

(1) Traduit par Bossuet, *Serm. pour une profession*, t. vii, p. 135, édit. Le Bel (Versailles).

(2) Bourdaloue, *Mystères*, tom. 1, pag. 307.

turelle condition ; c'est en cela que l'ordre consiste , quand chacun se range aux volontés de ceux à qui il doit être soumis. Dieu donc, dit saint Augustin , a donné ce précepte à l'homme : de régir ses inférieurs , et d'être lui-même régi par la puissance suprême (1). »

Pag. 1629. *Miséricorde du Seigneur.* « Si on ne l'abandonne, il n'abandonne jamais (2). »

Pag. 1630. *Leur âme sortira de leur corps, qui retournera dans la poussière (CXLIV. 4.)* Ce superbe parle : sait-il combien de temps il pourra parler encore ? Il menace , et il ignore combien de temps il lui reste encore à vivre. Son âme sortira tout d'un coup , et il rentrera dans sa poussière. Mais sera-ce quand il le voudra ? elle sortira lors même qu'il ne le voudra pas : il retournera dans sa poussière , sans savoir qu'il y retourne. Qu'est devenu cet orgueil ? qu'est devenue cette fierté , cette gloire ?

Pag. 1653. « Chacun chante ce qu'il aime : les bienheureux chantent les louanges de Dieu ; ils l'aiment , parce qu'ils le voient , et ils le louent , parce qu'ils l'aiment... L'amour affamé chante maintenant , et alors ce sera l'amour rassasié qui chantera. Il y a l'amour

(1) Traduit par Bossuet , *Serm.* , tom. III , pag. 411.

(2) Traduit par le même , *Serm.* , tom. III , pag. 181. *Non deserit nisi deseratur.* Ailleurs : *Quis eum invocavit , nisi quem ipse provocavit ?* Qui jamais invoque le Seigneur , sans que le Seigneur lui-même ne l'ait prévenu ? ( Ps. CXLV , pag. 1266. )

qui jouit, il y a l'amour qui désire ; et l'un et l'autre a son chant , parce que l'un et l'autre a sa joie. La joie des bienheureux , c'est leur jouissance : l'espérance est la joie de ceux qui voyagent ; mais il faut chanter le nouveau cantique parmi nos désirs , pour le chanter dans sa plénitude. Celui-là ne se réjouira point comme citoyen dans la plénitude de sa joie , qui ne gémera point comme voyageur dans la ferveur de ses désirs (1), »

*Qui a établi la paix dans vos frontières.* (CXLVII. Pag. 166o. 14.) « O mes frères ! de quelle joie vous vois-je tous saisis ! Quel plaisir pour moi de voir l'amour de la paix éclater du fond de vos cœurs ! Je n'en ai encore rien dit ; je ne vous ai rien expliqué ; je n'ai que prononcé les mots du verset ; et vous vous êtes récriés. Quel cri est sorti de vos cœurs ? Le cri de l'amour de la paix. Où est-elle cette paix ? Vous ne la voyez point , mais vous l'aimez. Criez-vous , si vous ne l'aimiez pas ? Mais comment l'aimez-vous , si vous ne la voyez pas ? Elle est invisible cette paix dont je veux parler , et c'est de ces choses invisibles que Dieu fait par la foi des spectacles à nos cœurs. De quelles beautés la pensée de cette paix a-t-elle frappé vos cœurs ! Que vous en dirai-je maintenant ? par où entame-

(1) Traduit par Bossuet , réunissant à ce texte d'autres passages du même saint docteur, *Serm.*, tom. VIII , pag. 132 ; Segaud, *Pensée du ciel*, *Carême*, tom. 1, pag. 398 ; Neuville, *Bonheur du ciel*, *Carême*, tom 1, pag. 138.

rai-je ses louanges? Vous avez prévenu par ce transport d'affection tout ce que j'en voulois dire : je ne puis plus reprendre mon discours ; je ne puis l'achever , je me sens trop foible. Il faut , pour bien célébrer les louanges de la paix , être tout transporté dans la patrie de la paix. Nous ne la pourrons pleinement louer que quand nous la posséderons tout entière. Et comment alors la louerons-nous , si cette foible idée que nous en avons ici-bas nous la rend déjà si aimable? O mes enfants bien-aimés , enfants du royaume de Dieu , citoyens de Jérusalem! c'est là qu'est la vision de paix. Si son nom seul vous paroît si digne de votre amour , cherchez-la donc elle-même, désirez-la, mettez-la, répandez-la dans vos affaires, dans vos maisons : aimez-la dans vos enfants, dans vos serviteurs, dans vos amis, et même dans vos ennemis (1). »

Pag. 1681.

« Ne vois-tu pas que, pendant l'hiver, l'arbre mort et l'arbre vivant paroissent égaux : ils sont tous deux sans fruits et sans feuilles. Quand est-ce qu'on les pourra discerner? Ce sera lorsque le printemps viendra renouveler la nature , et que cette verdure agréable fera paroître dans toutes les branches la vie que cette racine tenoit renfermée (2). »

(1) Traduit par La Rue, *Préface de son Avent*. La Rue ajoute : « On m'avouera que tous nos discours sont de glace en comparaison du feu, de l'énergie et de l'onction qui règne dans ce seul trait. On en trouve cent pareils dans ses ouvrages. »

(2) Traduit par Bossuet, *Serm.*, tom. VIII, pag. 294.

Si vous demandez où est Dieu ? saint Jean vous répond : *Dieu est charité*. Bénissons son saint nom. Réjouissons-nous en Dieu , si nous nous réjouissons dans la charité. Qui possède la charité , n'a pas de longs voyages à faire pour voir Dieu ; qu'il entre seulement dans sa conscience , et il y verra Dieu. Si la charité n'y réside pas , ni Dieu non plus ; car là où est la charité , Dieu habite. Vous voudriez voir Dieu assis sur son trône ? Possédez la charité , et vous verrez Dieu dans votre cœur , comme sur son trône.

## SEPTIÈME CONFÉRENCE.

Cinquième classe des ouvrages de saint Augustin (\*).

1. *Traité des hérésies.*

Un diacre de l'Eglise de Carthage , pénétré de la plus tendre vénération pour le saint évêque d'Hyppone , ne cessoit de le presser de rédiger un catalogue des hérésies qui s'étoient élevées jusque là. Saint Augustin finit par se rendre , et composa ce traité qu'il se proposoit de distribuer en plusieurs livres. Il commence à l'hérésie de Simon , et finit à celle des Pélagiens. Saint Augustin n'a pu en composer que la première partie : la mort interrompit son travail , depuis achevé par un autre évêque d'Afrique , Primasius. Saint Augustin ne comptoit que quatre-vingt-huit hérésies , depuis Jésus-Christ jusqu'à son temps. Ce qu'il

T. VIII, p. 1  
et suiv.

(\*) Voyez la table du volume précédent.

en dit est tiré en grande partie des écrits de saint Philastre et de saint Epiphane, dont il rectifie quelques erreurs., et fait aussi usage de l'Histoire d'Ensèbe, d'après la traduction que Ruffin en avoit publiée. Il raconte plus qu'il ne discute, expose les hérésies sans les juger, et se contente de les combattre par le simple énoncé du dogme contraire à chacune d'elles. Il ne se flatte même pas d'en produire un catalogue exact, parce qu'il en est de si obscures; qu'elles avoient échappé même aux plus curieux. L'ouvrage du saint docteur a été depuis abondamment suppléé par le Traité d'Alphonse de Castro, dont Hermant (curé de Maltot) a donné un bon abrégé (en 3 vol. in-12). On peut se guider également dans cette étude par les traités du dominicain Bernard de Luxembourg, par le septième livre de l'ouvrage de Nic. Sanders, *Devisibili monarchia Ecclesie*, de Gabr. Prateolus, de Florimond de Remond, et le *Dictionnaire des hérésies* de Pluquet.

## II. *Contre les Juifs.*

T. VIII, p. 29  
et suiv.

Un cœur aussi vivement épris du divin amour, que l'étoit celui de saint Augustin, ne pouvoit que s'abandonner sans beaucoup d'efforts aux sentiments divers qu'inspire à tout chrétien le souvenir du crime dont ce peuple s'est souillé. Nous avons recueilli déjà plusieurs passages où il déplore leur orgueil et leur ingratitude, leur châtement et leurs calamités. « La chute, la réprobation d'Israël est venue, dit saint Augustin, de ce qu'Israël n'a point voulu adorer dans Jésus-Christ ce qu'il avoit toujours méprisé dans les hommes : *Spernentes per superbiam suam humilitatem Dei* (1). En crucifiant leur Sauveur, ils en ont fait leur

(1) Tract. iv in Joann., tom. III, pag. 313; traduit par le P. Ch.

jugé (1). Ailleurs, il leur dénonce une vengeance implacable, qui les poursuivra, comme autant de Caïns, sur toute la surface du globe (2) : oracle qui se justifie journellement sous les yeux de tous les peuples du monde. Ici le saint docteur combat méthodiquement l'incrédulité du peuple juif par les témoignages de l'ancien Testament qui prédisoient la venue du Messie, dont ils assignoient tous les caractères à Jésus-Christ, Homme-Dieu : Homme, par les souffrances de sa passion ; Dieu, par l'éclat de ses miracles et la gloire de ses triomphes. Il rappelle les prophéties qui ont annoncé si manifestement la réprobation du peuple déicide et la vocation des gentils, ce qui lui donne occasion de développer à ce sujet la doctrine de saint Paul. Or, l'un et l'autre avoient été annoncés par les prophètes. Ils ont prédit de la manière la plus circonstanciée la venue de Jésus-Christ, les souffrances de sa passion, la future abolition de la loi et du sacrifice lévitique, l'éta-

de Neuville, *Noël, Avent*, pag. 411; à quoi le prédicateur ajoute : « Nous, par un aveuglement plus déplorable, cet état, dont nous ne rougissons pas pour notre Dieu, nous en rougissons pour nous ; et dans le peuple, qui se dit le peuple de Jésus-Christ, il n'est point de disgrâce pleurée par autant de larmes, que le malheur de ressembler au Dieu que l'on adore. »

(1) *Crucifixerunt salvatorem suum, et fecerunt damnatorem suum.* « C'étoit, dit Bourdaloue, le Sauveur des Juifs aussi-bien que le nôtre ; mais de ce Sauveur, dit saint Augustin, les Juifs ont fait leur juge. » (*Passion, Mystères*, tom. 1, pag. 154.) Un autre prédicateur développe ainsi ce mot : « Voilà, dit saint Augustin, ce qui change au calvaire les richesses de la miséricorde en trésors de colère ; colère de destruction, colère de vengeance, colère enfin de délaissement et d'abandon : *Crucifixerunt*, etc. » (Segaud, même sujet, *Carême*, t. III, p. 462.)

(2) Sur les psaumes LVIII et LXXVII.

blissement d'une loi et d'un sacrifice nouveau. Textes d'Isaïe et de Malachie. Les Juifs nous objectent : Comment les chrétiens peuvent-ils se prévaloir de l'autorité des livres de l'ancien Testament, dont ils n'observent point les lois qui y sont prescrites? C'est que ces mêmes lois ont été abrogées, ainsi qu'il avoit été prédit, pour le temps où paroîtroit le nouveau législateur à qui nous croyons. Nous accomplissons les promesses, parce que nous n'avons plus besoin des figures qui ont fait place à la réalité. Si nous n'offrons plus de sacrifices à Dieu à la manière des Juifs, c'est que nous possédons un sacrifice bien plus excellent, celui qui fut prophétisé par Malachie, comme devant être célébré par toute la terre.

Nous ne parlons pas d'une sorte de plaidoyer qui se rencontre parmi les œuvres du saint docteur, sous le titre : *Dispute entre l'Eglise et la Synagogue*, évidemment supposé.

Le saint évêque mêle ici à ses discussions des mouvements pathétiques, dont la chaire moderne s'est enrichie.

« Apprenez aujourd'hui, dit le grand Augustin, s'adressant aux mauvais chrétiens, que le Démon s'élèvera contre vous au jour du jugement pour vous reprocher lui-même votre ingratitude envers Jésus-Christ. Jugez, ô Juge équitable, dira-t-il, jugez et prononcez que celui qui n'a pas voulu être à vous est à moi. S'il est à moi, il doit être damné avec moi. Pourquoi s'est-il couvert des vices qui n'appartiennent, après y avoir renoncé par le baptême? Que fait en lui l'impudicité, l'intempérance, l'avarice, la colère, l'orgueil, la vengeance, et tout ce qui est de mon domaine? Il s'est amassé un trésor de supplices pour le jour de votre colère. C'est ce qu'il a fait depuis qu'après avoir solennellement renoncé à mes œuvres et à mes pompes, il les a encore recherchés, et s'y est attaché. Donc il est à

moi. J'en appelle à votre justice, ô Juge très équitable, jugez si celui que vous aviez daigné racheter à un si grand prix, et qui depuis s'est engagé à moi, ne m'appartient pas. A ces paroles, que répondra le chrétien pour sa défense? Quel moyen produira-t-il pour échapper à l'arrêt de la souveraine justice qui l'adjugera à ce cruel ennemi? Craignez donc, mes chers frères, continue ce père, de contribuer à la domination du Démon. Plus vous le ferez régner en ce monde, plus il vous tourmentera dans l'autre. Au contraire, si vous faites régner Jésus-Christ sur la terre, il vous fera régner éternellement avec lui dans le ciel (1). »

### III. *Ecrits contre les Ariens.*

On sait que l'Arianisme attaquoit à la fois la consubstantialité du Verbe, et la divinité du Saint-Esprit (2). Quoique l'hérésie arienne comptât alors en Afrique peu de sectateurs; elle n'étoit cependant pas à dédaigner. Le grand nombre d'étrangers qui abordoient, soit à Carthage, soit à Hyppone, pouvoit lui ménager l'occasion d'en troubler la paix; et, en effet, saint Augustin avoit eu connoissance d'un discours qui s'y étoit introduit, où les principes de la secte étoient dévoilés sans beaucoup de réserve. Le saint docteur crut devoir y répondre.

#### I. *Réfutation du discours en faveur de l'Arianisme.*

(Analyse.)

Saint Augustin demande à ses adversaires, d'abord, si le Fils de Dieu a été fait de rien; et comme ils n'osoient ré-

T. VIII, p. 625  
et suiv.

(1) Bretteville, *Essais de Sermons*, tom. II, pag. 7, 8.

(2) Sur ce qui regarde cette secte turbulente, on peut consulter les articles *Saint Athanase* et *Saint Grégoire de Nazianze*, aux vol. V, pag. 172 et suiv.; et VI, pag. 334, de cette *Bibliothèque choisie*.

pondre affirmativement, il en infère qu'il est donc Dieu de Dieu, et que, par conséquent, le Père et le Fils sont de même nature. En effet, n'étant pas possible qu'un homme engendrât des enfants d'une autre nature que de la sienne, Dieu n'a pu engendrer un Fils d'une nature différente.

On objecte que le Fils n'est point venu en ce monde de lui-même, mais envoyé par le Père.

Cette mission, répond saint Augustin, emporte-t-elle donc une différence de nature? Et s'il est permis à un homme d'envoyer son Fils, quoique de la même nature, pourquoi ne le sera-t-il pas à Dieu?

Hebr. vii. 7. L'Apôtre, dans son Epître aux Hébreux, applique à  
Ps. viii. 6. Jésus-Christ ces paroles du psalmiste : *Vous, l'avez rendu pour un peu de temps inférieur aux Anges.*

Saint Augustin répond que ces paroles doivent s'entendre de Jésus-Christ selon sa nature humaine, de même que  
Joan. xiv. 28. celles-ci de saint Jean : *Mon père est plus grand que moi.* Il explique dans le même sens ce que dit Jésus-Christ dans  
Ibid. vi. 38. le même Evangile : *Je suis descendu du ciel, non pour faire ma volonté, mais la volonté de celui qui m'a envoyé ;* et toutes les autres paroles de l'Ecriture, qui marquent en Jésus-Christ quelque soumission ou quelque infériorité de nature ; disant qu'à cause de l'unité de personnes en deux natures, on dit que le Fils de l'homme est descendu du ciel, et que le Fils de Dieu a été crucifié et enseveli.

Il prouve contre eux, et surtout contre les Apollinaristes, que le Verbe, en prenant un corps, a pris aussi une âme humaine ; et rapporte à ce sujet un grand nombre de passages, qui démontrent que la Divinité ne tenoit pas dans Jésus-Christ la place de l'âme humaine, comme le disoient ces hérétiques.

Autre objection des Ariens : Le Père ne dit-il pas à son

Fils : *Asseyez-vous à ma droite ?* Saint Augustin répond , Ps. cx. 1. que si l'on n'entend pas ce passage d'une manière spirituelle , il s'ensuivra que le Père sera à la gauche du Fils. Il veut donc qu'on l'explique de la félicité éternelle et ineffable dont le Fils de l'homme jouit depuis qu'il est devenu immortel dans la chair.

Il est dit de Jésus-Christ, dans saint Jean : *Je juge selon ce que j'entends.* D'où l'on inféroit que Jésus-Christ n'est qu'en second rang. Joan. v. 30.

Saint Augustin répond , que c'est la même chose au Fils de Dieu d'entendre et de voir , que d'être ; et que , comme il reçoit l'être de son Père , c'est aussi de lui qu'il tient le pouvoir de juger ; mais que l'on ne peut inférer de là une différence de nature entre le Père et le Fils ; comme il n'y a aucune différence entre les œuvres de l'un et de l'autre , selon que Jésus-Christ le déclare au même endroit : *Tout ce que le Père fait, le Fils aussi le fait comme lui.* Ibid. 19. Il ajoute que l'on peut encore expliquer ces paroles : *Je juge selon ce que j'entends,* de Jésus-Christ comme Fils de l'homme, de même que les suivantes : *Mon jugement est juste , parce que je ne cherche pas ma volonté propre, mais la volonté de mon Père, qui m'a envoyé.* Ibid. 30. Il soutient , au contraire, que l'on doit entendre de Jésus-Christ , selon sa nature divine , ce qui est dit dans saint Jean : *Nous avons pour avocat , auprès du Père , Jésus-Christ , qui est juste ;* et ce que le Sauveur dit du saint Apôtre : *Je prierai mon Père , et il vous donnera un autre consolateur ;* car c'est comme Dieu qu'il envoie le Saint-Esprit , ainsi qu'il le témoigne dans le même Évangile : *Si je m'en vas , je vous enverrai cet Esprit consolateur.* Ibid. 11. 1.  
Ibid. xiv. 16.  
Ibid. xvi. 7.

Il est vrai qu'il dit ailleurs , que son Père l'enverra en son nom ; mais cela même prouve que le Père et le Fils envoient le Saint-Esprit ; comme on voit par le prophète

Isa. XLVIII. 12. Isaïe , que c'est le Père et le Fils qui ont envoyé le Fils.

Les Ariens disoient , que puisque le Saint-Esprit fait auprès du Juge , c'est-à-dire auprès du Fils , la fonction d'avocat , il doit donc être regardé comme lui étant inférieur. Saint Augustin répond que les juges mêmes , c'est-à-dire les Apôtres destinés à juger les tribus d'Israël , ont besoin , pour juger , d'être remplis du Saint-Esprit ; que les fidèles , selon l'Apôtre , sont le temple du Saint-Esprit , par opposition à celui que Salomon reçut ordre d'ériger , lequel n'étoit composé que de bois et de pierres ; et que , d'après tous les témoignages de l'Écriture , l'on ne peut douter que le Saint-Esprit ne soit Dieu comme le Père et le Fils , puisqu'on lui rend le même culte qu'à Dieu.

Ils avoient que le Fils est engendré du Père , mais ils disoient que le Saint-Esprit a été fait par le Fils ; que , comme le Fils est ministre du Père , le Saint-Esprit est ministre du Fils.

Saint Augustin les réfute par les témoignages de l'Écriture ; nulle part ils n'y trouveront que le Saint-Esprit ait été fait par le Fils , ni qu'il soit ministre du Fils ; qu'au contraire , le Fils dit du Saint-Esprit qu'il procède du Père ; que si l'Écriture dit que le Fils a été *obéissant* , cela doit s'entendre *sous la forme d'esclave* , selon laquelle le Père est plus grand ; et que si l'on admettoit que le Saint-Esprit est ministre du Fils , on pourroit dire aussi , en un sens , que les Apôtres sont de meilleure condition que le Saint-Esprit , puisqu'ils se disent ministres de Dieu. Que si Jésus-Christ dit du Saint-Esprit : *Il prendra de ce qui est à moi* , il ne s'ensuit point que le Saint-Esprit ait reçu du Fils ce qu'il n'avoit pas auparavant ; parce que , comme il a reçu du Père en procédant de lui , il en recevra toujours , parce qu'il ne cessera

Joan xv. 26.

Phil. II. 8.

II. Cor. VI. 4.

Joan. XVI.

14.

jamais d'en procéder. Quoique l'éternité n'ait point de temps, c'est-à-dire ni commencement, ni fin, on ne laisse pas de dire de Dieu, qu'il a été, qu'il sera. Tous les temps se disent de l'éternité, sans distinction, encore qu'on la conçoive sans temps.

Le Fils, disoient-ils, prie le Père pour nous, et le Saint-Esprit prie le Fils. C'est ainsi qu'ils lisoient l'endroit de l'Apôtre aux Romains, où nous lisons seulement, que le *Saint-Esprit, lui-même, prie pour nous par des gémissements ineffables*. Saint Augustin, après leur avoir reproché d'ajouter à l'Écriture, qui ne dit nulle part que le Saint-Esprit interpelle le Christ ou le Fils, soutient que lorsque nous lisons qu'il prie pour nous, c'est comme s'il étoit écrit qu'il nous fait prier.

Rom. VIII.<sup>1</sup>  
56.

Ils appeloient le Fils *la propre et digne image* de toute la bonté, de la sagesse et de la vertu du Père; mais saint Augustin leur répond que l'Apôtre ne le qualifie pas ainsi, mais qu'il l'appelle précisément Dieu même, la vertu de Dieu et la sagesse de Dieu.

I. Cor. I. 24.

Il convient avec eux que le Père est glorifié par le Fils; mais il prouve aussi par les paroles de l'Évangile que le Fils est glorifié par le Père.

Joan. XIV. 13.

Il convient de même que la sanctification des saints est l'ouvrage du Saint-Esprit; mais il soutient que le Saint-Esprit n'agit pas en cela sans le Fils, lui qui est la *lumière qui éclaire tous les hommes*.

Joan. I. 9.

Quant à ce qu'ils ajoutoient, qu'il est impossible qu'un même être soit Père et Fils, il répond qu'en cela ils attaquent les sabelliens, et non les catholiques. Ceux-là enseignent que le Fils est le même que le Père; ceux-ci, au contraire, croient que le Père et le Fils sont deux personnes, mais non pas deux natures différentes, et que, quoique le Père

ne soit pas le même que le Fils , néanmoins le Père et le Fils sont une même chose , c'est-à-dire une même nature.

Ils pousoient l'impïété jusqu'à dire que le Père prévoyoit qu'il seroit père du fils unique de Dieu , comme s'il y avoit eu un temps où il n'étoit pas Père , lui dont le Fils lui est coéternel.

Saint Augustin remarque que les Ariens affectoient d'appeler les catholiques *Homousiens* , leur faisant un reproche d'admettre la consubstantialité du Fils avec le Verbe. C'étoit un usage familier aux ennemis de la vérité de donner divers noms aux catholiques , au lieu que chaque secte d'hérétiques n'avoit d'autre nom que celui sous lequel ils étoient connus de tout le monde.

## II. *Deux Livres contre Maximin, évêque arien.*

T. VIII, p. 691  
et suiv.

Dans le premier , saint Augustin rend compte d'une conférence qu'il avoit eue précédemment avec cet évêque , à Hippone , en présence d'un assez grand nombre de témoins , tant laïques qu'ecclesiastiques. Les principaux objets controversés avoient été l'unité d'un Dieu en trois personnes , la consubstantialité du Fils , la divinité du Saint-Esprit. Il rappelle les objections qui avoient été faites , les réponses qu'il leur avoit opposées , et qu'il fortifie ici par des preuves nouvelles.

Dans le second , il réfute le long discours de Maximin , auquel celui-ci ne lui avoit pas donné le temps de répondre , le réduisant à cette question fondamentale : Le Père , le Fils , le Saint-Esprit sont-ils d'une nature différente , ou bien ces trois personnes n'ont-elles qu'une même substance ? Il établit la foi catholique sur les témoignages puisés dans les Epîtres de saint Paul et dans l'évangile de saint Jean.

III. *Conférences avec Pascentius et autres Ariens.*

Parmi les lettres de saint Augustin, il en est plusieurs où le saint évêque rend compte de conférences relatives à l'arianisme. La plus célèbre est celle qui eut lieu avec Pascentius, comte du palais. Elle porta sur le mot de consubstantiel, ὁμοσίου. Pascentius demandoit qu'il fût supprimé, comme ne se trouvant pas dans l'Écriture; à quoi saint Augustin avoit répondu que ce mot étant grec, et non latin, il falloit commencer par s'entendre sur sa signification, après quoi l'on examineroit si ce qu'il signifie se trouve dans l'Écriture, parce qu'il pourroit se faire que la chose y fût, quoique le mot n'y fût pas; rien ne portant plus visiblement le caractère d'un esprit contentieux et opiniâtre que de s'amuser à disputer du nom, quand on convient de la chose. Textes de l'Écriture qui prouvent l'identité des trois personnes divines dans la sainte Trinité.... Nous voyons premièrement qu'il est dit : *Écoutez, ó Israël! le Seigneur votre Dieu est le seul et unique Seigneur* : Duquel des trois croyez-vous que cela ait été dit? Si c'est du Père tout seul, Jésus-Christ n'est donc pas notre Seigneur et notre Dieu; et que deviendra cette parole de saint Thomas, lorsqu'il vit et qu'il toucha les plaies de son maître ressuscité : *Vous êtes mon Seigneur et mon Dieu?* Que si l'on dit que le Fils est Dieu et Seigneur aussi-bien que le Père, et que ce sont deux Dieux et deux Seigneurs, comment est-il vrai de dire que nous n'en avons qu'un seul?

T. II, p. 853  
et suiv.

Deut. vi. 4.

Joan. xx. 28.

Un autre, nommé Elpidius, accusoit de folie l'opinion que le Fils soit égal au Père. Saint Augustin lui répond : Quoiqu'on ne puisse connoître l'Essence de Dieu, on doit reconnoître par l'autorité de l'Écriture que le Verbe n'a

*ibid.* 1. 3. point été fait , et que le Fils est égal au Père. Voici son raisonnement : *Si toutes choses ont été faites par le Fils* , comme saint Jean le déclare dans son évangile ; ce qui n'a point été fait par le Fils n'a point été fait. Or le Fils n'a point été fait par lui-même , donc il n'a pas été fait. De plus , si *rien n'a été fait sans lui* , tout ce qu'on prétend avoir été fait sans lui n'est rien , et il n'est rien lui-même s'il a été fait. Or , comme ce seroit une impiété sacrilège de dire qu'il n'est rien , il faut avouer nécessairement ou qu'il eût été fait par lui-même , ce qui seroit contradictoire , puisque , pour se faire lui-même , il faudroit qu'il eût été avant que d'être , ou bien qu'il n'ait point été fait. Vous demanderez comment le Père a pu seul engendrer un Fils , et comment ce Fils a pu naître égal à celui dont il est né ; c'est ce que je ne saurois exprimer : et je m'en tiens à ce que dit le prophète : *Qui pourra expliquer sa génération ?* Que si vous prétendez que cela se doive entendre de la génération temporelle du Verbe et de sa naissance d'une Vierge , consultez-vous vous-même , et voyez si votre esprit , qui plie sous le faix quand il n'est question que d'expliquer cette génération temporelle , peut oser entreprendre d'expliquer la génération éternelle du Verbe.

*Isa* LIII. 8.

#### iv. *Les quinze Livres sur la Trinité.*

( Analyse. )

T. VIII, p. 751  
et suiv.

Ce grand Traité , cité avec éloges par Cassiodore , saint Fulgence et divers autres anciens , traduit en grec par Plande , au quatorzième siècle , n'a rien perdu de son ancienne renommée.

Plusieurs motifs engagèrent saint Augustin à le publier.

Il falloit répondre aux infidèles, qui, refusant de se soumettre à l'autorité de la foi, demandoient qu'on leur lit connoître, par la lumière de la raison, la vérité de nos mystères. Notre saint docteur n'étoit pas lui-même fort satisfait des ouvrages publiés sur cette matière par les Latins d'avant lui; ce que les pères grecs en avoient écrit n'avoit pas encore été traduit (1). Les instances de ses amis, particulièrement d'Aurèle, évêque de Carthage, le pressaient d'y suppléer. Il céda à ces puissantes considérations : ce travail immense fut un des derniers fruits de sa vieillesse.

Il remarque, dans la préface du premier livre, que les hommes sont dans l'erreur à l'égard de la Divinité pour trois raisons : que les uns conçoivent Dieu comme une substance corporelle; que les autres s'en forment une idée pareille à celle qu'ils ont de leur âme et des simples esprits, en sorte qu'ils en attribuent à Dieu les imperfections; que d'autres, voulant s'en former une idée qui n'ait rien de commun avec celle que leur présentent les créatures, le conçoivent d'une manière qui n'approche en rien de la vérité, mais purement chimérique (2). Il ré-

Pag. 749.

(1) Toutefois, les plus célèbres de leurs traités n'étoient pas inconnus à saint Augustin, puisqu'il cite, et plus d'une fois, saint Grégoire de Nazianze et saint Jean Chrysostôme. Plusieurs des écrits d'Origène, et le grand ouvrage de Dydyme sur le Saint-Esprit, venoient d'être traduits du grec en latin, par Ruffin et saint Jérôme.

(2) Saint Augustin est l'un des Pères qui aient parlé de l'Essence divine avec le plus d'énergie et de précision. S'agit-il de Dieu, nul langage, nulle comparaison qui en approche : *Ad loquendum de Deo nulla digna comparatio*, tom. VIII, pag. 665. « Sa nature est immense, dit-il ailleurs, et l'esprit s'y confond. » (*Ibid.*, pag. 967, et dans vingt endroits.) Et encore : « A proprement parler, l'unique chose

Pag. 751.

faute ces trois erreurs , et fait voir que si l'Écriture , dans la vue de s'accommoder à la foiblesse des hommes , attribue quelquefois à Dieu des choses qui ne conviennent qu'à des corps ou à des esprits imparfaits , par exemple , lui donna des ailes , disant de lui qu'il s'est repenti , etc. , ce n'est que pour nous élever , comme par degrés , à la connoissance des choses divines que nous ne pouvons bien comprendre qu'après nous être nourris de la foi. De là , il propose la matière de son premier livre , qui est de montrer , par l'autorité de l'Écriture , que le Père , le Fils et le Saint-Esprit sont un seul et vrai Dieu , d'une même nature ou essence (1). C'est la méthode qu'a-

que nous pouvons connoître de Dieu , et que nous pouvons lui attribuer , c'est cette qualité d'incompréhensible , a dit Bourdaloue , traduisant saint Augustin : *Tunc vero aliquid de Deo cognoscimus , cum ipsum comprehendere non possumus.* » ( *Sur la Trinité , Mystères* , t. 1 , pag. 378. ) Et ces admirables paroles : « *Omnia possunt dici de Deo , et nihil digne dicitur de Deo ; nihil latius hac inopia. Quæris congruum nomen , non invenis ; quæris quoquomodo dicere ; omnia invenis.* ( *Tract. XIII in Joann.* , tom. II , pag. 393. )

(1) Dieu , qui communique ses vérités dans un certain ordre , avoit manifesté aux Juifs son unité avant de leur découvrir clairement la trinité des personnes. Il a fallu la lumière de l'Évangile pour la découvrir dans l'ancien Testament , où elle ne laisse pas d'être marquée en divers endroits , à la vérité plus obscurément. C'est dans les livres du nouveau que la distinction des personnes est clairement exprimée. On peut voir , dans le *premier Avertissement aux protestants* , par Bossuet , avec quelle force il prouve contre Jurieu , que le mystère de la Trinité a été cru de tout temps dans le christianisme , et que , dès le commencement , on a adoré distinctement un seul Dieu en trois personnes égales et coéternelles , et cela d'après la révélation qui nous en est manifestée dans nos saintes Écritures , qui étoient aussi bien connues chez les Latins que chez les Grecs. Si donc saint Augustin avance ,

voient gardée avant lui, comme il l'observe, ceux qui avoient entrepris de traiter la même matière. Il commence sa preuve par la personne du Fils, qu'il montre, par un grand nombre de passages, être vrai Dieu, et de la même nature que le Père; en sorte que c'est par le Fils comme par le Père que se sont opérées les merveilles que nous avons sous les yeux, ou dont nous avons l'intelligence. Sa divine toute-puissance s'est fait voir par la création de l'univers, par la résurrection des morts, et les autres miracles consignés dans son Evangile. Divinité du Saint-Esprit, consubstantiel au Père et au Fils. Réponse à l'objection que les Ariens fondoient sur les paroles : *Mon Père est plus grand que moi*. Comme homme, Jésus-Christ est inférieur à Dieu son Père; comme Dieu, il lui est égal.

*Livre second.* Même sujet. Preuves, par l'autorité de l'Ecriture, de l'égalité et de l'unité de substance entre le Père et le Fils. Saint Augustin établit la même identité du Saint-Esprit, et donne pour règle, que quand l'Ecriture dit des choses du Fils et du Saint-Esprit, qu'elle ne dit pas du Père, c'est pour montrer qu'ils reçoivent du Père leur essence. Par exemple, lorsqu'il est dit dans saint Jean, que le Père

JOAN. XIV.  
28.

Pag. 772.  
et suiv.

*Ibid.* v. 26.

dans le commencement de cet ouvrage, qu'il étoit peu satisfait de ce que les Latins en avoient dit, ce n'est pas qu'il crût que chez eux la foi de la Trinité et de la parfaite consubstantialité des personnes fût restée obscure et mal définie; notre saint docteur n'ignoroit pas avec quelle rigoureuse précision saint Cyprien, entre autres, en avoit établi le principe. Si les Latins ne l'ont pas développé aussi doctement que les Grecs, c'est que chez eux la matière n'avoit pas été controversée, l'Arianisme n'ayant pas fait dans l'Occident les mêmes progrès que dans l'Orient; et encore les savants traités de saint Hilaire sur la Trinité, et de saint Ambroise sur le Saint-Esprit laissoient-ils peu à désirer.

- a donné au Fils d'avoir la vie en lui-même ; cela ne signifie point que le Fils soit d'une nature différente de celle du Père , mais seulement qu'il est engendré de celle du Père , et qu'il reçoit de lui sa substance. De même , quand Jésus-
- ibid.* xvi. 15. Christ dit que l'esprit de vérité ne parlera pas de lui-même , mais qu'il dira tout ce qu'il aura entendu , il ne s'exprime ainsi qu'à cause que le Saint-Esprit procède du Père. Il enseigne que l'invisibilité et l'immortalité sont des attributs communs aux trois personnes de la Trinité , et qu'encore que le Fils de Dieu se soit trouvé seul revêtu de la nature humaine , néanmoins les trois personnes de la Trinité ont formé l'humanité sainte qu'il a prise , et l'ont unie à sa personne divine. Apparition des trois Anges à Abraham , image du mystère de la Trinité (1). Apparitions à Loth , à Moïse. Les trois personnes ont pu se montrer ensemble ou séparément aux saints patriarches.
- Pag. 730.
- Pag. 781.
- Pag. 785.
- Pag. 794. *Livre troisième.* Continuation. Digression sur les événements réputés miraculeux , et ceux qui ne sortent pas de l'ordre naturel et journalier. Les uns et les autres ne s'exécutent que par la toute-puissance de Dieu , moins remarquée dans les derniers , par cela seul qu'ils sont plus fréquents. Définition de la vraie piété. Elle consiste , selon notre saint docteur , dans la disposition habituelle de l'esprit et du cœur à consulter en tout la volonté de Dieu , et à la suivre aveuglement. Concevons dans notre esprit un homme sage ( un vrai chrétien ) , dont l'esprit est éclairé par la vérité éternelle et immuable , qui la consulte sur toutes ses actions , et qui n'en fait aucune qu'il ne voie dans cette vérité ( comme dans un miroir ) , qu'il la doit
- Pag. 798.

(1) *Tres vidit , et unum adoravit.* ( Bourdaloue , *Carême* , tom. 1 , pag. 126. )

faire, afin qu'en lui obéissant et s'y soumettant, il agisse justement (1); » Du ministère des Anges. C'étoit par eux que le Fils de Dieu apprenoit aux hommes son futur avènement sur la terre. Pag. 805.

*Le quatrième livre* traite spécialement du mystère de l'Incarnation, ses bienfaits, par la lumière qu'il est venu répandre dans le monde, par la vie que sa mort et sa résurrection ont rendue à nos âmes et à nos corps. Jésus-Christ, vrai médiateur. De quelle servitude il nous a affranchis. « C'est un ordre immuable de la justice divine que le mal que nous choisissons soit puni par le mal que nous haïssons; de sorte que ç'a été par une loi très juste qu'étant allés au péché par notre choix, la mort nous suivit contre notre gré, et que notre âme, ayant bien voulu abandonner Dieu, par une juste punition, elle ait été contrainte de quitter son corps. Ainsi, en consentant au péché, nous nous sommes assujettis à la mort. Parce que nous avons choisi le premier pour notre roi, l'autre est devenu notre tyran. Je veux dire qu'ayant rendu au péché une obéissance volontaire comme à un prince légitime, nous sommes contraints de gémir sous les dures lois de la mort comme d'un violent usurpateur. Et, ce qui nous impose : la mort qui n'est que l'effet, nous semble terrible, parce qu'elle domine par force; et le péché qui est la cause, nous paroît aimable, parce qu'il ne règne que par notre choix; au lieu qu'il falloit entendre par le mal que nous souffrons malgré Pag. 809.

(1) Traduit par Nicolle, *Essais*, tom. 1, pag. 73. Nous lisons dans un écrit moderne : « La piété, selon la belle définition de saint Augustin, est Dieu sensible au cœur, et le monde qui nous est à dégoût : *Creatura vilescat, et creator in corde.* » (M. l'abbé Méréault, *Introduction à l'instruction pour la première communion*, pag. 12.)

nous , combien est grand celui que nous avons commis volontairement , et nous ne voulons pas entendre que notre grand mal , c'est toujours celui que nous faisons (1). »

Dans Jésus-Christ deux natures : comme homme seulement , inférieur à Dieu son père ; comme Dieu , égal à lui en toutes choses.

Pag. 831.

*Livre cinquième.* Réfutation de la doctrine impie d'Arius. Saint Augustin pose pour principe certain , que ce qui se dit substantiellement de Dieu , se dit également des trois personnes , comme bon , grand , tout-puissant , parce qu'il n'y a dans les trois personnes qu'une seule et même es-

Pag. 834.

sence ; mais que tout ce qui se dit relativement comme Père , Fils et Saint-Esprit , n'est pas commun aux trois personnes ; c'est ce que les Grecs appellent hypostases.

Pag. 838.

Il n'y a rien dans les trois personnes ensemble , rien de plus ni de moins que chacune n'en possède individuellement parce qu'elles n'ont toutes qu'une même Essence , qu'une même nature et une même vérité , qui n'est pas plus grande en une personne qu'en l'autre , ni en toutes les trois qu'en une seule. Les relations qui distinguent les personnes n'ajoutent rien à l'Essence ; car la divinité n'en est ni meilleure , ni plus grande , ni plus sage , ni plus éternelle : ainsi , chaque personne est la vérité , la bonté , la justice , l'éternité , la toute-puissance. Mais il convient en même temps que ce que la foi enseigne du mystère de la Trinité , ne se peut exprimer par des paroles. Quand on demande : Qu'est-ce qu'il y a de trois en Dieu ? c'est alors que le discours humain se trouve dans une grande stérilité d'expression. Quand nous parlons de trois personnes en

Pag. 839.

(1) Traduit par Bossuet , *Serm.* , tom. iv , pag 12.

Dieu , c'est moins pour exprimer un mystère aussi profond , que pour ne pas demeurer court.

Dans les deux livres suivants , saint Augustin examine en quel sens l'Apôtre appelle Jésus-Christ la sagesse et la puissance du Père. Le Père n'est-il pas lui-même la sagesse , plutôt que le père de la sagesse ? ( C'étoit une des questions captieuses dans lesquelles s'enfermoient les Ariens et les Photiniens , pour supposer la différence entre le Père et le Fils , qui n'auroit eu dans leur sens qu'une puissance communiquée. ) Saint Augustin la démasque et la réfute par l'absolue égalité entre les trois personnes , et leur indivisible unité. Il explique un passage embarrassant de saint Hilaire. Sans blâmer l'usage des Grecs , qui admettent en Dieu une essence et trois substances , ou hypostases , il aime mieux qu'on dise , avec les Latins , une essence en trois personnes. Jésus-Christ , dans l'Evangile , a marqué l'unité de cette essence ou nature , par ces paroles : Mon Père et moi sommes une même chose , et la pluralité des personnes par ce mot : *Nous sommes* , en le prenant relativement au Père et au Fils. Comme tout ce que saint Augustin avoit écrit sur ce sujet , pouvoit surprendre l'intelligence de plusieurs personnes , il dit qu'il leur suffit de croire au Père , au Fils et au Saint-Esprit , un Dieu seul , grand , tout-puissant , bon , juste , miséricordieux et créateur de toutes choses visibles et invisibles ; en sorte qu'en entendant ces paroles : Que le Père est Dieu , et qu'il n'y a qu'un Dieu , ils ne séparent pas de la Divinité le Fils ni le Saint-Esprit , qui ne font qu'un seul Dieu avec le Père. Ce qu'il confirme encore dans le livre suivant.

*Livre huitième.* De la parfaite égalité entre les trois personnes. La raison en est que la grandeur de l'être , consistant dans la vérité de l'être , l'être étant le même dans cha-

Pag. 843.

I. Cor. i. 24.

Pag. 850.

Pag. 863.

Joan. x. 30.

Pag. 865.

cune des trois personnes, il s'ensuit nécessairement que l'une n'est pas plus grande que l'autre (1). Comment doit-on s'élever à la connoissance de Dieu ? A cette demande, saint Augustin répond : Que l'on n'y peut arriver que par l'amour de la justice ou la charité, qui se confond avec elle. Caractères de la charité. Il l'envisage dans sa source et dans son objet, seul digne de nos hommages et de toutes nos affections :

Pag. 867.

« Dieu est le bien originel ; par conséquent, bien simple et pur, bien unique, bien par lui-même : *Deus non alio bono bonum*. Car s'il étoit bien par un autre, il tireroit sa source et son origine d'un autre ; et cet autre seroit le vrai bien. S'il n'étoit pas simple et pur, il seroit composé de divers biens ; et cette diversité, entrant dans sa composition, marquerait le défaut et l'indigence de chaque partie de ce tout, et détruiroit en lui l'essence de ce premier bien : *Deus, non hoc et illud bonum, sed ipsum bonum..* ; conséquemment, le bien général et universel, le bien de tout ce qui est bien : *Deus omnis boni bonum*. Par une suite nécessaire, il n'y a dans aucun bien créé rien d'utile, d'éclatant, d'agréable, ni d'important, aucun trait, aucun caractère de bonté ni de beauté qui ne soit plus parfaitement en Dieu qu'il n'est dans la créature même, et qu'il ne paroît à nos yeux (2). »

Pag. 871.

La charité est une image de la sainte Trinité, puisqu'elle embrasse trois objets à la fois, qu'elle réunit dans

(1) « La divinité ne sauroit leur convenir inégalement (aux trois personnes divines) : car la nature divine étant indivisible, elle ne peut se partager. » (Nicolle, *Symbole*, tom. 1, pag. 87.

(2) Traduit par La Rue, *Amour de Dieu, Carême*, tom. 1, pag. 118—122.

un même terme : à savoir, celui qui aime, ce qui est aimé, et l'amour qui joint celui qui aime avec l'objet aimé. Principe indivisible comme Dieu même, qui s'appelle du nom même de la charité : *Deus caritas est* ; elle remonte vers Dieu pour redescendre sur le prochain, et ne former qu'une même vertu. Joan. iv. 8.

*Livre neuvième.* Nous portons en nous-mêmes une autre image plus sensible encore de la sainte Trinité. L'homme fait à l'image de son divin Créateur, trouve en soi un esprit, une connoissance de soi-même, et un amour par lequel il s'aime (1). Ces trois opérations de notre intelligence sont non-seulement distinguées l'une de l'autre sans confusion, mais sont encore égales entre elles, et ne sont qu'une seule et même Essence. Pag. 878.

Ce que l'on appelle cupidité, c'est l'amour porté à la créature pour elle-même ; et cet amour, au lieu d'être utile

(1) Bossuet : « Ne trouvons point incroyable que Dieu ait révélé le mystère de son éternelle génération à ceux qu'il avoit faits à sa ressemblance, en qui il avoit imprimé une foible image de cette éternelle et parfaite production. Soyons attentifs à nous-mêmes, à notre conception, à notre pensée ; nous y trouverons une idée de cette immatérielle, incorporelle, pure, spirituelle génération que l'Evangile nous a révélée.... Revenons à nous-mêmes : nous sommes, nous entendons, nous voulons... Ainsi, à notre manière imparfaite et défectueuse, nous représentons un mystère incompréhensible, une trinité créée que Dieu fait dans nos âmes, nous représente la trinité increée, que lui seul pouvoit nous révéler ; et pour nous le faire mieux représenter, il a mêlé dans nos âmes, qui la représentent, quelque chose d'incompréhensible. » (*Élévat. sur les Mystères*, 2<sup>e</sup> sem., élévat. v et vi.)  
« La Trinité commence à se déclarer, en faisant la créature raisonnable, dont les opérations intellectuelles sont une image imparfaite de ces éternelles opérations, par lesquelles Dieu est fécond en lui-même. » (*Disc. sur l'Hist. univers.*, pag. 164, édit. in-4<sup>o</sup>, Paris, 1681.)

à celui qui devoit seulement user de la créature, ne sert qu'à le corrompre, parce qu'il en veut jouir. Toutes les créatures nous étant inférieures ou pareilles, nous devons user des premières pour aller à Dieu, et jouir des autres, mais en Dieu seul.

Pag. 888.  
et suiv.

La mémoire de l'homme, son entendement et sa volonté fournissent encore à saint Augustin une image de la Trinité, qui lui semble même plus claire et plus ressemblante que les précédentes. Il l'explique dans le *dixième livre*, où il traite de la nature de l'âme. Il en trouve une autre dans l'homme extérieur et dans les sens intérieurs; ce qui fait la matière du *onzième livre*. Le *douzième* est employé à chercher aussi dans la science des objets de comparaison avec l'auguste mystère. Le *treizième* est une continuation du précédent. Description du bonheur du ciel. Gloire des martyrs. Les souffrances sur la terre sont, ou des épreuves pour le juste, ou des châtimens pour le pécheur (1).

Pag. 947.

*Livre quatorzième*. De la vraie sagesse : elle consiste à connoître et à aimer Dieu. C'est par là que l'âme s'élève jusqu'à la ressemblance avec son divin Auteur. Renouvellement du chrétien sur la terre par la pénitence, dans le ciel par la gloire.

Pag. 966.

*Livre quinzième et dernier*. Récapitulation des précédents. Quoique nous ayons ici-bas des images de la Trinité, nous ne devons la chercher que dans les choses éternelles, incorporelles et immuables, dont la parfaite contemplation est réservée pour l'autre vie. Ici-bas, la divine Essence ne

(1) *Gaudeat christianus in adversis, quia aut probatur si justus est, aut, si peccator, emendatur.* (Voy. La Colombière, *Serm.*, t. vi, p. 263; l'abbé Clément, *Carême*, tom. 1, pag. 293; Neuville, *Carême*, tom. 1, pag. 309, etc., etc., citant saint Augustin.)

se découvre qu'à travers les énigmes. Saint Augustin termine l'ouvrage par une profession de foi en l'honneur de la sainte Trinité : Seigneur, ma force et mon infirmité sont présentes à vos yeux : conservez l'une, et guérissez l'autre. Ma science et mon ignorance vous sont également connues. Quand vous ouvrez la porte de la vérité à mon intelligence, recevez-moi favorablement, lorsque j'y entre. Et quand vous me la fermez, laissez-vous fléchir à mes importunités, lorsque je frappe pour y entrer. Faites, Seigneur, que je ne vous oublie jamais, que je vous connoisse, que je vous aime, et augmentez en moi tous ces dons, jusqu'à ce que vous m'ayez rétabli et renouvelé parfaitement.

IV. *Livres contre les Priscillianistes et les Origénistes.*

L'hérésie des Priscillianistes n'avoit pas commencé à ce T.V. II, p. 611  
 visionnaire espagnol qui lui donna son nom et une sorte de célébrité. Priscillien ne fut lui-même que le disciple d'un enthousiaste des environs de Memphis, élevé à l'école des Gnostiques. Celui-ci étoit passé d'abord en France, puis en Espagne, et s'y étoit fait des prosélytes par l'apparente austérité de sa doctrine et de ses mœurs. Priscillien s'attacha à lui, et bientôt il surpassa son maître, alliant ses rêveries à celles des Manichéens. L'erreur qui lui est propre est d'avoir enseigné qu'il est permis de faire de faux serments pour soutenir sa cause. Sulpice-Sévère lui accorde de la vivacité d'esprit, une sorte d'éloquence et d'érudition. Peut-être s'étoit-il laissé prévenir par le courageux intérêt dont saint Martin daigna honorer sa disgrâce. Saint Léon le juge moins favorablement dans sa réponse



à Turibius , évêque d'Astorga , où il réfute ses erreurs. On sait qu'il fut condamné à mort , et que tout le crédit dont saint Martin jouissoit à la cour de Maxime n'empêcha point l'exécution d'une sentence à laquelle les plus pieux évêques de ce temps furent bien loin de souscrire (1).

Saint Augustin , consulté par un jeune prêtre de la même nation , nommé Orose , sur diverses Léréxies qui troublent la paix de plusieurs Eglises , entre autres celle de Priscillien , et sur les erreurs attribuées à Origène , ne jugea pas à propos de relever celles des Priscillianistes , se contentant de renvoyer à ses ouvrages contre les Manichéens , dont elles n'étoient qu'un rejeton , pour s'attacher exclusivement à celles d'Origène.

S'il eût été bien prouvé que le célèbre docteur d'Alexandrie eût avancé les étranges opinions qui s'étoient répandues sous son nom , il n'y auroit eu qu'une rigoureuse équité dans les sentences de diffamation que des écrivains d'une grande autorité avoient portées contre sa mémoire ; et certes Origène n'auroit pas trouvé d'apologistes parmi les modernes , pas plus que chez les anciens. Mais ces opinions , quel qu'en fût l'auteur , n'en étoient pas moins condamnables. Elles consistoient à croire que les Anges , les Démon , les âmes humaines , étoient d'une même substance ; que l'âme du premier homme n'avoit point été faite de rien ,

(1) Saint Martin , entre autres , ne cesse de s'élever contre le zèle persécuteur d'Itace , qui l'avoit fait condamner. « Il lui remontré que sa conduite , aussi-bien que celle de ceux qui s'étoient joints à lui , étoit très scandaleuse ; qu'ils perdoient tout le mérite de leur zèle , par leurs accusations si opiniâtres ; que c'étoit renverser tout l'ordre des jugemens ecclésiastiques ; qu'il n'étoit pas séant à des évêques d'employer des passions humaines pour défendre la cause de Dieu , ni encore moins de poursuivre à mort un criminel , quel qu'il pût être. » (Hermant , *Hist. des hérés.* , tom. III , pag. 163.)

parce qu'elle avoit été produite par la volonté de Dieu ; que les peines de l'enfer ne seront pas éternelles , et que le feu éternel , dont l'Évangile menace les méchants dans les enfers , ne doit s'entendre que du ver de la conscience qui les dévorera pendant un certain temps ; que les astres étoient des puissances intelligentes (1). Saint Augustin répond à ces erreurs :

Que l'âme humaine est la production de Dieu , qui l'a Pag. 612.  
tirée du néant comme toutes les autres créatures : que le mot néant ou rien suppose qu'il n'y avoit antérieurement à la création aucune matière préexistante ; que Dieu a tout fait par sa volonté seule ; que la volonté du tout puissant créateur n'a rien de matériel , pas plus que le *souffle* sorti de sa bouche pour animer l'âme et lui donner l'empreinte de sa divine ressemblance ; que l'on a donc raison de dire que l'âme a été faite de rien , puisque la volonté seule de Dieu a commandé qu'elle fût ; que les âmes des Anges furent Pag. 613.  
créées à part. (Le saint docteur avoit expliqué ailleurs son sentiment sur l'origine et la nature des Anges tant bons que mauvais. Il est dans l'usage d'entendre le verset de la Genèse , *Divisit lucem a tenebris* , par la séparation des bons et des mauvais Anges.) (2) Il établit ici , comme dans

(1) On peut consulter une dissertation très bien faite sur les erreurs attribuées aux Origénistes , dans le *Dictionn. chronolog. , historique et critique sur l'origine de l'idolâtrie , des sectes et hérésies* , par Barthél. Pinchinat , de l'ordre de saint François , pag. 340. « Les Origénistes ne se sont faits que par hasard ; ils étoient des erreurs tirées du livre du célèbre Origène , intitulé *Periarchon* , soit qu'elles y fussent véritablement , ou qu'elles y eussent été insérées par malice. » (Hermant , *Hist. des hérés.* , tom. III , pag. 58 ; et Plucquet , *Dictionn. des hérés.* , tom. I , pag. 404. Voyez cette *Biblioth. chois.* , tom. II , pag. 324 ; et tom. XVI , pag. 175 et suiv.

(2) Voyez le volume précédent , pag. 244.

tous ses autres ouvrages , que le feu de l'enfer est un vrai feu et qu'il ne s'épuisera jamais , que conséquemment les peines des damnés seront éternelles. Il enseigne que le monde n'a point été créé pour le châtement des Anges rebelles et des intelligences raisonnables , mais par d'autres vues dignes de la bonté du Créateur ; que toutes les créatures qu'il renferme sont bonnes de leur nature et dans la proportion convenable à chacune d'elle ; opinion qu'il se plaît à développer dans tous ses écrits métaphysiques et jusque dans ses sermons. En effet , on ne juge des ouvrages des hommes qu'en examinant le total ; chaque partie ne doit point avoir toute perfection , mais seulement celle qui lui convient dans l'ordre et dans la proportion des différentes parties qui composent le tout. Dans un corps humain , il ne faut pas que tous les membres soient des yeux ; il faut aussi des pieds et des mains. Dans l'univers , il faut un soleil pour le jour ; mais il faut aussi une lune pour la nuit : *Nec tibi occurrit perfecta universitas nisi ubi majora sic præsto sunt , ut minora non desint* , dira-t-il dans un autre de ses ouvrages (1). C'est ainsi qu'il faut juger chaque partie par rapport au tout ; tout autre vue est courte et trompeuse. Tel est le principe constant qu'il oppose aux Manichéens et à tous les détracteurs de la Providence. Origène n'avoit pas eu d'autre doctrine. Il ajoute qu'il n'y a aucune raison de croire que les astres soient animés et raisonnables , et réfute les objections que les Origénistes fendoient sur des textes de l'Écriture mal entendus.

(1) *De libero arbitrio* Fénelon , de l'existence de Dieu , 1<sup>re</sup> part. , chap. v. , pag. 256.

## HUITIÈME CONFÉRENCE.

*Livres contre les Manichéens et les Pélagiens.*ARTICLE I. *Les Manichéens.*

Saint Augustin raconte lui-même, tant dans ses *Confessions* que dans la préface de son livre de la *Vie heureuse*, et en général dans ses controverses contre ces sectaires (1), de quelle manière il s'étoit engagé dans les erreurs du manichéisme.

« Lors de ma première jeunesse, une certaine timidité d'enfant, qui tenoit de la superstition, me faisoit craindre d'entrer dans l'examen de la vérité. Mais l'âge m'ayant enflé le cœur, je me jetai dans une autre extrémité. J'entendis parler de gens qui assuroient que, sans se servir de la voix impérieuse de l'autorité, ils délivreroient de toute erreur quiconque viendroit se ranger sous leur discipline, et montreroient la vérité à découvert. J'étois plein alors de tout le feu et de toute l'inconsidération de la jeunesse, amoureux de la vérité, mais enflé de cette sorte d'orgueil que l'on prend d'ordinaire dans l'école à entendre disputer, sur toutes les matières, des hommes qui passent pour être habiles; ne demandant moi-même qu'à entrer en lice, et méprisant comme autant de fables tout ce qui s'élevoit au-dessus de mon intelligence et de mes sens. Aveugle que j'étois! je cherchois dans le sentier de l'orgueil ce que l'on ne trouve que dans la voie de l'humilité (2). Je leur restai at-

(1) *Confess.*, lib. III, cap. VII, n° 12. Voyez D. Ceillier, *Hist.* tom. XI, pag. 4, 5. Tillemont, *Mém.*, tom. XIII, pag. 17 et suiv.

(2) *Serm.* LI, cap. , n° 6

taché durant neuf années entières... Cependant je ne pouvois me dissimuler à moi-même qu'ils étoient bien plus fertiles en arguments pour combattre la doctrine de l'Église, que riches en preuves pour établir la leur (1). » Lorsqu'en suite il eût été ramené à la religion catholique par les prières et les larmes de sa pieuse mère, sainte Monique, par les douces insinuations du saint archevêque de Milan, par ses longues méditations, et par l'impulsion irrésistible de la grâce; Augustin ne se contenta pas de gémir sur ses égarements passés; il crut devoir au triomphe de la vérité de désabuser ceux que l'ignorance ou les préventions retenoient dans l'erreur. Ce fut contre ces sectaires qu'il dirigea ses premières armes (2); et il n'a cessé jamais de les combattre.

Nous avons parlé ailleurs de cette hérésie (3). Sortie dès le troisième siècle des confins de la Perse, elle s'étoit répandue dans l'Asie et l'Afrique, jusque dans l'Occident. Mélange grossier de sabéisme et de christianisme (4), elle sut résister long-temps aux édits de la puissance séculière. Encore au sixième siècle, elle se faisoit craindre à Rome (5), où ils étoient allés chercher un asile contre les Vandales. Là, ils n'avoient pas échappé à la vigilance du grand saint Léon; et, dans nos siècles modernes, ils ont trouvé une

(1) *De utilit. credendi*, cap. 1, n° 2.

(2) *Retract.*, lib. 1, cap. x.

(3) *Bibliothèque choisie*, tom. iv, pag. 308, article *S. Archélaüs*.

(4) Pluquet, *Dictionn. des hérés.*, art. *Manichéens*; Godescard, *Vie de S. Augustin*, pag. 36, note 1.

(5) Le roi Théodoric s'en inquiéta; en 503, il les fit rechercher avec la plus grande exactitude. On en découvrit jusque dans le sénat. Ce prince fit saisir leurs livres et leurs simulacres, qui furent brûlés devant la porte de la basilique de Saint-Jean-de-Latran. (Baron., *ad ann.* 503.)

postérité et des apologistes. Ce qui peut expliquer la propagation et l'étonnante persévérance de cette hérésie, c'est que, sans rompre avec éclat comme les autres, elle se tenoit cachée, autant qu'il étoit possible, dans l'Eglise même, et s'insinuoit sous les apparences de la même foi, du même culte, et d'une rigoureuse austérité de mœurs. C'étoit là ce qui avoit séduit saint Augustin.

Toute leur théologie rouloit sur la question de l'origine du mal : ils en voyoient dans le monde, et ils en vouloient trouver le principe. Dieu ne le pouvoit pas être, parce qu'il est infiniment bon. Il falloit donc, disoient les Manichéens, reconnoître un autre principe qui, étant mauvais par sa nature, fût la cause et l'origine du mal. De là, deux premiers principes : l'un du bien, l'autre du mal. Ennemis par conséquent, et de nature contraire, s'étant combattus et mêlés dans le combat, ils avoient répandu, l'un le bien, l'autre le mal dans le monde; l'un la lumière, l'autre les ténèbres, et ainsi du reste. Car, dit Bossuet, je n'ai pas besoin de raconter ici toutes les extravagances impies de cette abominable secte (1). Au reste, les conséquences qu'ils tiroient de cette doctrine, n'étoient pas moins absurdes. L'ancien Testament, avec ses rigueurs, n'étoit qu'une fable; ou en tout cas l'ouvrage du mauvais principe; le mystère de l'incarnation, une illusion; et la chair de Jésus-Christ, un fantôme : car la chair étant l'œuvre du mauvais principe, Jésus-Christ, Fils de Dieu, essentiellement bon, ne pouvoit pas l'avoir prise réellement. Comme nos corps venoient du mauvais principe, et que nos âmes venoient du bon, ou plutôt qu'elles en étoient la substance même; il n'étoit pas permis d'avoir des enfants, ni de lier la substance du

(1) *Hist. des variations*, liv. XI, n<sup>o</sup> 1, tom. III, in-4<sup>o</sup>, pag. 424.

bon principe avec celle du mauvais; de sorte que le mariage ou plutôt la génération des enfants étoit illégitime. La chair des animaux, et tout ce qui en sort, étoit aussi l'ouvrage du mauvais; et l'usage en étoit criminel. Tels étoient les principaux points de la doctrine des Manichéens (1).

Le premier écrit où saint Augustin les démasque, c'est son explication de la Genèse, dont nous avons rendu compte (2). Il seroit possible pourtant que ce livre eût été précédé par le traité ou discours intitulé : *De la Foi et du Symbole*, composé peu de temps après son ordination; mais ce point de critique nous est indifférent.

### I. *De la Foi et du Symbole.*

(Analyse et extraits.)

T. VI, part. I.  
Pag. 151.

Les Manichéens et plusieurs autres hérétiques dissimuloient leurs erreurs, en les couvrant des mêmes expressions que celles du symbole récitées par les catéchumènes admis au baptême. Ils n'alloient pas jusqu'à dire que Dieu le Père ne fût pas tout puissant; mais, dans l'explication qu'ils donnoient de ce premier article, ils soutenoient qu'il avoit formé le monde d'une matière préexistante, et qui lui étoit coéternelle. Comme si le Tout-Puissant étoit un ouvrier vulgaire, à qui il fallût des matériaux étrangers

Pag. 152.

(1) L'un des meilleurs articles du *Dictionn. des hérésies*, par l'abbé Pluquet, est celui du Manichéisme. L'auteur examine les principes de la secte, en raconte les commencements et les progrès, en fait voir l'absurdité, discute les difficultés de Bayle en faveur du manichéisme, en démontre les sophismes, en analyse les réfutations proposées par Laplacette, Leibnitz et Mallebranche.

(2) Dans le volume précédent, pag. 317.

pour former son ouvrage ! Ouvrons nos livres sacrés : Dieu prend de la terre pour former l'homme ; mais cette terre, qui la lui avoit donnée ? Il avoit commencé par la créer, et la créer de rien. Lui seul a donné à tout et la forme et la matière. Reconnoître que Dieu est tout puissant, et dire qu'il y a quelque chose qu'il n'ait pas créé : manifeste contradiction.

Comme Dieu a tout créé par son Verbe ; ainsi, lui seul a-t-il pu l'engendrer. Le Fils de Dieu est appelé *Verbe*, parce que c'est par lui que le Père nous est connu. Pag. 153.

Unité de l'Essence divine. Egalité parfaite entre le Père et le Fils. Distinction des personnes. Pag. 154.

Le *Verbe* s'est fait homme dans le temps : immuable, impassible, immortel par sa divine nature, qui lui est consubstantielle à Dieu son Père, comme homme, il a bien voulu se soumettre à toutes les infirmités de la chair, afin de nous apprendre à retourner par l'humilité à l'état d'où l'orgueil nous avoit fait décheoir.

*Né de la Vierge Marie par l'opération du Saint-Esprit.* Pag. 155.  
Né d'une naissance réelle, honorant par là également les deux sexes ; prenant dans son incarnation l'homme tout entier, c'est-à-dire un corps et une âme semblables aux nôtres ; le corps, par la miraculeuse opération du Saint-Esprit, dans le sein de la Vierge, où rien de mortel n'a été conçu depuis, comme aucun mort n'a été mis dans le sépulchre où le corps de Jésus-Christ avoit été enfermé. Pag. 156.

Pourquoi donc ces paroles de Jésus à Marie : *Femme*, Joan. 11. 4.  
*qu'y a-t-il de commun entre vous et moi ?* Et ces autres, sorties de la même bouche : *Quelle est ma mère, et quels sont mes frères ?* Réponse : Jésus-Christ ne s'est exprimé de la sorte que pour montrer que, comme Dieu, il n'avoit point de mère ; et à l'instant il fait reconnoître sa divinité Ibid. XIX. 5.

par le miracle du changement de l'eau en vin. Et en disant : *Quelle est ma mère, et quels sont mes frères?* il enseigne à ses Apôtres qu'ils ne devoient plus songer aux affections humaines dans les circonstances où elles les empêcheroient de s'acquitter du ministère de la parole qui leur a été confié. S'il falloit désavouer sa mère dans tout autre cas, il faudroit conclure également que les Apôtres auroient été tenus de désavouer leurs pères, parce qu'il est dit dans l'Évangile : Ne dites pas que vous avez un père sur la terre ; vous n'avez qu'un seul père qui est dans le ciel.

Matth. xxiii.

9.

La mort de Jésus-Christ ne révolte pas moins l'orgueil humain que l'apparente bassesse de sa naissance. Il est mort, pour nous élever au-dessus de la crainte de la mort : mort pour ressusciter, afin que sa résurrection fût le gage de la nôtre.

Pag. 157.

*Monté au ciel* pour nous ouvrir la voie à la céleste Jérusalem, mère des chrétiens. *Assis à la droite de Dieu son Père*, c'est-à-dire rendu à la souveraine béatitude ; *d'où il viendra juger les vivants et les morts*, les justes et les pécheurs.

Pag. 158.

Foi à la sainte Trinité. Point d'expressions ni de similitudes qui puissent nous donner une idée simple d'un aussi profond mystère, tout au plus quelques comparaisons imparfaites. Divinité du Saint-Esprit, égal en tout aux deux autres personnes de la sainte Trinité.

Pag. 161.

*Nous croyons à la sainte Eglise catholique.* Nous croyons une Eglise, et c'est la catholique. Les hérétiques et les Manichéens donnent aussi à leurs assemblées le nom d'Eglises. Les uns et les autres n'appartiennent point à l'Eglise catholique : les premiers, parce qu'ils violent l'unité de la foi ; les seconds, parce qu'ils manquent à la charité (1).

(1) Longueval, *Traité du schisme*, chap. 1, n° 2, citant cet endroit

*A la rémission des péchés.* Pas un ne nous sera pardonné, Pag. 162.  
si nous-mêmes ne pardonnons pas.

*A la résurrection de la chair.* Renouvellement parfait de l'esprit, dégagé de toute affection charnelle, de la chair, devenue incorruptible comme celle du Sauveur après sa résurrection.

## II. *Des mœurs des Manichéens.*

L'erreur capitale de la secte étoit la distinction des deux principes, par où elle prétendoit expliquer la différence et l'origine du bien et du mal (1). Saint Augustin répond que le mal n'est pas une substance, mais un simple défaut ou privation des choses essentielles à la nature d'un être dont Dieu, qui est bon de sa nature, ne peut être l'auteur. Deux principes tout puissants, indépendants l'un de l'autre; contradiction monstrueuse.

La secte avoit deux caractères remarquables, que tous les historiens ne manquent pas de relever. L'un, qu'au milieu de ces absurdités impies que le Démon avoit inspirées aux Manichéens, ils avoient encore mêlé dans leurs discours je ne sais quoi de si éblouissant et une force si prodigieuse de séduction, que même saint Augustin, un si beau génie, en avoit été dupe. Ils avoient, pour tromper les simples, des prestiges et des illusions inouïes; on leur attribue aussi des enchantements, et enfin on y remarquoit tout l'attirail

de saint Augustin, à la page 5 (édit. Bruxelles, 1718); Nicolle, *De l'unité de l'Eglise*, chap. VII, pressant Jurieu par les textes accumulés de saint Augustin; Bossuet, *Instruct. sur les promesses, Variations*, liv. XV; *Conférence avec Claude, troisième Avertissement aux protestants*.

(1) Voyez Fénelon, *Existence de Dieu*, pag. 343, où il expose et réfute cette opinion.

T. I, p. 715  
et suiv.

de la séduction. L'autre caractère des Manichéens est qu'ils savoient cacher ce qu'il y avoit de plus détestable dans leur secte avec un artifice si profond , que , non-seulement ceux qui n'en étoient pas , mais ceux mêmes qui en étoient , y passoient un long temps sans le savoir ; car sous le masque de leur prétendue continence , ils cachoient des impuretés qu'on n'ose nommer , et qui même faisoient partie de leurs mystères (1). Il y avoit parmi eux plusieurs ordres. Ceux qu'ils appeloient leurs auditeurs ne savoient pas le fond de la secte , et leurs élus , c'est-à-dire ceux qui savoient tout le mystère , en cachoient soigneusement l'abominable secret , jusqu'à ce qu'on y eût été préparé par divers degrés. On étaloit l'abstinence et l'extérieur d'une vie , non-seulement régulière , mais encore mortifiée ; et c'étoit une partie de la séduction de venir comme par degrés à ce qu'on croyoit plus parfait , à cause qu'il étoit plus caché (2). Saint Augustin accuse l'infamie de leurs mœurs , et déclare que durant neuf années qu'il y avoit été auditeur , il n'avoit pas connu un seul de leurs élus qui ne fût ou convaincu ou soupçonné de crimes honteux.

### III. *Traité des deux âmes.*

( Analyse. )

T. VIII, p. 75 Les Manichéens ne se contentoient pas de voir dans la nature deux principes d'une égale puissance, l'un pour le bien , l'autre pour le mal , qui s'en partageoient l'empire.

(1) Ce qu'ils appeloient leurs sœurs , au nombre de trois ; de la bouche , de la main et du sein , qui comprenoient toutes leurs abstinences.

(2) Eossuet, *Hist. des Variations*, liv. XI, tom. III, in-4<sup>o</sup>, pag. 415.

Ils donnoient à l'homme deux âmes , une bonne et une mauvaise ; la première , d'une substance divine , principe de tout ce qui s'y faisoit de bien ; l'autre , propre à la chair , à laquelle se rapportoient tous les mouvements et actions dérégées , avoit pour auteur l'esprit de ténèbres. C'est là l'erreur particulière que saint Augustin combat dans ce livre. Il la réfute par ce raisonnement : que l'âme étant un esprit , une vie , ne peut avoir pour auteur que le souverain principe de la vie , qui est le seul et vrai Dieu ; que si la lumière corporelle , sensible à nos yeux , est son ouvrage , à plus forte raison l'âme , d'une nature bien plus excellente ; que tout le mal qu'elle commet vient de l'abus de sa liberté propre. Passages de l'Écriture dont les Manichéens abusoient , expliqués par les autres passages que le saint docteur leur oppose. Le pécheur , comme pécheur , n'est pas l'ouvrage de Dieu : comme homme , il n'en est pas moins la créature de Dieu. D'où vient le péché ? d'où vient le mal ? S'il vient de l'homme , l'homme lui-même d'où vient-il ? S'il tire son origine d'un Ange , cet Ange lui-même d'où tire-t-il la sienne ? Que nous répondions , ce qui est vrai , que l'un et l'autre ont été créés par Dieu ; nous passons , dans l'esprit des ignorants et des foibles , pour vouloir attacher à l'Essence divine le péché et le mal comme à une même chaîne. Le Manichéen s'imagine triompher par cette question , comme si interroger étoit savoir. S'il en étoit ainsi , personne au monde ne seroit plus savant que moi. Il arrive assez ordinairement que , dans la controverse , celui qui propose une haute question se donne l'air d'un profond docteur ; et il n'est la plupart du temps que plus ignorant encore que celui même à qui il prétend en imposer , et à qui l'on réussit à faire peur. On se croit en conséquence valoir mieux que tous les autres , parce que l'on est le premier à

Pag. 76.

Pag. 77. 80.

Pag. 81.

interroger sur des choses que peu de personnes ont étudiées. Mais si, dans le temps même où je suivais leur école, on m'eût proposé cette difficulté : ce que j'aurois répondu, c'est que dans ces sortes de questions, embarrassantes pour tous les esprits, il faut commencer par remonter à quelque principe à la portée de tous, à savoir que rien ne peut vivre sans le secours de Dieu. Pour connoître ce que c'est que le mal, il faut d'abord apprendre ce que c'est que le bien ; de même que c'est par la connoissance des ténèbres que nous est donnée celle de la lumière. Le bien, le souverain bien, c'est Dieu. « Commençons donc par nous faire une idée précise de Dieu. Pour peu que je réfléchisse sur moi, je m'aperçois que je ne me suis point donné l'existence, et que je l'ai reçue ; je m'aperçois de plus que j'ai le vouloir. Mais quelle est la cause à laquelle je dois d'exister et de vivre, et de vouloir ? Cette cause a-t-elle reçu elle-même son principe d'existence, de telle sorte qu'il n'y ait dans la nature qu'une longue chaîne de causes et d'effets ? Cette supposition est impossible ; car alors il faudroit reconnoître que la collection des causes est sortie du néant sans aucune raison ; ce qui est absurde. Mon existence, et celle de tous les êtres que je vois, supposent donc nécessairement un être éternel, increé, qui existe nécessairement et par lui-même. Je réfléchis sur cet être, la source de l'existence de tous les êtres que je vois ; et je trouve qu'il est éternel, infiniment intelligent, tout puissant ; en un mot, qu'il a par sa nature toutes les perfections. Puisque cet être, en vertu de la nécessité de son existence, a toutes les perfections : je conclus qu'un être nécessaire et essentiellement mauvais est une absurdité, parce qu'il est impossible que deux êtres, qui ont la même raison d'exister, soient cependant d'une nature différente, puisque cette différence n'auroit point de raison

Pag. 84.

Pag. 86.

suffisante : Il n'y a donc qu'un être éternel , nécessaire, indépendant , qui est la cause primitive de tous les êtres distingués de lui. Je parcours les cieus , et je trouve qu'ils ont été formés avec intelligence et avec dessein par la même puissance qui les fait exister ; je trouve que la puissance infinie qui leur a donné l'existence a pu seule les former , en régler les mouvements , y faire régner cet équilibre sans lequel la nature entière ne seroit qu'un cahos affreux : je conclus encore que le monde est l'ouvrage de l'intelligence créatrice ; et que c'est le comble de l'absurdité, de supposer qu'il est l'effet du conflit de deux principes ennemis qui ont une puissance égale , et dont l'un veut l'ordre , et l'autre le désordre. Si je descends sur la terre , je trouve que depuis l'insecte jusqu'à l'homme , tout y a été formé avec dessein par la puissance créatrice ; que tous les phénomènes y sont liés. Je ne peux donc m'empêcher de regarder la terre comme l'ouvrage du Créateur de l'univers, et le manichéisme , qui en attribue la production à deux principes ennemis , comme une absurdité. Sur cette terre où se trouve si évidemment le dessein et la main de l'intelligence créatrice , je vois des êtres sensibles ; ils tendent tous vers le bonheur , et la nature a placé ces créatures au milieu de tout ce qui est nécessaire pour les rendre heureuses : ces créatures sont donc , aussi-bien que la terre, l'ouvrage d'un être bienfaisant, et non pas de deux principes opposés, dont l'un est bon , et l'autre est mauvais. Les animaux que la nature semble destiner au bonheur , éprouvent cependant du mal ; j'en cherche l'origine, et je trouve que les maux sont ou des suites, ou des effets des lois établies dans la nature pour le bien général. N'est-il pas évident qu'un être malfaisant n'auroit pas établi dans la nature des lois qui , tendant au bien général , entraînent de petits incon-

vénients? Parmi les êtres qui habitent la terre , l'homme semble être l'objet particulier des complaisances de l'auteur de la nature. Aucune créature sur la terre n'a plus de ressources que lui pour le bonheur : il éprouve cependant des malheurs : mais ils viennent presque tous de l'abus qu'il fait des facultés qu'il a reçues de la nature , et qui étoient destinées à le rendre heureux. Une disposition naturelle porte tous les hommes à s'aimer , à se secourir , et ce n'est qu'en étouffant ce germe de bienveillance qu'un homme fait le malheur d'un autre homme. L'homme n'est donc pas l'ouvrage de deux principes opposés; et l'intelligence qui l'a créé est une intelligence bienfaisante (1).»

Pag. 89

Lorsqu'il pèche, en s'abandonnant, contre la règle de la justice et l'instinct de sa propre nature, aux mouvements d'une volonté déréglée : en inférer qu'il y ait en lui deux âmes , l'une portée au mal, l'autre entraînée vers le mal , quand il y a d'ailleurs tant d'autres manières d'expliquer les contradictions dans l'homme , c'est une pure hypothèse également fautive et arbitraire. La preuve la plus sensible , c'est le remords de la conscience , et le regret salutaire de l'âme convertie , en conséquence de quoi l'Eglise accorde le pardon aux pécheurs pénitents. Donc l'âme pécheresse ne fut point naturellement mauvaise; elle ne l'est devenue que par le mauvais usage de sa liberté. La même âme voulant tantôt le bien , tantôt le mal , suivant les mouvements de son libre arbitre , c'est celle-là même qui est bonne ou mauvaise , selon qu'elle se porte au bien ou au mal.

Pag. 90.

(1) L'abbé Pluquet, en écrivant ces lignes éloquentes, n'a fait que développer toute la doctrine de saint Augustin, répandue non moins éloquentement, quoique avec moins de précision peut-être, dans ses nombreux écrits contre le manichéisme et le pélagianisme, où les mêmes

IV. *Livre contre l'Épître du fondement.*

## ( Analyse et Extraits. )

C'étoit le titre fastueux que les Manichéens donnoient à T. VIII, p. 151  
une épître de leur maître sur laquelle ils basèrent leur créance. Elle étoit l'abrégé de la doctrine. Les sectaires l'avoient répandue avec profusion. Saint Augustin s'étoit proposé d'en publier la réfutation complète. Il n'a pu en exécuter que le commencement. Ce que nous n'avons plus est suppléé par des notes suffisantes pour battre en ruine le monstrueux édifice élevé par l'ignorance et soutenu par la superstition.

Le début en est remarquable par ce langage de la charité qui semble prêter encore un nouveau témoignage à la vérité que l'on défend.

En commençant l'attaque et la réfutation d'une erreur à laquelle, ô Manichéens, vous tenez par prévention plus peut-être que par système réfléchi, j'ai demandé au seul Dieu tout puissant et véritable, de qui tout procède, par qui tout est régi, et dans qui tout réside, et je lui demande encore, de vouloir bien m'inspirer un esprit de paix et de patience qui me fasse désirer votre conversion, et non pas votre ruine. Car, bien que notre maître se serve de la main de ses serviteurs pour détruire l'empire du mensonge, il vent que dans ses partisans, on ne voie que des hommes qu'il faut, par condescendance pour les foiblesses humaines, entreprendre de corriger plutôt que de les perdre. Et tout ce que les décrets du Ciel laissent exécuter avant le dernier jugement, d'une manière juste ou injuste, soit par

objections, répétées sans cesse par l'opiniâtre résistance de l'infidélité, l'obligeoient à revenir sur les mêmes raisonnements.

ignorance, soit avec connoissance de cause, soit au grand jour, soit par des moyens secrets, ne doit pas être regardé comme un instrument de ruine, mais comme remède. Vouloir s'y soustraire, ce seroit s'exposer à toutes les rigueurs de la justice divine; et comme dans l'économie présente, qui embrasse l'universalité des choses, il est des châtimens qui se dirigent sur les corps, tels, par exemple, que le feu, les poisons, les maladies, et d'autres qui, réagissant sur l'âme elle-même, la mettent en proie aux déchiremens de ses propres passions, bien plus redoutables pour elle que les maux du corps, comme les pertes, l'exil, l'indigence, les affronts; il en est d'autres aussi qui ne doivent pas être comptés parmi les punitions, mais nous sont dispensés comme moyens curatifs dans nos maladies. De ce genre sont les consolations, les exhortations, les conférences, tous expédiens pour lesquels la justice divine emprunte indifféremment, tantôt la main des méchants, même à leur insu, tantôt celle des bons, qui s'y prêtent avec reconnaissance. J'ai dû, en conséquence, choisir et préférer à tout le moyen qui m'a semblé le plus favorable pour parvenir à votre conversion, non, comme dit l'Apôtre, par la dispute ni par aucun sentiment de jalousie et de persécution, mais en vous consolant avec douceur, en vous exhortant avec bienveillance, en conférant sans aigreur, conformément à ces paroles : « Il ne faut pas que le disciple du Seigneur s'amuse à contester; mais il doit être modéré envers tout le monde, capable d'instruire, patient, reprenant avec douceur ceux qui résistent à la vérité. » Tel est le parti auquel j'ai cru devoir me déterminer. Dieu saura bien, s'il le veut, donner à ceux qui le désirent et qui le lui demandent, ce qui leur convient le mieux.

Que ceux-là donc sévissent contre vous, qui ignorent

Rom. XIII.  
13.

II. Tim. 31.

combien il en coûte pour arriver à la découverte de la vérité, et pour échapper à l'erreur... Qu'ils sévissent contre vous ceux-là qui ne savent pas tout ce qu'il faut de soupirs et de gémissements, avant de pouvoir saisir la plus foible partie de l'Essence divine. Qu'ils se déclarent vos persécuteurs, ceux-là enfin qui ne se sont laissé jamais surprendre par des erreurs semblables à celles où ils vous voient. Pag. 252,

Saint Augustin l'avoit appris par sa propre expérience, et il ne rougit pas d'en faire l'aveu, tirant de son exemple même un motif de plus pour le triomphe de la vérité. Qui est-ce donc qui l'y a ramené, et qu'est-ce qui l'y retient? Ce qui m'y retient, c'est l'unanimité de l'acquiescement des peuples. C'est l'autorité qui s'est consacrée d'abord par les miracles, fortifiée par l'espérance, étendue par la charité, cimentée par la prescription. Ce qui m'y retient, c'est la succession de l'épiscopat, maintenue sans interruption dans l'Eglise de Pierre jusqu'au pontife qui occupe aujourd'hui la chaire de cet Apôtre, à qui Notre Seigneur, après sa résurrection, a recommandé de paître ses brebis. Joan. XXI.  
17.

Ce qui m'y retient, c'est enfin le nom même de catholique, que notre Eglise, au milieu de tant d'hérésies soulevées contre elle, a eu seule le droit de conserver; en sorte que, bien que tous les hérétiques affectent de se donner ce nom: lorsqu'un étranger vient à demander où est l'Eglise des catholiques, aucun d'eux n'a le front d'indiquer, ni son temple ni sa maison. C'est par tous ces liens du nom chrétien, et si nombreux et si chers, que tout homme raisonnable est attaché à la foi de l'Eglise catholique, alors même qu'il n'a pas encore une connoissance parfaite de la vérité, soit que la foiblesse de son intelligence, soit que son défaut de mérite l'empêche de la saisir tout entière. Chez vous, Pag. 153.

au contraire, où vous ne m'offrez rien qui m'attire et me

retienne, je n'entends retentir que des promesses d'amener à la vérité. Si vous la montrez avec une évidence qui en écarte tous les nuages, je dois la préférer à tous les motifs qui me retiennent dans l'Eglise catholique; mais si vous ne faites que la promettre sans la montrer, personne au monde ne peut ébranler la foi qui m'attache par tant et de si puissants liens à la croyance chrétienne (1).

Pag. 154.

Ou vous voulez que je croie à l'Eglise catholique, ou vous ne le voulez pas. Prenez votre parti. Si vous trouvez bon que j'écoute l'Eglise catholique, retirez-vous; car cette Eglise vous a condamnés, et elle m'ordonne de vous regarder comme des novateurs. Si vous me défendez de l'écouter, retirez-vous encore et ne produisez plus contre moi aucun texte de l'Evangile, puisque le tribunal de l'Eglise catholique étant renversé, il n'y a plus pour moi de tribunal.

Vous voulez que j'obéisse à cette Eglise, lorsqu'elle me prescrit de recevoir l'Evangile comme la parole de Dieu; mais vous ne voulez pas que je lui obéisse, lorsqu'elle me commande d'expliquer ce même Evangile autrement que vous ne l'expliquez. N'est-ce pas là vouloir, sans nulle raison, que je croie ce qui vous plaît; que je ne croie pas ce

(1) Bourdaloue rappelle cette profession de foi du saint évêque dans plusieurs de ses discours. Voyez *Dominic.*, tom. 1, pag. 237; *Carême*, tom. 1, pag. 364; Le Chapelain, *Autorité de l'Eglise, Serm.*, tom. v, pag. 403. L'auteur du livre intitulé, *Préjugés légitimes contre les calvinistes*: « En mettant à part, comme dit saint Augustin, cette sagesse que les hérétiques refusent de reconnoître dans l'Eglise catholique, on ne peut nier, sans s'avéugler soi-même, qu'elle n'ait beaucoup d'autres choses qui m'y retiennent très justement, à savoir, etc » (*Préface*, pag. 13, et dans le livre de *l'unité contre Jurieu*, pag. 103.)

qui ne vous plaît pas ; et conséquemment me traiter en imbécille qui sacrifiera toutes ses lumières et ses intérêts les plus sacrés à des décisions purement arbitraires ?

De là saint Augustin passe à l'examen des dogmes , ou Pag. 153.  
plutôt des extravagances du manichéisme. Il confond l'orgueilleuse prétention de Manichée , qui avoit osé se faire

appeler l'Apôtre du Saint-Esprit , et l'aveugle crédulité de ses disciples. Il démasque l'artifice de leurs promesses , qu'ils jetoient en avant , comme un voile dont ils couvroient leurs erreurs afin d'en imposer à l'ignorance. Il réfute leurs erreurs sur la nature de Dieu et sur celle de Pag. 161 —  
163.  
l'âme , sur ce qu'ils appeloient la double terre. Il établit qu'il n'existe qu'une seule cause souverainement bonne , souverainement intelligente ; que Dieu n'est pas l'auteur du mal ; que tous les désordres dont nous nous plaignons sont

le châtimement du péché ; qu'il n'est point de mal sans quel- Pag. 174.  
que mélange de bien ; et termine l'ouvrage par une exhortation à la recherche du souverain bien , qui est Dieu. Pag. 180.

Quant au mystère même dont la question du péché originel se trouve enveloppée , saint Augustin donne cet important avis : Si vous le comprenez , rendez-en grâces à Dieu ; si vous ne le comprenez pas , ne cherchez pas à le pénétrer , et ne condamnez pas ce que vous ne comprenez point ; mais demandez humblement à celui qui est le principe de la lumière , qu'il veuille bien vous éclairer.

v. *Réfutation de Fauste le manichéen en trente-trois livres.*

( Analyse et extraits. )

L'ouvrage le plus considérable qui ait été publié contre T. VIII, p. 183  
et suiv.  
le manichéisme par le savant évêque , est sa réfutation de Fauste. Cet homme s'étoit rendu dangereux par une sorte

de réputation d'éloquence et de doctrine puisées dans les écrivains profanes. Il masquoit par une apparence d'austérité l'irrégularité de ses mœurs ; mais l'aveugle confiance des sectaires lui pardonnoit aisément des scandales publics, que, d'ailleurs, ils n'étoient pas en droit de censurer avec trop de sévérité. Dans un ouvrage insidieux, vanté seulement par ceux de son parti, Fauste attaquoit l'Eglise et sa doctrine, se répandoit en blasphèmes impies contre Dieu et la personne de Jésus-Christ. Saint Augustin ne crut pas devoir le laisser sans réponse. Il suit pas à pas l'adversaire de la vérité catholique, foudroie ses arguments et ses calomnies. La réponse du saint docteur est une réfutation complète aussi vaste que méthodique. Parmi les trente-trois livres qui la composent, il y a sans doute une foule de choses remarquables, mais que nous sommes obligés d'omettre, pour nous borner aux sentences ou réflexions principales qu'il sème à travers la controverse.

Pag. 254.

Où sont vos témoins ? où sont vos miracles ? vous n'osez en alléguer aucuns. A défaut de ces témoignages, donnez-nous du moins des raisons. Vos raisons ? Des fables ineptes, d'extravagantes généalogies, un tissu de mensonges, pitoyable dans sa source, mutilé dans ses conséquences, ruineux dans ses résultats.

Pag. 259.

Il oppose la longue suite des prophéties qui, dans la succession des siècles, avoient proclamé l'avènement et les caractères du Messie, et l'accomplissement de toutes les prédictions dans la personne de Jésus-Christ. L'argument qu'il en tire se trouve ici relevé par cette sorte de prosopopée : Supposons, dit-il, un païen curieux de s'instruire de la doctrine chrétienne. Il s'adressé à nous pour l'apprendre : Nous lui disons : Croyez en Jésus-Christ, parce qu'il est Dieu. Il va nous répondre : Pourquoi le croirai-je ? Il ne se

rendra pas même à l'autorité des témoignages que nous lui produirons de la part des prophètes. Mais si nous lui prouvons que ce que les prophètes ont annoncé est arrivé; qu'ils avoient prédit toutes les persécutions dont l'Eglise a été agitée, l'établissement de cette Eglise qui est aujourd'hui connue de tout le monde, la destruction des idoles et de l'idolatrie, l'aveuglement des Juifs et leur réprobation, la foi des princes et des peuples, l'accord parfait entre les oracles qui, tant de siècles auparavant, avoient révélé ces événements extraordinaires; et les faits récents, notoires, attestés même par le témoignage des écrivains étrangers, et par leur existence actuelle qui les met hors de toute espèce de doute; un tel homme ne sera-t-il pas forcé de se rendre à l'évidence des choses?

L'autorité du témoignage des prophéties en faveur de Jésus-Christ emprunte une grande force du refus des Juifs à le reconnoître. C'est ce que saint Augustin expose dans ces termes : Si les prophéties où il est parlé de Jésus-Christ nous étoient produites par des hommes qui croient en Jésus-Christ, on les pourroit croire supposées par eux. Mais ce sont ses ennemis mêmes qui en sont les dépositaires et les témoins. D'où il conclut que la sage disposition de la Providence permet un aussi grand crime que celui de l'infidélité du peuple juif et de sa révolte perpétuelle, puisque, ajoute l'admirable docteur, leur aveuglement même, par cela seul qu'il avoit été prédit, devient un témoignage de plus de leur authenticité, et par conséquent de la vérité des oracles en faveur de Jésus-Christ. Ici, avoit-il dit déjà, ce n'est pas tel et tel homme, c'est un peuple entier qui est prophète. Et tout ce qui est contenu dans les Livres saints a été dit ou de Jésus-Christ ou pour Jésus-Christ.

Quant à la distinction entre les deux Testaments, il

la résout par ce seul mot plein de lumière : Nulle différence dans la doctrine ; il n'y en a que dans les temps.

Pag. 301.

Que signifioit la circoncision imposée à Abraham ? pas autre chose que le dépouillement de la mortalité qu'imprime sur nous la génération charnelle. Doctrine qu'il développe dans des termes ainsi rendus par Bourdaloue, dans un de ses sermons *sur la circoncision de Jésus-Christ*. « Comme les sacrements de ce temps-là étoient non-seulement des figures, mais des promesses, voilà ce que Dieu promettoit au monde, quand il disoit à ce saint patriarche : *C'est par là que tu trouveras grâce devant moi*. Aujourd'hui la promesse cesse, pourquoi ? Parce qu'en vertu de la circoncision de Jésus-Christ, ce qui étoit alors promis est présentement exécuté. Je veux dire, parce qu'en conséquence du mystère que nous célébrons, nous sommes, ou du moins il ne tient qu'à nous que nous soyons circoncis en Jésus-Christ, de cette circoncision parfaite qui nous dépouille de nous-mêmes, et qui nous rend dignes de Dieu (1). »

Pag. 319.

*Nécessité d'un culte extérieur et public.* Les hommes ne sauroient se réunir dans un corps de religion vraie ou fausse, s'ils n'ont des signes ou des sacrements visibles et communs qui les unissent entre eux, et qui les distinguent des autres. C'est le mépris de ces signes extérieurs qui constitue le sacrilège.

Pag. 323.

Notre saint docteur venge la morale de l'ancien Testament, en faisant voir sa conformité avec celle de Jésus-Christ, veuu, comme il le déclare lui-même, pour accomplir

Matth. v 17. et perfectionner la loi, non pour l'abroger et la proscrire. Par

(1) *Mystères*, tom. 1, pag. 57.

(2) Voyez D. Jamin, *Pensées théologiques*, pag. 38, 39

exemple, le précepte du pardon fut non-seulement connu, mais pratiqué par les saints patriarches. On objectoit la loi du talion, ce semble, autorisée par Moïse ; mais « cette loi, en apparence si favorable à la passion de se venger, n'étoit au contraire qu'une barrière à la vengeance : *Non famas sed limes furoris* (1). »

Saint Augustin accuse les Manichéens d'enchériser sur les abominations du paganisme par le culte superstitieux qu'ils rendoient au soleil et à la lune. Ils ne s'en estimoient pas moins valoir mieux que les païens, en ce qu'ils n'adoroient pas comme eux des dieux imaginaires ; d'où ils prenoient occasion d'insulter aux mœurs relâchées de certains chrétiens. Le saint docteur abat cette orgueilleuse prétention par ces images vives et frappantes : Dites donc aussi qu'un mort est en santé, parce qu'il n'est plus malade ; et faites le procès à un corps sain, parce qu'il est plus près de la maladie que de la mort. Ou bien, si les païens ne doivent plus être comptés, pour la plupart, parmi les malades, mais parmi les morts ; louez dans un sépulcre une cendre informe, parce qu'elle n'a plus même la forme de cadavre, et accusez des membres vivants, sous prétexte qu'ils ressemblent plus à un cadavre qu'à de la cendre. Pag. 337.

Fauste reproche aux catholiques les honneurs qu'ils rendent aux saints martyrs et à leurs précieux restes ; c'étoit là, disoit-il, de l'idolâtrie. Bien loin de s'en défendre : Oui, répondons-nous, le peuple chrétien s'unit dans ses fêtes religieuses pour célébrer la mémoire de nos confesseurs, afin d'exciter dans les cœurs le désir de leur ressembler, de s'élever à leurs mérites, et de s'aider de leurs prières. Nous Pag. 346.

(1) Traduit par La Rue, *Pardon des injures, Carême*, tom. II, pag. 187.

Pag. 347. érigeons des autels, non en l'honneur d'aucun d'eux, mais en l'honneur du Dieu des martyrs, bien que ces autels soient dressés dans les lieux où leurs tombeaux sont honorés. Avez-vous jamais entendu personne dire : C'est à vous Pierre, à vous Paul ou Cyprien, que nous offrons le sacrifice ? Nous l'offrons, à qui ? Au Dieu qui les a couronnés. Nous l'offrons dans les lieux mêmes où reposent leurs dépouilles mortelles, afin que le lieu même où nous l'offrons ranime la ferveur de l'âme fidèle, et imprime une énergie nouvelle à l'affection vive que nous leur portons à eux, par le désir de leur ressembler, et à la piété que nous devons à Dieu, dont le secours nous obtient la grâce d'imiter leurs vertus(1). Nous les honorons en conséquence de ce culte d'amour et de société dont sont honorés les saints, qui, vivant encore sur la terre, sont dans la disposition de mourir, s'il le falloit, pour la défense de la vérité. Notre dévotion est ici d'autant plus légitime qu'elle est plus assurée par rapport à ceux qui sont sortis victorieux du combat, qu'à l'égard des fidèles encore réduits à combattre. Cependant nous n'honorons et n'enseignons d'honorer que Dieu seul, de ce culte que les Grecs appellent latrie, qui n'est proprement dû qu'à la Divinité. Et comme l'oblation du sacrifice n'appartient qu'à ce culte, nous ne l'offrons ni ne commandons de l'offrir à aucun martyr, ni à aucune âme sainte, ni même à aucun Ange. Celui qui tombe dans une erreur si

(1) Dans la *Cité de Dieu* : « Tous les autres actes de piété et de religion que l'on fait aux tombeaux des martyrs sont des honneurs rendus à leur mémoire, et non des sacrifices qu'on leur offre comme à Dieu. Quiconque connoît l'unique sacrifice des chrétiens qui s'offre à Dieu sur leurs tombeaux, sait aussi qu'on ne l'offre point aux martyrs. » ( Lib. VIII, cap. XVII, n° 1, pag. 217 et 218. )

grossière en est repris aussitôt par la saine doctrine, ou pour la corriger, ou pour la condamner, ou pour l'éviter.

Que s'il est des chrétiens qui ne se rendent près des tombeaux que pour s'y livrer aux désordres de l'intempérance, comment pourrions-nous approuver de telles profanations, nous qui les condamnons sévèrement, même quand elles ne se commettent que dans l'intérieur des maisons? Mais que l'on ne confonde pas ce que nous enseignons comme précepte nécessaire, avec ce que nous sommes obligés de tolérer, tant que nous n'en pouvons point espérer la réforme. Après tout (s'adressant aux Manichéens), lequel est un plus grand mal, ou de revenir ivre de vin, d'un pieux pèlerinage, ou de sacrifier, même étant à jeun, à d'autres qu'au Seigneur?

Il se rencontre, dans la vie des plus saints patriarches, Pag. 378.  
des actions que nous ne proposons point pour modèles. Avant de prononcer un jugement sur ce qu'il nous faut louer ou blâmer, accuser ou défendre, imiter ou fuir, nous devons commencer par consulter, avant toutes choses, la loi éternelle, c'est-à-dire la raison divine et l'immuable volonté de Dieu, qui ordonne de conserver l'ordre, et qui défend de le troubler. D'après cette règle, jugeons tels faits de l'ancien Testament.... L'Ecriture ne fait que les rapporter, mais ne les approuve pas.

Fauste a beau s'appesantir sur le double crime commis Pag. 399.  
par David; Dieu le lui a reproché encore bien plus sévèrement. Dans le tableau que l'Ecriture nous a tracé du règne de ce prince, l'on voit que ses fautes ont été réparées par la pénitence et par les plus éclatantes vertus. Eloge de sa Pag. 400.  
grandeur d'âme, de son humilité; comparaison de ce prince avec Saül. Tous deux, repris par le prophète, répondoient : *J'ai péché.* Mais le Dieu qui lit au fond des

cœurs ne se méprenoit pas sur la différence des sentiments intérieurs qui accompagnoient le langage de l'un et de l'autre. En David, la multitude de ses bonnes œuvres couvrit son iniquité et le rendit agréable au Seigneur, comme un champ qui plaît bien davantage à son maître, lorsque, débarrassé des ronces qui l'infestoient, il rapporte au centuple, que s'il n'avoit point eu de mauvaises herbes, mais aussi sans rendre autre chose qu'une mauvaise récolte.

Pag. 405.

« Jean-Baptiste, modèle du vrai zèle. Il ne sait point flatter les pécheurs ; il ne prêche que la pénitence. Qu'ordonne-t-il aux publicains ? D'abandonner leurs femmes et leur bureau ? Point du tout. Qu'ordonne-t-il aux gens de guerre ? De quitter le service ? Nullement. On ne l'entend point crier : Quittez la guerre, jetez les armes. — Mais ces deux conditions sont terribles. — Terribles par leurs excès, nécessaires par leurs fonctions. Il faut donc retrancher l'excès, et retenir le nécessaire (1). »

Pag. 406.

Le mot célèbre de saint Paul : *Il n'est point de puissance*

(1) Traduit par La Rue, *Moyens de se sanctifier dans le monde, Avent*, pag. 51. Un prédicateur venu après (l'ancien évêque de Sennez), a su profiter également du texte de saint Augustin et de sa traduction, pour donner à l'un et à l'autre une heureuse extension. « Quand les pénitents vont, dit-il, consulter dans le désert le saint précurseur, que leur répond cet homme, hérissé de la dépouille d'un chameau, et dont tout l'extérieur annonce les mœurs les plus austères?... Ne dira-t-il point, du moins à ceux qui remplissent des professions plus périlleuses, telles que celle du guerrier, par la licence des armes : Guerriers, déponillez-vous de vos armes, et venez les déposer à mes pieds ? Mais écoutez Jean-Baptiste : Vous soldats, leur dit-il, n'usez jamais de fraude ni de violence, contentez-vous de la solde de votre prince. Il ne réproûve que l'injustice. » (*Serm.*, t. III, p. 10.)

*qui ne soit établie de Dieu*, est éclairci par cette addition : De Dieu, soit qu'il l'ordonne, soit qu'il le permette.

De ce principe lumineux, saint Augustin embrasse les plus hautes spéculations de la politique ; il absout le droit terrible de la guerre, en détermine les nécessités, et les circonstances où elle cesse d'être légitime. Ce qu'il y a de blâmable dans la guerre, ce n'est point qu'elle enlève la vie à des hommes que la nature seule a condamnés à la perdre ; c'est l'injustice de son principe, la violence de ses moyens, l'abus de la victoire ; c'est l'acharnement à poursuivre son ennemi ; c'est la cruauté qu'elle met à exercer ses vengeances ; c'est l'opposition qu'elle met à la paix ; c'est l'ambition des conquêtes ; c'est l'impunité qu'elle accorde aux crimes, et aux violences qu'elle pourroit empêcher. Les meilleurs princes sont donc quelquefois obligés de faire la guerre ? Oui, pour repousser l'injure, pour combattre l'injustice faite à leurs sujets, pour s'opposer aux projets d'ambitieux voisins ; ils ne s'arment que contre ceux qui troublent la paix. Mais un homme, un chrétien peut-il porter les armes, même sous les ordres d'un tyran, d'un prince impie, injuste et sacrilège ? Saint Augustin tient pour l'affirmative, pourvu que le chrétien ne sache pas certainement que ce qui lui est commandé est injuste. Ainsi l'iniquité du commandement rend coupable celui qui le fait, en même temps que le devoir de l'obéissance rend le soldat innocent (1).

(1) Bossuet : « Puis venant à parler des guerres entreprises par l'ordre de Dieu sous Moïse, et les autres princes du peuple saint, il montre aux Manichéens qui les blâmoient, que si l'on peut entreprendre justement la guerre par l'ordre des princes, à plus forte raison le peut-on par l'ordre de Dieu, pour punir ou pour corriger ceux qui se rebellent contre lui. Par ce moyen, il entre nécessairement dans le

vi. *De la nature du bien.*

( Analyse. )

T. VIII, p. 501 Dans ce Traité composé contre les mêmes sectaires, le retour de leurs éternelles et fastidieuses objections ramène encore saint Augustin au développement de ses principes sur le premier des attributs de Dieu, qui est sa nécessité d'être, son incommutabilité, sur la création émanée tout entière du seul acte de sa volonté, et la dépendance où nous sommes de son pouvoir, qui enferme tout. Il revient sur la nature du mal, sur les causes du péché, qui ne vient point de Dieu, mais de la volonté du pécheur qui se met en révolte contre son auteur et trouble l'ordre de la nature. La pensée capitale qui y domine est celle-ci : L'homme est quelque chose de si grand, qu'il n'y a que Dieu seul qui puisse le rendre heureux : *Tam magnum bonum est natura rationalis, ut nullum sit bonum quo beata sit nisi Deus.*

Pag. 503.

Il y établit que les mauvais Anges n'avoient pas été créés

principe qui rend les guerres légitimes parmi les hommes, et là, en considérant la loi éternelle, qui ordonne de conserver l'ordre naturel, il donne cette belle règle : L'ordre naturel, dit-il, sur lequel est établie la tranquillité publique, demande que l'autorité et le conseil d'entreprendre la guerre soit dans le prince, et en même temps que l'exécution des ordres de la guerre soit dans les soldats, qui doivent ce ministère au salut et à la tranquillité publique. » ( *Défense de l'hist. des Variations*, tom. IV, in-4°, pag. 13. ) Molinier fait une belle application de la théorie de saint Augustin, dans un de ses discours apologétiques de la religion chrétienne, où il prouve combien elle sert puissamment l'intérêt des sociétés par la sagesse de ses lois. ( *Serm. choïs.*, tom. I, pag. 231, 2<sup>e</sup> part. )

tels ; mais qu'ils le sont devenus par leur propre choix. De même le père de la race humaine. L'arbre dont le Seigneur lui avoit défendu le fruit n'étoit point mauvais par lui-même : Dieu ne le lui avoit interdit que pour éprouver son obéissance. Ce qui fait le mal , c'est l'abus d'une chose bonne en soi : *Malum est malè uti bono*. Bossuet, Bourdaloue , le P. de La Rue , ont répandu dans leurs éloqu岸tes prédications la substance de ce traité (1).

Il oppose aux Manichéens leurs propres livres , qui n'é- Pag. 518.  
toient, de l'aveu de quelques-uns d'entre eux , qu'un tissu d'impités et d'abominations, et les presse par cet argument que nous pouvons faire valoir contre certains auteurs modernes, qui valent, dit-on , mieux que leurs ouvrages. S'il en est qui n'agissent pas conformément à la doctrine de ces livres ; toujours la doctrine de ces mêmes livres justifie-t-elle ceux qui agissent en conséquence. Comment donc peut-on conserver ces sortes d'écrits dont la doctrine criminelle vous condamne , quand vous la suivez , ou dont vous condamnez la doctrine quand vous ne la suivez pas ?

Ce traité est terminé par une affectueuse prière adressée à Dieu pour la conversion des Manichéens. « Clémence sans bornes , Dieu infini dans vos miséricordes , Dieu de vérité , qui faites lever votre soleil sur les bons comme sur les méchants , et tomber les rosées du ciel sur le juste et sur l'injuste ; Dieu patient , qui ne voulez pas la mort du pécheur , mais qu'il se convertisse et qu'il vive ; qui , par de salutaires corrections , donnez lieu au repentir , et laissez au pécheur , par vos délais à le punir , le temps de revenir

(1) Voyez Bossuet , *Serm.* , tom. iv , pag. 212—216 ; Bourdaloue , *Dominic.* , tom. 1 , pag. 138 ; le P. de La Rue , *Bonheur du ciel* , tom. 1 , pag. 370 , 384.

à vous, bien que la plupart s'abandonnant à la dureté de leur cœur, s'amassent des trésors de colère pour le jour de la vengeance et de la manifestation de votre jugement, où vous rendrez à chacun selon ses œuvres; dont la miséricorde consent à oublier toutes les iniquités du pécheur, à quelque jour que ce soit où il renonce à son péché pour rentrer au sein de votre vérité et de votre bonté inépuisable : accordez, ô mon Dieu, à mon ministère, que vous n'avez pas dédaigné d'employer pour combattre ces dangereuses et si criminelles erreurs; accordez-lui la grâce de ramener ceux qui se trouvent encore engagés dans ces abominations, afin qu'ils méritent par le sacrifice d'un cœur contrit et humilié, par l'amertume et la sincérité de leur pénitence, le pardon des iniquités et des blasphèmes dont leur ignorance les a rendus coupables envers vous.

VII. *Actes ou conférences contre Fortunat le Manichéen. Conférence avec Félix.*

(Analyse.)

T. VIII, p. 94.

Fortunat, prêtre manichéen, s'étoit refusé long-temps à entrer en conférence avec le saint évêque d'Hyppone. Pressé par les instances de ceux de son parti, il consentit enfin à s'y rendre. La conférence eut lieu. Nous en avons encore les actes. Elle n'eut d'autre résultat que de manifester les blasphèmes de sa secte (1).

Pag. 47.

Le Manichéen Félix, du nombre de ceux que la secte appelloit Elus, et l'un de ses principaux docteurs, étoit venu à Hyppone pour y répandre ses erreurs. Peu versé dans les lettres humaines, il y suppléoit par l'intrigue et l'artifice.

(1) Voyez D. Ceillier, *Hist.*, tom. XI, pag. 607; Tillemont, *Mém.*, tom. XIII, pag. 169—171.

Après un colloque particulier qui n'avoit fait qu'accroître la présomption du sectaire, on en vint à une conférence publique qui se tint dans l'église d'Hyppone, et que des notaires écrivoient. Elle porta particulièrement sur le libre arbitre. Il étoit difficile de résister à la dialectique de saint Augustin. La grâce, plus puissante encore que tous les discours humains, acheva la défaite de son orgueilleux adversaire. Félix converti s'écria : Que voulez-vous que je fasse ? Que vous anathématisiez l'auteur de ces blasphêmes, répondit Augustin ; ce qui fut fait (1).

Nous ne lisons point dans l'Évangile que Jésus-Christ ait dit : Je vous envoie le Paraclet pour vous instruire du cours du soleil et de la lune ; car il vouloit faire des chrétiens et non pas des mathématiciens. Il suffit aux hommes de savoir sur ces sortes de spéculations ce que l'on apprend dans les écoles. Autrement, je vous demanderai combien il y a d'étoiles au firmament ; et vous n'aurez pas le droit de rester court, vous qui des paroles de Jésus-Christ : *Il vous enseignera toute vérité*, concluez qu'il n'est aucune espèce de vérité qui soit restée étrangère à cette promesse. Mais aussi, quand vous m'aurez fait une réponse précise, vous serez obligé de la prouver.

Pag. 477.

Joan. xvi.  
13.

### VIII. *Livre contre Secundin.*

Ouvrage concis et pressant, à qui saint Augustin semble donner une sorte de préférence sur tous les autres écrits qu'il avoit déjà publiés contre les Manichéens (2).

Pag. 524.

(1) Possid., *Vit. S. August.*, cap. xxi ; Tillemont, *Mém.*, tom. XIII, pag. 413, 414.

(2) *Retract.*, lib. II, cap. X, tom. X Bened., pag. 519.

IX. *Deux livres contre l'Adversaire de la loi et des prophètes ; et livre contre Adimante.*

Pag. 550.

Examen des difficultés que les Manichéens, plagiaires des anciens Marcionites, tiroient des divers passages de l'Écriture. Dans le premier livre, saint Augustin éclaircit les textes de l'ancien Testament, auquel l'anonyme donnoit des sens arbitraires ou erronés. Les principales objections portoient sur la création du monde, sur l'universalité du déluge, sur les sacrifices lévitiques que Dieu avoit ordonnés, sur les expressions de colère, de repentir, de vengeance, prêtées à Dieu, sur les récits de certains désordres honteux qui s'y rencontrent. Allégations reproduites de nos jours par Freret, par Voltaire et leurs copistes, mais sans être devenues pour cela plus redoutables, et foudroyées par Bullet, Guinée, Bergier et nos savants apologistes. Dans le second livre, saint Augustin explique avec la même supériorité les passages du nouveau Testament, dont l'adversaire abusoit pour décrier l'ancien, et montre l'accord entre les deux, ainsi qu'il l'avoit fait déjà dans la réfutation d'Adimante ou Abbas (1).

Pag. 579.

ART. II. *Livres contre les Pélagiens.*

L'auteur de cette secte étoit un moine venu d'Irlande, où il s'appeloit Morgan, nom qu'il transforma dans celui de Pélage, sous lequel il a conservé une malheureuse célébrité. De Rome, où il avoit commencé à faire connoître sa doctrine,

(1) Voyez Tillemont, *Mém.*, tom. XIII, pag. 171; et D. Ceillier, tom. XI, pag. 608.

il s'étoit rendu en Afrique, et avoit abordé à Hyppone avec la précaution d'éviter la présence de son évêque, s'enveloppant d'hypocrisie et d'équivoques, plus redoutable par l'emportement de ses disciples que par sa propre éloquence. Son système anéantissoit la grâce de la rédemption, en exagérant les forces de la nature, attaquoit le péché originel, la liberté de l'homme, et l'efficacité du baptême. Il fut dénoncé à Aurèle, évêque de Carthage, qui assembla aussitôt un concile pour apporter le remède au mal dans sa naissance. Célestius, le plus ardent des disciples de Pélage, et la doctrine de son maître y furent condamnés; ce qui n'empêcha point l'un et l'autre de continuer à répandre le poison de l'erreur. Saint Augustin ne s'étoit engagé à la combattre qu'après l'avoir profondément étudiée. Eclairé sur son principe et ses conséquences, il ne borna point l'ardeur de sa charité à prémunir les fidèles dans ses exhortations ou conférences publiques et particulières; il essaya de ramener l'hérésiarque par une correspondance pleine de témoignages d'estime et de bienveillance. Ayant su que Pélage avoit réussi à s'insinuer auprès de quelques dames romaines réfugiées à Bethléem, il leur écrivit pour les tenir en garde contre les pièges tendus à leur foi, et résolut d'opposer une digue plus forte que de simples lettres à un torrent qui déjà menaçoit l'Italie. Saint Jérôme, du fond de sa solitude, avoit désigné l'évêque d'Hyppone comme le vengeur de la vérité contre les artifices de la nouvelle hérésie (1). Augustin répondit à son appel par ses nombreux écrits, où l'on peut apprendre tout ce que l'Eglise enseigne de ce mystère, dont la connoissance est le

(1) *Bibliothèque chois.*, tom. xx, pag. 213; Garnier dans Bossuet, *Défense de la tradition*, Œuvr. posth., tom. III, pag. 178.

fondement de l'espérance aussi-bien que de l'humilité chrétienne.

Cependant l'adroit Pélage avoit trouvé des protecteurs jusqu'au sein de l'épiscopat. Le concile de Diospolis en Palestine, bien qu'en condamnant les assertions erronées avancées par Célestius et par son maître, avoit fait grâce à leur personne, et avoit absous l'hérésiarque. Théodore de Mopsueste s'étoit déclaré hautement en sa faveur (1). Cette ombre de victoire rendit le sectaire plus audacieux. Pélage leva le masque (2). Les conciles de Carthage et de Milève en Afrique prononcèrent nettement en 416 la sentence de condamnation contre Pélage et Célestius; et en écrivirent au pape saint Innocent. Augustin, de son côté, informa le pontife de ce qui s'étoit passé : il n'ignoroit pas que les sectaires se vantoient de la protection du siège romain, parce qu'ils avoient surpris les suffrages de quelques évêques de la Palestine. Innocent montra qu'il étoit à l'épreuve de toute surprise, par la réponse qu'il fit aux évêques d'Afrique. L'anathème qu'il prononça contre Pélage et Célestius, donna lieu à saint Augustin de publier son histoire *du Concile de Diospolis* (3). Célestius se rendit à Rome dans le dessein de présenter requête au souverain pontife. Ce n'étoit plus Innocent : le siège apostolique se trouvoit rempli par le pape Sozime, qui l'écoula, et le crut même innocent sur sa pa-

(1) Il soutint sa doctrine par un ouvrage en cinq livres, que Photius a taxé d'hérésie. ( Voyez Cave, *Script. eccles.*, pag. 248. )

(2) Photius, *Biblioth.*, cod. 177; *Britannic. eccles. antiquitatis* a Jac. Usserio, cap. viii et ix, pag. 304 et seq.; Tillemont, *Mém.*, tom. xiii, pag. 566 et suiv.; Fleury, *Hist. eccles.*, liv. xxiii, n<sup>o</sup> 29, tom. v, edit. in-12, pag. 421.

(3) Dans l'ouvrage intitulé : *De gestis Pelagii seu de gestis palestiniis* ( tom. x Bened., pag. 191 et seq. )

role, ou du moins dans de bonnes dispositions sur la protestation qu'il lui faisoit d'être parfaitement soumis à l'Eglise catholique. Il se laissa aller jusqu'à écrire en sa faveur aux évêques d'Afrique, sans néanmoins l'absoudre de son excommunication. Ceux-ci s'assemblèrent à Carthage au nombre de deux cent quatorze, et récrivirent au pape pour maintenir le jugement rendu par son prédécesseur, et l'engager à revoir l'affaire de Célestius. Saint Augustin étoit l'âme de cette assemblée : aussi, voit-on que toutes les démarches furent mesurées avec une sagesse qui servit de règle au pape pour se conduire dans une affaire si difficile. Sozime profita des nouveaux éclaircissements qui lui étoient donnés. Quoi qu'il en soit de la réponse faite par lui à ces évêques ; après l'avoir reçue, on crut devoir procéder solennellement à la condamnation de l'hérésie. Ce fut l'ouvrage d'un concile plénier, qui se tint à Carthage en 418. La sentence des évêques fut appuyée par un édit de la puissance impériale. Le pape Sozime ne craignit plus alors de la confirmer de son autorité pontificale.

Telle est la gloire de saint Augustin, d'avoir été le plus fidèle interprète des sentiments que l'Eglise avoit professés avant lui, mais sans les expliquer d'une manière aussi lumineuse, parce qu'ils n'avoient pas été contestés comme ils le furent de son temps, et d'être devenu depuis sa mort l'oracle invariable des décisions que l'Eglise a eues à prononcer sur ces difficiles questions. Un grand pape l'a dit avec beaucoup de vérité : « La sainte Eglise romaine a toujours regardé ce grand évêque comme un très excellent maître, dans les livres duquel il faut chercher et puiser la doctrine qu'elle professe sur la grâce de Jésus-Christ, sur le libre arbitre de l'homme, et sur la prédestination des saints (1). »

(1) *Epist. S. Celestini*, tom. 1, pag. 152. Nous lisons dans un écrit

LA GRÂCE est à l'âme ce que l'âme est au corps ; elle en est le principe de vie. Dans l'acception générale, grâce suppose un bienfait accordé par pure miséricorde. C'est la grâce qui nous a créés , c'est la grâce qui nous a rachetés, c'est elle qui nous justifie ; c'est elle qui commence , dirige et perfectionne toutes nos bonnes œuvres. Dans l'ordre du salut , nous ne pouvons rien sans la grâce ; avec la grâce , nous pouvons tout. La grâce ne fait rien sans nous , nous ne pouvons rien sans la grâce. La grâce est donc un bien précieux qu'il faut ménager ; nous pouvons tout avec la grâce : quelle que soit notre foiblesse, nous ne devons donc jamais désespérer ; la grâce ne fait rien sans nous : quelque forte que soit la grâce , nous devons toujours y coopérer.

Pélagé , né avec un esprit ardent et impétueux , ne voyant rien entre l'excès ou le défaut , s'étoit persuadé qu'on étoit toujours au-dessous du devoir , lorsqu'on n'étoit pas au dernier degré de la vertu. Il enseigna que l'homme pouvoit , par ses propres forces , s'élever au plus haut degré de perfection. Les conséquences de son principe entraînèrent ses disciples à soutenir que le besoin de la grâce n'étoit pas tellement impérieux , qu'il ne pût être suppléé par d'autres moyens ; que la loi conduisoit au royaume du ciel , aussi-bien que l'Évangile ; que le péché d'Adam , n'ayant nui qu'à lui , et non pas à sa postérité , le dogme du péché originel étoit purement arbitraire ; que les enfants

moderne , publié sous le nom du pape Clément XIV : « Je l'admire , surtout dans les matières de la grâce. Ah ! plût au Ciel que sa doctrine eût , sur ce point , fixé toutes les écoles et tous les esprits ! Des écrivains audacieux n'auroient pas voulu sonder des abîmes impénétrables ; et la grâce de Jésus-Christ eût conservé tous ses droits , et l'homme sa liberté. » ( Lettre CXXVI , tom. II des *Lettres du pape Clément XIV* , pag. 211 et suiv. )

nouveau-nés sont dans le même état où se trouvoit Adam avant sa chute ; qu'avant l'avènement de Jésus-Christ, les hommes avoient été sans péché. Telle est l'hérésie que saint Augustin a combattue par les divers traités, entre lesquels nous choisirons ceux que l'admiration publique a placés au premier rang. Une doctrine qui nous enseigne l'empire souverain de Dieu sur notre volonté, et qui nous apprend à tout attendre de sa miséricorde, fonde dans nos cœurs l'amour, l'humilité et la reconnoissance.

I. *De la grâce de Jésus-Christ.*

(Extraits.)

Pélage expliquant ce qu'il entendoit par la grâce et parle T. x, p. 231.  
 secours dont Dieu nous aide pour ne pas pécher, le faisoit consister ou dans la nature et le libre arbitre, ou dans la loi et l'instruction. En sorte que, selon lui, quand Dieu secourt un homme, afin qu'il s'éloigne du mal et fasse le bien, ce n'est qu'en lui découvrant ce qu'il doit faire, mais non en coopérant avec lui, et en lui inspirant le saint amour, afin qu'il accomplisse le bien dont il a la connoissance. Sa doctrine se réduit à distinguer dans l'homme le pouvoir, la volonté et l'action, ou l'être ; ne croyant pas que ni la volonté, ni l'action soit aidée par le secours de Dieu, mais seulement le pouvoir de vouloir et de faire ; Pag. 232.  
 comme si ce qu'il y a de foible en l'homme étoit précisément ce que Dieu a mis dans sa nature, et que les deux autres choses qu'il prétend ne venir que de nous, fussent si vigoureuses, si fortes, si capables de se suffire à elles-mêmes, qu'elles n'eussent besoin d'aucun secours de Dieu : en sorte que Dieu ne nous aide pas, afin que nous voulions, ni afin que nous agissions ; mais seulement afin que nous Pag. 233.

puissions vouloir et agir. S'il reconnoît que la gloire de la bonne volonté et de la bonne œuvre appartient à Dieu et à l'homme, ce n'est pas qu'il croie que quand l'homme veut le bien, c'est Dieu qui inspire à sa volonté l'ardeur du saint amour (1), et que, quand l'homme fait le bien, Dieu coopère avec lui; car qu'est-ce que l'homme sans le secours de Dieu? mais sa pensée est que Dieu doit partager avec l'homme la gloire de la bonne œuvre, parce que si Dieu ne nous avait pas créés avec une nature capable de vouloir et d'agir, nous n'aurions ni volonté, ni action...

Pag. 234.

Il y a une si grande différence entre la loi et la grâce, que la loi non-seulement ne sert de rien, mais même nuit beaucoup, si elle n'est accompagnée du secours de la grâce, en sorte que l'utilité de la loi se réduit à obliger ceux qui sont coupables de prévarication, de recourir à la grâce: car le propre de la loi est de faire des ordonnances, plutôt que de donner des forces pour exécuter ce qu'elle ordonne. Elle montre la maladie, mais elle ne la guérit pas.

Pag. 235.

Pour terminer toute dispute, il faut enfin, et c'est ce que nous exigeons de Pélagé, il faut, dis-je, qu'il reconnoisse une grâce qui non-seulement promet, mais qui fait croire et espérer la gloire future: qui ne révèle pas seulement, mais qui fait aimer la sagesse; qui ne conseille pas seulement toute sorte de bien, mais qui le persuade. Car tous ceux qui entendent dans les Écritures les magnifiques promesses que Dieu fait du royaume des cieux, n'ont pas pour

(1) *Inspiratio dilectionis*, dit-il ailleurs, *ut cognita sancto amore faciamus*: La grâce est une inspiration de l'amour divin, pour nous faire pratiquer par ce saint amour le bien que nous connoissons. (*Ad Bonifac.*) Développé avec autant d'exactitude que de lumière par le P. Bourdaloue, dans son *Serm. sur la grâce, Carême*, tom. II, pag. 214 et suiv.

cela la foi des promesses. Tous ceux qui sont invités à venir à celui qui dit de lui-même : *Venez à moi , vous tous* Matth. xi. 28. *qui êtes fatigués* , ne sont pas persuadés , et ne se rendent pas à cette invitation. Qui sont donc ceux qui croient et qui sont persuadés de venir à Jésus-Christ ? C'est ce que Jésus-Christ nous apprend lui-même , lorsqu'il nous dit : *Personne ne vient à moi , si mon Père , qui m'a envoyé , ne* JOH. VI. 44. *l'attire* ; et un peu après , en parlant de ceux qui ne croient pas , il ajoute : *Je vous ai dit que personne ne peut venir à* ibid. 44. *moi , s'il ne lui est donné par mon Père*. Voilà la grâce que Pélage doit reconnoître et confesser hautement , s'il veut ne pas porter simplement le nom de chrétien , mais l'être véritablement.

Pélage , parlant de ce pouvoir naturel pour la défense du libre arbitre , s'exprime ainsi : Dieu a mis en nous un pouvoir qui peut se porter de deux côtés ; c'est comme une racine féconde , capable de produire , selon qu'il plaît à la volonté de l'homme , des fruits très différents , et qui peut , au choix de celui qui la cultive , être ornée des fleurs des vertus , ou hérissée des ronces de tous les vices. Pélage ne s'aperçoit pas qu'en établissant une seule et même racine , qui produit et le bien et le mal , il contredit ouvertement la vérité de l'Évangile et la doctrine de l'Apôtre. Le Sauveur dit précisément : *Qu'un bon arbre ne* Matth. vii. 18. *peut produire de mauvais fruits , et qu'un mauvais arbre n'en peut produire de bons*. Saint Paul , en disant que la cupidité I. Tim. vi. 10. *est la racine de tout mal* , nous avertit en même temps , et nous fait entendre que , par opposition , la charité est la racine de tout bien. Par conséquent , si ces deux arbres , le bon et le mauvais , sont deux hommes , dont l'un est bon et l'autre est mauvais , qui est-ce qui fait l'homme bon , sinon la bonne volonté , qui est en lui une bonne racine ? Et , au

contraire, qui est-ce qui fait l'homme mauvais, sinon la mauvaise volonté, comme c'est la mauvaise racine qui fait le mauvais arbre? Or les actions, les paroles et les pensées sont les fruits qui proviennent de ces racines et de ces arbres. Ce qui est bon vient de la bonne volonté, et ce qui est mauvais de la mauvaise volonté.

Pag. 239

I. Cor. III. 7.

Mais quand l'homme devient-il un bon arbre, ou, selon l'expression de l'Évangile, quand rend-il l'arbre bon? C'est quand il reçoit le don de la grâce. Car ce n'est pas par lui-même que l'homme se rend bon de mauvais qu'il étoit. Il ne peut avoir de bonté que de celui, par celui, et en celui qui est toujours bon. Ce n'est pas même assez de dire que l'homme a besoin du secours de la grâce pour devenir un bon arbre; elle lui est encore nécessaire pour produire de bons fruits; et sans elle il ne peut rien faire de bon; car comme c'est Dieu qui arrose et qui cultive l'arbre à l'extérieur par les mains de ses ministres, dont il juge à propos de se servir, et qui donne par lui-même l'accroissement intérieur, c'est aussi lui qui opère avec l'homme, et produit le fruit dans les bons arbres. Pour le mauvais arbre, c'est l'homme seul qui le fait, quand il se rend lui-même mauvais, quand il s'éloigne du bien souverain et immuable. Car c'est dans ce défaut et cet éloignement du souverain bien, que la mauvaise volonté prend son origine. Défaut au reste qui ne forme pas une autre nature, mauvaise par elle-même, mais qui corrompt la nature que Dieu a créée bonne; en sorte que quand le vice est guéri, il ne reste plus aucun mal dans l'homme, parce que, quoique le vice fût dans la nature, ce vice n'étoit pas cependant la nature même.

II. *Du péché originel.*

Pélagé et Célestius avoient mis leur doctrine à décou- T. x, p. 253.  
vert par cette déclaration qui ne laissoit plus d'équivoque :  
« Tout le bien et le mal par lequel nous sommes dignes de  
» louange ou de blâme , ne naît point avec nous , mais se  
» fait par nous ; car nous naissons capables de l'un et de  
» l'autre , sans que l'un ou l'autre accompagne notre nais-  
» sance : et comme nous venons au monde sans vertu , nous  
» y venons de même sans vice. » C'étoit là saper par son  
fondement toute la foi chrétienne. Saint Augustin , après  
avoir rapporté ce qui s'étoit passé tant à Carthage qu'à  
Rome pour la condamnation de l'erreur , et dévoilé les ar-  
tifices de Pélagé pour échapper à la sentence , en vient à la  
question : Si le péché originel est effacé dans les enfants  
par le baptême? Il bat en ruine quelques-uns des sophismes  
de ses adversaires ; et , pour la réfutation des autres , ren-  
voie aux livres qu'il avoit déjà publiés sur cette matière.  
Selon l'hérésiarque , la question du péché originel n'inté-  
ressoit nullement la foi : elle étoit du nombre de celles que  
l'on peut abandonner indifféremment à la liberté des opi-  
nions et à la recherche de la curiosité. Ici , toute la cause  
consiste dans le fait de deux hommes , dont l'un nous a  
comme vendus au péché , l'autre nous a rachetés du péché :  
par l'un , nous avons été précipités dans la mort ; par  
l'autre , nous sommes ramenés à la vie : le premier nous  
avoit perdus en lui-même en faisant sa volonté propre ,  
et non celle de Dieu son créateur souverain : le se-  
cond nous a sauvés en lui-même , en obéissant non à  
sa volonté propre , mais à celle de Dieu son Père , par  
qui il fut envoyé (1). Sans cette foi , par laquelle nous re-

Pag. 254.

Pag. 263.

Pag. 265.

(1) « Toute la science de la religion , dit saint Augustin , toute la

connoissons dans Jésus-Christ l'unique médiateur entre Dieu et les hommes , personne n'a pu jamais être justifié , ni sauvé , pas même les anciens justes , ceux qui l'ont été , soit antérieurement au déluge , soit depuis et sous la loi de Moïse , n'ayant pu l'être que par la grâce de Jésus-Christ Sauveur , à laquelle ils ont cru. Ce que le saint docteur justifie par un grand nombre de passages de l'ancien Testament , surtout par les paroles de Jésus-Christ sur Abraham : *Il a désiré avec ardeur de voir mon jour ; il l'a vu , et il en a été comblé de joie.* Qu'avant ce patriarche , les justes ou les enfants fussent marqués de quelque sacrement corporel et visible , c'est sur quoi l'Écriture ne s'explique pas. Mais les peines rigoureuses sous lesquelles Dieu a commandé la circoncision des petits enfants , supposent bien qu'ils avoient à expier en venant au monde. De quel crime cet enfant s'étoit-il rendu volontairement coupable , pour être condamné à périr au milieu du peuple au cas où il n'auroit point été circoncis , par la négligence de ses parents (1).

JOHN. VIII. 56.

Pag. 268.

foi chrétienne , consiste proprement dans la connoissance des deux Adam ; ce que nous avons hérité du premier , ce que nous avons reçu gratuitement du second. La nature tombée en Adam , la nature réparée en Jésus-Christ , voilà toute la religion. » ( M. l'abbé Mérault , *Instruct. pour la première communion* , pag. 59 , 60 ; et Bossuet , *Réfutation* , etc. , tom. v , in- 4° , pag. 408. )

(1) Pascal l'a dit : « Il est sans doute qu'il n'y a rien qui choque plus notre raison , que de dire que le péché du premier homme ait rendu coupables ceux qui , étant si éloignés de cette source , semblent incapables d'y participer. Cet écoulement ne nous semble pas seulement impossible ; il nous semble même très injuste : car qu'y a-t-il de plus contraire aux règles de notre misérable justice , que de damner éternellement un enfant , incapable de volonté , pour un péché où il paroît avoir en si peu de part , qu'il est commis six mille ans avant qu'il

Même au sein du paganisme se rencontrent des traces de cette croyance : c'étoit une opinion répandue dans l'école

fût en être ? Certainement , rien ne heurte plus durement que cette doctrine. Et cependant , sans ce mystère , le plus incompréhensible de tous , nous sommes incompréhensibles à nous-mêmes. Le nœud de notre condition prend ses retours et ses plis dans cet abîme. De sorte que l'homme est plus inconcevable sans ce mystère , que ce mystère n'est inconcevable à l'homme. » (*Pensées* , pag. 37. ) Au sujet de ce passage , l'illustre auteur de la traduction de Pope , en vers français , M. de Fontanes , a dit : « Les chapitres tant admirés de la grandeur , de la foiblesse , de la vanité de l'homme , se retrouvent dans les vers de Pope. » (*Disc. prélimin.* , p. 17. ) Il falloit remonter plus haut. Ils se retrouvent dans saint Augustin. Un de nos modernes prédicateurs le déclare authentiquement : « Il se passe , dit saint Augustin , un étrange combat dans le cœur de l'homme. Né pour être heureux , Dieu , en le créant , imprima à son âme ce mouvement rapide et invincible , qui l'entraîne au repos et à la félicité comme vers son centre : cependant , à peine est-il au monde que les larmes et les douleurs assiègent son berceau : avance-t-il dans sa carrière , ses malheurs se multiplient avec les années ; cette terre n'est pour lui qu'une région ingrate , où les douceurs sont passagères et rapides , et les maux sans cesse renaissans ; où le plus heureux est celui qui n'a que moins de peines à essayer ; où enfin , à la vue des passions qui nous agitent , des plaisirs qui nous trompent , du bonheur qui nous fuit sans cesse , nous serions tentés de croire que cette vie ne nous a été donnée que comme un songe fatigant , dont le réveil doit mettre la fin ou le comble à nos maux , et de nous écrier , avec les païens : Que le premier bonheur des hommes est de ne point naître ; le second , de bientôt mourir : *Primum non nasci , alterum cito mori*. Cependant , répond saint Augustin , sous un Dieu juste , nul n'est malheureux s'il n'a mérité de l'être : *Sub Deo justo nisi miser , nisi mereatur*. Où trouver donc la solution de ce problème , qui a fait le désespoir de tous les sages et le scandale de la philosophie ? Ici toutes les doctrines humaines sont en défaut ; la religion seule a trouvé le nœud de l'énigme. » (Cambacérés , *sur les souffrances* , tom. 1 , pag. 231 , 232. ) Aujourd'hui le dogme

de Platon, que les âmes étoient punies en venant au monde pour des fautes qu'elles avoient commises dans une vie qui avoit précédé celle où elles entroient.

du péché originel ne sauroit plus trouver d'incrédules que parmi ceux qui mentent à leur propre conscience ; tant les preuves en sont répandues, tant au dehors qu'au-dedans de nous-mêmes. Bourdaloue avoit donc raison de s'écrier : « L'expérience même nous le fait sentir ; nous confessons, avec l'Apôtre, qu'au moment de notre conception, *nous sommes tous enfants de colère* ; et il n'y a personne qui ne soit prêt aujourd'hui à dire à Dieu, comme David : *Vous voyez, Seigneur, que j'ai été formé dans l'iniquité, et que la mère qui m'a conçu m'a conçu dans le péché*. Nous n'en demeurons pas là : parce que nous avons été conçus dans le péché, nous nous reconnoissons de bonne foi sujets aux désordres qu'il produit, et qui en sont les tristes effets, c'est-à-dire, nous savons que ce premier péché nous a attiré une foule de maux, et que, par les deux plaies mortelles qu'il nous a faites, l'ignorance et la concupiscence, il a répandu le venin de sa malignité dans toutes les puissances de notre âme ; que c'est pour cela qu'il n'y a plus rien en nous de sain ; que notre esprit est susceptible des plus grossières erreurs ; que notre volonté est comme livrée aux plus honteuses passions ; que notre imagination est le siège et la source de l'illusion ; que nos sens sont les portes et les organes de l'incontinence ; que nous naissons remplis de foiblesse, assujettis à l'inconstance et à la vanité de nos pensées, esclaves de nos tempéraments et de nos humeurs, dominés par nos propres désirs. Nous n'ignorons pas que de là nous vient cette difficulté de faire le bien, cette pente et cette inclination au mal ; de là cette guerre intestine que nous sentons dans nous-mêmes, ces combats de la chair contre la raison... Renversement monstrueux, dit saint Augustin ; mais qui, par là même qu'il est monstrueux, devient la preuve sensible du péché que nous contractons dans notre origine, et que nous apportons en naissant. Voilà encore une fois ce que nous éprouvons, et que nous regardons comme les suites malheureuses de notre conception. » (*Serm. sur la conception de la Vierge, Mystères, tom. II, pag. 8, 9.*)

Saint Augustin fortifie sa doctrine sur le péché originel du témoignage de saint Ambroise, dont on lui opposoit à tort l'autorité. Pag. 274.

### III. *De la nature et de la grâce.*

(Extraits et analyse.)

La foi en Jésus-Christ cesse d'être nécessaire au salut, si l'homme peut sans elle vivre conformément aux lois de la justice. Dans ce cas, il s'ensuivroit que Jésus-Christ est mort en vain. Que si Jésus-Christ n'est pas mort en vain, c'est une conséquence nécessaire que la nature humaine n'a pu être justifiée ni délivrée de la peine qu'elle méritoit, que par la foi et le sacrement du sang de Jésus-Christ. T. x, p. 128.  
Pag. 129.

Il est bien vrai que la nature de l'homme fut créée innocente et sans péché : il ne l'est pas moins que cette même nature viciée, corrompue dans sa tige, avoit besoin d'un médecin pour la rendre à la santé ; et c'est ce que la charité divine a bien voulu exécuter, en nous justifiant par les mérites du sang de Jésus-Christ. La masse tout entière du genre humain méritoit châtement ; en la condamnant tout entière, Dieu n'étoit point injuste. Vases de colère, si nous sommes épargnés, nous devenons des vases, non de mérite, mais de miséricorde. Qui donc seroit assez insensé pour refuser tous les hommages de la plus vive reconnoissance à la miséricorde divine, qui délivre ceux qu'il lui plaît de délivrer, puisque nul n'auroit droit d'accuser la justice de Dieu, quand il condamneroit tous les hommes ? Pag. 130.

Pélage nioit que la nature humaine ait été dépravée et corrompue par le péché. Saint Augustin lui oppose divers Pag. 135.

passages de l'Écriture , entre autres les paroles de l'Ange :  
 Matth. 1. 20. *Elle enfantera un fils que vous appellerez Jésus , parce que ce sera lui qui sauvera son peuple , en le délivrant de ses péchés.* Comment auroit-il pu guérir ceux qui n'auroient pas été malades , sauver ceux qui n'auroient pas été morts par le péché ?

Pag. 138. Pélage : Puisque Notre Seigneur est mort , la mort n'est donc point une suite du péché. Saint Augustin répond que Jésus-Christ n'est pas mort comme nous par nécessité , mais parce qu'il l'a bien voulu , faisant de la mort le prix de notre rançon. Il nous a guéris , non-seulement pour effacer les péchés que nous avons commis , mais encore pour nous aider à n'en plus commettre.

Pag. 142. *Sur l'orgueil.* C'est lui qui a perdu l'homme... L'orgueil est comme en embuscade pour corrompre le cœur de l'homme , dans le bien même qu'il fait... Si l'on s'applaudit d'avoir vaincu l'orgueil , il se prévaut de cette joie même , et s'écrie : Je vis dans ton cœur , pourquoi triomphes-tu ? et j'y vis , parce que tu triomphes.

Pélage nous demande insidieusement s'il est vrai , oui ou non , que les saints soient morts sans péché. Et sur l'affirmative , il conclut : Donc il est possible d'être sans péché. Saint Augustin répond que l'encens spirituel de la prière que nous brûlons en présence du Seigneur sur l'autel de notre cœur , nous donne l'avantage de sortir de cette vie sans péché , quoique nous n'y ayons pas vécu sans péché ; parce que les fautes légères où nous tombons , par la fragilité de notre nature , nous sont pardonnées. Il excepte formellement la sainte Vierge , qu'il ne prétend nullement , pour l'honneur qui est dû à Jésus-Christ , comprendre dans les questions où il s'agit de péché ; aucun de nous ne sachant la mesure de la grâce qui lui a été donnée pour surmonter

en toute manière le péché, elle qui a mérité de concevoir et d'enfanter celui qui certainement n'a jamais eu de péché (1). Tous les autres saints et saintes nous répondroient, si on les interrogeoit, par ces paroles de l'Apôtre saint Jean : *Si nous disons que nous n'avons point de péché, nous nous sé-* I. JOU. 1. 8.  
*duisons, et la vérité n'est point en nous.*

Dieu ne commande pas des choses impossibles; mais en commandant, il avertit de faire ce que l'on peut, et de demander ce que l'on ne peut pas; et il aide afin qu'on puisse (2). Pag. 148.

Pélagé abusoit de quelques textes des Pères mal entendus, tels que Lactance, saint Hilaire, saint Ambroise, saint Jean Chrysostôme, saint Augustin lui-même. Le saint docteur les explique et les justifie. Pag. 158.

#### IV. Lettre à Sixte.

( Extraits. )

Sixte, prêtre de l'Eglise de Rome, depuis élevé au pontificat sous le nom de Sixte III, fut le premier à prononcer l'anathème, dans une grande assemblée du peuple, contre les ennemis de la grâce de Jésus-Christ. Cet acte de vi- T. II, part. II, Pag. 715.

(1) Bossuet : « Et bien que cette proposition soit si générale et si véritable, l'admirable saint Augustin ne craint point d'en exempter la très innocente Marie. » ( *Fête de la Conception*, tom. 1, pag. 130. )  
La Rue : « Sur cette qualité de mère de Dieu, saint Augustin et les conciles l'ont déclarée exempte de tout péché dans tout le cours de sa vie : *Propter honorem Christi.* » ( *Concept. de la sainte Vierge, Avent*, pag. 173; Neuville, *Mystères*, pag. 310, 311, etc. )

(2) Le saint concile de Trente adopte textuellement les paroles du saint docteur ( sess. VI, cap. II ), Bourdaloue, *Carême*, t. II, p. 340; Segaud, *sur la prière, Carême*, tom. 1, pag. 480; La Rue, etc.

gueur avoit causé à saint Augustin une joie dont il dit lui-même qu'elle étoit plus facile à sentir qu'à exprimer. Il lui écrit, tant pour l'en féliciter que pour l'encourager à poursuivre l'œuvre qu'il a si généreusement commencée.

Page 716.

Nous rencontrons des hommes encore aujourd'hui opiniâtres à soutenir, en public, des erreurs autrefois justement condamnées. D'autres, plus timides, s'insinuent dans les maisons, et vont semant partout, et sans relâche, de dangereuses opinions qu'ils n'osent plus enseigner ouvertement. D'autres, enfin, ont la bouche fermée par la crainte, mais gardent encore dans le cœur le poison qu'ils n'ont pu répandre au dehors, et sont néanmoins faciles à connoître par l'ardeur qu'ils ont eue précédemment à défendre cette mauvaise doctrine. Ces diverses classes de malades demandent un traitement différent. Il faut réprimer les premiers par la sévérité; observer les seconds soigneusement; les derniers, il faut les ménager davantage; mais en les traitant avec plus de douceur, n'en être que plus ardent à les instruire pour les détromper; car si l'on ne craint pas qu'ils en perdent d'autres, il y auroit de la cruauté à les laisser dans le danger de se perdre, en les négligeant.

Ce qui trompe ces aveugles, c'est qu'ils s'imaginent qu'en confessant que l'homme n'a pas même le bon vouloir sans le secours de Dieu, on le dépouille de son libre arbitre. Mais ils ne prennent pas garde que, par cette prétention, bien loin d'affermir le libre arbitre, ils ne font que le précipiter; puisque c'est vouloir qu'il se tienne en l'air, sans autre appui que sa vanité et son néant, au lieu de l'établir sur la pierre ferme, qui est le Seigneur.

De même, ils se persuadent que si l'on croit que, sans aucuns mérites précédents de la part de l'homme, Dieu fait miséricorde à qui il lui plaît, appelle ceux qu'il veut,

donne l'esprit de religion et de piété à qui bon lui semble ; c'est attribuer à Dieu une injuste acception des personnes. Mais ils ne font pas attention qu'il en faut conclure tout le contraire. Car l'acception des personnes ne peut avoir lieu dans une cause où tous les hommes sont coupables , et enveloppés dans la même masse de péché et de condamnation ; de sorte que celui qui est condamné reçoit la peine qui lui est due ; et que celui qui est délivré reçoit un bienfait qui ne lui est pas dû. Ainsi celui-là ne peut se plaindre qu'il soit puni injustement ; et celui-ci ne sauroit se glorifier d'avoir mérité la grâce qui lui est faite. Il voit même, dans le supplice de l'autre , qu'il auroit lui-même un sort pareil , si la grâce ne l'en délivroit. Or, dès que c'est une grâce , ce n'est plus la récompense de quelque mérite, mais l'effet et le don d'une bonté toute gratuite.

« Mais, disent-ils, si tous sont enveloppés dans la même » cause , et coupables du même crime , il y a de l'injustice » que l'un soit sauvé et l'autre puni. Il seroit donc juste de » punir l'un et l'autre. » On ne sauroit le nier : il n'y a donc plus qu'à rendre grâces à notre Sauveur de nous avoir préservés du supplice , dont la condamnation de nos semblables nous apprend que nous méritions d'être punis comme eux. Car si tous les hommes étoient délivrés , on ne connoitroit pas ce que la justice doit au péché ; et si personne ne l'étoit , on ignorerait le prix de la grâce... Ainsi toute la masse du genre humain étant très justement condamnée , l'ignominie , dans les uns , est l'effet de la justice de Dieu qui les traite selon leur mérite , et la gloire , dans les autres , est un pur bienfait de la grâce , qui ne leur étoit nullement dû. Et il ne faut chercher la cause de cette différence , ni dans aucun mérite personnel , ni dans une fatalité inévitable , ni dans un hasard aveugle , mais dans

Rom. xi. 33. *la profondeur des trésors de la sagesse et de la science de Dieu.* Profondeur que saint Paul n'entreprend pas de pénétrer, mais qu'il se contente d'admirer en s'écriant : *O profondeur des trésors de la sagesse et de la science de Dieu ! que ses voies sont incompréhensibles (1) !*

Pour démontrer combien les décrets de Dieu sont impénétrables, combien donc c'est une témérité dangereuse autant que stérile de les vouloir sonder, saint Augustin se propose à lui-même cette difficulté en effet la plus insoluble de toutes :

Pag. 724. D'où vient qu'aucun des enfants morts sans avoir reçu

1) « C'étoit là le dernier retranchement d'une hérésie de toutes parts foudroyée, le mur de division, pour ainsi dire, entre l'Eglise et l'erreur, Augustin et Pélagé : Pourquoi Dieu choisit-il ceux-ci ; ne choisit-il pas ceux-là ? Cent fois cette question est proposée au saint docteur ; toujours il la résout de la même manière : *O homo, tu quis es ?* Homme, qui êtes-vous ? Le limon dit-il à celui qui l'a formé : Pourquoi m'avez-vous fait ainsi ? L'Apôtre lui-même, quand il voulut sonder cet impénétrable mystère, n'en fut-il pas effrayé ? ne s'écria-t-il pas : *O profondeur des richesses de la sagesse et de la science de Dieu ?* Qui peut connoître ce que pense le Seigneur, et qui est entré dans ses conseils ? — Mais, reprend saint Augustin, n'est-ce point là éluder la difficulté, plutôt que de la résoudre, et vouloir accabler par l'autorité, quand on ne peut convaincre par le raisonnement ? — Non, répond le saint docteur dans ces deux mots : *Homme, qui êtes-vous ;* est renfermée la solution la plus exacte. Prenez garde comment, reconnoissez votre foiblesse, reconnoissez votre péché ; et vous avouerez que votre raison n'a certainement aucun droit de se plaindre » (L'abbé Clément, *sur la prédestin.*, Carême, tom. 1, pag. 79, 80 ; et il presse avec chaleur ce raisonnement contre les incrédules.) Bayle : « Tous les chrétiens doivent trouver dans ce mot de saint Paul un arrêt définitif, prononcé en dernier ressort, et sans appel, touchant les disputes de la grâce ; et opposer cette force digne aux inondations des raisonnements. » (*Dictionn.*, Art. *Arminius* ; Racine, notes du *Poème de la grâce*, p. 420.)

le sacrement de la régénération n'entrera dans le royaume des cieux? Est-ce par son propre choix que tel enfant est né de parents infidèles ou négligents? Mais que dirons-nous de tant de morts subites et imprévues, qui emportent souvent les enfants des fidèles les plus religieux et les plus gens de bien, avant qu'ils aient pu être baptisés; tandis que d'autres enfants, nés de parents impies et ennemis de Jésus-Christ, tombés par quelque rencontre entre les mains de personnes chrétiennes, ne meurent qu'après avoir reçu le sceau de la régénération? Que diront ici ces hommes qui, de crainte d'attribuer à Dieu une injuste acception des personnes, soutiennent que la grâce ne peut être donnée qu'en considération de quelque mérite précédent? Où trouveront-ils ici des mérites qui aient précédé? Si l'on en cherche dans ces mérites mêmes, ils n'en ont certainement aucuns personnels. Les uns et les autres sont également compris dans la même masse. Si l'on en cherche dans les parents, il se trouve que les parents dont les enfants sont emportés subitement, sans qu'on ait pu les baptiser, sont pleins de mérites et de bonnes œuvres; et qu'au contraire, ceux dont les enfants ont reçu, par l'entremise des chrétiens, le sacrement de l'Eglise, sont des impies qui n'ont que de mauvais mérites. Quoi donc! cette adorable Providence de Dieu, qui tient un compte exact de tous les cheveux de

Math. x. 29.  
30.

fant dont la naissance est le fruit d'un mariage chrétien : il comble de joie ceux qui l'ont mis au monde ; et cet enfant , étouffé malheureusement par sa mère ou par une nourrice endormie , se trouve exclu pour toujours des avantages de la foi qui règne dans la famille. En voilà un autre qui est né d'un commerce criminel , et qu'une mère dénaturée a exposé par crainte de l'infamie : il est recueilli par la compassion charitable et chrétienne de personnes étrangères qui ont soin de le faire baptiser ; et il devient participant du royaume éternel. Que nos superbes contradicteurs considèrent ces événements , qu'ils y fassent une sérieuse attention , et qu'ils osent nous dire après cela , ou que Dieu , en donnant sa grâce , fait acception des personnes , ou qu'il ne la donne qu'en considération de mérites qui l'ont précédée. Certes , il faut être frappé d'un prodigieux aveuglement , ou étrangement livré à l'orgueil , pour refuser après cela de s'écrier avec nous : *O profondeur !*

Ces orgueilleux ennemis , qui ne craignent pas de contester avec Dieu , ne doivent pas s'attendre qu'il leur réponde ; mais ils doivent apprendre à s'humilier par la réponse qu'il a bien voulu faire à Rebecca. Cette sainte femme portoit dans son sein deux jumeaux qu'elle avoit conçus d'Isaac , notre père. Ces enfants n'étoient pas encore nés , et n'avoient fait ni bien ni mal. C'est dans ces circonstances que Dieu annonça à leur mère le sort futur des deux frères ; et afin de montrer la fermeté inébranlable de son décret fondé sur son propre choix , choix , dis-je , tout de grâce et non de mérite ; choix qui ne trouve dans ceux qui sont choisis aucun motif de prédilection , mais qui l'y met : Dieu lui déclare , non en vertu d'aucunes œuvres de leur part , mais en vertu de sa vocation , que l'aîné sera assujéti au puiné. A ce trait de l'Écriture , l'Apôtre ajoute encore le

témoignage d'un prophète, qui, long-temps après, fait dire à Dieu : *J'ai aimé Jacob, et j'ai haï Esäü*; pour nous faire comprendre que le prophète n'a fait que nous découvrir, plusieurs siècles après la naissance de ces deux enfants, ce qui avoit été arrêté avant tous les siècles sur la prédestination que Dieu avoit faite de Jacob par une pure grâce. En effet, qu'est-ce que Dieu pouvoit aimer dans Jacob, avant qu'il fût né et qu'il eût fait aucun bien, sinon le don gratuit de sa miséricorde? et que pouvoit-il haïr dans Esäü, avant qu'il eût fait aucun mal, sinon le péché originel? Ce n'étoit pas sans doute la justice qu'il aimoit dans le premier, puisqu'il n'avoit fait aucune œuvre de justice: et ce n'étoit pas non plus la nature qu'il haïssoit dans le second, puisqu'elle est bonne, et qu'il en est l'auteur.

Il semble qu'il n'y ait plus qu'à se rendre à la vérité, quand elle se montre d'une manière si claire. Mais il est étonnant dans quels précipices nos adversaires se jettent plutôt que de se laisser prendre heureusement dans les filets de la vérité. « Il n'y a pas de difficulté, disent-ils : Dieu aimoit l'un, et haïssoit l'autre, quoiqu'ils ne fussent pas encore nés, parce qu'il prévoyoit leurs œuvres futures. » Qui n'admira que l'Apôtre n'ait pas eu assez de lumière pour apercevoir un dénouement si subtil? car il faut bien qu'il ne l'ait pas aperçu, puisqu'autrement, supposé que cette réponse soit aussi vraie et aussi tranchante qu'ils se l'imaginent, saint Paul n'auroit pas manqué de s'en servir pour dissiper en un mot et très clairement l'objection qu'il s'étoit faite. Après avoir proposé la question du monde la plus étonnante, savoir comment de deux jumeaux qui n'étoient pas encore nés, et qui n'avoient pu faire ni bien ni mal, l'Écriture a pu dire avec vérité que Dieu a aimé l'un, et haï l'autre : l'Apôtre, pour exprimer la surprise qu'un pareil

Malach. i. 2.  
3.

Rom. ix. 14.

langage est capable de causer à ceux qui l'écoutent, se fait comme en son nom cette objection : *Que dirons-nous donc ? Est-ce qu'il y a de l'injustice en Dieu ? Dieu nous garde de cette pensée*, répond-il. C'étoit là sans doute l'occasion de répondre, comme ceux que nous combattons ici : Il ne peut y avoir en cela aucune injustice, parce que, quand Dieu annonça d'avance que l'aîné seroit assujetti au puîné, c'est qu'il prévoyoit ce que ces enfants feroient dans la suite. Mais ce n'est pas ainsi que raisonne l'Apôtre. Il détruit, au contraire, ce faux raisonnement ; et, pour empêcher que personne n'ose se glorifier du mérite de ses œuvres, tout ce qu'il dit ne tend qu'à établir la gratuité de la grâce, et à montrer que la gloire du bien qui est en nous n'appartient qu'à Dieu.

Saint Augustin poursuit avec la même vigueur l'interprétation des paroles de l'Apôtre.

Les Pélagiens demandoient, au sujet du péché originel, comment il se peut faire que le péché que certainement le baptême a effacé dans les fidèles, passe néanmoins dans leurs enfants. Saint Augustin répond par cette similitude :

Pag 729

Il y a sans doute de la difficulté dans un mystère si profond ; mais comme la difficulté d'expliquer les mystères de la nature n'empêche pas les jardiniers de greffer indifféremment tous les plants d'olivier, soit que ces plants proviennent d'un olivier sauvage ou d'un olivier franc, et de s'appliquer à faire de tous ces jeunes plants de bons oliviers, de même aussi la difficulté que nous proposent ici les Pélagiens, n'empêche pas ceux qui cultivent le champ du Seigneur, de baptiser pour la rémission des péchés tous les enfants indifféremment, soit qu'ils soient nés de parents fidèles ou de parents infidèles. Qu'on demande aux jardiniers d'où vient que l'olivier franc étant si différent de

l'olivier sauvage, la semence de l'un et de l'autre ne produit que des sauvageons; aucun d'eux ne pourra répondre à cette question. Mais ils ne cesseront pas pour cela de continuer à greffer indifféremment tous les oliviers; et si quelqu'un d'eux étoit assez simple pour s'imaginer que les arbrisseaux qui viennent d'oliviers francs sont aussi des oliviers francs, il seroit bientôt payé de sa sotte vanité et de sa paresse, en ne trouvant dans son champ qu'une affreuse stérilité et de vrais sauvageons, dont il ne recueilloit que des fruits amers.

v. *De la grâce et du libre arbitre.* ( Adressé aux moines d'Adrumet. )

( Extraits. )

Une des vérités que Dieu nous a révélées par les saintes Écritures, c'est qu'il y a dans l'homme un libre arbitre; mais comment nous l'a-t-il révélé? C'est ce que je vais exposer, non par des raisonnements humains, mais par la parole de Dieu. Premièrement, à quoi serviroient à l'homme les préceptes divins, s'il n'avoit pas le libre choix de sa volonté, par laquelle il puisse, en les observant, arriver aux récompenses promises? Car ces préceptes ont été donnés afin que l'homme ne pût s'excuser sur son ignorance, selon ce que Jésus-Christ dit des Juifs dans l'Évangile : *Si je n'étais pas venu, et que je ne leur eusse pas parlé, ils n'auroient pas de péché; mais maintenant ils n'ont pas d'excuse dans leur péché.* Le péché dont parle ici le Sauveur n'est autre que le crime énorme dont il prévoyoit que les malheureux Juifs se rendroient coupables, en le faisant mourir. Car il ne faut pas s'imaginer qu'ils aient été sans péché

Page. 718.

Joan. xv. 22.

Page. 719.

avant que Jésus-Christ fût venu à eux dans la chair. De même l'Apôtre saint Paul affirme que les gentils ayant méconnu Dieu, qui leur étoit manifesté par ses œuvres, *sont inexcusables*, en quel sens, sinon parce qu'ils ne peuvent alléguer cette sorte d'excuse que l'orgueil humain a coutume de mettre en avant ? Si j'avois connu cette obligation, je l'aurois remplie ; je n'y ai manqué que parce que je ne la connoissois pas ; ou bien : Si je savois ce qu'il faut faire, je le ferois ; c'est parce que je l'ignore que je ne le fais pas. Cette vaine excuse est enlevée à l'homme, quand on lui donne des préceptes ou qu'on lui apprend ce qu'il doit faire pour ne pas pécher. Or, n'est-il pas évident que quand Dieu dit à l'homme : Que votre volonté ne se porte pas à ceci ou à cela ; et quand, dans les salutaires avis qu'il nous donne, il exige de notre volonté de faire ou de ne pas faire telle chose, il nous montre que nous avons un libre arbitre dont il veut que nous usions bien... Une action n'est bonne que quand on la fait volontairement, et c'est alors qu'on en doit espérer la récompense de celui dont il est dit dans l'Écriture, *qu'il rendra à chacun selon ses œuvres...*

Math. XXVI.

27.  
Pag. 271.

Jac. I. 14.

Dieu ne nous imposeroit pas de lois (celles, par exemple, de la chasteté), si l'homme n'avoit une volonté propre par laquelle il est capable d'obéir ; et cependant cette obéissance est un don de Dieu, sans lequel on ne peut observer les préceptes de la chasteté que Dieu nous demande. Après cela, d'où vient que ces saints préceptes sont violés par un grand nombre d'hommes ? Je réponds avec l'Apôtre saint Jacques, que la concupiscence est la première cause de ce désordre : *Chacun est tenté, dit-il, par sa propre concupiscence, qui le détourne du bien et l'attire au mal.* Or, pour vaincre le mal, l'homme a besoin du secours de la grâce ; et sans ce secours *la loi ne sera que la*

*force du péché*; car la concupiscence croît, et prend de nouvelles forces à l'occasion des défenses de la loi, si l'on n'est pas assisté par l'esprit de la grâce. La victoire sur le péché n'est donc autre chose qu'un don de Dieu, qui, dans ce combat de la concupiscence contre la loi, vient au secours du libre arbitre. Pour l'obtenir, priez, selon le commandement du Seigneur. Le libre arbitre de la volonté humaine ne demeurera pas victorieux, si le Seigneur n'accorde la victoire à ses humbles prières (1). Ainsi, nous trouvons dans la nécessité de la prière une preuve des plus simples, mais des plus tranchantes de la nécessité de la grâce. Peut-on douter, quand on reçoit ce qu'on demande au Seigneur, que ce ne soit un don de sa grâce ?

LUC. XVIII. 1.

Dire avec Pélage, que la grâce est donnée selon les mérites, c'est détruire le bienfait et la nécessité de la grâce, en la rapportant aux mérites des hommes; c'est dire que la grâce n'est point grâce (2).

Pag. 723

La grâce nous est donnée, non-seulement sans qu'aucuns bons mérites aient précédé, mais encore à la suite de quan-

Pag. 725.

(1) Bourdaloue : « Jamais décision de la foi n'a été ni plus authentique, ni reçue dans le monde chrétien avec plus de soumission et de respect, que celle où l'Eglise, foudroyant autrefois le pélagianisme, établit, disons mieux, déclara la nécessité de la grâce intérieure de Jésus-Christ pour toutes les œuvres du salut, et jamais conséquence n'a été ni plus infaillible, ni plus évidemment tirée de son principe, que celle que je tire aujourd'hui de cette décision de l'Eglise, pour prouver la nécessité de la prière. » (*Sur la prière, Dominic.*, tom. II, pag. 143, 144.)

(2) « C'est cette qualité de grâce prévenante, qui constitue un des plus beaux caractères de la grâce; car la grâce, remarque saint Augustin, n'est grâce qu'autant qu'elle n'est précédée par aucuns mérites, qu'autant qu'elle précède tous les mérites : *Gratia nisi gratis sit non est gratia* » (Nouvelle, *sur la grâce. Carême*, tom. II, pag. 310.)

tité de mauvais mérites. Mais lorsque nous avons le bonheur d'avoir reçu ce don précieux, nous commençons à avoir de bons mérites, mérites toutefois dont il est le principe : car si la grâce se retire, l'homme tombe aussitôt, et son libre arbitre, loin de le soutenir, ne fait que le précipiter. Que l'homme donc, lors même qu'il commence à faire de bonnes œuvres et à avoir de bons mérites, se garde bien de se les attribuer à lui-même au lieu de les attribuer à Dieu. La grâce de Dieu est donc nécessaire à l'homme, non-seulement pour le justifier, quand il est pécheur, c'est-à-dire pour le faire juste d'impie qu'il étoit (et en cela Dieu rend à l'homme le bien pour le mal) ; mais lors même qu'il a été *justifié par la foi*, il a encore besoin que la grâce marche avec lui, et il faut qu'il s'appuie sur elle pour ne pas tomber. « Où en serions-nous, si Dieu ne donnoit rien qu'au mérite ? Où seroient les couronnes de miséricorde dont il couronnoit David, s'il n'avoit à nous donner que ces couronnes de justice que se promettoit saint Paul ? Et alors même que saint Paul se les promettoit, quel mérite avoit-il pour se les promettre ? quel en étoit le fondement, sinon la grâce acquise sans nécessité, et même le démérite ou la disgrâce du péché (1) ? »

Pag. 726.

L'Apôtre se rend à lui-même ce témoignage : *J'ai gardé la foi*. Mais c'est lui-même aussi qui nous dit dans un

(1) Traduit par La Rue, *sur le péché d'habitude, Carême*, tom. 1, pag. 324. L'éloquent prédicateur presse l'argumentation par l'accumulation des exemples que fournit l'ancien Testament : « Quel étoit le mérite des Ninivites, quand Jonas leur prêcha la pénitence ? Ils étoient plongés dans toutes sortes de débauches, etc. » (Voyez aussi Fromentières, *sur la grâce, Carême*, tom. 11, pag. 197 ; Montargon, *Dictionn. apostol.*, tom. 11, pag. 568, 569, *sur la nécessité de la grâce prévenante* ; Bourdaloue, *sur la grâce, Carême*, tom. 11, pag. 223.)

autre endroit : *J'ai obtenu miséricorde pour devenir fidèle.* Il ne dit pas : *J'ai obtenu miséricorde*, parce que j'étois Rom. 1. 25. fidèle, mais *pour devenir fidèle.* Par où il montre évidemment que la foi elle-même est un don de Dieu, et qu'on ne peut l'avoir que par un effet de sa miséricorde. Des hommes présomptueux pourroient dire : *C'est parce que nous avons cru que nous avons reçu la grâce*, et s'attribuer ainsi à eux-mêmes leur foi et la grâce de Dieu en conséquence de cette foi. Mais l'Apôtre condamne une pareille pensée, puisqu'après avoir dit : *La grâce vous a sauvés par la foi*, Ephes. 11. 6, il ajoute : *Cela ne vient pas de vous, mais c'est un don de Dieu.* D'un autre côté, pour empêcher l'homme de dire qu'il a mérité par ses œuvres le don de la foi, il ajoute immédiatement *que ce don n'est pas fait en conséquence des œuvres*, Ibid. 9. afin que personne ne s'en glorifie. L'intention de l'Apôtre n'est pas assurément de nier la nécessité des bonnes œuvres ou de leur ôter leur valeur, puisqu'il nous assure lui-même que Dieu *rendra à chacun selon ses œuvres*; mais il Rom. 11. 6, veut nous apprendre que les bonnes œuvres naissent de la foi, et non la foi des bonnes œuvres. Ainsi les œuvres de justice nous viennent de celui de qui nous vient la foi dont il est dit : *Le juste vit de la foi* (1). Habac. 11. 14.

(1) Bossuet, traitant du mérite des bonnes œuvres, d'après le sentiment unanime de l'ancienne Eglise, et combattant les Calvinistes par les mêmes arguments dont se sert saint Augustin pour confondre l'hérésie pélagienne, fait cette observation si digne du grand évêque d'Hippone et de son docte interprète : « Le seul témoignage de saint Augustin est capable de convaincre les plus obstinés ; car qui ne sait que ce grand évêque est celui de tous les saints Pères qui a disputé le plus fortement contre ce mérite pélagien, qui s'élève contre la gloire de Dieu ? Et toutefois, cet humble docteur, ce puissant défenseur de la grâce, dans les lieux où il foudroie les Pélagiens, prêche si

Si notre bonne vie n'est autre chose qu'une grâce de Dieu, par une suite nécessaire, la vie éternelle, qui est accordée en conséquence de la bonne vie, est aussi une grâce de Dieu; car elle est elle-même donnée gratuitement, en ce sens que la bonne vie, en conséquence de laquelle elle est accordée, est un don gratuit de la bonté de Dieu; néanmoins avec cette différence que la bonne vie est seulement une grâce, au lieu que la vie éternelle qui est donnée en conséquence de la bonne vie, et à titre de récompense, est tout à la fois *grâce pour grâce*, et récompense de la justice.

Joan. I. 16.  
Pag. 731.

Il faut être bien sourd aux oracles des Apôtres, bien dépourvu de raison, ou plutôt bien opposé à la raison, et ne pas entendre ce qu'on dit, pour prétendre que la loi est la grâce: tandis que saint Paul, qui savoit parfaitement ce qu'il disoit, nous crie avec tant de force que ceux qui prétendent être *justifiés par la loi, n'ont aucune part à la grâce*. Mais si la loi n'est pas la grâce, parce qu'en effet la loi ne peut pas aider à accomplir les préceptes qu'elle impose, et que ce privilège n'appartient qu'à la grâce; se tournera-t-on d'un autre côté, et dira-t-on que la grâce est la nature? C'est ce que les Pélagiens n'ont pas rougi d'avancer, soutenant que la grâce n'est autre chose que la nature dans laquelle nous avons été créés avec une âme raisonnable capable d'intelligence, et formés à l'image de Dieu, pour commander aux animaux. Mais ce n'est pas là cette grâce

Gal. v. 4.

constamment le mérite, qu'il est impossible de ne pas voir que le mérite établi par les vrais principes, bien loin d'être contraire à la grâce, en prouve clairement la nécessité, et en fait éclater la vertu. « *Réfat. du Catéch. de P. Ferry*, chap. XII, tom. V, Collect. in-4°, pag. 427. Voyez aussi Nicolle, *Essais*, tom. VI, pag. 9; et Fromentière, *Catécisme*, tom. II, pag. 213. »

dont l'Apôtre relève si fort l'excellence , et qu'il dit nous être donnée par la foi en Jésus-Christ. Car il est certain que cette nature dont les Pélagiens font tant d'éloges , nous est commune avec les impies et les infidèles ; au lieu que la grâce qui est donnée par la foi en Jésus-Christ ne se trouve que dans ceux qui ont la foi. Or tous , dit saint Paul , n'ont pas la foi. S'il est vrai que la justice nous vienne de la nature ; c'est donc en vain que Jésus-Christ est mort. En effet , long-temps avant que Jésus-Christ mourût , la loi avoit été donnée ; et elle ne donnoit pas la justice. La nature étoit dans tous les hommes , et elle ne donnoit pas non plus la justice. Ce n'est donc pas en vain que Jésus-Christ est mort : il est mort pour accomplir la loi , selon qu'il le déclare lui-même : il est mort pour réparer la nature qui étoit perdue en Adam.

Les Pélagiens ne refusent pourtant pas absolument de reconnoître une grâce particulière qui est le fruit de la foi en Jésus-Christ , et qui n'est ni la loi ni la nature. Mais ils soutiennent qu'elle n'a d'autre effet que de remettre les péchés passés ; et non de faire éviter de pécher à l'avenir , et de faire surmonter les obstacles du bien. L'oraison dominicale suffit seule pour leur fermer la bouche. Car si ce qu'ils prétendent est vrai ; après avoir dit dans cette prière : *Pardonnez-nous nos péchés comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés*, nous n'aurions pas besoin d'y ajouter : *Et ne nous induisez pas en tentation*. Car comme la première de ces demandes a pour objet d'obtenir le pardon des péchés passés , la seconde tend à obtenir la grâce d'éviter ou de vaincre les péchés à l'avenir. Or , il seroit contre toute raison de faire cette demande à notre Père qui est dans le ciel , si , par les seules forces de notre propre volonté , nous pouvions faire ce que nous lui demandons. Je

vous invite, autant qu'il est en moi, de lire avec attention et de bien graver dans votre mémoire l'excellent traité que le bienheureux martyr Cyprien a composé sur l'oraison dominicale<sup>(1)</sup>, vous y remarquerez avec quel soin le saint évêque, en exhortant à toutes les vertus le libre arbitre de ceux qu'il veut édifier par son discours, s'applique en même temps à faire voir qu'il faut demander par la prière l'accomplissement de ce que la loi prescrit : demande qui seroit absolument inutile, si la volonté humaine se suffisoit à elle-même, sans le secours de Dieu, pour accomplir ses divins commandemens.

Les détours de ces hérétiques pour éluder la force de la vérité sont inépuisables. Il n'est point d'efforts qu'ils ne fassent pour faire valoir le libre arbitre, sans penser qu'en le défendant mal, ils ne font que l'enfler d'orgueil et le précipiter. Quand on les a en quelque sorte convaincus et forcés de convenir que la grâce de Dieu, qui nous est donnée par Jésus-Christ, n'est ni la connoissance de la loi de Dieu, ni la nature, ni la seule rémission des péchés ; mais qu'elle a pour effet de faire accomplir la loi, de délivrer et de guérir la nature, et d'empêcher que le péché ne nous domine : quand, dis-je, on les a réduits au silence sur ces trois points, ils se cantonnent dans un nouveau retranchement, et se tournent de tous sens pour montrer qu'au moins cette grâce de Dieu est donnée en conséquence des mérites. Voici comment ils s'en expliquent eux-mêmes :

Pag. 732.

« Quoique la grâce ne soit pas donnée selon le mérite des  
 » bonnes œuvres, puisque c'est par elle que nous faisons le  
 » bien ; elle est cependant donnée selon les mérites de la  
 » bonne volonté, parce que, disent-ils, elle est précédée

(1) *Bibliothèque choisie*, tom. iv, pag. 56.

» par la bonne volonté qui fait prier , et qui est elle-même  
 » précédée par la volonté de croire ; et c'est selon ces mé-  
 » rites que Dieu donne sa grâce en exauçant les prières  
 » qu'on lui adresse. » Renversons maintenant ce nouveau  
 rempart. A l'égard de la foi , c'est-à-dire de la volonté de  
 croire, j'ai suffisamment démontré qu'elle est elle-même un  
 don de la grâce. Partout nous voyons dans saint Paul que  
 cet Apôtre donne la préférence à la foi , parce que nous ne  
 pouvons faire ce que la loi ordonne qu'en priant par la foi,  
 pour obtenir la force et la grâce d'accomplir les préceptes.  
 Car enfin , si la foi ne dépend que du libre arbitre , et n'est  
 pas un don de Dieu , pourquoi prions-nous pour ceux qui  
 ne veulent pas croire ? pourquoi demandons-nous pour eux  
 qu'ils embrassent la foi ? Ce seroit bien en vain que nous  
 ferions à Dieu cette prière , si nous n'étions bien fondés à  
 croire que Dieu , qui est tout puissant , peut changer les  
 volontés les plus perverses et les plus opposées à la foi , et la  
 leur faire embrasser. Dieu lui-même s'exprime ainsi par la  
 bouche du prophète Ezéchiel : *Ce n'est pas en considération* Ezech., xxxvi.  
*de rien qui soit en vous , ó maison d'Israël , mais pour la* 22.  
*gloire de mon saint nom que j'agirai ainsi.* Ne faudroit-il  
 pas être prodigieusement aveuglé et plus dur que la pierre  
 pour ne pas conclure de ces paroles , que la grâce n'est pas  
 donnée en conséquence des mérites d'une bonne volonté  
 qui ait précédé ?

Mais afin qu'on ne se figure pas que le libre arbitre de- Page. 733.  
 meure sans action sous l'opération de la grâce (1) , Dieu

(1) « La philosophie humaine ne savoit comment accorder la liberté  
 de l'homme avec la prescience de Dieu , et se croyant obligée de nier  
 l'une ou l'autre , elle aimoit mieux douter de la prescience de Dieu que  
 de la liberté de l'homme ; pourquoi ? Parce qu'en conservant la li-  
 berté de l'homme , elle savoit le fondement des mœurs , des vertus ,

Ps. XCIV. 9. nous dit dans un psaume : *N'endurcissez pas vos cœurs ;*  
 Ezech. XVIII. 3. et dans Ezéchiel : *Faites-vous un cœur nouveau et un esprit nouveau ; convertissez-vous, et vous vivrez.* Souvenons-nous que si Dieu dit ici : *Convertissez-vous, et vous vivrez ;* nous lui disons aussi : *O Dieu, convertissez-nous.* Souvenons-nous que c'est le même qui nous dit : *Faites-vous un cœur nouveau et un esprit nouveau,* qui dit ailleurs : *Je vous donnerai un cœur nouveau, et je mettrai en vous un esprit nouveau.* Pourquoi donc commande-t-il, si c'est lui-même qui doit donner ? pourquoi donne-t-il, si l'homme doit agir ? sinon parce que Dieu donne ce qu'il commande, quand il aide celui à qui il commande, afin qu'il fasse ce qui lui est commandé ? Il faut donc reconnaître qu'il y a toujours en nous une volonté libre, mais qu'elle n'est pas toujours bonne (1). Elle est toujours libre, soit à l'égard de la justice, quand elle est esclave du péché, et pour lors elle est mauvaise, soit à l'égard du péché dont elle est affranchie, quand elle est sous l'empire de la justice, et pour lors elle est bonne. Mais la grâce de Dieu est toujours bonne ; et c'est elle qui fait que la volonté de l'homme devient bonne de mauvaise qu'elle étoit auparavant. C'est elle aussi qui fait croître la bonne volonté

des devoirs. Mais pour nous, ajoute saint Augustin, nous embrassons l'une et l'autre : la prescience, pour croire ce que nous devons croire de Dieu, et la liberté, pour faire ce que Dieu demande de nous : *Nos autem utramque complectimur; illam, ut bene credamus, istam, ut bene vivamus.* » ( Bourdaloue, *Prédestin.*, *Carême*, tom. 1, pag. 328. Voyez Fromentières, *Carême*, tom. 11, pag. 18, 228 ; Montargon, *Dictioun. apostol.*, tom. 11, pag. 285, 286, sur l'accord de la grâce et de la liberté.)

(1) Bourdaloue explique et développe ces paroles dans son sermon sur la charité du prochain, *Dominical*, tom. 111, pag. 248.

qu'elle a commencé à former, et qui la rend assez forte Pag. 735.  
pour pouvoir accomplir tous les commandemens de Dieu  
qu'elle voudra, en la faisant vouloir fortement et plei-  
nement (1).

Celui donc qui veut accomplir les commandemens de Dieu et qui ne le peut pas, a déjà à la vérité une bonne volonté, mais foible encore et peu avancée. Ce qu'il ne peut pas exécuter en cet état, il le pourra, quand il aura une volonté forte et vigoureuse. Quand les martyrs ont accompli le plus grand et le plus difficile des préceptes (celui de donner leur vie pour Jésus-Christ), c'est assurément par une volonté très grande, c'est-à-dire par une grande charité qu'ils l'ont accompli. L'Apôtre saint Pierre n'avoit pas encore cette grande charité quand la crainte lui fit renoncer son maître jusqu'à trois fois; il avoit cependant une charité sincère, quoique foible et imparfaite, quand il disoit Seigneur : *Je donnerai ma vie pour vous.* Or, cette charité, toute foible qu'elle étoit, qui la lui avoit donnée ? sinon celui qui prépare la volonté et qui coopère ensuite avec elle pour assurer le bien qu'il a commencé à produire par son opération. Car c'est Dieu qui commence en nous faisant vouloir par son opération; et c'est lui qui achève ce qu'il a commencé, en coopérant avec nous lorsque nous voulons (2). Ainsi Dieu opère sans nous afin que nous voulions le bien; et ensuite, quand nous voulons le bien, et que nous le voulons d'une volonté qui nous le fait faire, Dieu coopère avec nous; mais sans le secours de Dieu (soit le secours par lequel il opère pour nous faire vouloir, soit celui par lequel il coopère avec nous lorsque nous

JOAN. XIII.

37.

(1) L'abbé Clément, sur la grâce, Carême, tom II, pag. 248.

(2) Bourdaloue, sur la grâce, Carême, tom II, pag. 119.

voulons ) nous ne sommes pas capables de faire aucune œuvre de la piété chrétienne (1). L'opération par laquelle Dieu nous fait vouloir le bien est clairement marquée par saint Phil. II. 13. Paul , lorsqu'il dit : *C'est Dieu qui opère en nous le vouloir même*. La coopération de Dieu avec nous lorsque nous voulons le bien , et que par cette volonté nous le voulons en effet , est aussi marquée par le même Apôtre : *Nous savons* , dit-il , *que Dieu coopère toutes choses à bien pour ceux qui l'aiment* (2). Remarquez ce mot *toutes choses* : c'est à-dire jusqu'aux souffrances les plus terribles et les plus cruelles ; car ce fardeau accablant des souffrances , qui est si pesant à l'infirmité humaine , devient léger à la charité. C'est par rapport à ceux qui ont cette charité dans un haut degré que Jésus-Christ déclare que le *fardeau* qu'il impose est *léger*. Tel étoit saint Pierre , quand il souffrit la mort pour Jésus-Christ ; mais il n'étoit pas tel encore lorsqu'il le renia.

Matth. XI.  
30.

Page. 737.

I. Joan. IV. 7.

Or, cette charité si excellente et si nécessaire , le don en vient , non de nous-mêmes , mais de Dieu seul , nous dit en termes formels l'Apôtre saint Jean : *Aimons-nous* , dit-

(1) « Il y a cette différence entre les rois de la terre et le Roi des rois , que les princes ne rendent pas leurs sujets fidèles , mais qu'il les trouvent tels , au lieu que Dieu ne trouve jamais les hommes qu'infidèles sans sa grâce , et qu'il les rend fidèles quand ils le sont. » ( Pascal , *Pensées* , pag. 217. )

(2) « Nous lisons ici comme porte l'édition des Bénédictins : *Cooperatur* , Dieu coopère , au lieu de *cooperantur* , toutes choses coopèrent , qui se trouve dans l'édition romaine ; ce terme au pluriel , ne peut quadrer avec le raisonnement que saint Augustin fait en cet endroit , et n'est d'ailleurs , selon les Bénédictins , autorisé par aucun manuscrit. » ( Note du traducteur françois , *Traité chois de saint Augustin* , tom. 1 , pag. 254. )

il, *les uns et les autres, parce que la charité est de Dieu.* Quand il dit : *Aimez-vous les uns les autres*, il intime la loi ; et quand il ajoute : *La charité est de Dieu*, il annonce la nécessité de la grâce. Nous n'aimerions pas Dieu s'il ne nous aimoit le premier. Comme c'est Dieu qui nous a fait la loi de nous aimer les uns les autres, c'est lui aussi qui, par la bénédiction de sa grâce, nous fait accomplir cette sainte loi. Concluons que tous les biens que nous avons ne sont en nous que des dons de Dieu.

La vraie foi, la saine doctrine nous enseignent que la science et l'amour viennent également de Dieu. Mais la charité est un don plus excellent que la science, puisqu'un homme qui a la science a besoin de la charité pour ne pas s'enfler de sa science, au lieu que la charité renferme tout. Pag. 739

Dans la démonstration que je viens d'établir, ce n'est pas moi proprement qui vous ai parlé, mais l'Écriture Sainte elle-même, par la certitude et par la clarté des témoignages que j'en ai rapportés. En lisant avec attention ces divines Écritures ; on y voit que les volontés des hommes, non-seulement celles que Dieu rend bonnes, de mauvaises qu'elles étoient, et qui conduit à la vie éternelle par les bonnes œuvres qu'il leur fait faire, après les avoir rendues bonnes ; mais celles-là mêmes qui ne sont occupées que du siècle présent, sont tellement en la puissance de Dieu, qu'il les fait incliner où il veut, et quand il veut, soit pour procurer du bien à certaines personnes, soit pour en punir d'autres, selon qu'il juge à propos de le faire, par un jugement très caché, mais certainement très juste. Tel a été l'endurcissement de Pharaon ; telle a été encore la fuite des Israélites à la vue de leurs ennemis devant la petite ville d'Haï. Pourquoi leur volonté troublée par la crainte pre- Exod. 14. 13.  
Jos. VI. 4.  
noit-elle le parti de la fuite ? sinon parce que Dieu est le

maître des volontés des hommes; et que dans sa colère, il remplit de frayeur qui il veut. Il se sert des cœurs des méchants pour la gloire et l'avantage des bons. C'est ainsi qu'il s'est servi de Judas qui a trahi Jésus-Christ. C'est ainsi qu'il s'est servi des Juifs qui ont crucifié le Sauveur; et quels grands biens n'a-t-il pas procurés par là aux peuples qui devoient embrasser la foi? Dieu se sert très saintement du Démon même, tout méchant qu'il est, pour exercer la foi et la piété de ses fidèles serviteurs, et pour éprouver la solidité de leur vertu; non qu'il ait besoin de cette épreuve pour lui-même, puisqu'il connoît tout avant qu'il arrive; mais pour notre utilité, et parce qu'il a jugé à propos de nous instruire par ce moyen.

Pag. 740.

Qui pourroit n'être pas effrayé, en considérant ces redoutables jugemens de Dieu, par lesquels il opère tout ce qu'il veut dans les cœurs mêmes des méchants, en ne les traitant cependant que selon leurs mérites?

Pag. 741.

Exemples pris d'abord dans l'Ancien Testament : Ro-boam, amenant le schisme des dix tribus par son obstination libre à rejeter les conseils des anciens; Joram, vaincu par les Philistins en punition de ses dérèglements; Amasias rebelle aux avertissements du Seigneur qui l'abandonne au délire de son orgueil, Esther en présence d'Assuérus, dont à l'instant Dieu changea le cœur, et convertit la colère en douceur. Autres exemples tirés du Nouveau Testament : textes de saint Paul aux Romains (1. 24); et de la seconde Epître aux Thessaloniciens (11. 10). « Celui qui a fait dans le ciel et sur la terre tout ce qu'il a voulu, opère aussi tout ce qu'il veut dans le cœur des hommes (1). »

Esah. xv.

(1) Racine, *Poème de la grâce*, p. 375 (note). Voyez les beaux vers dont il accompagne la traduction de ce passage, chant III, v. 61—75.

Preuve invincible de la gratuité de la grâce, tirée de l'exemple des petits enfants amenés au baptême. Pag. 742.

Non-seulement dans la réception de la grâce, il n'y a en ces enfants aucun acte de leur volonté qu'on puisse regarder comme un mérite de leur part, mais, comme on les voit pleurer et se débattre quand on les baptise et qu'on leur administre les divins sacrements, on ne manqueroit certainement pas de taxer d'impiété cette espèce de résistance, s'ils avoient pour lors l'usage de leur libre arbitre. Cependant, malgré l'opposition qu'ils paroissent témoigner, la grâce s'attache pour ainsi dire à leur ame, et la pénètre tout entière, sans que l'on puisse articuler aucun mérite de leur part qui l'ait précédé.

Relisez assiduellement ce traité, mes frères, et si vous comprenez bien ce qu'il renferme, rendez-en grâce à Dieu. S'il y a des endroits dont vous n'avez pas l'intelligence, priez, afin qu'elle vous soit donnée, et vous la recevrez. Souvenez-vous de cette importante leçon de l'Apôtre saint Jacques : *Si quelqu'un d'entre vous manque de sagesse, qu'il la demande à Dieu, qui donne à tous libéralement sans reprocher ses dons; car elle lui sera donnée.* C'est là cette sagesse qui vient d'en haut, comme dit le même Apôtre. Quels biens n'aura pas celui qui demandera à Dieu cette sagesse et qu'il l'obtiendra? Mais reconnoissez encore dans ce passage le dogme de la grâce chrétienne; car si cette sagesse venoit de nous-mêmes, elle ne viendrait pas d'en haut; et il ne faudroit pas la demander au même Dieu qui nous a créés. Priez aussi pour nous, mes frères, afin que nous vivions dans le siècle présent avec tempérance, avec piété et avec justice, dans l'attente du bonheur que nous espérons, etc. Pag. 744.

Jac. 1. 5.

Ibid. 17.

Tit. 11. 12.

VI. *De la correction et de la grâce.* ( Adressé aux mêmes. )

Page 752. Aux principes établis dans les livres précédents , on opposoit cette futile objection : « Ce n'est pas ma faute , à moi , si je n'ai pas ce fidèle amour de Dieu et du prochain , qui fait accomplir les commandements. Ai-je pu me le donner à moi-même , s'il n'y a que le Seigneur qui le donne? » D'où l'on inféroit que ceux qui manquoient de cet amour ne devoient pas en être repris , et qu'il falloit se borner à prier Dieu pour eux.

Page 753. Il n'est pas difficile de répondre à ces injustes plaintes. D'abord , qui que vous soyez , qui n'observez pas les commandements de Dieu qui vous sont connus , et qui ne voulez pas qu'on vous reprenne de votre désobéissance à la loi , vous méritez encore plus d'être repris , pour cela même que vous ne voulez pas l'être. Car vous ne voulez pas qu'on vous représente vos défauts , qu'on touche vos plaies , et qu'on vous fasse une douleur salutaire qui vous oblige à recourir au médecin. Vous ne voulez pas qu'on vous montre vous-même à vous-même , afin qu'en voyant votre difformité , vous désiriez le secours de celui qui peut la réparer , et que vous le conjuriez humblement de ne pas vous laisser dans ce honteux état. Car enfin c'est par votre propre faute que vous êtes méchant ; et c'est une faute encore plus grande de ne vouloir pas être repris de votre méchanceté , comme s'il falloit louer vos fautes , ou du moins les regarder avec indifférence , comme choses qui ne méritent ni louange ni blâme. Que celui qui ne veut pas qu'on le reprenne , et qui dit au supérieur qui le reprend : Priez plutôt pour moi : fasse plutôt lui-même pour soi ce qu'il

veut que les autres fassent pour lui. C'est à quoi tend la réprimande qu'on doit lui faire. La peine qu'il éprouve, et par laquelle il se déplaît à lui même, lorsqu'il sent la pointe de la correction, le réveille et l'excite à prier avec plus d'instance. Telle est l'utilité de la correction qui doit être employée avec plus ou moins de force, selon la diversité des fautes, et qui devient en effet salutaire quand le souverain médecin y joint un regard de miséricorde. Car elle ne sert qu'autant qu'elle porte celui à qui elle est faite à concevoir un sincère repentir de ses fautes; et de qui peut-on attendre ce saint repentir, que de celui qui, en regardant l'Apôtre saint Pierre dans le temps qu'il le renioit, lui fit pleurer amèrement son péché? C'est pourquoi saint Paul, après avoir dit qu'il faut reprendre avec douceur ceux qui sont opposés à la vérité, ajoute aussitôt : Dans l'espérance que Dieu leur donnera l'esprit de pénitence pour connoître la vérité, et que rentrant en eux-mêmes, il sortiront des pièges du Démon.

Luc. XXI. 61.

II. Tim. II.  
25. 26.

Mais pourquoi ces mêmes hommes qui trouvent mauvais qu'on les reprenne, trouvent-ils bon qu'on leur fasse des préceptes? car ils y consentent en disant : Contentez-vous de me faire des commandements et de prier pour moi, afin que je les accomplisse. Selon leurs faux principes, ne devoient-ils pas rejeter l'un et l'autre? ne devoient-ils pas dire : Je ne veux pas que vous me commandiez rien : je ne veux pas non plus que vous adressiez à Dieu des prières pour moi? En effet, voyons-nous que quelqu'un ait demandé pour saint Pierre les sentiments de pénitence qui lui firent pleurer son renoncement? Quelqu'un a-t-il instruit saint Paul des principes de la foi chrétienne? Lors donc qu'en prêchant l'Évangile, il écrivoit aux Galates :  
*Je vous déclare, mes frères, que l'Évangile que je vous ai*

Gal. I. 12.

*prêché n'est pas selon l'homme ; car je ne l'ai pas reçu ni appris des hommes , mais par la révélation de Jésus-Christ ;* on auroit pu lui répondre , suivant les principes que je combats ici : pourquoi nous tourmentez-vous pour nous faire recevoir et apprendre de votre bouche ce que vous dites vous-même n'avoir appris ni reçu d'aucun homme ? Celui qui vous a donné ces connoissances ne pent-il pas nous les donner de la même manière qu'à vous ? Mais si ceux que nous réfutons n'osent pas parler ainsi : s'ils trouvent bon que les hommes leur prêchent l'Évangile, quoique Dieu puisse les en instruire sans le ministère d'aucun homme ; d'où vient qu'ils raisonnent autrement par rapport à la correction ? pourquoi ne conviennent-ils pas que leurs supérieurs , en leur enseignant la nécessité de la grâce chrétienne , n'en sont pas moins obligés de les reprendre quand ils font mal , quoiqu'on demeure d'accord avec eux que Dieu peut corriger par lui-même qui il veut , et le conduire à une sincère pénitence par l'opération secrète et toute puissante de la grâce médicinale , sans y employer le ministère extérieur d'aucune réprimande humaine ? Ainsi , comme il ne faut pas se dispenser de prier pour ceux dont on désire l'amendement , quoique Jésus-Christ par son regard ait touché saint Pierre si efficacement, sans que personne priât pour lui : de même aussi on ne doit pas négliger de reprendre les pécheurs , quoique Dieu en convertisse quelques-uns quand il le veut , sans que personne se soit appliqué à leur faire sentir leurs fautes. Mais il est toujours certain que quand la correction réussit , c'est par un effet de la même miséricorde et de la même grâce, qui fait, quand elle veut, que d'autres pécheurs rentrent en eux-mêmes , sans y être excités extérieurement par la réprimande des hommes. Si l'on demande après cela,

pourquoi ceux-ci sont appelés à la pénitence d'une façon, et ceux-là d'une autre, et pourquoi les voies dont Dieu se sert pour convertir les âmes, sont diversifiées à l'infini, je n'ai point sur cela d'autre réponse à faire, sinon que ce n'est pas à l'argile, mais à l'ouvrier qu'il appartient d'en juger, et Dieu me préserve de porter plus loin ma curiosité!

« Pourquoi, nous répondrez-vous, nous avertit-on, nous » censure-t-on? Que veut-on que nous fassions, n'ayant » pas reçu la grâce? » Ceux qui raisonnent ainsi ne prennent pas garde que, soit qu'ils n'aient pas encore été régénérés, soit qu'ils l'aient été, leur plainte est également injuste. S'ils n'ont pas été régénérés, il n'en est pas moins vrai que quand on leur reproche leur désobéissance, ils doivent se condamner et se déplaire à eux-mêmes. La raison est que cette désobéissance vient d'eux-mêmes et non pas de Dieu; car *Dieu*, en créant l'homme au commencement du monde, *l'a créé dans la droiture, et il n'y a pas en Dieu d'injustice*. Par conséquent, le principe du dérèglement qui fait que l'homme n'obéit pas à Dieu, vient de l'homme même, qui, par sa propre volonté, est devenu mauvais en renonçant à cette rectitude dans laquelle il avoit d'abord été créé. Or, je le demande: ce dérèglement cesse-t-il d'être répréhensible dans l'homme, parce qu'il n'est pas particulier et personnel, mais commun à tous? N'est-il pas évident, au contraire, qu'un désordre commun à tous doit être repris et corrigé dans chacun? car de ce que personne n'en est exempt, il ne s'ensuit pas que chacun en particulier n'en soit pas responsable; et quoique le péché originel puisse être appelé un péché étranger, en ce sens que chacun le contracte par la naissance qu'il tire de ses père et mère, il n'en est pas moins certain qu'il est notre péché à chacun

Eccle. vii.  
30.

Rom. v. 12. de nous, parce que, comme dit l'Apôtre, *tous ont péché en un seul*. Il faut donc reprendre et corriger ce qu'il y a de condamnable en nous par une suite de notre origine, afin que la douleur causée par la correction, fasse naître en celui que l'on reprend la volonté et le désir de la régénération. Mais si celui que l'on reprend a déjà été régénéré et justifié, et que par sa propre volonté il soit tombé dans le péché, il ne peut pas dire assurément : Je n'ai pas reçu la grâce ; puisqu'après l'avoir reçue, il l'a volontairement perdue par son libre arbitre, qui est toujours libre pour le mal. Au reste, ne perdons jamais de vue cette vérité indubitable : que, de quelque manière que la correction se fasse, soit par un esprit de charité ou non, il n'y a que Dieu qui la rende utile à celui qui la reçoit.

On insiste. « Il est bien vrai que j'ai reçu la foi qui » opère par la charité, mais je n'ai pas reçu de persévérer » jusqu'à la fin dans cette foi. Or, qui oseroit dire que » cette persévérance n'est pas elle-même un don de Dieu, » et qu'un si grand bien dépend tellement de nous, que » l'Apôtre ne pourroit pas dire à celui qui l'a : *Qu'avez-*  
 Pag. 755. » *vous que vous n'avez pas reçu*, parce que c'est un bien » qu'on a sans l'avoir reçu? » A Dieu ne plaise que pour répondre à un pareil discours, je prétende que la persévérance qui fait avancer dans le bien jusqu'à la fin, ne soit pas un don et un grand don de Dieu. Mais ce n'est pas une raison pour négliger la correction de ceux qui ne persévèrent pas, puisqu'il peut arriver que Dieu se serve de la correction même pour leur donner la grâce de la pénitence. Il faut donc convenir que la persévérance est un don de Dieu; mais quoiqu'il soit certain que la persévérance est un don de Dieu, c'est cependant avec justice qu'on corrige et que l'on reprend ceux qui, après avoir quelque temps bien

I. Cor. iv. 7.

vécu, ne persévèrent pas dans la justice; car, comme c'est par leur propre volonté qu'ils ont changé de conduite, et passé du bien au mal, on a raison de leur en faire des réprimandes. Et si ces réprimandes ne profitent pas, et qu'ils persévèrent dans le mal jusqu'à la mort, ils méritent que Dieu les condamne dans toute sa sévérité. Oseront-ils alors s'excuser comme ils font à présent? diront-ils: Pourquoi nous condamne-t-on, comme ils disent maintenant? Pourquoi nous reprend-on? Allègeront-ils que s'ils ont abandonné le bien pour passer au mal, c'est qu'ils n'ont pas reçu le don de persévérance qui les auroit fait demeurer constamment dans le bien?... L'excuse d'un homme qui dit: Je n'ai pas la foi, parce que je ne l'ai pas entendu prêcher, semble du moins plus légitime que celle d'un homme qui dit: Je n'ai pas reçu la persévérance; puisqu'on peut dire à celui-ci: Si vous vouliez, vous persévèreriez dans le bien que vous connoissiez et que vous possédiez, au lieu qu'on ne peut dire en aucune manière à celui-là: Si vous vouliez, vous croiriez ce dont vous n'avez pas entendu parler.

Ainsi, tous ceux qui n'ont pas entendu prêcher l'Evangile; tous ceux qui ayant été convertis à la prédication de l'Evangile, n'ont pas reçu la persévérance; tous ceux qui ayant entendu la prédication de l'Evangile, n'ont pas voulu venir à Jésus-Christ, c'est-à-dire croire en lui; enfin, les enfants mêmes, qui, par la foiblesse de leur âge, sont incapables de croire, et qui ne pouvant être absous du péché originel que par le sacrement de régénération, meurent sans avoir reçu ce sacrement; tous ces hommes, dis-je, ne sont point séparés de cette masse que la foi nous apprend être justement condamnée en conséquence de ce que tous ont péché, et ont mérité la damnation en Adam. Les autres, qui sont séparés et discernés de cette masse, en sont discernés, non

par leurs mérites, mais par la grâce du Médiateur, c'est-à-dire du second Adam, en qui ils sont justifiés gratuitement par son sang.

- Pag. 757. Saint Augustin distingue la vocation, séparée de l'élection à la gloire éternelle, de cette vocation dont le Seigneur
- Matth. xxii. a dit qu'il *y a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus*. Car  
14. tous les *élus* sont indubitablement *appelés*; mais tous ceux qui sont *appelés* ne sont pas *élus*. Ceux-là seulement sont
- Rom. viii. *élus* qui, comme je l'ai dit tant de fois, sont *appelés selon*  
28. *le décret de Dieu, qui sont prédestinés et connus dans la prescience divine* Si quelqu'un de ceux-là périssoit, Dieu se seroit trompé: mais aucun d'eux ne périt, parce que Dieu ne peut être trompé. Si quelqu'un d'eux périssoit, Dieu seroit vaincu par la malice de l'homme; mais aucun d'eux ne périt, parce que rien ne peut l'emporter sur la puissance de Dieu. Or, il s'agit ici de l'élection par laquelle un nombre d'hommes est choisi pour régner avec Jésus-Christ. Election bien différente de celle que Jésus-Christ a faite de Judas pour une œuvre à laquelle ce perfide disciple convenoit. Judas a été choisi par celui qui sait bien user du mal même, afin que la trahison détestable de cet apostat servît à l'accomplissement du grand ouvrage pour lequel Jésus-Christ étoit venu au monde. C'est ainsi qu'il faut entendre ces paroles de Jésus-Christ à ses Apôtres: *Ne vous ai-je pas choisis au nombre de douze? et cependant il y en a un d'entre vous qui est un démon*. Tous ont été choisis, mais diversement: les autres Apôtres par miséricorde; Judas, par un jugement de justice: ceux-là pour régner avec Jésus-Christ; celui-ci pour contribuer à le faire mourir (1).
- JOHAN. VI. 61.

(1) Après avoir sagement développé cette doctrine, toujours en

Écoutez maintenant les paroles que l'Apôtre met dans la bouche des élus prédestinés au royaume céleste : *Si Dieu est pour nous*, s'écrient-ils, *qui sera contre nous ? S'il n'a pas épargné son propre Fils, s'il l'a livré à la mort pour nous tous, ne nous a-t-il pas tout donné en nous le donnant ? Qui accusera donc les élus de Dieu ? c'est Dieu lui-même qui les justifie.* Et pour exprimer la force de la persévérance accordée aux élus, saint Paul, continuant toujours de les faire parler, leur fait dire : *Qui nous séparera de la charité de Jésus-Christ ? Sera-ce*, etc. Et ailleurs : *Le Seigneur connoît ceux qui sont à lui. Leur foi qui opère par l'amour*, ou se conserve sans défaillir, ou si elle vient à défaillir en quelques-uns d'eux, ce malheur est ensuite réparé avant la fin de leur vie ; et les péchés qui avoient interrompu leur course, étant effacés par une sincère pénitence, ils persévèrent ensuite dans le bien, jusqu'à ce qu'ils arrivent au terme. À l'égard de ceux qui ne persévèrent pas, et qui abandonnent la foi et la vie chrétienne, de telle sorte qu'ils meurent en ce malheureux état, on ne doit pas les compter au nombre des élus, même pour le temps où ils vivent dans la piété ; car ils n'ont pas été séparés de la masse de perdition, par la prescience et la prédestination divine. Ils ne sont point *appelés selon le décret de Dieu*, ni par conséquent *élus* : ils sont du nombre de ces *appelés* dont l'Évangile dit qu'il *y a beaucoup d'appelés*, et non de ces *élus* dont il est dit au même endroit que le nombre en est petit. Qui peut nier cependant qu'ils ne soient regardés comme

Rom. VIII.  
31.

Ibid. 35.

II. Tim. II.  
18.  
Gal. V. 6.

s'appuyant de saint Augustin, l'abbé Clément conclut : « Voilà le précis de la doctrine de l'Église, enseignée par saint Paul, défendue par saint Augustin, SUR LA PURE GRATUITÉ DE LA GRACE. » ( *Carême*, tom. II, pag. 222. )

élus dans le temps qu'ils embrassent la foi , qu'ils reçoivent le baptême , qu'ils vivent chrétiennement et selon Dieu? Mais si les hommes qui ne savent pas ce que deviendront un jour ces fidèles , les considèrent comme élus , Dieu ne juge pas de même , lui qui sait bien qu'ils n'ont pas reçu cette persévérance qui conduit les élus à la vie éternelle , et qui , en même temps qu'il connoît leur justice présente , prévoit leur chute prochaine.

Pag. 759.

Rom. 11. 20.

Que si l'on me demande ici pourquoi Dieu n'accorde pas la persévérance à tous ceux à qui il a donné la charité , qui est le principe de la vie chrétienne : je réponds tout simplement que je l'ignore ; car je me fais un devoir d'avouer les bornes étroites de mon intelligence , et d'écouter sans hauteur et avec soumission ces paroles de l'Apôtre : *O homme ! qui êtes-vous pour contester avec Dieu...* Mais vous qui , en ennemis de la grâce de Jésus-Christ , me faites une pareille question , qu'avez-vous à y répondre ? Vous vous dites chrétiens , et vous vous vantez d'être catholiques. A la bonne heure. Mais de deux choses l'une : ou vous confessez que la persévérance dans le bien est un don de Dieu , et en ce cas , je crois que vous ignorez comme moi pourquoi ce don est fait à l'un et non pas à l'autre , et que vous et moi sommes incapables de pénétrer la profondeur de ces impénétrables jugements ; ou bien , étant du nombre de ceux qui prennent la défense du libre arbitre , non pour se soumettre à la grâce , mais pour s'en faire un titre contre la nécessité de la grâce , vous prétendez qu'il dépend uniquement du libre arbitre de l'homme de persévérer dans le bien ou de n'y pas persévérer , en sorte que si un juste persévère , ce n'est pas par un don de Dieu , mais par un pur effet de sa propre volonté ; et en ce cas je vous demande à mon tour ce que vous avez à opposer à ces

paroles de Jésus-Christ : *Pierre, j'ai prié pour vous, afin que votre foi ne défaille point.* Osez-vous bien dire que, malgré cette prière de Jésus-Christ, la foi de Pierre auroit défailli, si Pierre l'avoit voulu; c'est-à-dire s'il n'avoit pas voulu y persévérer jusqu'à la fin? Comme si l'on pouvoit supposer que saint Pierre eût voulu jamais autre chose que ce que Jésus-Christ avoit demandé pour lui qu'il vouloit. Car qui ne sait que la foi de Pierre n'étoit que l'attachement de sa volonté à la foi; et qu'au contraire sa foi étoit persévérante tant qu'il persistoit dans cette bonne volonté? Mais comme c'est le Seigneur *qui prépare et qui produit la volonté*, la prière de Jésus-Christ pour saint Pierre ne pouvoit être sans effet. Ainsi, quand le Sauveur a demandé que la foi de son disciple ne défailût point, il n'a pas demandé autre chose pour lui, sinon qu'il eût une volonté très libre, très forte, très invincible et très persévérante de demeurer attaché à la foi. Voilà la vraie manière de soutenir la liberté de l'homme; c'est de la soumettre à la grâce de Dieu, et non d'alléguer la liberté de l'homme, pour combattre cette divine grâce. Car, loin de penser que la volonté de l'homme se procure la grâce par le bon usage de sa liberté, il faut croire, au contraire, que c'est par la grâce que la volonté devient véritablement libre, et qu'elle a une affection durable et une force invincible pour persévérer dans le bien (1).

Après tout, faut-il nous étonner que de faibles créatures, telles que les hommes, ne puissent pénétrer les *voies* de Dieu qui sont *impénétrables*? Combien n'en trouvons-nous

(1) C'est là ce qui fonde la seconde partie du sermon de Bourdaloue, sur la grâce (*Carême*, tom. II, pag. 239 et suiv.); ce qu'il appelle, avec tous les théologiens, la force de la grâce.

pas d'exemples sensibles même dans les choses humaines? Je pourrais alléguer ici une foule de biens de différentes espèces que le Seigneur Dieu donne à quelques hommes, et qu'il ne donne pas aux autres, et qu'il ne dispense pas selon le mérite des volontés, *sans néanmoins qu'il y ait en lui acception de personnes*. Tels sont les dons naturels, comme la vitesse, la force, la santé, la beauté, la supériorité de génie, la capacité naturelle pour les sciences. Tels sont encore les avantages purement extérieurs, comme les richesses, la noblesse, les honneurs et autres choses semblables qui sont dans la main de Dieu, et que personne ne peut obtenir que de lui. Je pourrais insister aussi sur le baptême des enfants, qui n'est pas, comme les avantages dont je viens de parler, étranger au royaume de Dieu; et demander pourquoi tel enfant reçoit le baptême, et que tel autre ne le reçoit pas, quoique l'un soit comme l'autre sous la main de Dieu, et que sans ce sacrement personne n'entre au royaume de Dieu. Mais je passe tout cela sous silence, et je ne m'y arrête pas. Je me renferme uniquement dans l'objet même que nous traitons. Il s'agit des justes qui, ne persévérant pas dans le bien, mais qui cessant de vouloir le bien pour se porter au mal, meurent dans l'état du péché. Que ceux qui me font ici des questions répondent s'ils le peuvent à celle que j'ai à leur proposer. Pourquoi, pendant que les justes vivoient avec fidélité et avec piété, Dieu ne les a-t-il pas tirés des dangers de cette vie, *afin que la malice ne corrompît point leur âme, et que le mensonge ne séduisît point leur cœur*. Est-ce que Dieu ne le pouvoit pas, ou ignoroit-il qu'ils deviendroient méchants? On ne peut dire ni l'un ni l'autre sans un excès d'impiété et même de folie. Pourquoi donc fait-il aux uns et ne fait-il pas aux autres cette insigne faveur de

les prémunir contre les chutes, par une prompte mort ? Mais puisque, d'un côté, nos adversaires sont forcés d'avouer que c'est un don de Dieu de terminer la vie temporelle d'un juste avant qu'il abandonne la justice et qu'il fasse le mal, et que, d'un autre côté, ils ignorent pourquoi Dieu fait ce don aux uns et ne le fait pas aux autres; il faut qu'ils avouent pareillement avec nous que la persévérance dans le bien est un don de Dieu : il faut aussi qu'en consentant à ignorer avec nous pourquoi ce don est fait aux uns et n'est pas fait aux autres, ils se gardent bien de murmurer pour cela contre Dieu (1).

Deux sortes d'enfants de Dieu, les uns pour un temps, par une grâce qu'ils ne conservent pas, les autres pour toujours, en conséquence de la prescience divine et de la prédestination éternelle de Dieu. Que les prédestinés sont ceux qui sont appelés selon le décret de Dieu. Qu'il faut servir Dieu avec une humble crainte, et se réjouir en lui avec un saint tremblement. Qu'il ne faut pas négliger la correction des méchants, puisqu'on ignore qui sont ceux à qui Dieu fera miséricorde, et ceux sur qui il exercera un jugement de justice. Pag. 761.

On demande, par rapport à ce grand don de la persévérance, Pag. 763.

(1) « Si jamais il a existé un théologien digne de pénétrer dans la sublimité de ce mystère, s'il avoit pu être donné aux hommes d'entrer dans les secrets que Dieu s'est réservé, eût été sans doute à Bossuet. Mais c'est précisément parce qu'il fut le plus grand génie et le plus grand théologien qui ait jamais peut-être existé, qu'il crut devoir respecter cette borne sacrée, contre laquelle tant de théologiens, bien moins éclairés que lui, sont venus se briser en essayant de la franchir. » (M. le cardinal de Beausset, *Hist. de Bossuet*, tom. iv, pag. 145.) En souscrivant à cet éloge, n'oublions pas de rappeler que Bossuet regardoit saint Augustin particulièrement comme son maître. Pag. 764.

véance dans le bien, ce qu'il faut penser du premier homme, qui certainement a été créé dans la droiture et sans aucun défaut. La question que j'ai à proposer n'est pas de savoir comment, si Adam n'ayant pas eu la persévérance, on peut dire qu'il a été sans défaut, puisqu'il a manqué d'un don si nécessaire. Il est aisé de répondre que, quand on dit qu'Adam n'a pas eu la persévérance, cela signifie qu'il n'a pas persévéré dans l'heureux état qui consistoit à être sans défaut. Il n'a commencé à avoir des défauts, qu'au moment de sa chute; et s'il n'a commencé qu'à ce moment à être défectueux, il n'avoit donc auparavant aucun défaut. Car il y a une grande différence entre n'avoir point de défaut, et ne pas persévérer dans un état exempt de défaut. On ne dit pas qu'Adam n'a jamais été sans défaut; mais on dit qu'il n'est pas demeuré sans défaut; ce qui est reconnoître qu'il y a eu un temps où il étoit exempt de défaut, et qu'il est coupable de n'avoir pas persévéré dans un état si heureux. La question que j'ai en vue est tout autrement difficile; il s'agit de ce qu'il faut répondre à ceux qui font cette difficulté : « Si Adam a eu la persévérance dans cette rectitude où il a été créé sans défaut, » sans doute il y a persévéré; et s'il y a persévéré, il n'a » pas péché, et n'a point abandonné Dieu, ni la justice, » dans laquelle Dieu l'avoit créé. Or, la vérité nous apprend qu'Adam a péché et a abandonné la justice. Il n'a » donc point eu cette persévérance dans le bien; et s'il n'a » point eu la persévérance, il ne l'a pas reçue. Or, comment » n'auroit-il pas persévéré, s'il avoit reçu la persévérance? » Or, si ce qui a fait qu'Adam n'a pas persévéré, c'est qu'il » n'a pas reçu le don de la persévérance; comment a-t-il » péché en ne persévérant pas, puisqu'il n'a pas reçu la » persévérance? Car on ne peut pas dire de lui, que ce

» don lui a manqué , parce qu'il n'a pas été séparé par la  
 » grâce de la masse de perdition ; puisqu'avant son péché  
 » il n'y avoit pas dans le genre humain cette masse de per-  
 » dition , qui fait que les hommes sont viciés et corrom-  
 » pus dès leur naissance. » Telle est la difficulté qui se  
 présente à résoudre. D'abord, c'est une vérité que nous  
*croyons de cœur, selon la règle de la foi, pour être justifiés, et* Rom. x. 10.  
*que nous confessons de bouche pour être sauvés ;* que Dieu ,  
 seigneur et maître de toutes choses , qui n'a rien créé que de  
 bon et d'excellent , qui a prévu les maux qui devoient sor-  
 tir des êtres qu'il a fait bons , et qui savoit qu'il étoit plus  
 digne de sa bonté toute puissante de tirer le bien du mal ,  
 que de ne permettre aucun mal , a arrangé sur ce plan la  
 vie des Anges et des hommes. C'est-à-dire , nous croyons et  
 nous confessons qu'il a voulu faire voir d'abord en eux ce  
 que pouvoit leur libre arbitre , et ensuite ce que pouvoit le  
 don de sa grâce et le jugement de sa justice. Quelques  
 Anges , qui ont pour chef celui que l'on appelle le *Diable* ,  
 se sont éloignés du Seigneur par leur libre arbitre , comme  
 des rebelles et des fugitifs ; mais en refusant de s'attacher  
 à sa bonté , dont l'amour les rendoit heureux , ils n'ont pu  
 éviter la rigueur de la justice qui les a rendus les plus mal-  
 heureux de ses créatures. Les autres Anges sont demeurés  
 dans la vérité par le même libre arbitre , et ont obtenu pour  
 récompense d'être assurés avec une entière certitude de ne  
 jamais tomber. Je dis d'être assurés ; car si nous-mêmes ,  
 nous savons , par les Saintes Écritures , qu'aucun des bons  
 Anges ne tombera dans le péché ; combien plus ces bien-  
 heureux esprits le savent-ils par une manifestation plus  
 sublime de la vérité. En effet , Dieu nous ayant promis  
 une vie bienheureuse qui n'aura jamais de fin et qui nous  
 rendra *égaux aux Anges* , cette promesse nous rend assurés

Pag. 765.

Matth. xxii.  
30.

que quand nous serons entrés dans cette vie, après le jugement, nous ne pourrons plus en déchoir. Par conséquent, si les Anges n'avoient pas pour eux-mêmes cette assurance, nous ne leur serions pas seulement égaux, mais nous serions plus heureux qu'ils ne sont; or, la vérité éternelle nous a promis l'égalité avec les Anges. Il est donc certain qu'ils connoissent par une claire vue ce que nous ne connoissons que par la foi : qu'il n'arrivera jamais qu'aucun des bons Anges tombe dans le péché. A l'égard du Démon et de ses Anges, ils étoient sans doute heureux avant leur chute; et ils ignoroient le malheureux changement qui devoit arriver dans leur état. Mais leur bonheur pouvoit recevoir un plus haut degré de perfection, où ils seroient parvenus, si, par leur libre arbitre, ils fussent demeurés dans la vérité. Cette plénitude de bonheur auroit été la récompense de leur persévérance. Le Saint-Esprit les auroit inondés d'une surabondance de charité qui, en les rendant impeccables, les auroit en même temps assurés de leur impeccabilité. Ils n'avoient pas cette plénitude de bonheur avant que de tomber; mais comme ils ne savoient pas qu'ils deviendroient malheureux : le bonheur dont ils jouissoient, quoiqu'il ne fût pas parfait, étoit néanmoins sans défaut. Car s'ils avoient su leur chute future, et leur supplice éternel, ils n'auroient pu être heureux, parce que la crainte d'un si grand malheur les auroit rendus dès lors nécessairement très malheureux.

Il en est de même de l'homme. Dieu l'a créé avec le libre arbitre et dans un état de bonheur. Sa chute future n'empêchoit pas que l'homme alors ne fût heureux, parce qu'il sentoit qu'il étoit en son pouvoir de ne point mourir, et de n'être jamais malheureux. Si Adam, par son libre arbitre, avoit voulu demeurer dans cet état saint, heureux

et sans défaut, il est certain que non-seulement il n'auroit éprouvé ni la mort ni aucune espèce de misère; mais que, pour récompense de sa persévérance, il auroit reçu cette plénitude de bonheur qui fait la félicité des Anges, et qui consiste à ne plus pécher et à en être indubitablement assuré; car l'homme n'auroit pu être heureux dans le Paradis, ou plutôt il n'auroit pas même été placé dans ce lieu de délices, où il n'étoit pas convenable qu'habitât un malheureux, s'il eût prévu sa chute future et les maux dont elle devoit être suivie, parce que la crainte d'un si grand mal l'eût rendu misérable. Mais ayant abandonné Dieu par son libre arbitre, il a éprouvé la rigueur de la justice de Dieu, en ce qu'il s'est vu condamné avec toute sa postérité, qui étant encore renfermée tout entière en lui, a aussi tout entière péché avec lui. Car tous ceux de ses descendants qui sont délivrés par la grâce de Dieu sont certainement délivrés de la condamnation où tous les hommes sont engagés. Si personne n'en étoit délivré, ce jugement de Dieu seroit très juste, et personne n'auroit le droit d'y trouver à redire. Si donc Dieu en délivre quelques-uns, qui sont en petit nombre, en comparaison de la multitude de ceux qui périssent, quoique leur nombre soit grand en lui-même, c'est une grâce de sa part, c'est une miséricorde purement gratuite, c'est une faveur dont il faut lui rendre grâce.

Pag 766.

Mais, dira-t-on, Adam n'a-t-il donc pas eu la grâce de Dieu? Tant s'en faut: il en a eu une grande; mais différente de celle que nous recevons en Jésus-Christ. Adam jouissoit des précieux avantages qu'il n'avoit pas acquis par ses mérites, et dans lesquels il étoit exempt de tout mal. Les Saints, au contraire, qui ont part à cette grâce du Libérateur sont, en cette vie, accablés de maux qui les

Math. VI. 13.

obligent de s'écrier vers Dieu : *Délivrez-nous du mal*. Adam, au milieu des biens dont il jouissoit, n'avoit pas besoin de la mort de Jésus-Christ. Les Saints, au contraire, ne sont purifiés, soit du péché originel, soit de leurs péchés propres, que par le sang de cet Agneau sans tache. Dans le combat pénible entre la loi de l'Esprit et la loi de la chair, ils demandent à Dieu de leur donner, par la grâce de Jésus-Christ, la force de résister et de remporter la victoire. Adam, au contraire, n'éprouvoit aucun combat de lui-même contre lui-même, et il jouissoit d'une paix parfaite dans le paradis terrestre où Dieu l'avoit placé. Les saints ont donc besoin maintenant d'une grâce, sinon plus satisfaisante et plus délicate, au moins plus forte et plus puissante. Et quelle grâce plus puissante pouvoient-ils espérer, que le fils unique de Dieu, égal à son père, éternel comme lui, qui s'est fait homme pour eux, consentît à être crucifié par les hommes pécheurs, sans être lui-même capable d'aucun péché, ni originel ni actuel? Quel don que Jésus-Christ, qui, quoique ressuscité le troisième jour pour ne plus mourir, a souffert néanmoins la mort pour les hommes mortels, et qui par sa mort a donné la vie aux morts; afin que rachetés par son sang et autorisés par un gage si précieux de son amour, ils puissent dire : *Si Dieu est pour nous qui sera contre nous? Dieu n'a pas épargné son propre fils, mais il l'a livré pour nous tous. Que ne nous a-t-il pas donné en nous le donnant?*

Rom. VIII.  
31. 32.

Le premier homme n'a pas en une grâce qui ait fait qu'il ne voulût jamais être méchant; mais il a eu une grâce avec laquelle il n'auroit jamais été méchant s'il avoit voulu y persévérer, et sans laquelle il ne pouvoit, même avec son libre arbitre, continuer à être bon. Mais il pouvoit abandonner cette grâce par son libre arbitre. Dieu n'a donc pas voulu

qu'Adam lui-même subsistât sans sa grâce divine; mais il a laissé cette grâce à la disposition du libre arbitre d'Adam; car le libre arbitre suffit pour le mal, mais il est sans force pour le bien, s'il n'est aidé par celui qui est souverainement bon et tout-puissant. Si le premier homme n'avoit point abandonné ce secours par son libre arbitre, il auroit toujours été bon; mais il l'a abandonné, et en conséquence il en a été abandonné; car ce secours étoit tel, que l'homme étoit maître de l'abandonner quand il le vouloit et d'y demeurer s'il le vouloit; mais il n'étoit pas tel qu'il le fit vouloir... Mais le secours qui est donné par Jésus-Christ à ceux que Dieu daigne en gratifier, est beaucoup plus grand, puisque non-seulement il nous rend capables de persévérer si nous voulons, mais qu'il nous le fait vouloir réellement et efficacement. Car cette précieuse grâce de Dieu ne nous donne pas seulement le pouvoir d'aimer le bien et d'y persévérer si nous le voulons; mais encore de vouloir ce que nous pouvons. C'est pourquoi il faut remarquer soigneusement la différence qu'il y a entre ces deux choses : pouvoir ne pas pécher, et ne pouvoir pas pécher; pouvoir ne pas mourir, et ne pouvoir pas mourir; pouvoir ne pas abandonner le bien, et ne pouvoir pas l'abandonner. Le premier homme a pu ne pas pécher, il a pu ne pas mourir, il a pu ne pas abandonner le bien. Mais dira-t-on de lui qu'il n'a pu pécher, lui qui avoit, comme je l'ai dit, un libre arbitre capable de se porter au bien et au mal? Dira-t-on qu'il n'a pu mourir, lui à qui il a été dit : *Si vous péchez vous mourrez?* Dira-t-on qu'il n'a pu abandonner le bien, lui qui l'a réellement abandonné, et qui en conséquence a été abandonné à la mort? Le premier état de la liberté de l'homme a donc été de pouvoir ne pas pécher; mais son dernier état sera bien plus

Pag. 768.

Gen. II. 17.

excellent en ce qu'il ne pourra plus pécher. La première immortalité consistoit à pouvoir ne pas mourir; celle que nous attendons sera bien plus parfaite, parce qu'elle consistera à ne pouvoir plus mourir. Le pouvoir de persévérer, donné d'abord à l'homme, consistoit en ce qu'il pouvoit ne pas abandonner le bien; la perfection de la persévérance qui nous est réservée après cette vie, consistera à ne pouvoir plus abandonner le bien.

Pag. 769.

Il faut aussi distinguer deux sortes de secours. Autre est le secours sans lequel une chose ne se fait pas : autre est le secours qui fait par lui-même qu'une chose se fait. Par exemple, nous ne pouvons pas vivre sans aliments; mais on a beau avoir des aliments, ils ne font pas vivre celui qui veut mourir de faim. Ainsi, le secours des aliments est un secours sans lequel on ne peut pas vivre; mais ce n'est pas un secours qui fasse par lui-même que l'on vive. Au contraire, dès que la béatitude est donnée à un homme qui ne l'avoit pas, aussitôt il devient heureux. Car la béatitude n'est pas seulement un secours sans lequel l'effet n'est pas produit; mais un secours par lequel est produit l'effet pour lequel il est donné.

Mais pourquoi le premier homme n'a-t-il pas reçu de Dieu le don de la persévérance dans le bien? pourquoi Dieu a-t-il laissé à la décision de son libre arbitre de persévérer ou de ne pas persévérer (1)? En voici la raison: Adam ayant été créé sans péché, et n'éprouvant en lui-même aucun

(1) « Pourquoi Dieu a-t-il créé Adam, dont il prévoyoit la chute? Pourquoi, etc.? O hommes! qui êtes vous, pour contester avec Dieu? Seigneur, vos jugements sont un abîme profond. La soumission est la seule manière de raisonner avec Dieu. » (D. Jamis, *Pensées théolog.*, pag. 219.)

mouvement de concupiscence qui s'opposât au bien qu'il vouloit faire, sa volonté avoit des forces si grandes et si saines, qu'il étoit juste d'abandonner à une créature si bonne et si pourvue de facilité pour le bien, le choix et la décision de la persévérance. Dieu, à la vérité, prévoyoit le mal qu'Adam commettrait : il le prévoyoit, dis-je, et ne l'y portoit pas ; mais il savoit aussi le bien qu'il en tireroit très justement (1).

A l'égard de ce que dit l'Apôtre, que *Dieu veut que tous les hommes soient sauvés*, quoique tous ne le soient pas : par tous les hommes, il entend tous les prédestinés ; parce que, dans le nombre des prédestinés, il y a des hommes de tout genre... Dieu veut qu'ignorant ceux qui seront sauvés, nous désirions sincèrement *le salut de tous*. Ainsi, quoique le renversement de la foi dans quelques-uns n'empêche pas que *le solide fondement que Dieu a posé ne demeure ferme, parce que le Seigneur connoît ceux qui sont à lui*, nous ne devons pas cependant manquer de reprendre ceux qui doivent être repris. Il est bien vrai que *personne ne périra que l'enfant de perdition* ; mais Dieu dit aussi par le prophète Ezéchiel : *Le pécheur mourra dans son péché, mais je redemanderai son sang à la sentinelle qui devoit l'avertir*.

Page. 774.

I. Tim. II. 4.

II. Tim. II. 19.

Joan. XVIII. 12.

Ezech. III. 18.

VII. *Lettre à Vital.*

Il est dit dans l'Écriture : *Le Seigneur dirige les pas de l'homme, et alors l'homme aime les voies de Dieu*. Le prophète ne dit pas : L'homme alors apprendra les voies de Dieu, ou il s'y attachera, ou il y marchera, ou quelqu'autre

T. II, part. II. Page. 799. 800. Ps. XXXVI 23.

(1) Bossuet, *Réfutat. du Catéch. de P. Ferry*, tom. v, in-4<sup>o</sup>, pag. 444.)

chose semblable que vous pourriez dire être un don de Dieu fait à l'homme, après que l'homme a commencé à vouloir le bien; en sorte que l'homme, par un mouvement de bonne volonté qui procède de sa part, mérite le bien-fait par lequel Dieu dirige ses pas, afin qu'il apprenne quelles sont les voies de Dieu, qu'il s'y attache et qu'il y marche. Mais le prophète dit expressément : Le Seigneur dirige les pas de l'homme, et l'homme alors aime les voies de Dieu; pour nous faire entendre que le mouvement même de la bonne volonté par lequel nous commençons à vouloir croire (car la voie qui conduit à Dieu n'est autre chose qu'une foi pure et droite) est un don de Dieu qui d'abord et avant tout dirige nos pas, afin que nous voulions le bien. Car l'Écriture ne dit pas que le Seigneur dirige les pas de l'homme, parce que l'homme a aimé les voies de Dieu; mais elle dit : Que Dieu dirige les pas de l'homme, et que l'homme ensuite aime les voies de Dieu. Ce n'est donc pas parce que l'homme a aimé le premier les voies de Dieu, que Dieu dirige et gouverne ses pas; mais c'est parce que Dieu dirige et gouverne les pas de l'homme, que l'homme aime les voies de Dieu....

Pag. 801.

Il est certain que nous ne prions pas Dieu, mais que nous faisons semblant de le prier, si nous croyons que ce n'est pas lui qui fait ce que nous lui demandons, mais que c'est nous-mêmes qui le faisons... Dieu nous préserve d'une telle duplicité! et qu'il ne permette jamais qu'en voulant soutenir le libre arbitre devant les hommes, nous nous privions devant Dieu du secours de la prière, qui est notre ressource; qu'il ne permette pas non plus qu'en ne voulant pas reconnoître la véritable grâce, nous ne lui rendions que de fausses actions de grâces.

Pag. 802.

Expliquez-moi comment notre libre arbitre étoit suffi-

samment libre pour éviter le mal et faire le bien , quand il étoit sous la puissance des ténèbres. Et si c'est Dieu, comme l'Apôtre le dit formellement , *qui nous en a arrachés* , n'est-ce pas lui qui a mis notre libre arbitre en liberté ? Mais s'il ne nous procure ce bien si excellent qu'en nous faisant prêcher la doctrine de l'Évangile , que dirons-nous de ceux qu'il n'a pas encore arrachés à la puissance des ténèbres ? Suffira-t-il de leur prêcher la doctrine du salut ? ou faut-il aussi prier pour eux , afin qu'ils soient arrachés à la puissance des ténèbres ? Si vous dites qu'il suffit de leur prêcher l'Évangile , vous allez directement contre les préceptes du Seigneur , et l'usage universel de l'Église dans ses prières. Si vous convenez , au contraire , qu'il faut aussi prier pour eux , vous avouez donc conséquemment qu'il faut demander pour eux que leur libre arbitre , délivré de la puissance des ténèbres , embrasse cette doctrine. D'où il s'ensuit que les fidèles n'embrassent la foi que par leur libre arbitre ; et que cependant c'est par la grâce de celui qui a délivré leur libre arbitre de la puissance des ténèbres , qu'ils embrassent la foi. De cette manière , on ne donne pas atteinte à la grâce de Dieu ; mais au contraire on fait voir quelle est véritablement une grâce qui n'est donnée en conséquence d'aucuns mérites précédents de la part de l'homme : en même temps , on prend la défense du libre arbitre d'une façon propre à l'affermir par l'humilité , et non à le mettre en danger de se précipiter par l'orgueil ; et on apprend à *celui qui se glorifie* , à ne pas se glorifier dans l'homme , c'est-à-dire ni dans les autres ni dans lui-même , mais *dans le Seigneur*.

Que fait le divin Médiateur pour détruire les œuvres du Démon , prince des ténèbres ? *Il entre dans la maison du fort armé* , c'est-à-dire dans ce monde peuplé d'hommes

Coloss. i. 13.

II. Cor. x. 17.

Pag. 803.

Matth. viii.

19.

sujets à la mort , et assujettis à la puissance du Démon , qui exerce , autant qu'il est en lui , son empire , selon qu'il  
 Hébr. II. 14. est écrit : *Qu'il a l'empire de la mort.* Le Médiateur , dis-je , entre dans la maison de ce fort qui tient le genre humain sous sa tyrannie. D'abord , *il le lie* , c'est-à-dire qu'il réprime , arrête et enchaîne sa puissance par une force supérieure à celle du Démon : par là *il lui arrache les vases* qui sont en sa possession , c'est-à-dire ceux d'entre les hommes que le Médiateur a arrêté , par la prédestination , éternelle de lui arracher , en délivrant leur libre arbitre de son esclavage ; afin que , malgré les efforts de l'ennemi , ils croient en Jésus-Christ par un mouvement de leur volonté affranchie et délivrée. Ce n'est donc pas là l'ouvrage de la nature , mais l'ouvrage de la grâce. C'est , dis-je , l'ouvrage de la grâce que le second Adam nous a apportée , et non de la nature que le premier Adam a toute pervertie par son péché.

Page. 304.

Mais ce n'est pas tout. Après même qu'on a embrassé la foi , on doit demander pour soi-même la grâce d'y persévérer. Car il est utile à tous les fidèles , ou du moins à presque tous , pour les tenir dans l'humilité qui nous est si nécessaire , d'ignorer ce qu'ils seront dans la suite. C'est pour cela que l'Apôtre dit : *Que celui qui croit être debout ,*  
 1. Cor. X. 12. *prenne garde de tomber.* C'est pour nous conserver dans une crainte si salutaire , de peur qu'après avoir été régénérés et avoir commencé à vivre dans la piété , nous ne venions à nous élever comme si nous étions déjà dans une parfaite assurance de notre salut ; c'est pour cela , dis-je , que Dieu , par un ordre admirable de sa Providence , a permis que les fidèles qui doivent persévérer , se trouvent mêlés avec d'autres qui ne persévèrent pas ; afin que , saintement effrayés de leur chute , nous marchions avec crainte et trem-

blement dans la voie de la justice, jusqu'à ce que nous passions de cette misérable vie, qui n'est qu'une tentation continuelle, à cette vie bienheureuse où il n'y aura plus d'orgueil à réprimer, ni de combats à soutenir contre ses assauts et ses funestes suggestions.

Tel est donc le symbole de la foi chrétienne et catholique.

1° Nous savons que les hommes, avant leur naissance, n'ont point encore eu de vie dans laquelle ils aient fait ni bien ni mal; et que s'ils naissent sujets aux misères de celle-ci, ce n'est point pour l'avoir mérité dans une autre par aucune action propre et personnelle à aucun d'eux, n'en ayant pu avoir aucune de cette sorte; mais que, descendants d'Adam selon la chair, ils participent par leur naissance au venin de cette mort ancienne qu'il a encourue par son péché, et qu'ils ne sont point délivrés de la mort éternelle qui, par une juste condamnation d'un seul, s'est répandue sur tous, s'ils ne renaissent pas en Jésus-Christ par la grâce.

Rom. v. 16.

2° Nous savons que la grâce de Dieu n'est donnée ni aux enfants, ni aux personnes qui sont en âge de raison, en considération d'aucun mérite.

3° Nous savons que la grâce est un secours qui se donne pour chaque action à ceux qui sont en âge de raison.

4° Nous savons qu'elle n'est pas donnée à tous les hommes, et que ceux à qui elle est donnée, la reçoivent sans l'avoir méritée, ni par leurs œuvres, ni même par leur volonté, ce qui paroît particulièrement dans les enfants.

5° Nous savons que c'est par une miséricorde de Dieu toute gratuite, qu'elle est donnée à ceux qui l'obtiennent.

6° Nous savons que c'est par un juste jugement de Dieu, qu'elle n'est pas donnée à ceux qui en sont privés.

7° Nous savons que nous paroîtrons tous devant le tribunal de Jésus-Christ, afin que chacun reçoive récompense ou punition, selon ce qu'il aura fait par son corps, et non pas selon ce qu'il auroit fait, s'il eût vécu davantage.

8° Nous savons que les enfants, aussi-bien que les autres, recevront récompense ou punition selon ce qu'ils auront fait par leur corps, non en agissant par eux-mêmes, mais par ceux par la bouche desquels ils sont censés avoir cru en Dieu, et renoncé à Satan : ce qui fait qu'ils sont comptés au nombre des fidèles, et compris dans cette parole du Seigneur : *Celui qui croira et sera baptisé, sera sauvé* ; comme ceux qui ne reçoivent point ce sacrement, sont compris dans celle qui suit : *Celui qui ne croira pas, sera condamné*. Ces enfants même qui meurent avant l'âge de raison, sont donc jugés, comme j'ai dit, non selon ce qu'ils auroient fait s'ils eussent vécu davantage, mais selon ce qu'ils ont fait par leur corps, c'est-à-dire pendant qu'ils ont été dans le corps, selon que les uns ont été régénérés, et que les autres ne l'ont pas été ; que ceux-là, par le cœur et par la bouche de ceux qui les ont présentés au baptême, ont cru en Dieu, et ont mangé la chair et bu le sang de Jésus-Christ ; et que les autres n'y ayant point été présentés, n'ont ni cru en Dieu, ni participé au corps et au sang du Sauveur.

9° Nous savons que le bonheur éternel est assuré à tous ceux qui meurent en Jésus-Christ, et qu'il ne leur est rien imputé de ce qu'ils auroient pu faire, s'ils avoient eu plus de vie.

10° Nous savons que ceux qui croient en Dieu étant dans l'âge où la volonté agit, le font volontairement et par une action de leur libre arbitre.

11° Nous savons que nous agissons selon les règles et

II. Cor. V. 10.

Marc. XVI.  
16.

Ibid.

les principes de la foi orthodoxe , lorsque nous qui sommes déjà fidèles , offrons des prières à Dieu pour ceux qui ne veulent pas croire ; et que nous lui demandons qu'ils le venillent.

12° Nous savons que lorsque quelqu'un de ceux-là embrasse la foi , nous devons en rendre grâce à Dieu sincèrement et du fond du cœur , comme d'un bienfait de sa miséricorde ; et que quand nous le faisons , comme nous l'avons accoutumé , c'est un devoir dont nous nous acquittons.

C'est ce que je vais rendre sensible en discutant en peu de mots ces douze points :

1° Comment peut-on dire que la grâce ne fait que suivre le mérite de la volonté de l'homme , puisqu'elle est même donnée aux enfants avant qu'ils soient en état de faire aucun usage de leur volonté ?

2° Comment peut-on dire qu'aucun mérite de la volonté précède la grâce , tant dans ceux qui sont en âge de raison que dans les enfants : si ce qui fait uniquement qu'elle est véritablement grâce , c'est qu'elle ne nous est donnée en considération d'aucun mérite ? Et de là cette vérité de la foi orthodoxe que Pélage même a si peu contestée : qu'il a condamné sans hésiter ceux qui disoient le contraire , n'ayant point d'autre moyen pour s'empêcher d'être condamné par les évêques catholiques.

3° Comment peut-on dire que la grâce consiste ou dans la faculté naturelle du libre arbitre , ou dans la loi et la doctrine , puisque le même Pélage a encore condamné cet article-là , et reconnu que la grâce est un secours qui est donné pour chaque action à ceux qui sont en âge d'user de leur libre arbitre ?

4° Comment peut-on dire que la grâce soit donnée à

tous les hommes, s'il n'y en avoit point qui la rejettent par l'opposition de leur volonté? et que c'est là une conséquence nécessaire de ce qui est écrit, que *Dieu veut que tous les hommes soient sauvés*; puisqu'elle n'est point donnée à un si grand nombre d'enfants, dont la plupart n'ayant point encore de volonté pour s'y opposer, meurent néanmoins sans la recevoir: comme il arrive quelquefois que les parents usant de toute la diligence possible, les ministres étant tout prêts et ayant aussi-bien que les parents la meilleure volonté du monde, l'enfant à qui l'on tâche de procurer cette grâce ne l'obtient pas; parce que, Dieu ne le voulant pas, l'enfant expire avant qu'on puisse conférer ce sacrement? Et par là il est visible que ceux qui résistent à une volonté si claire ne comprennent nullement le sens de cette façon de parler, que *Dieu veut que tous les hommes soient sauvés*: puisqu'il y en a tant qui manquent de l'être, non parce qu'ils ne le veulent pas, mais parce que Dieu ne le veut pas; ce qui se voit si clairement dans les enfants, qu'il n'y reste pas la moindre ombre de difficulté. Ainsi, quand saint Paul dit que Dieu veut que tous les hommes soient sauvés, quoiqu'il y en ait un si grand nombre dont Dieu ne veut point le salut, c'est pour marquer que tous ceux qui sont sauvés, ne le sont que par un effet de la volonté de Dieu. De la même manière qu'encore qu'il y en ait un si grand nombre qui ne ressusciteront au dernier jour que par la mort éternelle, le même saint Paul n'a pas laissé de dire que *tous revivront en Jésus-Christ*, parce que tous ceux qui ressusciteront pour la vie éternelle, n'y seront admis qu'en Jésus-Christ et par Jésus-Christ.

5° Comment peut-on dire que quand la grâce est donnée à l'homme, c'est qu'il la mérite par l'usage qu'il fait de sa

volonté, puisque c'est par une miséricorde de Dieu toute gratuite qu'elle est donnée à ceux à qui elle est donnée, et qu'il faut que cela soit ainsi, afin qu'elle soit véritablement grâce ?

6° Comment peut-on prétendre que Dieu trouve dans la volonté de l'homme quelque mérite à quoi il puisse avoir égard dans cette dispensation de la grâce ? puisque, sans qu'il y ait pour l'ordinaire, aucune difficulté du côté de la volonté ou du mérite, entre ceux à qui il donne sa grâce et ceux à qui il la refuse, et ceux-ci n'étant en rien inférieurs aux autres, c'est néanmoins par un juste châtiement qu'il la leur refuse (car il n'y a point d'injustice en Dieu), afin que ceux à qui elle est donnée, conçoivent combien la miséricorde que Dieu exerce envers eux est gratuite; puisqu'il pourroit leur refuser cette grâce avec autant de justice qu'aux autres, dont la condition est parfaitement égale à la leur ?

7° Comment peut-on s'empêcher de reconnoître pour des effets de la grâce, non-seulement la première volonté qui nous porte à croire, mais même celle qui nous fait persévérer jusqu'à la fin, puisque ce n'est pas de l'homme, mais de Dieu qu'il dépend de faire finir la vie de chacun quand il lui plaît, et qu'*avant que la malice eût changé le cœur* Sap. IV. 11. de celui qui ne doit pas persévérer, il pourroit, par un effet de sa miséricorde, le retirer du monde ? car l'homme ne recevra *récompense ou punition que selon ce qu'il aura* II. Cor. V. 10. *fait par son corps*, et non pas selon ce qu'il auroit fait s'il eût vécu davantage.

8° Comment peut-on dire que ce qui fait qu'entre les enfants qui meurent avant l'âge de raison, les uns reçoivent la grâce et non pas les autres, c'est l'usage que Dieu prévoit qu'ils auroient fait de leur volonté s'ils avoient

vécu davantage; puisque les hommes ne seront point jugés selon ce qu'ils auroient fait dans la suite d'une longue vie, mais que chacun recevra *récompense ou punition, selon ce qu'il aura fait par son propre corps*, comme saint Paul l'a défini en propres termes?

Pag. 807.

Apoc. XIV.  
13.

9° Comment peut-on dire que les hommes seront jugés selon l'usage qu'ils auroient fait de leur volonté, s'ils avoient vécu davantage, puisque l'Écriture dit qu'*heureux sont les morts qui meurent dans le Seigneur*? car leur félicité est fort douteuse et fort incertaine, si Dieu, en les jugeant, doit même avoir égard à ce qu'ils auroient fait dans la suite d'une plus longue vie. Une mort avancée ne seroit plus un bien pour celui qui est *enlevé de peur que la malice ne change son âme*, puisqu'il auroit peut-être fait le mal où il alloit être exposé, sans cette mort avancée; et qu'en ce cas il en est puni.

Sap. III. 2.

10° Comment peut-on accuser de nier le libre arbitre, ceux qui reconnoissent que quiconque croit en Dieu, étant en âge de croire par lui-même, ne le fait qu'en le voulant d'une volonté toute libre? Les ennemis du libre arbitre sont donc plutôt ceux qui attaquent la grâce de Dieu, qui les rend parfaitement libres, pour choisir et pour faire le bien.

PROV. VIII. 35.  
(Septante.)

11° Comment est-ce qu'au lieu de reconnoître que c'est par une infusion secrète de la grâce que s'accomplit ce que dit l'Écriture, que c'est Dieu qui prépare la volonté: on peut prétendre que c'est par la connoissance qu'il nous procure de la loi et de la doctrine renfermée dans cette même Ecriture, puisque de prier Dieu comme nous faisons pour ceux qui, bien loin de vouloir embrasser cette doctrine, la rejettent et la combattent, et de lui demander qu'il le leur fasse vouloir, c'est agir selon les principes de la foi catholique?

12<sup>o</sup> Comment peut-on dire que Dieu , dans la dispensation de sa grâce , attende que le mouvement de la volonté de l'homme ait précédé ; si c'est un devoir de justice que de rendre grâces à Dieu , comme nous faisons pour ceux en qui c'est sa miséricorde sans doute qui précède , puis- qu'elle le va chercher au milieu de l'incrédulité et dans le temps qu'ils persécutent sa vérité par une volonté tout impie , pour les convertir à lui , avec une facilité toute puissante , et leur faire vouloir ce qu'ils ne vouloient pas auparavant ? Pourquoi lui rendons-nous grâces de ce changement si ce n'est pas lui qui le fait ?

Il est donc clair , et par ces douze points qui appartiennent à la foi catholique , et par chacun en particulier , que la grâce de Dieu prévient et prépare la volonté de l'homme , bien loin d'être la récompense d'aucun mérite.

VIII. *Du baptême des enfants , ou des mérites et de la rémission des péchés , en trois livres.*

*Livre premier* Un certain Pélagien avoit avancé dans un écrit publié en faveur de sa secte , qu'Adam seroit mort quand même il n'auroit pas péché ; prétendant que la menace de mort qui lui avoit été faite en cas de désobéissance ne devoit s'entendre que de la mort de l'âme. Saint Augustin le réfute par les textes précis de la Genèse et de l'Apôtre saint Paul , et soutient que notre premier père , fidèle , eût conservé , et nous eût transmis le privilège de l'immortalité ; Dieu , par sa toute-puissance , eût maintenu son corps incorruptible.

T. x, p. 1  
et suiv.

Gen. III. 19.  
I. Cor. xv. 21.

Il établit que le péché originel est contracté par la génération et remis par le baptême ; que la vertu de ce sacrement efface tous les autres péchés ; que les enfants morts

Pag. 12.

sans baptême sont privés de l'entrée au royaume du ciel , et condamnés à une peine moins rigoureuse que les damnés. L'Église compte les enfants baptisés au nombre des fidèles ; ceux qui ne le sont pas , elle les range parmi les infidèles , sur qui pèse le joug d'Adam , et de la colère de Dieu.

Pag. 15.

Nécessité du baptême pour être sauvé. Personne n'est éclairé s'il ne voit la lumière qui luit dans les ténèbres. Tous les hommes entrent dans le monde infectés de la tache originelle. Il n'en est pas un à qui les mérites de la rédemption ne soient nécessaires pour obtenir le salut (1). Explication des paroles de saint Jean : *Erat lux vera que illuminat* ; elle fournit à Fénelon ces sublimes inspirations : « Tout œil la voit , et il ne verroit rien s'il ne la voyoit pas ; puisque c'est par elle et à la faveur de ses purs rayons qu'il voit toutes choses. Comme le soleil sensible éclaire tous les corps , de même ce soleil d'intelligence éclaire tous les esprits. Il y a un soleil des esprits , qui les éclaire tous beaucoup mieux que le soleil visible n'éclaire les corps. Ce soleil des esprits nous donne tout ensemble et la lumière , et l'amour de la lumière pour la chercher (2). »

Pag. 20.

Les Pélagiens avoient imaginé un certain milieu qui n'étoit ni le royaume des cieux , ni l'enfer pour les enfants morts sans baptême. Mais saint Augustin s'en tenant aux paroles de l'Écriture , ne reconnoît point ici ce lieu mitoyen. Qui n'est pas avec Jésus-Christ ne peut être qu'avec les Démon. Si cet enfant étoit avec Jésus-Christ , pourquoi le baptiser ? S'il n'est pas avec lui , il est donc contre lui. Comment est-il contre Jésus-Christ , sinon par son pé-

Matth. xii.  
30.(1) L'abbé Clément , *Carême* , tom. 1 , pag. 262.(2) *Existence de Dieu* , pag. 210.

ché? A cet âge, de quoi peut-il être coupable, sinon du péché originel? Cette doctrine est celle de l'Église universelle, qui enseigne que tous les enfants de la femme qui a cru au serpent ne peuvent être délivrés de ce corps de mort que par le fils de la femme, laquelle, demeurée vierge, a cru à l'Ange et a conçu sans concupiscence. Gen. III. 2.  
Luc. I. 38.

*Livre deuxième.* Suites du péché originel : L'ignorance, les infirmités, la concupiscence, qui est comme la loi du péché, l'infirmité de la nature, la résistance volontaire à la grâce. Jésus-Christ seul n'a point connu le péché. Pag. 41.  
Pag. 54-61

*Livre troisième.* Témoignage de saint Cyprien et de saint Jérôme. La doctrine de Pélage fut inconnue à l'antiquité. Jusqu'à lui, on n'avoit jamais varié sur la foi du dogme du péché originel, si clairement marqué par ces paroles de l'Apôtre : *Le péché est entré dans le monde par un seul homme, et la mort par le péché : ainsi la mort est passée dans tous les hommes, tous ayant péché dans un seul.* Rom. V. 12.  
Pag. 72.

Nécessité du baptême.

### IX. *Livre de l'Esprit et de la lettre.*

Explication du passage de l'Apôtre : *La lettre tue et l'esprit vivifie.* (II. Cor. III. 6.) Saint Augustin y fait voir par une longue induction, qu'il y a beaucoup de choses possibles qui n'ont jamais existé. Comme on pouvoit lui répliquer que la plupart des comparaisons qu'il citoit en preuves ne rouloient que sur des œuvres toutes divines, il prévient l'objection, et dit que la faite du péché dans l'homme est la plus divine de toutes les œuvres ; car pour l'éviter il ne suffit pas à l'homme de la liberté qu'il tient de son Créateur ; il ne lui suffit pas des documents extérieurs, quoique surnaturels, qui lui apprennent ce qu'il faut faire pour T. X, p. 86.  
Pag. 88.

bien vivre, mais avec les forces de la nature et le secours de la révélation, il est encore nécessaire que le Saint-Esprit, par les inspirations et les impulsions qu'il prodnit intérieurement dans nos âmes, nous porte par un certain attrait à la pratique du bien déjà connu (1). Autrement l'instruction n'est que la lettre qui tue, puisque la grâce intérieure, surajoutée à la nature, en vertu de la rédemption, est l'Esprit qui vivifie. La loi qui nous instruit est donc insuffisante, quoiqu'elle soit bonne et sainte. Nous nous rendrions au contraire plus coupables si elle se trouvoit seule, puisqu'alors nous connoîtrions nos devoirs sans pouvoir les remplir. (Détail de ces devoirs qui constituent la vie spirituelle.)

« Sans ce divin Esprit, l'homme ne peut faire aucune de ces choses; mais pour le rendre capable de les faire, Dieu les opère en lui; l'esprit de Dieu s'unit à lui; il est, pour ainsi parler, comme incorporé en Dieu, qui devient le principe de ses bonnes œuvres, et qui lui donne intérieurement le mouvement spirituel dont il a besoin (2). »

l'ag. 89.

« L'Apôtre démontre le bienfait de la grâce que Jésus-Christ a apportée dans le monde, en établit la supériorité sur la loi. Il a voulu faire voir à l'homme combien étoit grande son impuissance et combien déplorable son infirmité, puisqu'une loi si juste et si sainte lui

(1) Bossuet : « J'ai appris de saint Augustin, qu'afin qu'une entreprise soit possible à l'homme, deux choses lui sont nécessaires : il faut premièrement qu'il ait en lui-même une puissance, une faculté, une vertu proportionnée à l'exécution; et il faut, secondement, que l'objet lui plaise, à cause que le cœur de l'homme ne pouvant pas agir sans quelque attrait, on peut dire en un certain sens, que ce qui lui plaît ne lui est pas impossible. » (*Serm.*, tom. vi, pag. 161.)

(2) Traduit par Joli, *Dominic.*, tom. III, pag. 92

devenoit un poison mortel; afin que, par ce moyen, nous reconnoissions humblement qu'il ne suffit pas que Dieu nous enseigne, mais qu'il est nécessaire qu'il nous soulage (1). » La loi de Moïse a été donnée pour nous faire recourir à la grâce, et la grâce pour nous faire accomplir la loi.

Quand bien même on exécute ce qui est commandé, si on le fait par une crainte servile qui, en renonçant au mal, regrette de ne le pouvoir commettre impunément, cette obéissance n'est pas digne d'en porter le nom, et mérite des châtimens au lieu de récompenses. Car il n'est point de bon fruit, à moins de provenir de la racine de la charité (2). Pag. 92.

(1) Traduit par Bossuet, *Serm.*, tom. ix, pag. 29.

(2) On a trop abusé de ces expressions de saint Augustin, pour qu'un écrivain qui rend le moindre compte de la doctrine de ce Père, puisse se dispenser d'en expliquer le vrai sens. Observons donc que le saint docteur ne réprouve pas la crainte en général. Elle ne surmonte pas, à la vérité, la concupiscence sans le secours de l'espérance; mais elle ne la favorise pas non plus, et, quoique imparfaite, elle n'est pas mauvaise, à moins qu'elle ne nous fasse abstenir seulement de l'acte extérieur du péché, et non de la volonté de pécher. Par la charité, le saint docteur, suivant l'explication qu'en a donné le clergé de France, en 1720, n'entend pas seulement la charité habituelle et l'amour dominant, mais tout amour actuel de Dieu, toute bonne volonté, tout amour du vrai bien, en quelque degré qu'il puisse être.

C'est dans ce sens, qu'expliquant ensuite ces mots de saint Paul aux Romains : *Les gentils qui n'ont pas la loi font naturellement des choses qui sont de la loi*, saint Augustin dit que les infidèles font certaines actions conformes aux règles de la justice. Il est vrai qu'il ajoute aussitôt que si l'on examine attentivement à quelle fin sont dirigées ces œuvres, à peine s'en trouve-t-il qui méritent le nom d'œuvres de justice. Mais toujours est-il certain par là que le saint docteur reconnoît que quel- Pag. 103.

Le trente-troisième chapitre de ce traité mérite une attention toute particulière, pour la manière dont le saint docteur établit tout à la fois, non-seulement la volonté sincère qu'a le Seigneur de sauver tous les hommes, et par conséquent la grâce suffisante, puisque tous ne se sauvent pas; mais encore la puissance de Dieu, et l'accord de la liberté avec cette puissance ou avec la grâce. Saint Augustin avoit déjà dit plus haut que le Seigneur, en donnant le pouvoir de bien faire, n'en impose pas la nécessité. Il ajoute ici que le libre arbitre est cette force intermédiaire, qui peut être déterminée pour le parti de la foi ou pour celui de l'infidélité (1), sans qu'on en puisse inférer que l'homme a la volonté de croire, à moins qu'il ne l'ait reçue de Dieu surnaturellement; car quoiqu'elle procède du libre arbitre que nous tenons naturellement du Créateur; il faut que ce libre arbitre soit excité par une vocation surnatu-

ques-unes de ces actions, loin d'être des péchés, sont des actes de vertu. Lors donc qu'il dit que ce qu'il y a de bon dans ces infidèles ne servira qu'à diminuer leur supplice, ils ne prétend pas qu'ils seront punis, au moins légèrement pour le bien qu'ils auront fait, mais que la justice divine trouvera moins de péchés à punir en eux, que s'ils n'avoient fait aucune de ces actions moralement bonnes. C'est par là que s'explique aussi ce qu'il ajoute, que le libre arbitre ne peut que pécher, si la route de la vérité est inconnue; et quand même elle commence à être connue, si la charité, ou la grâce intérieure du Saint-Esprit ne nous la rend encore aimable. Il ne veut rien dire autre chose, sinon que dans l'ordre du salut, dont il s'agit uniquement en cet endroit, le libre arbitre, loin de le procurer, ne peut qu'y mettre obstacle en péchant.

(1) Ce que Fénelon appelle si bien un vouloir, pour ainsi dire, à deux tranchants, qui peut se tourner à son choix vers un objet ou vers un autre, vers le bien ou vers le mal. (*Traité de l'existence de Dieu*, chap. iv, art. vi, de la liberté de l'homme, pag. 225.)

relle ou par la grâce. Le Seigneur, qui veut sans contredit que tous les hommes soient sauvés, ne leur ôte pas pour cela le libre arbitre, sur l'usage duquel ils seront très justement jugés. Mais quand ils en font un mauvais usage, ils agissent contre sa volonté, sans toutefois la vaincre, puisqu'ils approuveront, dans les supplices, la puissance de celui dont ils ont méprisé la miséricorde ou les dons. Ainsi, la volonté de Dieu, conclut-il, n'est jamais vaincue (1). Elle ne pourroit l'être que s'il ne trouvoit pas moyen de punir ceux qui la méprisent. Ainsi encore maintenant, nous avons tout à la fois et le libre arbitre, et tous les sujets qu'a notre âme de bénir le Seigneur, en reconnaissance de ses dons.

« Ces derniers traits sont si concluants, que ceux dont ils combattent les doctrines n'ont point trouvé d'autre ressource pour y répondre, que de les donner pour une objection faite aux Pélagiens par le saint docteur, tandis que c'est sa réponse même à leur objection. S'il ajoute que cette réponse ne satisfera peut-être qu'imparfaitement, il en rejette la cause sur l'obscurité du mystère de la prédestination, ou sur la question suivante, qui demeure toujours impénétrable : Pourquoi Dieu, voulant le salut de tous les hommes, ne les appelle-t-il pas d'une vocation à laquelle ils consentent (2)? »

Le défenseur de la grâce avertit enfin de ne point attribuer à Dieu le péché, comme on lui attribue la volonté de croire et de bien faire, quoique l'un et l'autre tirent leur existence du libre arbitre, qu'il nous a donné en nous

(1) La Rue, *Serm. sur la grandeur de Dieu, Carême*, t. 1, p. 410, 411.

(2) Bérault-Bercastel, *Hist. de l'Église*, liv. XII, tom. III, pag. 185.

créant. Si l'on rapporte à Dieu la bonne volonté, ce n'est pas seulement à cause du libre arbitre, qui est un apanage naturel de notre vocation; mais parce que le Seigneur nous fait vouloir par ses secours, tant intérieurs qu'extérieurs, qu'il n'est pas en notre pouvoir de nous procurer, quoiqu'il dépende de nous d'y acquiescer ou d'y résister: on, pour rendre encore plus littéralement les expressions originales, parce qu'il n'est pas au pouvoir de personne de se procurer ce qui lui vient de salutaire à l'esprit; mais qu'il n'en dépend pas moins de sa propre volonté de donner ou de refuser son consentement.

(C'est ainsi que le docteur de la grâce en soutient partout les droits, sans jamais préjudicier à ceux du libre arbitre.)

Page 121.

Il conclut tout ce livre par cette proposition générale: Ceux qui en veulent savoir davantage, qu'ils s'adressent à des personnes plus doctes; mais qu'ils prennent bien garde que ce ne soient des présomptueux.

C'est dans ce livre que se rencontrent ces belles images, auxquelles le génie de notre Bossuet a su imprimer un nouvel éclat dans les diverses circonstances auxquelles il les a appliquées:

« Nous pouvons observer à ce propos une conduite particulière de Dieu sur notre nature. Lorsqu'elle a été précipitée par cette grande et terrible chute; quoiqu'elle ait été presque toute ruinée de fond en comble, il a plu à Dieu néanmoins que l'on vît, même parmi ces ruines, quelques marques de la grandeur de la première institution, comme dans ces grands édifices que l'effort d'une main ennemie ou le poids des années ont porté par terre; quoique tout y soit désolé, les ruines et les masures respirent quelque chose de grand, et au milieu des débris vous remarquez un je ne sais quoi qui conserve la beauté du plan, la har-

diesse et l'ordre admirable de l'architecture. Ainsi le vice de notre nature n'avoit pas tellement obscurci en nous l'image de Dieu, qu'il en eût effacé les moindres traits (1). » Pag. 111.

« De cette belle doctrine du grand Apôtre, il résulte que le défaut essentiel de cette orgueilleuse justice qui ne se proposoit que les œuvres, consiste en ces deux choses; savoir, qu'il falloit que les hommes qui veulent bien faire, considérassent premièrement qu'ils étoient pécheurs, et qu'ils cherchassent celui qui réconcilie; secondement, qu'ils étoient impuissans et qu'ils recourussent à celui qui aide. C'est ce que la fausse justice ne pratiquoit pas, et c'est pourquoi c'étoit un orgueil damnable qui se convroit du nom de justice. Mais la justice chrétienne le fait par la foi; car la foi nous propose Jésus-Christ Sauveur, Jésus-Christ Libérateur et Réparateur. S'il nous répare, nous étions tombés; s'il nous délivre, nous étions captifs; s'il nous sauve, nous étions perdus (2). »

Saint Augustin s'étend sur les effets de la foi: c'est par elle et par elle seule que nous obtenons le salut, c'est-à-dire tous les dons qui produisent en nous les commencemens dès cette vie, et tous ceux par où nous en espérons la perfection dans l'autre. Pag. 114.

Comme la loi opère en nous la crainte, la foi au contraire nous fait espérer en Dieu; et c'est aussi la grâce qui fait que la foi nous plaît plus que le péché. Que si la crainte se fait jour dans notre cœur, c'est à la foi à nous relever

(1) Bossuet, *Serm.*, tom. VIII, pag. 143, 144.

(2) Analysé par l'évêque de Meaux, dans sa *Réfutat. du Catéch. de P. Ferry*, tom. IV, in-4°, pag. 414. « C'est là, dit-il, la doctrine constante de saint Augustin, c'est tout le but de ce docte livre qu'il a composé de *l'esprit et de la lettre.* ( *Ibid.*, pag. 415. )

par l'espérance dans la divine miséricorde , et « telle est la nature de la grâce chrétienne qui opère dans la pénitence : Elle est forte et capable de surmonter toutes nos foiblesses ; mais sa force est dans sa douceur et dans une suavité céleste qui surpasse tous les plaisirs que le monde vante (1). »

x. *Livre des Actes de Pélage. Quatre livres au pape Boniface contre les Pélagiens. Autre livre contre les deux lettres des Pélagiens.*

L'hérésie pélagienne n'avoit pas échappé à la vigilance des Eglises de France. Deux de ses évêques, de qui saint Augustin vante constamment le savoir et la vertu, Héros d'Arles et Lazare d'Aix (2), en rédigèrent un extrait dans un Mémoire présenté par eux aux évêques de Palestine, qui se réunirent au nombre de quatorze sous la présidence, soit d'Euloge de Césarée, soit de Jean de Jérusalem. C'est le concile de Diospolis. Pélage y fut appelé, et ne se défendit que par des dénégations insoutenables ou par ses subtilités habituelles. Elles réussirent à tromper ses juges, qui le renvoyèrent absous. Mais ni ses artifices, ni l'apparente protection qu'il avoit trouvée auprès de Jean de Jérusalem, n'en imposèrent point à saint Jérôme. Dans sa lettre à Ctésiphon, qui l'avoit consulté sur ces nouveautés; l'éloquent solitaire s'étoit déjà expliqué nettement, en voyant

(1) Traduit par le même, *Serm.*, tom. vi, pag. 162, et développé par Bourdaloue, dans les deux parties de son sermon *sur la grâce*.

(2) Le jugement de saint Augustin sur ces deux évêques à subi des contradictions. Voyez pour l'éclaircissement du fait, Tillemont, *Mém.*, tom. xiii, pag. 677, où il les justifie contre les préventions du pape Sozime.

la source de l'erreur dans une orgueilleuse présomption qui auroit pu ne pas étonner à l'école des pythagoriciens et des stoïciens, mais peu compatible avec l'humilité du chrétien. Peu après, voulant satisfaire aux instances des fidèles, il leur avoit adressé une réfutation plus approfondie de ces mêmes erreurs, tant sur l'impeccabilité que sur les forces du libre arbitre, sous le titre de *Dialogue entre un catholique et un Pélagien*. C'est là que citant les premiers ouvrages de saint Augustin dirigés contre sa secte, il en parle avec une estime et une simplicité bien capables de faire sentir qu'alors au moins il n'avoit rien dans l'âme de l'aigreur ou de la hauteur apparente avec laquelle il sembloit le traiter antrefois (1) : il l'appelle, au contraire, un éloquent et saint évêque qui a épuisé la matière; « en sorte, » ajoute-t-il, que je me sens peu de goût pour un travail où » l'on ne peut faire que des répétitions inutiles. Que si je » voulois donner du nouveau, je ne dirois que des choses foi- » bles, parce que cet excellent esprit a saisi les meilleures. » Le docte et saint solitaire avoit alors quatre-vingt-sept ans, et il approchoit du terme où les saints mêmes s'observent plus scrupuleusement que jamais. Il s'en faut bien qu'il parle aussi honorablement du concile de Diospolis. Toutefois les Pères de ce concile n'étoient point infectés de la doctrine des novateurs, qui y fut sincèrement rejetée. Mais Pélagie y fut absous et maintenu dans la communion ecclésiastique, parce qu'il y condamnoit de bouche ses maximes. Outre la difficulté générale de saisir le vrai sens de ses perpétuelles équivoques, les Pères de Diospolis, tous Grecs ou Syriens, n'entendoient qu'imparfaitement l'extrait latin de ses œuvres, produit par ses accusateurs; et ceux-ci se trouvant absents, il donna sans peine les explications qu'il

(1) Bérault-Bercastel, tom. III, pag. 196.

voulut. Tel est le sommaire des faits rapportés plus au long dans le livre intitulé des *Actes de Pélage*, ou de ce qui s'est fait en Palestine contre les *Actes de Pélage*. Saint Augustin y relate les interrogations faites à Pélage avec ses réponses, y ajoutant les explications, les réflexions et les réfutations nécessaires. Pélage, de son côté, publia une relation du même concile, où il se donnoit l'honneur de la victoire; et faisant retomber sur ses adversaires le mépris et l'aversion qu'il méritoit à tant de titres, il les diffamoit comme des calomniateurs.

T. x, p. 191  
et suiv.

Les évêques d'Afrique, après s'être réunis à Carthage d'abord, puis à Milève, anathématisèrent de nouveau la doctrine pélagienne, et firent part de leur jugement au pape Innocent, afin d'y joindre l'autorité du siège apostolique, contre une hérésie qui ôtoit, ce sont leurs expressions, le secours de la prière aux adultes, et aux enfants la grâce de la régénération. Dans sa réponse, le pape établit sommairement la vérité catholique sur la matière de la grâce, condamne Pélage, Célestins et leurs adhérents, les déclare séparés de la communion de l'Eglise, à la charge néanmoins de les recevoir, s'ils reviennent de leurs erreurs.

Sozime, qui lui succéda, mit en apparence plus de ménagements : il voulut savoir de la bouche même de Célestins ses sentiments sur les principaux points de controverse, examiner à fond tout le système de l'hérésie, lui proposant toutes les questions qui pouvoient l'éclairer sur sa sincérité. Célestins, habile à s'envelopper de réponses captieuses, persista à déclarer qu'il condamnoit tout ce qu'Innocent avoit condamné. Le pape s'en contenta, mais, mieux informé par la suite, il finit par une sentence entièrement conforme au jugement de son prédécesseur.

Cependant les sectaires continuoient de répandre des écrits en faveur de leurs opinions. Julien ( d Eclane ) en avoit fait parvenir jusqu'à Rome ; quelques évêques, attachés au parti de Pélage , avoient fait circuler des lettres où ils prétendoient les justifier. Saint Augustin en choisit deux des principales , qu'il réfute spécialement dans son ouvrage en quatre livres , adressé au pape Boniface , dont voici la substance.

*Quatre livres au pape Boniface. Réponse à deux lettres des Pélagiens.*

( Analyse. )

Puisque les hérétiques ne cessent de s'agiter autour du bercaïl , menaçant les brebis que le Pasteur a rachetées à si grand prix , cherchant à les surprendre pour en faire sa proie : appelés comme nous le sommes à partager en commun les fonctions de l'épiscopat , bien que l'éminence de votre siège vous y donne le premier rang , nous devons tous veiller au salut du troupeau. En vous adressant la réponse que je fais aux deux lettres des Pélagiens , mon intention n'est point de vous rien apprendre , mais de soumettre cette réponse à votre examen , afin que , dans le cas où vous y verriez quelque chose de répréhensible , vous veuillez bien le corriger. Je suis , au reste , pénétré de reconnaissance pour le témoignage particulier de bienveillance que vous m'avez donné en me faisant connoître les écrits des ennemis de la grâce , où je suis cité pour y être outrageusement calomnié.

Ils nous accusent de penser , comme les Manichéens , avec qui nous n'avons rien de commun , que le péché du pre-

mier homme a anéanti le libre arbitre. Qui de nous a jamais eu une semblable idée?

Le saint évêque avoit déjà repoussé cette calomnie dans ses traités précédents ; il reproduit ici les mêmes raisonnements par de nouvelles preuves qu'il fortifie de nouveaux textes de l'Écriture. Il réfute les autres allégations également mensongères que les adversaires du dogme catholique ne cessoient de répandre sur la grâce , sur la liberté, sur la prédestination, sur l'impeccabilité de Jésus-Christ, et sur l'efficacité du baptême.

Page. 423.

Les Pélagiens lui objectoient que le baptême , selon sa doctrine , ne donnoit pas la rémission de tous les péchés , et qu'il ne les ôtoit pas ; mais qu'il les rasoit comme on rase les cheveux , disoient-ils , dont la racine demeure dans la tête. Saint Augustin leur répond qu'il n'y a que les infidèles qui osent tenir un pareil langage , et nier que le baptême ôte le péché... « Et encore qu'il soit celui de tous les docteurs qui a sans doute le mieux entendu les langueurs et les maladies de notre nature ; ensuite du principe qu'il a posé, que la grâce du baptême ôte les péchés , il parle ainsi de la convoitise , combattant d'une même force les hérétiques pélagiens et les calvinistes. Bien qu'elle soit nommée péché , ce n'est pas , dit-il , qu'elle soit péché ; mais elle est ainsi appelée , parce qu'elle est faite par le péché , comme en voyant l'Écriture d'un homme , on l'appelle souvent sa main , parce que c'est sa main qui l'a faite. Et ce grand homme passe si avant , qu'il ne veut pas même que la convoitise soit au nombre de ces péchés pour lesquels nous disons tous les jours : *Remettez-nous nos dettes* ; ce qui montre combien il est convaincu que la grâce justificante ôte les péchés ; car c'est , en conséquence de cette doctrine , qu'il enseigne positivement que la con-

voutise n'est pas un péché dans les baptisés , parce que , si elle étoit un péché en eux , il s'ensuivroit que les péchés ne sont point ôtés , puisque la concupiscence demeure (1).»

Il affirme de nouveau que les justes de l'ancien Testament n'ont pu être sauvés que par la foi du Médiateur , qui a donné son sang pour la rémission des péchés (2).

La première lettre , que saint Augustin vient de réfuter , étoit attribuée à Julien d'Eclane. L'autre avoit quelque chose de plus imposant : elle étoit l'ouvrage de dix-huit évêques , adressée par eux à Rufus , évêque de Thessalonique. Ceux-ci affectoient de détacher leur cause de celle des Manichéens : saint Augustin leur fait voir que leur système erroné sur la grâce les rend plus criminels encore que les Manichéens. Il venge à la fois et les catholiques et le pape Sozime , dont le jugement définitif avoit été absolument conforme à celui d'Innocent , son prédécesseur. Il reprend et détruit les objections principales des évêques pélagiens. Pag. 431.

Il venge à la fois et les catholiques et le pape Sozime , dont le jugement définitif avoit été absolument conforme à celui d'Innocent , son prédécesseur. Il reprend et détruit les objections principales des évêques pélagiens. Pag. 434.

Il reprend et détruit les objections principales des évêques pélagiens. Pag. 437. et suiv.

Ceux-ci se plaignent que , pour condamner leur doctrine , on ait extorqué à des évêques , dont on a surpris la bonne foi , leurs signatures , en les prenant isolément , et sans les rassembler en concile. En avoit-on extorqué avant eux à un saint Cyprien , à un saint Ambroise , qui ont combattu et renversé ces dogmes impies ? Qu'étoit-il besoin de conciles pour condamner des erreurs si manifestes ? N'y a-t-il donc en jamais d'hérésies qui n'aient été condamnées par des conciles ? N'est-il pas encore plus vrai qu'on s'est vu rarement Pag. 492.

(1) Bossuet , *Réfutat. du Catéch. de P. Ferry* , tom v , in-4° , pag. 402.

(2) Cité textuellement par M. de Rastignac , dans son *Instruct. pastor. sur la justice chrétienne* , pag. 71.

forcé de les convoquer pour la condamnation des hérésies qui se sont élevées, vu que pour la plupart elles l'ont été dans les lieux mêmes où elles avoient pris naissance, et qu'elles ont été détestées partout où elles ont été connues ? Mais ces hommes orgueilleux ont la prétention de vouloir remuer toutes les Eglises d'Orient et d'Occident. Dans l'impuissance où ils sont d'ébranler l'univers catholique, parce que Dieu sait bien résister à leur criminelle audace, ils essaient au moins d'y porter le trouble et l'agitation (1).

Fig. 493.

(1) « Les Pélagiens recouroient à la distinction de l'Eglise réunie en concile, et de l'Eglise dispersée dans le monde. Mais saint Augustin, les rappelant aux paroles de Jésus-Christ, et à la suite de la tradition, leur montrait que celui qui a promis d'inspirer et de guider l'Eglise n'a point renfermé ses promesses dans les limites étroites du petit nombre de jours qui ont vu, ou qui verront des conciles œcuméniques; il leur retraçoit les Nicolaïtes, les Novatiens, les Sabelliens, les disciples de Montan et de Paul de Samosate, condamnés et proscrits par l'Eglise dispersée. Il leur soutenoit que, par rapport à la foi et aux matières qui intéressent la foi, avoir recours à une pareille distinction, ce n'est pas tant se soumettre à l'Eglise assemblée, qu'opposer une résistance condamnable à l'Eglise dispersée; que les promesses ont été faites à l'Eglise, qui, pour être Eglise, n'a pas besoin d'être assemblée; qu'elles ont été faites au moment où Jésus-Christ ordonnoit à ses Apôtres de se séparer pour aller enseigner toute vérité à tous les peuples de la terre, et qu'il n'y en a point de plus fortes et de plus précises pour le moment où ils devoient se réunir; il leur soutenoit que si l'Eglise n'est sûre d'elle-même et de ses décisions que dans les conciles œcuméniques, le ministère est essentiellement défectueux, puisqu'il laisse, pour des siècles, l'Eglise livrée à la discorde, puisqu'il laisse la licence de l'erreur sans frein, les pasteurs sans autorité sur le troupeau, le troupeau sans pasteur, la vérité sans appui, la saine doctrine sans caractère de distinction, la vraie Eglise sans visibilité, les esprits flottants et chancelants dans la foi, sans règle pour se déterminer; et de là le saint docteur concluait in-

Mais aujourd'hui, que leurs erreurs ont été jugées solennellement à la suite du sérieux examen qui en a été fait, ne pensons qu'à écraser ces loups dévorants, quelque part qu'ils viennent à se montrer, soit pour les guérir en les changeant, soit pour préserver les autres de cette contagion, avec l'aide du Pasteur des pasteurs, toujours empressé de courir après la brebis égarée. Pag. 494.

### XI. *Six livres contre Julien.*

Les Pélagiens auroient bien voulu que la cause des catholiques se confondit avec celle des Manichéens. Adopter leurs erreurs après les avoir si vivement combattues, eût été là se mettre en contradiction avec soi-même ; et Julien surtout affectoit de transporter son adversaire sur ce champ de bataille. Saint Augustin dévoile l'artifice, en démontrant qu'il n'y a rien de commun entre les uns et les autres. La question principale qui les divisoit étoit le principe du mal. Parce que tous les hommes venus d'Adam ont hérité de sa faute et de son châtement, on se croyoit en droit de décrier le mariage, comme perpétuant cette malheureuse succession. Jovinien avoit employé déjà pareil argument, et en prenoit occasion de nier la virginité de la T. x, p. 498.

vinciblement que cette conduite des Pélagiens n'étoit de leur part que la ruse et l'imposture qui ne réclame un tribunal qui n'est pas, que pour se soustraire à celui qui est ; qui ne demande un concile, que parce qu'elle voit une sorte d'impossibilité de le lui accorder ; qui ne veut un autre juge, que parce qu'elle ne veut pas être jugée ; qui ne promet l'obéissance dans l'avenir, que pour voiler le crime de sa désobéissance présente, et qui cherche à troubler le monde pour se consoler de n'avoir pu le séduire : *Orbem catholicum quoniam pervertere nequeunt, commovere conantur.* » ( Ch. de Neuville, sur la foi, Mystères, tom. v, pag. 191, 192. ) Pag. 499.

sainte mère de Jésus-Christ. Mais comme alors les catholiques n'avoient en que du mépris pour les insultes de Jovinien, à qui l'on avoit opposé la croyance constante que Marie étoit restée vierge après l'enfantement, et que Jésus-Christ avoit pris d'elle en naissant, non un corps fantastique, mais une chair réelle, de même aujourd'hui ne répondront-ils que par le mépris aux vaines attaques du nouvel adversaire, et à toutes ses calomnies. Sans admettre avec les Manichéens un principe naturel du mal, ils n'en persisteront pas moins à croire, ainsi qu'il a toujours été cru dans l'Église, que Jésus-Christ est devenu le Sauveur des hommes en effaçant la cédule de mort existante contre la postérité d'Adam, et en acquittant tout ce que nos premiers parents devoient à la justice divine.

Pag. 501.

Toutefois, saint Augustin ne néglige point l'imputation de manichéisme faite à l'Église, et démontre qu'elle tomboit sur les plus illustres défenseurs de la foi catholique. Oseriez-vous soutenir les regards de ces grands hommes qui vous interrogent avec calme, pour vous demander : Est-ce là la doctrine qui vous fut transmise par vos pères ? Nous, Manichéens ! Qu'auriez-vous à leur répondre ? quels arguments leur opposeriez-vous ? Leur aspect seul ne vous glaceroit-il pas de terreur ? — Ceux qu'il met en scène, ce sont particulièrement les Pères de l'Église d'Occident, tous soutenant la même foi que ceux de l'Église d'Orient, tels qu'un saint Irénée, évêque de Lyon, si voisin des Apôtres, le bienheureux évêque et martyr saint Cyprien, Réticius d'Autun, Olympius, évêque d'Espagne, qui s'est acquis tant de gloire devant Dieu et devant l'Église ; saint Hilaire de Poitiers, si illustre parmi les plus illustres évêques des Gaules ; saint Ambroise, cet excellent dispensateur du trésor de Dieu, aussi recommandable par ses écrits que par

Pag. 504.

ses œuvres ; le bienheureux saint Innocent , et les évêques des conciles de Carthage et de Milève , unanimes dans cette foi , qui est celle de tous les chrétiens : que les enfans naissent coupables et malheureux , et qu'ils ont besoin d'être délivrés du péché originel par la grâce de Jésus-Christ. Il en rapporte divers passages, qu'il appuie de l'autorité des Pères grecs , particulièrement de saint Jean Chrysostôme, dont il venge l'orthodoxie (1); et montre la parfaite conformité de leur doctrine avec celle des Pères latins. Il s'étend encore davantage sur leur éloge dans le second livre , composé presque tout entier de passages recueillis de ces saints docteurs , dont il oppose l'autorité à celle de quelques hommes sans nom du parti de Pélage.

*De la concupiscence.* « Chacun est tenté par sa propre concupiscence , a dit l'Apôtre saint Jacques ; et dans la plus grande vigueur de la résistance , jusque dans l'honneur de la victoire , si nous vivons sans péché , nous ne vivons pas sans péril ; ayant toujours en nous-mêmes cette déplorable facilité et cette liberté malheureuse de céder à notre ennemi. Ainsi le divin Jésus , pour remplir le glorieux nom de notre Sauveur , doit nous délivrer par sa grâce , premièrement du mal du péché , secondement de l'attrait , troisièmement du péril ; c'est ce qu'il commence en cette vie , et qu'il achève dans la vie future. Il le fait successivement et par ordre. Il ôte le mal du péché par la grâce qui nous pardonne , il en réprime en nous l'attrait dangereux par la grâce qui nous aide et qui nous soutient ; il en arrache jusqu'à la racine , et le guérit sans retour dans la bienheureuse immortalité , par la grâce qui nous couronne et récompense (2). »

(1) Voyez *Biblioth. chois.* , tom. XVII , pag. 321 et suiv.

(2) Bossuet , *Serm.* , tom. III , pag. 145. *Dei gratia regnante non*

Pag. 551

Dans le troisième livre, il justifie la sentence portée contre cet hérésiarque. Julien tiroit vanité d'avoir été le seul qui se fût présenté comme un autre David à saint Augustin, qu'il osoit comparer à Goliath. Augustin lui répond : Je n'examinerai point si les Pélagiens sont convenus avec vous de se tenir tous pour vaincus, si vous venez à l'être. C'est là votre affaire. Pour moi, à Dieu ne plaise que je vous appelle en lice pour terminer nos différends par un combat singulier. Je sais qu'en quelque lieu que vous paroissiez, vous trouverez partout l'armée de Jésus-Christ, répandue dans tout le monde.

Pag. 558.

Il prouve la vérité du péché originel par ce principe irrésistible : Dieu est bon, il est juste ; je conçois en lui une bonté qui sauve, indépendamment de toute espèce de mérites. Je ne conçois pas une justice qui condamne à moins qu'il n'y ait péché (1). Or, quel péché peut-on supposer à un enfant qui vient à peine de naître ? Pourquoi donc le condamner, n'étant pas marqué du sceau de la circoni-

*imputandum, Dei gratia nos juvante firmandum, Dei gratia remunerante sanandum.*

(1) *Bonus est Deus, justus est Deus; potest aliquos sine bonis meritis liberare, quia bonus est: non potest quemquam sine malis meritis damnare, quia justus est.* De là le mot si souvent répété dans nos chaires chrétiennes : *Sub Deo justo nemo miser nisi mereatur.* Principe dont la conséquence s'étend à la question de l'éternité des peines après la mort. La Colombière : « Comment est-ce, dit cet admirable Père saint Augustin, que Dieu pourroit trouver en lui-même de quoi nous rendre éternellement malheureux ? Il faut que le pécheur lui fournisse, non-seulement les motifs, mais encore les instruments de la colère, et que, pour nous tourmenter en l'autre vie, il se serve des mêmes désordres qui auront fait nos plaisirs en celui-ci » (*Serm.*, tom. III, pag. 372.)

sion, s'il n'en avoit contracté à l'avance par le vice de son origine?

Les Pélagiens n'alloient pas jusqu'à nier explicitement que le baptême fût utile. Les catholiques soutenoient que la contagion du péché originel, mettant les enfans sous la puissance du Démon, jusqu'à ce qu'ils eussent été régénérés en Jésus-Christ, le baptême étoit d'une absolue nécessité. Pag. 559.

Julien soutenoit que la doctrine de saint Augustin, tant sur le péché originel que sur la concupiscence et le mariage, étoit nouvelle. Saint Augustin prouve par les propres paroles de saint Cyprien, que telle avoit été de tout temps la foi de toute l'Afrique. « En effet, comme l'observe d'après lui notre grand évêque de Meaux, on ne peut nier que, lorsque Pélage et Célestius sont venus troubler l'Afrique sur cette matière, leurs propres nouveautés n'aient fait horreur par toute la terre à toutes les oreilles catholiques; et cela, autant en Orient qu'en Occident. Ce sont les propres expressions de saint Augustin, puisque les mêmes hérétiques ne s'étoient sauvés dans le concile de Diospolis, en Orient, qu'en désavouant leurs erreurs. Encore trouva-t-on mauvais que les évêques d'Orient se fussent laissés surprendre par les équivoques de ces hérésiarques, et ne les eussent pas frappés d'anathème. Voilà le sort qu'eut l'hérésie de Pélage d'abord qu'elle commença de paroître. A peine avoit-elle pu gagner cinq à six évêques, qui furent bientôt chassés par l'unanime consentement de leurs collègues; avec l'applaudissement de tous les peuples et de toute l'Église catholique (1). »

Revenant au mariage, saint Augustin le présente comme

(1) *Premier Avertissement aux protestants*, tom. iv, in-4°, pag. 119

un remède dispensé par la bonté du divin Législateur à la fragilité de la nature. Si vous reconnoissez la nécessité du remède, reconnoissez aussi qu'il y a maladie ; et si vous niez la maladie, niez aussi la nécessité du remède. Tout le monde ne tombe-t-il pas d'accord que personne ne cherche de remèdes contre la santé? Nos chastes vierges s'exercent, dites-vous, dans des combats qui leur sont glorieux. Mais en quoi consistent ces combats, sinon en ce qu'elles ne se laissent pas vaincre par le mal, et qu'elles travaillent à vaincre le mal par le bien? Ce Père ne se contente pas d'appeler les combats des vierges des combats glorieux, mais des combats *plus glorieux*, parce que la chasteté conjugale, quoique d'un mérite inférieur à celui de la virginité, ne laisse pas d'avoir son mérite et sa récompense propre, pour avoir vaincu et réprimé ce mal de la concupiscence ; car elle combat pour la retenir dans les bornes légitimes du lit nuptial (1).

Pag. 690.

*Livre quatrième.* Celui-là n'est pas véritablement chaste qui garde la fidélité du lit nuptial, quand il ne le fait pas pour l'amour du vrai Dieu. Comme cette pudicité est une vertu qui a pour contraire le vice de l'impudicité, et que toutes les vertus, celles-mêmes dont l'exercice dépend du corps, résident dans l'esprit ; comment peut-on raisonnablement soutenir que le corps d'une personne soit chaste, quand son esprit est dans la fornication à l'égard du vrai Dieu? Point de chasteté véritable dans les ames adultères. — On nous oppose les vertus des païens, oubliant les paroles de

Pag. 691.

Prov. iv. 24.

l'Écriture : *Celui qui dit à l'impie qu'il est juste, sera maudit des peuples et détesté des nations.* On parleroit d'une ma-

(1) Voyez Bourdaloue, dans sa troisième partie du *Serm. sur l'état du mariage*, Dominic., tom. 1, pag. 83.

nière plus raisonnable, si, au lieu d'attribuer à la seule volonté les vertus que l'on prétend découvrir dans les impies, on disoit qu'elles sont des dons de la pure libéralité de Dieu.

Mais à Dieu ne plaise que nous trouvions quelque véritable vertu dans ceux qui ne sont pas justes, et que nous regardions comme véritablement justes ceux qui ne vivent pas de la foi, puisque, selon l'Écriture, *le juste vit de la foi*. Je n'ex-  
 cepte aucun de ces infidèles, fût-il un Fabricius, fût-il un Régulus, fût-il un Platon ou quelqu'un de l'école de Pythagore; la plupart même des philosophes ayant enseigné qu'il n'y a point de véritables vertus que celles qui sont pour ainsi dire imprimées dans notre esprit, par une opération secrète de cette substance éternelle et immuable qui est Dieu même. Comment pourroient être justes ceux qui n'ont que du mépris pour l'humilité du vrai juste? car plus ces prétendus sages ont approché de Dieu par la force de leur intelligence, plus ils s'en sont éloignés par l'orgueil; parce que tout en reconnoissant Dieu, ils ne l'ont pas glorifié comme Dieu. Où peut être la vraie justice dans des hommes étrangers à la vraie sagesse? Que si nous voulions la leur attribuer, il n'y auroit plus de raison qui nous empêchât de dire qu'ils peuvent parvenir au royaume des cieux. Si la justice s'acquiert par la nature ou par la volonté, ou par les enseignements des hommes; c'est donc en vain que Jésus-Christ est mort; car ce qui nous amène à la véritable justice doit aussi nous conduire au royaume de Dieu. Or, si les impies n'ont point de justice véritable, ils n'ont donc point aussi les autres vertus qui sont les compagnes de la justice. Du moins s'ils en ont quelques-unes, elles ne sauroient être de véritables vertus; car lorsque les dons de Dieu ne sont point rapportés à leur auteur, les impies deviennent injustes par l'abus qu'ils font des dons de Dieu.

Rom. 1. 17.

Pag. 593.

Rom. 1. 21.

- Pag. 594. Toute vertu qui n'a point pour but la béatitude éternelle n'est pas vraie.
- Pag. 595. Ce qui égare à ce sujet le jugement des hommes, c'est la facilité avec laquelle on confond des apparences de vertu avec la vertu même, et des vices réels avec les vertus qui semblent les avoisiner. Ce n'est point la régularité extérieure dans l'accomplissement du devoir qui distingue la vertu du vice; mais c'est la fin que l'on se propose. On peut faire certaines actions qui soient bonnes en soi, sans qu'on puisse dire pour cela que ceux qui les font les fassent bien. Prétendre donc qu'il peut se rencontrer des vertus dans ceux qui ne sont pas éclairés par la foi chrétienne: une telle opinion est contraire à la doctrine constante de l'Eglise. Saint Paul la condamne par ce mot: *Tout ce qui ne se fait pas selon la foi est péché. Sans la foi, dit-il encore, il est impossible de plaire à Dieu.* Qu'au jour du dernier jugement, ceux qui auront observé les préceptes de la loi naturelle soient punis avec moins de rigueur; je le conçois. Un Fabricius, par exemple, sera-t-il traité à l'égal d'un Catilina? Non. Pourquoi? Celui-ci fut un scélérat: l'autre eut moins de vices. Il s'écartoit moins des vraies vertus: il ne les avoit pas. Ces prétendus sages qui n'avoient d'amour que pour la cité de la terre, esclaves d'une gloire humaine, imaginerez-vous pour eux comme pour les enfants morts sans baptême un lieu particulier entre le ciel et l'enfer, où ils soient exempts de toute peine, et destinés à une éternelle béatitude, eux qui n'ont pas eu la foi sans laquelle il est impossible de plaire à Dieu? Je ne pense pas qu'on puisse aller jusqu'à cet excès de déraison. La vérité éternelle l'a dit: *Un mauvais arbre ne sauroit produire de bons fruits.* Direz-vous qu'un infidèle est un bon
- Math. III. 10. arbre? *Si votre œil est mauvais, a dit encore Jésus-Christ,*
- Pag. 597.  
Rom. XIV.  
23.  
Hebr. XI. 6.

*tout votre corps sera ténébreux.* D'où il suit que toute œuvre, même bonne, qui n'est pas faite avec l'intention d'une foi bonne, c'est-à-dire de celle qui opère par l'amour, tout le corps des actions est ténébreux, c'est-à-dire souillé par la noirceur du péché. Pag. 602

Gardez-vous de confondre la chasteté avec la virginité. La chasteté appartient à l'âme, et la virginité au corps. Comme la virginité du corps peut être enlevée par violence, lors même que la chasteté de l'âme demeure en son entier : aussi perd-on la chasteté de l'âme par une volonté impudique, lors même que rien ne donne atteinte à la virginité du corps. Il peut y avoir dans l'état du mariage, de la virginité et de la chasteté, des personnes qui, sans manquer à aucun des devoirs extérieurs de leur état, ne sont pas pour cela chastes, si leur volonté est souillée, et s'ils ont des désirs impudiques. La concupiscence même ne seroit pas un mal, si tous ses mouvements se rapportoient à l'usage licite du mariage pour la génération des enfants. Pag. 608

Cicéron, dans son troisième livre de la république, accuse la nature d'avoir traité l'homme plutôt en marâtre qu'en mère : un corps si foible, un esprit inquiet, paresseux au travail, si facilement entraîné au mal, et, avec cela, des rayons d'une intelligence divine, qui percent à travers les ruines sous lesquelles il est enseveli de toutes parts. « Ce mélange étonnant que nous sentons en nous, de bassesse et de grandeur, de foiblesse et de force, d'amour pour la vérité et de crédulité pour l'erreur, de désir de la félicité et d'asservissement à la misère, qui est l'état où l'homme se trouve depuis le péché d'Adam, les philosophes païens l'avoient bien senti : ils éprouvoient en eux-mêmes toutes Pag. 612.

ces contrariétés ; mais ils en ignoroient la cause : *Rem vidit, causam nescivit* (1). »

Pag. 615.

Il ne faut pas non plus confondre le sentiment et les sensations que nous éprouvons indépendamment de notre volonté avec leur excès. Les premiers servent à nos besoins et à nos usages : l'excès ou la passion que l'on y met nous rendent criminels. C'est cet excès ou désir déréglé, lequel se fait sentir, soit que l'esprit consente, soit qu'il résiste, qui est opposé à l'amour de la sagesse, et devient l'ennemi de toute vertu. Jésus-Christ a distingué avec précision le sens de la vue d'avec le désir déréglé d'un plaisir qui nous vient

Math. v. 28.

des sens, lorsqu'il a dit : *Quiconque regardera une femme avec un mauvais désir a déjà commis l'adultère dans son cœur.* Il ne dit pas simplement : *Quiconque regardera*, mais, avec un mauvais désir. L'un est l'œuvre de Dieu, qui a donné un corps à l'homme ; l'autre est l'œuvre du Démon, qui, avec le péché, a répandu la semence du mal.

Pag. 618.

« La convoitise du péché est un mauvais juge du superflu. Elle ne le connoît pas. Elle ne peut savoir les bornes de la nécessité, parce que l'excès même lui est nécessaire (2). »

Pag. 626.

Considérez la multitude et la grandeur des maux qui accablent les enfants, et combien les premières années de leur vie sont remplies de vanités, de souffrances, d'illusions, de frayeurs. Ensuite, lorsqu'ils sont devenus grands, et qu'ils commencent même à servir Dieu, que de tentations diverses viennent en foule les assaillir ; l'erreur, pour les séduire ; le travail et la douleur, pour les affaiblir ; la concupiscence, pour les enflammer ; la tristesse, pour les

(1) Rollin, citant saint Augustin, *Traité des études, Disc. prélim.*, tom. 1, in-4°, pag. xli. Voyez la note ci-après, pag. 225.

(2) Traduit par Bossuet, *Serm.*, tom. v, pag. 323.

abattre ; l'orgueil , pour les élever. Et qui pourroit représenter en peu de paroles tant de peines compliquées qui appesantissent le joug des enfants d'Adam ? L'évidence de ces misères a forcé les philosophes païens qui ne savoient et ne croyoient rien du péché de nos premiers parents, de dire que nous étions nés pour souffrir les châtimens que nous avons mérités pour quelques crimes commis en une autre vie que celle-ci ; et que les âmes se trouvoient enchaînées aux corps , ainsi que les Etrusques d'autrefois punissoient les criminels en les attachant à des cadavres : opinion que rejette l'Apôtre saint Paul (1). Que reste-t-il donc , sinon que la cause de ces maux effroyables soit ou l'injustice , ou l'impuissance de Dieu , ou la peine du premier

(1) « Les traces de son origine céleste ( de l'âme humaine ) , celles de sa profonde dégradation , sont si visibles , que dans les ténèbres même de la gentilité , elles n'ont pu échapper à des regards attentifs. Toutes les religions idolâtriques ont supposé un premier état d'innocence et de bonheur pour l'homme , suivi d'un second , où l'univers a été inondé d'un déluge de crimes et de misères. Les philosophes méprisoient les fables grossières dont on amusoit les peuples. Mais les plus sages d'entre eux n'en respectoient pas moins la vérité , qui avoit servi de fond à ces fables. Témoins des effets dont ils ignoroient la véritable cause , ils la cherchoient dans les péchés d'une vie précédente , commis , disoient-ils , par les hommes avant leur naissance ; et ils comparoient la punition méritée , selon eux , par nos âmes , avant d'être enfermées dans des corps corruptibles , au supplice que de barbares vainqueurs faisoient autrefois subir à leurs captifs , qu'ils ne laissoient vivre que pour les tenir attachés à des cadavres. Il étoit si établi parmi les hommes , que la nature humaine n'étoit plus ce qu'elle avoit été , qu'au défaut d'une histoire fidèle , il leur falloit des chimères pour expliquer cette révolution. » ( M. l'évêque du Puy , *Le Franc de Pompignan , Instruct. pastor. sur la prétendue philosoph. des incrédules modernes* , pag. 286 , in-4°. Paris , 1763. )

péché de l'homme ? Mais Dieu ne pouvant être ni injuste ni impuissant , il ne reste plus que ce que vous ne voulez pas reconnoître, mais qu'il faut néanmoins que vous reconnoissiez malgré vous : que ce joug si pesant que les enfans d'Adam sont obligés de porter depuis que leurs corps sont sortis du sein de leur mère jusqu'au jour où ils rentrent dans le sein de leur mère commune, qui est la terre, ne leur auroit pas été imposé , s'ils ne l'avoient mérité par le crime qu'ils tirent de leur origine.

Pag. 640.

*Sur la concupiscence.* On peut la vaincre, non l'anéantir. Voyez nos vierges chrétiennes, qui le sont non-seulement par la profession extérieure, mais par la mortification des sens : Elles luttent sans relâche contre les impressions de la chair, toujours en guerre avec un ennemi toujours

Pag. 643.

renaissant. Il attaque, je résiste; il presse, je serre le frein; il redouble d'efforts, je tiens tête, et finis par rester maître du champ de bataille. Cette guerre, dont le théâtre est en moi-même, qui l'y a portée ? O grand Apôtre, tranchez le nœud en répondant : *Le péché est entré dans le monde par un seul homme, et la mort par le péché; et ainsi la mort est passée dans tous les hommes par ce seul homme, en qui tous ont péché.*

Rom. v. 12.

Julien prétendoit que la concupiscence étoit naturelle à l'homme, et qu'elle auroit été dans le paradis telle qu'elle est maintenant. Saint Augustin convient qu'elle n'est naturelle que parce qu'elle l'est devenue ; rejeton impur que le Démon a enté dans notre nature (1). Il explique en quel sens il est dit, que *Dieu n'avoit pas fait la mort*, et pourquoi il est dit que *la vie et la mort viennent de Dieu*. Le même mal qui sert à punir les pécheurs pouvant provenir et de

Sap. 1. 13.

Eccli. II. 14.

(1) Pacaud, *Serm.*, tom. II, pag. 113.

la malice du Démon , qui l'a provoqué , et de la justice de Dieu , qui le permet. Il soutient que les enfants morts sans baptême ne sont pas condamnés à des peines aussi rigoureuses que ceux qui ont péché volontairement , mais ne croit pas pouvoir déterminer le genre de châtiement qui leur est infligé. Pag. 651.

Dans le sixième livre , il confirme la vérité du péché originel par l'unanimité de consentement des siècles chrétiens , sans pouvoir en expliquer le mystère. Telle est la salutaire leçon qui résulte des opérations divines au-dessus de notre intelligence : Dieu les couvre d'un voile impénétrable , pour empêcher qu'elles ne s'avilissent et ne perdent ce qu'elles ont de divin , si on pouvoit les comprendre. C'est là un dogme certain et indubitable , par cela seul qu'il a été de tout temps cru et prêché dans l'Église catholique. Le reste du livre en est la confirmation. Pag. 672.

« Puisque nous sommes sur les Pélagiens , il est bon de considérer , en la personne de ces hérétiques , avec quel dédain ces sortes d'esprits parloient de l'Église , et ce que leur répondoient les Orthodoxes. » *C'est tout dire* , disoit Julien le Pélagien ; *la folie et l'infamie ont prévalu dans l'Église de Jésus-Christ. On n'en vient à cet excès d'impiété contre l'Église , qu'après avoir méprisé les promesses de son éternelle durée. Ailleurs : La confusion se met partout ; le nombre des fous devient le plus grand , et on ôte à l'Église le gouvernail de la raison , afin d'introduire un dogme vulgaire. Il appeloit ainsi par mépris le dogme commun de l'Église ; et à la manière des grands esprits faux , il affectoit de se distinguer par ses superbes singularités. Il dit ailleurs , dans le même esprit : Si la vérité trouve encore quelque place parmi les hommes , et que le monde ne soit pas encore étourdi par le bruit de l'antiquité.*

C'est le langage ordinaire des novateurs : à les entendre , la vérité n'est plus sur la terre : l'Eglise y est perdue. Ils ne songent plus aux promesses qu'elle a reçues ; et parce que le dogme contraire à celui des hérétiques y prévaut toujours , ces superbes , méprisant le peuple dont le gros dementre attaché à ses pasteurs , reprochent à l'Eglise qu'elle se pare de l'autorité du vulgaire , de la lie du peuple , des femmes , des gens de métier , des gens de néant (1). » Saint Augustin emploie le même raisonnement contre les Donatistes. Eux aussi alloient répétant partout que l'Eglise avoit péri , et qu'elle ne se retrouvoit que dans leur communion , c'est-à-dire dans un coin de l'Afrique. Saint Augustin ne cesse de leur répondre : que si la visibilité et l'étendue de l'Eglise étoient éteinte par toute la terre avant saint Cyprien et Donat , il n'y auroit plus eu d'Eglise qui eût pu enfanter saint Cyprien et de qui Donat ait pu naître. *Donatus unde ortus est? Cyprianum quæ peperit?* Et encore pour faire voir que la succession n'a pu manquer : Il y avoit , dit-il , sans doute une Eglise qui pût enfanter saint Cyprien : *Erat Ecclesia quæ pareret Cyprianum* (2).

## XII. *Des livres du mariage et de la concupiscence.*

( Analyse. )

T. x, p. 279.

La question du mariage , calomnié dans sa source et dans son institution par l'école pélagienne , engagea saint Augustin à traiter la matière avec plus de développement dans les deux traités suivants , du *Mariage et de la concupiscence*.

Bourdaloue analyse , dans ces termes , ce qu'il nous im-

(1) Bossuet , *Instruct. sur les promesses*, tom. v , in-4° , pag. 123.

(2) *Epist. ad Vincent.* c. iv , lib. iii , *advers. Parmen.* , cap. 11 ; Bossuet , *ibid.* , pag. 227.

porte de connoître à ce sujet : « Saint Augustin , parlant du mariage , et rapportant tous les avantages et tous les biens dont Dieu a pourvu cet état , les réduit à trois principaux : à l'éducation des enfans , qui en est la fin ; à la foi conjugale et mutuelle , qui en est le nœud ; et à la qualité du sacrement , qui en fait comme l'essence dans la loi de grâce (1). » Tels sont en effet les principes que le saint docteur développe , tant dans ses livres contre Julien , que dans ce traité particulier. Parce que les Pélagiens l'accusoient de condamner le mariage en établissant le dogme du péché originel , saint Augustin s'attache constamment à faire voir la sainteté et l'utilité du mariage , et en même temps le désordre de la concupiscence , qui n'y est survenu que par le péché du premier homme : effet naturel de la révolte de la chair contre l'esprit , qui demeure en nous , même après que nous avons été baptisés , et qui nous rend encore enclins au péché sans nous rendre proprement coupables. Qu'ainsi l'on ne doit ni blâmer le mariage à cause du mal de la concupiscence , ni louer la concupiscence à cause du bien du mariage. En expliquant comment la sainteté du mariage fait tirer le bien de ce genre de mal , il donne d'excellentes règles sur l'usage chrétien du mariage. Son institution a pour objet de donner à la société des enfans destinés , non à passer avec le siècle , mais à renaître en Jésus-Christ pour la vie éternelle.

Pag. 284.

Ce qui doit rendre le mariage recommandable aux fidèles

(1) *De l'état du mariage*, Dominic. , tom. 1, pag. 52. *In caritatis fide, in conjunctionis fœdere, in propaginis germine.* ( *Advers. Julian.*, lib. III, pag. 580. ) *In nuptiis bona nuptialia diligentur, proles, fides, sacramentum.* ( *De nuptiis et concupisc.*, lib. 1, pag. 290. ) Ce qu'il répète ailleurs , et bien plus particulièrement dans le traité *du bien du mariage*, dont nous rendons compte.

engagés dans cet état, n'est pas seulement la fécondité dont les enfants sont le fruit, ni la fidélité conjugale à laquelle la foi mutuelle sert de lien; mais c'est que, selon  
 Ephes v. 25. l'Apôtre, ce sacrement fait que l'homme et la femme, une fois joints ensemble légitimement, demeurent inséparablement unis tant qu'ils vivent, sans qu'il leur soit permis de se séparer l'un de l'autre (excepté le cas d'adultère), se proposant pour modèle, dans l'amour qu'ils se doivent l'un à l'autre, l'amour que Jésus-Christ a donné à son  
 Pag. 286. Eglise; lien si indissoluble, qu'il ne peut être rompu même pour cause de stérilité.  
 290.

La pluralité des femmes permise autrefois à quelques-uns des anciens patriarches, pour conserver et multiplier le peuple de Dieu, ne l'est plus aujourd'hui qu'elle n'est plus nécessaire, vu la propagation de notre Eglise chrétienne (1).  
 Pag. 288 Selon saint Augustin, l'usage du mariage dans d'autres vues que celle d'engendrer des enfants, n'est point exempt de péché véniel.  
 Pag. 294.

Comment se fait-il que la concupiscence demeure encore après le baptême? Je réponds qu'elle y est pardonnée, de manière non pas à ce qu'elle y soit anéantie, mais qu'elle ne soit pas imputée à péché. Elle y subsiste comme dans l'état de langueur, comme étant une disposition malfaisante, jusqu'à la parfaite guérison, qui n'aura lieu que dans le parfait

(1) « Dieu, dans l'ancienne loi, permettoit aux Juifs de répudier leurs femmes; et, quoi qu'il ne leur donnât ce pouvoir que pour descendre à la dureté de leurs cœurs, c'étoit néanmoins un pouvoir légitime dont il leur étoit libre d'user. Mais dans l'Eglise chrétienne, c'est-à-dire depuis que Jésus-Christ a fait du mariage un sacrement, et qu'il lui en a donné la vertu, ce sacrement porte avec soi un caractère d'immutabilité. Est-il une fois reconnu valide? c'est pour toujours. » (Bourdaloie, *supr.*, pag. 68.)

renouvellement du corps, revêtu d'incorruptibilité. Au reste, à mesure que l'on avance dans la piété, les feux de la concupiscence s'apaisent; ils s'affoiblissent d'eux-mêmes avec les années; et l'habitude de la victoire diminue la violence du combat, au lieu que son ardeur augmente encore avec l'âge à mesure que l'on s'y abandonne.

C'est se tromper étrangement que de dire, en cédant aux mouvements de la concupiscence : ce n'est pas moi qui fais ces choses. On les condamne parce que l'on sait bien qu'on fait mal; ou n'en agit pas moins. Pag. 295.

Saint Augustin revient dans le second traité sur les mêmes propositions, et à peu près dans les mêmes termes : il justifie les catholiques du reproche de blâmer le mariage, et repousse la calomnieuse imputation qu'ils furent, à ce sujet, dans les mêmes erreurs que les Manichéens. Pag. 301. Pag. 309

### XIII. *Livre de la Prédestination des saints.*

Les Pélagiens, forcés successivement de reconnoître le péché originel et la nécessité d'une grâce intérieure, vouloient encore faire dépendre de l'homme son salut et sa vertu, prétendant que la grâce devoit se donner aux mérites : ce qui anéantissoit la gratuité de la grâce. Cette matière épineuse, où il faut en quelque sorte marcher entre deux précipices, étoit pour ainsi dire le domaine de saint Augustin, et l'Eglise lui en a de tout temps confirmé la possession, en reconnaissant sa doctrine dans la sienne. Quelque clarté qu'il eût répandue sur cette question dans ses précédents écrits, il crut devoir la traiter à part sous un point de vue distinct; et c'est là l'objet des deux livres de *la Prédestination des saints et du don de la* T. x, p. 791.

*persévérance*, où il justifie son sentiment sur la gratuité de la grâce et sur la prédestination. Il explique en ces termes ce qu'il entend par prédestination : « Elle n'est, dit-il, dans le traité *du don de la persévérance*, autre chose que la connoissance et la préparation des grâces et des bienfaits de Dieu, qui opère certainement le salut de tous ceux qui sont sauvés : *Præscientia et præparatio beneficiorum Dei quibus certissime liberantur quicumque liberantur* (1). » Il y établit que la foi, non-seulement dans son progrès, mais dans son commencement même, est un don de Dieu. Témoignages de saint Paul, de saint Cyprien; d'où il conclut que la foi est l'unique fondement de tout l'édifice spirituel. « Il y a lieu de s'étonner que l'homme aime mieux se commettre, s'abandonner à sa propre foiblesse, qu'à la promesse inébranlable de Dieu. Et il ne sert de rien d'objecter : mais la volonté de Dieu sur moi est incertaine; car enfin êtes-vous certain vous-même de votre propre volonté, et pouvez-vous ne pas craindre cette parole : *Que celui qui est debout craigne de tomber*. Comme donc l'une et l'autre volonté, et celle de Dieu et la nôtre, est incertaine pour nous, pourquoi l'homme aimera-t-il mieux abandonner sa foi, son espérance et sa charité, c'est-à-dire tout l'ouvrage de son salut, à la plus foible volonté, qui est la sienne, qu'à la plus puissante, qui est celle de Dieu (1)? »

Pag. 791.

Pag. 792.

I. Cor. x. 12.

(1) *De dono perseverantiæ*, cap. xiv, pag. 839; traduit par La Rue, *De la prédestin.*, Carême, tom. II, pag. 139. Le prédicateur moderne ajoute : « Elle comprend un acte de l'entendement de Dieu : *præscientia*, et un acte de sa volonté, *præparatio*. » (Voyez-en le développement, *ibid.*, pag. 140.)

(2) Traduit par Bossuet, *Instruct. sur les états d'oraison*, tom. V, in-4°, pag. 222. Voyez aussi La Rue, *Prédestination*, Carême, tom. II, pag. 164.)

« Il y a dans nous un endroit profond où la voix humaine ne pénètre point, une chaire invisible d'où Jésus-Christ nous prêche ses oracles, où lui seul a droit de se faire entendre. Qu'elle est secrète (dit saint Augustin)! qu'elle est éloignée des sens de la chair, cette retraite où Jésus-Christ fait leçon, cette école où Dieu est le maître (1)! »

Il définit ainsi la différence entre la prédestination et la grâce : entre la grâce et la prédestination, il n'y a pas d'autre différence, sinon que la prédestination est la préparation de la grâce dans les décrets éternels de Dieu, et que la grâce est le don actuel que Dieu nous fait en conséquence de ses décrets. La prévision de Dieu ne nuit point à la liberté de l'homme (2).

(2) *Valde remota est a sensibus carnis hæc schola*, traduit par Bossuet, *Serm.*, tom. iv, pag. 279. L'évêque de Meaux applique ailleurs la même proposition à la manière dont il faut écouter la parole de Dieu. (*Ibid.*, pag. 439.)

(2) « Les théologiens n'expliquent pas tous de la même manière le mystère de notre prédestination. Les uns pensent que Dieu, avant toutes choses, a préparé des grâces pour chacun de nous, et que, prévoyant ensuite le bon ou le mauvais usage que nous ferions de ces grâces, il a résolu de sauver ceux qui y devoient répondre, et de perdre ceux qui les devoient mépriser. D'autres soutiennent qu'il a commencé par destiner à la gloire telles créatures, et en tel nombre qu'il lui a plu, et qu'ensuite il a choisi des moyens sûrs et infailibles pour conduire ses élus à la gloire qu'il leur destinoit, se contentant de donner aux autres des secours qu'il prévoyoit leur être inefficaces. Voilà en deux mots toute la doctrine de la prédestination, selon les différentes opinions qu'on enseigne dans les écoles. Or, je dis que, quelque parti qu'on veuille prendre, la prédestination ne blesse aucunement notre liberté. » (La Colombière, *Serm.*, tom. III, pag. 370; Bourdaloue, *sur les tentat.*, *Carême*, tom. 1, pag. 161 et suiv.; et *sur la prédestination*, *ibid.*, pag. 323.)

Pag. 813.

Deux sortes de vocation. Dieu ne nous a pas choisis parce que nous devons être saints, mais il nous a choisis et prédestinés afin que nous fussions saints. Ceux qu'il choisit et sépare du monde par cette espèce de vocation, qui est l'exécution de son décret de prédestination. Il enseigne que Dieu opère tout le bien en nous, selon son bon plaisir, selon les richesses de sa grâce et selon le décret de sa volonté éternelle, jusque-là que c'est lui qui opère en nous le vouloir même, afin que personne ne se glorifie de sa propre volonté, mais uniquement de la bonne volonté de Dieu à son égard (1).

#### XIV. *Du don de la persévérance.*

( Extraits. )

Pag. 821.

J'ai dit que la persévérance par laquelle on demeure en Jésus-Christ jusqu'à la fin, est un don de Dieu (2). La preuve, c'est que nous la demandons au Seigneur de qui seul nous pouvons l'obtenir. Et tel est l'objet de la prière que nous lui adressons par les diverses parties de l'oraison dominicale. Qu'on lise à ce sujet l'excellent traité de saint Cyprien sous ce titre, et particulièrement sur les paroles : *Et ne nous laissez pas succomber à la tentation*. Que c'est par miséricorde que Dieu accorde aux uns ce don, et par justice qu'il le refuse aux autres; en quoi nous ne saurions trop reconnoître combien ses jugements sont adorables.

Pag. 825  
et suiv.

Pag. 829.

(1) Bourdaloue, sur la prédestination, Carême, tom. 1, pag. 39.

(2) « Cette grâce de la persévérance finale qu'on ne peut mériter, on peut l'obtenir; on ne peut la mériter d'un mérite de droit ou de justice; on peut, dit saint Augustin, la mériter d'un mérite de désirs fervents, de prières humbles et soumises, d'un mérite auquel Dieu ne doit rien, auquel Dieu cependant ne refuse rien. » (Neuville, Carême, tom. 1, pag. 63.)

Tout dépend non de celui qui veut , ni de celui qui court , Rom. ix. 16. mais de Dieu qui fait miséricorde , et qui l'accorde à qui il lui plaît d'entre les enfants , quoiqu'ils ne veuillent ni ne courent. En donnant à quelques-uns ce qu'ils ne méritent Pag. 836. pas , Dieu veut qu'on reconnoisse que sa grâce est purement gratuite ; et en ne faisant pas ce don à tous , il montre ce que tous mériteroient. Ainsi , Dieu est bon dans le bien qu'il fait à un certain nombre : il est juste dans la punition qu'il exerce sur les autres ; ou plutôt il est bon en toutes choses , puisqu'il n'y a rien que de bon à rendre ce qui est dû ; et il est juste en toutes choses , puisqu'il n'y a rien que de juste à faire un don qu'on ne doit pas , sans faire tort à personne. Doctrine de saint Ambrôise sur la nécessité des œuvres (1). Pag. 839.

Parce qu'il est écrit dans l'Evangile que *Dieu connoît nos besoins avant que nous les lui demandions*, il est des personnes qui se font de ces paroles une raison pour ne point prier ou pour le faire avec tiédeur et lâcheté. Faudra-t-il à cause de ces sortes de personnes, ou renoncer à cette vérité (nécessité de la prière), ou l'effacer du livre des Evangiles ? Disons plutôt qu'étant certains qu'il y a des grâces que Dieu donne sans qu'on les lui demande, telles que le commencement de la foi, et d'autres qu'il n'accorde qu'aux prières qu'on fait pour les obtenir, comme la persévérance : quiconque se met dans l'esprit qu'il a par lui-même cette persévérance dans le bien, ne demande pas à Dieu de la lui donner ; et dès lors il ne l'aura pas. Ainsi, il faut bien prendre garde qu'en craignant d'affaiblir les exhortations, on n'éteigne la prière, et qu'on n'entretienne la présomption. Il faut donc Pag. 842. Pag. 848.

(1) Bourdaloue , *Carême*, tom. 1, pag. 319 ; Bessuet , *Réfutat. du Catéch. de P. Ferry*, chap. ix, tom. v, in-4<sup>o</sup>, pag. 419.

publier la vérité, surtout lorsqu'il s'élève dans l'Eglise des questions qui en font un devoir, de peur de laisser les simples exposés aux surprises de l'erreur, contre laquelle il n'y a point de meilleur préservatif que la connoissance de la vérité.

Pag. 848.

Les témoignages des illustres docteurs que j'ai allégués sont clairs et précis : ils doivent suffire pleinement pour convaincre nos chers frères des deux points dont il s'agit ici : l'un, qu'il faut croire et qu'il faut prêcher que la grâce de Dieu toute gratuite est nécessaire pour tout bien sans exception : l'autre, que la prédication de cette doctrine n'empêche pas qu'on ne puisse et qu'on ne doive exhorter à la vertu les âmes lâches et paresseuses, et corriger les méchants. Mais de quelque manière que la parole de la vérité soit annoncée, c'est un don de Dieu de l'entendre de façon qu'on s'y soumette avec obéissance. Aussi, ces savants hommes qui ont expliqué si dignement la parole de Dieu, n'ont-ils pas séparé des vérités qu'il faut réunir. Ils ont prêché la grâce de Dieu comme elle doit être prêchée, c'est-à-dire une grâce qui n'est précédée d'aucuns mérites humains. D'un autre côté, ils se sont appliqués avec zèle à exhorter à l'observation des commandements de Dieu, afin que ceux qui auroient le don d'obéissance apprissent quels devoirs ils avoient à remplir. Que penser donc de cette étrange maxime dans laquelle nos frères se retranchent enfin, après que la force invincible de la vérité leur a fermé toute autre issue : Quand il n'y auroit rien que de vrai, disent-ils, dans ce qu'on enseigne sur la prédestination que Dieu a faite de ses bienfaits, il ne faudroit pas néanmoins prêcher cette doctrine aux peuples. Et moi je dis au contraire qu'il faut la leur prêcher, afin que ceux-là en profitent, *qui ont des oreilles pour entendre*. Que celui qui n'a pas reçu les oreilles

Matth. xiii.  
9.

spirituelles rejette la vérité qui lui est annoncée ( c'est un malheur pour lui , qu'il ne peut imputer qu'à lui-même ), pourvu cependant que celui qui est capable de goûter la vérité , la reçoive , s'en nourrisse et y trouve la vie (1).

Ils nous objectent qu'on pourroit bien se passer d'écrire Pag. 851.  
sur ces matières difficiles et embarrassées ; que la foi catholique n'en avoit pas été moins bien défendue avant toutes ces disputes. Je leur répondrai qu'il est d'expérience que chaque hérésie qui s'est élevée dans l'Eglise lui a profité par la nécessité où elle a mis ses docteurs d'étudier la question avec plus de soin , d'éclaircir davantage le sens des divines Ecritures , d'y apporter plus d'étude et d'attention qu'on n'auroit fait si on n'y avoit pas été contraint par cette sorte de nécessité (2).

« A quoi bon traiter , nous dit-on , des matières aussi difficiles et aussi embarrassées , qui ne sont propres qu'à troubler les âmes foibles , et à les jeter dans le désespoir ? » A Dieu ne plaise que vous croyez qu'on vous fait désespérer de vous-mêmes , quand on vous ordonne de mettre votre espérance en Dieu et non en vous-mêmes , puisqu'il est écrit : *Maudit est l'homme qui espère en l'homme , et il vaut* Jerem. XVII,  
5.

(1) Fromentières, *Carême*, tom. II, pag. 208. Voyez Longueval, *Traité du schisme*, pag. 7.

(2) Voyez au volume précédent, pag. 518. Bossuet : « Nous sommes ceux à qui tout profite , même les hérésies. Elles nous rendent plus attentifs , plus zélés , mieux instruits ; la chose n'est pas obscure. Nous avons appris , dit saint Augustin , et c'est là une principale partie de l'instruction chrétienne , nous avons appris que chaque hérésie a apporté à l'Eglise la question particulière , contre laquelle on a défendu plus exactement la sainte Ecriture , que s'il ne s'étoit jamais élevé de pareille difficulté ; et vous craignez que les hérésies n'obscurcissent et n'affoiblissent la foi de l'Eglise ! » (Bossuet, *Instruct. sur les promesses*, tom. V, in-4°, pag. 136. )

*mieux espérer en l'homme que d'espérer en Dieu.* Mais faut-il craindre que l'homme désespère de lui-même, lorsqu'on lui apprend à mettre son espérance en Dieu, et qu'il seroit délivré de ce désespoir, si, malheureux autant que superbe, il la mettoit en lui même (1) ? »

Saint Cyprien et saint Ambroise, qui ont relevé le prix et la force de la grâce jusqu'à dire : l'un, qu'il n'y a rien dont nous puissions nous glorifier, parce qu'il n'y a rien qui vienne de nous ; l'autre, que notre cœur et nos pensées ne sont point en notre pouvoir, n'ont pas cessé pour cela d'employer les exhortations et les corrections pour porter les hommes à l'observation des commandements de Dieu ; et ils ne craignoient pas qu'on leur dit : Pourquoi nous exhorter et nous reprendre, s'il est vrai que nous n'ayons rien de bon qui vienne de nous, et si notre cœur et nos pensées ne sont point en notre pouvoir ?

Pag. 853.

Il est toutefois des précautions à prendre et des mesures à garder dans ces sortes de prédications ; car on doit éviter de les rendre odieuses. Il en seroit ainsi de la question de la prescience divine, si l'on en parloit dans ces termes : Soit que vous couriez, soit que vous vous reposiez, vous ne serez que ce que celui qui ne sauroit se tromper a prévu que vous seriez. C'est une malice, ou tout au moins une imprudence à un médecin d'appliquer un remède, bon de sa nature, dans une circonstance où il fasse plutôt du mal que du bien. Nous parlerons donc autrement, et nous di-

(1) Traduit par Bossuet, *Instr. sur les états d'oraison*, liv. x, t. vi, p. 223, Collect. in-4°. Bourdaloue : « On dit du petit nombre des élus : Cette vérité fait trembler ; mais aussi l'Apôtre vent-il que nous opérons notre salut avec crainte et tremblement. On dit : C'est une matière qui trouble les consciences ; mais aussi est-il bon de les troubler quelquefois, etc. » (*Pensées*, tom. 1, pag. 93 )

rons : Courez de telle sorte que vous remportiez le prix, et que par la qualité de votre course vous reconnoissiez que vous êtes de ceux que Dieu a regardés de tous côtés, pour les faire courir d'une manière digne de récompense. Voilà comment on doit tourner les choses ou de quelque autre manière que l'on voudra, pourvu qu'en prêchant la prescience de Dieu, on réveille la paresse de l'homme (1).

Par ces lumineuses discussions, les principes sont fixés, les objections résolues, les difficultés éclaircies : il ne reste plus de ténèbres que celles dont la sagesse divine a voulu envelopper un mystère dont la révélation est réservée à l'autre patrie. Agissons comme pouvant tout, prions comme ne pouvant rien ; telle est la conclusion qu'il faut tirer de la doctrine de saint Augustin.

#### xv. Deux livres à Simplicien.

Le même à qui saint Augustin, encore chancelant dans ses projets de conversion, avoit confié les irrésolutions de son cœur. Il succéda à saint Ambroise dans le gouvernement de l'Eglise de Milan. Simplicien aimoit à consulter saint Augustin, et lui proposa diverses questions sur la grâce. Notre saint y répond dans le premier de ces deux livres, où il confirme toute sa doctrine sur cette matière, répandue dans ses précédents écrits. T. vi, p. 82.

Le péché nous trompe par une fausse douceur, parce Pag. 83.

(1) Bourdaloue recommande la même discrétion en prêchant sur ces matières : « Oui, cette idée peut décourager, et même désespérer, quand elle est mal conçue, quand elle est mal proposée, quand elle est portée trop loin, et surtout quand elle est établie sur de faux principes, et sur des opinions erronées; mais, etc. » (*Ibid.*)

qu'il nous paroît d'autant plus agréable qu'il est moins permis (1).

Explication des paroles de l'Apôtre sur l'insuffisance de la loi. « La loi ne nous touchant qu'au dehors , n'a pas la force de nous soulager, et sortant de la bouche de Dieu , elle a seulement la force de nous condamner. La loi donc, considérée en cette manière , qu'est-ce autre chose qu'une lettre qui ne soutient pas l'impuissance, mais qui condamne la rébellion, qui ne soulage pas le malade, mais qui témoigne contre le pécheur (2)? »

Pag. 93.

Il examine pour quelle cause le don de la foi a été enlevé à Esäu. Esäu n'a pas voulu et n'a pas couru ; mais si Esäu avoit voulu et s'il avoit couru, il seroit arrivé par le secours de Dieu qui, en l'appelant, lui eût donné la grâce de vouloir et de courir, s'il ne s'étoit pas réprouvé lui-même par le mépris de sa vocation (3). Paroles fondées

Pag. 94.

Rom. ix. 16.

*celui qui veut, ni de celui qui court, mais de Dieu qui fait miséricorde.* La volonté de l'homme ne suffit donc pas pour une vie sainte, si l'on n'est aidé par la miséricorde divine; comme aussi la miséricorde divine ne suffit pas sans le concours de la volonté de l'homme. Cependant il est évident qu'en vain nous voulons, si Dieu ne nous fait miséricorde. Mais je ne sais pas comment on oseroit dire qu'en vain Dieu nous fait miséricorde, si nous ne voulons con-

(1) Traduit par Bossuet, *Serm.*, tom. iv, pag. 62.

(2) Le même, *Serm.*, tom. ix, pag. 26.

(3) Un moderne prédicateur éclaircit la pensée de saint Augustin en ces termes : « Mon cher enfant, si malheureusement pour toi tu n'es pas sauvé, ce ne sera pas pour n'avoir pas été appelé de Dieu, ce sera pour n'avoir pas répondu à ses inspirations. » (Joli, *Dominic.*, tom. iv, pag. 332.)

sentir; puisqu'il ne se peut que lorsqu'il nous fait miséricorde nous ne voulions et ne consentions; le premier effet de cette miséricorde étant de nous faire vouloir et de nous faire consentir, parce que c'est Dieu qui produit en nous le vouloir et l'action, selon sa bonne volonté.

Le second livre contient la solution de diverses difficultés, proposées par Simplicien, sur l'élection de Saül et sa réprobation; sur l'ombre de Samuel, qui apparut à ce roi infidèle; sur la prescience divine; sur l'accord nécessaire des perfections dans Dieu; sur l'esprit de mensonge par qui Achab fut trompé. Ces questions diverses trouvent leur solution dans les précédents traités.

Pag. 103  
et suiv.

C'est d'après ce livre que le père de la Rue a dit: « Vous l'avez sans doute, vous l'avez cette ressource de la grâce; et fussiez-vous, dit saint Augustin, sous l'empire du péché, vaincu, captif, esclave du Démon, prévaricateur de toutes les lois, soumis jusqu'à présent à la privation de toutes les autres grâces; dès là que vous vivez encore, il est en votre liberté (et c'est, dit-il, en cet état la dernière grâce qui vous reste); il est en votre liberté de vous tourner à Dieu par la prière, et d'obtenir par là ce que vous ne pourriez pas sans cela, c'est-à-dire vous convertir et accomplir la loi divine (1). » Et Bossuet: « Une volonté languissante n'aura jamais cette force; il faut qu'elle ait de la ferveur; autrement l'esprit lui échappe, et elle s'échappe à elle-même. L'attention de l'esprit, dit saint Augustin, se fait à elle-même une solitude (2). »

(1) *Pour la fête de la Conception, Avent*, pag. 184.

(2) *Serm.*, tom. v, pag. 239.

XVI. *De l'ouvrage imparfait contre Julien*, en six livres.

T. x, p. 874  
et suiv.

Autre réfutation de Julien, toujours battu, toujours revenant à la charge, sans produire jamais rien de nouveau, et suppléant à la disette d'arguments par l'abondance des paroles. Saint Augustin fut souvent obligé, par divers incidents, d'en interrompre la composition, que la mort ne lui permit pas d'achever. Mêmes chicanes sur la prétendue conformité de la doctrine catholique avec celle des Manichéens, sur les sources de la concupiscence et ses effets, sur la cause du péché originel, sur le libre arbitre, sur les enfants morts sans baptême. Aux témoignages de saint Cyprien, de saint Hilaire, de saint Ambroise, de saint Basile, de saint Grégoire de Nazianze, de saint Jean Chrysostôme, saint Augustin ajoute celui de Reticus d'Autun.

Pag. 993.

Parce que les magistrats s'unissoient aux évêques pour réprimer l'hérésie, Julien ne cessoit de se plaindre que l'on attentoit à la liberté de conscience. C'est là encore une des manœuvres ordinaires à tous les hérétiques; vous les entendez crier éternellement qu'ils souffrent persécution. La question est ici de savoir s'ils souffrent pour la justice. S'il y a eu des lois injustes contre les chrétiens, il y en a eu aussi, répondoit saint Augustin, de très justes contre les païens, il y en a eu aussi contre les Juifs, enfin il y en a eu contre les hérétiques. Vouloit-on que les princes religieux les laissassent périr en repos dans leur erreur sans les réveiller? Et pourquoi donc ont-ils en main la puissance? L'examen de leur doctrine a été fait par l'Eglise: il a été fait et par le Saint-Siège apostolique, et par le jugement des évêques. Ils y ont été condamnés en la même

forme que toutes les anciennes hérésies. La leur étant condamnée par les évêques, il n'y a plus d'examen à faire, et il ne reste plus autre chose, sinon qu'ils soient réprimés par les puissances chrétiennes.

Tout cet ouvrage peut se réduire à cette analyse, que le savant évêque de Meaux en a tracée dans ce peu de lignes : « Les saintes Ecritures nous disent premièrement qu'il y a une loi suprême qu'elles nomment la loi de mort, qu'il y a un arrêt de condamnation donné indifféremment contre tous, et que, pour y être soumis, il suffit de naître. Secondement, elles nous apprennent qu'il y a un venin caché et imperceptible qui, prenant sa source en Adam, se communique ensuite à toute sa race, par une contagion également funeste et inévitable, qui est appelée par saint Augustin *contagium mortis antiquæ*, la contagion de la mort; et c'est ce qui fait dire à ce même saint que toute la masse du genre humain est entièrement infectée (1). »

Pour la traduction de plusieurs de ces morceaux, nous nous sommes aidés de celle que l'on en rencontre dans un recueil publié en 1753 (2 vol. in-12, Paris, 1757), sous ce titre : *Traité choisis de saint Augustin, sur la grâce de Dieu, le libre arbitre de l'homme et la prédestination des saints, fidèlement traduits sur la nouvelle édition latine de ces mêmes traités imprimés à Rome, en 1757, dédiée au pape Benoît XIV.* Outre cette édition et celle des bénédictins, nous avons fait usage de la collection intitulée : *S. Augustini episcopi hippo-ponensis et ecclesie doctoris opuscula quædam*, à laquelle on a joint le poëme de saint Prosper sur la grâce, et le traité de saint Bernard sur la grâce et le libre arbitre. (3 vol. in-12, Lutet. Paris, 1726.)

(1) *Sur la Conception, Serm.* tom. II, pag. 163, 164.

Il ne manquoit plus enfin à l'entière condamnation du pélagianisme, que l'autorité d'un jugement solennel, irréfragable, rendu par l'une de ces grandes assemblées que notre foi catholique nous apprend être l'organe du Saint-Esprit lui-même. Il eut lieu. L'Eglise d'Afrique, réunie à Carthage en 418, dressa contre l'hérésie pélagienne huit articles dont voici la substance. 1° Quiconque soutient que le premier homme a dû mourir, soit qu'il péchât, soit qu'il ne péchât point, qu'il soit anathème. 2° Quiconque prétend que les enfants ne tirent d'Adam aucun péché originel qui doit être effacé par le baptême, qu'il soit anathème. 3° Quiconque enseignera que, suivant l'Écriture, il y a un lieu mitoyen où vivent heureux les enfants qui meurent sans avoir été baptisés, qu'il soit anathème. 4° Quiconque dira que la grâce de Dieu, qui nous justifie par Jésus-Christ, ne sert que pour la rémission des péchés déjà commis, et non pour nous aider à n'en plus commettre, qu'il soit anathème. 5° Si quelqu'un dit que la même grâce de Dieu par Jésus-Christ nous aide à ne point pécher, seulement en ce qu'elle nous ouvre l'intelligence des commandements, afin que nous sachions ce que nous devons chercher et ce que nous devons éviter, non en nous donnant encore d'aimer et de pouvoir ce que nous connoissons devoir faire, qu'il soit anathème. 6° Quiconque dira que la grâce de la justification nous est donnée afin que nous puissions plus facilement accomplir par la grâce ce qu'il nous est ordonné de faire par le libre arbitre, comme si, sans recevoir la grâce, nous pouvions accomplir les commandements de Dieu, quoique difficilement, qu'il soit anathème. 7° Quiconque dira que les saints disant dans l'oraison dominicale : *Remettez-nous nos dettes*, ne le disent pas pour eux-mêmes, parce que cette demande ne leur est

plus nécessaire, mais pour les autres qui sont pécheurs dans leur société, qu'il soit anathème. 8° Quiconque soutient que ces mêmes paroles de l'oraison dominicale sont dites par les saints seulement par humilité, et non pas avec vérité, qu'il soit anathème (1) !

XVII. *Traité du libre arbitre*, en trois livres.

( Analyse. )

Nous avons renvoyé à dessein ce traité à la suite de tous les autres ouvrages publiés par notre saint docteur contre les Manichéens et les Pélagiens, parce qu'il est la complète réfutation des uns et des autres. T. 1, p. 570.

Celui-ci avoit été composé par saint Augustin avant son épiscopat, et même en partie avant qu'il fût dans le clergé. Il en parle partout, et jusque dans ses Rétractations, comme d'un ouvrage dont les principes exacts et solides réfutent d'une manière victorieuse tous les ennemis de la liberté. Il est en forme de dialogue entre Evodius et saint Augustin.

Saint Augustin y distingue, indépendamment du péché originel, deux sortes de maux, celui de la peine et celui de la coulpe, ce qui nous tourmente et ce qui nous corrompt.

Le vrai fondement de la piété consiste à se faire de Dieu l'idée la plus excellente. Or, il n'est pas possible d'en penser sainement, à moins de croire qu'il est tout puissant; qu'il n'est susceptible d'aucun changement; qu'il est créateur de tout bien, supérieur lui-même à ses ouvrages, arbitre et régulateur souverain de tout ce qu'il a créé; qu'il a fait tout sans aide, sans secours étranger, et seul se suffisant à lui-même. Pag. 571.

Ce qui constitue le mal, ce n'est point d'être défendu

(1) Tom. II conc., pag. 1664 et suiv.; D. Ceillier, *Hist. ecclés.*, tom. XII, pag. 723 et suiv.; Fleury, *Hist. ecclés.*, liv. XXXII, n° 48.

par la loi : il n'est défendu par la loi que parce qu'il est mal.  
 Pag. 573. Il existe, indépendamment de toute convention humaine, une loi que j'appelle la souveraine raison, loi contre qui rien ne sauroit prescrire, en vertu de laquelle tout méchant mérite d'être puni, et les bons d'être heureux; loi éternellement immuable, rayon céleste imprimé au fond de tous les cœurs, qui veut que tout soit réglé selon l'ordre le plus parfait. C'est ce qu'il nomme plus bas un sens intérieur qui juge les bonnes et les mauvaises actions avec autant de fermeté que les sens jugent les objets extérieurs; c'est-à-dire la conscience.

Pag. 574.  
 Pag. 590.  
 Pag. 578. L'ordre demande que l'homme soit toujours soumis à la raison. Mais les passions viennent troubler son empire. Par elles, dépouillée de la puissante armure que la vertu lui prête, traînée par un flux et reflux de mouvements divers jusque dans l'abîme de l'indigence; tantôt approuvant le faux, et sacrifiant la vérité; tantôt accusant et condamnant ce qu'elle avoit approuvé d'abord, pour aller bientôt après se précipiter dans des erreurs nouvelles; tantôt suspendant son assentiment, et redoutant la lumière qui vient briller à ses yeux; tantôt désespérant d'arriver jamais à la découverte du vrai, et s'attachant tout entière aux ténèbres qui égarent sa raison; tantôt se consumant en efforts pour leur échapper, et succombant sous la lutte, l'âme en proie à la tyrannie de ces maîtres cruels et capricieux, emportée par mille et mille orages qui se croisent, devient le jonet des passions les plus contraires: c'est la crainte, c'est le désir, c'est l'inquiétude qui l'agitent. D'un côté, des joies vaines et mensongères: de l'autre, le regret déchirant d'avoir perdu l'objet de ses affections, puis l'ardeur d'acquiescer ce qui lui manque; ici, le ressentiment amer d'une injustice dont elle a à se plaindre; là, la flamme de la vengeance qui la dévore.

L'avarice l'enchaîne par ses liens de fer, la luxure l'épuise en prodigalités, l'ambition l'asservit, l'orgueil le gonfle, l'envie la met au supplice, la paresse semble la jeter au tombeau, le découragement l'anéantit : un tel état de guerre ne nous donne-t-il pas l'image sensible d'un châtement auquel il est impossible d'échapper même avec la vie la mieux réglée ?

Ce désordre provient, à la vérité, de la convoitise ou de l'amour des biens périssables ; mais Dieu ne permet pas que ce qui est hors de l'homme l'enchaîne à la nécessité de se rendre coupable, en se soumettant au joug de la convoitise ; c'est sa volonté propre qui le détermine à suivre d'aussi mauvais guides que les passions, et par là l'écarte de son vrai bonheur. Tous les hommes veulent être heureux, personne ne demande à être misérable : vérité incontestable. D'où vient donc que tous ne le sont pas ? de ce que tous ne veulent pas bien vivre ; sans quoi l'on ne sauroit être heureux. Pour l'être, il ne suffit pas de le vouloir, il faut prendre les moyens de n'être pas trompé dans son vœu. « Quand l'âme possède ce qu'elle aimoit, comme les honneurs et les richesses, elle se l'attache à elle-même par la joie qu'elle a de l'avoir, elle se l'incorpore en quelque façon, si je puis parler de la sorte ; cela devient comme une partie de nous-mêmes, et pour dire le mot de saint Augustin, comme un membre de notre cœur (1). » La différence entre celui qui est heureux et celui qui ne l'est pas, consiste dans le choix de l'objet où l'un et l'autre a placé l'espérance de son bonheur, c'est-à-dire dans la différence des biens éternels, d'avec les biens terrestres et périssables.

Page. 581.

(1) Traduit par Bossuet, *Serm.*, tom. VIII, pag. 306.

Mais encore, Dieu ne doit-il pas être regardé comme la cause du péché, puisqu'il nous a donné le libre arbitre, sans lequel nous n'aurions pas péché ?

Je réponds : Nous ne devons point croire que Dieu ait donné à l'homme le libre arbitre, précisément parce que c'est par le libre arbitre que nous péchons; mais parce que sans lui l'homme ne peut bien vivre. Dès le moment que l'on convient qu'il est un don de Dieu, il n'a pu nous être donné d'une autre manière qu'il nous a été donné; celui de qui nous l'avons reçu n'étant répréhensible en aucune des choses qu'il a faites.

Procédant à l'existence du libre arbitre par une démonstration géométrique, saint Augustin établit ces trois questions; la première: comment il est évident qu'il y a un Dieu; la seconde: que tous les biens, quels qu'ils soient, viennent de Dieu; la troisième: si l'on doit compter la liberté de notre volonté pour un bien. Il résout la première par les facultés et les prérogatives de la raison dans l'homme, et prouve qu'elle arrive à cette connoissance en s'élevant par sa seule énergie, indépendamment des sens, à une foule de perceptions d'un ordre supérieur. Il tire, en faveur de cette proposition, un solide argument, de ce désir commun à tous les hommes d'être heureux, qui nous poursuit éternellement, et ne peut se satisfaire ici-bas que dans l'exercice de la vraie sagesse, pour n'être pleinement rassasié que dans un autre séjour, domicile immuable de la vérité sans nuage et de la béatitude sans mélange. Vous êtes heureux, lorsque brûlé par les ardeurs de la soif, ou déchiré par les angoisses de la faim, vous rencontrez une fontaine d'eau vive et pure, ou une table fournie abondamment; et vous refuseriez d'appeler heureux celui qui s'abreuve à la source même de la

vie, et se nourrit de la substance de la vérité. Vous êtes heureux d'entendre les douces modulations d'une harmonie mélodieuse; et quoi de plus délicieux que les sublimes aspirations des célestes espérances, quand elles retentissent au fond d'une âme dégagée des distractions mondaines? On est heureux de jouir de la lumière, quel que soit l'objet qui la fasse briller à nos yeux, quand d'ailleurs on ne se sent troublé par aucun chagrin; et nous craindrions, nous, de mettre notre bonheur dans la possession même de la lumière, c'est-à-dire du plus grand de tous les biens? Il n'en est point de celui-là comme de tant d'autres, auxquels nous dispensons si libéralement le nom de bien, dont l'acquisition n'est pas libre, dont la possession n'a rien d'assuré. Celui-là, il s'offre, il se prodigue à tous indifféremment; il suffit de le vouloir. Personne ne dit à un autre : retire-toi, laisse-moi jouir à ta place; la part que tu en prends est un bien que tu me dérobes : non. Tous ont des droits égaux à sa possession tout entière. Point d'exclusion ni de préférence, point d'éclipse ni de satiété. Ces charmes ravissants de la vérité et de la sagesse, pourvu seulement qu'on y soit fidèle, rien ne les flétrit, rien ne les altère; point de foule étrangère qui en intercepte l'accès; point d'obstacles, ni dans la durée des siècles, ni dans la distance des lieux qui nous en éloignent; point de ténèbres qui l'offusquent, les barrières mêmes des sens n'empêchent point leur éclat de parvenir jusqu'à nous. De toutes les parties de l'univers, c'est-elle qui se présente d'elle-même à tous ceux qui la recherchent, et ce n'est jamais elle qui manque la première. Au dehors, elle nous avertit; au dedans, elle nous instruit; tous ceux qui s'attachent à elle, elle les change, mais pour les perfectionner, jamais pour les dégrader.

Pag. 596.

Saint Augustin ne perd point de vue son raisonnement. Il y a pourtant quelque chose de bien plus excellent encore que la sagesse : c'est celui qui en est le principe, Dieu lui-même, de qui nous tenons tous nos biens. De son existence prouvée par le sens intime, et par les merveilles de la création, il déduit ses autres attributs, s'attachant à ceux de la bonté et de la justice. Or, ces qualités n'existeroient pas en Dieu, s'il n'y avoit dans l'homme une volonté libre qui détermine ses bonnes ou ses mauvaises actions. La liberté est un bien, puisqu'elle vient de Dieu, puisqu'elle nous ouvre le chemin qui aboutit à la possession des plus grands biens.

Pag. 605.

Le saint docteur distingue des biens de trois ordres différents, qui tous viennent de Dieu : ceux avec lesquels on ne peut que bien vivre, et ce sont les vertus ; ceux sans lesquels on peut bien vivre, et ce sont les biens corporels ; ceux enfin qui tiennent le milieu entre les deux premiers, et sans lesquels on ne sauroit bien vivre, et ce sont les puissances de l'âme, dont le libre arbitre fait partie. On ne sauroit faire un mauvais usage des vertus, parce que l'effet propre de la vertu est d'user dignement des autres biens ; mais pour les biens du second et du troisième ordre, on en peut abuser ; ce qui n'empêche pas qu'ils ne soient des biens, parce qu'on en peut faire aussi un très bon usage. Le libre arbitre, quoiqu'un bien moindre que la vertu, est donc encore une production digne du Créateur. Nous pouvons, avec ce libre arbitre, aidés du secours céleste, ou avec la volonté telle que nous l'avons dans l'état présent ; nous pouvons, dis-je, nous porter au bien ou au mal ; mais tous les actes de la volonté ne viennent pas également de Dieu. Car si tous nos mouvements vers l'objet du salut procèdent du Seigneur, ceux qui se portent au mal,

ne doit point avoir toute perfection , mais seulement celle en tant qu'ils nous écartent du vrai bien , sont les effets propres de notre néant ou les opérations défectueuses de notre foiblesse , que le Tout-Puissant ne fait que permettre. Que nous tombions , c'est notre faute; parce qu'il dépendoit de notre volonté de ne pas tomber , comme il dépend d'elle de nous relever. Pag. 609.

Mais d'où vient le mouvement par lequel la volonté s'éloigne de Dieu et s'attache à la créature ? Si ce mouvement étoit naturel , il seroit nécessaire ; et l'homme en le suivant ne pêcheroit pas , puisque , où la nature et la nécessité dominent , il n'y a point de péché. Pag. 611.

Comment toutefois accorder la liberté de l'homme avec la prescience de Dieu ? car c'est , ce semble , une suite nécessaire que je sois pécheur , si Dieu a prévu mon péché. Mais si Dieu a prévu que vous serez heureux , vous le serez donc nécessairement et malgré vous : votre volonté n'aura aucune part à votre béatitude. Comme la prescience de Dieu touchant notre béatitude ne nous ôte pas la volonté d'être heureux , la volonté que nous avons de pécher , n'en est pas moins volonté , parce que Dieu a prévu notre péché. Sa prescience n'ôte pas le vouloir , elle le suppose. Pag. 614.

Plus vous souhaiterez de vivre et de vous agrandir , plus aussi désirez la vie véritable , la vie éternelle. Pag. 618

On dira que les hommes eussent été plus parfaits , s'ils eussent été tout d'un coup créés dans l'état où sont les Anges et les bienheureux , qui ne peuvent être séparés de l'amour de Dieu. S'ensuit-il pour cela que Dieu ait été obligé de nous créer plus parfaits que nous ne sommes , parce que nous concevons un état plus parfait que le nôtre ? ou plutôt ne devons-nous pas croire qu'il a eu ses raisons pour ne pas nous créer plus parfaits ? « On ne juge des ouvrages des hommes qu'en examinant le total. Chaque partie Pag. 620.

qui lui convient dans l'ordre et dans la proportion des différentes parties qui composent le tout. Dans un corps humain il ne faut pas que tous les membres soient des yeux; il faut aussi des pieds et des mains. Dans l'univers, il faut un soleil pour le jour; mais il faut aussi une lune pour la nuit (1). »

Si la souveraine félicité de l'âme consiste à jouir de la possession de Dieu; espérer de recouvrer la béatitude que l'on a perdue par le péché, est un avantage beaucoup au-dessus de celui d'une créature qui seroit dans une nécessité absolue de pécher.

Pag. 622.

Après avoir expliqué pourquoi l'orgueil d'Adam a été puni moins sévèrement que l'orgueil de l'Ange prévaricateur, il termine le parallèle par cette double sentence : Est-il rien qui ait plus besoin de miséricorde que celui qui est misérable? est-il rien aussi qui la repousse plus que le misérable, quand il est orgueilleux (2)?

Pag. 623.

Dieu a fait des créatures qui devoient persévérer dans la vertu et dans la justice, et d'autres qui devoient pécher; mais il n'a pas créé ces dernières afin qu'elles péchassent effectivement; son dessein n'a été que de les faire servir à la perfection de l'univers, soit qu'elles voulussent pécher ou ne pas pécher. Nous ne pouvons donc faire retomber nos péchés sur Dieu : ils n'ont point d'autre cause que notre volonté propre, qui se porte librement et avec connoissance à faire le mal. Car si nous ne pouvions résister au péché,

(1) Traduit par Fénelon, *Existence de Dieu*, pag. 255, 256. Il prouve la vérité du libre arbitre par les mêmes raisonnements que saint Augustin.

(2) *Quid enim plus habet opus misericordia quam miser? Et quid tam indignum misericordia quam superbus miser?* Ailleurs : « Est-il rien de plus misérable qu'un misérable qui n'est pas touché de sa misère, et qui n'a nulle pitié de lui-même : *Quidquid miserius misero non miserante se ipsum?* » (Traduit par Bourdaloue, *Pensées*, tom. 1, pag. 109; Bossuet, *Serm.*, tom. VII, pag. 9.)

si nous ne pouvions le connoître ni l'éviter, il n'y auroit point de péché. Nous péchons néanmoins : nous pourrions donc éviter le péché.

Que de louanges, que d'actions de grâces ne devons-nous pas au Créateur de toutes choses, puisque, quelque chose que nous fassions, bien ou mal, tout retourne à sa louange; et pouvez-vous découvrir dans les péchés que nous com-

Pag. 630

mettons, rien dont le blâme qu'ils encourent, ne fasse la matière d'une louange pour Dieu?...  
 « Vous ne pouvez, pécheur, vous tirer de votre état, vous mettre au-dessus de vos passions, guérir vos plaies invétérées. Vous n'en avez pas, dites-vous, la grâce; et partant, vous ne le pouvez pas. Eh bien! dit saint Augustin, si vous ne le pouvez absolument pas, Dieu ne vous l'imputera pas : *Non tibi deputabitur ad culpam, si vulnerata membra non colligis*. Mais ce qui vous sera imputé, ce qui vous rendra criminel et inexcusable, ce sera d'avoir négligé ce Dieu qui vouloit vous guérir, de n'avoir pas demandé par la prière à ce médecin tout puissant qu'il lui plût de vous guérir : *Sed quod volentem sanare contemnis, quod negligis quærere quod ignoras*. Voilà, dit saint Augustin, votre péché propre, et ce qui sera la vraie cause de votre juste condamnation : *Hæc tua propria peccata sunt* (1). »

Pag. Cor.

*Sur les péchés d'ignorance.* L'on ne doit pas s'étonner que l'ignorance empêche l'homme d'avoir une volonté libre de faire le bien, ni que par la résistance habituelle de la chair, il voie ce qu'il faudroit faire, et qu'il le veuille sans pouvoir l'accomplir. Car il est sagement ordonné que pour la punition du péché, l'homme soit privé d'un bien dont il n'a pas voulu faire un bon usage, quand il lui eût été si facile de le faire; c'est-à-dire : que celui qui n'a pas fait le

(1) La Rue, *Avent*, pag. 184, 185.

bien en le connoissant, soit privé de la connoissance de ce qui est bien ; et que celui qui n'a pas voulu le faire , quand il l'a pu , n'en ait pas le pouvoir quand il le veut. Ce sont là les deux châtimens de l'âme qui a péché , l'ignorance et la difficulté. De l'ignorance , vient l'erreur qui nous dégrade et nous déshonore : de la difficulté , vient le tourment qui nous afflige.

Page 637.

Le traité se termine par la question des enfans qui meurent aussitôt après leur naissance. Quelle place auront-ils au jour du jugement? Ils ne peuvent être placés parmi les méchants , puisqu'ils n'ont point fait de mal. Saint Augustin répond qu'on ne peut pas dire qu'ils aient été créés inutilement , puisque , dans l'ordre de la Providence , une feuille d'arbre n'a pas été créée sans raison ; mais que c'est inutilement qu'on se propose des questions touchant les mérites de ceux qui n'ont rien mérité , puisque , n'y ayant point de milieu entre une bonne action et une mauvaise , il ne se peut non plus que le Juge n'ordonne ou la récompense ou le châtiment. Quant à ceux qui ont reçu le baptême , quoique sans connoissance , on croit assez pieusement , et avec assez d'équité , que la foi de ceux qui présentent l'enfant au baptême lui est utile.

#### NEUVIÈME CONFÉRENCE.

##### *Livres contre les Donatistes.*

Dans l'exposé des combats que saint Augustin eut à soutenir contre les hérétiques de son temps , et des victoires qu'il a remportées sur eux , nous n'avons pas suivi rigoureusement l'ordre chronologique. Un historien eût fait marcher les Donatistes avant les Pélagiens. Nous , nous sommes attachés de préférence à l'ordre des matières. En premier

lien , les Manichéens , parce qu'ils renversoient le premier fondement de la religion , qui est le dogme de l'unité de l'Essence divine : ensuite , les Pélagiens , parce qu'ils attaquoient la base même du christianisme , à savoir la rédemption et la grâce de Jésus-Christ. Après eux tous , les Donatistes , parce que leur principale erreur se dirigeoit contre l'Eglise.

Nous avons eu déjà plus d'une occasion de parler du schisme des Donatistes (1). Il nous suffira d'en rappeler sommairement l'histoire ; et c'est saint Augustin qui nous en fournit les matériaux.

Donat , évêque des Cases-Noires dans la Numidie , s'étant séparé de la communion de Mensurius , évêque de Carthage , qu'on accusoit d'avoir livré les Livres saints aux païens , son schisme , obscur à ses commencements , éclata surtout au moment où Cécilien fut élu à la place de Mensurius , mort en 311. Cécilien avoit été ordonné par Félix d'Aptunge , près de Carthage , assisté de quelques autres évêques. L'élection étoit régulière ; ce qui n'empêcha pas qu'une cabale puissante ne s'élevât contre lui , alléguant pour prétexte que l'ordination avoit été faite par des évêques traditeurs. Une calomnie plus odieuse encore , accueillie par la prévention et par un faux zèle , porta la fermentation au plus haut point. On reprochoit à Cécilien d'avoir empêché les fidèles de porter des vivres aux confesseurs détenus dans les prisons (2). Les factieux s'assemblèrent à Carthage au nombre de soixante-dix : ils prononcèrent contre Cécilien une sentence de déposition , sans lui avoir permis de se défendre ; et Majorin fut élu à sa place. Cet orage fut

(1) *Bibliothèque chois.* , tom. v , pag. 259 et suiv.

(2) S. August. , lib. 1 *contr. Parmen.* , pag. 12.

excité par une riche dame, nommée Lucile, qui avoit à exercer un ressentiment personnel contre Cécilien, dont le crime étoit de lui avoir dit la vérité. On voulut étendre sa condamnation à tous ceux qui avoient communiqué avec lui; la communication avec des criminels rendant coupables les innocents. La plupart des évêques d'Orient intervinrent dans la querelle : on s'étonnoit, et bientôt l'on s'indigna qu'un évêque légitimement élu eût été jugé sans avoir été entendu. Osius prit hautement sa défense, et fut à son tour enveloppé dans sa proscription. Furieux de se voir condamnés, les Donatistes se précipitèrent du schisme dans l'hérésie. Ils allèrent répétant partout que l'Eglise avoit péri, qu'elle ne subsistoit plus que sous leurs bannières, et se mirent à rebaptiser ceux qu'ils entraînoient, soit par séduction, soit par violence, dans leur parti, prétendant que le baptême qui leur avoit été conféré par des mains impures étoit nul. L'Eglise tout entière se trouva déchirée par ce schisme, dont ni la charité du saint pape Melchiade, ni la sagesse de Constantin, ni le zèle de ses trois fils, ses successeurs à l'empire, ne purent contenir les emportements. Il fallut qu'Honorius déployât contre les rebelles toute la sévérité des lois; et encore ne firent-elles qu'en attiser les fureurs. Les Donatistes se partagèrent en plusieurs sectes, dont la plus ardente, comme la plus célèbre, fut celle des Circoncellions, fanatiques vagabonds, qui s'abandonnoient à tous les excès, parcourant les cités et les campagnes le fer et la flamme à la main, renonçant à l'agriculture et à leurs foyers, se vouant au brigandage pour ne plus vivre que de crimes. Pendant leurs expéditions contre les catholiques, ils chantoient louanges à Dieu : c'étoit là le signal; c'étoit à ces mots qu'ils répandoient le sang humain : tout fuyoit à leur approche. Les évêques donatistes,

appuyés de cette redoutable milice , portoient la désolation où ils vouloient , et chassoient les catholiques de leurs églises. Leurs prêtres massacroient sans pitié les disciples d'Augustin sur les chemins publics : du haut des chaires , ils promettoient le ciel au premier meurtrier qui apporteroit au milieu d'eux la tête sanglante du saint évêque d'Hyppone. Il étoit en effet plus aisé de l'égorger que de le réfuter. Après la mort de Constantin, celui de ses fils à qui l'Afrique échut en partage, Constant, y envoya Macaire pour en apaiser les troubles. On lui ferma les portes de la ville de Bagaï : il se vit obligé d'en faire en quelque sorte le siège. Les Circoncellions firent tête à son armée, et combattirent avec acharnement. Macaire, demeuré vainqueur, les châtia sévèrement de leurs résistances. Les Donatistes se plainquirent, crièrent à la persécution, et transformèrent en martyrs ceux de leur parti qui étoient morts les armes à la main. La gloire du martyr devint alors la passion dominante des Circoncellions. Ils n'attaquèrent plus seulement les catholiques : on les voyoit courir en troupes attaquer les païens dans leurs plus grandes fêtes. Pour se faire tuer : ils se jetoient sur les traits que leur présentoient les païens, qui, de leur côté, croyoient honorer leurs dieux en immolant ces furieux. Quand ces occasions leur manquoient, ils donnoient ce qu'ils avoient d'argent, afin qu'on les fit mourir; et quand ils n'étoient pas en état d'acheter la gloire du martyr, ils alloient dans les chemins, et forçoient ceux qu'ils rencontroient de les tuer, sous peine d'être tués eux-mêmes. Des femmes enceintes se jetoient du haut des montagnes et des rochers dans les plus affreux précipices; les hommes se perçoient d'un poignard, se lançoient dans les flammes pour remporter, disoient-ils, la palme du martyr, et y mouraient avec joie. « On auroit peine à

croire à des excès aussi monstrueux, dit un moderne historien, si l'on ne savoit que l'esprit de schisme rend capables de tout ceux qui en sont possédés (1). »

Abstraction du fait de Cécilien, dont l'élection avoit été reconnue par l'immense majorité des évêques, par les conciles de Rome et d'Arles, par le jugement de l'empereur, toute la cause des Donatistes se réduisoit à la double question : 1° Si les sacrements conférés par les chrétiens et les pécheurs étoient valides, et conséquemment s'ils devoient être licitement conférés de nouveau. 2° Si l'Eglise tout entière avoit prévarié. Or, c'étoit là l'imputation dont se trouvoient chargés non plus seulement Cécilien et les évêques qui l'avoient ordonné, mais tous ceux qui avoient communiqué avec eux, à savoir toute l'Eglise d'Afrique, celle de Rome, toutes les Eglises du monde.

On sait que, sur la première question, les opinions avoient parn long-temps divisées. L'Afrique fut entraînée par l'autorité de saint Cyprien, qui constamment soutint que les Novatiens, revenus à l'Eglise catholique, y devoient être rebaptisés. Ses motifs étoient qu'étant impossible de se sauver hors de la vraie Eglise, il n'y avoit point de vrai baptême hors de l'Eglise; que les hérétiques et les schismatiques étant destitués du Saint-Esprit, n'avoient pu le conférer à ceux qu'ils avoient baptisés. Telle est la doctrine qu'il défend, avec autant de zèle que d'érudition, dans tous ses écrits, et qui fut confirmée par trois conciles des provinces d'Afrique, de Numidie et de Man-

(1) Racine, *Hist. ecclés.*, tom. II, pag. 281, édit. in-12; Fleury, liv. IX; H. de Valois, *De schismat. Donat.*; S. August., *passim.*, et particulièrement dans sa lettre au comte Boniface, que nous insérons dans ce recueil. Voyez la note insérée à la page 287 de ce volume.

ritanie. On pensoit à Rome et ailleurs bien différemment. Le pape saint Étienne menaça d'excommunier les rebaptisants. Toutefois il n'y eut point d'excommunication portée, du moins aucun de ceux qui l'ont avancé n'ont jusqu'ici donné aucune preuve convaincante de leur sentiment; car il y a bien de la différence entre l'excommunication et le refus que le pape Étienne fit de communiquer avec les députés d'Afrique, ou une simple menace de se séparer de saint Cyprien; et ce sont cependant les deux seules objections alléguées pour établir que ce saint Pape ait excommunié saint Cyprien. La question fut résolue après la mort des deux pontifes, par un concile plénier, qui prononça conformément à la décision du pape Étienne. Que ce fût celui de Nicée ou d'Arles, toujours est-il certain, par les actes de l'un et de l'autre, que le baptême des hérétiques est déclaré valide.

Quant à la seconde question, c'est-à-dire la calomnieuse accusation intentée contre l'Eglise, les Donatistes la défendoient par cet argument : l'Eglise n'est composée que de justes; elle n'admet point de mélange de bons et de méchants. Dans ce système; eux seuls étoient justes et bons.

Tout ce qu'il y a de plus capable d'accréditer l'erreur et de rendre formidables ceux qui la professent, se réunissoit en faveur de cette secte. Audace, artifice, talents, des chefs enthousiastes, à leur suite une multitude immense, accoutumée à braver tous les dangers. Donat, un autre que celui des Cases-Noires, élu, par son parti, évêque de Carthage, après la mort de Majorin, en étoit devenu l'oracle. Celui-là avoit de grandes qualités, de l'éloquence, de l'érudition, du désintéressement; il affichoit des mœurs austères et l'extérieur d'un inspiré. On lui croyoit le don

des miracles. C'est de lui que les Donatistes ont pris leur nom. Ils avoient pour lui un plus grand respect que pour Dieu même.

Le défenseur de la grâce étoit appelé à de nouveaux triomphes. Augustin seul pouvoit faire tête à d'aussi redoutables adversaires. Les ouvrages qu'il publia contre eux forment une des parties les plus considérables de son histoire. Les principaux sont :

- T IX, p. 11. 1. *Trois livres contre la lettre de Parménien*, troisième évêque des Donatistes de Carthage, le même que saint Optat de Milève a réfuté.

Nous avons rendu compte de l'ouvrage de saint Optat (1). Dans cette lettre, Parménien ayant abusé de divers passages de l'Écriture, pour justifier le schisme de son parti, avoit trouvé des contradicteurs, même parmi les siens. Tichonins, bien qu'attaché à la secte, osa le combattre; Parménien répliqua. Saint Augustin méritoit bien mieux l'honneur d'être l'interprète de la tradition et le vengeur de nos saintes Écritures. Nous allons analyser sa réponse.

Pag. 12. Il commence par faire voir combien il est plus raisonnable de s'en rapporter à ce que les Prophètes et les Apôtres ont écrit, touchant l'universalité de l'Église dans toutes les contrées de l'univers, qu'à quelques Donatistes qui se renfermoient dans une partie de l'Afrique; rappelant entre autres les promesses faites à Abraham et à sa race, en qui toutes les nations devoient être bénies. Les reproches des Donatistes contre ceux qu'ils accusoient d'être traditeurs, fussent-ils vrais, pouvoient-ils préjudicier à l'effet de ces promesses pour l'universalité de l'E-

Gen. XVIII.  
18.

(1) *Bibliothèque choisie*, tom. v, pag. 260 et suiv.

glise, répandue par toute la terre, et sa perpétuité dans tous les siècles? Qu'ont fait, pour être déshérités de ces promesses, les Eglises des Gaules, des Espagnes, d'Italie, de tout le reste du monde chrétien, qui n'ont pas connoissance de ce qui s'est passé en Afrique?

Récit des événements qui avoient amené le schisme; intrigues de Lucille; déposition de Cécilien. Quand il eût été coupable des crimes qu'on lui supposoit, étoit-ce une raison de ne vouloir pas communiquer? L'Apôtre ne craignoit pas d'être souillé par la communion de certains faux frères, à qui il permettoit de prêcher l'Évangile, bien qu'il n'ignorât pas qu'ils prêchoient par envie et sans charité. Quelle injustice n'y a-t-il pas à vouloir rendre coupables toutes les provinces du monde, pour avoir communiqué avec Cécilien, qu'elles n'avoient pu connoître; et bien moins encore le condamner, ignorant s'il étoit coupable ou non?

Il justifie la conduite que le grand Osius avoit tenue dans cette affaire auprès de l'empereur Constantin, et prouve l'équité du jugement rendu, tant en faveur de Cécilien, que contre les Donatistes, dont les attentats contre la société tout entière ne pouvoient rester impunis. Ils avoient rempli l'état de désordres, ils troubloient la tranquillité publique; c'étoient des assassins, des incendiaires, des séditieux; et l'empereur devoit au public des lois sévères contre d'aussi dangereux sectaires: ils n'étoient dans le cas ni de la tolérance civile, ni de la tolérance ecclésiastique; c'étoit donc avec justice qu'il avoit ordonné, sous les plus grandes peines, que les schismatiques rentrassent dans l'Église (1). » Les confiscations et autres

(1) Pluquet, *Dictionn. des hérés.*, Article *Donatistes*, tom. II, pag. 15.

peines auxquelles ils étoient soumis, n'étoient donc que de justes châtimens. Par là saint Augustin détruit la chimère de leur prétention aux honneurs du martyr. Autrement il faudroit dire que tout ce qu'il y a de criminels, détenus dans les prisons ou condamnés à l'exil, sont autant de martyrs. Il faudroit donner la même qualification aux païens qui, depuis la défense faite par l'empereur de sacrifier aux idoles sous peine de la vie, auroient, par leur désobéissance, encouru ce châtiment. Ce qui fait le martyr, ce n'est point le supplice, mais la cause.

« Les Donatistes prétendoient que les promesses de Jésus-Christ, limitées aux Apôtres, ne s'étendoient point aux évêques, successeurs des Apôtres. Mais saint Augustin leur démontre que Jésus-Christ annonce la perpétuité de sa présence jusqu'à la consommation des siècles, et par conséquent au-delà du temps des Apôtres. D'autres, entre les mêmes Donatistes, soutenoient que les promesses de Jésus-Christ n'excluoient point ces jours de nuage et d'obscurcissement, pendant lesquels l'erreur emprunteroit l'éclat et l'autorité de la vérité. Mais il étoit facile de leur répondre que, quand Jésus-Christ a dit : *Je suis avec vous*, il n'a point dit : Je suis avec vous en certains jours, et en d'autres je n'y serai pas ; et c'est la remarque de saint Augustin : que l'Eglise ne peut être obscurcie et cachée, parce qu'elle peut périr, et qu'une Eglise qui ne paroît pas ne subsiste plus : *Numquid Ecclesia operta est?* Qu'en un mot les promesses de Jésus-Christ sont universelles pour tous les âges, comme pour toutes les vérités ; que ces promesses n'ont ni bornes ni restrictions ; que c'est une témérité également coupable, soit qu'on ajoute aux promesses de Jésus-Christ, soit qu'on en retranche (1). » Telle est la doc-

(1) Neuville, *sur la foi, Mystères*, tom. v, pag. 196.

trine développée par le saint docteur, dans sa réponse. Quoi de plus clair et de plus évident que les promesses de Jésus-Christ? Quelle présomption plus criminelle que d'oser avancer que l'Eglise de Jésus-Christ auroit péri, partout ailleurs que dans l'Afrique?

Parménien s'autorisoit de passages de l'Ecriture, interprétés à contre-sens, en faveur de l'opinion que l'Eglise n'étoit composée que de justes; ce qu'il prétendoit prouver par les caractères que lui donnent les Prophètes, et par les images sous lesquelles ils l'annoncent. Isaïe, disoit-il, nous la représente comme une ville sainte, dans laquelle aucun impur ou incirconcis ne doit être admis; elle doit contenir un peuple saint. Le Cantique des cantiques nous la peint sous l'emblème d'une femme sans défaut, et dans laquelle il n'y a rien à reprendre. Les livres des Psaumes, des Proverbes, toute l'Ecriture en un mot, nous commandent à chaque page de fuir les impies, de n'avoir aucun commerce avec eux.

Le nouveau Testament étoit encore plus clair et plus précis, selon les Donatistes. Saint Paul dit expressément que Jésus-Christ a aimé son Eglise, qu'il l'a sanctifiée, qu'elle est pure et sans tache. Et c'est pour cela que dans son Epître aux Corinthiens, parlant de l'incestueux, il dit: *Retranchez ce méchant du milieu de vous.* Ils prétendoient que la vraie Eglise étoit composée d'un très petit nombre de justes, que la grande étendue ne lui étoit pas essentielle, qu'elle avoit été renfermée dans Abraham, Isaac et Jacob; qu'elle étoit désignée dans l'Ecriture sous l'emblème d'une porte étroite, par laquelle peu de monde entroit. Ils justifioient leur schisme par l'exemple d'Élie, d'Élisée, qui n'avoient point communiqué avec les Samaritains; ils s'appuyoient sur ce que Dieu dit, par la bouche

Pag. 25

Isa. LI. 62.

Pag. 31.

Cant. V. 2.

Pag. 34

et seq.

Pag. 55

et seq.

Ephes. v. 25.

I. Cor. v.

Matth. v. 1.

13.

Agg. II. 14.  
15.  
1. Tim. V. 22.

d'Aggée, qu'il déteste une nation souillée par le péché, et que tout ce qu'elle offre est souillé; l'Apôtre : *Ne vous rendez point participant des péchés d'autrui; conservez-vous pour vous-même.*

Saint Augustin explique chacun des passages, en rétablit le sens, démontre que par la défense de communiquer avec les méchants, l'Écriture n'entend pas autre chose, sinon le devoir de s'abstenir de toute participation avec leurs mauvaises actions. Il prouve aux Donatistes que l'Église est représentée dans les livres saints, comme une société qui renfermoit les bons et les méchants; que Jésus-Christ lui-même l'avoit représentée sous ces traits : tantôt c'est un filet jeté dans la mer, et qui renferme toutes sortes de poissons; tantôt c'est un champ où l'homme ennemi a semé de l'ivraie; d'autres fois c'est une aire où la paille se trouve mêlée au bon grain. L'ancienne Église renfermoit les pécheurs dans son sein; Aaron et Moïse ne firent point de schisme; et cependant l'Église d'Israël contenoit des sacrilèges; Saül et David appartenoient à l'Église de Juda; il y avoit de mauvais prêtres et de mauvais Juifs dans l'Église judaïque, et dans la même société dont Jérémie, Isaïe, Daniel étoient membres. Que la séparation des bons avec les méchants consiste en ce que les premiers ne donnent point de consentement aux mauvaises œuvres des autres. L'Apôtre saint Jean ne se sépara point de la communion des pécheurs; il les regarda comme étant dans l'Église, malgré leurs péchés. Telle est l'idée que saint Paul nous donne de l'Église. Et le culte, les prières, les cérémonies aussi anciennes que l'Église même, supposent qu'elle renferme des pécheurs. Au sujet de l'incestueux de Corinthe, le retranchement qu'il en ordonne ne concerne que la séparation de cœur et de commerce ordinaire, accom-

Matth. XXIII.  
47.  
*Ibid.* 27.  
*Ibid.* 30.

pagnée de la privation des sacrements, et nullement une séparation de corps, comme le vouloit Parménien. Ce qu'il rend évident par ces autres paroles, tirées de l'Épître aux Thessaloniens : *Si quelqu'un n'obéit pas à nos commandements, notez-le, et n'ayez point de commerce avec lui, afin qu'il en ait de la confusion et de la honte. Ne le considérez pas néanmoins comme un ennemi; mais avertissez-le comme votre frère.* Tous les autres passages dans lesquels l'Eglise nous est représentée comme une société pure, dont les pécheurs sont exclus, doivent s'entendre de l'Eglise triomphante. Sur la terre, elle est une société religieuse, composée d'hommes unis extérieurement par la communion des mêmes sacrements, par la soumission aux pasteurs légitimes, et intérieurement par la foi, l'espérance et la charité. On peut donc distinguer dans l'Eglise une partie extérieure et visible, qui est comme le corps de l'Eglise, et une partie intérieure et invisible, qui est comme l'âme de l'Eglise. Ainsi, si l'on ne considère que la partie intérieure de l'Eglise, on peut dire que les hérétiques et les pécheurs n'appartiennent point à l'Eglise; mais il n'en est pas moins vrai qu'ils appartiennent au corps de l'Eglise.

Il y a une charité qui est sévère, et une charité qui est douce : c'est bien la même charité, mais différente dans les opérations. Quand la nécessité commande aux pasteurs d'employer le châtiment de l'excommunication, l'humilité de celui qui pleure sa faute doit obtenir la miséricorde qui se refuse à l'orgueil et à l'impénitence. On objecte qu'en ne se séparant que de cœur et non de corps d'avec les pécheurs publics, on n'observe point le précepte de l'Apôtre, qui ne permet pas de manger avec un homme noté de cette sorte. Saint Augustin résout cette difficulté par l'usage où étoit l'Eglise, que quand un chrétien étoit

II. Thes. II.

14.

convaincu d'un péché digne d'anathème , elle le séparoit pour le corriger , pourvu qu'il n'y eût aucun danger de schisme , que ce fût un particulier sans appui , et que la multitude fût d'accord avec les pasteurs pour agir ainsi à son égard. Que si ce pécheur refuse opiniâtement de se reconnoître et de faire pénitence , c'est lui-même qui se retranche de l'Eglise , et qui s'excommunie par sa volonté propre (1). Mais s'il arrivoit que la maladie eût gagné le grand nombre , il ne reste dans ce cas aux gens de bien qu'à gémir , de peur d'arracher le bon grain avec l'ivraie. Alors , toutefois , on peut user de reproches envers la multitude , mais à propos ; profiter par exemple de l'occasion des calamités publiques qui l'humilient et la disposent à entendre avec plus de docilité les avis sévères qui lui sont donnés. Alors la séparation devient utile : elle est téméraire et sacrilège , quand elle est enfantée par l'esprit d'orgueil. Il propose pour exemple la conduite de saint Cyprien , tant à l'égard de ceux qui étoient tombés dans la persécution , qu'envers ceux de ses collègues dont il connoissoit les mauvaises mœurs : ce saint évêque crut qu'il valoit mieux en laisser le jugement à Dieu , que de faire schisme. Tout ce qui peut être corrigé , nous devons essayer de le faire avec bonté et miséricorde , et souffrir le reste avec patience , gémissant avec charité sur les défauts de nos frères , jusqu'à

Pag. 63.

Pag. 65.

(1) « De là cette décision de saint Augustin , par rapport à certains chrétiens indociles , qui affectoient de se tenir unis à la société des catholiques : ils n'ont pas levé l'étendard de la rébellion , disoit ce grand docteur , et l'Eglise n'a pas levé visiblement contre eux le glaive de l'anathème. Ils ne se sont pas séparés. On ne les a pas séparés , mais l'union n'est plus qu'apparente. En quittant la foi de l'Eglise , ils ont quitté l'Eglise ; il semblent être dans l'Eglise : aux yeux de Dieu , ils sont retranchés du corps de l'Eglise. » ( Neuville , *supr.* , pag. 183. )

ce qu'il plaise à Dieu de les corriger lui-même. Ceux qui sont préposés au gouvernement des Eglises ne doivent oublier jamais qu'ils ne sont que les serviteurs de ceux à qui ils commandent. Autant il est facile à un évêque de dégrader un de ses clercs, ou d'effacer le nom d'un pauvre de la liste de ceux qui sont nourris aux dépens de l'Eglise, ou de retrancher un laïque de l'assemblée des fidèles : autant il est difficile de séparer la multitude, en quelque ordre de l'Eglise qu'elle se trouve, de la communauté des fidèles (1).

Pag. 66.

11° *Les sept livres du baptême contre les Donatistes* répondent spécialement à l'autre question qui fondeoit le schisme de ces sectaires. Doit-on réitérer le baptême à ceux qui l'ont reçu hors de l'Eglise (2)? Saint Cyprien avoit tenu pour l'affirmative; et son exemple fournissoit aux Donatistes leur principal argument. Saint Augustin assimile le

T. IX, P. 79.

Pag. 80.

(1) Telle est la sage discrétion, constamment observée par saint Augustin, et qu'il justifie dans sa lettre au comte Boniface, insérée ci-après dans notre recueil des lettres du saint docteur.

(2) La coutume de rebaptiser les hérétiques remontoit jusqu'au temps de Marcion. Saint Ephiplane avance que, dans le parti de cet hérétique, on rebaptisoit les mêmes personnes jusqu'à trois fois. Quoiqu'il en soit de cette assertion, qui souffre de grandes difficultés, il est certain que les Novatiens rebaptisoient ceux qui, dans l'Eglise catholique, avoient déjà reçu le sceau de la régénération spirituelle. Leur prétexte étoit qu'elle étoit souillée, parce qu'elle admettoit les pécheurs. En quoi ils furent suivis par les Donatistes; mais ceux-ci n'étoient pas d'accord entre eux sur la nécessité de cette rebaptisation. Tichonius, cité par saint Augustin, affirmoit que, dans un concile de deux cent soixante-dix évêques de ce parti, assemblés à Carthage, après une longue délibération, il avoit été résolu qu'on recevoit ceux qui s'étoient rendus coupables d'idolâtrie sans les rebaptiser. (S. August., *Epist. xciii ad Vincent.*, n° 43) Les Ariens les imitèrent. Les Vandales, devenus

baptême à l'ordination. Ceux qui l'avoient reçue hors de l'Eglise, ne se faisoient pas réordonner en y rentrant. De même pour le baptême. Les schismatiques sont avec nous en tout ce qu'ils croient comme nous, et ils ne sont séparés de nous que par les points de croyance où ils diffèrent de la nôtre. Pour ceux qui leur sont communs avec nous, nous ne les empêchons point d'agir (1); seulement nous faisons usage de tous les moyens qui nous sont suggérés par la charité pour les engager à se réunir en tout à nous. Nous ne leur disons point : Ne donnez point le baptême, mais : Ne le donnez point dans le schisme.

Pag. 81.

Saint Augustin ne condamne pas le baptême administré, dans le cas d'une pressante nécessité, par les mains d'un hérétique ou d'un schismatique, dans l'absence du ministre catholique, pourvu que celui qui le reçoit en pareille circonstance conserve dans son cœur la paix et l'union avec l'Eglise catholique. Mais il blâme celui qui, pouvant le recevoir dans l'Eglise catholique, s'adresseroit de plein gré au ministre schismatique. Selon lui, on peut, dans toutes les communions même séparées de l'Eglise, recevoir le baptême, pourvu qu'il se confère et qu'on le reçoive dans les

maîtres de l'Afrique, joignant à la barbarie de la nation l'emportement et la cruauté de l'hérésie, employoient la violence et les tortures, pour obliger les catholiques à souiller leur premier baptême par le sacrilège d'un second. Victor de Vitte en rapporte des traits qui font horreur.

(1) Les nouveaux réformateurs ont étrangement abusé de ces paroles de saint Augustin. (Voyez le chap. iv du livre de Jurieu, intitulé : *De l'unité de l'Eglise et des points fondamentaux*, pag. 87; et la réponse de Nicolle, dans son livre *De l'unité de l'Eglise, ou Réfutation du nouveau système de M. Jurieu*, chap. vii, pag. 122, où la doctrine de saint Augustin est vengée avec la plus éclatante supériorité.)

formes ordinaires ; mais il ne produit la rémission des péchés que lorsque le baptisé, réconcilié à l'unité de l'Eglise, se dépouille du sacrilège du schisme qui tenoit ses péchés comme liés, et empêchoit qu'ils ne fussent remis. Chez les schismatiques et les hérétiques, c'est l'Eglise catholique même qui administre le baptême ; c'est elle qui engendre par les mêmes sacrements, soit de son sein, soit de celui de ses servantes. Alors, ce n'est pas le schisme qui engendre, mais ce que le schisme tient de l'Eglise catholique. Les schismatiques ont conservé les sacrements hors de l'Eglise ; et, comme dans une guerre civile, ils arborent contre nous nos propres étendards. — Son grand principe, c'est que les biens que les schismatiques ont communs avec nous, c'est-à-dire la foi et les sacrements, leur deviennent inutiles sans la charité, dont le défaut les sépare de nous ; le schisme *Ibid.* 86. étant un crime si odieux, que le martyr même ne l'absout pas. Si, dans une persécution générale, des schismatiques livrent avec nous leur corps aux flammes pour la confession de la foi, qui leur est commune avec nous ; comme ils sont séparés de nous, qu'ils ne souffrent pas en esprit de charité ; avec tous ces tourments, qui leur deviennent inutiles, ils ne sauroient parvenir au royaume éternel (1). C'est un

(1) Tous les siècles chrétiens ont professé la même doctrine. Saint Cyprien, dans son *Traité de l'unité de l'Eglise* : Quand les schismatiques seroient trainés au supplice pour la confession du nom de Jésus-Christ, leur tache ne seroit point lavée par leur sang : qu'ils soient brûlés vifs, exposés aux bêtes pour la foi de Jésus-Christ, ces tourments ne seront pas la couronne de leur foi, mais le châtiement de leur infidélité. Saint Pacien, dans sa seconde lettre à Symphorien : Quand Novatien auroit été mis à mort, il n'auroit pas été couronné ; pourquoi ? Parce qu'il n'est pas mort dans la paix de l'Eglise, mais hors du sein de cette mère, dont il faut être enfant pour être martyr.

crime si odieux que celui-là, que ceux que les Donatistes guérissent de la plaie de l'idolâtrie et de l'infidélité, ils les blessent plus grièvement par la plaie du schisme.

Opposant les Donatistes à eux-mêmes, il leur objecte qu'ils avoient approuvé le baptême donné par les Maximianistes, qu'ils savoient avoir été condamnés par le concile de Bagaï, et retranchés de leur communion.

Pag. 93.

Saint Augustin s'étend longuement dans tout le reste de l'ouvrage sur le fait de saint Cyprien, dont les Donatistes tiroient leur principale objection. Que l'opinion de ce saint évêque fût une erreur, l'exemple du chef des Apôtres, saint

Pag. 96.

Pierre, qui se trompa dans la question des observances légales, prouve que les plus grands saints peuvent se tromper. Mais l'erreur où saint Cyprien a pu tomber s'explique

Pag. 98.

aisément par l'obscurité de la question que l'on avoit à traiter, et par la liberté où il étoit de soutenir son opinion, avant que la question n'eût été décidée par l'autorité d'un concile plénier ou universel; les écrits des évêques pouvant être corrigés par d'autres évêques plus habiles ou par des conciles. Sur quoi saint Augustin observe que les conciles nationaux et provinciaux doivent céder à l'autorité de ceux qui sont assemblés de toutes les parties du monde chrétien; et que ces conciles généraux ou pléniers peuvent être corrigés par des conciles postérieurs, lorsque l'on vient à découvrir par la suite quelque chose qui étoit demeuré caché (1).

Saint Fulgence, saint Jean Chrysostôme, tous les Pères, tiennent le même langage.

(1) C'est une infirmité excusable de faillir avant que les choses soient bien éclaircies; c'est une pernicieuse opiniâtreté de résister à la vérité reconnue. Il n'y a plus alors qu'une extrême présomption qui ose préférer son propre sentiment à une déclaration authentique de toute

Avoir une fausse opinion de quelque chose, c'est une tentation humaine : s'emporter jusqu'à se séparer de communion, et faire un schisme ou une hérésie sacrilège par un trop grand amour de son opinion propre, ou par esprit d'envie contre de plus gens de bien que soi, c'est une présomption de Démon : mais ne se tromper jamais en rien, c'est une perfection d'Ange.

Saint Cyprien n'a donc point été souillé par l'erreur dans laquelle il étoit tombé, parce que, tout en l'embrassant, il s'est tenu constamment uni à l'Eglise. Cessez de nous objecter l'opinion de saint Cyprien pour la réitération du baptême ; mais conservez avec nous l'unité à son exemple. Pag. 108.

L'Eglise, en condamnant ce qu'il y avoit de mauvais dans les schismatiques et les hérétiques, n'avoit point jugé à propos de réitérer ce qui leur avoit été donné, c'est-à-dire le baptême ; et je crois que cet usage venoit de la tradition apostolique, comme l'on croit avec fondement que plusieurs choses qui ne se trouvent point dans les Epîtres des Apôtres, ni dans les conciles tenus depuis, et qui néanmoins s'observent par tout l'Eglise, remontent jusqu'aux Apôtres (1). C'est pourquoi, bien que l'on ne puisse alléguer aucun exemple certain de cette pratique tirée des Ecritures canoniques, c'est néanmoins demeurer attaché à la vérité des Ecritures,

l'Eglise ; et de là vient que l'erreur est inexcusable ; c'est pour cela que celle de saint Cyprien, touchant le baptême des hérétiques, est très justement excusée ; et celle des Donatistes, sur le même point, très légitimement condamnée. » Bossuet, *Réfut. du Catéch. de P. Ferry*, tom. v, in-4<sup>o</sup>, pag. 467. )

(1) *Quod universa tenet Ecclesia, nec conciliis institutum, sed semper retentum est, NON NISI AUCTORITATE APOSTOLICA TRADITUM RECTISSIME CREDITUR* (Pag. 140. )

que de se conformer à ce qui s'observe par l'Eglise universelle, dont l'autorité est établie par l'Écriture (1).

Saint Cyprien, en ordonnant la rébaptisation des schismatiques, étoit dans la ferme persuasion qu'il ne faisoit que suivre une coutume généralement établie dans l'Eglise. C'est ce qu'il atteste par cette déclaration, que nous lisons dans sa lettre à Quintus : « Agrippin, d'heureuse mémoire » (son prédécesseur au siège de Carthage), l'a ordonné » ainsi, d'après une mûre délibération avec les autres évêques qui gouvernoient alors l'Eglise de Notre Seigneur » dans la province d'Afrique et de Numidie (2). Nous » avons suivi les réglemens qu'ils avoient faits en concile, comme saints, justes, salutaires et conformes à la foi » de l'Eglise. » Or, cette soumission de saint Cyprien aux décrets de ses prédécesseurs, montre bien que s'il eût existé alors une décision d'un concile universel, non-seulement il en auroit fait mention, mais qu'il n'eût pas manqué de l'adopter.

Les Donatistes insistoient : le concile de Carthage, assemblé dans la cause de la rébaptisation, avoit prononcé comme saint Cyprien sur la nullité du baptême conféré dans toute communion étrangère. La réponse de saint Cyprien à Jubaïen, en fournit la preuve incontestable. Cette

(1) L'auteur des *Préjugés légitimes contre les calvinistes*, presse avec force cet argument contre les prétendus réformés, chap. xvii, pag. 434, et chap. xx, pag. 468.

(2) Ce qui avoit entraîné les évêques, c'est qu'il s'étoit élevé dans l'Eglise des hérétiques qui avoient altéré la forme du baptême, tels que les Valentiniens, les Basilidiens et d'autres. Le baptême de ces hérétiques étoit nul ; et l'on rebaptisoit avec raison ceux qui se convertissoient, lorsqu'ils avoient été baptisés par ces hérétiques. » (Voyez Duquet, *Confér. ecclés.*, tom. 1, pag. 517.)

importante discussion fait la matière des troisième et quatrième livres. Saint Augustin y démontre que les actes du concile, non plus que la lettre vraiment synodale du saint martyr, ne peuvent servir à prouver qu'il faille rebaptiser les hérétiques. Saint Cyprien, qui présidoit le concile, le termina par cette déclaration adoptée unanimement : « Ce » qui reste à faire, c'est que nous disions chacun notre avis » là-dessus, sans condamner personne, ni séparer personne » de notre communion pour ce sujet, quand il seroit d'une » opinion contraire ; car aucun de nous ne se constitue » évêque des évêques, et ne prétend contraindre tyranniquement ses collègues à obéir, puisque chaque évêque » est maître dans ce qui regarde l'administration de son » Eglise (1). »

Pag. 128.

Dans les livres suivants, il répond aux raisonnements et aux textes dont saint Cyprien s'appuyoit pour se refuser à reconnoître la validité du baptême des hérétiques : Que l'hérétique n'ayant ni le Saint-Esprit ni la grâce, il ne pouvoit la donner. A quoi il répond que le baptême et les

Pag. 156.  
et suiv.

(1) « Saint Cyprien a-t-il pu tenir ce langage, s'il a cru qu'il s'agissoit d'un dogme de foi ? De saints docteurs, tels que saint Augustin et saint Jérôme, auroient-ils pu le louer de l'avoir tenu ? Les évêques sont-ils maîtres du dogme, et peuvent-ils conserver l'unité avec ceux qui auroient une foi différente ? » (Longueval, *Traité du schisme*, chap. v, pag. 49. Bruxelles, 1718.) Il faut pourtant convenir que des théologiens d'une grande autorité ont vu ici une question de dogme ; et qu'ils en ont conclu que saint Cyprien avoit erré dans la foi. C'est l'opinion de l'Université de Paris. *Cyprianus erravit in fide nonobstante glorioso martyro* ; et le P. Alexandre semble pencher en faveur de ce sentiment. (*Ibid.*) Saint Augustin n'hésite pas à prononcer que sa résistance fut comme une tache qui ternit la candeur de cette sainte âme, mais qui fut cachée et réparée par la charité. (*Epist. xciii ad Vincent. rogat.*, n° 40.)

sacrements ne tirant leur institution que de Jésus-Christ, la foi du ministre ne préjudicie point à leur efficacité, pas plus que l'état du péché où il se trouvoit en les conférant. De ce que personne ne peut se sauver hors de la vraie Eglise, on inféroit qu'il ne pouvoit y avoir de baptême chez les hérétiques. C'étoit là encore un paralogisme; car, comme on ne sort de la vraie Eglise que par l'hérésie, c'est-à-dire par la révolte à l'autorité de la véritable Eglise, dans les sociétés chrétiennes, il n'y a d'hérétiques que ceux qui participent à cet esprit de révolte; ceux qui n'y participent pas appartiennent à la vraie Eglise. Tels sont les enfants et les adultes, qui sont dans une ignorance invincible de la révolte de la société dans laquelle ils vivent. Dieu n'est-il pas toujours présent à ses sacrements et aux paroles qu'il a établies pour les conférer, sans que l'indignité des hommes y puisse mettre un obstacle, sinon que ces sacrements ne leur profitent en rien pour le salut? Il faut rebaptiser l'hérétique, dites-vous, et le renouveler lorsqu'il vient à l'Eglise, afin qu'il soit sanctifié par les saints. Mais si malheureusement le prêtre qui le baptisera n'est pas saint, si c'est un homme plein d'envie contre ses frères, le baptême qu'il donnera sera donc nul aussi. Vous objectez qu'il n'y a qu'un baptême: cela est vrai; mais comme il n'y a qu'un baptême, il n'y a aussi qu'un Esprit et une Eglise. Comme donc dans l'Eglise catholique, et le juste et le pécheur n'ont qu'un baptême, quoiqu'ils n'aient pas le même esprit, ainsi l'hérétique et le catholique n'ont qu'un baptême, quoi qu'ils n'aient pas l'Eglise.

Pag. 185.

Si saint Cyprien se fût trouvé seul de son opinion, et qu'il n'eût eu personne de son côté, on auroit pu dire qu'il n'avoit pas osé entreprendre de faire schisme et former un parti,

de peur d'être abandonné de tout le monde ; mais avoir un si grand nombre de saints évêques dans sa croyance , voir tant d'Eglises , tant de provinces , tant de peuples suivre son sentiment , et demeurer néanmoins toujours uni avec ceux qui en avoient un contraire , c'est montrer que ce n'est pas la crainte d'être seul de son parti , mais un sincère et constant amour de la paix qui lui a fait garder inviolablement le sacré lien de l'unité avec toute l'Eglise catholique.

### III. *Trois livres contre les lettres de Pétilien.*

Tout ce que contenoient les lettres de ce nouvel antago- Pag. 206.  
niste se trouvoit réfuté à l'avance par les écrits antérieurs de saint Augustin ; et le saint docteur ne fait que répéter ici les mêmes arguments. Il le fit pour s'accommoder aux personnes les moins intelligentes , qui n'avoient pas assez de lumière pour appliquer à un endroit ce qui avoit été dit sur le même sujet dans un autre. Saint Augustin transcrit le texte de son adversaire et le réfute.

Pétilien invectivoit violemment contre les catholiques , Pag. 254.  
qu'il accusoit d'être assis sur la chaire de pestilence.— Que vous a fait l'Eglise de Rome sur laquelle Pierre est assis , et qu'Anastase remplit aujourd'hui ? Que vous a fait celle de Jérusalem , sur laquelle Jacques a siégé , et qui est aujourd'hui remplie par Jean , tous évêques avec lesquels nous sommes unis dans l'unité catholique , et dont vous vous êtes séparé par une fureur sacrilège ? D'où vient que vous appelez chaire de pestilence la chaire apostolique ? Si c'est parce que vous croyez que ceux qui y siègent ne pratiquent pas la loi qu'ils prêchent ; est-ce ainsi que Jésus-Christ a agi ? A-t-il appelé de ce nom la chaire de Moïse ,

parce que les pharisiens qui l'occupoient ne faisoient pas ce qu'ils enseignoient. N'a-t-il pas, au contraire, conservé l'honneur de cette chaire, lorsqu'en reprenant ces mêmes pharisiens, il a dit pour confirmer leur doctrine : *Faites ce qu'ils vous disent?*

Math. xxiii.  
2.

Pag. 271.

Pag. 278.

Aux reproches des Donatistes, saint Augustin répond par des récriminations mieux prouvées que leurs calomnies. Ce qui l'amène à retracer le tableau des fureurs auxquelles s'abandonnoient les Circoncellions; les intrigues du parti auprès de l'empereur Julien, la faveur qu'il en avoit obtenue, les révoltes des Donatistes contre l'autorité qui avoit essayé vainement de les réprimer par des lois sévères que commandoit l'intérêt public. Ils s'en prévalaient, pour aller criant partout qu'on les persécutoit, et se donner pour martyrs (1).

(1) Bossuet, à cette occasion : « On a peine à concevoir comment on peut accorder tant de violences, avec l'opinion qu'on a d'être réformé et même martyr. Le savant évêque répond : Il faut montrer une fois, à ceux qui n'entendent pas ce mystère d'iniquité, et ces profondeurs de Satan, il faut, dis-je, leur montrer, par un exemple terrible, ce que peut sur des esprits entêtés la réformation prise de travers. Les Donatistes s'étoient imaginé qu'ils venoient rendre à l'Eglise sa première pureté; et cette prévention aveugle leur inspira tant d'orgueil, tant de haine contre l'Eglise, tant de fureur contre les ministres, qu'on n'en peut lire les effets sans étonnement. Mais ce que je veux remarquer, c'est l'excès où ils s'emportèrent, lorsque, réprimés par les lois des empereurs orthodoxes, ils mirent tout l'avantage de leur religion en ce qu'elle étoit persécutée, et entreprirent de donner aux catholiques le caractère de persécuteurs. Car il n'oublièrent rien pour forcer les empereurs à ajouter la peine de mort à la privation des assemblés et du culte, et aux châtimens modérés dont on se servoit pour tâcher de les ramener. Leur fureur, dit saint Augustin, long-temps déchargée contre les catholiques, se tourna contre

Vous convenez que l'invocation du nom de Jésus-Christ, faite par les catholiques, quels qu'ils soient, chasse les Démons ; c'est donc reconnoître que les paroles employées par eux ne perdent rien de leur efficacité, puisque les péchés d'autrui ne nuisent point au salut de ceux sur qui le saint nom est invoqué.

Sur la fin du troisième livre, il répond aux injures personnelles que lui adressoit Pétilien : qu'en matière de religion, tout reproche qui ne porte point sur le fond de la question y devient étranger, et ne doit être repoussé que par le silence ; qu'il abandonne à sa censure les égarements de sa vie passée, se contentant de bénir le céleste médecin par qui il avoit été guéri, et protestant devant

Page 306.

eux-mêmes ; ils se donnoient la mort qu'on leur refusoit ; tantôt en se précipitant du haut des rochers, tantôt en mettant le feu dans les lieux où ils s'étoient réfugiés. C'est ce que fit un évêque nommé Gaudence ; et, après que la charité des catholiques l'eût empêché de périr avec une partie de son peuple, dans une entreprise si pleine de fureur, il fit un livre pour la soutenir. Ce que ce livre nous découvre, c'est dans l'esprit de la secte, un aveugle désir de se donner de la gloire par une constance outrée, et à la fois de charger l'Eglise de la haine de tant de morts désespérées, comme si on y eût été forcé par ses mauvais traitements. Voilà qui est incroyable, mais certain. On peut voir dans cet exemple les funestes et secrets ressorts qui remuent dans le cœur humain une fausse gloire, un faux esprit de réforme, une fausse religion, un entêtement de parti, et les aveugles passions qui l'accompagnent ; et Dieu, en lâchant la bride, permet quelquefois de tels excès, pour faire sentir à ceux qui s'y abandonnent le triste état où ils sont, et ensemble faire éclater combien immense est la différence du courage forcé que la rage inspire, d'avec la constance véritable, toujours réglée, toujours douce, toujours paisible et soumise aux ordres publics, telle qu'à été celle des martyrs. » (*Cinquième Avertissement aux protestants*, tom. iv, in-4°, pag. 278.)

Dieu qu'il ne se reconnoissoit coupable d'aucun des crimes dont son accusateur le chargeoit.

IV. *Livre contre l'unité de l'Église, ou Épître contre les Donatistes.*

Pag. 337.

Toutes ces questions diverses amenoient naturellement celle de l'Église, chacun des contendants opposant à ses adversaires qu'il étoit dans la véritable. Tous convenoient qu'il y a une Église de Jésus-Christ hors laquelle il n'y a point de salut, et dont il n'est point permis de se séparer. Pour la première proposition, la preuve n'en est point difficile. Elle est enseignée par tous les Pères; et les Donatistes ne la contestoient pas, les hérétiques de tous les temps ayant affecté de se dire catholiques. Que si l'on ne peut parvenir au salut hors de cette Église : c'est une conséquence nécessaire, également reconnue par tous, qu'il n'est jamais permis de s'en séparer, puisqu'il n'est jamais permis de s'exclure du salut, et de s'engager dans la damnation. Aussi, telle est la conclusion que saint Augustin en tire en termes exprès : Il n'y a, avoit-il dit contre Parménien, nulle juste nécessité de diviser l'unité : *Præcidendæ unitatis nulla est justa necessitas.* « Cette vérité est si constante, que les novateurs n'ont osé jamais la contredire entièrement; et s'ils tâchent de l'anéantir par de fausses interprétations, ils la reconnoissent au moins dans les termes dans lesquels elle est conçue (1). »

(1) Nicolle, *de l'unité*, pag. 123. Les ministres de la réforme en ont fait un article exprès de leur catéchisme. Ainsi, dit le ministre, hors de l'Église, il n'y a que damnation et mort : à quoi l'enfant répond : Que tous ceux qui se séparent de la communion des fidèles, pour faire secte à part, ne doivent pas espérer de salut pendant qu'ils sont en cette division. (*Préjugés légitimes*, chap. VIII, pag. 167.)

Ce ne sont pas seulement les Pères qui comparent l'Eglise à l'arche, en ce sens que , comme tous ceux qui ne firent point enfermés dans l'arche périrent par le déluge , de même tous ceux qui ne sont point dans l'Eglise périront par le péché ; ce sont aussi les schismatiques eux-mêmes , qui font et qui approuvent cette comparaison.(1). Il ne s'agissoit donc plus , dans la cause des anciens et des nouveaux schismatiques , que de faire voir que cette Eglise , hors de laquelle il n'y a point de salut , est celle-là même dont ils se sont séparés. C'est là le nouveau point de controverse que discute saint Augustin dans ce traité , l'un des plus beaux ouvrages qui soient sortis de sa plume (2). Où est l'Eglise ? est-ce chez nous , est-ce chez les Donatistes ? Cette Eglise est une , et nos anciens l'ont nommée catholique , afin de faire voir , par son nom même , qu'elle est répandue par toute la terre. Cette Eglise catholique est le corps de Jésus-Christ , et c'est le nom que l'Apôtre lui donne par ces paroles : *Pour son corps qui est l'Eglise*. Et de là il paroît manifestement que celui qui n'est pas des membres de Jésus-Christ ne peut avoir part au salut promis aux chrétiens. Pour savoir où elle est , c'est une question tout-à-fait étrangère que de s'arrêter à rechercher si les accusations réciproques que se font les catholiques ou les Donatistes , sont plus ou moins fondées , parce que ce n'est point cela qui intéresse les autres Eglises du monde ; mais examiner sérieusement , d'après les livres canoniques , quels sont les caractères de cette Eglise , et où elle est. Ce n'est pas dans les paroles des hommes qu'il faut la chercher , mais dans celles de Dieu même ; parce que celui

Pag. 338

Col. 1. 24.

(1) Calvin., *Instit.*, lib. iv, pag. 1 ; Claude , *Parab. des noces* ; Duvivier , dans *Morc. chois. des protest.* , pag. 143

(2) *Préjugés légitimes*, pag. 177.

Pag. 341.

qui est la vérité même connoît mieux où est son corps que personne. Si donc les Écritures saintes bornent l'Église à l'Afrique, ou à quelques habitants des collines de Rome, ou au patrimoine d'une femme d'Espagne (Lucille), quelques autres preuves que l'on allègue, il faudra dire qu'il n'y a que les Donatistes qui soient dans la vraie Eglise. Si c'est à un petit nombre de Maures dans la Mauritanie césarienne ; il faudra se ranger du côté des Rogatistes ; s'ils ne la mettent que parmi un petit nombre d'habitants de Tripoli et de Byzance, les Maximinianistes auront raison de se l'attribuer. Si elles la placent parmi les Orientaux, il la faudra chercher parmi les Ariens, les Macédoniens et les Eunoméens. Mais s'il est constant, par les témoignages certains de l'Écriture, que l'Église de Jésus-Christ est répandue dans toutes les nations, quoi que puissent alléguer, et quelques

Matth. xxiv.  
23.

pièces que produisent ces personnes, qui disent : *Jésus-Christ est ici, il est là* ; écoutons plutôt, si nous sommes les brebis de Jésus-Christ, la voix de notre pasteur, qui nous avertit de ne les pas croire ; car chacune de ces sectes ne se trouve pas dans plusieurs nations où l'Église est ; mais la vraie Eglise étant partout, se trouve partout où les autres sont. Témoignages de l'Écriture.

Pour ne point embarrasser la discussion, saint Augustin écarte divers passages obscurs, figuratifs, susceptibles d'interprétations arbitraires, et se renferme dans ceux qui, devant se prendre dans le sens purement littéral, n'admettent aucune équivoque. Telles sont les paroles de Dieu à Abraham : *Toutes les nations seront bénies par celui qui sortira de vous, parce que vous avez obéi à ma voix* ; paroles dont on ne peut dire avec les Juifs, qu'elles doivent s'entendre de ce seul peuple, ni d'Abraham selon la chair, puisque saint Paul, dont les Donatistes lisoient les Epîtres dans leurs assemblées,

Pag. 345.

Gen. xxii. 18.

soutient que les promesses faites à Abraham ont été accomplies dans les gentils comme dans les Juifs. Il indique encore celles-ci du livre de la Genèse : *Votre postérité sera comme le sable de la mer, elle s'étendra au-delà de la mer, vers l'occident, le septentrion et l'orient, et toutes les tribus de la terre seront bénies en vous et dans votre race*; et il presse sur cela les Donatistes de répondre si, avant que de s'attribuer le nom d'Eglise, ils sont liés de communion avec tous les peuples de la terre : *Ostendite vos communicare omnibus gentibus*. Il passe de là à Isaïe, dont il rapporte les admirables prophéties sur l'étendue de l'Eglise : *Toute la terre est remplie de la connoissance du Seigneur... Israël germera et fleurira, et toute la terre sera remplie de son fruit. Je l'ai établi pour être la lumière des gentils, afin que tu sois le salut jusqu'aux extrémités de la terre*; puis à David dont il rappelle le psaume vingt et unième, où les circonstances de la passion de Jésus-Christ sont marquées avec tant de précision; ensuite, le soixante et onzième, qui prophétisoit sa gloire future et les triomphes de son Eglise. Il y joint les passages du nouveau Testament, où Jésus-Christ déclare que son Evangile sera prêché par toute la terre; et conclut ces preuves par le mot de saint Paul : *Que celui qui vous annoncera un autre Evangile soit anathème!* Or, celui-là annonce un autre Evangile, qui dit que l'Eglise est périe de tout le reste du monde; qu'il soit donc anathème!

*ibid.* xxviii.  
14.

Isa. xi. 9.  
xxvii. 6.

Fig. 350.

Pag. 352.

I. Cor. xvi.  
22.

Fig. 361.

Les Donatistes essayoient d'éluder ces témoignages, en prétendant que l'Eglise pouvoit être réduite à un petit nombre, comme du temps d'Elie. Leur grande objection étoit que les prophéties, citées par les catholiques pour l'étendue de l'Eglise, avoient été accomplies; mais qu'ensuite toute la terre étoit tombée dans l'apostasie, et qu'il n'étoit resté que leur communion.

Une semblable assertion étoit un démenti formel donné aux saintes Ecritures qui , parlant de l'Eglise , attestent sa propagation par tout l'univers, et son indéfectibilité (1).

« Saint Augustin nous apprend que les Donatistes s'appliquoient à se défendre contre le reproche du petit nombre par des exemples de ce qui s'étoit passé dans les siècles précédents : *His atque hujus modi exemplis hæretici suam paucitatem commendare conantur*. C'étoit donc la croyance de l'Eglise catholique , au temps de saint Augustin : que la vérité ne se trouve point dans le petit nombre opposé à la plus grande autorité. On regardoit donc alors comme la seule Eglise véritable, celle qui seule étoit universelle (2). »

IV. *Réponse au grammairien Cresconius, Donatiste, en quatre livres.*

- Pag. 389. Apologie de l'éloquence et de la dialectique contre les calomnies de Cresconius. L'abus qu'on a pu en faire n'en détruit pas l'utilité. Différence entre l'éloquence vraie et celle qui n'emploie que l'art du sophisme. Ne pas confondre l'une avec l'autre. Exemple de saint Paul. Modération dans la dispute. Ne pas abandonner les intérêts de la vérité , même sans espoir d'être écouté.
- Pag. 390.
- Pag. 393.
- Pag. 397. Venant à la question du baptême : saint Paul rencontrant à Athènes un autel avec l'inscription : *Au Dieu inconnu* , a-t-il dit : Celui que vous adorez n'étant pas dans l'Eglise , n'est pas le Dieu à qui vous rendez vos hommages ? Non , mais *ce Dieu que vous annoncez sans le connoître , c'est celui que je vous annonce*. Nous en disons autant du baptême.
- Act. xvii. 16.

(1) Voyez plus haut , pag. 227 et 228.

(2) Ch. de Neuville , *sur la foi , Mystères* , pag. 253 .

Celui que vous tenez sans le connoître, est le même que nous prêchons, avec la seule différence que donné chez vous il est inutile, parce qu'il lui manque la charité, et qu'il est utile chez les catholiques, où se trouvent la foi et la piété. Le drapeau que le lâche déserteur abandonne dans sa fuite, n'en porte pas moins le caractère du prince qui le lui avoit remis pour être le signe du ralliement. Des hommes étrangers à l'Eglise de Dieu peuvent avoir des choses qui appartiennent à l'Eglise de Dieu; or, le baptême est de ce nombre. La circoncision chez les Juifs, figure du baptême chez les chrétiens, ne se réitéroit pas. Un Samaritain qui passoit chez les Juifs ne se faisoit pas circoncire une seconde fois. Nulle part nous ne lisons dans l'Ecriture qu'il soit ordonné de rebaptiser ceux qui de l'hérésie passent à l'Eglise catholique. Vous produisez un concile de saint Cyprien : je répons ou qu'il est faux, ou qu'il a été justement contredit par les autres membres de l'unité catholique, de qui ce saint évêque ne s'est jamais séparé. Et comme nous n'avons ici, ni les uns ni les autres, d'exemples à fournir d'après nos livres canoniques, nous vous opposons le sentiment de l'Eglise universelle, dont l'autorité est établie dans ces mêmes livres. Car, comme la sainte Ecriture ne peut tromper, quiconque craint d'être trompé sur la question de la véritable Eglise, doit sur cela consulter cette même Eglise, que l'Ecriture nous fait connoître sans aucune ambiguïté être l'Eglise véritable (1).

Pag. 405.

Pag. 407

Pag. 410

(1) « Remarquez ici le prodigieux effet de l'autorité de l'Eglise, non-seulement dans les catholiques, qui ne pouvoient douter qu'on en doutât, mais encore dans les novateurs, qui n'osoient la contredire. » (Possuet, *Instruct. sur les promesses*, tom. v, in-4<sup>o</sup>, pag. 122. )

tistes ou Donatians, comme Cresconius vouloit qu'on les appellât, étoient à la fois schismatiques et hérétiques.

Page. 413.

Nous ne changeons rien à la religion, disoit Cresconius : ce sont de part et d'autre même culte, mêmes sacrements. Le saint docteur répond : De bonne foi, quand vous venez à nous, êtes-vous les mêmes qu'auparavant ? N'y a-t-il pas eu changement dans celui qui révère aujourd'hui l'Eglise qu'auparavant il outrageoit de ses blasphèmes, qui revient à l'unité dont il s'étoit détaché, qui embrasse la charité au lieu de l'esprit de division ?

Comment les évêques et les prêtres, qui de l'hérésie passent à l'Eglise catholique, y sont-ils reçus ? Bien loin de les repousser, nous les admettons même dans le degré d'honneur qu'ils occupoient. Autant qu'il est utile pour la paix et le bien de cette Eglise, et que la crainte de scandaliser, et de nuire à ceux que nous avons à gouverner le permet (1), nous devons être prêts à être ou à n'être pas ce

(1) La pratique a été diverse sur la manière dont on recevoit les clercs donatistes qui revenoient à l'Eglise. D'abord on leur conserva leurs dignités, pour rendre leur retour plus aisé par cette indulgence, comme notre saint en fait foi (lettre XLIII et CLXXXV). Et, quoiqu'en cela la discipline de l'Eglise fût en quelque façon blessée, elle avoit au moins la consolation que ces clercs avoient été ordonnés par des évêques, qui l'avoient été eux-mêmes dans l'Eglise catholique. Mais comme dans la suite, ceux qui se trouvoient clercs parmi les Donatistes ne l'étoient que de l'autorité des schismatiques, le concile d'Hyppone, de l'an 393, ordonna qu'on ne les recevoit qu'au rang des laïques. On revint néanmoins encore depuis à la première condescendance ; et il paroît, par le concile tenu au mois de juin 401, que l'on députa au pape Anastase, et à Vénérius, qui avoit succédé à Simplicien dans l'évêché de Milan, pour les inviter à donner les mains à la résolution qu'un concile de Carthage, antérieur à celui-là, avoit prise de recevoir aux ordres ceux au moins d'entre les Dona-

que nous ne sommes que pour les autres, et non pas pour nous (1).

Ce n'étoit pas de la part du saint évêque un vain engagement de paroles. Il l'exprima dans vingt circonstances au nom de ses collègues, et particulièrement dans sa fameuse conférence avec les Donatistes. « Si nos adversaires, déclaroit-il de vive voix et par écrit, ont l'avantage, nous leur céderons nos sièges : si l'avantage est pour nous, nous consentons que nos frères séparés, en se réunissant avec nous, conservent l'honneur de l'épiscopat. Et, afin de convaincre que nous ne haïssons en eux que leurs erreurs, dans les sièges qui se trouveront ainsi pourvus de deux prélats, ou bien chacun d'eux présidera à son tour, ayant son collègue auprès de lui comme un évêque étranger, ou tous les deux présideront à la fois dans deux Églises différentes du même siège, jusqu'à ce que l'un ou l'autre venant à mourir,

tistes qui n'avoient été baptisés parmi eux que dans un âge à ne pouvoir prendre part à ce qui se faisoit en leur personne, et pour les consulter sur le sujet des évêques donatistes qui voudroient revenir à l'Église, et y ramener leurs peuples, savoir, si on leur conserveroit leur dignité. La réponse du pape Anastase fut lue dans le concile qui se tint à Carthage cette même année. Et, quoique le pape ne goûtât point ces voies de condescendance, les Pères de ce concile déclarèrent que, tout considéré, ils étoient d'avis, *en suivant*, disent-ils, *le sentiment et l'inspiration de l'Esprit de Dieu*, de préférer les voies de douceur et de paix ; et de donner part de cette résolution aux autres évêques, et surtout à leur vénérable collègue le pape Anastase, et de laisser la liberté à chaque évêque de recevoir les Donatistes dans leurs degrés, lorsqu'ils le jugeroient à propos pour le bien de la paix.

(1) *Quod non propter nos, sed propter alios sumus.* Ailleurs : *Quod enim christianum sumus, propter nos est, quod prepositi, propter vos.* (Voy. l'édifiant commentaire que fait de ces belles paroles le P. Bourdaloue, dans son *Serm. sur l'ambition, l'arôme*, tom. 1, pag. 436.)

il n'y en ait plus qu'un , selon le droit commun et la coutume. Que si les peuples refusoient d'avoir deux évêques ensemble, nous céderons la place. Quant à nous autres catholiques, il nous suffit, pour ce qui est de nos personnes, de vivre en simples et fervents chrétiens. C'est pour le peuple que nous sommes institués : usons donc de l'épiscopat selon qu'il est expédient pour la paix et l'édification de l'Eglise (1). »

Page 421

Page 430.

Il répond aux reproches de Cresconius : « Que les mœurs du prêtre ne font rien à la validité des sacrements; et revient encore sur les lettres de saint Cyprien en faveur de la rebaptisation, excuse l'erreur du saint évêque , affirmant qu'il auroit lui-même cédé très certainement , si la vérité éclaircie eût été dès lors confirmée par un concile universel. « En effet, il ne faut que voir comment ce saint martyr a parlé de l'unité de l'Eglise , combattant tous les novateurs par le seul argument de l'autorité de l'Eglise , ne cessant de leur opposer le concert , l'accord , le concours de toute l'Eglise catholique , montrant dans tous les hérétiques ce malheureux caractère *de se séparer d'eux-mêmes*. De sorte que le caractère des novateurs est de quitter l'Eglise catholique , ainsi que le caractère des vrais fidèles est d'y demeurer toujours (2). » Ce qu'il développe avec étendue dans le quatrième livre.

(1) *De gestis cum Emerito*, n° 6 , p. 629 ; Tillemont , *Mém.* , t. XIII , p. 350 et 522. A peine s'en rencontra-t-il deux qui témoignèrent quelque opposition et finirent par se rendre.

(2) Bossuet suit exactement le même dessein dans ses controverses contre les protestants. ( Voy. sa première *Instruct. pastor. sus les promesses* , tom. V , in-4° , pag. 126 et suiv. )

v. *Abrégé de la conférence avec les Donatistes.*

Nous allons en rapporter succinctement le simple histo- T IX, p. 545.  
rique.

Les excès de toute sorte auxquels se livroient les Donatistes avoient contraint l'empereur Honorius de prendre contre eux les mesures les plus sévères. Mais les évêques se mon- troient bien plus enclins à les convertir qu'à les opprimer. Saint Augustin avoit plus d'une fois proposé la voie des conférences. A la fin , les Donatistes y consentirent , mais avec la secrète intention de les rendre inutiles. Marcellin, revêtu de la charge de notaire impérial ou secrétaire d'état , fut chargé d'en régler les préliminaires. Soit confiance dans la probité reconnue de ce magistrat (1), soit ostentation et envie de montrer qu'on avoit tort de leur opposer la mul- titude comme à des hérétiques , les évêques donatistes se rendirent à Carthage , lieu indiqué pour la conférence. On en compta deux cent soixante-dix : les évêques catholi- ques y vinrent au nombre de deux cent quatre-vingt-dix. Peu de jours avant l'ouverture , saint Augustin monta en chaire , et fit un discours sur la paix. Il renouvela l'offre faite aux évêques donatistes de partager leurs sièges avec eux , ou même de les leur céder. Les schismatiques épu- sèrent vainement toutes les manœuvres de l'artifice et de la chicane. La patience et l'héroïque charité des catholiques , secondées par la fermeté sage de Marcellin , triomphèrent. Toute cette grande ville , leur disoit l'évêque d'Hyppone ,

(1) Tous les partis rendoient justice à sa modération et à son équité. L'Eglise l'a mis au nombre des saints. La mort violente qui a terminé sa vie lui a mérité l'honneur d'être compté parmi les martyrs. ( Voyez Tillemont , tom. XIII, pag. 517. )

ou plutôt tout le monde chrétien, attend avec impatience le succès de notre assemblée ; il veut savoir où est l'Eglise, et nous perdons le temps à de misérables formalités. Est-ce donc pour ne rien faire qu'on fait tant de choses : *Quanta aguntur, ut nihil agatur!* Et si vous ne voulez rien faire, pourquoi êtes-vous venus ? La discussion s'engagea par la question de droit. Saint Augustin montra que dans l'Eglise catholique répandue par toute la terre, les méchants tolérés par esprit de paix ne nuisent point aux bons qui les souffrent sans les approuver. Pour concilier les passages allégués de part et d'autre, il distingua les deux états de l'Eglise, celui de l'Eglise militante, c'est-à-dire la vie présente, où elle est mêlée de bons et de méchants, et celui de l'Eglise triomphante, où ses enfants ne seront plus sujets au péché ni à la mort. Après la question de droit, on traita comme moyen de surrogation la question de fait, c'est-à-dire qu'on remonta jusqu'à l'origine de la division, par l'examen de la cause entre Donat et Cécilien. Ce dernier déclaré innocent par les pièces mêmes que fournirent ceux du parti opposé, Marcellin rendit la sentence. Il ne nous reste qu'une partie des actes, qui étoient fort longs ; mais saint Augustin nous en a conservé la substance. La sentence renouveloit les anciennes peines portées contre ceux qui ne voudroient pas se réunir. Les schismatiques appelèrent de la sentence. Ils ne manquèrent pas de prétextes, et les calomnies ne furent pas épargnées. En conséquence du rapport de Marcellin et de l'injurieux appel des Donatistes opiniâtres, il intervint une ordonnance du 30 janvier 412, qu'on peut regarder comme l'époque de la ruine de cette secte intraitable. L'empereur casse tous les rescrits que les sectaires pourroient avoir obtenus, et confirme toutes les lois faites antérieurement contre eux ; les condamne à de

grosses amendes suivant leur condition , ordonne que leurs clercs soient bannis de l'Afrique, et toutes les églises rendues aux catholiques. Ce fut là le coup mortel du donatisme. Quelque temps après la publication, les évêques mêmes rentrèrent pour la plupart dans le sein de l'unité catholique avec leurs Eglises tout entières. Déjà, écrivoit le saint évêque à un de ses collègues, nous avons la consolation de voir un grand nombre de ceux, pour le salut desquels nous exposons avec joie notre vie, revenus, et solidement établis dans la paix et dans l'unité catholique par le moyen de ces mêmes lois. (*Epist. xvii ad Olymp.*) En peu de temps; le zèle sage et paternel des évêques, principalement de saint Augustin, ne fit plus de tous les chrétiens d'Afrique qu'un seul troupeau soumis à ses chefs immédiats, et subordonné au premier pasteur.

#### VI. *Livres contre Gaudence, évêque donatiste.*

Dans le petit nombre des Donatistes qui refusèrent de se rendre à l'unité après la célèbre conférence de Carthage, celui qui se signala par le plus opiniâtre entêtement, ce fut l'évêque de Thamugade en Numidie, nommé Gaudence, qui avoit été l'un des commissaires dans l'assemblée. Il ne craignit pas de publier qu'il se brûleroit lui-même dans son église plutôt que de la rendre aux catholiques, prétendant justifier sa fureur par l'exemple des Machabées, en particulier du Juif Razias (1). Cette menace étoit con-

T. IX, p. 635.

(1) Razias étoit un Juif extrêmement zélé pour sa religion. Nicenor, dans l'espérance de le pévertir, envoya cinquante soldats pour le prendre dans une tour, où il étoit. Razias se voyant sur le point d'être pris, se donna un coup d'épée, aimant mieux mourir noblement que de se voir assujetti aux pécheurs, et de souffrir des outrages

signée dans une lettre écrite par lui au triban Dulcinius , qui s'empressa d'en envoyer communication à l'évêque d'Hyppone. Saint Augustin combat cette résolution désespérée.

Page. 646.

En vous supposant le droit de vous plaindre que vous  
 Matth. x 23. soyez persécuté , que vous dit Jésus-Christ ? *Si l'on vous persécute dans une ville, fuyez dans une autre.* Les Apôtres à qui s'adressoit ce langage s'attendoient bien à être persécutés ; car écoutez l'un d'entre eux : *Tous ceux*, dit saint  
 II. Tim. III. <sup>12.</sup> *Paul , qui veulent vivre avec piété en Jésus-Christ, seront persécutés.* Qui vous empêche d'obéir au commandement , si vous tenez à la société de ceux à qui il le donnoit ? Bien toutefois que ce ne fût pas là encore un motif suffisant pour conclure que vous y teniez ; car des malfaitens , poursuivis par la justice humaine , peuvent fuir sans être pour cela de plus honnêtes gens. Toujours est-il vrai qu'en n'obéissant pas au commandement du législateur , vous prouvez par cela seul que vous n'êtes pas des siens. Vous

indignes de sa naissance. Mais parce que dans la précipitation il ne s'étoit pas donné un coup qui l'eût fait mourir sur-le-champ ; lorsqu'il vit tous les soldats entrer en foule par les portes , il courut , avec une fermeté extraordinaire , à la muraille , et il se précipita du haut en bas sur le peuple , monta sur une pierre escarpée , tira ses entrailles de son corps , et les jeta sur le peuple , invoquant le Dominateur de la vie et de l'âme , afin qu'il les lui rendit un jour , et mourut. ( Machab. II. xv. 39 et suiv. ) Les Juifs mettent Razias entre leurs plus illustres martyrs , et prétendent montrer par son exemple , et par celui de Saül et de Samson , qu'il est de certains cas où le meurtre volontaire est , non-seulement permis , mais même louable et méritoire. Quelques théologiens essaient de justifier Razias , en disant qu'il agit par une inspiration particulière ; ils le justifient encore par l'exemple de quelques vierges , qui se sont tuées plutôt que de perdre leur virginité.

trouveriez les portes fermées, comme saint Paul, vous auriez la ressource d'échapper en glissant le long des murailles. Mais vous, qui met obstacle à votre fuite? personne. L'on vous persécute, dites-vous. Qui? vous seul. Vous n'avez d'ennemi que votre propre fureur. Ceux que vous accusez de vous persécuter, sont vos véritables amis; ils vous invitent à vous sauver, vous vous excitez à vous perdre. *Tous ceux qui veulent vivre avec piété en Jésus-Christ seront persécutés.* L'étiez-vous sous Julien? Non. Preuve que vous ne *viviez pas avec piété en Jésus-Christ.*

II. Cor xi.  
33.

Pag. 647.

Mais qu'est-ce que l'Apôtre entend par ces paroles? Qu'est-ce qu'il appelle être persécuté? N'y a-t-il de persécutions que celles qui affligent le corps? Est-ce de celles-là qu'il parle, quand il dit : *Qui est dans la souffrance sans que je ne souffre avec lui?* Pleins du même esprit que lui, nous souffrons nous aussi; et plus nous sommes animés de la charité de Jésus-Christ, plus nous voyons avec douleur qu'ayant comme nous les sacrements de Jésus-Christ, vous déchiriez les membres de Jésus-Christ, et que vous repoussiez opiniâtement la paix que Jésus-Christ vous présente. Du moins, tant que vous vivez, nous ne sommes pas sans espérance de vous voir revenir à de meilleurs sentiments; mais que nous vous voyons renoncer à la vie, engagé dans le schisme, quelle profonde affliction n'est-ce pas pour nos cœurs? C'en est le comble de savoir que vous vous sacrifiez vous-même par des morts volontaires, vous précipitant au milieu des glaives, dans les eaux ou dans les flammes allumées par vos propres mains. David fut plus vivement touché d'apprendre la funeste mort de son rebelle fils, qu'il ne l'avoit été de sa révolte. Le saint roi eût désiré le voir tomber vivant entre ses mains. Vous appellerez cela de la persécution... Pourquoi ce désir du saint

*ibid.* 29.

roi? parce qu'il espéroit que le repentir ramèneroit à lui l'infidèle que son crime en avoit éloigné. Lequel étoit le persécuteur, si ce n'est celui qui non-seulement s'étoit attaqué à la personne de son père, mais qui divisoit le peuple de Dieu, et violoit ouvertement la loi divine? Les Donatistes auroient quelque droit de crier à la persécution, si on ne les avoit vus piller les maisons des catholiques, incendier leurs églises, livrer aux flammes leurs livres sacrés, se porter contre leurs personnes aux plus indignes traitements, déchirer leurs membres, leur crever les yeux (1); et encore ne nous plaindriens-nous pas si leurs fureurs ne leur nuisoient pas à eux bien plus qu'à nous. Si nous souffrons, si nous gémissons, c'est de ce qu'ils se perdent eux-mêmes. Une persécution dont nous serions seuls victimes, seroit pour nous un sujet de joie; mais celle qui vous expose vous-mêmes à une ruine éternelle, nous ne pourrions nous en réjouir qu'en nous perdant nous-mêmes.

Pag. 648.

Gaudence abusoit encore de cet autre texte de l'Évangile :  
 Joan. xvi. 2. *Le temps va arriver où quiconque vous fera mourir croira faire une chose agréable à Dieu*, et se regardoit comme une victime offerte au Seigneur. Oracle qui s'est accompli lors

(1) « Peu contents de dépouiller les prêtres catholiques, ils exerçoient contre eux des raffinements de cruauté inouis jusqu'à leur couler dans les yeux du vinaigre et de la chaux vive. Dans le territoire d'Hyppone, un de leurs prêtres, nommé Restitut, s'étant fait catholique de sa pleine volonté, sans aucune sollicitation, les Circoncillions, de concert avec leurs clercs, l'enlevèrent de sa maison, le battirent cruellement, le roulèrent dans une mare bourbeuse, le revêtirent d'une natte de jone, et après l'avoir fait servir ainsi de jouet à leur fureur durant plusieurs jours consécutifs, ils le massacrèrent. Ils coupèrent un doigt et arrachèrent un œil à un autre prêtre nommé Innocent. » (Bérault-Bercastel, *Hist. de l'Église*, tom. III, pag. 164.)

du martyr de saint Etienne , et s'accomplit encore tous les jours par rapport aux catholiques. S'il eût dû s'appliquer aux Donatistes, ils attendroient qu'on vînt les faire mourir, et ne se donneroient pas la mort eux-mêmes.

Ils accusoient de violence ceux qui les vouloient contraindre à revenir à l'unité. Saint Augustin répond par l'exemple des habitants de Ninive, que leur roi contraignit à faire pénitence pour échapper à la ruine dont ils étoient menacés. Pag. 649.

S'exposer de plein gré à la mort plutôt que de l'attendre, c'est fanatisme, c'est l'emportement des Circoncillions, non la gloire des martyrs. Pag. 650.

Le saint homme Job, consumé lentement par d'insupportables douleurs, pouvoit en se donnant la mort mettre fin à ses souffrances : il savoit bien que la justice ne le lui permettoit pas. Le juste peut bien, aux approches d'une mort violente, jeter un œil de regret sur la vie qui lui échappe; Pag. 653.

mais il ne s'en résigne pas moins, et il dit avec Jésus-Christ : Que votre volonté soit faite, et non pas la mienne. Ainsi agissent ceux qui souffrent persécution pour la justice, non ceux qui s'en rendent victimes par injustice. Pag. 654. Matth. xxvi. 39.

Quant au fait de Razias, c'est à tort que les Donatistes prétendoient s'autoriser de cet exemple. Pour peu que l'on en étudie les circonstances, on verra combien elles sont différentes. Razias, tombé au pouvoir de l'ennemi, étoit dans l'impuissance de fuir; autrement, il eût préféré sans doute prendre ce parti, si sa vie eût pu être utile. Au reste, son action est simplement racontée par l'Écriture, et non approuvée par elle. Quand elle dit qu'il choisit de mourir noblement, c'est pour emprunter le langage des historiens profanes qui emploient ces sortes d'expressions pour louer, non les martyrs de Jésus-Christ, mais les héros du siècle. II. Macc. xiv. 37. Pag. 655.

Pag. 656

Son action a été louée : pourquoi ? Parce qu'il s'est *conservé pur dans le judaïsme* ; mais qu'est-ce , au jugement de l'Apôtre , que ce mérite comparé avec la justice chrétienne ? Qu'y a-t-il d'étonnant si , étant homme , il n'a pu supporter l'humiliation de vivre sous la domination de ses ennemis ? On dit qu'il a mieux aimé mourir noblement : il eût mieux valu mourir sans orgueil. De quelque manière donc qu'on veuille entendre les louanges qui sont données par l'Écriture à la vie de Razias , sa mort ne peut être louée par la sagesse , puisqu'elle n'est point accompagnée de la sagesse qui convient aux serviteurs de Dieu ; et c'est à lui qu'on doit appliquer plutôt cette parole de la sagesse même , qui ne tend pas à louer sa mort , mais à la faire détester : *Malheur à ceux qui ont perdu la patience.*

I. Thess. v.  
21.

L'histoire des Machabées n'est pas reçue par les Juifs au même titre que les livres de la loi et des prophètes , et celui des psaumes , auxquels Notre-Seigneur Jésus-Christ rend témoignage par ces paroles : *Il falloit que tout ce qui a été écrit de moi dans la loi de Moïse , dans les prophètes et dans les psaumes , fût accompli.*

Luc. xxiv.  
44.

Le recueil des lettres de saint Augustin en présente un très grand nombre relatives à cette secte. Elles sont ou historiques ou dogmatiques. Nous ferons connoître celles qui nous ont offert à nous-mêmes le plus d'intérêt. Terminons cet article par ces lignes de Bossuet :

« Saint Augustin , que j'aime à citer comme celui dont le zèle pour le salut des errants a égalé les lumières qu'il avoit reçues pour les combattre ; à la veille de cette fameuse conférence de Carthage , où la charité de l'Église triompha des Donatistes , plus encore que la vérité et la sainteté de doctrine , parloit ainsi aux catholiques : Que la douceur règne dans tous vos discours et dans toutes vos actions.

Combien sont doux les médecins pour faire prendre à leurs malades les remèdes qui les guérissent ! Dites à nos frères : Nous avons assez disputé , assez plaidé ; enfants par le saint baptême du même père de famille , finissons enfin nos procès ; vous êtes nos frères : bons ou mauvais , voulez-le , ne le voulez pas (1) , vous êtes nos frères. Pourquoi voulez-vous ne le pas être ? Il ne s'agit pas de partager l'héritage ; il est à vous comme à nous ; possédons le en commun tous ensemble. Si cependant ils s'emportent contre l'Eglise et contre vos pasteurs (ajoute saint Augustin , s'adressant aux catholiques) ; c'est l'Eglise , ce sont vos pasteurs qui vous le demandent eux-mêmes ; ne vous fâchez jamais contre eux , ne provoquez point de foibles yeux à se troubler eux-mêmes. Ils sont durs , dites-vous , et ne vous écoutent pas : c'est un effet de la maladie. Combien en voyons-nous tous les jours qui blasphèment contre Dieu même ? Dieu les souffre , il les attend avec patience. Attendez aussi de meilleurs moments ; hâtez ces heureux moments par vos prières. Je ne vous dis point : ne leur parlez plus ; mais quand vous ne pourrez leur parler , parlez à Dieu pour eux , et parlez-lui du fond d'un cœur où la paix règne.

» Mes chers frères les catholiques (poursuivoit saint Augustin) , quand vous nous voyez disputer contre eux , priez pour le succès de nos conférences ; aidez-nous par vos jeûnes et par vos aumônes ; donnez des ailes à vos prières , afin qu'elles montent jusqu'aux cieux ; par ce moyen ,

(1) C'est ainsi qu'on s'exprimoit du temps de Bossuet. On se croiroit aujourd'hui obligé de dire : *Veillez-le ou ne le veillez pas.* (Note de M. de Beausset , rapportant ce passage dans sa *Vie de Bossuet* , t. iv , p. 137. Il est tiré du sermon 357 , sous le titre *De laudib. pacis.*)

vous ferez plus que nous ne pourrons faire ; vous agirez plus utilement par vos prières que nous par tous nos discours (1). »

## DIXIÈME CONFÉRENCE.

## TRAITÉS DIVERS,

*Concernant le dogme, la morale et la discipline.*

*De l'accord des évangélistes, en quatre livres. Concordance entre les quatre Evangiles.*

(Analyse.)

T. III, part. II,  
Pag. 1 et seq.

Saint Augustin remarque que ce travail lui avoir coûté beaucoup : et il est aisé de le comprendre, puisque, destitué alors de presque tous les secours qu'ont eus ceux qui ont depuis travaillé sur la même matière, il ne leur a laissé néanmoins que très peu de choses à ajouter à ses découvertes (2). La question la plus importante qu'il y traite et qu'il y développe dans tout le premier livre, est celle de la divinité de Jésus-Christ. Quelques personnes, frappées de l'excellence de sa morale, des caractères de sagesse qui éclatent dans sa personne et dans sa vie, consentoient à le regarder comme un homme extraordinaire, dont la vertu manifestoit un sage : mais leur admiration n'alloit pas au-delà. L'Evangile n'ayant pas été écrit par lui-même, ses historiens méritoient-ils une aveugle confiance? Ses disciples, qui lui attribuoient la divinité, ont pris à tâche de persuader aux autres leur croyance :

Pag. 6.

Pag. 7.

(1) Bossuet, *Instruct. pastor. sur les promesses*, tom. v, in-4<sup>o</sup>, pag. 151, 152.

(2) D. Ceillier, *Hist. des aut. ecclés*, tom. XI, pag. 391.

étoit-ce là une preuve qu'il fût autre chose qu'un homme ? Ils ne s'accordent pas toujours entre eux : leur récit se dé-  
crédite par leurs différences de langage et par leurs contra-  
dictions. Ils ont défendu le culte des idoles : leur maître  
ne leur avoit pas ordonné de le défendre ni de le combattre.

Telles sont les objections que saint Augustin discute dans ce savant traité, et qu'il résout de manière à fermer la bouche à ceux qui les ont reproduites dans les temps modernes.

Il commence par établir l'autorité des quatre Evangiles de saint Matthieu, de saint Marc, de saint Luc et de saint Jean, par la rigoureuse conformité des prédictions faites par la loi et les prophètes d'avant Jésus-Christ, avec les évé-  
nements consignés dans son histoire; observant que de ces quatre évangélistes, deux ont été Apôtres, et les deux autres ne l'étoient pas, afin que l'on ne pût dire qu'il y eût quelque différence entre ceux qui avoient vu de leurs propres yeux les actions de Jésus-Christ, et ceux qui les avoient écrites sur le rapport fidèle de témoins oculaires. Il ne permet pas que l'on confonde ces quatre Evangiles avec d'autres his-  
toires de Jésus-Christ ou des Apôtres, publiées postérieurement par des hommes sans autorité, qui ne méritoient aucune créance, comme ayant mêlé à leurs récits des faus-  
setés ou des erreurs repoussées par l'Eglise catholique. Il croit que nos quatre Evangiles ont été écrits dans l'ordre chronologique qui leur est assigné uniformément; que leurs auteurs ont écrit sous la seule dictée de l'inspiration divine, et sans s'être nullement concertés les uns avec les autres; que saint Matthieu et saint Marc se sont attachés principa-  
lement à faire connoître la race royale de Jésus-Christ, saint Luc son sacerdoce, et saint Jean plus particulière-  
ment sa divinité, par laquelle il est égal à Dieu son père;

en sorte qu'on peut dire qu'au lieu que les trois autres évangélistes semblent converser avec Jésus-Christ sur la terre, celui-ci s'élève jusque dans le ciel, pour y découvrir la divine nature du Verbe.

- A l'objection pourquoi Jésus-Christ n'avoit rien laissé par écrit, il répond que plusieurs d'entre les plus illustres philosophes des temps passés n'avoient rien écrit, laissant à leurs disciples le soin de consigner dans leurs livres la doctrine et les instructions de leur maître, sans que cette conduite fournisse aucune induction légitime contre eux.
- Pourquoi, reconnoissant Jésus-Christ comme un homme très sage, d'après la renommée qui s'en étoit répandue dans tout l'univers; pourquoi, dis-je, refuseroit-on, d'après la même règle, de le reconnoître pour Dieu, puisqu'aujourd'hui l'univers est plein tout entier de cette créance? La doctrine enseignée par Jésus-Christ est la même, par rapport au culte d'un seul Dieu, qu'avoient enseignée tous les prophètes par qui il avoit été prédit, et qui avoient fait reconnoître dans sa personne le Messie qui devoit paroître dans le monde; que les mêmes Romains qui, d'abord, n'avoient refusé d'adorer le seul et vrai Dieu, que parce que Jésus-Christ défendoit le culte des dieux étrangers, s'étoient entièrement soumis à lui; que si ce Dieu a souffert que les Juifs fussent vaincus à cause de leur prévarication par des peuples étrangers, il n'a pas été vaincu lui-même, puisqu'il a brisé toutes les idoles et a fait embrasser son culte d'une extrémité à l'autre de l'univers par la prédication de son Evangile; que la divinité de Jésus-Christ est pleinement confirmée par ses miracles et par les prophéties.
- Dans les trois livres suivants, saint Augustin démontre par le détail la conformité des quatre Evangiles, s'arrêtant sur ce qu'il y avoit de particulier à chacun d'eux.

Pag. 12.

Pag. 17.

Pag. 18.

Pag. 21.

Pag. 27-162.

II. *Du combat chrétien.*

L'ennemi contre lequel il nous est commandé d'être toujours en guerre, c'est le Démon. T. vi, p. 245

Mais le moyen, nous dira-t-on, de combattre et de vaincre un ennemi que l'on ne voit pas? Cet ennemi est en nous-mêmes. Saint Paul nous apprend à le connoître par ces paroles : *Nous avons à lutter, non pas contre des hommes de chair et de sang, mais contre les principautés et les puissances, contre les princes de ce monde, c'est-à-dire de ce siècle ténébreux, esprits de malice répandus dans l'air.* Ephes. vi. 12.

Père des cupidités dont les hommes sont possédés pour les biens périssables de la terre, il nous attaque par nos propres cœurs. C'est sur lui que nous remportons la victoire, lorsque nous triomphons de nos désirs déréglés, que nous soumettons nos sens, que nous réduisons notre chair en servitude, que nous obéissons au Seigneur, à qui tout doit être assujéti, ou volontairement ou par nécessité. Dans ce combat, le chrétien a la foi pour armure, et pour soutien les secours que Jésus-Christ nous a ménagés par sa rédemption (1). C'est afin de nous donner l'exemple qu'il est venu sur la terre, revêtu d'une chair toute semblable à la nôtre. A ce sujet, il est des insensés qui nous demandent : Est-ce que la divine Sagesse n'auroit pas pu nous sauver sans descendre à un pareil moyen? Répondons leur : Sans doute, il dépendoit de Jésus-Christ d'en choisir un autre; mais

(1) Segaud : « L'ennemi n'est pas loin : vous portez la guerre dans votre sein, et sans sortir de vous-même (dit saint Augustin), vous aurez bientôt des raisons de triomphes : *Victoria nostra intus est.* » (*Des tentat*, Carême, tom. 1, pag. 193.)

quel qu'eût été celui qu'il adoptât, vous sauriez y trouver encore à redire. Les avares, les superbes, les vindicatifs, les voluptueux lui auroient voulu des mœurs mieux assorties à leurs sens et à leurs passions. Les orgueilleux trouvent mauvais de ce qu'il a enduré les outrages avec une aussi héroïque résignation; les voluptueux, de ce qu'il a souffert; ceux qui sont sans courage, de ce qu'il a subi la mort. Qu'un homme y soit exposé, à la bonne heure; mais le Fils de Dieu! Ils ne conçoivent pas le mystère de ses humiliations et de ses souffrances; c'est qu'il n'y avoit que le Fils de Dieu qui pût nous apprendre, par ses abaissements, à triompher de nos infirmités, de nos sens et de nos vices. Est-il en effet un orgueil qui puisse résister à l'exemple de l'humilité d'un Dieu? Quel est l'avare qui ne soit confondu par la pauvreté de Jésus-Christ? « Méditez attentivement la conduite de notre Sauveur: tant qu'il a été dans ce monde, il y a accompli de grands mystères, il nous y a donné de grands préceptes: mais afin que ce qu'il faut croire nous apprit ce qu'il faut faire, il a tellement ménagé les choses, que les mystères qu'il a accomplis fussent le soutien et le fondement des préceptes qu'il a donnés. Saint Augustin nous explique admirablement cette vérité dans le livre qu'il a écrit du combat du chrétien, où, suivant le divin Apôtre, il appuie toute la vie chrétienne et la liaison des préceptes avec les mystères sur Jésus-Christ humilié, et sur le mystère de sa croix. O hommes, dit-il, n'aimez pas le monde; voilà le précepte. Parce que s'il étoit aimable, le Fils de Dieu l'auroit aimé; voilà le mystère: *Nolite amare temporalia, quia si bene amarentur, amaret ea homo quem suscepit Filius Dei.* Ne vous attachez pas aux richesses, parce que, si elles étoient nécessaires, le Fils de Dieu ne seroit pas pauvre; ne craignez ni les souf-

frances , ni les ignominies , parce que , si elles ne nuisoient à notre bonheur , un Dieu ne s'y seroit pas exposé(1).» Où irez-vous chercher le modèle de la vertu ailleurs que dans celui qui , même avant sa naissance , fut proclamé le Fils du Très-Haut ? Si donc vous avez ces nobles sentiments de vous-mêmes , imitez Jésus-Christ. Pag. 252.

Exemple de chrétiens des deux sexes , qui se sont élevés , par un généreux mépris des biens terrestres , jusqu'à la plus haute vertu , et sont devenus un objet d'admiration pour ceux-mêmes qui n'avoient pas le courage de les imiter.

Abrégé des principes de la foi et des règles de la morale. Comme il faut éviter l'erreur dans les connoissances , de même l'on doit éviter le mal dans la conduite. Qui croit pouvoir arriver à la connoissance de la vérité tant qu'il vit mal , se trompe grossièrement. Le mal consiste à aimer le monde , à laisser prendre son cœur à l'attrait des biens périssables de la terre , à les désirer , à travailler pour les acquérir , à mettre sa joie dans leur possession , à en regarder la perte comme un sujet d'affliction. Une telle vie ne rend pas capable de contempler jamais la vérité pure et immuable , ni de s'y attacher , ni de parvenir au repos éternel.

Exposition des principaux dogmes de la foi chrétienne. Pag. 253.  
Mystères de la très sainte Trinité , de l'incarnation , de la nativité de Notre Seigneur , de sa passion , de sa résurrection , de son ascension ; divinité du Saint-Esprit. Réfutation des hérésies.

(1) Bossuet , *Serm.* , tom. iv , pag. 386.

### III. *De la foi et des œuvres. De la pénitence.*

T. VI, p. 165. Il s'étoit répandu d'artificieux écrits, où l'on avançoit que, pourvu qu'on eût la foi en Jésus-Christ, les bonnes œuvres étoient inutiles; que tous devoient donc être admis au baptême et à l'eucharistie, sans exiger d'eux qu'ils eussent renoncé à leurs habitudes déréglées, quoiqu'ils déclarassent même l'intention d'y persister, ne consentant à se faire instruire qu'après avoir reçu le baptême. Saint Augustin les combat par ces maximes : Bien qu'il faille souffrir les méchants dans l'Eglise, ce n'est pas moins un rigoureux devoir de les corriger; et la vigueur de la discipline doit être maintenue. Exemple de Moïse, de Phinéas et de saint Paul. Les punitions corporelles qui avoient lieu dans l'ancienne loi marquoient les dégradations et excommunications pratiquées dans l'Eglise, où l'usage du glaive est interdit. Il entre dans le détail des dispositions nécessaires pour être admis au sacrement de la régénération, dont il exclut tout pécheur qui s'opiniâtre dans ses désordres.

« Qu'on donne d'abord le baptême à un catéchumène; et ensuite on lui apprendra ce qui regarde la bonne vie et les bonnes mœurs. Cela se fait, à la vérité, quand il y a danger de mort prochaine; alors on a soin de l'instruire des vérités de la foi en peu de paroles, lesquelles cependant renferment tout, et de lui conférer ce sacrement, afin que s'il sort de cette vie, il en sorte libre et purifié de tous ses péchés passés. Mais s'il le demande en santé, et qu'on ait le loisir de l'instruire; quel autre temps plus favorable peut-on trouver pour lui apprendre comment il y doit devenir fidèle et mener la vie d'un vrai fidèle, que celui au-

quel il demande le sacrement du salut avec un esprit plus recueilli, et tenu comme en suspens par la religion même? Sommes-nous devenus si étrangers à nous-mêmes que nous ayons oublié avec quelle attention et quelle sollicitude nous recevions les instructions de ceux qui nous catéchisoient, lorsque nous demandions ce sacrement, et que pour cette raison on nous appeloit *Compétents*? Sommes-nous tellement emportés par la dissipation, que nous n'ayons plus d'yeux pour voir ceux qui, chaque année parmi nous, se présentent au sacrement de la régénération? Quelles dispositions durant tout le temps des pieux exercices qui les y préparent, tels que les instructions, les exorcismes, et les épreuves qu'on leur fait subir! Quelle exactitude à se rendre au lieu des assemblées! quelle avidité à écouter les salutaires enseignements qui leur sont donnés! De quelle ferveur ne paroissent-ils pas animés! Si ce n'est pas alors le temps d'apprendre quelle est la vie qui convient à un si grand sacrement qu'ils désirent recevoir, quand le trouvera-t-on? Mais après qu'ils l'auront reçu, en persévérant, même après le baptême, dans leurs habitudes déréglées, que seront-ils? Non pas des hommes nouveaux, mais de vieux pécheurs. Quel étrange renversement! L'Apôtre nous crie: Commencez par *vous dépouiller du vieil homme*, puis *revêtez-vous de l'homme nouveau*. Gal. III. 9. A ceux-là il faut dire, en intervertissant l'ordre de ces paroles: Revêtez-vous de l'homme nouveau; après cela, vous penserez à vous dépouiller du vieil homme. L'oracle de la vérité l'a dit: *Personne ne met le vin nouveau dans de vieux vases*. Luc. v. 37.

A quoi bon l'Église auroit-elle institué le catéchuménat, si ce n'est pour apprendre à ceux qui se préparent au baptême, quelle doit être la foi et la vie du chrétien, afin

qu'après s'être éprouvé soi-même, l'on mérite d'être admis à la table du Seigneur, pour manger ce qui s'y distribue, et boire de son calice; parce que celui qui le mange et le boit indignement, nous dit son Apôtre, mange et boit son jugement. Or, ce qui se pratique durant tout le temps que les sages ordonnances de l'Église ont destiné à préparer, par les degrés et le rang de catéchumènes, ceux qui veulent recevoir le nom de chrétien, combien ne doit-il pas être observé avec encore plus de soin et d'empressement dans ces jours où on les appelle Compétents, lorsqu'ils ont déjà donné leurs noms pour recevoir le baptême?

Les Apôtres, et saint Pierre en particulier, ne se contentoient pas de la foi; mais ils exigeoient que ceux qu'ils admettoient au baptême fissent pénitence; ce qui enfermoit et un renoncement à l'infidélité, et le désir d'une vie nouvelle. — On objectoit que l'eunuque de la reine de Candace fut baptisé par saint Philippe aussitôt qu'il eût fait profession de croire en Jésus-Christ. D'où l'on concluoit qu'il n'étoit pas nécessaire de se consumer en de si longs préparatifs. Saint Augustin répond que l'écrivain sacré qui nous raconte ce fait, n'a pas dit tout ce qui s'étoit passé en cette occasion; qu'il y a plusieurs choses dont l'Écriture ne parle point, mais que nous savons par tradition devoir être observées. Il donne une semblable explication du passage de saint Paul : *Je n'ai point fait profession de savoir autre chose parmi vous, que Jésus-Christ, et Jésus-Christ crucifié.*

Rigoureuse obligation de la pénitence pour l'expiation des œuvres de mort, par les textes de saint Paul, de saint Pierre, de saint Jean-Baptiste, de Jésus-Christ (1).

(1) Voyez Bourdaloue, *Sévérité de la pénitence*, arguant des textes de saint Augustin, *Avent*, pag. 158, 159.

La foi inutile sans les œuvres de la charité. Quiconque meurt en état de péché mortel sans en avoir fait pénitence ne peut échapper à la damnation éternelle (1). — Il indique l'ordre que l'on gardoit à l'égard des catéchumènes. On leur faisoit réciter tous les articles du symbole ; on les avertissoit de faire pénitence de leurs péchés, et d'en espérer, avec une ferme confiance, la rémission dans le baptême ; en sorte que, purifiés par les eaux de la régénération, on pouvoit leur dire : vous voilà guéris, ne péchez plus à l'avenir. Joan. v. 14.

Il divise les péchés qui se commettent après le baptême, en trois classes, dont la première renferme tous ceux qui encourent l'excommunication, c'est-à-dire, comme il l'explique lui-même, la pénitence publique, s'il n'y avoit pas de ces péchés tellement graves qu'ils ne pussent être purifiés que par l'excommunication. Autrement l'Apôtre ne diroit pas : *Vous et mon esprit étant assemblés au nom de Notre Seigneur Jésus-Christ : Que celui qui est coupable de ce crime (l'incestueux de Corinthe) soit, par la puissance de Notre Seigneur Jésus-Christ, livré à Satan pour mortifier sa chair, afin que son âme soit sauvée au jour de Notre Seigneur Jésus-Christ.* I. Cor. v. 4. Et ailleurs : *Que je ne sois pas obligé d'en pleurer plusieurs qui, étant tombés en des impuretés, des fornications et des dérèglements infâmes, n'en ont point fait pénitence.* II. Cor. xii. 21. Première sorte de péchés, ceux qui veulent la pénitence publique. La seconde, ceux qui n'exigent point un traitement aussi rigoureux, aux termes du souverain Législateur : *Que si votre frère a péché contre vous, allez lui représenter sa faute en particulier, entre* Matth. xviii. 15.

(1) Bourdaloue, *sur la foi, Dominic.*, tom. 1, pag. 101, 102, développant plusieurs textes de saint Augustin.

*vous et lui; s'il vous écoute, vous aurez gagné votre frère; ceux-là ne demandent point l'espèce de pénitence imposée à ceux que nous connoissons sous le nom de pénitents, mais peuvent être guéris par les simples médicaments de la correction fraternelle; une troisième enfin, à savoir les fautes journalières auxquelles sont sujets tous les enfants d'Adam, lesquelles trouvent leurs remèdes journaliers dans l'oraison dominicale (1).*

C'est par le sacrement de pénitence que nous sont remis les péchés commis après le baptême (2). Si un catéchumène s'est rendu coupable d'homicide, ce péché lui sera remis par le baptême, au jour où il le recevra; et s'il l'a déjà reçu, il lui sera remis par la pénitence et la réconciliation (3). Car l'Eglise de Dieu a la puissance de remettre tous les péchés, et c'est à cet effet que les clefs du royaume des cieux lui ont été données. Refuser de reconnoître en

(1) Le P. Morin a voulu atténuer la force de ces paroles de saint Augustin, en expliquant cette correction fraternelle dont il est parlé ici par la pénitence secrète des péchés mortels. Duguet lui répond : « Outre que cette explication est dangereuse, puisque le Fils de Dieu a recommandé la correction fraternelle à tous, aussi-bien aux laïques qu'aux prêtres, et qu'il est inoui que l'endroit de l'Ecriture qui leur en fait un commandement exprès ait été expliqué de la rémission des péchés mortels; il est fort aisé de ruiner cette conjecture : car elle n'est fondée que sur ce que les péchés du premier ordre sont appelés *gravia*, et qu'il semble que cela ne puisse s'entendre que des trois capitaux, l'impudicité, l'idolatrie et l'homicide, au lieu qu'il est constant que tous les péchés mortels sont appelés de ce nom par saint Augustin, et surtout qu'il les oppose aux péchés véniels des justes, comme il fait ici. » ( *Confér. ecclés.*, tom. II, pag. 11. )

(2) *Enchirid.*, cap. XLVI, pag. 214.

(3) *Lib. II de adulter. conjug.*, cap. XVI, pag. 414.

elle ce pouvoir , c'est mépriser une aussi précieuse faveur ; et si l'on venoit à mourir dans cette disposition , on se rendroit coupable du péché irrémissible contre le Saint-Esprit (1).

« Qu'est-ce que le péché ? C'est, répond saint Augustin, un désir, une parole, une action contre la loi de Dieu : *Dictum, factum, concupitum contra legem Dei.* (2). C'est par la puissance des clefs que les péchés mortels sont remis. Faites donc pénitence comme on la fait dans l'Eglise , afin que l'Eglise prie pour vous. Que personne ne dise : Je fais pénitence en secret aux yeux de Dieu ; c'est assez que celui qui doit m'accorder le pardon connoisse la pénitence que je fais au fond de mon cœur. S'il en étoit ainsi, ce seroit sans raison que Jésus-Christ auroit dit : *Ce que vous déliez sur la terre, sera délié dans le ciel*, et qu'il auroit confié les clefs à son Eglise (3). Il ne nous est pas seulement ordonné de nous abstenir du péché , mais de prier le Seigneur de nous pardonner nos fautes passées (4). Craignez-vous de lui confesser vos péchés , et qu'il ne vous condamne quand vous les lui aurez confessés ? Au contraire , si vous voulez les lui cacher, en ne les confessant pas , vous serez condamnés un jour ; quand même vous ne les confesseriez pas. Votre silence orgueilleux vous fera condamner, vous qui pourriez vous condamner par une

Matth. xvi.

19.

(1) *De agone Christ.* , cap. xxxi , p. 260 ; *Enchirid.* , cap. lxxxiii , p. 228.

(2) Neuville , *Carême* , tom. III , pag. 207.

(3) *Serm.* cclxxviii , cap. xii , pag. 1127 ; et *cccxciii* , n° 3 , pag. 1504.

(4) *Serm.* cccli , n° 12 , pag. 1362 ; Montargon , *Dictionn. apostol.* , tom. 1 , pag. 575 ; Bourdaloue , *sur la confession* , *Dominic.* , tom. III , pag. 300.

humble confession (1). Mais ce n'est pas assez de se confesser à Dieu; il faut encore se confesser à ceux qui ont reçu de lui le pouvoir de lier et de délier. Autrement, qu'auroit-il servi à Lazare d'être sorti du tombeau, si Jésus-Christ n'eût ordonné de le délier et de le laisser aller? C'est le Seigneur qui l'a tiré du sépulcre par sa voix. La même chose arrive dans le cœur du pénitent (2).

Le Sauveur, en parlant des œuvres de justice, les réduit à trois; le jeûne, l'aumône, la prière. Dans le jeûne, il a voulu comprendre tout ce qui châtie et mortifie notre chair; dans l'aumône, toute la bienveillance qu'on peut témoigner envers le prochain, en lui donnant ou en lui pardonnant; et dans la prière, toutes les règles des saints désirs (3). Dieu n'accorde à personne la liberté de pécher, encore qu'il efface par sa miséricorde les péchés qu'on a déjà commis, pourvu qu'on ne néglige pas de lui en faire une satisfaction proportionnée (4). « Il est miséricordieux, oui sans doute, et sa miséricorde est infinie; oui, nous l'avouons, et nous ne cesserons de l'avouer; pécheurs, écoutez, concevez, goûtez cette consolante parole : *Audi et gaude*. Notre Dieu ne veut que nous rendre heureux, c'est toujours à regret qu'il nous punit; il est patient, il attend, il supporte long-temps les pécheurs; il est libéral et prodigue en quelque sorte, à leur égard, quand ils se convertissent, il les comble de ses grâces les plus abondantes; redoublez votre joie; nous ne pouvons qu'y ap-

(1) *In ps.* Lxvi, n° 6, pag. 660.

(2) *Serm.* 11 *in ps.* c1, n° 3, pag. 1103; Bourdaloue, *Carême*, tom. 11, pag. 393.

(3) *De perfecta justitia*, cap. viii, n° 18, p. 174. Ailleurs : *Non remittitur peccatum, nisi restituatur ablatum*.

(4) *Enchirid.*, cap. lxx et lxxi, n° 19, pag. 223.

plaudir encore : *Audi et gaudere* : mais nous ne pouvons nous empêcher de conclure avec saint Augustin : autant le Seigneur est miséricordieux, autant il est vrai ; or, il vous menace , quoique ses menaces ne soient que conditionnelles. Si vous vous obstinez à les mépriser , il faut qu'il les accomplisse ; il les accomplira , quoiqu'à regret. Oui , nous sommes obligés de vous le dire ; et soyez en assurés , oui , ces redoutables fléaux dont le saint Précurseur menaçoit les Juifs , cette mort imprévue et soudaine , cette mort terrible dans le péché , ce jugement rigoureux et sévère , cette condamnation irrévocable , cet étang de feu et de soufre , tout cela deviendra donc enfin votre partage : *ad extremum time* (1). »

Dieu a établi la pénitence comme un port ouvert à ceux qui seroient tentés de se désespérer ; mais pour les ténéraires et les présomptueux qu'il vouloit contenir dans le devoir , il a ordonné que le jour de la mort fût incertain (2). « Citez-moi des exemples de pécheurs qui se soient convertis à la mort. Le voleur qui expire à la droite de Jésus-Christ. Oui , je l'avoue , en voilà un , afin que personne ne tombe dans le désespoir , *nocens est, ne desperes* ; mais poursuivez , je vous prie. Hélas ! il est le seul , afin que personne ne se rassure , *solus est, ne præsumas* (3). »

« Je veux vous parler comme si j'étois devant Dieu , et vous déclarer l'appréhension où je suis. Si quelqu'un étant malade , et réduit à l'extrémité , demande la pénitence , et qu'après l'avoir reçue il meure , nous sommes fort éloi-

(1) L'abbé Clément , *Homélie II, Avent* , pag. 78.

(2) Bourdaloue , traduisant saint Augustin , *Retardement de la pénitence, Carême* , tom. III , pag. 218.

(3) L'abbé Clément , *Avent* , p. 218.

gnés de présumer qu'il meure en assurance de son salut. Je ne veux point vous tromper ; je vous le dis encore une fois : Celui qui vit chrétiennement après son baptême, celui qui meurt incontinent après avoir reçu ce sacrement, celui même qui fait une vraie pénitence durant qu'il est en santé, tous ceux-là meurent avec assurance de leur salut. Et si vous me demandez particulièrement pourquoi celui qui fait pénitence, durant qu'il est en santé, meurt en assurance de son salut, je vous dirai qu'il a fait pénitence, quand il a pu pécher encore : *Qui egit pœnitentiam quando et peccare potuit*. Mais pour celui qui ne fait pénitence, et qui n'est réconcilié qu'à l'article de la mort ; si vous avez la curiosité de savoir s'il meurt avec assurance de son salut, je vous répondrai que je n'en sais rien ; et ma raison est qu'il ne s'est repenti que quand il n'a pu pécher davantage. Je puis bien lui donner la pénitence qu'il me demande ; mais je ne puis lui donner l'assurance que je n'ai pas : *Pœnitentiam dare possum, securitatem dare non possum* (1). »

« A la mort, ce n'est point vous proprement qui quittez le péché, c'est le péché qui vous quitte ; ce n'est point vous qui vous détachez du monde, c'est le monde qui se détache de vous ; ce n'est point vous qui rompez vos liens, ce sont vos liens qui se rompent par un effet de notre commune fragilité. *Si vis agere pœnitentiam, quando jam peccare non potes, peccata te dimiserunt, non te illa...* Et en effet, celui qui ne condamne les dérèglements de sa vie que lorsqu'il faut malgré lui qu'il sorte de la vie, fait bien voir que ce n'est pas de bon gré, mais par la nécessité

(1) Traduit par Fromentières, *Carême*, tom. 1, pag. 315 ; S. August., *Hom. 1 apud 1 Append*, *Serm.* cclv.

qu'il les condamne. *Qui prius a peccatis relinquitur, quam ipse relinquat, non ea libere, sed quasi ex necessitate condemnat* (1). »

On a de tout temps reconnu dans l'Eglise la distinction entre péchés mortels et péchés véniels. Tous les hommes, dit saint Augustin, au chap. LXIV de son *Enchiridion*, tombent dans quelque faute; mais ces fautes peuvent être bien différentes. Les saints eux-mêmes n'en sont pas exempts; c'est un tribut malheureux que les âmes les plus innocentes paient à la fragilité humaine; mais ce ne sont pas les fautes qui tuent d'un seul coup, en donnant à l'âme une mort irrémédiable, celles qui excluent du royaume de Dieu, tels que les péchés que nous appelons mortels ou capitaux, comme les homicides, les adultères (2).

Ceux-là ne se rencontrent guère dans le chrétien, dont la foi vive et ferme assure ses légitimes espérances. Les fautes dont il se rend coupable, parce qu'il est difficile d'y échapper absolument, sont de la nature de celles qui sont effacées par la prière, par l'aumône, par la simple récitation de l'oraison dominicale. Ces péchés-là nous les appelons des fautes vénielles, par opposition aux autres, que nous nommons des péchés mortels ou dignes de la damnation (3).

Dans son *Epître à Séleucienne*, le même saint docteur distingue trois sortes de péchés, et trois sortes de pénitences qui y ont rapport. Les premiers sont avant le baptême, et sont remis par le sacrement. Les autres, après le baptême; et s'ils sont du nombre des mortels, ils sont

(1) Bourdaloue, *impénit. fin.*, *Carême*, tom. 1, pag. 402, 404.

(2) *Serm.* CLXXI, n° 8, et *Serm. de tempore xv in Append.*, n° 4.

(3) *De perfect. justit.*, cap. 1x, n° 20. Voyez la note 1 de la pag. 306.

expiés par *la pénitence publique*. Mais s'ils ne sont que véniels, ils sont remis par les bonnes œuvres et par l'humilité avec laquelle on en demande pardon à Dieu dans l'oraison dominicale (1). Ce qu'il appelle ici la pénitence publique, l'excommunication, où le coupable devoit exercer sur lui-même la plus sévère pénitence, c'étoit celle dont on connoît les rigueurs par les descriptions que nous en ont laissées Tertullien, saint Cyprien et tous les Actes des premiers siècles; celle où, pour faire parler saint Augustin lui-même, le pécheur établissant dans sa propre conscience un tribunal pareil à celui auquel le souverain Juge citera, au dernier jour, tous les pécheurs de la terre, y prononce contre lui-même une sentence non moins rigoureuse, prévenant par sa propre exécution celle dont il est menacé, répandant avec abondance des larmes qui suppléent à l'effusion de son sang, mortifiant sa chair, s'excluant de l'Eglise et de la participation de l'autel, comme il a mérité d'être exclu de la céleste patrie, ayant toujours devant les yeux cette pensée. Combien c'est un redoutable châtiment, qu'au moment où les fidèles, admis à la réception des saints mystères, y font l'essai de la vie éternelle qui leur est promise, lui, par sa séparation, se trouve condamné à cette mort éternelle qu'il a encourue par son crime (2)!

(1) *Epist.* cclv, n° 7, 8.

(2) *Hom.* cccli, n° 7; Bourdaloue, *sur l'éternité malheureuse, Dominic.*, tom. iv, pag. 141. « Qu'est-ce donc, dit saint Augustin, que la pénitence? C'est un jugement, mais un jugement dont la forme a quelque chose de bien particulier; et, en effet, si vous me demandez quel est celui qui y préside en qualité de juge, je vous réponds que c'est celui qui y paroît en qualité de criminel, je veux dire le pécheur même : *Ascendit homo adversum se tribunal mentis sue*; l'homme s'é-

IV. *Des soins que l'on doit aux morts.* Adressé à saint Paulin de Nole.

Ce saint évêque applaudissoit à la dévotion de plusieurs T. VI, P. 515.  
 fidèles de son temps, qui demandoient à être inhumés dans les églises. C'étoit là, disoit-il, une faveur qui ne pouvoit être sans fruit pour les morts; et il se trouvoit confirmé dans cette opinion par l'usage général où étoit l'Eglise de prier pour les défunts: ce qui le fondeoit à croire qu'en se mettant après la mort sous la protection des Saints, on ne pouvoit en recueillir que de précieux avantages. Mais une difficulté l'embarrassoit: comment accorder avec cette confiance les paroles de l'Apôtre: *Nous aurens tous à comparoître devant le tribunal de Jésus-Christ, afin que chacun reçoive ce qui est dû aux bonnes ou aux mauvaises actions qu'il aura faites dans son corps.*

ROM. XIV.  
10.

Saint Augustin lui répond que les bonnes actions faites pendant la vie préparent l'efficacité des secours que l'on est en droit d'attendre des saints; que les mauvaises, au contraire, les rendroient inutiles. Vainement attendroit-on après la mort une protection dont on se seroit rendu indigne durant sa vie. Ce n'est donc pas inutilement que l'Eglise se fait un devoir de religion de prier pour les morts, bien que convaincue que c'est d'après les bonnes ou mauvaises actions de chacun d'eux, que sera rendue la sentence du souverain Juge.

« rige un tribunal dans son propre cœur, il se cite devant soi-même, il se fait l'accusateur de soi-même; il rend des témoignages contre soi-même; et enfin, animé d'un zèle de justice, il prononce lui-même son arrêt. Voilà la véritable et parfaite idée de la pénitence chrétienne. » (Bourdaloac, *sur la sévérité de la pénitence*, Aven, pag. 158, 159.)

11. Mac. xii. 43.  
Pag. 517.

Nous lisons au livre des Machabées qu'un sacrifice fut offert pour les morts (1). Et quand nous n'en verrions pas le témoignage dans les livres de l'ancienne loi, la coutume de l'Eglise universelle doit être d'un grand poids à cet égard, lorsque, dans les prières que le prêtre fait à Dieu devant son autel, la mémoire des morts n'y est pas oubliée. Mais est-il indifférent que les corps des fidèles reposent plutôt dans un lieu que dans un autre? J'ai déjà répondu à cette question dans mon ouvrage de la Cité de Dieu, à l'occasion des insultes faites par les païens à ceux dont les corps étoient restés sans sépulture par suite des malheurs de la guerre (2). Les réflexions que nous avons faites à ce sujet n'empêchent pas qu'il ne faille s'intéresser à la dépouille mortelle, particulièrement des justes et des fidèles qui ont eu l'honneur de servir à l'Esprit-Saint d'instruments des bonnes œuvres qu'il a opérées par leur ministère. Nous en voyons la preuve dans l'exemple des saints patriarches, qui s'occupoient avec une tendresse religieuse de rendre les honneurs funèbres à leurs pères, et qui, durant leur vie, portoient la prévoyance

Gen. xxiiii.  
xxv. xlvii.  
Tob. ii. 9.  
xii. 12.

(1) « Doctrine établie du temps même des Machabées, près de deux cents avant Jésus-Christ, établie et pratiquée, non pas par la faiblesse et la crédulité du peuple ignorant, mais par l'exemple, l'ordonnance et la persuasion des plus religieux et des plus savants, tels qu'étoit le fameux Judas Machabée, grand ennemi de toute superstition, grand zélateur de la religion divine; et quand le livre des Machabées, où la prière pour les morts est établie si expressément, ne seroit pas canonique, autant qu'il l'est en effet, son seul témoignage historique suffiroit pour nous montrer l'antiquité et la sainteté de cette pratique. » (La Rue, *sur la piété envers les morts, Avent*, pag. 69, 70; Neuville, *Serm. pour le jour des Morts, Avent*, p. 70.)

(2) *Bibliothèque chois.*, tom. xxi, pag. 195.

jusqu'à assurer leur propre sépulture , recommandant à leurs enfans de réunir leurs restes aux tombeaux de leurs pères. Non pas que l'on doive inférer de ces marques d'honneurs que le corps , séparé de l'âme , conserve quelque sentiment. Ils témoignaient que la dépouille des morts ne cesse pas d'appartenir à la divine Providence ; que Dieu lui-même n'est pas insensible à cette touchante expression de la piété, et ils rendoient un solennel hommage à la foi de leur future résurrection. Par là encore ils apprennent à leur postérité quel est le prix de l'aumône que nous donnons à nos frères vivants et animés, quels en sont les avantages, et à quelles récompenses elle peut s'attendre, quand celle qui est faite à des restes inanimés vit encore et fructifie aux yeux du Seigneur.

Le lieu même où fut déposée la dépouille mortelle de celui qui nous étoit cher pendant sa vie, console notre douleur. En la plaçant près des tombeaux des saints que nous honorons, nous la recommandons à leur puissante intercession, comme en étant les défenseurs et les avocats auprès de Dieu (1). Et s'il nous est si utile de les implorer Pag. 519.

(1) Bossuet, dans sa réponse aux Calvinistes : « Qu'ils écoutent saint Augustin, qui dit que les fidèles recommandoient aux martyrs les âmes de ceux qu'ils aimoient, comme à leurs défenseurs et à leurs avocats. » (*Réfutat. du Catéch. de P. Ferry*, tom. v, in-4<sup>o</sup>, pag. 457, citant cet endroit de saint Augustin.) Ailleurs, le même saint docteur : « Il ne faut point douter que les prières de la sainte Eglise, et le sacrifice salutaire, et les aumônes que font les fidèles pour les âmes de nos frères défunts, ne les aident à être traitées plus doucement que leurs péchés ne méritoient. Car nous avons appris de nos pères ce que l'Eglise universelle observe, de faire mémoire dans le sacrifice de ceux qui sont morts en la communion du corps et du sang de Jésus-Christ, et en même temps de prier et d'offrir ce sacrifice pour eux. A l'égard

pour nous-mêmes, nous devons bien croire qu'ils ne nous serviront pas moins par leurs prières, quand nous ne serons plus. Je suppose même que quelque circonstance malheureuse nous enlève la faculté de rendre leurs corps à la terre, ou de les inhumer dans les lieux consacrés à la religion, toujours devons-nous prier pour leurs âmes. Aussi tel est en-

des œuvres de miséricorde par lesquelles on les recommande, qui doute qu'elles ne leur soient profitables ? Il ne faut nullement douter que ces choses ne servent aux morts, mais à ceux qui ont vécu de telle sorte, qu'ils en puissent tirer de l'utilité après la mort. » (*Serm. xxxii, de verb. apostol.*) N'est-ce pas là reconnoître évidemment un état des âmes, dans lequel elles peuvent être assistées et allégées par nos prières, nos sacrifices et nos bonnes œuvres; c'est ce que nous appelons le purgatoire. Ce seul texte suffit pour réduire au silence les adversaires du dogme, si consolant, si bien prouvé du purgatoire, et du devoir que la charité impose à tous les chrétiens de prier pour les morts. Nous en aurions d'autres encore à produire, non moins décisifs, d'après le seul saint Augustin : « J'entends ailleurs le même saint s'écrier pour l'âme de sa mère : Dieu de mon cœur, ma gloire et ma vie, je ne songe point aux vertus de ma mère, pour laquelle je vous rends grâce avec plaisir; c'est pour ses péchés que je vous prie. Pardonnez lui, Seigneur, pardonnez lui : n'entrez point en jugement avec elle : souvenez-vous qu'étant près de sa fin, elle ne songea point à son corps; elle ne demanda point les honneurs funèbres. Tout ce qu'elle souhaita, ce fut qu'on fit mémoire d'elle à votre autel, où elle savoit que l'on offre la victime sainte, qui efface la cédula de notre condamnation. Votre servante Monique a lié son âme à ce sacrement de rédemption par le lien de sa foi; que personne ne l'en sépare. Inspirez, ô mon Dieu! à tous mes frères, vos serviteurs, qui liront ce que j'écris, de se souvenir à l'autel, de Monique votre servante; et qu'elle trouve, non-seulement dans mes prières, mais dans celles des autres, l'accomplissement de sa dernière volonté. » (*Confess.*, liv. ix, chap. xiii, traduit par La Rue, *Serm. sur la piété envers les morts*, *Avent*, pag. 80. Comment se refuser à la lumière et à la douce flamme

core l'usage de la société chrétienne et catholique, de rassembler dans une commémoration générale tous les morts indistinctement de sa communion : ainsi l'Eglise supplée par ses maternelles affections à l'absence des parents, des enfants et des amis, qui n'ont pu leur rendre ce triste devoir.

La nature a imprimé au fond de nos cœurs un sentiment Pag. 521. qui nous attache à notre chair. La seule pensée qu'elle pourroit être privée des honneurs de la sépulture, quels

qui jaillissent de textes aussi décisifs ? Saint Augustin, non-seulement affirme qu'il y a un purgatoire, qui n'est ni l'enfer, d'où l'on ne sortira jamais ; ni le ciel, où l'on n'entre qu'autant que l'on est affranchi de toute souillure ; mais il caractérise ce lieu des expiations, dans son explication du psaume xxxvii ; il désigne avec précision le genre de peines qu'ont à endurer les âmes des fidèles trépassés, à qui il reste des péchés à racheter : « Que je ne sois pas du nombre de ceux à qui vous direz : *Allez au feu éternel*. Ne me corrigez point dans votre colère, afin de me corriger plutôt en cette vie, et de me rendre tel qu'il n'y ait plus rien en moi qui doive être purifié par ce feu purifiant, que souffrent ceux qui ne laisseront pas d'être sauvés, quoiqu'en passant par le feu. » (tom. iv, pag. 295). Et, « quoique la peine qu'on y éprouve soit bornée à un certain temps, il est aisé de comprendre, comme saint Augustin l'a remarqué, qu'elle passe de bien loin toutes celles que nous ressentons en ce corps mortel. » (Bossuet, *Serm.*, tom. III, pag. 159 ; et *Méditations pour le Jubilé*, tom. v, in-4°, pag. 557. Voyez aussi Segaud, *Avent*, pag. 85 ; Laur. Chesnard, tom. I, pag. 218 ; et tom. III, pag. 248 ; *Trésor du chrétien*, tom. I, pag. 242 ; M. l'évêque de Langres, *Instruct. pastor.*, in-4°, pag. 75. ) *Gravior erit ille ignis quam quidquid potest homo pati*. « Les savants de la secte protestante conviennent que la foi du purgatoire fut la foi de tous les Pères, que l'usage de prier pour les morts fut l'usage de tous les temps. » (Neuville, *Avent*, pag. 92.) Comment donc leurs disciples ne se rendent-ils pas ? Est-ce que la nature les a faits sans pères, sans enfants, sans amis ?

qu'ils soient, nous afflige par cela seul que nous sommes hommes; et c'est là en effet un des plus rigoureux châti-  
 III. Reg, xiii, la voix du Seigneur : « Parce que vous n'avez point obéi à  
 21. 22. » la parole du Seigneur, dit le prophète au roi Jéroboam,  
 » votre corps mort ne sera point porté au sépulcre de vos  
 » pères. »

La foi chrétienne rendoit nos saints martyrs supérieurs à ces affections de la nature : ils bravoient les tortures de la chair par l'espérance de la résurrection et de l'immortalité; mais ces mêmes corps qu'ils n'avoient pas craint de livrer aux supplices pour la confession du nom chrétien, les fidèles s'affligeoient amèrement, quand ils n'avoient pu en recueillir les restes vénérables pour leur rendre les honneurs funèbres, parce que la cruauté des bourreaux ne leur avoit pas permis d'en dérober au moins quelque partie à la jalouse surveillance de leurs persécuteurs.

Pag. 523. Saint Augustin raconte diverses apparitions qui avoient eu lieu de son temps ou à des époques plus reculées.

#### v. *Traité de la patience,*

T. vi, p. 533. Plus dogmatique que moral, dit D. Ceillier (1). La vertu qui s'appelle la patience est un don de Dieu si excellent, que les saintes Ecritures en font l'éloge, comme étant un attribut particulier de sa divine Essence. Mais comment exprimer cette vertu ineffable en Dieu, souverainement parfaite comme chacune de ses autres perfections?

Pag. 534. Ce que nous nommons patience dans l'homme consiste à supporter avec calme les maux de la vie présente, à ne

(1) *Hist. des écriv. ecclés.*, tom. xi, pag. 568.

pas s'éloigner de la recherche des biens d'un ordre supérieur, qui nous sont promis. Comparaison entre la poursuite des faux biens de la terre, toujours accompagnés de dangers, de soucis et d'angoisses, avec la tranquille paix dont jouissent les sectateurs de la piété chrétienne, soupirant après les biens célestes. Chez les enfants du siècle, c'est dureté, non patience : ils ne souffrent que pour une mauvaise fin, qui est de contenter leur cupidité, d'autant plus dignes en effet des maux qu'ils éprouvent, qu'ils changent cette vertu sublime de patience en un instrument de vice. La patience ne se rencontre que dans la sagesse, que dans la bonne conscience. Que s'ils consentent à tant souffrir pour ces vaines jouissances de leurs sensualités, qui aboutissent à la perte de leurs âmes, que ne devons-nous pas endurer pour ces vrais biens, c'est-à-dire pour acquérir l'éternelle félicité ! Pag. 535.

La patience profite non-seulement à l'âme, mais au corps lui-même. La patience s'exerce également, et dans les peines de l'esprit et dans les afflictions du corps. Témoins les martyrs qui ont connu et pratiqué l'un et l'autre.

Adam fut vaincu dans les délices, et Job fut victorieux dans les douleurs : l'un céda à l'attrait du plaisir, l'autre ne succomba point à la violence des tourments. Au contraire, en supportant ses maux dans sa chair, et les erreurs des autres dans son esprit, il reprochoit l'imprudence de sa femme, il enseignoit la sagesse à ses amis, et témoignoit en tout la grandeur de sa patience. Pag. 537.

Contre les Donatistes qui se donnoient la mort à eux-mêmes, renonçant à la fois et à la vie présente et à la vie future. Crime du suicide. S'il étoit permis de se donner la mort à soi-même, pour se délivrer du mal, Job l'auroit fait sans doute, pour échapper à tous les maux dont le Dé-

mon l'affligeoit dans ses biens, dans ses enfants et dans sa chair. C'est un plus grand crime de se tuer soi-même que d'en tuer un autre, parce que personne n'a de prochain qui le touche plus immédiatement que soi-même. Parce que ces malheureux renoncent volontairement à la vie, ils se donnent pour martyrs. Comment pourroit-il se faire que l'impatience fût couronnée aussi-bien que la patience? Si l'on est coupable de manquer au précepte : *Vous aimerez le*

Math. xix.

19.

*prochain comme vous-même*, combien plus criminel encore est le crime du suicide qui sacrifie son prochain le plus proche, à savoir lui-même!

Contre les Pélagiens, qui attribuoient la patience à la seule force du libre arbitre.

Pag 544.

La patience des pauvres sera couronnée par une récompense immortelle.

#### vi. *Des avantages du jeûne.*

T. vi, p. 615

Il y a une nourriture terrestre qui sert à l'entretien du corps : il y en a une autre céleste qui sert à l'âme pour y féconder l'esprit de piété. Nous avons besoin de la première pour vivre, parce que nous sommes hommes : l'autre fait la vie des Anges. L'âme fidèle, déjà séparée du monde où elle se regarde comme étrangère, habite une région intermédiaire entre la terre qu'elle abandonne à ces hommes charnels lesquels ne connoissent point de bien au-delà des plaisirs des sens, et le ciel où elle tend par ses efforts et ses espérances. Tel étoit l'Apôtre durant sa vie mortelle, suspendu entre les deux cités du ciel et de la terre, dirigeant tous ses mouvements vers l'autre patrie, encore retenu loin d'elle, languissant dans l'attente de ce qu'il désiroit tant, aspirant sans cesse à cet état de perfection, le continuel objet de ses

vœux ; poursuivant sa course sans relâche, pour tâcher d'at- Phil. III. 12.  
teindre au but, afin de remporter le prix auquel Dieu l'avoit 14.  
appelé d'en haut par Jésus-Christ. Tel doit être notre modèle,  
tant que nous sommes sur cette terre mêlés à des hommes  
esclaves des sens , mais nous isolant de leur commerce pour  
mériter de vivre un jour de la vie des Anges. Nous n'y sou-  
mes pas encore, mais nous y allons. Nous ne sommes point  
ici-bas sur le terrain de la joie ; mais nous sommes dans la  
vallée des larmes et dans la région des gémissements. La  
chair nous abaisse vers la terre : l'esprit nous porte vers Pag. 616.  
le ciel. Nous nous y élançons par l'amour ; mais le poids  
des sens nous fait retomber à terre. Cette chair, elle est un  
poids qui nous opprime ; mais plus nous sommes enflammés  
d'amour pour cette vie d'en haut qui nous attend , plus  
nous allégeons le poids de cette chair à laquelle nous som-  
mes attachés ; et voilà le bienfait que produit le jeûne.

Ces belles pensées qui venoient à tous moments se re-  
tracer à l'esprit et au cœur de saint Augustin , lui ont fourni  
une ingénieuse similitude, dont Bourdaloue a tiré un heu-  
reux parti.

« L'Évangile est une loi de grâce , et cette loi de grâce  
est une loi de charité et d'amour. Amour et charité , dont  
l'effet propre est d'adoucir tout , de rendre tout non-seu-  
lement possible , mais facile ; non-seulement supportable ,  
mais agréable ; d'ôter au joug toute sa pesanteur , et , si je  
l'ose dire , d'en faire même un joug d'autant plus léger qu'il  
est plus pesant. Paradoxe que saint Augustin explique par  
une comparaison naturelle, et dont je puis bien me servir  
d'après ce Père. Car vous voyez les oiseaux , dit ce saint  
docteur, ils ont des ailes et ils en sont chargés ; mais ce qui  
les charge fait leur agilité ; et plus ils en sont chargés, plus  
ils deviennent agiles. Otez donc à un oiseau ces ailes, vous

le déchargez ; mais en le déchargeant , vous le mettez hors d'état de voler : *Quoniam exonerare voluisti, jacet.* Au contraire , rendez-lui ses aîles ; qu'il en soit chargé tout de nouveau ; c'est alors qu'il s'élèvera. Pourquoi ? Parce qu'en même temps qu'il porte ses aîles , ses aîles le portent : il les porte sur la terre , et elles le portent vers le ciel : *Redeat onus, et volabit.* Telle est , répond saint Augustin , la loi de Jésus-Christ : *Talis est Christi sarcina.* Nous la portons , et elle nous porte ; nous la portons en lui obéissant , en la pratiquant , mais elle nous porte en nous excitant , en nous fortifiant , en nous animant. Tout autre fardeau n'a que son poids ; mais celui-ci a des aîles : *Alia sarcina pondus habet; Christi, pennas.* » (*Sagesse et douceur de la loi chrét. Carême, tom. 1, p. 374.*)

Si quelque détracteur des coutumes de notre Eglise , ou l'ennemi du salut venoit nous dire : A quoi bon jeûner ? à quoi bon ces abstinences et ces privations , se châtier soi-même , être son propre bourreau , et se mettre à la torture ? Vous croyez-vous plus agréable à Dieu , de vous faire du mal ? Ce seroit un Dieu cruel , s'il se plaisoit à vous voir souffrir. — Répondez : je me tourmente , dites-vous : Soit. Pourquoi ? pour que Dieu m'épargne. Je châtie ma chair , pour qu'il m'assiste ; pour plaire à ses yeux , et lui être agréable. Il faut bien que la victime ait à subir de rigoureuses préparations , avant d'être portée sur l'autel. Ma Chair macérée sera pour l'esprit un fardeau moins lourd. C'est un coursier rétif et fougueux qui résiste au frein , et trop souvent m'emporte loin de la voie qui conduit à la céleste Jérusalem : je le dompte par le jeûne. L'utilité du jeûne se démontre par l'expérience. Mais patience : cette chair , aujourd'hui rebelle , et dont il faut comprimer les dangereuses saillies , ne le sera pas toujours. Viendra un

temps où , dégagée de ses germes de corruption , associée à la nature des substances célestes , elle en partagera l'impassibilité.

Sur la révolte de la chair entre l'esprit et la peine du péché. Pag. 617.  
Dieu nous l'a donnée non comme une ennemie à laquelle nous ne devons que de la haine , mais comme une esclave à remettre dans le devoir ; une compagne qu'il faut exercer à l'obéissance. Laissez-vous conduire par celui qui est votre souverain Maître , afin de pouvoir conduire celui à qui vous devez commander.

Sachez quelquefois vous priver des plaisirs permis , pour mieux vous abstenir des plaisirs défendus. Qui n'a pas la force de s'interdire les premiers , est bien près de s'abandonner aux autres. En refusant des plaisirs à la chair , vous Pag. 618.  
en procurez d'autres à l'esprit. Appliquons-nous surtout à bien connoître l'intention du jeûne. Les païens jeûnent ; mais dans quelle fin ? Ils l'ignorent. Les Juifs ont aussi des jeûnes ; mais suivent-ils la voie dans laquelle nous marchons ? Ce n'est pas le tout de dompter un cheval : il faut savoir le diriger , pour qu'il ne vous égare pas. Les hérétiques jeûnent ; je leur demanderai : Quel présent croyez-vous faire à Dieu , en prétendant lui être agréables par vos jeûnes ? Quelle récompense en attendez-vous ? Commencez par lire son Evangile , vous y verrez : *Laissez là votre présent , et* Matth. v. 24.  
*allez d'abord vous réconcilier avec votre frère.* A quoi vous sert de mortifier votre chair , quand vous déchirez les membres du corps de Jésus-Christ ?

Saint Augustin , comme tous les Pères , fait consister le jeûne , moins dans l'abstinence des viandes que dans la privation des sensualités , dans la mortification des vices et la victoire sur les passions. « Rechercher les délicatesses , en un temps destiné à la pénitence , ce n'est pas là em-

brasser l'abstinence, c'est seulement passer d'un excès à un autre : *Non est hoc sustinere abstinentiam, sed mutare luxuriam* (1). »

« Jeûner dans les autres temps de l'année, c'est un conseil; mais jeûner pendant le carême, c'est un précepte : *In aliis temporibus jejunare consilium; in quadragesimâ jejunare, præceptum* (2). »

#### VII. *Du bien du mariage.*

Jovinien, le même que saint Jérôme venoit de réfuter avec tant de chaleur et d'éloquence, n'en continuoit pas moins à répandre le poison de son hérésie. Condamné par le pape Sirice et par un concile de Milan, il n'osoit plus manifester en public son aversion pour la virginité, mais il la décrioit par des censures indirectes, et par la préférence déclarée qu'il donnoit au mariage. On ne l'avoit, disoit-il, condamné que par haine contre le lien nuptial, et saint Jérôme lui-même avoit à se défendre du reproche d'avoir paru exagérer le mérite de la virginité aux dépens du mariage. C'étoit là l'erreur où étoient tombés les Manichéens. Il n'étoit pas difficile de concilier les droits de l'un et de l'autre; mais il falloit une main ferme pour tenir la balance. Saint Augustin l'entreprit, et publia à ce dessein ses deux livres, l'un *du bien du mariage*, l'autre *de la sainte virginité*. Son but est de faire voir que l'on peut défendre la sainteté du mariage contre les Manichéens, sans enseigner, comme Jovinien, qu'il soit un état aussi excellent en soi que la virginité; et que, si le mariage est bon, la virginité est encore meilleure.

(1) La Colombière, *Serm.*, tom. IV, pag. 226; l'abbé Clément, *Carême*, tom. I, pag. 147.

(2) Bourdaloue, *Carême*, tom. I, pag. 192.

Nous observerons que la plupart des raisonnemens qui composent ce traité, se retrouvent dans l'écrit sur la même matière, qu'il avoit composé quelques années auparavant contre les Pélagiens (1). Il remonte à l'institution du mariage, en indique l'objet, à savoir, la société des deux sexes, la génération des enfans, le bon usage de la cupidité, et la fidélité mutuelle de l'homme et de la femme. Il rappelle les principes qu'il avoit établis déjà sur l'indissolubilité du mariage chrétien, dont le lien n'est pas même rompu par la séparation des parties. La loi humaine ne se montrait pas si sévère, puisqu'elle autorisoit le divorce; saint Augustin prononce qu'il est interdit par l'Évangile, et consacre par avance cette proposition de l'un de nos prédicateurs qui aient le mieux profité de la doctrine de cet excellent traité: « Dans l'Église chrétienne, a dit Bourdaloue, c'est-à-dire, depuis que Jésus-Christ a fait du mariage un sacrement, et qu'il lui en a donné la vertu, ce sacrement porte avec soi un caractère d'immutabilité. Est-il une fois reconnu pour valide, c'est pour toujours. Quand il s'agiroit de la conservation de la vie, quand des royaumes entiers devroient périr, quand l'Église universelle seroit menacée de sa ruine, et que toutes les puissances s'armeroient contre elle, ce mariage subsistera, ce mariage durera jusqu'à la mort, qui seule en peut être le terme (2). »

Le saint docteur n'hésite pas davantage à déclarer que la virginité est un état beaucoup plus parfait que celui du mariage. Il n'y a que ceux qui ne peuvent pas garder la

(1) Voyez plus haut, pag. 228 et suiv. Cette erreur leur étoit commune avec les Manichéens.

(2) *De l'état du mariage*, Dominic., tom. 1, pag. 68.

continence, qui devroient présentement se marier. — Mais que deviendrait le monde? — Plût à Dieu que tous les hommes voulussent bien se passer du mariage, pourvu toutefois que ce fût par le motif de cette *charité qui naît d'un cœur pur, d'une bonne conscience et d'une foi sincère?*

I. Tim. 1. 5.

Pag. 332.

Saint Augustin confirme ici ce que nous apprenons des plus anciens monuments, qu'il étoit défendu dans les premiers siècles, d'admettre aux ordres sacrés, c'est-à-dire à l'épiscopat, et même au diaconat, quiconque auroit été marié plus d'une fois (1).

Pag. 334.

Ici encore, le saint docteur rappelle les règles du mariage chrétien, ce qu'il permet, ce qu'il défend; établissant que le mariage n'est pas moins que le célibat un état de chasteté et de continence, quelque différence qu'il y ait d'ailleurs entre l'un et l'autre; qu'il a ses lois, ordonnées par Dieu même, et qu'il n'est pas permis de transgresser. Pour bien user du mariage, il faut être capable de s'en passer. Personne n'en use bien que celui qui pourroit s'en abstenir; car plusieurs s'en abstiendroient plus facilement, en n'en usant point du tout, qu'en y gardant la tempérance

(1) Cette sage discipline étoit fondée sur le commandement de saint Paul : *Unius uxoris vir, filios habens fideles... Oportet episcopum irreprehensibilem, esse, unius uxoris virum, sobrium, pudicum, continentem... Diaconos similiter pudicos... Si quis sine crimine est.* ( Tit. 1. 6. I. Tim. 111. 2. 8. ) Saint Jean Chrysostôme, expliquant ces paroles de l'Apôtre, affirme que la virginité seule pouvoit prétendre à l'épiscopat. C'étoit une indulgence que d'y élever des hommes qui avoient été engagés dans le mariage; et la seule difficulté de trouver dans la naissance de l'Eglise des personnes dignes de ce caractère et sans aucun engagement, avoit rendu cette dispense nécessaire. C'est ainsi que s'exprime à ce sujet saint Jérôme dans sa réponse à Jovinien. ( Lib. 1, t. 1v, pag. 175. )

nécessaire pour en bien user. Or, il est certain que nul ne peut être assez sage pour en user avec modération, s'il n'est assez continent pour pouvoir s'en priver absolument.

Moins vaut la virginité orgueilleuse que le mariage Pag. 336.  
obéissant ; car le mariage n'est condamné nulle part dans l'Écriture, et la désobéissance l'est partout.

### VIII. *Traité de la sainte virginité.*

L'objet de cet éloquent traité est bien plus étendu que T. VI, p. 341.  
son titre ne semble l'indiquer. Si la lecture en doit être singulièrement profitable aux vierges à qui il s'adresse, elle ne l'est pas moins, de l'aveu de son auteur, à toutes les classes de chrétiens, depuis les plus spirituels jusqu'à ceux qui sont encore charnels; depuis les Apôtres jusqu'aux derniers des pénitents, et, pour user d'une expression encore plus générale, depuis le plus haut des cieux jusqu'aux dernières extrémités de la terre : puisque ce sont les oracles mêmes de la vérité éternelle, qui vont s'y faire entendre. Dans le temps où la fréquence et l'éclat des professions religieuses donnoient parmi nous à l'éloquence sacrée un rôle si important dans le sacrifice de la victime qui se devoit au Seigneur, l'orateur, jaloux d'enrichir sa propre imagination et sa sensibilité de trésors étrangers, auroit eu peu de choses à retrancher à cet ouvrage. Aujourd'hui, nous devons nous borner à quelques extraits?

La chair et le sang ne sauroient produire ces fruits divins Pag. 342  
et suiv.  
de l'Esprit et de la grâce : il n'en faut chercher d'autre mère que l'Église. Il n'appartient qu'à cette Vierge sacrée, qui est l'unique et chaste épouse d'un seul Jésus-Christ, d'engendrer des vierges sacrées.

Pag. 344.

.Excellence de la virginité. Sa supériorité sur le mariage. Nous en avons un des plus admirables modèles dans la pureté de la mère du Sauveur, « faisant son vrai bonheur, moins d'avoir porté Jésus-Christ dans son sein, que de le porter dans son cœur (1). »

Pag. 346.

Toutefois elle n'est point de précepte, mais de conseil; et l'éloge de préférence que l'Apôtre donne à la virginité,

Pag. 350.

n'est point la condamnation du mariage. Ce n'est point dans la vue d'aucun avantage terrestre, mais dans les seules vues de l'éternité, que l'on doit embrasser cet état.

Pag. 355.

Après avoir relevé l'excellence de la virginité, saint Augustin recommande surtout la pratique de l'humilité; et c'est par là que cet ouvrage mérite particulièrement d'être proposé aux méditations du prédicateur. C'est dans la plus

(1) « *Materna propinquitatis nihil Mariæ profuisset nisi felicius Christum corde quam carne gestasset.* » (La Rue, sur la Conception, Avent, p. 176.) Parmi les titres de gloire de Marie, saint Augustin rappelle, en passant, sa charité pour les hommes, dont elle est la plus puissante médiatrice auprès des hommes; les ayant, dit-il, enfantés à l'Eglise par sa charité : *Cooperata est caritate, ut filii Dei in Ecclesia nascerentur.* Proposition rigoureusement vraie, toujours féconde pour notre ministère, qui ne manque guère de la rappeler dans tous les panégyriques de la sainte Vierge. On peut voir entre autres ce qu'en dit Bossuet, dans un sermon pour la fête de la compassion de la sainte Vierge, où il développe ce mot de saint Augustin, tom. II, pag. 219, tom. VI, pag. 352; t. VII, p. 110. « Son amour pour les hommes vit toujours en elle, et n'en est ni moins fécond, ni moins efficace, ni moins nécessaire : elle est toujours bonne, elle est toujours mère. Car Dieu ayant une fois voulu que la volonté de la sainte Vierge coopérât efficacement à nous donner Jésus-Christ, ce premier décret ne se change plus...; et elle y contribuera éternellement dans toutes les opérations de la grâce, qui ne sont que des dépendances du mystère de l'incarnation. »

haute élévation que l'humilité est le plus nécessaire. Pourquoi? parce que c'est là que l'orgueil est le plus à craindre. Ennemi dangereux, toujours escorté d'autres ennemis également redoutables, il engendre l'envie, tout à la fois sa fille qui le suit toujours, et sa compagne qui ne l'abandonne jamais; et le Démon domine sur tous les deux. Toute la discipline chrétienne a pour but de combattre cet orgueil père de l'envie. Jésus-Christ, le plus parfait modèle de l'humilité chrétienne. Pag. 359.

Celui en la puissance de qui le Père a mis toutes choses, qui seul est connu du Père, et qui seul connoissant le Père, le fait connoître à qui il lui plaît, n'a pas dit : Apprenez de moi à créer le monde, et à ressusciter les morts; mais il a dit : *Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur.* Luc. x. 22.

O doctrine salutaire! ô souverain Docteur aussi-bien que souverain Seigneur des hommes! ils ont tous puisé la mort dans le breuvage empoisonné de l'orgueil, qu'ils ont tous goûté. Pour les en retirer, vous avez voulu être vous-même ce que vous leur avez enseigné qu'ils devoient être, et vous avez voulu exécuter le premier ce que vous leur avez commandé. Je vous vois, ô source de tout bien, ô Jésus! je vous vois des yeux de la foi qu'il vous a plu de m'ouvrir; je vous vois comme prêchant dans l'assemblée générale de tous les hommes, et leur criant à haute voix : *Venez à moi,* Matth. xi.  
*et apprenez de moi.* Nous allons à vous, ô Fils de Dieu, 28.  
par qui toutes choses ont été faites : nous allons à vous, ô Fils de l'homme, qui n'avez pris une chair semblable à la nôtre, que pour rendre notre nature semblable à la vôtre : dites-nous ce que nous irons apprendre à votre école. Et il nous répond : *Apprenez que je suis doux et humble de cœur.* Quoi donc? tous les trésors de sagesse et de science qui sont renfermés en vous seroient-ils réduits à nous

apprendre comme un mystère bien sublime , que vous êtes doux et humble de cœur? Est-ce une chose si grande d'être petit, que vous n'eussiez pu jamais l'apprendre au monde , si, étant grand comme vous êtes, vous ne vous fussiez rendu petit (1)? Oui certes, Seigneur, il en est ainsi; car il est impossible d'acquérir le véritable repos de l'âme, qu'en la guérissant de cette enflure inquiète de l'orgueil, qui la rendoit aussi grande à ses propres yeux, qu'elle étoit malade devant les vôtres. Que ceux-là donc vous écoutent et viennent à vous pour y apprendre à être doux et humbles de cœur, qui, en vivant selon vous et non pas selon eux-mêmes, attendent de vous la miséricorde et la vérité. Que tous ces bienheureux malades, avec lesquels vous mangiez, parce que vous êtes venu appeler à la pénitence les pécheurs, et non pas les justes, entendent de vous ces mêmes paroles; cependant que ceux qui croyoient être sains, et ne cherchoient point le médecin, vous accusoient comme d'un grand crime de manger avec les pécheurs qui étoient malades...

Matth. ix.  
21.

Le divin époux de nos âmes nous demande à faire sa demeure dans nos cœurs. Or, comment s'y reposera-t-il, s'il n'y trouve pas une demeure digne de lui? Et quelle peut être cette demeure, sinon un cœur humble qu'il remplisse, et non pas un cœur présomptueux qu'il abandonne; un cœur humilié qu'il relève, et non pas un cœur élevé qu'il rabaisse?

(1) Bossuet : « Vierges de Jésus-Christ, méditez attentivement cette vérité : le dessein du Fils de Dieu n'est pas tant de faire des vierges pudiques, que de faire des servantes soumises. C'est en effet quelque chose de si grand, d'être humble et soumis, que si le Dieu qui est si grand ne le devenoit, nous ne pourrions jamais l'apprendre. » ( Et il cite les paroles de saint Augustin. *Sur l'Incarnation, Serm.*, tom. vii, pag. 21. )

Vous vivez déjà dans la justice, vous vivez dans la piété, vous vivez dans la pudeur, dans la sainteté et la chasteté virginale; mais vous vivez encore sur la terre. Comment donc ne vous humiliez-vous pas, lorsque vous entendez ces formidables paroles : *La vie de l'homme sur la terre est une tentation continuelle*? Comment ne frappez-vous pas votre sein, lorsque vous entendez dire au grand Apôtre : *Que celui qui se croit debout et ferme, prenne garde de tomber*. Est-il possible que parmi tant d'instructions qui viennent de Dieu, et tant de périls qui nous assiègent, nous soyons encore en peine de persuader l'humilité aux saints?

Pourquoi Dieu permet-il quelquefois que, parmi tant de chrétiens qui font profession de piété, il s'en trouve qui ne persévèrent, pas sinon afin que leur chute vous pénètre de frayeur; et qu'augmentant votre ferveur, elle réprime en vous les mouvements de l'orgueil. Car l'orgueil est si fort haï de Dieu, que ç'a été seulement pour le détruire, que le Très-Haut s'est abaissé dans une si grande humilité.

Vous avez évité les grands crimes : vous avez mené jusqu'ici une vie pure, chaste, innocente. Pour cela, vous vous croyez en droit de vous enorgueillir. Pensée pharisaïque : comme si vous ne deviez pas au contraire vous humilier davantage, en pensant que la grâce, qui nous sauve par la foi, comme dit saint Paul, ne vous est pas venue de vous; mais qu'elle est un don de Dieu, et que vous lui devez d'autant plus de reconnaissance, qu'il vous a comblés de plus de faveurs.

« Vous devez croire qu'il vous a remis tous les péchés où il vous a empêchées de tomber. Mon Sauveur, je me reconnois redevable envers votre grâce de tous les maux que je ne fais pas, parce qu'enfin, si les injustices, si les violences, si les perfidies, si les adultères ne se trouvent pas

dans nos cœurs par un consentement actuel, ils n'en sont pas moins renfermés dans le fond de corruption que nous portons tous dans notre sein (1).»

Si, en public, vous paraissez meilleures que d'autres, croyez qu'en secret elles sont meilleures que vous. Lorsque vous jugerez plus favorablement des qualités de votre prochain, quoique peut-être vous ne les connoissiez pas, que de celles de votre âme que vous connoissez, soyez bien assurés que cette comparaison ne rend pas les vôtres moindres, mais que votre charité les rend plus solides. Espérez que les vertus qui vous manquent vous seront accordées avec d'autant plus de facilité, que vous les aurez désirées avec plus d'humilité.

J'ose dire que les personnes mariées, qui sont vraiment humbles, doivent être estimées meilleures que les continentes qui sont orgueilleuses (2).

S'il nous faut des exemples pour régler notre conduite, n'avons-nous pas celui de Jésus-Christ? Représentons-nous notre divin maître égal à son Père, et néanmoins soumis à sa mère; régnant souverainement dans le ciel, et servant si humblement sur la terre.

Aimez à contempler les charmes du Dieu qui a daigné vous prévenir de son amour: voyez combien il est beau, lors même qu'il paroît méprisable aux yeux des superbes. « Considérez des yeux du cœur les plaies d'un Dieu crucifié, les cicatrices d'un Dieu ressuscité, le sang d'un Dieu mourant, l'amour d'un Dieu devenu notre nourriture; sachez en estimer le prix, pesez-le dans la balance de l'a-

(1) Traduit par Bossuet, *Serm.*, tom. 111, pag. 121.

(2) Traduit par le P. Le Jeune, *Serm.*, tom. 11, pag. 504; Nicolle, *Essais*, tom. XI, pag. 111, citant saint Augustin.

amour. Tout votre cœur doit être attaché à celui qui a été attaché pour vous à la croix; il ne vous est plus permis d'aimer foiblement (1). »

C'est l'humilité qui est la sauvegarde de la charité.

Que celles qui persévèrent avec vous dans le service de Dieu vous servent d'exemples, et que celles qui tombent de cet état si heureux vous inspirent une salutaire frayeur. Aimez la persévérance des premières, pour les imiter. Déplorez la chute des autres, pour ne pas vous élever. Pardonnez aux autres les fautes qu'ils commettent; priez pour les vôtres.

« Une pensée admirable de saint Augustin; Mes frères, Pag. 366. nous dit-il, ne vous scandalisez pas de voir des pécheurs parmi vous, et même des hérétiques. Que savez-vous de leur état futur? Bien plus, que savez-vous de leur état présent dans l'esprit de Dieu? Vous les regardez en pitié comme des impies, des membres séparés du corps: peut-être Dieu les voit-il avec complaisance, comme déjà réunis à l'Eglise, et plus fidèles que vous aux devoirs de la piété. La raison qu'il en apporte est bien touchante, et prise du secret de la prédestination. Vous voyez ce qu'ils sont aujourd'hui; mais voyez-vous ce qu'ils seront demain? voyez-vous ce qu'ils seront dans la suite de leur vie? voyez-vous enfin ce qu'ils seront à la mort (2)? »

Saint Augustin revient souvent sur les mêmes propositions, tant dans ses sermons, que dans ses livres contre Fauste, manichéen, détracteur du mariage.

(1) Traduit par l'auteur de *Instruct. dogmat. pour la première communion*, pag. 313. (Paris, 1690.)

(2) La Rue, *Prédestin.*, Carême, tom. III, pag. 149.

ix. *Du bien du mariage*, adressé à Julienne, mère de Démétriade.

T. vi, p. 369. Sans blâmer les veuves qui se remarioient, saint Augustin préfère celles qui ne se marioient pas. C'est la sage  
 I. Cor. vii. 4. réserve commandée par saint Paul, dont il cite les paroles. La loi évangélique plus parfaite que l'ancienne. Toute-  
 Pag. 374. fois, on ne peut, sans témérité, condamner les secondes nocés, comme l'a fait Tertullien. Mais les veuves, ainsi  
 Pag. 375. que les vierges qui, ayant fait vœu de continence, viennent à le rompre, se rendent coupables; non pas que dans ce cas le mariage soit nul: mais c'est une sorte d'adultère non moins criminel que la fornication, bien que d'une espèce différente. Car, lorsqu'on ne s'acquitte pas d'un vœu engagé sans précepte, mais seulement par conseil, l'iniquité de la transgression devient, dit-il, d'autant plus grande, qu'il y avoit moins de nécessité de le faire.

Pag. 377.

Règles de conduite pour les veuves chrétiennes. Ce que  
 Ps. XLIV. 14. vous avez à faire, c'est de vous rendre, vous et votre fille,  
 Pag. 382. parfaitement agréables à ce roi qui a conçu de l'amour pour la beauté de cette unique épouse dont vous êtes les membres; c'est de vous attacher l'une et l'autre à lui, elle par l'intégrité de la chasteté, vous par la continence, toutes deux par la beauté spirituelle de vos âmes. C'est cette beauté qui se fait remarquer dans votre aïeule Proba, quoique déjà fort avancée en âge; car l'éclat de cette beauté, qui croît toujours de plus en plus à mesure qu'on s'avance dans la perfection du divin amour, ne peut être flétrie par les rides de la vieillesse. Il leur recommande les saints exercices de la pénitence, toutefois sans que leur santé en doive être altérée; et veut que leur conduite extérieure soit ac-

compagnée de beaucoup de sagesse et de circonspection , parce que si la bonne vie nous est nécessaire , notre réputation l'est à notre prochain; et que quiconque a soin, non-seulement de bien vivre, mais encore de conserver sa réputation , est miséricordieux envers les autres.

x. *Livre de la continence.*

La continence, qui consiste à réprimer les passions , est un don de Dieu. On pèche contre la continence par le seul acquiescement du cœur aux suggestions de l'ennemi du salut , même en ne passant pas jusqu'à l'action extérieure. De tous les péchés qui se commettent extérieurement par les organes du corps , il n'en est point qui n'ait pour principe une mauvaise pensée qui le précède , et rend l'homme impur du moment où elle est conçue dans le cœur , alors même que le crime n'a pas été exécuté. L'on n'est pas moins homicide lorsqu'on ne s'abstient du meurtre que faute d'occasion; pas moins voleur, quand il n'y a que le manque de pouvoir qui ait empêché de prendre le bien d'autrui; pas moins fornicateur , quand il n'y a que le défaut de complice qui en ait arrêté le dessein. « Dans une volonté perverse et criminelle, ce n'est point précisément l'effet qu'il faut regarder, mais encore plus la volonté , l'affection du cœur, quoique l'effet manque, parce qu'il ne dépend pas de l'homme; il est juste que la volonté soit punie , et qu'elle le soit d'une manière proportionnée à sa mauvaise disposition (1). »

Parce que nous portons au-dedans de nous-mêmes un fonds de cupidité toujours en opposition avec le désir qui

(1) Bourdaloue, *Dominic.*, tom. iv, pag. 146.

nous porteroit vers le bien , il est nécessaire que nous combattons , par la continence , les désirs qui naissent de ce mauvais fonds. Il est possible de bien faire jusqu'à ne point consentir aux mouvements de la cupidité ; mais l'accomplissement et la perfection du bien , par l'extinction entière de cette cupidité , nous ne pouvons l'espérer que dans l'autre vie. Il en est qui rejettent leurs péchés sur le Démon , d'autres sur Dieu même . c'est , disent-ils , une malheureuse fatalité qui les a entraînés. Si le péché déplaisoit si fort à Dieu , pourquoi Dieu , tout puissant comme il est , le permettroit-il ? Il le permet si peu , répond saint Augustin , qu'il le punit par des flammes éternelles , et qu'il n'en laisse point d'impunies , pas même dans ceux qu'il délivre de la peine éternelle. Jamais il ne remet la peine principale due au péché , qu'il n'en fasse souffrir quelque autre , bien que beaucoup plus légère ; et , en faisant miséricorde , il conserve toujours les droits de sa justice (1).

### XI. *Des mariages adultères , en deux livres.*

T VI, p. p87.

Un certain Pollentius ayant fait par écrit à saint Augustin différentes questions , par rapport à l'adultère , le saint docteur composa , sur cette matière , deux livres , intitulés , *des mariages adultères*.

I. Cor. VII.  
10. 11.

La première des questions qu'il y examine regarde ces paroles de l'Apôtre aux Corinthiens : *Quant à ceux qui sont mariés... si la femme se sépare de son mari , qu'elle demeure sans se marier*. Pollentius croyoit que ce précepte de l'A-

(1) Voyez l'abbé Clément , citant saint Augustin , *Avent* , pag. 78 , 79 ; Bourdaloue , *Carême* , tom. III , pag. 217 , 218.

pôtre ne concernoit que les femmes qui se séparent de leurs maris pour d'autres causes que pour la fornication; que c'étoit à celles-là seules qu'il étoit défendu de se remarier. Saint Augustin soutient au contraire que ces paroles ne regardent que celles qui se sont séparées de leurs maris pour cause d'adultère. La raison qu'il en donne, c'est que l'Apôtre ne parle, en cet endroit, que des femmes à qui il étoit permis de se séparer de leurs maris. Or, il n'y avoit aucune cause légitime de séparation que celle qu'occasionnoit l'adultère; Jésus-Christ n'en ayant point allégué d'autres, lorsque, interrogé par les Pharisiens, s'il étoit permis à un homme de quitter sa femme pour quelque cause que ce fût, il leur avoit répondu : *Quiconque quitte sa femme, si ce n'est en cas d'adultère, et en épouse une autre, commet aussi un adultère.* Il est donc clair qu'il a décidé deux choses, la première, qu'il n'est jamais permis de se séparer de sa femme que pour cause d'adultère; la seconde, qu'après cette séparation, qui est légitime, il n'est pas permis d'en épouser une autre; parce que, dans ce cas comme dans tout autre, se marier avec une autre que sa femme, ce seroit un adultère. Comme saint Matthieu n'avoit parlé que de l'homme qui quitte sa femme, et non pas de la femme qui quitte son mari, Pollentius prétendoit en tirer avantage pour son sentiment. Saint Augustin répond, par l'autorité de saint Marc et de saint Luc, que la cause de la femme est ici la même que celle de l'homme; et que comme on n'oseroit dire qu'une femme qui quitte un mari infidèle, puisse en épouser un autre, on ne peut dire non plus que le mari qui se sépare de sa femme, à raison de quelqu'infidélité, puisse en prendre une autre sans devenir adultère. Il appuie cette vérité par ce raisonnement : Saint Luc dit que *celui qui épouse une femme répu-*

Math. v 32.  
xix. 9.

Pag. 392.

*diée commet un adultère.* Comment le commet-il? sinon parce que la femme qu'il épouse lui est étrangère, tandis que le mari qui l'a répudiée est vivant, et qu'elle ne cesse pas, pour être répudiée, d'être toujours sa femme.

Pag. 396.

Le seconde question est touchant la dissolution du mariage des infidèles, dont il est encore parlé dans la même épître aux Corinthiens. Pollentius ne croyoit pas qu'elle fût permise. Saint Augustin croit le contraire; et il s'autorise du silence de Jésus-Christ, qui n'a point défendu la dissolution de ces sortes de mariages, c'est-à-dire d'un fidèle avec une infidèle. Il ne croit pas néanmoins qu'il soit expédient d'en venir à cette dissolution; suivant en cela l'avis de l'Apôtre qui, dans l'incertitude de l'événement, dit : *Que savez-vous, ó femme, si vous ne sauverez pas votre mari? Et que savez-vous, ó mari, si vous ne sauverez pas votre femme?* Car, comme le remarque ce Père, saint Paul ne défend pas au fidèle de quitter l'infidèle à cause de l'indissolubilité de leur mariage; mais afin que le mari fidèle gagne à Jésus-Christ la femme infidèle; d'où il suit que la profession du christianisme rompoit le lien du mariage, contracté dans l'infidélité, quoiqu'il ne fût pas expédient d'user de la liberté que la religion donnoit à cet égard. Ce qui fournit à Saint Augustin l'occasion de montrer qu'il y a beaucoup de choses que l'on pourroit faire, parce qu'elles ne sont point défendues dans la loi, mais dont on doit s'abstenir par motif de charité (1).

(1) Quelques interprètes de saint Augustin avançaient que, selon ce saint docteur, l'Apôtre permet la dissolution de ces mariages, quoiqu'il ne la conseille pas. C'est là rendre avec peu d'exactitude le sentiment de ce Père, qui juge au moins ces séparations illicites, à raison du scandale qu'elles peuvent occasioner, et qui ne les déclare pas même valides d'une manière incontestable; tempérament qu'on

Le lien du mariage ne se rompt que par la mort, non par la fornication de l'un des deux époux, ni par le fait d'une séparation mutuelle. Il est permis de répudier pour cause de fornication, mais le lien du mariage demeure; en sorte que celui-là se rend coupable d'adultère, qui épouse celle qui a été répudiée pour ce crime. Car, de même que le sacrement de la régénération demeure dans un homme excommunié pour quelques crimes, n'en reçût-il jamais l'absolution; de même aussi la femme est liée par la loi du mariage à son mari, quoique répudiée pour cause de fornication, quand même elle ne devrait jamais se réconcilier avec lui. Pag. 406.

La conduite pleine d'indulgence que tint Jésus-Christ à l'égard de la femme adultère, apprend aux maris à ne pas traiter leurs femmes coupables du même crime avec une excessive rigueur. Pag. 407.

Les droits d'époux n'autorisent nullement les hommes coupables d'adultère, à réclamer pour eux plus d'indulgence qu'ils n'en accordent à leurs femmes. Au contraire, ce crime doit être puni dans les hommes avec plus de sévérité, parce qu'ils doivent le bon exemple. Pag. 408.

Cette loi paroît dure, sous le prétexte qu'il est bien difficile à des hommes séparés de leurs femmes, de garder la continence. Nous est-il permis de rien changer à l'É- Pag. 409.

peut accorder avec la décision rendue par le pape Innocent III, dans les Décretales, savoir qu'un infidèle converti ne doit pas quitter sa femme qui persiste dans l'infidélité, à moins qu'elle ne refuse d'habiter avec lui, ou qu'elle n'y demeure que pour le porter à l'impiété. Que si sa femme, après s'être retirée, vient à se convertir elle-même, et qu'elle retourne à son mari, avant qu'il en ait pris une autre, il est tenu de la recevoir. » (Berault-Bercastel, *Hist. de l'Église*, tom. III, pag. 266.)

vaugile? Que nous fassions plier la loi divine à de pareils prétextes, bientôt il faudra ouvrir la porte à l'adultère et à tous les excès de la débauche. La femme, maltraitée par son mari, se croira en droit d'en dire autant; et la sainteté du mariage est anéantie.

Pag. 416.

Le fardeau de la continence deviendra léger, s'il devient le fardeau de Jésus-Christ; et il le deviendra s'il est soutenu par la foi, qui obtient, de celui qui nous donne ses commandements, la force de les accomplir.

Pag. 418

A ceux qui se plaignent que nous leur imposons un joug trop pesant, nous répondrons, ainsi que nous le faisons habituellement, par l'exemple de nos clercs, qui n'avoient pas demandé à l'être, et qui, une fois admis dans le sanctuaire, demeurent constamment fidèles, avec le secours de Dieu, au devoir de la continence qui leur fut imposé.

## XII. *Du mensonge.*

T. vi, p. 419.

C'est là une de ces questions qui se produisent fréquemment, et qui nous jettent dans le double embarras ou d'accuser à tort de mensonge ce qui ne l'est pas, ou de laisser croire qu'on puisse se le permettre par honnêteté, qu'on doive même le faire par charité.

Pag. 420.

Mettant à part les plaisanteries qui ne sont pas réputées mensonges, et où l'on fait assez connoître, par la manière dont on les exprime, qu'on n'a pas l'intention de tromper, même en ne disant pas vrai (1); qu'est-ce qu'il faut entendre par mensonge? Mentir, c'est avoir dans la pensée autre chose que dans les paroles ou dans quelqu'autre si-

(1) Voyez cette *Bibliothèque choisie*, tom. x, pag. 158, et tom. xxi, pag. 173.

gue que ce soit dont on se sert pour se faire entendre (1). D'où vient que l'on dit que le menteur a le cœur double. Tout le mal du mensonge consiste donc dans le désir de tromper celui à qui l'on parle, soit qu'on le trompe effectivement, soit qu'il ne soit pas trompé.

Est-il quelquefois utile de dire faux avec l'intention de tromper ? Ceux qui tiennent pour l'affirmative allèguent des témoignages tirés de l'ancien et du nouveau Testament; par exemple, le fait de Jacob répondant à son père : *Je suis Esau, votre fils aîné*; des sages-femmes israélites, dont le mensonge reçut l'approbation du Seigneur. Ils fortifient l'autorité de ces exemples par ce simple raisonnement : Supposons qu'un homme, en danger de perdre la vie, vint chercher auprès de vous un asile, et qu'il fallût mentir pour l'arracher à la mort : hésiteriez-vous à le faire ? Ceux qui sont d'un avis contraire opposent à ce sentiment des textes formels des saintes Écritures, ceux-ci, entre autres : *Vous ne porterez point de faux témoignage*, et dans cet article du Décalogue est compris tout ce qui est mensonge ; *La bouche qui ment donne la mort à l'âme* ; surtout cet oracle de Jésus-Christ : *Que tous vos discours se réduisent à ces deux mots : Cela est, cela n'est pas. Tout ce qui excède est mal.*

On répond sur les faits allégués d'après l'ancien Testament : qu'on les doit entendre d'une manière figurative ; et, qu'à proprement parler, ce ne sont pas des mensonges. Quant à la dissimulation de Pierre et de Barnabé, dont il est parlé dans le nouveau, nous y lisons qu'elle fut condam-

(1) Saint Augustin ajoute : Or, de savoir si les âmes parfaites doivent user de ces sortes de manières de parler, c'est là une autre question. Voyez saint Jean Chrysostôme, *sur le sérieux du chrétien*, au vol. XVIII de cette *Bibliothèque chois.*, pag. 185

Pag. 422.

Gen. xxvii.

Exod. i. 19.<sup>17.</sup>

Pag. 423.

Exod. xx.  
16.

Sap. i. 11.

Matth. iv. 13.

Pag. 424.

Act. xvi. 3.

née; Pierre lui-même convint qu'il avoit eu tort. Les textes de l'Écriture qui défendent le mensonge sont d'une précision qui n'admet nulle restriction. On combat les hypothèses alléguées, par ce principe décisif : que le mensonge nous exposant à perdre la vie éternelle, aux termes de l'Esprit Saint : *La bouche qui ment donne la mort à l'âme* ; il n'est permis jamais de mentir pour sauver à qui que ce soit la vie temporelle; que personne ne peut mentir, fût-ce dans l'intention de procurer la vie éternelle à son prochain (1). Est-il permis de mentir pour éviter un plus grand mal ? pas davantage. On doit éviter avec plus de soin de commettre un petit mal, que d'empêcher son prochain d'en commettre un plus grand; et quand même le mensonge que l'on dit ne porteroit au prochain aucun préjudice, on doit s'en abstenir, parce qu'on se nuit toujours à soi-même en mentant. Dire une fausseté, même à la louange de Jésus-Christ, seroit se rendre coupable de faux témoignage.

Mais voilà un innocent à qui il faut sauver la vie en déclarant, contre la vérité, que l'on ignore le lieu de sa retraite. — Le déclareriez-vous en présence du Juge suprême qui vous adresseroit la même question? Combien n'y a-t-il pas plus de courage et de vertu à répondre : Je ne serai ni dénonciateur, ou menteur.

Un évêque de Thagaste, nommé Firmus, ayant été requis, au nom de l'empereur, de livrer un homme qui se

(1) « Elle nous apprend, cette religion si sainte, que s'il ne falloit qu'une légère infidélité pour nous procurer tous les avantages du siècle, biens, honneurs, dignités, puissance, autorité, grandeurs, disons-le avec saint Augustin : *Ad sempiternam salutem nemo duceudus ist opetulante mendacio.* » (Pacaud, *Fidélité à Dieu*, Sermon 1. 1, p. 326.) Ce n'est là que la moitié de la pensée du saint docteur.

trouvoit caché chez lui , répondit avec assurance , qu'il ne vouloit ni mentir, ni le livrer, aimant mieux souffrir de rigoureux tourmens , que de faire ce qu'on exigeoit de lui, ou de dire une fausseté.

Saint Augustin croit que, lorsque le silence, dans le cas Pag. 441. précité, peut indiquer le lieu de la retraite, il devient aussi dangereux que le seroit la déclaration elle-même; qu'ainsi lorsqu'on cherche un homme pour le faire mourir, et qu'on nous demande où il est, au lieu de ne rien répondre, on doit dire: Je sais le lieu où il est, mais je ne vous le montrerai pas.

Pour ne rien laisser désirer sur les diverses espèces de mensonges, il en rapporte huit sortes, et fait voir, par l'autorité de l'Écriture, qu'il n'est jamais permis de mentir, et qu'on doit s'en tenir, pour la conduite des mœurs, aux simples préceptes de l'Évangile.

### XIII. *Contre le mensonge.* Livre adressé à Consentius.

Consentius, évêque espagnol, avoit écrit à saint Augustin T. vi, p. 447. sur l'hérésie des Priscillinistes, dont l'un des dogmes étoit qu'il étoit permis de mentir, de se parjurer, même pour dissimuler ses erreurs. Ne pouvoit-on pas les combattre par leurs propres armes, faire échouer leurs artifices en les imitant? Consentius paroissoit pencher en faveur de ce parti. C'étoit, répond saint Augustin, demander s'il étoit permis de poursuivre les voleurs en volant comme eux; d'attaquer le sacrilège par le sacrilège, et l'adultère par un crime égal. *Si, dira-t-on, par mon infidélité, la fidélité de Dieu a éclaté davantage pour sa gloire, pourquoi me condamneroit-on comme pécheur, et pourquoi ne ferions-* Pag. 448.  
Rom. iii. 7.

*nous pas le mal , afin qu'il en arrive du bien ?* Maxime criminelle contre laquelle l'Apôtre s'élève avec force. Le mensonge peut-il cesser jamais d'être un mal ? peut-il jamais être bien ? Pourquoi donc ces oracles : *Vous perdrez , Seigneur , ceux qui profèrent le mensonge : le Seigneur a en abomination l'homme de sang et le trompeur.* La sentence est générale, nulle exception : elle s'étend à tout mensonge indifféremment.

Ps. v. 7.

Pag. 449.

Mettre en doute cette vérité , c'est donner gain de cause aux Priscillianistes. Ils ne manquent pas d'autoriser, par des textes empruntés à nos Livres saints , le mensonge qu'ils conseillent à leurs disciples , s'armant de l'autorité des saints patriarches , des prophètes , des Apôtres , même de Jésus-Christ, afin d'établir leur erreur par le témoignage de la vérité même. Ce que nous devons faire , c'est de les confondre , non de les suivre , et nous bien garder d'imiter les Priscillianistes dans celle de leurs erreurs qui en fait les plus détestables de tous les hérétiques. Une semblable morale dégrade l'honneur de nos saints martyrs : elle anéantiroit la gloire de leur confession. Si elle étoit vraie , ils auroient fait beaucoup mieux de céler leur foi , de la dissimuler par de lâches mensonges : ils auroient sauvé à la fois et leur personne et leur conscience ; et ils auroient épargné un crime à leurs bourreaux. Nos adversaires se prévalent de l'exemple de Jéhu , qui , dans le dessein d'exterminer les prêtres de Baal , feignit d'être du nombre de ses adorateurs. Les chrétiens , du temps des persécutions , auroient dû en faire autant , et sacrifier aux idoles sur les autels des Démons , pour empêcher que les mains des Démons ne versassent leur sang. Il leur suffisoit , dans le système des Priscillianistes , de répondre qu'ils ne cessoient pas d'être chrétiens dans le cœur. Ce n'est pas ainsi que l'entendoient

IV. Reg. x.  
29.

les saints martyrs , nos vrais confesseurs. Ils avoient lu , et ils ont exécuté fidèlement le précepte : *On croit de cœur* Rom. x. 10. *pour être justifié, et on confesse de bouche pour être sauvé.* Aussi , *le mensonge ne s'est-il pas rencontré dans leur bouche* ; et ils sont allés sans tache dans le lieu où le mensonge n'a plus d'accès. Apoc. xiv. 5.

Nous devons haïr généralement toutes sortes de mensonges , parce qu'il n'y en a aucun qui ne soit contraire à la vérité. De même qu'il n'y a point d'accord entre la lumière et les ténèbres, la religion et l'impiété, la santé et la maladie, la vie et la mort ; de même il n'y a aucune transaction légitime entre le mensonge et la vérité. Autant celle-ci nous est chère , autant devons-nous détester l'autre. Pag. 450.

Quand il seroit vrai que par cet artificieux moyen , nous vinssions à en ramener quelques-uns , ce seroit là une foible compensation au crime d'en avoir été les complices , sans réussir à en faire autre chose que des demi-chrétiens ; puisque nous n'atteignons pas à leur erreur capitale , qui est que l'on doit mentir pour la vérité , et qu'au contraire notre propre exemple ne sert qu'à les y confirmer. Avec l'air d'être par là devenus des nôtres , il ne leur reste plus dans ce cas de ressource pour croire à ce que nous leur voudrions enseigner. Nous les engageons à soupçonner que la déclaration que nous leur faisons de nos dogmes catholiques , n'est pas l'expression vraie de nos sentiments , et que nous avons des arrière-pensées. Avez-vous bien calculé les conséquences d'un semblable manège , qui tend à introduire une défiance générale, et, sous couleur d'amener à la foi par des moyens mensongers , ne réussit qu'à la discréditer ?

Encore devenons-nous plus criminels que les hérétiques eux-mêmes. Par exemple , le Priscillianiste vient nous dire Pag. 452.

que l'âme humaine fait partie de l'Essence divine : ce qui est un blasphème , en assujettissant la Majesté souveraine à nos ignorances , à nos infirmités , à nos passions et à nos erreurs. Pour le détromper , vous voilà obligé de tenir le même langage contre votre sentiment intérieur : vous blasphémez avec lui ; mais avec cette différence qu'il blasphème , lui , sans le savoir , et vous , avec connoissance de cause ; lui , par ignorance , vous , contre votre conscience ; lui , c'est un aveugle qui s'égaré , parce qu'il a les yeux fermés , vous , vous mentez à la vérité que vous connoissez. Et après que

Pag. 453.

I. Tim. I. 20.

*l'Apôtre a livré à Satan Hyménée et Alexandre , afin qu'ils apprissent à ne plus blasphémer ; nous , nous prendrions à tâche de les arracher à Satan , afin qu'ils apprennent à blasphémer , non plus par ignorance , mais sciemment.*

Pag. 454.

Vous m'objecterez que vous n'avez pas d'autre moyen de découvrir ces loups qui se cachent sous la peau de brebis. Comment donc s'y étoit-on pris jusqu'ici pour parvenir jusqu'à eux , sans employer une pareille manœuvre ? Comment a-t-on réussi sans cela à découvrir dans son repaire l'auteur de la secte , l'homme le plus astucieux et le plus enveloppé qui fût jamais ? Par où en a-t-on reconnu et condamné un si grand nombre , sans compter ceux qui se sont convertis , et que la charité de l'Eglise a recueillis comme du naufrage ? S'il étoit permis d'user de dissimulation et de mensonge pour découvrir les hérétiques , pourquoi Jésus-Christ n'auroit-il pas enseigné à ses brebis de se couvrir de la peau des loups , pour aller parmi eux et les connoître par cet artifice ? Il ne leur a pas fait de telles leçons , lors même qu'il les a envoyés au milieu des loups. C'est par la vérité que l'on échappe aux attaques de ces cruels ennemis , par la vérité qu'on les ramène , par la vérité que l'on triomphe de leurs mensonges. Il y a certaines actions qui , n'étant

Matth. x 15.

Pag. 455

point péchés par elles-mêmes, deviennent bonnes ou mauvaises, selon le motif et l'intention qui les dirige : mais s'agit-il d'actions qui d'elles-mêmes sont des péchés, elles ne sauroient être justifiées par une bonne fin. Trouvera-t-on  
 personne qui puisse dire qu'il soit permis de voler les riches, pour avoir de quoi donner aux pauvres? Il deviendra  
 donc licite, quand on le peut, d'anéantir ou de supposer des testaments pour écarter des successions ceux qui y sont  
 appelés, sous le prétexte qu'ils en feroient un mauvais emploi, et de dépouiller les héritiers légitimes pour enrichir des indigents, racheter les captifs et bâtir des églises? Avec  
 une semblable morale, on aura bientôt bouleversé la société et la législation tout entière. Il y a des péchés qui méritent  
 la damnation; d'autres qui ne sont que véniels. Dira-t-on pour cela qu'on peut commettre ceux-ci impunément? Il s'agit de voir s'il y a péché ou non à faire telle ou telle chose, et non pas s'il y a d'autres péchés plus graves que celui-là. Si l'on convient une fois qu'il est permis de commettre un moindre mal, de peur d'un plus grand, il n'y a plus de bornes au débordement de l'iniquité. Il faudra voler pour empêcher qu'un autre ne commette un adultère, et ainsi des autres crimes.

Pag. 457.

Pag. 458.

Il discute les faits de l'ancien et du nouveau Testament allégués pour autoriser le mensonge. Il s'arrête plus particulièrement sur la réponse de Jacob, sur le fait des Apôtres saint Pierre et saint Paul, des sages-femmes des Hébreux, et de Rahab de Jéricho. Nous avons rapporté ailleurs ce qu'il rapporte de ce dernier événement (1).

Pag. 460  
et suiv.

Quand on nous réduit à la nécessité de mentir pour le  
 saint éternel d'une personne, par exemple s'il étoit ques-

Pag. 472.

(1) *Bibliothèque choisie*, tom. x, pag. 195 et suiv.

tion de lui administrer le baptême , à qui puis-je avoir recours , sinon à vous , ô vérité sainte ! Mais comment la vérité pourroit-elle permettre que l'on mentît ?

XIV. *Sur la ruine de Rome.*

T. VI, p. 422.

Cette grande ville venoit de succomber sous les efforts d'Alaric. Le cœur d'Augustin n'avoit pu rester insensible à un désastre qui avoit entraîné tant de calamités particulières ; il en avoit gémi amèrement , et il ne se retrace qu'avec larmes , l'image des fureurs exercées par un vainqueur avide et barbare. Pourquoi Dieu l'avoit-il permis ? pourquoi ne s'étoit-il pas laissé fléchir par les prières des fidèles qui s'y rencontroient en grand nombre ? Ne comptoit-elle pas au moins cinquante justes de l'un et de l'autre sexe , qui demandoient grâce pour elle ? Saint Augustin répond que la colère céleste , qui châtoit les crimes de Rome , auroit pu être plus rigoureuse encore , puisqu'il ne l'avoit pas condamnée à périr comme la malheureuse Sodôme ; que beaucoup de ses citoyens avoient été épargnés , particulièrement ceux qui étoient venus chercher , dans les basiliques des saints Apôtres , un asile que l'ennemi avoit respecté (1).

Gen. XVIII.  
24

Page. 627

Le saint docteur lie habilement ce désastre à d'autres événements qui avoient eu lieu il n'y avoit pas longtemps , puisque plusieurs de ceux qui l'écoutoient pouvoient en avoir été les témoins. Du temps de l'empereur Arcade , Dieu , irrité des crimes dont la ville de Constantinople s'étoit souillée , Dieu voulut , par une terreur salutaire , la ramener à lui. Il se fit voir dans une révélation à un de ses fidèles serviteurs , pour lui déclarer qu'à tel jour Constantinople périroit , consumée par un feu tombé du

(1) Voyez *Bibliothèque choisie* , tom. XXI , pag. 189.

ciel , lui ordonnant d'en donner avis à l'évêque. Celui-ci ne manqua pas d'instruire son peuple de la menace qui lui étoit faite. On eut recours à la pénitence ; et la nouvelle Ninive obtint , comme l'ancienne , la délivrance du fléau dont elle étoit menacée. Mais afin qu'on ne crût pas que l'auteur et l'avis eût été trompeur ou trompé , le jour fatal arrivé , comme tous les esprits étoient dans l'attente de l'événement , on vit , au commencement de la nuit , briller dans l'air une colonne de feu qui s'élevoit du côté de l'Orient ; elle alloit s'épaississant par degrés , jusqu'à ce qu'elle se fût étendue sur toute la ville ; la consternation étoit générale ; chacun voyoit la flamme suspendue sur sa tête ; tout ce qu'il y avoit d'habitants se porta vers les églises : elles ne pouvoient contenir la foule qui s'empressoit d'y chercher un asile. Ceux qui n'avoient pas encore reçu le baptême le demandoient à grands cris aux ministres de l'Eglise , qui se rencontroient non-seulement dans les temples , mais dans les maisons , dans les places publiques , dans les rues , pour éviter un sort bien plus redoutable que celui dont on avoit la menace sous les yeux. Cet événement eut lieu dans l'an 396. Dieu ne vouloit , par ce terrible avertissement , que justifier la menace que son serviteur avoit faite de sa part ; après quoi la nuée commença à diminuer et finit par se dissiper. Saint Augustin infère de cet événement que , comme Dieu l'avoit permis pour la correction de la ville de Constantinople , c'étoit pour un semblable dessein qu'il avoit permis la prise de Rome.

#### xv. *De l'ouvrage des moines.*

Parmi les associations religieuses qui s'étoient répan- T. 1, p. 475.  
dues en Afrique , toutes ne suivoient pas le même institut. Dans les unes , les moines , selon le précepte de l'Apôtre ,

travailloient de leurs mains pour se procurer les choses nécessaires à la vie ; d'autres , se reposant sur la charité des fidèles : préféroient vivre des oblations qui leur étoient faites , ce qui les entretenoit dans une oisiveté dangereuse, qu'ils prétendoient justifier par ces paroles de l'Évangile :

Matth. vi.  
26. 28.

*Considérez les oiseaux du ciel, ils ne sèment point, et les lys des campagnes, ils ne travaillent point.* Sur la demande d'Anréle, évêque de Carthage, saint Augustin entreprit de fixer, à ce sujet, les opinions dont la dissidence commença à menacer la tranquillité des Eglises, en ramenant aux sens les plus légitimes les textes de l'Écriture, dont on abusoit. Il démontre, par l'exemple de saint Paul, que

I. Cor. iv. 12.

ce grand Apôtre n'étoit pas tellement absorbé par la contemplation et les fonctions si importantes d'un ministère étendu à toutes les Eglises et à tous les besoins individuels, qu'il ne travaillât de ses mains ; non qu'il ne fût en droit de vivre de l'Évangile comme les autres Apôtres, mais pour opposer sa propre conduite à ceux qui vouloient exiger ce qui ne leur étoit pas dû, et pour n'être lui-même à charge à personne. Il eût craint d'ailleurs de scandaliser les foibles en agissant autrement.

Pag. 496.

Sans s'expliquer ici sur la nature du travail auquel saint Paul s'occupoit, saint Augustin prouve que tous les arts nécessaires à la vie sont honnêtes et louables, et que quand cet Apôtre commande le travail aux serviteurs de Dieu, il n'empêche pas pour cela que les fidèles ne leur

II. Cor. viii.

fassent du bien : témoins les secours que lui-même consentit à recevoir de ceux de la Macédoine (1).

(1) Voyez Bourdaloue, *Serm. contre l'oisiveté, Dominic.*, tom. 1, pag. 294—295 ; Massillon, *Confér. ecclés.*, t. 1, p. 296 ; Nicolle, *Essais*, t. iv, p. 283 ; Fleury, *Mœurs des chrétiens*, n° viii.

On objectoit que le travail étoit remplacé par la psalmodie , la prière , la lecture de la parole de Dieu. Le saint docteur répond que ces pieux exercices , toujours si respectables et si nécessaires , pouvoient aisément se concilier avec l'obligation du précepte apostolique du travail des mains , et s'entremêler comme dans les manœuvres de la navigation , que l'on accompagne par le chant ; qu'en supposant qu'il y ait dans les monastères quelques personnes plus particulièrement attachées aux travaux spirituels , il ne s'ensuivoit pas que tous dussent s'y livrer exclusivement ; et que dans le cas même où tous en en fussent capables , le bon ordre vouloit que chacun s'y adonnât à son tour , de manière que le temps restât partagé entre le travail manuel et le ministère de la parole. Il convient pourtant que si les moines vaquoient au ministère de l'autel et à la dispensation des sacrements , ils pourroient s'exempter du travail des mains , surtout si , étant dans le siècle , ils avoient eu assez de bien pour vivre de leurs revenus , et qu'en se donnant à Dieu , ils les eussent donnés aux pauvres. Mais il observe que la plupart de ces prétendus contemplatifs n'étoient entrés dans les monastères que pour s'y reposer des fatigues d'une vie pénible et laborieuse , s'excusant de leur oisiveté par le prétexte de la foiblesse de leur tempérament.

Il ne permet pas aux communautés religieuses de s'approvisionner pour l'avenir ; ce qui est contraire à la maxime de l'Évangile : *Soyez sans inquiétude du lendemain*. A quoi l'on opposoit que Jésus-Christ lui-même permettoit à ses Apôtres d'avoir une bourse , où l'on tenoit en réserve l'argent nécessaire aux besoins de la vie , et que saint Paul avoit ordonné des collectes pour les frères de Jérusalem. Saint Augustin répond : Puisque encore que le Sauveur

Matth. vi.  
34.

I. Cor. xvi. 1.

Math. vi.  
28.

vous ait défendu de rien garder pour le lendemain, il ne vous contraint pas néanmoins à vivre sans rien réserver pour l'avenir, pourquoi donc dites-vous qu'il vous dispense du travail quand il vous dit : *Considérez les oiseaux du ciel?* Car si vous ne les imitez pas, en ne réservant rien, pourquoi les imitez-vous en ne faisant rien? Il prouve que le travail des mains convient même à ceux qui, étant d'une condition distinguée, s'enrôlent parmi les pauvres de Jésus-Christ; et, à plus forte raison, à ceux qui, sortis d'une extraction basse, sont ou plus accoutumés ou plus propres au travail; et s'étonne que, dans une profession où l'on a vu des sénateurs se consacrer à de pénibles travaux, des hommes bien inférieurs par le rang se dévouent à l'oisiveté.

Pag. 498.

Il censure, sans nul ménagement, la vie que mènent certains moines fainéants et vagabonds, allant, sous un habit respectable, de province en province, de maison en maison, sans autre motif que l'espérance d'abuser de la crédulité des peuples, et d'en extorquer des aumônes qui les enrichissent à peu de frais (1).

(1) « Saint Augustin étoit loin d'admettre une contemplation oisive et fainéante. Son zèle n'épargnoit pas les vagabonds qui, de son temps alloient, vêtus d'un froc, de province en province, ne s'arrêtant nulle part, et changeant à tout moment de demeure; les uns portent des reliques saintes, ou prétendues telles, et les font valoir; d'autres se targuent seulement de leur habit et de leur pieuse profession; d'autres, ne se faisant faute de mentir, racontent qu'ils vont au loin visiter leurs parents; tous demandent, tous exigent qu'on leur donne, ou pour subvenir aux besoins d'une pauvreté qui les rend si riches, ou pour récompenser une vertu qui n'est qu'hypocrisie. » (Traduit par M. Villemain, *Mélanges*, pag. 468.)

XVI. Règle de saint Augustin, adressée aux  
serviteurs de Dieu.

(Extraits traduits par Dubois.) (\*)

Comme la sévérité de la discipline est toujours prête à punir ce qu'elle trouve de péchés qui le méritent, la charité seroit bien aise aussi de ne rien trouver à punir. T. I, p. 781.

Au milieu de tant de scandales qui arrivent en ce monde, toute ma consolation étoit de penser à votre société si nombreuse, à l'amour si pur qui vous unissoit, à la sainteté de votre vie, à l'effusion abondante de la grâce de Dieu sur vous... La vue de tous ces biens qui sont en vous, ou plutôt de tous ces dons de la miséricorde de Dieu sur vous, faisoit le repos de mon cœur au milieu de toutes les tempêtes dont il étoit agité par tous les maux que je vois ailleurs. *Vous couriez si bien dans la voie de Dieu; qui vous a donc arrêtés? Ce qui vous est entré dans l'esprit ne vient pas de celui qui vous a appelés. Il ne faut qu'un peu de levain....* Je ne veux pas achever, car je souhaite, je prie Dieu, et je vous conjure vous-mêmes, non-seulement que toute la masse ne s'agrisse pas comme je l'ai vu de bien près, mais que ce levain même se rectifie. Si vous êtes donc revenus à vous-mêmes, priez Dieu qu'il ne permette plus que vous tombiez dans la même tentation, afin qu'on ne voie plus parmi vous de dissensions, de jalousies, d'animosités, de querelles, de médisances, de faux rapports... Voyez un peu quel malheur! que pendant que nous avons la joie de voir rentrer les Donatistes dans l'unité, nous soyons réduits à pleurer le schisme qui déchire votre monastère (à l'occasion d'un Gal. v 7.

(\*) *Epist. ccxi ad Moniales*, tom. vi, pag. 27.

changement de supérieure ). Quoique cet écrit s'adresse à une communauté de religieuses , grand nombre de monastères d'hommes ont adopté cette règle, comme fondement de leur constitution ; par la sagesse des maximes qui s'étendent à tous les devoirs de la vie spirituelle, la prière, la mortification des sens, la frugalité dans le repas, la modestie dans les habits.....

Si vos regards tombent sur quelqu'un, qu'au moins ils ne s'arrêtent sur personne ; car il ne vous est pas défendu de voir des hommes, quand il s'en trouve sur votre chemin ; mais de désirer d'en voir ou de souhaiter d'en être vues. Or, en matière de ces sortes de désirs, on ne laisse pas d'aller bien avant de part et d'autre, quoiqu'on s'en tienne aux regards et aux sentiments du cœur ; et vous ne sauriez dire que vous ayez le cœur chaste, si vos yeux ne le sont ; puisque l'œil n'est que le messenger et l'interprète du cœur, et que lorsque deux cœurs se parlent, et que la langue s'en mêle, il se fait de l'un à l'autre des messages d'impureté qui sont bien reçus de part et d'autre, et qui font que chacun prend plaisir à ce que l'autre sent pour lui. Le corps a beau demeurer pur, il n'en faut pas davantage pour perdre la chasteté, et il ne faut pas que celles qui arrêtent leurs yeux sur des hommes, et qui sont bien aises de trouver ceux des hommes arrêtés sur elles, s'imaginent qu'on ne s'en aperçoit pas : on le voit, et ceux mêmes dont elles se douteroient le moins. Mais quand les hommes n'en verroient rien, comment éviter les yeux de celui à qui rien ne sauroit être caché ? car en voit-il moins pour avoir sur ce qu'il voit d'autant plus de patience qu'il y a plus de profondeur dans les conseils de sa sagesse ? Que la crainte de déplaire au souverain Maître chasse donc de votre cœur toute envie de plaire aux hommes.

« Que celui qui vous conduit se croie heureux , non par une puissance impérieuse , mais par une charité dévouée à la servitude. Pour l'honneur , il doit être en public au-dessus de vous ; mais il doit être par la crainte de Dieu prosterné sous vos pieds. Il faut qu'il soit le modèle de toutes les bonnes œuvres , qu'il corrige les hommes inquiets , qu'il supporte les foibles , qu'il soit patient à l'égard de tous , qu'il soit prompt à obéir à la discipline et timide pour l'imposer à autrui ; et quoique l'un et l'autre de ces deux points soit nécessaire , qu'il cherche plutôt à être aimé qu'à être craint (1). »

### XVII. *Confessions de saint Augustin.*

Il est peu de livres aussi attachants que celui des Confessions de saint Augustin , parce qu'il n'est personne qui ne s'y reconnoisse soi-même , et qui n'y retrouve l'histoire de ses propres égarements. Tous les sentiments qui peuvent naître dans une âme ardente et naïve : toutes les passions qui y fermentent et qui se sont manifestées par des désordres plus ou moins coupables ; toutes les pensées qui peuvent s'exciter dans un esprit curieux , avide de jouissances , et qui les a toutes épuisées pour se retrouver encore insatiable et toujours mécontent de lui-même ; toutes les recherches d'un cœur tourmenté par ses désirs , courant après le bonheur , et ne le rencontrant nulle part dans la foule des objets créés qui l'entourent , les agitations du doute et des espérances trompées , l'expression des regrets et des remords , celle de la reconnoissance et de la plus douce joie , lors-

(1) Traduit par Fénelon , *Disc. pour le sacre de l'élect. de Cologne* , tom. iv , édit. Boullage , pag. 310

qu'enfin après tant d'orages un port tranquille s'est présenté : tout y est rendu avec un charme de détails , une candeur et une délicatesse de langage , souvent avec une profondeur d'idées et de vues qui n'ont rien d'égal dans aucune langue humaine.

Mais où l'art de l'auteur est le plus admirable , dit un écrivain moderne qui a fait une étude particulière de cet excellent livre (1) , c'est qu'il réunit dans un même point de vue la connoissance de Dieu et celle de nous-mêmes , et qu'il nous fait passer sans milieu de l'une à l'autre. Ces connoissances , d'ailleurs si importantes et si difficiles , ne coûtent rien ici à acquérir. Il suffit de suivre saint Augustin : avec un guide si éclairé , on va aussi loin que le permettent les ténèbres où la prévarication d'Adam a précipité toute sa postérité.

En effet , que ne découvre-t-il pas ? un fond de corruption inépuisable , une sève de péché , des sens pervertis , les facultés de l'âme troublées , notre libre arbitre affoibli , les mêmes passions dans tous les âges , des ténèbres épaisses , une pente naturelle au mal , un semblable éloignement pour le bien , l'orgueil concentré en nous , l'arrogance , l'entêtement , l'humeur et l'amour-propre , influant ensemble ou séparément sur tous nos mouvements et sur toutes nos actions ; notre dureté envers les autres , notre délicatesse et notre sensibilité pour nous , nos hauteurs avec les petits , l'espèce de culte que nous rendons aux grands , notre ardeur , notre passion pour les aises de la vie , pour l'abondance , les richesses , les honneurs et la gloire , nos jugemens précipités , notre opiniâtreté , l'attachement

(1) D. Jacq. Martin (bénédictin de la congrégat. de Saint-Maur) , traducteur des *Confessions de saint Augustin* , dans sa Préface.

que nous avons à la vie présente , et l'indifférence où nous sommes pour la vie à venir. Voilà le portrait que nous faisons de nous-mêmes à nous-mêmes. Rien n'échappe à sa vue : le cœur humain a beau s'envelopper ; il n'y a ni plis ni replis où il ne s'insinue , qu'il ne sonde et ne développe : chutes , plaies , maladies , foiblesses , langueurs , tout est mis au grand jour , et caractérisé ou défini selon sa nature , son genre et son espèce ; tout ce qu'il dit porte la conviction , et la conviction jetteroit l'âme dans le désespoir , si le saint docteur ne tempéroit la vue qui le cause par une autre qui la relève et ranime son espérance.

Cette autre vue est Dieu même ; et Dieu , dans les Confessions de saint Augustin , a des charmes et des perfections qui semblent ne s'être montrées qu'à lui. C'est un Être souverainement bon , occupé sans cesse du dessein qu'il a formé de toute éternité de nous rendre heureux , et de se faire aimer de nous. Il prend mille formes pour attirer nos regards et gagner notre cœur ; il nous comble de grâces et de bienfaits ; il nous soumet toutes les créatures , et les fait servir à nos besoins. Ici , c'est une tendre mère qui nous caresse et nous porte entre ses bras ; là , sous le symbole d'une poule qui rassemble ses poussins , il nous couvre de ses aîles , et nous défend contre nos ennemis. Partout il est notre centre , notre principe et notre fin , l'époux , la vie et la nourriture de nos âmes. Jamais nos infidélités ne l'ont rebuté. Plus touché du tort que nous nous sommes faits en nous séparant de lui , que de l'injure qu'il a reçue , il a gémi sur nos égarements , et les a fait servir à notre sanctification. Enfin , épuisant les trésors de sa tendresse et de sa miséricorde , il s'est dépouillé de sa gloire , revêtu de nos infirmités ; et se chargeant de nos crimes , il a versé jusqu'à la

dernière goutte de son sang pour les expier, et nous ôter la crainte de la punition.

Ces vérités consolantes, liées intimement aux premières, opèrent des effets et des changements qui sont autant de miracles de la grâce. D'abord, c'est le mépris de soi-même, l'horreur du vice et du péché, et une véritable défiance de ses propres forces. C'est ensuite une ardente charité envers Dieu, une entière confiance en sa bonté, et un désir sincère de satisfaire à sa justice. Dès qu'on en est là, comme l'esprit et le cœur sont changés, on foule aux pieds les honneurs, on compte pour rien les richesses, on estime la pauvreté, on chérit ses frères, on gémit sur la longueur de la vie présente, et l'on soupire après l'éternité.

Ces gémissements et ces soupirs augmentent à mesure que saint Augustin conduit nos yeux sur notre propre excellence. Cette nouvelle vue nous élève au-dessus de nous-mêmes, et fait que nous admirons avec reconnoissance tant de trésors dont nous sommes enrichis, et qui ne nous avoient jamais frappés; ce cœur plus vaste que l'univers, ce goût pour la vérité, ce désir de l'immortalité, ces recherches du souverain bien, cet entendement qui porte ses regards jusqu'à l'Être suprême et qui le découvre, cette raison qui juge souverainement de tout, ce fonds inépuisable de lumière, de vérité et de principes sur quoi elle fonde ses jugements, ce génie qui invente et perfectionne les arts et les sciences, cette mémoire qui rapproche tous les temps, le passé, le présent et l'avenir; en un mot, cet écoulement de vie, de connoissance et de mouvement qui va presque de pair avec les pures intelligences, et qui ne voyant que Dieu au-dessus de soi, ne trouve son repos qu'en lui.

Chacun de ces points de vue étend notre esprit, et change

la face des objets. Ainsi , partout où nous n'avions vu jusque là que des rochers affreux , des campagnes désertes et des arbres stériles , les Confessions de saint Augustin en main , nous apercevons de riches moissons , des fontaines délicieuses , des prés émaillés , de beaux jardins , des fleurs , des fruits et des veines de diamant , qui conduisent à des choses encore plus précieuses. A l'aspect de tant d'objets considérés sous de nouvelles formes , notre esprit comme environné de lumière a passé de surprise en surprise , de spectacle en spectacle , et saisit des vérités présentes qui ne l'avoient point encore touché , quoiqu'elles fussent naturelles et familières ; et ces vérités lui font connoître de Dieu , de nous-mêmes et des créatures , tout ce qu'il lui est permis d'en savoir. De Dieu : Qu'en lui l'être , la vie et la vie heureuse ne sont point choses différentes ; qu'il est bon à un tel point qu'il ne sauroit changer en mieux ; qu'il ne précède toutes choses que parce que son éternité est un point continué ; qu'il ne veut rien qu'il n'ait toujours voulu ; qu'il est tout entier partout sans que rien le contienne , le renferme ou le divise ; que la main dont il soutient toutes choses est sa vérité ; que sa connoissance est la cause et le fondement de la nôtre ; que rien n'est fortuit ou imprévu à son égard ; que le désordre entre dans l'ordre qu'il a établi ; qu'on ne le trouve qu'au-dessus des sens et de l'imagination ; qu'en le fuyant , on tombe dans les mains de sa justice ; que sa justice est inviolable , quoiqu'en différents temps elle ordonne des choses différentes , etc. De nous-mêmes : Que rien dans la nature n'est si grand que l'homme , et que c'est à quoi l'homme pense le moins ; que c'est dans le cœur que l'homme est ce qu'il est ; qu'il porte gravées au fond de son cœur les vérités intellectuelles et mathématiques ; que son esprit contient et renferme tout ce qu'il ne peut comprendre de lui-

même ; qu'il y a une partie de nous-mêmes par laquelle nous apercevons Dieu ; que c'est par la vérité éternelle que nous jugeons de toutes choses ; que l'amour est le poids de notre âme , qu'on n'aime quoi que ce soit qu'aux dépens de l'amour qu'on doit à Dieu ; qu'encore que nos actions soient différentes , nous agissons tous par le même principe ; que notre âme ne se nourrit que de ce qui fait sa joie. Des créatures : Que l'informité de la matière est le principe et la cause des formes et des changements dont elle est susceptible ; qu'il y a des créatures qui ne sont point sujettes au temps ; que le temps est la chose la plus connue , et celle qu'on connoît le moins ; que la nature du temps consiste dans le changement des formes ; qu'il n'y a que l'esprit qui puisse mesurer le temps ; que chaque chose a son lieu , sa place et son temps à quoi elle convient ; qu'il n'y a point de substance mauvaise par sa nature ; que le mal n'est point une substance ; que l'existence des choses fait voir qu'elles ne sauroient être par elles-mêmes ; que toutes les créatures publient et portent à publier les louanges de Dieu (1).

Voilà en abrégé ce que les treize livres des Confessions de saint Augustin présentent dans les plus heureux développements. Jamais ouvrage ne répondit mieux au dessein de son auteur. Outre l'onction et un caractère de sainteté répandu partout , qui inspirent , qui forment même dans tous les cœurs une disposition et un sentiment général de religion et de piété , il est semé de traits d'histoire , d'expérience , d'instruction , de sentences et de maximes sublimes qui édifient , qui éclairent , qui touchent l'esprit

(1) *Préface des Confessions*, par D. Martin. Bel éloge du livre des *Confessions*, dans Fénelon, *Dialogues sur l'éloquence*, pag. 231 ; et le P. Le Chapelain, *Serm.*, tom. v , pag. 123.

et le cœur : il fournit à chacun des règles de conduite , des remèdes contre les tentations , des forces contre le découragement , des consolations intérieures contre les peines d'esprit , des lumières contre les doutes et l'irrésolution , des impressions secrètes contre la tiédeur , des ressources contre le désespoir , et des paroles ou plutôt des prières ardentés , toujours nouvelles et diversifiées , pour s'entretenir avec Dieu.

Une traduction complète des Confessions de saint Augustin n'entroit pas dans notre plan. Il y auroit eu de la témérité de notre part à en donner une nouvelle , nécessairement inférieure à la plus récente , publiée par M. l'abbé de La Mennis (1). Il en est du livre des Confessions comme de l'Imitation de Jésus-Christ ou de l'Évangile. On ne les analyse pas ; on les lit et relit ; on les médite , on les apprend , on les voudroit savoir par cœur. Eh ! comment analyser des pleurs et des gémissements ? Comment réduire à de froides décompositions des mouvements tout de feu , de continuelles aspirations , qui vous transportent dans le

(1) La plus ancienne qui en ait paru dans notre langue est celle de Hennequin , évêque de Rennes , dédiée au roi Henri III. Elle fut suivie de celle du P. Cerisier. Celle d'Arnaud d'Andilly fut publiée en 1649 , et obtint plusieurs éditions. Selon le nouveau traducteur ( M. l'abbé La Mennis ) , elle est écrite d'un style lourd et diffus , et qui rebute , parce que le langage en a vieilli. On a reproché à la première d'être plutôt une paraphrase qu'une traduction. Arnaud s'étoit du moins préservé de ce défaut. L'abbé Dubois , de l'Académie françoise , venu après , fit autrement , et moins bien encore que son prédécesseur ; telle est l'opinion de M. l'abbé La Mennis. On s'étonne seulement que le savant critique n'ait fait nulle mention de la traduction publiée en 1741 , par D. Martin , justement louée par l'abbé Godescard (*Vie de saint Augustin*, tom. VIII de Butler , pag. 67). Celle de M. l'abbé de La Mennis est de 1821.

ciel, ou vous ramènent à votre propre cœur, et qui, plus elles vous font sentir votre propre néant, plus aussi elles vous mettent en communication intime avec la divine Essence? Quel prédicateur pourroit dédaigner un livre où chacun de nous apprend d'autant mieux à répandre sur les blessures étrangères les trésors de charité et de miséricorde dont nous sommes les dispensateurs, que nous en avons plus besoin pour nous-mêmes? A très peu d'exceptions près (celles, par exemple, où, dans ses trois derniers livres, saint Augustin se livre aux plus hautes spéculations de la métaphysique, à la discussion des opinions platoniciennes, à des commentaires allégoriques sur la Genèse), tout ce qu'il raconte de ses anciens désordres et de ses remords, des inspirations de la grâce et de ses longues résistances, des déchirements qu'il éprouvoit sous le joug des passions, et du calme délicieux qui avoit succédé à ces violentes agitations, est si vrai et si attachant, tellement animé par le pittoresque des descriptions et des images, tellement nourri par la sève de nos saintes Écritures, qu'en l'entendant on croit entendre le divin Esprit qui le fait parler lui-même. Comment choisir parmi tant de beautés? C'est une multitude de chapitres tous excellents, que l'on ne sauroit abrégér; ce sont des livres entiers où, je ne dis pas la critique, mais l'admiration elle-même ne trouve rien à retrancher.

S'il ne nous est pas possible de tout conserver, nous ne retrancherons que ce qui nous aura semblé le moins nécessaire, nous attachant de préférence à la belle traduction de M. l'abbé de La Menais.

T. 4, p. 70

*Livre premier. CH. 1. Grandeur de Dieu au-dessus de toutes les louanges des hommes. Vous êtes infiniment grand, Seigneur, vous êtes au-dessus de toute louange; votre*

puissance est sans bornes, et votre sagesse sans mesure. Et cependant un homme entreprend de vous louer, un être foible, perdu dans l'immensité de vos ouvrages, qui porte en soi-même non-seulement le poids de sa mortalité et de son péché, mais la marque terrible que vous résistez aux superbes, il ose vous louer; et ce dessein c'est vous qui le lui inspirez, vous, qui lui inspirez encore le plaisir secret qu'il y trouve, parce que c'est pour vous que vous nous avez faits, et que le cœur de l'homme ne trouve aucun repos, jusqu'au moment où il parvient à se reposer en vous (1).

(1) Bourdaloue paraphrasant ce passage : « C'est ce que saint Augustin concluoit si bien, par ces admirables paroles que vous avez cent fois entendues, quand il disoit : *Fecisti nos ad te ; et irrequietum est cor nostrum donec requiescat in te ;* c'est pour vous que vous nous avez faits ce que nous sommes ; car nous ne sommes que pour vous, comme vous n'êtes que pour vous-même ; et en cela nous pouvons dire que nous avons une fin aussi noble que vous-même. Or cette fin est quelque chose de si essentiel, et pour vous et pour nous, que tout Dieu que vous êtes, vous n'avez pu vous faire pour un autre que pour vous, puisque vous cesseriez d'être Dieu, si nous pouvions être pour un autre que pour vous, qui êtes notre Dieu : *Fecisti nos domine ad te.* Voilà un grand principe, Chrétiens ; et que s'ensuit-il de là ? ce que saint Augustin ajoute : *Et irrequietum est cor nostrum, donec requiescat in te.* Nous sommes faits pour vous ; notre cœur est donc nécessairement dans l'inquiétude et dans le trouble dès qu'il ne se repose pas en vous. Et comment se repose-t-il en Dieu ? Par une obéissance fidèle à la loi de Dieu. » ( *Sur la paix chrétienne, Carême, tom. 111, pag. 368.* ) Neuville : « Ne vous y trompez pas ( répond saint Augustin ), quoique échappé à tant d'écueils, votre cœur ne sera point encore à l'abri de la tempête ; le trouble et l'agitation des chagrins et des ennuis ne cesseront de le remplir, qu'au moment où il commencera de se reposer dans l'amour de Dieu. » ( *Carême, tom. 1, pag. 160 ; le P. Le Jeune, tom. 1, part. 11, pag. 119.* )

CH. III. Ce que c'est qu'invoquer Dieu. Dieu dans tous ses ouvrages. Comment il y est. Ses divins attributs.

CH. IV. Dieu infiniment grand, infiniment bon; tout-puissant d'une puissance infinie; infini dans sa justice et dans sa miséricorde; à la fois invisible et présent en tous lieux; incomparable dans sa beauté, invincible dans sa force; toujours le même et toujours incompréhensible; immuable et changeant tout à son gré; ni ancien ni nouveau, et sans cesse renouvelant toutes choses; conduisant le superbe à sa fin, sans qu'il sente la main qui est appesantie sur lui; toujours en mouvement et dans un éternel repos; recueillant sans cesse, encore que vous n'ayez besoin de rien; soutenant, remplissant, conservant toutes choses; donnant à chacun son être, son accroissement, sa perfection; demandant sans cesse et n'ayant besoin de rien. Vous aimez, Seigneur, mais sans trouble ni passion; vous êtes un Dieu jaloux, mais calme dans sa jalousie; vous vous repentez, mais sans affliction; vous entrez en colère, mais sans vous émouvoir; vous changez vos ouvrages, votre conseil ne change point; vous recouvrez ce que vous n'avez point perdu; toujours riche, vous êtes avide de gain, vous exigez qu'on vous rende avec usure, n'étant point avare; vous vous faites débiteur lorsqu'on vous donne; et cependant possède-t-on quelque chose qui ne soit à vous? Ce que l'on vous a donné vous le rendez, ne devant rien à personne, et, sans éprouver aucune perte, vous remettez ce qu'on vous doit. Mais que sont toutes mes paroles, ô mon Dieu, ô ma vie, ô mes chastes délices? Et qu'est-ce que tout ce que l'on peut dire lorsque l'on parle de vous? Tentez-fois, malheur à ceux qui se taisent sur un pareil sujet,

puisque ceux qui en parlent le plus sont encore de vrais muets (1).

« Qui me donnera, Seigneur, de me reposer en vous ? Comment obtiendrai-je que vous veniez dans mon cœur, pour le remplir d'une ivresse sainte, qui me fasse oublier tous mes maux, qui m'attache tout entier à vous, ô mon unique bien ? Que ne m'êtes-vous point ? Par votre miséricorde, accordez-moi de le comprendre et de le dire. Et moi, que suis-je donc devant vous, pour que vous m'ordonniez de vous aimer, et que votre colère s'allume contre moi, que vous me menaciez d'effroyables maux si je vous refuse mon amour ; comme si déjà ce n'étoit pas un grand mal que de ne pas vous aimer (2) ?..... C'est une demeure bien étroite que cette âme, pour que vous veniez l'habiter : élargissez-la : elle tombe en ruines, réparez-la. Il y a en elle quantité de défauts qui blessent vos yeux infiniment purs, je le sais et le confesse : mais quel autre que vous peut la nettoyer ? à quel autre puis-

(1) D. Martin. M. l'abbé La Menais traduit : Car parler de toute autre chose que de vous, c'est comme si l'on ne parloit pas. ( Contre les Manichéens, qu'il appelle ailleurs des jaseurs muets, *loquaces muti.* )

(2) La Colombière : « Eh quoi, Seigneur ! est-ce que je n'avois pas assez déjà de raison de vous donner mon amour ? Vous me menacez de maux extrêmes si je vous refuse de vous aimer ? Est-ce qu'il est quelque mal plus terrible au monde que de ne vous aimer pas ? » ( *Du péché mortel, Serm., tom III, pag. 483.* ) La Rue : « Oh ! quel excès de bonté dans cet excès de rigueur ! *Ut nisi amem te, minaris ingentes miseria. Parvane est ista miseria, si non amem te ?* Ne point vous aimer, ô mon Dieu, n'est-ce point une assez grande misère ? Quelles misères y joignez-vous, pour nous obliger à vous aimer ? » ( *Amour de Dieu, Carême, t. I, p. 114.* )

je recourir pour le prier de me purifier de mes péchés cachés (1). »

Cu. vi. De ses premières années. Je ne sais d'où je suis venu dans ce monde que j'habite maintenant, c'est-à-dire dans cette vie mortelle ou dans cette mort vivante. Du quel de ces deux noms l'appellerai-je ? Je ne le sais... Mon enfance n'est plus ; elle est morte, pour ainsi dire, bien que je vive encore ; mais vous, Seigneur, vous vivez toujours, et en vous rien ne meurt, parce que vous êtes avant les siècles et avant tout ce qu'on peut imaginer qui les ait devancés, et vous êtes le Dieu et le maître de toutes les créatures que vous avez tirées du néant. En vous, toutes les choses passagères ont une cause qui ne passe point ; les plus mobiles, une origine à jamais invariable ; celles qui sont privées de raison et purement temporelles, une raison

(1) Traduit par M. de Rastignac, *Instruct. pastor. sur la justice chrétienne*, pag. 313. Massillon paraphrase ainsi ces paroles, dans un sermon *sur les dispositions à la communion* : « Ah ! Seigneur ! dit alors l'âme fidèle avec saint Augustin, et qui me donnera que vous veniez dans mon cœur pour en prendre possession, pour en remplir tout le vide, pour y régner seul, pour y demeurer avec moi jusqu'à la consommation des siècles, pour m'y tenir lieu de tout ; pour y faire mes plus chastes délices ; pour y répandre mille secrètes consolations : pour le rassasier, l'enivrer, me faire oublier mes malheurs, mes inquiétudes, mes vains plaisirs, tous les hommes, l'univers entier, et me laisser tout à vous, jouir de votre présence, de vos entretiens, des douceurs que vous préparez à ceux qui vous aiment ? Peut-être, Seigneur, la maison de mon âme n'est pas encore assez parée pour vous recevoir, mais venez-en faire vous même tout l'ornement. Peut-être y apercevez-vous des souillures qui vous en éloignent ; mais vous les purifierez par votre divin attouchement. Peut-être est-elle encore flétrie des taches de ses anciennes infidélités ; mais votre sang achèvera de les effacer. » (*Avent*, pag. 269, 270.)

qui vit éternellement... D'où peut avoir reçu l'être une telle créature, si ce n'est de vous? Quelqu'un peut-il avoir été le créateur et l'ouvrier de lui-même? Est-il une autre source d'où découle en nous l'être et la vie, si ce n'est de vous, Seigneur, qui nous faites ce que nous sommes, et en qui ÊTRE et VIVRE sont une même chose, puisque vous êtes par essence et au souverain degré L'ÊTRE et LA VIE, sans changement ni altération? Ce jour présent qui s'écoule ne passe point pour vous, et toutefois c'est en vous qu'il passe; car les jours, comme tout le reste, sont en vous, et ne pourroient s'écouler s'ils n'étoient en vous, tandis que vos années, qui n'ont point de fin, sont comme un jour toujours présent. Cependant combien de jours se sont écoulés pour nous et pour nos pères à travers ce jour qui ne finit point, ce jour qui assigne à chacun de nous son rang et le peu qu'il doit avoir d'existence et de durée! Et beaucoup d'autres s'écouleront encore de même, aussi incertains et aussi peu durables. Mais vous, Seigneur, vous demeurez toujours également immuable; et il est vrai de dire que ce que vous avez fait hier et dans les siècles passés, vous le faites AUJOURD'HUI; et que ce que vous ferez dans les siècles à venir, c'est encore AUJOURD'HUI que vous le faites (1).

CH. VIII. Malice de l'homme déjà sensible dans l'enfant à la mamelle. Innocent par la foiblesse de ses organes, il ne l'est point par la disposition de son âme. Les premiers développemens de la raison. Faux préjugés que l'on imprime aux enfans. Vanité et frivolité de ce que se proposent la plupart des parents dans l'éducation de leurs enfans.

CH. XI. XII. Saint Augustin raconte qu'étant tombé dan-

(1) Fénelon, *Existence de Dieu*, 2<sup>e</sup> part., chap. v, pag. 537 et suiv.

gereusement malade, il avoit désiré ardemment d'être baptisé : pourquoi son baptême fût différé. Son aversion pour l'étude, punie par des châtimens dont il reconnoît avoir été justement puni, si petit enfant et déjà si grand pécheur que j'étois; car c'est une loi que vous avez sagement établie: que tout esprit dérégé trouve dans son dérèglement même son premier châtimement (1).

CH. XIII. Il se reproche les pleurs qu'il donnoit à des douleurs imaginaires, tandis qu'il oublioit ses propres égarements, qui le faisoient s'attendrir sur la mort d'une Didon, qu'un transport d'amour avoit portée à se tuer de sa propre main; moi, dit-il, qui voyois d'un œil sec cette mort que je me donnois à moi même en me remplissant de ces vaines imaginations, et m'éloignant de Dieu. Et s'il arrivoit qu'on me détournât de ces lectures, je m'affligeois d'être arraché à cette cause de mes larmes (2). Telles sont cependant les folies que l'on appelle belles-lettres.

CH. XVI. Mais malheur à toi, torrent funeste de la cou-

(1) Bourdaloue, *Carême*, tom. II, pag. 268; et tom. III, pag. 370. La Rue: « Vous l'avez ordonné, Seigneur, et nous ne l'éprouvons que trop, que tout cœur passionné, dérégé et emporté, est lui-même son supplice: *Ut sua sibi pœna sit omnis inordinatus animus.* » (*Sur les tentat.*, *Carême*, tom. I, pag. 155.) Pacaud développe éloquentement cette pensée, qu'il étend sur tous les faux plaisirs des gens du monde, *Serm.*, t. II, p. 117; Cambacérés, *sur la loi de Dieu*, *Serm.*, t. I, p. 55.)

(2) « Quoi! vous donnerez, comme Augustin, des larmes à la mort de Didon, et vous en refuserez à la vôtre? Vous vous laisserez toucher à une représentation tragique, et à un événement de théâtre; et vous serez insensible au membre sanglant et effectif de votre propre âme? » (Fromentières *Carême*, tom. II, pag. 271; Bourdaloue, *Divertissemens du monde*, *Dominic.*, tom. II, pag. 65 et suiv.)

tune ! où est-il celui qui sache te résister ? es-tu donc intarissable ? et jusqu'à quand entraîneras-tu les enfants d'Adam dans cette mer profonde et redoutable , d'où se sauvent à peine ceux qui s'attachent au bois sacré de la croix (1) ?

Que vos voies sont incompréhensibles , ô Dieu que l'on doit seul appeler grand , et qui , de ces hauteurs inaccessibles que vous habitez , ne cessez de répandre dans un terrible silence , et selon les lois de votre justice infatigable , des ténèbres vengeresses sur les passions déréglées de vos créatures (2) !

(1) « Nous devons être bien plus effrayés de ce que dit saint Augustin contre les fables des poètes. Il regardoit la coutume où l'on étoit de les expliquer dans les écoles chrétiennes , comme un funeste torrent auquel personne ne résistoit , et qui entraînoit les jeunes gens dans l'abîme de la perdition éternelle : *Væ tibi flumen moris humani ! Quis resistit tibi ? Quandiu non siccaberis ? Quoûsque volves l'væ filios in mare magnum , et formidolosum !* Après avoir rapporté l'endroit de Térence , où un jeune homme s'anime lui-même au crime et à l'impureté par l'exemple de Jupiter , il se plaint que , sous prétexte de lui exercer l'esprit , et de lui apprendre la langue latine , on l'appliquoit à de si indignes fables , ou plutôt à de si folles rêveries : *In quibus a me deliramentis alterebatur ingenium !* et il conclut que de telles ordures n'étoient pas plus propres que tout autre chose à lui apprendre des mots latins , mais que ces mots étoient fort propres à lui faire aimer de telles ordures : *Non omnino per hæc turpitudinem verba ista commodius discuntur , sed per hæc verba turpitudine ista confidentius perpetratur.* » ( Rollin , *Traité des études* , tom. 1 , in-4<sup>o</sup> , pag. 222 ; Nicolle , *Essais* , tom. ix , pag. 284 ; Bourdaloue , *Carême* , tom. 111 , pag. 394. )

(2) Bourdaloue (*évangile de l'aveugle-né*) , citant ce mot de saint Augustin : *Spargens pœnales cœcitates super illicitas cupiditates.* ( *Dominic.* , tom. iv , pag. 398 ; Neuville , *Carême* , tom. 1 , pag. 53 , citant

CH. XIX. Voilà donc cette innocence des enfants ! non il n'y a point là d'innocence. Tels ils sont alors au sujet de leurs noix , de leurs balles , de leurs oiseaux , avec les maîtres et les surveillants ; tels ils deviennent par la suite à l'égard des rois et des magistrats , pour de l'argent , des terres et des esclaves. C'est le même fonds de corruption , dont les années changent seulement les effets , de même qu'aux légers châtimens des écoles succèdent les supplices et les bourreaux.

Pag. 81.

*Livre deuxième.* CH. I. Saint Augustin retrace ses égarements passés : non , dit-il , que j'en aime le souvenir , mais pour exciter dans mon cœur le désir d'en aimer davantage le Seigneur ; mais afin qu'un aussi triste souvenir me rende encore plus douces vos chastes délices , ces délices qui ne trompent point , où il n'y a que bonheur et sécurité.

CH. II. III. Aimer et être aimé , c'étoit là pour moi la plus douce des jouissances. Toutefois , dans ces rapports intimes , je ne recherchois point ces pures affections de l'âme , qui s'arrêtent aux chastes délices d'une innocente amitié ; mais de ce fonds impur de concupiscence que j'avois en moi-même , et que faisoit fermenter encore cette ardeur de l'âge où j'étois parvenu , s'élevoient d'épaisses vapeurs qui obscurcissoient ma raison , et m'empêchoient de distinguer les paisibles douceurs d'une affection légitime , d'avec les mouvements désordonnés d'une passion criminelle : confusion funeste , qui excitoit dans mon cœur les tempêtes les plus furieuses , entraînoit au fond des précipices ma jeunesse dépourvue d'expérience , effrénée dans ses desirs , et m'ensevelissoit , pour ainsi dire , dans un gouffre de crimes. Votre colère

un autre passage analogue à celui-ci. L'abbé Poulle , *Serm.* , tom. II , pag. 86—92. )

s'appesantissoit sur moi , et je ne m'en apercevois point : le bruit de cette chaîne de mort et de péché que je traînois après moi m'avoit rendu sourd (1) ; et c'étoit la juste punition de mon orgueil. Je m'éloignois de vous de plus en plus , et vous me laissiez faire. Mon cœur brûloit , se fondoit pour ainsi dire , se débordoit dans les ardeurs impudiques dont il étoit dévoré ; et vous gardiez le silence. O mon Dieu , en qui j'ai cherché si tard toute ma joie , vous vous taisiez alors ; et de moment en moment plus éloigné de vous , je m'enfonçois sans cesse plus avant dans ces sentiers arides , si féconds en douleurs , orgueilleux encore dans ma bassesse profonde , et cependant au sein de mes jouissances coupables , inquiet et fatigué (2).

« Hélas ! Seigneur , je vous croyois bien loin de moi dans mes détestables plaisirs ; et dans ce même temps vous m'étiez présent , vous me remplissiez le cœur de tristesse et d'amertume : *Aderas , aderas misericorditer scævius*. Vous m'étiez dur et cruel par tendresse et par bonté : *Percutis ut sanes*. Vous me frappiez pour me guérir : *Et occidis ne moriamur abs te*. Vous me donniez la mort enfin , pour m'empêcher de mourir à vous et à votre grâce (3). » Où étois-je alors , et combien éloigné des délices de votre sainte demeure , dans cette seizième année de mon âge , qui fut celle où je me fis volontairement l'esclave de cette passion infâme que

(1) Image que la poésie française a rendue par ces beaux vers :

Je n'entendois alors que le bruit de ma chaîne ;  
Chaîne de passions qu'un misérable traîne.

L. Racine , *Poème de la Grâce* , ch. III , pag. 259.

(2) Imité par Massillon , *Enfant prodigue* , *Carême* , tom. II , pag. 213. )

(3) Traduit par La Rue , *sur les souffrances des pécheurs* , *Carême* , tom. III , pag. 48.

défendent si sévèrement vos lois, et dont, pour la honte du genre humain, l'extrême licence est partout?... Tel étoit le déplorable aveuglement avec lequel je courois au précipice au milieu de mes compagnons d'études, qui s'applaudissoient de leurs débauches, et qui en tiroient d'autant plus vanité, qu'elles étoient plus infâmes. Je rougissois de n'être point arrivé au même degré d'infamie : me portant ainsi au mal, non-seulement par le plaisir que j'avois à le commettre, mais encore par celui que je trouvois à en être applaudi. C'est par le vice que l'on se rend digne de mépris. Je m'efforçois de me faire plus vicieux, afin de n'être pas méprisé. Et lorsque je n'avois pas assez fait pour aller de pair avec les plus perdus d'entre eux, je me vançois de ce que je n'avois point fait, de peur de paroître d'autant plus méprisable que j'étois moins corrompu. Voilà, Seigneur, quels étoient ceux en la compagnie desquels j'allois errant dans les voies de Babylone, me roulant dans la fange comme dans un bain embaumé des parfums les plus délicieux ; et afin que je m'y abîmasses de plus en plus et sans retour, l'ennemi invisible des hommes me fouloit aux pieds, d'autant plus sûr de me séduire, que j'étois entièrement abandonné à toutes ses séductions.

CU. IV—X. Récit d'un larcin de fruits commis par lui, pour le seul plaisir de faire mal. Ame dégradée ! ainsi tu courois à ta ruine, repoussant ton unique appui, avide de ton infamie plus que de tes plaisirs infâmes.

Qu'y avoit-il dans ce larcin qui pût me le rendre aimable ? Je n'y trouvois pas même cette apparence d'une fausse beauté, dont certains vices éclatants couvrent leur difformité, et qui est comme une ombre des beautés solides et véritables. Et en effet, l'orgueil est une image trompeuse de

la grandeur (1), quoique vous seul soyez grand, ô mon Dieu, et élevé au-dessus de tout. De même l'ambition, qui ne cherche autre chose que les honneurs et la gloire. On recherche le pouvoir, afin de se rendre redoutable : et qu'y a-t-il que l'on doive redouter, si ce n'est le Dieu unique à la puissance duquel ni force ni adresse, ni temps ni lieu, ne peuvent rien arracher et rien soustraire ? La volupté séduit par la douce amorce de ses caresses. La curiosité aspire à posséder la science. L'ignorance elle-même et l'imbécillité de l'esprit se cachent sous les noms d'innocence et de simplicité. Dans la paresse, on veut rencontrer quelque repos. Le luxe veut être appelé abondance et richesses. L'avarice veut beaucoup avoir. L'envie aspire à s'élever au-dessus des autres. La colère croit avoir droit de se venger. La crainte veille avec trouble sur ce qui lui est cher, de peur qu'il ne lui soit tout à coup enlevé. La tristesse se consume dans le regret d'avoir perdu des biens dans lesquels se complaisoit notre cupidité ; et elle voudroit que rien de ce qu'elle possède ne lui fût enlevé ; ce qui n'arrive qu'à vous seul. Ainsi l'âme adultère, se détournant de

(1) « L'orgueil, dit saint Augustin, est une fausse et pernicieuse imitation de la divine grandeur : *Perverse te imitantur qui longe se a te faciunt, et extollunt se adversum te* : ceux qui s'élèvent contre vous, vous imitent désordonnément. Cette parole est pleine de sens ; mais une belle distinction du même saint Augustin nous en fera entendre le fond. Il y a des choses, dit-il, où Dieu nous permet de l'imiter ; et d'autres où il le défend. Il est vrai que ce qui l'excite à la jalousie, c'est lorsque l'homme se veut faire Dieu, et entreprend de lui ressembler ; mais il ne s'offense pas de toute sorte de ressemblance. » (Bossuet, *Serm.*, tom. VII, pag. 10, et il cite à la fois cet endroit du livre des *Confessions*, et le second sermon sur le ps. LXX, tom. IV de *S. Augustin*, pag. 77, 738.)

vous, ô mon Dieu, cherche hors de vous tout ce qui n'a sa pureté et sa perfection qu'en vous seul, impuissante à le trouver, si ce n'est en revenant à vous. Ainsi ceux qui s'éloignent de vos voies, et qui s'élèvent contre vous, s'efforcent, jusque dans leur crime, de se rendre semblables à vous; et cette imitation, toute coupable qu'elle est, prouve que vous êtes le principe de toutes choses, et que même alors qu'on vous fuit on ne peut entièrement vous éviter. Mais dans ce larcin, que pouvois-je trouver d'aimable? N'étoit-ce point que j'imaginois une sorte de jouissance à faire en cachette quelque chose de défendu, parce que je n'aurois pu le faire impunément aux yeux de tous; affectant ainsi une fausse liberté, tout esclave que j'étois, et croyant voir dans cette licence effrénée, à laquelle je m'abandonnois, comme une image ténébreuse de votre puissance infinie? Tel étoit alors cet esclave misérable, fuyant son maître pour courir après de vains fantômes. O prodige de corruption! ô vie qui n'est qu'un abîme de mort! Ainsi j'ai pu prendre plaisir à faire ce qui étoit défendu, par cela seul qu'il étoit défendu!.. Ce crime, je ne l'eusse pas commis seul; mes complices et moi, nous ne pensions qu'à nous divertir: notre cœur étoit comme chatouillé de cette pensée que ceux que nous trompions ainsi ne s'attendoient à rien de semblable de notre part, et qu'ils en concevroient un grand dépit. Je le répète, seul je n'eusse point dérobé ce que je ne désirois point avoir; je n'aurois pas même été tenté de le faire. O liaisons funestes des enfants, source de séductions pour les âmes! ardeur de nuire aux autres, qui naît de l'enivrement même de leurs jeux désordonnés! Sans en tirer aucun profit, sans aucun motif de vengeance; il suffit que l'un d'entre eux dise aux autres: *Al-lons, et faisons cela*; tous y vont, et il n'en est pas

un seul alors qui n'eût honte de n'avoir pas perdu toute honte (1).

*Livre troisième. CH. I.* Enfin j'allai à Carthage; et à peine Pag. 87.  
j'y étois arrivé que je m'y sentis comme pressé de toutes parts de la foule tumultueuse des amours impudiques. Je n'aimois point encore; mais j'étois avide d'aimer: et dans ma misère secrète, il me déplaisoit de n'être pas encore plus misérable. Il me tarδοit de trouver l'objet de cet amour, dont le désir me possédoit, comme si j'eusse été fatigué du repos et d'une vie exempte de périls. Mon cœur, dévoré d'une faim intérieure, cherchoit un aliment; et ce n'étoit pas vous qu'il cherchoit, ô mon Dieu, vous, le seul aliment des cœurs. De là cette langueur mortelle qui s'étoit emparée de mon âme. Toute couverte de plaies honteuses, elle se jetoit hors d'elle-même, cherchant dans les objets sensibles un adoucissement à son mal. Mais parce que l'on veut trouver de la vie dans ce qu'on aime, il ne m'étoit véritablement possible d'aimer et d'être aimé, que dans l'entière possession de mon attachement. Ainsi je corrompois les sources de l'amitié en y mêlant toutes les impuretés de la débauche; j'en tarissois l'aimable pureté par ces vapeurs infernales, qui sortoient de l'abîme d'un cœur infecté de toutes les corruptions. Et toutefois, par une vanité monstrueuse, tout infirme que j'étois, j'affectois des mœurs honnêtes et des manières élégantes. Enfin je tombai dans ces filets de l'amour, où je souhaitois si ardemment d'être pris. O mon Dieu! quelle amertume vous répandites aussitôt sur

(1) *Pudet non esse impudentem.* La Rue: Dans l'éloignement du monde, on a honte de ses désordres, on en rougit; mais dans la familiarité du monde, on en vient par degrés jusqu'à rougir de la pudeur. (*Vie molle, Carême*, tom. III, pag. 522.)

ce que j'avois tant désiré, et avec quelle bonté miséricordieuse ! Car à peine eus-je obtenu d'être aimé et de jouir en secret et d'un fol enivrement de ce qui avoit fait mon désir, que je me sentis aussitôt frappé et comme déchiré de verges brûlantes ; la jalousie, les soupçons, les craintes, les disputes, les fureurs ne me laissant pas un moment de repos.

CH. II. J'étois emporté en même temps par une passion violente pour les spectacles, qui m'offroient de continuelles images de mes misères, et comme un nouvel aliment au feu dont j'étois consumé. Pourquoi est-on avide de cette tristesse que font éprouver les aventures tragiques et douloureuses de la scène ? On seroit fâché d'éprouver de semblables choses ; et cependant le spectateur se plaît dans cette tristesse ; on peut même dire qu'elle fait sa joie. Qu'est-ce, sinon une maladie déplorable de l'esprit ? Et, en effet, l'on est d'autant plus ému de ces douleurs passionnées, qu'on est soi-même moins exempt des foiblesses qui leur ressemblent. Le mal que nous ressentons, qui nous est propre, s'appelle misère ; ce que nous ressentons du mal des autres est appelé compassion. Mais quelle compassion peuvent donc exciter ces feintes misères du théâtre ? Car on ne demande pas à celui qui en est le témoin de les soulager ; mais seulement de s'en affliger. Plus il a éprouvé de ces émotions douloureuses, plus l'acteur qui les a fait naître recueille d'applaudissemens. Et s'il arrive que ces événemens tragiques, ou passés depuis plusieurs siècles, ou entièrement fabuleux, soient représentés de manière que ceux qui assistent à ce spectacle n'en soient point attendris, l'ennui ne tarde point à s'emparer d'eux, et ils se retirent mécontents ; ils demeurent au contraire si on sait les émouvoir et leur arracher des larmes, et se

plaisent dans ces larmes et dans ces tristes émotions. Cependant il est naturel à l'homme de rechercher ce qui peut lui procurer de la joie. N'est-ce point parce qu'il éprouve un plaisir secret à compatir aux misères des autres, quoiqu'il ne lui plaise point d'être misérable lui-même? et cette compassion ne pouvant être exempte de toute impression douloureuse, n'est-ce point, dis-je, en ce sens qu'on peut dire, qu'il aime en effet la douleur? Ces larmes prennent donc leur source dans l'affection naturelle que nous avons les uns pour les autres; mais lorsqu'elles coulent au milieu de ces vaines illusions, où vont-elles? où nous entraînent-elles? Pourquoi courent-elles se perdre ou se confondre dans ce torrent de flammes impures où fermentent les passions les plus abominables? Comment, d'elles-mêmes, se font-elles viciennes et corrompues, en se détournant ainsi de la paix du céleste amour? Mais quoi! pour éviter ce désordre, repousserons-nous donc la compassion? Non, sans doute, et quelquefois il est bon de nous complaire dans de semblables douleurs. Mais, ô mon âme, prends garde qu'il ne s'y mêle quelque chose d'impur... C'étoit de ce continuel égarement qu'étoit né le goût insensé que j'avois pour les émotions douloureuses. Et ce goût n'étoit pas tel cependant, que je n'eusse craint de les voir passer trop avant dans mon cœur. Ces choses que j'aimois à regarder, je n'aurois pas aimé à les souffrir. Il me plaisoit seulement que le récit de semblables fictions vînt effleurer ma sensibilité. Cependant, de même que l'action irritante des ongles envenime une tumeur déjà brûlante, de même la corruption de mon cœur s'en accroissoit avec une rapidité effrayante; et déjà ce n'étoit plus qu'une plaie infecte, enflammée et dégoûtante. Telle étoit ma vie, ô mon Dieu, si vivre ainsi peut mériter le nom de vie.

CH. IV-XIII. La lecture d'un livre de Cicéron lui donne de l'attrait pour l'étude de la philosophie. Il entreprend de lire les saintes Écritures, mais il est rebuté par leur simplicité. Ils se laisse séduire par les Manichéens. « Sans cesse ils avoient ce mot dans la bouche : *vérité, vérité*. Sans cesse ils me le rebattoient ; mais en le répétant si souvent, et en le prononçant avec emphase, ils ne l'avoient pas pour cela dans le cœur (1). » A leurs rêveries, il oppose les principes de la morale chrétienne. Inquiétudes de sa mère sur ses liaisons avec ces sectaires.

*Livre quatrième.* CH. IV-XII. Suite de ses égarements. Il perd un de ses amis. « La douleur que j'en éprouvai fut comme nue nuit profonde dont mon cœur auroit été enveloppé ; tout sembla m'offrir l'image de la mort (2). Mon pays me devint odieux, la maison paternelle n'eut plus rien que d'insupportable pour moi ; tout ce qui m'avoit été agréable quand je le partageois avec mon ami me devint, sans lui, tourment et affliction ; mes yeux le cherchoient de toutes parts, et rien ne me le rendoit ; et je prenois tout en horreur, parce que rien ne pouvoit me le rendre ; que rien ne me disoit plus : le voilà, il va venir, comme tout me le disoit lorsqu'il vivoit encore et que j'étois loin de lui.. Certes, il avoit raison celui qui, parlant de son ami, l'appeloit *la moitié de son âme* ; car tant que celui que j'aimois avoit vécu, il m'avoit semblé que son âme et la mienne n'étoient qu'une seule âme dans deux corps différens. L'ayant perdu, j'avois pris la vie en horreur, parce

(1) Traduit par Bourdaloue, *Pensées*, tom. 1, pag. 268.

(2) *Quidquid aspicebam mors erat*. Bossuet applique ce mot à la douleur de la sainte mère de Jésus-Christ, après la perte de son divin Fils. (*Serm.*, tom. VI, pag. 279.)

que je ne vivois plus qu'à demi ; et peut-être la même raison me faisoit-elle craindre la mort qui auroit enlevé à celui qui m'avoit été si cher cette moitié de vie qui lui restoit encore en moi. Quelle folie de ne pas savoir aimer les hommes comme on doit aimer tout ce qui est mortel et périssable , et qu'il est déraisonnable de supporter si impatiemment les conditions nécessaires de la vie humaine ! Mon cœur déchiré , et , pour ainsi dire , tout saignant de sa blessure , sembloit souffrir de demeurer en moi-même , et devoit pour moi comme un fardeau dont je ne savois comment me soulager (1)... Tout lui étoit devenu insupportable , jusqu'à la lumière du jour ; tout enfin ce qui n'étoit point celui qu'il avoit perdu ; je n'en excepte que les larmes et les gémissements , où il goûtoit , comme je l'ai dit , une sorte de soulagement ; et s'il arrivoit que je fusse forcé de m'en distraire quelques moments , alors je trouvois encore plus pesant ce fardeau de douleur dont vous seul , ô mon Dieu , pouviez me délivrer. Je le savois , mais je n'avois ni le pouvoir , ni la volonté de demander votre secours , ô mon Dieu ! Et comment l'aurois-je pu , puisqu'il n'y avoit rien qui ne fût vague et incertain dans l'idée que je me faisois de vous ? Ce n'étoit pas vous , c'étoit un être fantastique , c'étoit ma propre erreur dont je

(1) Massillon traduit ainsi : « Je portois , ô mon Dieu , dit-il lui-même , une conscience déchirée , et comme toute sanglante encore des plaies douloureuses que mes passions y faisoient sans cesse : *Portabam conscissam et cruentam animam meam* ; j'étois à charge à moi-même , je ne pouvois plus soutenir mon propre cœur ; je me tournois de tous les côtés , et il ne se trouvoit bien nulle part ; et je ne savois où le placer pour m'en décharger et soulager mon inquiétude : *Impatientem portari a me , et ubi eam ponerem non inveniebam.* » ( *Serm. sur l'évidence de la loi , Carême , tom. iv , pag. 9 , 10.* )

faisois mon Dieu. Si j'essayois de donner quelque repos à mon âme en la mettant entre les mains de ce Dieu ; elle se trouvoit sans soutien au milieu d'un vide immense , et retomboit de nouveau sur moi , de manière que j'étois devenu pour moi-même une demeure funeste où je ne pouvois rester , et d'où il m'étoit impossible de sortir. Car, où mon cœur auroit-il fui , pour éviter mon cœur ? Comment aurois-je fait pour m'échapper à moi-même , et par quel moyen ne me serois-je pas sans cesse poursuivi ? Je formai pourtant la résolution de m'éloigner de mon pays.

CH. VIII. Le temps et des liaisons nouvelles calmèrent peu à peu cette excessive douleur.

CH. IX et suiv. Des attachements humains. Toutes les créatures changeantes : Dieu seul immuable. Ne se reposer qu'en lui seul.

Pag. 107.

*Livre cinquième.* CH. I. Toute créature vous loue, ô mon Dieu, et ne cesse de vous louer; les brutes et les choses purement matérielles vous louent par la bouche de ceux qui considèrent ce qu'il y a de merveilleux dans leur création. Vous nous les avez données pour que, du sein de ses langueurs, notre âme s'élançe jusqu'à vous, qu'elle s'en serve comme de degrés qui l'aident à s'élever jusqu'à l'auteur de tant de merveilles ; et là est sa force et son véritable aliment.

CH. III-X. Arrivée à Carthage. De Fauste, évêque des Manichéens. Ce qu'il étoit. Vanité des anciens philosophes qui n'ont point connu Dieu. Leur ignorance, faute de connoître le Verbe de Dieu. Saint Augustin commence à se dégoûter du commerce des Manichéens. De Carthage, où il professoit la rhétorique, il va à Rome contre la volonté de sa mère, y tombe dangereusement malade, et recouvre la santé. Il attribue sa guérison aux prières de sa mère. Dieu des miséricordes, auriez-vous pu dédaigner le cœur brisé et humilié

d'une veuve chaste, sévère dans ses mœurs, pratiquant l'aumône, soumise à vos fidèles serviteurs, et se consacrant à les servir; qui ne laissoit passer aucun jour sans porter son offrande à votre autel, et ne manquoit jamais soir et matin de se rendre à l'Eglise, non pour s'y livrer à de frivoles entretiens avec des personnes de son âge, mais pour y entendre votre parole, et être entendue de vous dans ses prières? Auriez-vous pu, ô mon Dieu, mépriser les larmes de celle qui ne vous demandoit ni de l'or, ni de l'argent, ni aucun autre de ces biens passagers et périssables, mais le salut de son fils? Auriez-vous pu repousser cette femme chrétienne, et lui refuser votre appui, vous dont la grâce l'avoit faite ce qu'elle étoit?

CH. X et suiv. Durant son séjour à Rome, il continue de fréquenter les Manichéens, et se lie avec les Académiciens. Il est appelé à Milan pour y enseigner la rhétorique. Réception que lui fait saint Ambroise. Il va l'entendre assiduellement. « Mais non pour y apprendre de la bouche de l'homme de Dieu les secrets de la vie éternelle que je cherchois depuis si long-temps, ni pour y trouver des remèdes aux plaies honteuses et invétérées de mon âme, que vous seul connoissiez, ô mon Dieu! C'étoit pour examiner si son éloquence répondoit à sa grande réputation, et si ses discours soutenoient les applaudissements que lui donnoit tout son peuple. Les vérités qu'il annonçoit ne m'intéressoient point; je n'étois touché que de la beauté et de la douceur du discours (1). »

CH. XIV. Cependant ces choses mêmes que je dédaignois entroient dans mon esprit avec les paroles que j'étois si avide

(1) Traduit par Massillon, sur la parole de Dieu, Carême, t. 1, p. 193; Rollin, *Traité des études*, tom. 1, pag. 595.

d'entendre. Je ne pouvois les empêcher d'y pénétrer; et pendant que mon cœur s'ouvroit en quelque sorte au charme de ces paroles éloquentes, j'y recevois en même temps les vérités qu'elles apportotent avec elles, mais peu à peu et par degrés : lorsqu'enfin je pris la résolution de me faire catéchumène dans l'Eglise catholique, dont mon père et ma mère m'avoient toujours inspiré le respect et l'amour.

Pag. 119.

*Livre sixième.* CH. 111 et suiv. Toute la conversion de saint Augustin se réduisoit encore à n'être plus Manichéen. Avec quelle ardeur sa pieuse mère sainte Monique sollicitoit auprès de Dieu son entier affranchissement. Eloge de cette sainte femme. Sa confiance dans saint Ambroise, et sa docilité. « Avec quel respect elle observoit les cérémonies de l'Eglise, et quelle soumission elle les abandonnoit, lorsqu'elles n'étoient pas en usage dans le pays où elle se rencontroit (1)! » Au-

(1) Saint Augustin en donne ce témoignage, ainsi raconté par un moderne prédicateur : « La coutume d'Afrique étoit d'apporter du pain, du vin, et quelques fruits sur le tombeau des martyrs. Etant à Milan, elle voulut observer cette même coutume; mais elle fut d'abord arrêtée par le portier qui lui dit : Où allez-vous, madame, que portez-vous? demeurez-là. — C'est du pain, du vin, et quelques fruits que je porte sur les tombeaux des martyrs. — Arrêtez, madame, Ambroise l'a défendu; ce n'est pas la pratique de cette église. — Il n'en fallut pas davantage. Elle ne dit pas : Cela se pratique par toute l'Afrique; pourquoi ne se pratiqueroit-il pas ici? Elle obéit sans difficulté : C'est l'Eglise qui m'ordonne que je ne fasse plus cette cérémonie. Ambroise, qui représente Jésus-Christ, l'a défendue; je ne le ferai pas. Jusque là, qu'au rapport de saint Augustin, le portier de l'église de Milan, qui l'avoit arrêtée, s'étonna de la prompte obéissance de cette dame, qui sembloit plutôt blâmer la coutume de l'Afrique, que trouver à redire à la défense qu'on lui faisoit. » (Joli, *Dominic.*, tom. 11, pag. 418, 419.)

gustin avoit seulement quitté le sentier de l'erreur ; mais il ne pensoit pas même qu'il fût possible de trouver le chemin qui conduit à la vie , bien loin encore de songer à adresser au Seigneur ses prières et ses gémissements , afin d'en être secouru , mais cherchant , raisonnant , discutant et mettant dans ses recherches tout ce que son esprit avoit de force et d'activité. De saint Ambroise. La condition de votre serviteur Ambroise me sembloit heureuse selon le monde , parce que je le voyois honoré de tout ce qu'il y avoit de plus grand sur la terre , me persuadant toutefois qu'au milieu de tant de biens et d'honneurs , le célibat devoit être pour lui pénible à supporter. C'est que je ne pouvois me faire une idée , n'en ayant en effet aucune expérience , ni des tentations qu'il lui falloit combattre , et qui naissoient de cette considération même dont il jouissoit , ni des consolations qui venoient adoucir ses peines , ni de ces joies secrètes et ineffables qui remplissoient son âme , lorsqu'il se nourrissoit du pain délicieux de votre parole. De son côté , il ignoroit quelles étoient les agitations de mon esprit , et dans quel précipice j'étois prêt de tomber : car je ne pouvois ni le consulter ni m'éclairer auprès de lui , ainsi que je l'aurois voulu. A peine pouvois-je l'aborder , entouré qu'il étoit sans cesse d'une foule de gens qui avoient affaire à lui , et qu'il assistoit dans leurs nécessités ; et le peu de temps dont on le laissoit disposer lui suffisoit à peine pour réparer les forces de son corps par les aliments nécessaires à la vie , et ranimer par la lecture celles de son esprit

CH. IV. Néanmoins , je commençai à donner la préférence à la doctrine catholique. Il me sembloit qu'exiger , ainsi qu'elle le faisoit : qu'avant toute chose on commençât par croire , soit qu'elle ne pût démontrer avec évidence ce qu'elle enseignoit , soit que l'en fût incapable de comprendre les

preuves qu'elle en pouvoit donner, étoit une manière d'agir à la fois plus modeste et plus franche que celle des Manichéens qui, se raillant de la simplicité de ceux qui croient, promettent d'abord de ne rien enseigner qui ne soit démontré ; et bientôt, impuissans à remplir une telle promesse, veulent que, sans examen et sur leur parole, on ajoute foi à toutes leurs fables, quelle qu'en puisse être l'absurdité.

CH. v. Ayant ainsi reconnu que de nous-mêmes nous étions trop foibles pour trouver la vérité par le seul secours de notre intelligence, et sans une autorité semblable à celle de vos livres divins, je commençai à me persuader que vous n'eussiez point permis que cette autorité qu'ont ces livres par toute la terre, fût parvenue à ce degré de sainteté et d'excellence, si vous n'aviez voulu que par elle on vous cherchât, et que par elle on crût en vous. Ayant déjà entendu expliquer dans un sens très plausible et très raisonnable un grand nombre de passages de l'Écriture, les prétendues absurdités que j'avois cru y voir ne m'arrêtèrent plus. J'attribuai toutes ces obscurités à la profondeur des mystères ; et son autorité me sembla d'autant plus sainte, plus vénérable, plus digne de foi, qu'accessible aux moins habiles par la simplicité de son style, elle cache sous de telles apparences et dans des profondeurs presque impénétrables, ses sublimes et mystérieux secrets, se livrant ainsi à tous par cette manière si simple et si commune de s'exprimer, en même temps qu'elle offre tout ce qui peut exercer les plus solides esprits ; recevant tous les hommes dans son sein par une voie en quelque sorte publique et populaire, tandis qu'elle n'accorde qu'à un petit nombre de parvenir jusqu'à elle par des sentiers étroits et détournés.

CH. vi. Il est chargé de prononcer le panégyrique de l'em-

pereur. Ce devoit être pour moi une occasion de dire bien des mensonges , auxquels n'auroient pas manqué d'applaudir ceux mêmes qui auroient reconnu que je mentois. L'esprit agité de mille inquiétudes, et tourmenté comme d'une fièvre brûlante, de toutes les pensées que faisoit naître en moi un tel dessein , etc (1). Raisonnant alors avec quelques amis qui m'accompagnoient , de tant de maux dont la source est pour nous dans notre propre folie , je leur fis observer que dans tous ces travaux si pénibles , tels que ceux auxquels je me livrois alors , pressé que j'étois par mes passions ambitieuses , traînant sous leur aiguillon la charge si pesante de ma misère, que j'accroissois encore à mesure que je la traînois, que dans tous ces travaux, dis-je, nous ne prétendions rien autre chose, tous tant que nous étions, que d'arriver à une joie paisible et sans mélange.

CH. VII—X. Les amis dont il est ici parlé étoient Alype et Nébride : le premier s'étoit laissé entraîner par Augustin lui-même, avant sa conversion, dans l'hérésie des Manichéens, hommes superbes et artificieux qui, pour ne paroître

(1) Le P. de La Rue tire de ces paroles de saint Augustin un argument contre la méthode d'apprendre par cœur, avec beaucoup d'efforts, un discours travaillé publiquement. « Quand saint Augustin (dit-il dans la belle *Préface* de son *Avent*), professant la rhétorique à Milan, travailloit à polir un panégyrique qu'il devoit réciter devant l'empereur ; c'étoit alors qu'il avoit sujet de suer et de veiller. Mes entrailles, dit-il, étoit déchirées de soins et d'inquiétudes : *Ego anxius, ego trepidus curis viscerabar*. Dévoré du désir de la fortune et de sa réputation, rien ne le pouvoit rassurer contre sa crainte : la présence de l'empereur, loin de le raffermir, étoit ce qui l'intimidoit. Il risquoit tout sur la foi de sa mémoire, parce que ses prétentions n'alloient pas plus loin que l'estime et l'approbation des hommes. Mais dès qu'il se fut affranchi de la servitude de l'opinion, il renonça en même temps à celle de la mémoire. » (A l'avant-dernière page.)

pas dépourvus de la lumière de la vérité, se couvroient de l'ombre d'une trompeuse austérité. Il la croyoit sincère; et ce n'étoit qu'hypocrisie, qu'une vaine affectation, propre seulement à séduire des âmes droites et innocentes, qui, incapables encore de pénétrer jusque dans ces profondeurs où la solide vertu fait sa demeure, se laissent prendre à des apparences qui ne sont que l'ombre et la fausse image de la vertu (1). Nébride avoit tout quitté pour l'étude de la philosophie. Tous les trois nous étions misérables : nous gémissions ensemble sur notre commune misère ; et nos bouches s'ouvroient à la fois vers vous, Seigneur, dans l'espoir d'en obtenir enfin, au temps marqué par votre providence, la nourriture céleste dont elles étoient affamées. »

CH. XI, XII. J'avois déjà trente ans, et je me trouvois encore au milieu de cette même fange, tourmenté des mêmes incertitudes, non moins avide de jouir des biens présents qui m'échappoient sans cesse, et dans lesquels se consuivoient toutes mes pensées. Demain, avois-je dit d'abord, ce que je cherche je le découvrirai ; la vérité se découvrira entièrement à moi, et je m'y attacherai.

« Déjà convaincu de la vérité de l'Evangile, Augustin trouvoit encore, dans l'amour du plaisir, des doutes et des perplexités qui l'arrêtoient. Ce n'étoient plus les songes des Manichéens qui l'éloignoient de la foi ; il en sentoit l'absurdité et le fanatisme ; ce n'étoient plus les contradictions prétendues de nos livres saints : Ambroise lui en avoit développé le secret et les mystères adorables. Cependant il doutoit encore ; la seule pensée qu'il falloit renou-

(1) Bourdaloue, d'après saint Augustin, *Sévérité chrétienne*, *Dominic.*, tom. II, pag. 288.

cer à ses passions hontenses, en devenant le disciple de la foi, la lui rendoit suspecte. Ainsi flottant toujours, et ne voulant pas être fixé, consultant sans cesse, et craignant d'être éclairci; sans cesse disciple et admirateur d'Ambroïse, et toujours agité par les incertitudes d'un cœur qui fuyoit la vérité (1); » asservi, dit-il, par l'infirmité de ma chair, à ces voluptés qui donnent la mort, je traînois après moi ma chaîne, craignant d'en être délivré, ne pouvant souffrir qu'on touchât à ma plaie; et les conseils salutaires que je recevois de l'amitié, je les repoussois comme un esclave à qui sa servitude est chère, et qui repousse la main qui vient le délivrer.

CH. XVI. La pensée de la mort et la crainte des jugemens de Dieu, images qui n'avoient pu jamais s'anéantir dans son cœur, éveillent sa conscience et commencent sa conversion (2).

O voies d'égarements ! malheur à l'âme imprudente qui, s'éloignant de vous, ô mon Dieu, espère trouver quelque chose en vous qui soit préférable à vous ! Elle va errant de tous côtés, elle revient sur ses pas, elle s'agite en tous sens, et tout n'est pour elle que trouble et afflictions.

*Livre septième.* CH. I—VIII. Recherches sur l'origine du mal. Nouvelles incertitudes. Vanité de l'astrologie : Vous, Seigneur, qui êtes la source de toute justice et le modérateur

Pag. 131.

(1) Massillon, *Serm. pour la fête de l'Épiphanie, Avent*, pag. 401, 402. La Colombière : « Plus esclave de sa passion que de ses erreurs, il ne rejetoit la vérité qui se monroit à lui, que parce qu'il la regardoit comme une main victorieuse qui venoit rompre des liens qu'il aimoit encore. » (*Serm.*, tom. iv, pag. 119; Bourdaloue, *Carême*, tom. III, pag. 357, 358; et *Pensées*, tom. 1, pag. 127; le P. Le Jeune, tom. 1, pag. 497.)

(2) Voyez Bourdaloue, *Serm. du jugement dernier, Avent*, pag. 63.

suprême de toutes choses , vous permettez que, par de secrets mouvements , également insensibles et à ces fourbes qui prédisent , et à ceux qui les consultent , les uns donnent des réponses , et les autres les reçoivent telles qu'ils les méritent , à cause de cette corruption qui est cachée dans leurs âmes , et selon la profondeur impénétrable de vos jugements. Que l'homme ne s'élève donc point jusqu'à vous demander : qu'est-ce que cela ? ou , pourquoi cela ? qu'il ne le demande point , qu'il se garde de le demander , car il n'est qu'un homme.

CH. IX et suiv. Augustin étudie les livres des Platoniciens , et y trouve la divinité du Verbe ; mais non son humilité et son incarnation. Méditations sur l'œuvre de la création : Ce fut alors que dans la beauté des ouvrages de vos mains se manifestèrent , aux yeux de mon intelligence vos invisibles beautés. Mais , éblouis de leur splendeur , ils n'eurent pas long-temps la force de les contempler ; et, retombé dans mes misères accoutumées , il ne me resta de ce que j'avois entrevu , qu'un souvenir plein d'amour et comme un désir affamé de cet aliment céleste , dont j'avois savouré le parfum , mais dont je n'étois pas encore en état de me nourrir. N'ayant pas l'humilité , je ne pouvois comprendre Jésus-Christ , mon humble maître ; j'ignorois même ce que nous enseigne cette humilité , à laquelle il a bien voulu descendre ; car votre Verbe , qui est votre vérité éternelle , et qui est élevé au-dessus de ce qu'il y a de plus excellent parmi vos créatures , élève jusqu'à lui tous ceux qui se soumettent à lui , et après avoir abattu leur orgueil , les attire à lui par l'amour. Il a voulu qu'une confiance présomptueuse en leurs propres forces ne les emportât plus hors des voies du salut ; mais que , voyant à leurs pieds un Dieu devenu foible pour s'être revêtu de notre nature mor-

telle , ils reconnoissent leur propre foiblesse ; qu'épuisés et languissans , ils se jetassent aussitôt dans le sein de ce Dieu qui , se relevant alors , les relèveroit avec lui.

CH. XIX. Opinion des Apollinaristes et des Photiniens sur l'âme du Verbe. A ce sujet, il faut reconnoître que les difficultés qu'élèvent les hérétiques rendent plus manifestes encore les vrais sentimens de votre Eglise, et répandent sur la saine doctrine un jour plus éclatant. Il étoit donc nécessaire qu'il y eût des hérésies, afin que 1. Cor. II. 19 la foiblesse de ceux qui se laissent séduire à l'erreur fit mieux connoître ceux qui sont solidement établis dans la vérité.

CH. XX, XXI. Augustin s'applique à la lecture des Livres saints , particulièrement des Épîtres de saint Paul. Leur supériorité sur tous les autres livres. Autre chose est donc d'apercevoir du haut d'une montagne inculte et sauvage la Cité de paix , sans pouvoir , à travers ces régions inaccessibles, se frayer jusqu'à elle un chemin , assiégé que l'on est de toutes parts par ces déserteurs de la céleste milice , et entouré des pièges qu'y tend avec eux leur prince malheureux , serpent par ses artifices , lion par ses fureurs ; et autre chose est de marcher dans la voie qui conduit à ce bienheureux séjour , dans cette voie que défend la main puissante du roi des cieux , et dont n'osent approcher , que n'osent insulter ces rebelles et ces fugitifs , que même ils ont soin d'éviter et de fuir comme un lieu de châtement. Voilà ce qui me pénétrait jusqu'au fond du cœur , par un secret miracle de votre grâce , alors que je méditois ce qu'a écrit celui qui s'appelle lui-même le dernier de vos Apôtres , et que , frappé d'étonnement , je considérois en même Ibid. xv 9. temps la grandeur de vos ouvrages.

Livre huitième. CH. I. Augustin va trouver le saint vieillard Pag. 143.

Simplicien (1), pour lui découvrir les agitations de son âme, et apprendre de lui le moyen le plus propre à le faire entrer dans la véritable voie. Simplicien lui raconte l'histoire de Victorin, célèbre dans Rome par sa sagesse et par son éloquence (2). « Détrompé de la vanité des idoles, convaincu de la vérité de nos livres saints, chrétien dans le cœur, il se persuadoit que le Seigneur, qui ne regarde qu'au-dedans, n'en demandoit pas davantage, et qu'il pouvoit se dispenser, à son âge, de faire un éclat dans Rome, et de déclarer hautement sa conversion. Je suis chrétien, quoique je ne le paroisse pas, disoit-il souvent au saint prêtre Simplicien, qui ne cessoit de l'exhorter à la foi : *Noveris me jam esse christianum* ; et comme ce serviteur de Jésus-Christ lui répondoit qu'il n'en croyoit rien, s'il ne le voyoit dans l'assemblée des fidèles donner à ses frères des marques publiques de sa foi et de son changement : *Non credam, neque reputabo te inter christianos, nisi in Ecclesia Christi te videro*. Est-ce que les murailles font les chrétiens, répartoit Victorin encore abusé, et comme se moquant de la simplicité de son ami : *Ergone parietes faciunt christianum ?* Mais vous ne tardâtes pas, continue saint Augustin, de l'éclairer sur son aveuglement ; vous lui fîtes comprendre que c'étoit une impiété de rougir des humbles mystères de votre Verbe et de ne pas rougir des cérémonies sacrilèges des Démon.

(1) Simplicien avoit été, selon la grâce, le père de saint Ambroise, en répandant sur lui l'eau sacrée du baptême, et le saint évêque avoit pour lui la tendresse d'un fils.

(2) On lui décerna de son vivant une statue, érigée sur la place Trajane.

Il eut honte de la vanité, il n'en eut plus de la vérité : *Enuluit vanitati, depudit veritati* (1). »

Cu. v. A peine Simplicien m'eut-il fait ce récit, que je me sentis touché d'un désir ardent d'imiter un tel exemple (2). Aussi étoit-ce pour produire en moi de semblables impressions, que ce saint homme en avoit fait le récit; et lorsqu'il ajouta qu'un rescrit de l'empereur Julien ayant ôté aux chrétiens la liberté d'enseigner la rhétorique et tout ce qui tient aux lettres humaines, Victorin s'étoit soumis sans répugnance à cette loi; j'admiraï son courage, et en même temps son bonheur d'avoir ainsi trouvé une occasion de tout quitter pour ne s'occuper que de Dieu seul.

C'étoit là l'objet de tous mes soupirs, et je soupirois enchaîné, non par des fers étrangers, mais par ma propre volonté, pour moi plus dure que le fer (3). L'ennemi des hommes l'avoit en sa puissance, il en avoit fait une chaîne avec laquelle il me tenoit attaché. Car, de la volonté dépravée naissent les passions : les passions auxquelles on s'est abandonné se tournent en habitude : celle-ci devient comme une nécessité (4). Ainsi s'étoit formée, comme d'autant d'anneaux enlacés les uns dans les autres, cette chaîne sous laquelle j'étois tenu dans une si cruelle servitude. J'avois bien une volonté nouvelle de vous servir avec un

(1) Massillon, *Respect humain, Carême*, tom. II, pag. 91, 92; Coillet, *Serm.*, tom. I, pag. 502.

(2) Joli, *Dominié.*, tom. I, pag. 398.

(3) *Ligatus ferrea mea voluntate*. Expression énergique, devenue proverbiale, par le fréquent emploi qui en a été fait depuis saint Augustin. Bourdaloue traduit : « J'étois lié par ma propre volonté, plus dure que le fer. » (*Pensées*, tom. I, pag. 213; Chesnard, *servitude du Jeché*, *Serm.*, tom. IV, pag. 43; Fromentières, *Carême*, t. I, p. 306.)

(4) La Colombière, *Serm.*, tom. III, pag. 542.

amour désintéressé, et de jouir de vous, ô mon Dieu, en qui seul se trouve une joie solide et véritable; mais cette volonté nouvelle, qui ne faisoit que de naître, étoit trop foible encore pour surmonter l'autre, que l'habitude avoit fortifiée (1). « La lumière étoit venue frapper mes yeux appesantis sous les ombres de la mort: une légère impression de crainte et de terreur commençoit d'agiter mon âme; mais l'idée des plaisirs effaçoit aussitôt l'idée de la vertu; l'amour de la volupté bannissoit la crainte des peines: j'étois plongé dans un sommeil léthargique: *Sarcina sæculi, velut somno assolet, dulciter premebar*. Les efforts que je faisois pour retourner à vous, ô mon Dieu, ressembloient aux efforts impuissants d'un homme que presse le sommeil. *Cogitationes quibus in te meditabar similes erant conatibus expergisci volentium*. Il entr'ouvre les yeux, et il les referme: il se lève et il retombe: il se réveille et il se rendort. *Qui tamen superati soporis altitudine remerguntur* (2). » Entre ces mouvements opposés, j'approuvois l'un, et je suivois l'autre: l'un triomphoit dans mon esprit; l'autre entraînoit ma volonté. « Incessamment agité de remords intérieurs, je disois pour les calmer en quelque manière: *Tantôt, tantôt*; mais ce tantôt ne venoit point, et je le remettois toujours au lendemain (3). »

CH. VI. Il apprend de Pontitien l'histoire des miracles de saint Antoine, miracles attestés par tant de témoignages, opérés depuis si peu de temps et presque de nos jours dans la religion véritable et dans l'Eglise catholique. Suite du récit

(1) Montmorel, *Homélies*, tom. 11, pag. 127.

(2) Neuville, *sur l'importance du salut, Carême*, tom. 1, pag. 108; Segaud, *Carême*, tom. 1, pag. 203.

(3) Traduit par Bourdaloue, *Pensées*, tom. 1, pag. 212.

de Pontilien. « Un jour que l'empereur se délassoit aux spectacles du cirque, deux jeunes officiers de la cour, peu curieux de ces sortes de vanités, promenoient aux environs leur indifférence où le hasard les portoit. Un livre de la vie de saint Antoine étant tombé sous leurs mains, ils s'en firent d'abord un amusement; mais insensiblement s'attachant à la lecture, ils furent si frappés de l'admiration de ses vertus, qu'ils s'écrièrent l'un à l'autre : Que faisons-nous donc ? à quoi passons-nous la vie ? que pouvons-nous espérer de plus avantageux pour nous que la faveur de l'empereur ? par combien de périls pour parvenir encore à d'autres plus grands périls ! et combien durera cette périlleuse fortune ! Cependant je puis en ce moment faire une fortune éternelle, et me rendre ami de Dieu : *Amicus autem Dei si voluero, ecce nunc fit.* C'en fut assez pour les arracher à l'instant à tous les engagements du monde, et les attacher à Dieu (1). »

CH. VII. Durant ce récit, Augustin, troublé, saisi de confusion, poursuivi par la grâce qui parloit à son cœur, cherchoit vainement à s'échapper à lui-même. Mais, misérable que j'étois, et plus misérable qu'on ne le sauroit dire, dès ma plus tendre jeunesse, je vous avois demandé, ô mon Dieu,

(1) La Rue, *souffrances des pécheurs, Carême*, tom. II, pag. 63, 64; Nicolle, *Essais*, tom. IX, Massillon, *Panégyr. de saint Bernard*, pag. 187; Cheminai (dans un sermon sur le choix qu'un chrétien doit faire de ses amis), après avoir raconté le même fait, en tire cette conséquence édifiante : « On auroit fait cent fois la même réflexion sans en être touché; mais l'entendre de la bouche d'un ami, la voir autorisée par son exemple, animée par l'affection mutuelle qu'on a l'un pour l'autre, c'est la sentir dans des circonstances si engageantes, qu'à peine est-il possible ne s'en défendre. » (*Serm.*, tom. III, pag. 331.)

le don de chasteté ; mais comment l'avois-je demandé ? Je vous avois dit : Accordez-moi d'être chaste et continent, mais non pas encore tout à l'heure ; car je craignois d'être trop promptement exaucé, je craignois d'être trop promptement guéri du mal impur dont j'étois possédé, aimant mieux être consumé de ses feux que de les voir entièrement éteints (1). Alors, seul avec moi-même, que ne dis-je point contre moi-même ! quelles paroles amères et piquantes n'adressai-je point à mon âme pour l'exciter à me suivre dans l'effort que je faisois pour aller vers vous ! Et néanmoins elle résistoit et ne s'exusoit pas : tous les raisonnemens qui jusque là avoient fait sa défense étoient confondus et épuisés. Réduite au silence, elle demuroit toute tremblante, craignant à l'égal de la mort d'être arrêtée dans le cours de ses longues et vicieuses habitudes qui, cependant, la consumant peu à peu, la conduisoient à la mort.

CH. VIII. Dans cette lutte violente de l'homme intérieur, dans ce combat que je livrois hardiment à mon cœur, l'esprit rempli d'un trouble qui se peignoit sur tous les traits de mon visage, je me tournai tout à coup vers Alype, et m'écriai : Où en sommes-nous ? qu'est-ce que cela ? que venons-nous

(1) La Rue : « N'êtes-vous point comme Augustin, qui, se sentant frappé du désir de son salut, ne pouvant plus se dissimuler ses misères et le péril de son état, contraint de s'élever à Dieu par la prière : Ah ! je craignois, dit-il, je craignois, ô mon Dieu, de trouver votre miséricorde trop facile à m'écouter ; j'appréhendois comme la mort le changement de mes chères habitudes ; je me représentois avec frayeur ce temps où je n'aurois plus ces personnes avec moi, ces objets amusants devant mes yeux, ces douces passions dans mon cœur. O triste temps ! importune solitude, où je serai réduit à ne plus penser qu'à Dieu ! *Timbam, Domine, Deus meus, ne cito me exaudires.* » ( Sur la prière, Carême, tom. 1, pag. 396. )

d'entendre? Quoi! les ignorants s'empres- sent : ils ravissent le ciel ; et nous , avec notre science , de même que des ani- maux stupides , nous nous roulons dans la chair et dans le sang ! Est-ce parce qu'ils ont pris les devants que nous avons honte de les suivre ? et ne devrions-nous pas plutôt rougir de honte de n'avoir pas même le courage de les sui- vre (1) ? Je lui dis ces paroles ou je ne sais quelles autres à peu près semblables ; et le transport où j'étois m'emporta aussitôt loin de lui. Alype me regardoit en silence et frappé d'étonnement. En effet , le son de ma voix avoit quelque chose d'extraordinaire ; et mon front , mes joues , mes yeux , la couleur de mon visage , et cette altération même de ma voix en disoient plus que mes paroles sur ce qui se passoit alors dans mon âme.

Il y avoit dans la maison que nous habitions un petit jardin dont nous avons la jouissance. Le trouble de mon cœur m'y avoit poussé , dans la confiance que personne ne viendrait m'interrompre au milieu de ce violent combat que je me livrois à moi-même , et dont vous saviez , ô mon Dieu , l'issue que j'ignorois. Alype me suivoit pas à pas. Moi , je ne m'étois pas cru seul avec moi-même , tandis qu'il étoit là ; et lui pouvoit-il m'abandonner dans le trouble où il me voyoit ? Nous nous assîmes dans l'endroit le plus éloigné de la maison. Je frémissais dans mon âme , et je m'indignois de l'indignation la plus violente contre ma lenteur à fuir dans cette vie nouvelle , où tout mon être me crioit qu'il falloit entrer.

« Il n'y a rien sur la terre de plus misérablement partagé que le cœur de l'homme. Toujours (dit saint Augustin) une partie qui marche , et une partie qui se traîne ; toujours une

(1) Imité par Segaud , *Ave C* , pag. 137.

ardeur qui presse, avec un poids qui accable; toujours aimer et haïr, vouloir et ne vouloir pas, craindre et désirer la même chose! Pour se donner tout-à-fait à Dieu, il faut continuellement arracher son cœur de tout ce qu'il voudrait aimer. La volonté commande; et elle-même qui commande ne s'obéit pas. Eternel obstacle à ses désirs propres, elle est toujours aux mains avec ses propres désirs: ainsi, dit saint Augustin, elle se dissipe elle-même; et cette dissipation, quoiqu'elle se fasse malgré nous, c'est nous néanmoins qui la faisons (1). » Je traînois un cœur malade, et déchiré de remords, n'accusant que moi seul de mes malheurs et des délais que j'apportoïis à une vie nouvelle; je me rouloïis dans mes propres chaînes, sans faire aucun effort, comme si elles avoient dû se rompre d'elles-mêmes.

CH. XI. Bien que je ne tinsse plus que par un lien, je n'étois pas libre encore (2). Pour vous, Seigneur, vous ne cessiez de châtier mon cœur par des amertumes secrètes, y opérant sans cesse par une sévérité miséricordieuse, des remords cuisants qui troubloient toute la douceur de ma vie (3). Je ne retombois pas néanmoins dans l'abîme de mes anciennes misères; mais me tenant sur les bords, j'y reprenois haleine; puis, par de nouveaux efforts, je m'approchois encore davantage du bien auquel je voulois at-

(1) Analyse des chap. vii et ix par Bossuet, *Serm.*, t. vi, p. 201; M. de Rastignac, *Instruct. pastor. sur la justice chrétienne*: « D'où peut venir, demande saint Augustin, un si prodigieux combat dans une seule et même âme? Quel prodige! la volonté se commande à elle-même de vouloir: elle ne feroit pas ce commandement, si elle ne vouloit déjà, etc. » (Pag. 83 et suiv.)

(2) *Jam exiguo tenebar, sed tenebar tamen.*

(3) Traduit par Massillon, *Délai de la conversion, Avent*, p. 224.

teindre. Encore un peu , et j'allois le toucher et l'embrasser; cependant je n'y étois pas encore; je ne le touchois ni ne l'embrassois; parce que je balançois à mourir à ce qui est une mort véritable, pour vivre de la véritable vie. La vieille habitude du mal avoit plus de pouvoir sur moi que le bien auquel je n'étois pas accoutumé; et à mesure que je voyois approcher le moment où j'allois devenir tout autre que je n'avois été, la terreur que m'inspiroit ce moment sembloit me saisir davantage (1). Pourtant elle ne me faisoit point reculer: je ne retournois point en arrière, je demeuroid en suspens.

« Cependant, les amusements du monde, que j'avois toujours aimés et que j'aimois encore, me retenoient: *Retinebant me nugæ iugurum, antiquæ amicæ meæ*; et ils me disoient tout bas: Vous allez donc renoncer à tous les plaisirs: *Dimittisne nos?* Dès ce moment, vous allez donc dire adieu pour toujours à tout ce qui a fait jusqu'ici l'agrément de votre vie: *A momento isto non erimus tecum ultra in æternum?* Quoi! désormais il ne vous sera plus permis de voir les personnes qui vous ont été les plus chères; il faudra vous séparer de vos amis de plaisir, vous bannir de leurs assemblées, vous interdire les joies les plus innocentes et toutes les douceurs de la société: *A momento*, etc. Mais croyez-vous pouvoir soutenir l'ennui d'une vie si triste, si vide, si unie, si différente de celle que vous avez jusqu'ici menée: *Putasne sine istis poteris* (1)? »

(1) Massillon traduit: « A mesure que la vérité se monroit de plus près, elle nous parut comme à saint Augustin, moins aimable et moins riante: *Quanto propius admovebatur, tanto ampliorem incutiebat terrorem.* » (*Serm. sur l'Epiph., Avent, pag. 412.*)

(2) Le même, *délai de la conversion, Avent, pag. 225.* Ce dialogue est célèbre par les nombreuses imitations qui en ont été faites. La

D'autre part, se présentoit à moi la chasteté avec une douce majesté, et un air satisfait et serein, qui ne ressembloit point aux joies dissolues et licencieuses, avec un sourire modeste, qui m'encourageoit de venir à elle sans balancer davantage. Me raillant doucement et de manière à ranimer mon courage : elle me disoit : Ne pourrez-vous donc ce qu'ont pu ceux-ci et ceux-là (1) ? Ont-ils pu par eux-mêmes, et sans le secours de leur Dieu et de leur Sei-

Rue : « Vous entendrez incessamment ce qu'entendoit saint Augustin, vos habitudes, vos amis crier nuit et jour à vos oreilles : *Dimittis nos ?* Est-ce tout de bon ? nous quittez-vous ? pensez-vous à ce que vous faites ? Avez-vous bien médité ce que c'est que de n'être plus ce que vous avez toujours été ? Qu'avez-vous fait de vos passions ? Ne sont-elles pas toujours les mêmes ? Ne nous connoissons-nous pas bien ? Quelle fantaisie vous prend de vous décrier par un éclat que vous ne pourrez jamais soutenir ? » ( *sur la vie molle*, *Avent*, p. 529 ; *La Colombière*, *Serm.*, tom. II, pag. 360 ; *Cambacérès*, *la conversion*, *Serm.*, tom. III, pag. 218, 219, etc. ) La poésie française s'est elle-même enrichie de ces vives images. La traduction que L. Racine en a faite dans son poème *De la Grâce*, chap. III, pag. 406, 407, en est un des morceaux les plus brillants.

(1) Bourdaloue : « Dans cette contestation, si je puis parler de la sorte, entre Dieu et lui, il demeroit toujours ennemi de Dieu, et toujours esclave de lui-même, c'est-à-dire, toujours esclave de sa passion et de son péché. Enfin, la grâce victorieuse de Jésus-Christ lui livra un dernier assaut ; et ce dernier assaut l'emporta. Ce fut dans cette merveilleuse vision, que lui-même il nous a décrite. Il crut voir la sainteté avec un visage majestueux, qui se présentoit à lui, qui lui faisoit de pressants reproches, qui lui monroit un nombre presque infini de vierges, dont elle étoit accompagnée, et sembloit lui dire, pour exciter son courage, et pour réveiller sa confiance : *Tu non poteris quod isti et istæ ?* Eh quoi ? ne pouvez vous pas ce que ceux-ci et ceux-là ont pu ? » ( *Sur la sainteté*, *Avent*, pag. 262, 263 ; *Nicolle*, *Essais*, tom. IV, pag. 268. )

gneur? C'est lui qui m'a donnée à eux. Pourquoi vous appuyer sur vous-même? N'êtes-vous pas comme si vous étiez sans appui? Jetez-vous dans ses bras, et ne craignez point; il ne se retirera pas pour vous laisser tomber; jetez-vous y hardiment, il vous recevra et vous guérira. Cessez d'écouter la voix impure de votre chair de péché: elle vous promet des douceurs; mais ces douceurs sont-elles comparables à la loi de votre Dieu?

CH. XII. Lorsqu'une méditation profonde ayant tiré du fond de moi-même toute ma misère, l'eut entassée, pour ainsi dire, devant mes yeux, je sentis s'élever en moi un violent orage, chargé d'une plaie de larmes; et afin de pouvoir la répandre tout entière avec les gémisséments et les sanglots qui alloient naître d'elle, je me levai et m'éloignai d'Alype. J'allai me jeter à terre sous un figuier. — Alype l'avoit suivi, mais sans en être aperçu. Là, donnant un libre cours à ses larmes, il se disoit à lui-même avec un accent lamentable, répétant les paroles du Psaume : *Jusqu'à quand, Seigneur, durera votre colère? Ne vous souvenez plus de nos iniquités passées.* Oh! combien de temps, combien de fois dirai-je encore, demain, demain, et toujours demain : *Quandiu cras et cras?* Pourquoi pas tout à l'heure? Pourquoi le moment présent n'est-il pas le dernier de ma honte et de ma misère? *Quare non hæc hora finis turpitudinis meæ* (1)? Je me disois ces choses; et je pleurois avec amertume dans la contrition de mon cœur. Voilà que j'entends sortir d'une maison une voix, comme celle d'un enfant ou d'une jeune fille, qui chantoit et répétoit en refrain ces mots :

(1) Traduit par La Rue, *Souffrances des pécheurs*, tom. II, pag. 64, 65; La Colombière, tom. II, pag. 361.

PRENDS ET LIS. Changeant aussitôt de visage, je me mis à chercher aussitôt, avec la plus grande attention, si les enfants, dans quelques-uns de leurs jeux, faisoient usage d'un refrain semblable : je ne me souvins pas de l'avoir jamais entendu. J'arrêtai mes larmes, et me levai, ne pouvant expliquer ces paroles que comme un commandement divin, qui m'ordonnoit d'ouvrir les saintes Ecritures, et d'y lire le premier passage qui se présenteroit à mes yeux. J'avois entendu dire d'Antoine qu'il avoit été averti par une lecture de l'Évangile, au milieu de laquelle il étoit survenu par hasard, prenant pour lui les paroles qu'on lisoit : *Allez, vendez tout ce que vous avez, et donnez-le aux pauvres, et vous aurez un trésor dans le ciel ; et après cela venez et suivez-moi.* Cet oracle, ô mon Dieu, l'avoit subitement tourné vers vous. Je retournai donc précipitamment au lieu où Alype étoit assis, et où j'avois laissé le livre des Epîtres de saint Paul, lorsque j'en étois parti. Je le pris, je l'ouvris, et je lus des yeux seulement ce passage, le premier sur lequel il s'arrêtèrent : *Ne vivez ni dans les excès du vin, ni dans ceux de la bonne chère, ni dans l'impureté et la débauche, ni dans un esprit de contention et de jalousie ; mais revêtez-vous de notre Seigneur Jésus-Christ, et n'ayez pas l'amour de votre chair jusqu'à la livrer aux sensualités.* Je n'en voulus pas voir davantage ; et il n'en étoit pas besoin. Car à peine avois-je achevé de lire ce peu de mots, qu'il se répandit dans mon cœur comme une lumière qui lui rendit la paix, et qu'à l'instant même se dissipèrent les ténèbres dont mes doutes le tenoient enveloppé.

Math. XIX.  
21.

Rom. XIII.  
13. 14.

Pag. 157.

*Livre neuvième. CH. I.* « Il est bien juste, ô mon Dieu, qu'en reconnoissance de ce que vous avez brisé mes liens, je vous offre un sacrifice de louanges. Que mon cœur et ma langue

ne cessent donc jamais de vous louer; et que toutes les puissances de mon âme s'écrient : *Seigneur, qui est semblable à vous ?* Qu'étois-je? et combien y avoit-il en moi de corruption et d'iniquité! combien y en avoit-il dans mes actions, dans mes paroles, dans ma volonté! Vous avez eu pitié de moi, et, par un effet de votre bonté, de votre miséricorde et de votre toute-puissance, vous m'avez tiré de l'abîme de mort où j'étois plongé; et vous avez purgé mon cœur de ce cloaque d'impureté dont il étoit infecté. Et comment avez-vous opéré en moi un si heureux changement, sinon en faisant que je cessasse de vouloir ce que je voulois, et que je commençasse de vouloir ce que vous vouliez (1)? « Vous bannissiez de mon cœur les vains plaisirs, mais, pour empêcher que mon cœur ne les regretât, vous y entriez à leur place. Et de là, Seigneur, la privation de ces plaisirs étoit pour moi plus délicieuse que n'en auroit été jamais ni n'en auroit pu être la possession (2). » Qu'à l'instant même je trouvai de douceur à renoncer aux douceurs de mes vains amusements, et combien de joie à quitter ce que j'avois tant appréhendé de perdre!.. Déjà mon esprit étoit affranchi des soins cuisants que font naître l'ambition, l'amour des richesses, les voluptés infâmes et criminelles. Déjà je mettois toute ma joie à m'entretenir avec vous, ô Seigneur mon Dieu! vous, ma gloire, mes richesses, mes délices et mon salut.

CH. II. Augustin, pleinement converti, se détermine à la retraite et forme le dessein, non d'abandonner avec éclat,

(1) Traduit par M. de Rastignac, *Instruct. pastor. sur la justice chrét.*, pag. 177, 178.

(2) Traduit par Bourdaloue, *récompense des saints*, *Avent*, p. 26; Segaud, *Avent*, pag. 290, 291; *Dominic.*, tom. 1, pag. 332; La Colombière, tom. II, pag. 365, 366.

mais de quitter doucement et sans bruit son école de rhétorique. Il craignoit qu'il n'y eût une sorte de vanité à ne pas attendre le moment peu éloigné des vacances, et à quitter avant ce temps une profession publique qui l'exposoit à la vue de tout le monde, de manière que tous les yeux se tournant vers lui par l'effet même de ce trop grand empressement à exécuter son dessein, on auroit pu l'accuser de vouloir faire du bruit et attirer les regards (1).

CH. V. Il se dispose au baptême. Fruits de sa conversion. Combien j'étois ému ! que de larmes s'échappoient de mes yeux lorsque j'entendois retentir dans votre Eglise le chant mélodieux des hymnes et des cantiques qu'elle élève sans cesse vers vous (2) ! En même temps que ces célestes paroles s'insinuoient dans mes oreilles, par elles, votre vérité pénétrait doucement dans mon cœur, et l'ardeur des sentiments de piété qu'elles y excitoient, faisoit couler de mes yeux une grande abondance de larmes, mais de larmes délicieuses, et qui faisoient alors le plus grand plaisir de ma vie (3).

CH. VIII. IX. Saint Augustin perd sa mère à Ostie. Eloge de cette sainte femme: Ce que je louerai en elle, c'étoient, ô mon Dieu, vos propres dons. Engagée dans

(1) Bourdaloue: « Au lieu que saint Augustin, pensant à se convertir, n'évita rien plus soigneusement que de le faire avec bruit, de peur, disoit-il lui-même, qu'il ne semblât avoir voulu paroître grand jusques dans la pénitence : *Ne conversa in factum meum intuentium ora dicerent, quod quasi appetissem magnus videri*, nous, par un principe tout contraire, mais par un esprit bien éloigné de la sagesse de ce pénitent, nous recherchons jusques dans la pénitence un vain éclat dont nous nous laissons éblouir. » (*Sévérité chrét.*, *Avent*, p. 272. )

(2) Voyez ce qu'il en dit au chap. xxviii du livre x.

(3) Traduit par M. de Rastignac, *supr.*, p. 179.

l'état du mariage , elle se montra soumise comme à un maître à l'époux qu'on lui avoit donné. Dès lors , elle forma le projet d'en faire votre conquête ( Patrice , père de saint Augustin , étoit païen ) , lui parlant de vous par la pureté de ses mœurs , dont vous vous serviez pour la rendre belle à ses yeux , afin de lui en faire un objet d'amour et d'admiration. Elle supportoit ses infidélités avec une inaltérable douceur (1) , attendant que votre miséricorde lui donnât la foi , et par elle la chasteté conjugale. Par ses procédés , elle eut le bonheur de vous ramener entièrement son mari , quelque temps avant qu'il sortît de ce monde ; et dès qu'il eut embrassé la foi , il ne lui donna plus aucun sujet de se plaindre de ses désordres , qu'elle avoit si patiemment supportés avant qu'il fût chrétien (2).

CII. X. Il raconte que s'entretenant un jour avec elle sur les délices de la vie future : « Elevés tout à coup en esprit au-dessus des choses mortelles , ils entrevirent pour quelques instants le séjour heureux. A cette vue , saisis , immobiles , hors d'eux-mêmes , ils ne se parloient que par leurs soupirs , lorsque sainte Monique s'écria : O mon fils , cher fils , je ne désirois que de vous voir rentrer dans le sein de l'Eglise ; mes vœux sont accomplis , quittons cette région infortunée. Que fais-je , que puis-je faire sur la terre , si ce n'est de soupirer pour le ciel (3) ? » « Entendez-vous cette joie sublime , divine , incompréhensible , qui n'entre pas dans votre cœur comme dans un vaisseau plus vaste qu'elle ; mais qui , plus grande que votre cœur ( dit saint Augustin ) ,

(1) Voyez tout cet endroit imité par Joli , *Dominic.* , t. 1 , p. 244

(2) Fromentières , *Panégyr. de sainte Monique* , *Serm.* , tom. 1 , pag. 321.

(3) Neuville , *bonheur du ciel* , *Carême* , t. 1 , p. 441.

l'inonde, le pénètre, l'enlève à lui-même. (1). » Arrivés jusqu'à nos âmes, après avoir franchi tous les objets que renferme ce monde matériel, nous passâmes encore au-delà, afin d'atteindre cette région de délices inépuisables, où la vérité est l'aliment incorruptible dont vous nourrissez votre peuple, où la sagesse est la vie, cette sagesse par laquelle ont été faites toutes les choses qui sont, tout ce qui a été, tout ce qui sera jamais : et cette sagesse n'a point été faite, mais elle est, elle a toujours été, et elle sera toujours ; ou, pour mieux dire, elle n'a point été, elle ne sera point, mais simplement elle *est*, parce qu'elle est éternelle ; car *avoir été* et *devoir être*, n'est pas être éternel (2). Quelqu'un lui ayant demandé si elle n'éprouveroit pas une sorte de peine que son corps fût enterré dans un pays si éloigné du sien : « On n'est jamais loin de Dieu, répondit-elle, et je » n'ai pas sujet de craindre qu'à la fin des siècles, il ait » quelque peine à reconnoître où je serai pour me ressus- » citer. »

(1) Bossuet, *Serm.*, t. III, p. 128.

(2) Fénelon : « C'est retomber dans l'idée du temps, et confondre tout, que de vouloir imaginer en Dieu rien qui ait rapport à aucune succession. Supprimons donc pour lui toutes questions que l'habitude et la foiblesse de l'esprit, qui veut embrasser l'infini à sa mode étroite et raccourcie, tenteroient de faire .... Ces mots de *déjà* et *après* sont indignes de celui qui est. C'est une folie que de vouloir diviser votre éternité, qui est une permanence indivisible ; c'est vouloir que le rivage s'enfuie, parce qu'en descendant le long d'un fleuve, je m'éloigne toujours de ce rivage qui est immobile... Vous êtes, ô mon Dieu, et c'est tout. Vous êtes *celui qui est*. Il ne faut pas dire : *Vous étiez*, car vous étiez marque un temps passé et une succession. On ne peut point dire que vous serez après ce qui passe ; car vous ne passez point. Ainsi vous ne serez pas ; mais vous êtes, etc. » (*Existence de Dieu*, p. 360—368.)

CH. XII. Il ne convenoit pas, et c'étoit notre pensée, que de telles funérailles fussent accompagnées de plaintes, de larmes et de gémisséments. De semblables marques de douleur sont accordées à la plupart de ceux qui meurent, parce que l'on considère en eux la mort comme une grande misère, et même comme leur entier anéantissement; tandis que, dans la mort de ma mère, il n'y avoit rien de malheureux, que même il n'y avoit de mort en elle que la moindre partie d'elle-même. Nous en étions assurés, et par la pureté de ses mœurs, et par la sincérité de sa foi, enfin par des raisons dont il nous étoit impossible de douter. Ainsi donc, parce qu'en la perdant, je perdois une si grande consolation, mon âme étoit profondément blessée, et je sentois comme déchirée en deux parts cette vie qui s'étoit formée de sa vie et de la mienne, si long-temps confondues ensemble.

Le corps ayant été porté à l'église, on offrit, selon la coutume, pour celle qui venoit de mourir, le sacrifice de notre rédemption. Je ne pleurai point durant ces prières, mais toute la journée je me sentis accablé d'une tristesse que je cachois dans le fond de mon cœur, autant qu'il m'étoit possible de le faire dans ce trouble auquel j'étois livré. Je vous conjurois, ô mon Dieu, de me tirer d'un état si douloureux; et vous ne le faisiez pas, voulant, je crois, me faire bien connoître par une semblable épreuve, combien sont forts les liens de l'habitude, même pour une âme qui a cessé de se nourrir des paroles mensongères du monde.

CH. XIII. Laisant à part toutes les bonnes œuvres de ma mère, pour lesquelles je vous rends grâce et me réjouis en vous, maintenant je viens implorer auprès de vous le pardon de ses péchés. « Exaucez-moi, Seigneur, par les mérites de celui qui a été attaché à une croix, pour se faire ainsi le remède de toutes les plaies de nos âmes, et qui, assis main-

tenant à votre droite, y intercède sans cesse pour nous. Je sais qu'elle a pratiqué les œuvres de miséricorde, et que du fond de son cœur elle a pardonné leurs offenses à ceux qui l'ont offensée : pardonnez-lui donc aussi les fautes qu'elle a pu commettre envers vous, pendant tant d'années qu'elle a vécu depuis son baptême. Pardonnez-lui, Seigneur, pardonnez-lui ; n'entrez point en jugement avec elle ; souvenez-vous qu'étant près de sa fin, elle ne pensa point à faire ensevelir son corps dans de riches étoffes, ni à le faire embaumer avec de précieux aromates : elle ne désira ni d'avoir un tombeau magnifique, ni d'être portée dans celui qu'elle-même s'étoit préparé dans sa terre natale : elle ne nous commanda rien de toutes ces choses, mais seulement de nous souvenir d'elle à l'autel du Seigneur, où elle n'avoit pas manqué d'assister un seul jour de sa vie, où elle savoit que se distribue la sainte Victime dont le sang a effacé la cédula de notre condamnation. Votre servante Monique a lié son âme à ce sacrement de rédemption par le lien de sa foi : que personne ne l'en sépare. Inspirez, ô mon Dieu, à tous mes frères vos serviteurs, qui liront ce que j'écris, de se souvenir à l'autel, de Monique votre servante : et qu'elle trouve, non-seulement dans mes prières, mais aussi dans celles des autres, l'accomplissement de sa dernière volonté (1). »

*Livre dixième.* CH. I et suiv. Dans quel dessein saint Augustin a entrepris le récit de ses Confessions. Quand je ne voudrois pas confesser devant vous mes égarements, ô mon

(1) Traduit en grande partie par La Rue, *piété envers les morts*, Carême, tom. 1, pag. 80 ; Bossuet, *Réfutat. du Catéch. de P. Ferry*, tom. v, in-4°, pag. 457 ; Nicolle, *Essais*, tom. x, pag. 22 ; Le Jeune, *Serm.*, tom. 1, pag. 1000, *foi du purgatoire*.

Dieu, qu'y a-t-il en moi qui vous soit caché, ô vous dont l'œil perce jusqu'au fond de l'abîme des consciences, et y voit tout à découvert? Ce seroit me cacher à moi-même, et non pas à vous. Mais qu'y a-t-il entre les hommes et moi, pour que je confesse devant eux toutes les langueurs de mon âme, comme s'il leur étoit donné de les pouvoir guérir, eux que l'on voit si curieux de connoître la vie des autres, si négligents à réformier leur propre vie(1)? Pourquoi montrent-ils tant d'empressement à apprendre de moi quel je suis, lorsqu'ils refusent d'apprendre de vous quels ils sont?... Les justes mêmes trouvent une sorte de plaisir à entendre raconter les péchés passés de ceux qui maintenant en sont délivrés, non qu'ils se plaisent en effet dans ce qui est mal, mais parce que ce mal qui existoit a cessé d'être... Ce n'est pas un petit avantage, Seigneur mon Dieu, que plusieurs vous rendent grâces du bien qu'il vous a particulièrement plu de me faire, et que plusieurs vous prient pour que j'obtienne de vous ce qui me manque encore. Voilà quel sera le fruit que je tirerai de mes Confessions, de me montrer tel que je suis, et non tel que j'ai été; de me montrer ainsi non-seulement devant vous, avec une joie intérieure mêlée de crainte, et avec une douleur secrète mêlée d'espérance; mais en présence de tous ceux parmi les enfants des hommes qui croient en vous, qui s'associent à ma joie, de même qu'ils me sont associés dans ma condition mortelle; citoyens avec moi de la même patrie, comme moi

(1) Bossuet : « Oh! que les hommes sont diligents à reprendre la vie des autres, mais qu'ils sont lâches et paresseux à corriger leurs propres défauts! *Curiosum genus ad cognoscendam vitam alienam, desidiosum ad corrigendam suam!* Voilà donc deux mortelles maladies qui affligent le genre humain; juger les autres en toute rigueur, se pardonner tout à soi-même. » (*Serm.*, tom. v, pag. 249.)

voyageurs dans ce lieu d'exil, qui me précèdent, qui m'accompagnent, qui me suivent dans le voyage de la vie.

CH. VI. *Son amour pour Dieu* (1). Je vous aime, Seigneur, et ce n'est point avec doute, mais avec certitude que je sais que je vous aime. Vous avez frappé mon cœur par votre parole, et aussitôt je vous ai aimé; et voilà que de toutes parts le ciel et la terre, et toutes les choses qu'ils renferment, me disent de vous aimer, et ne cessent de le dire à tous les hommes, afin que s'ils ne vous aiment pas, ils soient sans excuse (2). Qu'aimé-je donc, ô mon Dieu, lorsque je vous aime? Ce n'est ni ce qu'il y a de beau dans les apparences corporelles, ni ce que les révolutions des temps nous apportent d'agréable: ce n'est ni cet éclat de la lumière, dont les yeux sont charmés, ni la douce impression des chants les plus mélodieux, ni la suave odeur des parfums et des fleurs, ni la manne et le miel, ni tout ce qui peut plaire dans les voluptés de la chair. Ce n'est rien de tout cela que j'aime, lorsque j'aime mon Dieu; et néanmoins c'est comme une lumière, une voix, un parfum, un aliment, et encore je ne sais quelle volupté que j'aime, lorsque j'aime mon Dieu: lumière, voix, parfum, aliment, volupté, que je goûte dans cette partie de moi-même, tout intérieure et invisible, où brille aux yeux de mon âme une lumière que l'espace ne borne point, où se fait entendre une mélodie dont le temps

(1) Fénelon, sur saint Augustin: « Tous ses ouvrages portent le caractère de l'amour de Dieu: non-seulement il le suivoit, mais il savoit merveilleusement exprimer au dehors les sentiments qu'il en avoit. » (*Dialog. sur l'éloq.*, pag. 231.)

(2) Montargon, *Dictionn. apostol.*, tom. 1, pag. 27; La Rue, *Amour de Dieu*, etc.

ne mesure point la durée , où s'exhale un parfum qui ne se dissipe point dans l'air , où je me nourris d'un aliment immortel que mon avidité ne peut ni diminuer ni détruire , où je m'attache étroitement à un objet infiniment aimable , sans qu'il y ait jamais satiété dans les délices dont m'enivre sa possession. Voilà ce que j'aime, lorsque j'aime mon Dieu, et qu'est-ce que cet objet de mon amour ? je l'ai demandé à la terre , et elle m'a répondu : Ce n'est pas moi ; et tout ce qu'elle contient m'a fait aussi la même réponse. Je l'ai demandé à la mer , aux abîmes, et à tout ce qu'ils renferment de vivant , et ils m'ont répondu : Nous ne sommes point ton Dieu ; cherche au-dessus de nous. J'ai interrogé l'air que nous respirons, et il m'a répondu avec tous ses habitants : Anaximène s'est trompé : je ne suis pas Dieu. J'ai interrogé le soleil , la lune , les étoiles : Nous ne sommes point le Dieu que tu cherches, m'ont-ils répondu. J'ai dit ensuite à tous les objets qui environnent mes sens : puisque vous n'êtes point mon Dieu , apprenez-moi du moins quelque chose de ce qu'il est ; et tous ont élevé la voix , et se sont écriés : C'est celui qui nous a faits (1). Mon regard attentif sur toutes ces choses a été comme la voix par laquelle je les ai interrogés ; et c'est dans leur beauté que j'ai trouvé leur réponse. J'ai reporté ma pensée sur moi-même, et je me suis dit : et toi, qui es-tu ? et je me suis répondu : Je suis un homme ; et l'homme est un composé d'un corps et d'une âme , dont l'un est quelque chose d'extérieur et de visible . l'autre quelque chose d'invisible et d'intérieur. Auquel des deux me falloit-il avoir recours pour chercher mon Dieu ? que dis-je ? j'avois cherché par tous mes sens corporels , depuis la terre jusqu'au

(1) Traduit par D. Jamïn , *Pensées théolog* , pag. 20.

plus haut des cieux, et aussi loin que mes yeux avoient pu étendre leurs regards. C'étoit à mon âme sans doute que de préférence je devois m'adresser; car c'étoit devant son tribunal que tous ces messagers extérieurs venoient redire ce qu'ils avoient appris; et à son jugement seul étoient soumises ces réponses du ciel et de la terre, qui me disoient : Nous ne sommes point Dieu, et c'est lui qui nous a faits. C'étoit l'homme intérieur qui avoit eu connoissance de toutes ces choses, par le ministère de l'homme extérieur; c'est cet homme qui est au-dedans de moi, qui est moi-même; c'est mon esprit qui, pour les connoître, s'est servi des organes de son corps. J'ai donc demandé à tout l'univers quel est mon Dieu, et l'univers m'a répondu : Ce n'est pas moi, mais celui qui m'a fait.

Mais cet univers ne présente-t-il pas les mêmes apparences à tous ceux qui ont l'usage entier de leurs sens? D'où vient donc qu'il ne tient pas le même langage à tous? Pour la même raison qui fait que les animaux, grands et petits, ont aussi des yeux pour le voir, et ne peuvent cependant lui parler; car il n'y a point en eux de raison à qui les sens rendent compte de leurs impressions, et qui soit capable de juger de ce qu'ils lui ont appris (1). Tu es donc quelque chose de plus excellent, ô mon âme (car c'est à toi que je parle), puisque tu soutiens ce corps auquel tu es unie, lui donnant toi-même la vie qu'aucun

(1) « Mais cette voix est obscure et ambiguë pour vous, parce que votre intention est maligne. Vous attendez que les créatures vous disent qu'il n'y a point de Dieu; c'est ce qu'elles ne diront jamais, et c'est ce qui rendra vos recherches infinies. Vous feignez de chercher ce que vous craignez de trouver. » (La Rue, *Serm. sur l'aveuglement, Carême*, tom. II, pag. 492.)

corps ne donne à un corps, tandis que Dieu est la vie même de l'âme.

CU. VII. Ce n'est point par les sens que les sciences entrent dans notre mémoire. De quelle sorte la mémoire conserve les choses, et du souvenir qu'elle a des affections de notre esprit. Sur toutes ces choses, je suis saisi d'étonnement, et elles me remplissent d'admiration. Cependant ce qu'admirent les hommes, c'est la hauteur des montagnes, le mouvement des flots, la vaste étendue de l'Océan, le cours immense des fleuves, la marche régulière des astres : quant à ce qu'ils sont eux-mêmes, ils n'y pensent point. Qu'elle est grande cette force de la mémoire ! On est saisi, ô mon Dieu, d'une sorte d'épouvante, lorsque l'on considère ces abîmes si profonds et cette multiplicité de choses qui y sont contenues jusqu'à l'infini : et cependant, c'est là mon esprit, et mon esprit c'est moi-même. Que suis-je donc, ô mon Dieu ! quelle nature est la mienne, et combien le principe de vie qui est en moi n'est-il pas admirable par la variété prodigieuse de ces opérations et par l'immense étendue de ses puissances (1) ! Voilà que je me promène dans ces vastes champs de ma mémoire, et, pour ainsi dire, dans ces antres profonds, dans ces cavernes incalculables, où sont accumulées à l'infini tant d'espèces innombrables de choses, soit qu'elles s'y conservent par leurs images, comme tout ce qui est substance corporelle, soit qu'elles-mêmes y soient présentes, comme tout ce qui tient aux arts et aux sciences, soit qu'elles y soient entrées par je ne sais quelles impulsions et perceptions que l'esprit en a reçues, comme les passions qui subsistent encore dans ce

(1) Voyez Fénelon, *de l'Existence de Dieu*, pag. 195, citant un beau passage de saint Augustin, sur le phénomène de la mémoire.

merveilleux dépôt, même alors que l'âme a cessé d'en être émue, et encore que rien de ce qui est dans notre mémoire ne soit aussi actuellement dans notre âme. Je parcours cet espace immense; j'y vole en quelque sorte par ma pensée, j'y pénètre de tous côtés et autant que je le puis; et d'aucun côté je n'en trouve la fin, tant est grande la puissance de cette faculté incompréhensible, tant il y a d'activité et de force dans ce principe de vie qui anime un homme, bien qu'il ne vive que d'une vie sujette à la mort!

CH. XX et suiv. Que chercher Dieu c'est chercher la vie heureuse, et que les hommes ne cherchent cette vie avec désir que parce qu'ils en ont quelque idée. Que la véritable joie, et par conséquent la vie heureuse ne se trouve qu'en Dieu. Il est une joie qui n'est point donnée aux impies, mais à ceux qui servent Dieu avec désintéressement; cette joie qu'ils goûtent, c'est lui-même. « Concluons que si la félicité est une joie, c'est une joie fondée sur la vérité, *gaudium de veritate*, comme la définit saint Augustin. Telle est (ajoute l'évêque de Meaux) la joie des bienheureux, non une joie seulement, mais une joie solide et riche dont la vérité est le fond, dont la sainteté est l'effet, dont l'éternité est la durée(1). » Mais si tous les hommes aiment la vie heureuse, qui n'est autre chose que se réjouir dans la vérité, d'où vient donc cette haine que la vérité fait naître en eux? Et comment se fait-il que celui que vous leur avez envoyé devint leur ennemi dès qu'il l'eut an-

(1) *Serm. sur le bonheur des Saints*, tom. 1, pag. 119. Ailleurs : « L'ardeur des fausses joies de la terre étant tout-à-fait éteint, il ne restera dans les cœurs que le plaisir immortel, le chaste attrait de la vérité, et un amour suprême, un amour constant, un amour immuable pour la justice : *Gaudium de veritate*. » (*Serm.*, tom. 111, pag. 105.)

noncée devant eux? N'est-ce point que l'on aime la vérité d'une telle manière, que lorsqu'on aime toute autre chose, on veut que ce que l'on aime soit la vérité? Et comme en même temps nous ne voulons point être trompés, nous supportons avec peine d'être convaincus que nous le sommes : haïssant ainsi et aimant tout à la fois la vérité. Les hommes la trouvent aimable lorsqu'elle leur montre la lumière, elle leur est odieuse lorsqu'elle leur fait voir leurs imperfections, voulant en même temps tromper et n'être pas trompés. Ils l'aiment lorsqu'elle se découvre à eux ; ils la haïssent lorsqu'elle les met eux-mêmes à découvert ; et, par un juste châtement, Dieu permet qu'elle demeure cachée à leur yeux, en même temps qu'elle les expose et en dépit d'eux ; tels qu'ils sont, à tous les regards. C'est ainsi, oui, c'est ainsi que l'esprit de l'homme aveugle, malade, tout rempli de bassesse et de corruption, veut se cacher, et en même temps que rien ne lui soit caché ; et il arrive au contraire que la vérité se cache à ses yeux, et qu'en lui il n'y a rien de caché pour la vérité. Dans cet état néanmoins, et tout misérable qu'il est, il trouve plutôt de la joie dans ce qui est vérité que dans ce qui est mensonge. Il sera donc parfaitement heureux, s'il peut, affranchi de tout ce qui le trouble et l'inquiète, se réjouir dans cette suprême vérité, par laquelle seule toutes choses sont véritables (1).

Saint Augustin, porté par son amour jusque dans le sein de l'éternelle vérité, pénétré de plus près des rayons de la céleste lumière qui s'est découverte à ses regards, et, pour ainsi dire, associé aux célestes intelligences, parcourt

(1) Bourdaloue, *sur l'amour et la crainte de la vérité*, Dominic., tom. II, pag. 116, 117.

les questions les plus sublimes sur l'essence divine, sur le temps vu en lui-même, ou comparé à l'éternité, sur l'éternité elle-même, sur la création, sur les profondeurs de l'Écriture, sur la Trinité, sur le renouvellement du chrétien. Sur ces diverses matières, il prend un tel vol, que l'on a d'abord peine à le suivre, et fait briller des lumières dont des yeux encore foibles seront d'abord éblouis. Et ce n'est qu'en avançant soi-même dans la foi et dans les œuvres, que l'on pourra supporter de telles clartés et parvenir à de semblables hauteurs. En lisant ces trois derniers livres, rappelons-nous donc sans cesse que le même homme, dont l'esprit prodigieux a pu rassembler dans ce petit espace plus de vérités, et des vérités plus profondes que n'en contiennent ensemble tous les ouvrages de nos métaphysiciens modernes, qui même n'ont de bon que ce qu'ils ont su lui emprunter, que cet homme, dis-je, abaissant sous le joug de l'autorité, cette raison supérieure que Dieu lui avoit donnée, a cru comme le plus simple et le plus ignorant des fidèles (1).

Recueillons les pensées qui sont d'un plus fréquent usage dans notre ministère.

« Notre esprit est trop étroit pour se posséder lui-même tout entier (2).

» Celui-là (dit saint Augustin) est un véritable disciple de Jésus-Christ et de l'Évangile, qui s'approche de ce divin maître, non pour entendre ce qu'il veut, mais pour vouloir ce qu'il entend (3). »

(1) M. de La Mennais, *Préface* de sa traduction. C'est là toute la pensée qui domine dans le panégyrique qu'en a composé le P. de Neuville.

(2) CHAP. XIII. Bossuet, *Serm.*, t. IV, p. 267.

(3) CHAP. XXVI Traduit par Bossuet, *Serm.*, t. III, p. 360

Que j'ai tardé de vous aimer, ô beauté si ancienne et toujours nouvelle ! que j'ai tardé de vous aimer ! Et cependant vous étiez an-dedans de moi. Mais j'étois moi-même hors de moi ; et c'étoit là que je vous cherchois (1) !

Quel est celui qui aime les peines et les afflictions ? Aussi nous ordonnez-vous, Seigneur, non de les aimer, mais de les supporter. Il n'est aucun de nous qui se plaise dans les maux qu'il supporte, même alors qu'il les supporte avec joie ; car tout en se réjouissant de cette joie qu'il trouve en lui pour souffrir, il aimeroit mieux cependant ne point éprouver de souffrance. Dans l'adversité, je souhaite la prospérité, et dans la prospérité j'apprends l'adversité. Entre ces deux états si différents, où trouver un juste milieu dans lequel la vie de l'homme peut être entièrement à l'abri des tentations ? Malheur, malheur encore une fois aux prospérités du siècle, toujours accompagnées de craintes qui nous troublent, et de joies qui nous corrompent ! Malheur et trois fois malheur aux adversités du siècle que l'on supporte avec tant de peine, qui sont un écueil si dangereux pour notre patience, dans lesquelles on désire sans cesse les prospérités (2) !

Celui-là a moins d'amour pour vous qui aime avec vous quelque chose qu'il n'aime point pour l'amour de vous... Vous me commandez la continence : commandez à votre serviteur ce qu'il vous plait, et donnez-lui d'accomplir ce que vous lui commandez (3).

Vous m'avez appris, Seigneur, à n'aimer les aliments que comme un remède, et à n'en point user autrement. En

(1) CHAP. XXVII. Neuville, *Carême*, t. 1, p. 412.

(2) CHAP. XXVIII.

(3) CHAP. XXIX. Montargon, *Dictionn. apostol.*, t. 1, p. 76 ; Bourdaloue, *Avent*, p. 369 : *Da quod jubes, et jube quod vis.*

effet, le boire et le manger n'ayant d'autre cause que la nécessité de soutenir sa vie, il s'y joint un dangereux plaisir; car ce qui suffit au nécessaire n'est point assez pour le plaisir. Souvent même il nous arrive d'être incertains si c'est véritablement le besoin de réparer nos forces corporelles qui nous excite à manger, ou si nous sommes entraînés par l'attrait de cette trompeuse volupté. Et telle est la misère de notre âme, qu'elle se plaît au milieu de ses incertitudes; et que dans ces incertitudes mêmes elle se prépare des excuses, se réjouissant de ce qu'il n'est pas facile de déterminer précisément ce qui suffit aux nécessités du corps, afin que le prétexte du besoin lui serve à satisfaire la volupté (1).

J'avoue que je trouve encore du charme dans les chants qu'anime votre parole, lorsqu'une voix douce et savamment harmonieuse me les fait entendre. Ces chants étant inséparablement unis à cette divine parole qui en est l'âme et la vie, semblent me demander une place dans mon cœur, et même une place honorable; mais j'ai bien de la peine à leur accorder celle qui leur convient. Alors, ce plaisir purement charnel, auquel je ne devois pas tellement livrer mon âme que sa vigueur pût en être énermée, m'entraîne doucement dans l'erreur; la sensation qu'il excite en moi, entreprenant de précéder et de diriger la raison, qu'elle devoit se contenter d'accompagner et de suivre, bien que ce soit en faveur de la raison seule que j'aie consenti à la recevoir. Quelquefois voulant être en garde contre de pareilles surprises, je donne dans un excès contraire. Vaut-il donc mieux s'en tenir à ce que j'ai ouï dire plusieurs fois de l'évêque d'Alexandrie, Athanase, qu'il

(1) CHAP. XXXI.

faisoit chanter les psaumes avec une inflexion de voix si peu sensible, que celui qui les récitoit sembloit plutôt les lire que les chanter? D'autre part, quand je rappelle à ma pensée les larmes que me firent répandre ces chants religieux, dans les premiers moments de ma conversion, et que, m'examinant avec soin, je considère que maintenant encore il m'arrive d'être profondément ému, non par l'harmonie des sons, mais par les choses mêmes qui sont chantées, si c'est une voix nette et pure qui me les fasse entendre; alors j'approuve cette coutume et je reconnois combien l'utilité en est grande. C'est ainsi que je demeure flottant entre la crainte du plaisir dangereux qu'on y peut trouver, et l'expérience où je suis que la chose est bonne en elle-même. Toutefois, lorsqu'il m'arrive d'être plus touché du chant lui-même que des paroles qui l'accompagnent, je confesse que j'ai péché, et j'aimerois mieux alors n'avoir pas entendu chanter.

Combien l'industrie des hommes n'a-t-elle pas encore ajouté d'attraits à ce qui tente leurs yeux! que d'objets variés et nouveaux ne savent-ils pas produire, passant de beaucoup les bornes de ce qui est nécessaire, même dans celles que l'on emploie à de pieux usages, se complaisant ainsi hors d'eux-mêmes dans ces ouvrages de leurs mains, tandis qu'ils abandonnent au-dédans celui dont ils sont eux-mêmes l'ouvrage; et souvent en effaçant tout ce qu'y a fait ce divin ouvrier (1).

Vous savez, Seigneur, à quel point vous m'avez changé: vous avez commencé par me délivrer de cette passion qui nous porte à la vengeance. Qui m'assure que mes autres péchés ne vous trouveront pas moins miséricordieux! C'est

(1) CHAP. XXXIII et XXXIV.

en m'imprimant votre crainte que vous avez abattu mon orgueil , que vous m'avez fait volontairement plier la tête sous votre joug ; et maintenant je le porte , et ce joug me semble léger. Mais est-il vrai , Seigneur , vous seul qui réglez sans orgueil , parce que vous seul vous êtes le véritable Seigneur , qui n'en reconnoissez point d'autre ; est-il vrai que je sois délivré sans retour , que même dans tout le cours de cette vie périssable , je puisse être entièrement délivré de cette dernière sorte de tentation qui nous porte à vouloir être craints et aimés des hommes , et cela sans autre but que d'y trouver je ne sais quelle joie qui n'est pas une véritable joie ? Cependant, comme il est nécessaire que ceux qui ont , ainsi que cela m'arrive , certains devoirs publics à remplir envers la société , soient craints et aimés des hommes , l'ennemi de notre véritable félicité nous obsède, nous presse : il nous rend sensibles aux applaudissements humains et au désir d'être craints et aimés, non pas à cause de vous , mais en place de vous.

Si c'est l'utilité du prochain qui me touche dans les louanges qu'il me donne , d'où vient que je suis moins affecté d'un reproche injuste dont il est l'objet , que de celui qui s'adresse à moi ? Pourquoi suis-je plus sensible à l'injure que l'on me fait , qu'à celle qu'un autre reçoit en ma présence ? Dirai-je encore que je l'ignore ? et ne me restet-il donc plus qu'à me tromper moi-même , et à trahir de bouche et de cœur la vérité devant vous ?... Telle est cette passion d'être loué , qu'au moment où je la condamne en moi , elle me tente encore par cela même que je la condamne ; car il arrive souvent que l'homme qui méprise la vaine gloire , se glorifie de ce mépris plus vainement encore (1).

(1) CHAP. XXXVI ET XXXVII.

De Jésus-Christ véritable, unique médiateur, qui pour nous s'est offert à Dieu, son Père, tout à la fois comme victime et comme vainqueur, n'étant devenu vainqueur, que parce qu'il s'est fait victime (1)... Je connois le prix de la victime par qui j'ai été racheté. Je mange son corps, je bois son sang, et le dispense aux autres.

*Livre onzième.* CH. I. C'est l'amour de votre amour, ô mon Dieu, qui m'a fait entreprendre cet ouvrage (2). Notre amour pour vous reçoit un nouvel accroissement, quand nous confessons et notre misère et vos miséricordes. Pag. 195.

CH. II. O Seigneur, que vos Ecritures soient toujours mes chastes délices, que je ne me trompe pas, que je ne trompe personne en les expliquant. Vous, Seigneur, à qui appartiennent le jour et la nuit, faites-moi trouver dans les temps qui coulent par votre ordre, un espace pour méditer les secrets de votre loi. Ce n'est pas en vain que vous cachez tant d'admirables secrets dans les pages sacrées. Seigneur! découvrez-les moi; car votre joie est ma joie, et surpasse toutes les délices. Donnez-moi ce que j'aime; car j'aime votre Ecriture, et vous-même m'avez donné cet amour: ne laissez pas vos dons imparfaits: ne méprisez pas cette herbe naissante qui a soif de votre rosée; que je boive de vos eaux salutaires depuis le commencement de votre Ecriture, où l'on voit la création du ciel et de la terre, jusqu'à la fin, où l'on voit la consommation du règne perpétuel de votre cité sainte. Je vous confesse mon ignorance, car à qui pourrai-je mieux la confesser qu'à celui à qui mon ardeur enflammée pour l'Ecriture ne déplaît pas? Encore un coup,

(1) CHAP. XLIII. Pacaud, *fête du S. Sacrement*, *Serm.*, t. III, p. 245.

(2) Belle imitation par Molinier, *Serm. chois.*, tom. II, pag. 100, seconde partie.

donnez-moi ce que j'aime , puisque c'est vous qui m'avez donné cet amour. Je vous le demande par Jésus-Christ , au nom du Saint des saints ; et que personne ne me trouble dans cette recherche (1).

CH. V. Comment avez-vous fait le ciel et la terre ? de quelles grandes machines vous êtes-vous servi pour faire un si grand ouvrage ? Vous n'avez point agi en cela comme le sculpteur qui modèle un corps sur un autre corps , et lui donne telle figure que bon lui semble , selon l'idée qu'en conçoit son âme ; cette âme qui a le pouvoir de réaliser au dehors la forme qu'elle voit en elle-même , quand elle y porte ses regards intérieurs. Et de qui auroit-elle reçu tant de puissance , si vous ne la lui aviez donnée , vous qui êtes son Créateur ? Ainsi , l'artiste donne une forme à une matière qui étoit déjà , et qui n'étoit susceptible de recevoir cette forme , que parce qu'elle étoit comme la terre , la pierre , le bois , l'or ou toute autre chose. Mais , Seigneur , cet or , ce bois , cette pierre , comment , d'où auroient-ils reçu l'être , si vous ne le leur aviez donné ? C'est vous-même qui avez donné à l'ouvrier ce corps qui le sert ; c'est vous qui avez créé dans lui cette intelligence qui commande à ses organes ; c'est vous qui avez fait la matière sur laquelle il travaille , qui avez mis dans lui ce génie qui connoît toute l'étendue de son art , et qui lui montre intérieurement le type de ce qu'il doit exécuter au dehors ; c'est vous qui lui avez donné ces sens au moyen desquels tout ce qu'il a conçu passe de son imagination dans son ouvrage , et qui apprennent ensuite à l'âme , dont ils sont les ministres , ce

(1) Traduit par Bossuet , *Défense de la tradit. et des Pères* , liv. IV , chap. XV , tom. III des *OEuvres posthumes* , p. 156 , 157 ; Nicolle , *Essais* , tom. XII , pag. 177.

qui a été fait au dehors , afin que cette âme , consultant la vérité qui est en elle , prononce si l'ouvrage est bon. Toutes ces choses , Seigneur , sont autant de voix qui publient vos louanges , et vous proclament le Créateur de tout ce qui est. Mais comment avez-vous pu leur donner l'être ? comment , ô mon Dieu , avez-vous fait le ciel et la terre ? Ce n'est ni sur la terre ni dans le ciel que vous avez fait le ciel et la terre , ni dans les airs ni dans les eaux , puisque tout cela fait partie du ciel et de la terre. Ce n'est point non plus dans l'univers que vous avez créé l'univers ; car pouvoit-il être le théâtre de la création , quand il n'étoit pas encore ? Vous n'aviez rien entre vos mains dont vous pussiez former le ciel et la terre. D'où seroit venue la matière qui vous auroit servi à les former , si d'avance elle n'eût reçu elle-même l'existence de vous , puisque tout le reste n'est que parce que vous êtes. Je le vois maintenant : *Vous avez dit , et* Ps. xxxii. 9. *toutes choses ont été faites.* Une parole vous a suffi pour créer tout ce qui est.

CH. VII et suiv. Cette parole par qui toutes choses ont été faites , c'est le Verbe , *principe* co-éternel à Dieu , sagesse de Dieu.

CH. XI. « Nous qui ne sentons rien que de borné , qui ne voyons rien que de muable , où avons-nous pu comprendre cette éternité , où avons-nous songé cette infinité ? O éternité , ô infinité ( dit saint Augustin ) , que mes sens ne soupçonnent seulement pas , par où donc es-tu entrée dans nos âmes ? Mais si nous sommes tout corps et tout matière , comment pouvons-nous concevoir un esprit pur , et comment avons-nous pu seulement inventer ce nom (1) ? »

(1) Bossuet , *Serm.* , tom. v , pag. 444

CH. xv. Hélas ! misérable que je suis , j'ignore même ce que j'ignore.

Pag. 209.

Dans le *livre douzième* , saint Augustin continue d'approfondir les matières qui avoient fait l'objet du livre précédent.

Pag. 225.

*Livre treizième.* CH. viii. L'ange est tombé ; l'âme de l'homme est tombée ; et leur chute nous a fait voir l'abîme ténébreux où se seroit perdue toute créature intelligente , si dès le commencement du monde , vous n'eussiez dit : *Que la lumière soit.*

Je vous aime , ô mon Dieu ! et si je vous aime trop peu , faites que je vous aime davantage. Je ne puis mesurer combien il manque encore de degrés à mon amour , pour que mon âme s'élançe dans vos saints embrassements , et ne se sépare jamais de vous jusqu'à ce que ma vie soit cachée tout entière dans le secret de votre face. Ce que je sais seulement , c'est que hors de vous il n'y a rien qui ne soit malaise pour moi , non-seulement au dehors , mais au dedans de moi-même ; et toute richesse qui n'est pas mon Dieu n'est pour moi que pauvreté...

CH. ix. Un corps tend vers son centre par son propre poids. Ainsi , toutes choses déplacées de leur centre sont dans le trouble et l'agitation , et ne rentrent dans le repos qu'en rentrant dans l'ordre. Mon poids à moi , c'est mon amour (1).

CH. xv. Nous ne connoissons point de livre plus capable que celui des saintes Écritures , d'anéantir l'orgueil , de détruire tout ennemi qui résiste à la grâce divine , et qui con-

(1) Traduit par M. l'abbé Mérault , *Instruct. pour la première communion* , pag. 44 ; Bossuet , *Serm.* , tom. vi , pag. 276 ; Bourdaloue , *Dominic.* , tom. i , pag. 342.

fonde plus sûrement les ennemis du Seigneur, quand ils entreprennent d'excuser leur péché, et d'éloigner ainsi leur réconciliation avec lui. Oui, mon Dieu, je ne connois qu'une morale aussi pure que celle de ces écrits, qui puisse arracher de ma bouche l'aveu que je fais de mes misères, me courber sous votre joug, et me porter à vous par le seul motif de votre amour.

## ONZIÈME ET DOUZIÈME CONFÉRENCE.

## SERMONS ET LETTRES.

I. *Sermons.*

On s'est partagé sur le mérite de cette partie des ouvrages de saint Augustin. Ceux qui veulent des compositions régulières, des plans méthodiques et des détails de mœurs fortement travaillés, n'ont pu goûter une simplicité sans apprêts qui leur semble de la négligence; plus d'abondance que d'élévation, plus de saillies que de mouvements; le langage habituel de la conversation, rarement les élans d'éloquence; une familiarité dans l'expression qui suppose des auditoires peu relevés et peu susceptibles d'instruction. En effet, c'est la pensée de Fénelon, les marinières d'Hyppone, devant qui ces sermons furent prêchés, n'exigeoient pas que l'orateur traitât à fond les points de morale et de doctrine qui en sont la matière, et qui s'y trouvent la plupart du temps énoncés plutôt que développés (1). En passant condamnation sur ces défauts, nous sommes loin toutefois de souscrire au jugement que certains critiques

(1) Dans ses *Dialogues sur l'éloquence*, et sa *Lettre à l'Académie française*; D. Ceillier, *Hist.*, tom. XI, pag. 124.

modernes en ont porté : « Qu'ils sont pleins d'allusions inutiles , de subtilités peu solides , d'allégories peu vraisemblables ; que les interrogations et les jeux de mots sont presque les seules figures dont ils soient ornés (1) » D'autres ont étendu à ces sermons l'estime dont jouissent les doctes commentaires prêchés par le saint évêque sur les Evangiles (2). Ceux-ci leur ont paru , comme les autres , pleins du suc de la religion et de l'Écriture : ils y ont remarqué un fonds non moins riche de lumières , de vérités et de principes ; des conseils utiles , des pensées profondes ou délicates , les effusions d'un saint zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes , toujours ce caractère admirable d'onction et de charité , qui distingue si éminemment les moindres productions du saint évêque.

C'est ainsi qu'en ont pensé les Bossuet , les La Rue , les Bourdaloue : ils n'ont pas moins profité de ceux-ci que des autres. Il nous suffira en général de transcrire les nombreuses imitations qu'ils en ont faites , pour que l'on demeure convaincu combien l'étude de ces sermons peut profiter à ceux qui veulent s'instruire eux-mêmes , comme à ceux qui veulent instruire les autres.

Tous ces sermons qui , dans les éditions précédentes , se trouvoient entassés pêle-mêle , ont été dans celle des Bénédictins , rangés dans un très bel ordre , et composent tout le cinquième volume. Ils y sont divisés en cinq classes , dont la première contient cent quatre-vingt-trois sermons sur divers passages de l'Écriture : la seconde , sous le nom de *Sermons du temps* , en comprend quatre-vingt-huit sur les principales fêtes de l'année : la troisième en présente

(1) Dupin , *Bibliothèque* , v<sup>e</sup> siècle , part. II , pag. 717—719.

(2) Dubois , *Préface* de sa traduction des *Sermons sur les psaumes* ; le P. Romain-Joli , *Hist. de la prédication* , p. 250.

soixante-neuf sur les fêtes des saints, particulièrement des martyrs ; une quatrième classe n'en renferme que vingt-trois sur divers sujets de dogme et de morale. Les savants éditeurs ont relégué dans une classe à part les sermons qu'on doute être de saint Augustin, au nombre de trente-un. Enfin l'Appendice qui vient à la suite, et termine le volume, contient les sermons supposés à saint Augustin, et restitués à leurs véritables auteurs.

Nous joignons ici l'explication du sermon sur la montagne, d'après l'Évangile de saint Matthieu, prêchée par saint Augustin, lorsqu'il n'étoit encore que prêtre, et partagée en deux livres. Elle se trouve dans le troisième volume des Bénédictins. Nous commençons par celle-ci :

Le discours admirable de Notre Seigneur sur la montagne T. III, p. 165.  
comprend tous les préceptes nécessaires pour former le vrai chrétien.

Point de justice pas plus que de charité, là où il n'y a point Pag. 170.  
de foi, et une foi droite. N'en cherchez donc point dans l'hérésie, ni dans le schisme.

Notre Seigneur, parlant du bien que nous devons faire Pag. 172.  
devant les hommes, ne dit pas seulement : *Afin qu'ils voient vos bonnes œuvres.* Mais il ajoute : *Et qu'ils en glorifient votre Père qui est au ciel,* afin que l'on ne mette pas sa dernière fin dans cette complaisance humaine, mais qu'on la rapporte à la louange de Dieu, c'est-à-dire qu'on ne veuille plaire aux hommes, qu'afin que Dieu en soit glorifié.

Ce n'est pas un médiocre degré pour parvenir au bon- Pag. 180.  
heur, que de commencer par bien sentir que l'on est malheureux.

S'il nous est ordonné de renoncer même à ce qui nous est Pag. 190.  
nécessaire, à combien plus forte raison l'est-il d'abandonner ce qui est superflu.

Pag. 199. « Si cet ennemi me hait et me persécute , c'est le règne du péché qui en est la cause ; si ce frénétique me frappe et me mord , c'est la fièvre qui l'agite et qui le remue. Ce n'est pas lui , c'est sa maladie qui me persécute ; c'est sur cette fièvre de l'âme que je veux exercer ma vengeance ; c'est ce règne du péché que je veux détruire ; c'est une telle vengeance que demandent les martyrs (1). »

Pag. 201. *Danger des louanges.* « Il est très pernicieux de mal vivre. De bien vivre maintenant , et ne vouloir pas que ceux qui nous voient nous en louent , c'est se déclarer leur ennemi , parce que les choses humaines ne sont jamais en un état plus pitoyable , que lorsque la bonne vie n'est pas estimée. ( Jusqu'ici la louange n'a rien que de beau ; mais voyez la suite de ces paroles. ) Donc , dit ce grand docteur , si les hommes ne vous louent pas quand vous faites bien , ils sont dans une grande erreur ; et s'ils vous louent , vous êtes vous-même dans un grand péril , parce que notre cœur s'enfle , sans y penser , en les recevant (2). »

Pag. 205. Dieu est toujours prêt de donner sa lumière , non visible , mais invisible. Mais nous ne sommes pas toujours disposés à la recevoir , parce que notre volonté se porte à d'autres objets , et que nos yeux sont obscurcis par la cupidité des choses temporelles.

Pag. 206. *Notre Père.* Ce nom , par où commence l'oraison dominicale , doit exciter en nous un vif amour , puisque rien ne doit être si cher à des enfants que leur père , et la confiance d'obtenir ce que nous allons demander , puisqu'avant de demander , nous avons obtenu déjà cette faveur si considérable que d'oser appeler Dieu *notre Père*. Car que ne

(1) Traduit par Bossuet , *Serm.* , tom. iv , pag. 157.

(2) Le même , *Serm.* , tom. vii , pag. 135 , 136.

donnera-t-il point à des enfants qui lui demandent , après leur avoir déjà donné l'avantage d'être ses enfants. Avec quelles précautions celui qui dit à Dieu : Notre Père , ne doit-il pas travailler à ne point se rendre indigne d'un tel Père ?

*Ne jugez pas , afin que vous ne soyez point jugés.* Je crois qu'ici l'Écriture veut nous apprendre que nous devons toujours interpréter en meilleure part les actions d'autrui , lorsque nous doutons dans quel esprit elles ont été faites , parce que dans ce cas il y a de la témérité à les juger , et surtout à les condamner. Pag. 224.

*Jugements téméraires.* « Il y a ( dit saint Augustin ) des actions qui portent leur jugement en elles-mêmes et dans leurs propres excès ; par exemple , pour nous restreindre au crime de l'adultère , c'est là un crime si manifeste , que nous pouvons condamner sans témérité ceux qui s'y livrent , parce que la condamnation que nous en faisons est si clairement précédée par celle qui est empreinte dans la malice de l'acte , que le jugement que nous en portons ne pouvant jamais être faux , ne peut , par conséquent , être téméraire. Mais il y a d'autres actions dont les motifs sont douteux et les intentions incertaines , qui peuvent être expliquées d'un bon ou d'un mauvais sens. De telles actions , dit l'Apôtre , ne portent pas en elles-mêmes leur jugement , parce qu'il ne paroît pas dans quel esprit on les fait ; si bien que dans le jugement que nous en faisons , nous accommodons ordinairement , non point notre pensée à la chose , mais la chose à notre pensée. Pour venir au détail des choses : Cet homme est voluptueux , et cet autre est injuste et violent : vous condamnez leur conduite , et vous ne la condamnez pas témérairement , puisque la loi divine la condamne aussi. Mais si vous les Pag. 225.

regardez comme des malades incurables, si vous vous éloignez d'eux comme de pécheurs incorrigibles, vous faites injure à Dieu, et vous ajoutez à son jugement. Vous avez vu ces personnes dans des pratiques dangereuses; vous blâmez ces pratiques et vous faites bien, puisque l'Écriture les blâme. Mais vous jugez de l'état présent par les désordres de la vie passée; vous dites avec le pharisien: Si l'on savoit quelle est cette femme; et vous ne regardez, non plus que lui, qu'elle est peut être changée par la pénitence. Vous ne jugez plus selon Dieu, et vous passez les bornes qu'il vous a prescrites. Ne jugez donc plus désormais ni de l'avenir par le présent, ni du présent par le passé; car le jugement n'est pas selon Dieu, ni selon ses saintes lumières (1). »

Les jugements téméraires ne sont pas toujours nuisibles à celui qu'ils frappent, ils le sont toujours à celui qui se les permet.

Page. 226.

On ne doit user de réprimandes que rarement, et dans les cas de pressante nécessité. Lorsqu'on y a recours, que ce ne soit pas pour presser les autres de nous obéir, mais seulement d'obéir à notre Seigneur.

*Pensées extraites du volume des Sermons.*

T. v, p. 26.

« On n'a plus rien de certain quand on a une fois rejeté le joug salutaire de l'Église. Les Donatistes, dit saint Augustin, avoient pris en main le couteau de la division pour se séparer de l'Église; le couteau de division est demeuré parmi eux. Et voyez, dit le même père, en combien de

(1) Bossuet, développant la pensée de saint Augustin, *Serm.*, tom. v, pag. 252—257.

morceaux se sont divisés ceux qui avoient rompu avec l'Église (1). »

La pénitence n'est autre chose qu'une sainte indignation contre soi-même. Pag. 102.

Les pécheurs passent de la confiance au désespoir, et du désespoir à l'excès de la confiance. Dans la chaleur de leurs crimes, ils ne peuvent croire que Dieu les punisse ; et puis, accablés de leur pesanteur, ils ne peuvent plus croire que Dieu leur pardonne, et ils vont de péchés en péchés, comme à une ruine certaine, désespérés par leur espérance. Pag. 108.

« Si Dieu avoit résolu la perte du pécheur, prendroit-il la peine seulement de le menacer ? Il n'auroit qu'à se taire, et le laisser croupir dans son péché. Non, quand on dit à quelqu'un : prends garde, on n'a pas dessein de le frapper. *Nemo volens ferire dicit : observa ; si damnare vellet, tace-ret* (2). » Pag. 117.

C'est pour notre bien que Dieu nous laisse dans l'incertitude de notre dernière heure. Pensons-y, pour en éviter les surprises. Dieu nous tient caché à dessein ce moment fatal, afin que nous soyons, à tous les moments de notre vie, en défiance, et, pour ainsi dire, en sentinelle. Pag. 199.

C'est être savant que d'être uni à celui qui sait (3). Pag. 266.

(1) Bossuet, *Instruct. sur les promesses*, tom. v, in-4<sup>o</sup>, pag. 119, 120 ; *Ergo qui se dividunt ipsi habent gladium divisionis ; videte illos, fratres, in quot frustra præcisi sunt.*

(2) Traduit par La Rue, *péché d'habitude*, Carême, t. 1, p. 313.

(3) « Ajoutons, pour expliquer sa pensée : à celui qui sait d'original, si l'on peut parler de la sorte ; qui sait pour avoir vu, et pour avoir vu jusqu'au fond, et qui nous dit avec vérité : *Quod vidimus, testamur* ; nous témoignons ce que nous avons vu. Je n'ai pas la

lui-là a les yeux de l'intelligence; nous avons les yeux de la foi.

Pag. 329. Paul, converti, nese contenta point de n'être plus persécuteur de l'Eglise; il mit tout en œuvre pour l'étendre.

Pag. 360. « Vous craindriez d'offenser un grand du siècle, et vous ne craignez pas d'offenser ce qu'il y a de plus grand, à savoir la majesté de Dieu (1) »

Pag. 406. Convaincus par nos propres yeux de la vanité des biens du monde; convaincus par votre foi de l'importance du salut, la vérité de toutes parts retentit à vos oreilles, et au mépris de la vérité vous cherchez la vanité, au mépris du salut vous cherchez les biens de la terre. Faut-il s'étonner, après cela, si ce monde est si malheureux, si Dieu le frappe si rudement et l'accable de tant de misères. Dieu est juste, Dieu a raison. *Merito flagellatur hic mundus*. Ce monde est un serviteur instruit de la volonté de son maître et rebelle à sa volonté. S'il en étoit ignorant ou mal instruit, il seroit moins coupable et moins digne de châtiement. Mais il sait son devoir, et ne fait pas son devoir; il sait que son bonheur n'est pas sur la terre, il sait que son bonheur est de faire son salut, et il néglige son salut. Tous ses biens sont changés en maux, pour lui faire sentir que ces biens sont de faux biens, et qu'il n'y a nul vrai bien que le salut (2). »

science en moi-même; mais j'ai celle du Fils de Dieu, qui m'assure, et je crois hardiment. Je ne vois rien, parce que j'en crois celui qui voit tout. » (Bossuet, *Serm.*, tom. v, pag. 373.)

(1) La Rue : « Vous craignez un ami puissant, si vous ne prêtez la main à ses injustes desseins; craignez un Dieu plus puissant, que vous vous rendrez ennemi : *Contemne potestatem, timendo potestatem*. » (*Amour du prochain, Carême*, tom. 1, pag. 94.)

(2) Traduit par le P. de La Rue, *Avent*, p. 491, 492.

C'est la preuve d'un grand courage que de savoir être tort contre la prospérité. Pag. 418.

Une longue vie n'est qu'une longue infirmité. Pag. 429.

Les maux abondent sur la terre ; Dieu l'a voulu ainsi. Ah ! s'il n'y avoit pas de méchants , il n'y auroit pas de maux. Vivons bien , et les temps seront heureux (1). Pag. 433.

« Saint Augustin , nous exposant la guérison des aveugles de Jéricho , leur persévérance à implorer à haute voix le secours de Jésus-Christ , l'empressement du peuple à leur imposer silence , enfin la victoire et le succès de leur fermeté , fait là-dessus une remarque singulière et bien capable de nous porter à la profession publique de la vertu , malgré les oppositions et les considérations humaines. Il nous représente l'homme vertueux au milieu des mauvais chrétiens. D'abord , dit-il , dans ses premiers efforts pour s'approcher de Jésus-Christ et s'attacher à sa suite , il trouve de tous côtés des censeurs et des railleurs : *In ipsa novitate operum reprehensores patitur et contradictores*. Mais a-t-il fait paroître sa sincérité , sa patience et sa fermeté dans le bien ? Le monde alors lui rend justice et se déclare vaincu. Ce ne sont plus qu'admiration et que louanges. *Si victi perseverantia fuerint , honorant , gratulantur , benedicunt , laudant*. De là je forme deux propositions que l'expérience rend certaines : la première , c'est qu'il n'y a que l'imper-

(1) « Mortifions nos passions , et les temps seront heureux : retranchons notre luxe , et nous deviendrons modestes ; retranchons notre train , notre table , notre jeu , et nous deviendrons charitables ; retranchons notre délicatesse , et nous deviendrons patients ; retranchons notre ambition , et nous deviendrons paisibles. Toutes ces superfluités frivoles et pernicieuses , sacrifions-les : alors nous vivrons bien , dit saint Augustin , et les temps seront heureux : *Bene vivamus , et bona sunt tempora*. » ( Le même , *ibid.* , pag. 506. )

fection et l'ambiguïté de la vertu qui la fait mépriser ; la seconde , c'est que la vertu sincère et solide est inséparable de l'estime et de la vénération publique. D'où il s'ensuit que plus on se déclare hautement pour la vertu contre le monde , et plus on est estimé (1). »

Pag. 491.

Là où la cupidité s'éteint , la charité s'enflamme ; là , par conséquent , les vertus triomphent , et l'on devient le digne convive de Jésus-Christ.

Pag. 555.

Sous le poids des calamités qui nous accablent de toutes parts , on n'a d'autre désir que celui de vivre long-temps. Et qu'est-ce que la plus longue vie ? Ce que l'on appelle de ce nom est toujours bien peu de chose par rapport à la durée des siècles : cercle perpétuel de souffrances et de gémissements , depuis l'enfance jusqu'au terme de la vieillesse la plus décrépète. Tout cela se réduit à un bien petit nombre de jours : et pourtant , que de soins , que de précautions , que de travaux , pour prolonger une vie aussi misérable , et arriver à la vieillesse ! Vivre long-temps , c'est se précipiter vers le terme. On a vécu hier , on veut vivre encore demain. Et quand ce jour de demain sera passé , autant de moins pour la vie. L'on demande à voir arriver ce jour de demain : pourquoi ? pour être enfin à ce jour que l'on redoute tant. Dans les vœux que vous faites chaque année pour vos amis , vous leur souhaitez de nouvelles années ; vous aimez que l'on vous en souhaite à vous même. Qu'est-ce à dire ? C'est , en d'autres termes , demander pour les autres ou désirer pour vous qu'elles finissent. Étrange aveuglement ! vous demandez des années et des années , et vous ne songez point à la fin de vos années.

(1) La Rue , sur le respect humain , *Avent* , pag. 280.

Vous vous mettez en contradiction avec vous-même, vous voulez marcher, et vous ne voulez pas arriver (1).

La vie est un chemin où nous entrons en venant dans le monde. La dernière heure en est le terme. Nous y marchons tant que nous vivons. Les années ne viennent que pour s'en aller. À mesure qu'elles viennent, leur poids nous accable ; c'est autant de retranché de notre vie. Pag. 559.

« Tout le changement qui arrive dans les saints se fait par l'opération de l'Esprit de Dieu : or, saint Augustin nous a enseigné que cet Esprit a sa demeure dans l'âme, à cause qu'il est sa vie. Si donc il n'habite point dans le corps, comment est-ce qu'il le renouvelle ? Ce grand homme va nous l'apprendre par un beau principe : Celui-là, dit-il, possède le tout qui tient la partie dominante, *totum possidet qui principale tenet*. En toi, poursuit-il, la partie qui est la plus noble, c'est-à-dire l'âme, est celle-là qui domine : *In te illud principatur quod melius est* ; et incontinent, il conclut : Dieu tenant ce qu'il y a de meilleur, c'est-à-dire ton âme, par le moyen du meilleur, il entre en possession du moindre, c'est-à-dire du corps (2). » Pag. 777.

Avant l'avènement de Jésus-Christ, les œuvres de la chair dominoient en nous. Il falloit renouveler notre corps à peu près comme on renouvelle un temple profane où l'on auroit servi les idoles, pour le consacrer au vrai Dieu. On renverse premièrement les idoles, et après qu'on a aboli toutes les marques du culte profane, on dédie ce temple au vrai Dieu, et on le sanctifie par un meilleur usage. C'est Pag. 785.

(1) Imité par Bourdaloue, 2<sup>e</sup> partie du *Serm. sur la préparation à la mort*, *Carême*, t. II ; La Rue, *pour le premier jour de l'année*, *Avent*, p. 495.

(2) Bessuet, *Serm.*, tom. VIII, pag. 47.

en cette sorte que nous devons renouveler notre corps mortel, qui a été autrefois un temple d'idoles, et qui devient par la grâce un saint temple dédié au Seigneur, comme

I. Cor. III, 17.

parle l'Apôtre. Il faut premièrement briser les idoles, c'est-à-dire ces passions impérieuses qui étoient autrefois les divinités qui prédisoient dans ce temple; et, après avoir détruit les idoles, convertir à de meilleurs usages les membres de notre corps, afin que ce qui a servi à l'impureté des passions serve à la grâce de la charité.

Pag. 788.

Le Prophète s'écrie : *Mon âme est dans le trouble; et jusqu'à quand me laisserez-vous dans ce trouble.* Le Seigneur lui a répondu : Jusqu'à ce que vous connoissiez par expérience que c'est moi qui suis capable de vous secourir; car si je vous secourois sans aucun délai, vous ne sentiriez pas le combat; si vous ne sentiez pas le combat, vous présumeriez, vous, de vos forces, et cet orgueil qui vous enflerait seroit un obstacle invincible à votre victoire.

Ps. VI, 3.

Mais quoi ! n'avez-vous pas dit, ô Seigneur, qu'aussitôt que nous parlerions, vous viendriez à notre secours. Il est vrai, il l'a dit ainsi, et il est fidèle en ses promesses; car il nous assiste en différents temps, et le délai même est un secours. Il n'abandonne pas son Apôtre lorsqu'il le laisse gémir si long-temps dans une épreuve si rude et si violente sous la main de Satan qui le tourmente; et il vaut mieux, pour notre salut, qu'il n'accomplisse pas si précipitamment les désirs de son malade, afin qu'il assure mieux sa santé.

Isa. LVIII, 9.

« Je sais qu'il y a de la différence entre la crainte des hommes et celle qu'on a d'un Dieu vengeur; que comme on peut espérer de tromper les hommes, et qu'on sait qu'on peut du moins leur soustraire le cœur; la crainte est plus pénétrante sous les yeux de Dieu. Mais comme elle est tou-

Pag. 812.

jours crainte , celle-ci ne peut agir contre sa nature; elle ne peut attirer, ni gagner, ni par conséquent arracher à fond les inclinations corrompues. Si vous pouviez tromper, dit saint Augustin, les regards de celui qui voit tout, que ne feriez-vous pas ! L'amour ne détruit donc pas chez vous la concupiscence ; seulement elle est réprimée par la crainte. — Non, je ne le ferois pas. — Qui vous en empêcheroit ? Ce ne seroit pas la crainte ; car nous supposons qu'on ne vous voie pas ; ce seroit donc quelque attrait interne , quelque bien caché , quelque plaisir innocent et chaste (1). »

Si la mort répugne de telle sorte à tous les autres animaux qui sont engendrés pour mourir , combien plus est-elle contraire à l'homme , ce noble animal , lequel a été créé si heureusement que, s'il avoit voulu vivre sans péché, il eût pu vivre sans fin. Pag. 827.

« C'est bien vainement ( dit saint Augustin ) que vous êtes passionnés pour cette vie périssable. Cette maîtresse infidèle vous crie tous les jours : Je suis laide et désagréable ; et vous la chérissez avec ardeur ; elle vous crie : Je vous suis rude et cruelle , et vous l'embrassez avec tendresse ; elle vous crie : Je suis changeante et volage , et vous l'aimez avec attache. Elle est sincère en ce point , qu'elle vous avoue franchement qu'elle ne sera pas longtemps avec vous , et que bientôt elle vous manquera comme un faux ami au milieu de vos entreprises ; et vous faites fondement sur elle comme si elle étoit bien sûre et fidèle à ceux qui s'y fient. Mortels , désabusez-vous , vous qui ne cessez de vous tourmenter et qui faites tant de choses pour mourir plus tard. Songez plutôt à entreprendre quelque chose de considérable pour ne mourir jamais (2). » Pag. 1128.

(1) Bossuet , *Serm.*, tom. II, pag. 361, 362.

(2) Traduit par Bossuet , *Serm.*, tom. IV, pag. 19.

Pag. 1266.

Exercez-vous , mes frères , à la patience , même à l'égard de vos ennemis. Mettez un frein au ressentiment qui vous excite à la vengeance. Si vous voulez-vous venger , que ce soit contre vous-même , vous châtiant de votre propre colère ; c'est là votre plus cruel ennemi. Et que pourroit vous faire l'ennemi le plus acharné ? verser votre sang ? Il est bien rare que la fureur se porte à un aussi violent excès. Mais , je le suppose : que pourra-t-il faire contre vous ? Rien de plus que ce que les Juifs ont fait contre la personne de saint Étienne. En le faisant mourir , ils le couronnoient , et se punissoient eux-mêmes. Qu'a fait le Démon en persécutant nos saints martyrs ? il n'a fait que les mener à la victoire.

Pag. 911.

C'est par une disposition toute particulière de la Providence que les Juifs conservent avec tant de soin les anciennes écritures , afin de servir de témoins et contre eux et pour les chrétiens. S'ils avoient perdu ces livres divins , par où les pourrions-nous convaincre d'impiété , leur montrer la vérité de la venue du Messie , et l'accomplissement des prophéties en la personne de Jésus-Christ ? Loin d'y trouver par conséquent la consolation et le salut qu'ils y cherchent , ils nous y fournissent des preuves de notre salut : *Portant Scripturas , non ad adjutorium salutis suæ , sed ad testimonium salutis nostræ*. Sans cela , les païens à qui nous prêcherions la foi , s'y seroient rendus moins dociles. Ce que nous leur annonçons des merveilles de Jésus-Christ auroit pu leur paroître suspect , si le témoignage de nos Apôtres n'eût pu leur être confirmé par celui de nos ennemis. Ennemis qu'ils sont de Jésus-Christ , et nos ennemis dans leur cœur , il sont nos garants dans leurs livres : *In cordibus hostes , in codicibus testes*. C'est de leurs armes que nous nous servons pour les confondre et les mettre

hors de combat. C'est dans leurs sources que nous puisons de quoi rendre notre foi croyable à tout l'univers (1).

*Sur le saint temps de carême.* « Sainte quarantaine, s'écrioit saint Augustin ( que de beautés touchantes dans ce morceau du saint docteur ! appliquez-vous-y , je vous prie , c'est presque toute sa sixième homélie sur le jeûne du carême ) , temps heureux , temps vraiment favorable pour tout ; favorable pour honorer Dieu , favorable pour l'appaiser , favorable pour obtenir , favorable à la pratique de toutes les vertus , favorable à la destruction de tous les vices ! Mes frères , recevons-le donc , accueillons-le , pour ainsi parler , ce saint temps ; je ne dis pas avec respect , avec soumission , mais avec joie , avec amour. Jeûnez , parce que vous avez péché ; jeûnez pour ne pécher plus , jeûnez pour rentrer en grâce avec Dieu ; jeûnez pour persévérer dans la grâce que vous aurez reçue. Mais que la durée de ce jeûne ne vous effraie ni ne vous rebute : plus le jeûne sera long ; plus efficace sera le remède , plus abondante sera la rédemption. Quarante jours pour tous nos différents besoins , est-ce donc trop ? Non. Le terme ne pouvoit être fixé avec plus de sagesse : il n'est ni trop court pour obtenir , ni trop long pour mériter. Qu'il paroisse long à celui qui ne reconnoît point ses fautes , qui ne s'en repent point , qui néglige ou qui désespère d'obtenir grâce ! Mais pourquoi parler de désespoir ? Dans ces heureux jours , je crois voir tout ouvert. Oui , l'Eglise ouvre déjà tous ses trésors de miséricorde. Me flatté-je ? Tous les cœurs ne s'ouvrent-ils pas au repentir , et toutes les bouches à l'aveu de leurs désordres ? Les cieux en même temps vont s'ouvrir pour admettre nos regrets et nos vœux , et nous renvoyer le pardon.

Pag. 927  
et suiv.

(1) La Rue , *Vérité de la religion* , Carême , tom. II , pag. 17 , 18.

Autrefois , Seigneur , votre vengeance éclata pendant quarante jours pour punir l'univers. Votre sagesse , aujourd'hui fixe le même terme à vos miséricordes pour le purifier. Que j'aime à me représenter sous un vrai déluge de grâces, de même mais bien plus heureusement qu'autrefois sous un déluge de colère , l'iniquité confondue , la justice triomphante , le vice abîmé , la vertu couronnée et portée jusqu'aux cieux ! Quarante jours de jeûne et de pénitence opèreront ces effets merveilleux. Flatteuse illusion peut-être ! ils peuvent vraiment les produire , mais parmi vous les produiront-ils ? Hélas ! mes frères ( permettez-moi cette idée et cette expression ) , ces quarante jours vont être pour nous un temps de véritable crise. Mais que vais-je dire ? et quelque intéressant que soit ce discours , qui de vous daignera y faire attention , ou du moins s'en ressouvenir ? Tout pécheur que je suis moi-même , je viens aujourd'hui faire auprès de vous l'emploi du juste Noé ; je viens inviter les pécheurs à se mettre à l'abri du foudre qui déjà gronde sur leurs têtes. L'Esprit de Dieu qui me saisit me force presque malgré moi-même à vous le dire. Ah ! grand Dieu , pardonnez-le moi. Peu s'en faut que je n'ose vouloir, ainsi que Jonas , résister à vos ordres , et fuir de devant votre face , non pas certainement dans la crainte que vous ne pardonniez dans l'intervalle de ces quarante jours , mais vraiment dans la crainte que nos instructions ne rendent ce peuple encore plus coupable , et ne hâtent l'exécution de nos menaces. D'une part, l'excès d'irréligion et conséquemment de crimes auquel nous sommes enfin parvenus : de l'autre , tant de fléaux que le Seigneur fait successivement tomber et toujours inutilement sur nous , ne nous autorisent que trop à menacer enfin le siècle de son dernier naufrage... Et cependant contre ce déluge de maux que je vois prêt à vous

submerger, je vous montre, je vous offre encore une ressource : Voici l'arche qui sera toujours victorieuse des vents et des flots. Comme Noé reçut tous ses enfants dans son arche, et y sauva les tristes débris du genre humain, ainsi notre unique désir seroit à présent de vous rassembler tous dans celle-ci, c'est l'Eglise : on ne peut non plus y périr que dans l'arche. Venez donc, hâtez-vous de venir y chercher un asile ; mais souvenez-vous que l'Eglise est à présent dans la tristesse et dans les larmes, dans l'abstinence et dans le jeûne. A ces signes de pénitence, on reconnoitra ceux qui veulent appartenir à cette arche mystérieuse (1). »

« L'homme, quoique pécheur, ne naît point impie ; mais il le devient par la corruption des mœurs. En tout temps, les ténèbres ont été la suite et la punition de la volupté : le voluptueux ne voit et ne considère les objets que par les sens ; il juge les choses comme il désire qu'elles soient, non comme elles sont en effet. Son esprit est la dupe de son cœur. La cupidité sans frein attire tout à elle, jusqu'à notre manière de penser (2). »

« L'âme est la vie du corps, et Dieu est la vie de l'âme. Ainsi, comme le corps meurt quand il perd son âme, l'esprit meurt quand il perd son Dieu (3). »

Naître, mourir : ces deux mots font toute l'histoire de l'homme.

Vous craignez la mort : est-ce une raison de l'éviter ? Que vous le veuilliez ou non, l'arrêt est porté, vous n'y échapperez pas. Pour l'éviter, il faudroit que vous fussiez excepté de la condition humaine. Mais non, vous êtes

(1) L'abbé Clément, *Carême*, t. 1, p. 133—137.

(2) Traduit par D. Jamin, *Pensées théolog.*, p. 25.

(3) Bossuet, *Fête des morts, Sermon*, t. 1, p. 177.

homme. Entré dans le monde, il vous en faudra sortir. Mettez-vous en garde, prenez des précautions : tout au plus pourrez-vous reculer l'instant, jamais l'exécution. Bon gré malgré, vous aurez à la subir ; et ce sera toujours au moment où vous l'ignorerez. Pourquoi donc craindre tant ce qui vous arrivera, sans que vous le puissiez empêcher ? Craignez, craignez plutôt ce qu'il dépend de vous qui n'arrive pas, à savoir ce terrible enfer préparé à l'impie, à l'infidèle, au blasphémateur, au parjure, à quiconque vit dans l'iniquité. Mettez en balance ces deux avenir : une mort qui ne vous frappera qu'un moment ; un enfer qui ne finira jamais (1).

Pag. 1411.

« A la fin des siècles (dit saint Augustin), le genre humain se lèvera comme une seule moisson : l'essai en a été fait dans le principal grain (2). »

Pag. 1484.

« Je n'ai point assez de présomption pour me flatter de n'avoir donné à aucun de vous un juste sujet de vous plain-

(1) « Ah ! dit saint Augustin, quand on vous parle de la mort, de cette mort qui passe en un moment, vous tremblez, et l'effet de votre crainte est que vous faites tout pour l'éviter. Cependant il faut qu'elle vienne ; elle aura son jour tôt ou tard, et malgré vous : *Times mortem ad momentum, quæ veniet etsi nolis*. Et quand on vous parle de cette mort éternelle, de cet enfer, qui ne passera jamais, vous ne tremblez pas, vous ne songez pas à vous en défendre ! Il dépend cependant de vous de l'éviter ou d'y tomber : *Time pœnus in æternum quæ non venient si nolueris*. » (La Rue, sur l'enfer, Carême, tom. 1, pag. 532 )

(2) Bossuet, *Fête des morts, Serm.*, tom. 1, pag. 191. « A savoir Jésus-Christ ressuscité après la mort, pour nous donner dans sa propre résurrection le gage de celle qui nous est promise à nous-mêmes » Ailleurs, parlant de la résurrection de Jésus-Christ : « *Miraculum, ut credas; exemplum, ut speres*. » Eloquemment développé par Bourdaloue, *Mystères*, tom. 1, pag. 248.

dre de moi , depuis que j'exerce les fonctions de l'épiscopat. Si donc , accablé des soins et des embarras de mon ministère , je n'ai pas accordé audience à celui qui me la demandoit , ou si je l'ai reçu d'un air triste et chagrin ; si j'ai parlé à quelqu'un avec dureté ; si , par mes réponses indiscretes , j'ai contristé le cœur de l'affligé qui imploroit mon secours ; si , distrait par d'autres pensées , j'ai négligé ou différé d'assister le pauvre , et lui ai témoigné , avec un regard sévère , être importuné de ses instances ; si enfin j'ai fait paroître trop de sensibilité pour les faux soupçons qu'on formoit contre moi ; et si , par un effet de la fragilité humaine , j'en ai conçu moi-même d'injustes , vous hélas ! à qui je me confesse pour toutes ces fautes , pardonnez-les moi , je vous en conjure , et vous obtiendrez ainsi vous-même le pardon de vos péchés (1). »

Voici ce qui rend notre condition misérable : ce qui nous fâche est public , ce qui nous console est caché : *In occulto est unde gaudeamus ; in publico est unde torquear* (2).

Est-il état plus funeste que d'enseigner aux autres la source de cette eau vive , qui réjaillira jusque dans la vie éternelle , et de mourir de soif ; que d'être comme les pierres des grands chemins , qui marquent aux voyageurs la route qu'ils doivent tenir , et qui demeurent toujours à la même place ? *Sunt tanquam lapides qui viatoribus ambulanti- bus aliquid ostendunt , sed ipsi immobiles permanent.*

*Sur l'Eglise.* Nous devons chérir l'Eglise comme notre mère. Pag. 1330.

(1) Traduit par M. le cardinal Maury , *Panégyr. de saint Augustin.* dans *Essai sur l'éloq. de la chaire* , tom. II , pag. 462 , 463.

(2) Voyez le développement de cette pensée , dans le sermon de Bossuet , *sur les vaines excuses des pécheurs* , *Serm.* , t. VI , p. 111

N'espérez pas avoir Dieu pour père, si vous n'avez l'Eglise pour mère (1).

L'Eglise et Jésus-Christ n'ont qu'une seule voix, qu'un même langage (2).

L'Eglise est l'œuvre propre de l'Esprit saint.

L'Esprit saint est l'âme du corps de l'Eglise, et ne se trouve que dans elle (3).

Il n'y a qu'une seule Eglise, vraie, une, catholique. Elle est répandue partout d'une extrémité à l'autre du monde; tandis que l'hérésie n'occupe qu'un petit coin de terre (4). Elle se reconnoît à une foule de témoignages: c'est d'abord la loi qui l'a précédée, puis les saintes Ecritures, tant de l'ancien que du nouveau Testament (5).

Jésus-Christ, voulant assurer l'unité de l'Eglise, a établi Pierre gardien de tout le troupeau, auquel il faut demeurer uni, non de corps seulement, mais d'esprit et d'affection (6).

« Pour moi, disoit saint Augustin avec une simplicité si aimable, je m'attache religieusement à cette règle vivante; je n'en connois ni n'en crois point d'autre. C'est de la bouche de l'Eglise que je reçois les divines Ecritures: je ne recevrais pas même l'Evangile du Sauveur, s'il m'étoit présenté par d'autres mains que par celles de l'Eglise,

(1) *Non habebit Deum patrem, qui Ecclesiam noluerit habere matrem.*  
(Tom. vi, pag. 582.)

(2) Tom. v, pag. 634.

(3) *Ibid.*, pag. 1081.

(4) *Ibid.*, pag. 24, 234.

(5) *Ibid.*, pag. 242.

(6) *Ibid.*, pag. 400.

parce qu'elle seule peut en certifier la vérité, en déterminer la vérité (1). »

L'Eglise est indéfectible; elle ne périra jamais (2).

*Sur l'eucharistie.* Sacrement des fidèles (3). On ne peut prétendre à la vie, à moins de participer au corps et au sang de Jésus-Christ (4).

Quiconque mange la chair de Jésus-Christ et boit son sang, doit préalablement bien méditer quel est l'aliment et le breuvage qu'il reçoit (5).

C'est le vrai corps et le vrai sang de Jésus-Christ qui s'administre, même à l'impie qui le reçoit (6).

Pour s'en approcher dignement, il faut en être saintement affamé.

L'eucharistie se donne tous les jours. « Voilà pourquoi, dit saint Augustin, Jésus-Christ nous a donné ce sacrement comme une viande; c'est pour cela qu'il en a fait un breuvage. De là vient qu'il l'institua en forme de repas, pour nous dire et nous faire comprendre que c'étoit une nourriture dont nous devons user, non point rarement et extraordinairement, mais fréquemment et souvent, comme nous prenons tous les jours les aliments qui nous entretiennent.

(1) *Ego Evangelio non crederem, nisi ne compelleret Ecclesie auctoritas.* (Tom. VIII, pag. 154; traduit par Perusseau, *sur la foi*, tom. 1, pag. 19, 20.) Bourdaloue (*Serm. pour la fête de saint Pierre, Panégyr.*, tom. 1, pag. 362) commente éloquemment ces paroles.

(2) Tom. v, pag. 569, 640.

(3) Tom. 11, pag. 573, 803; tom. x, pag. 19, 20.

(4) Tom. v, pag. 645.

(5) Tom. ix, pag. 146.

(6) *Panis iste famem interioris hominis requirit.* (Voyez Neuville, *Carême*, t. III, p. 330, développant ces paroles de saint Augustin. Elles se trouvent également citées, soit textuellement, soit en substance, par tous les ascétiques ou prédicateurs qui ont traité la matière de la communion.)

*Accipe quotidie quod quotidie tibi prosit* : prenez cette divine nourriture autant de fois qu'elle peut vous profiter, et si tous les jours elle vous profite, prenez-la tous les jours. Communiez plus ou moins souvent, selon que l'Esprit de Dieu vous l'inspirera; mais quant à la préparation habituelle, vivez de telle sorte que chaque jour vous puissiez vous nourrir de ce pain de salut. *Sic vive, ut quotidie merearis accipere.* (1). »

« O vénérable et sacré caractère des prêtres ! puisque notre Dieu, qui ne s'est incarné qu'une fois dans le sein de Marie, s'incarne sans cesse dans leurs mains. *O veneranda sacerdotum dignitas, in quorum manibus filius Dei perpetuo incarnatur*, s'écrie saint Augustin (2). »

#### 11. *Lettres de saint Augustin.*

Cette partie des œuvres de notre saint docteur, qui, dans l'édition des Bénédictins, forme près d'un volume in-fol., étudiée à part, n'admettrait nul retranchement. Venant ici à la suite de ses autres ouvrages, elle peut être impunément abrégée; la plupart de ses lettres portant sur des matières déjà approfondies dans nos Conférences précédentes; telles sont les questions du Manichéisme, du Pélagianisme, de la grâce, de la prédestination, du libre-arbitre, des caractères de la véritable Eglise contre les Donatistes. Nous avons cru devoir nous borner à faire un choix. En nous servant de la traduction de l'abbé Dubois, nous nous sommes permis de substituer quelquefois d'autres termes plus corrects à des expressions surannées ou trop familières, qui, néanmoins, n'avoient pas nui au succès de son ouvrage.

(1) Bourdaloue, *fréquent communion*, *Dominic.*, tom. II, pag. 243 — 245; saint Augustin, t. V, p. 565, 973; t. X, p. 484, 825.

(2) Traduit par Bourdaloue, *Mystères*, t. I, p. 424.

## CHOIX DE LETTRES DE SAINT AUGUSTIN ,

Traduites par Dubois , de l'Académie française.

*( Sur la quatrième édition. )*SAINT AUGUSTIN A CONSENTIUS, *sur le mystère de la Trinité.* ( Lettre CXX. )

1. L'esprit qui brille dans vos livres m'a fait un fort grand plaisir ; et c'est ce qui m'avoit engagé à vous prier de nous venir voir. Car, quoique vous ne soyez pas éloigné de nous , j'anrois été bien aise que vous eussiez lu ici, plutôt qu'ailleurs , quelques-uns de mes ouvrages , que j'ai cru nécessaires à votre instruction ; afin que s'il se trouvoit quelque chose qui vous fit de la peine à entendre , vous pussiez m'en demander l'explication , et qu'avec le secours de ce qu'il plairoit à Dieu de me rendre capable de vous dire , et qu'il vous feroit la grâce de concevoir dans les entretiens que nous aurions ensemble , vous corrigéssiez vous-même dans vos livres ce qui vous paroîtroit en avoir besoin. Car vous avez une facilité à vous exprimer qui vous rend très capable de bien faire entendre vos sentimens , et vous méritez par ce que vous avez de vertu et d'humilité , de n'en avoir que de justes , et de conformes à la vérité. Je persiste donc dans le même avis que je vous ai déjà donné , et auquel il me semble que vous ne devez point faire difficulté de vous rendre , qui est , qu'en lisant où vous êtes ce que vous avez de mes ouvrages , vous marquez les endroits qui vous font de la peine , et que vous me les apportiez ici , pour vous éclaircir sur ce que vous aurez marqué. Ainsi je ne fais que vous exhorter à faire ce que vous n'avez point encore fait , et à quoi vous pourriez

avoir quelque répugnance, si vous vous étiez mis en devoir de le faire, et que vous y eussiez trouvé quelque difficulté de ma part; mais c'est ce que vous ne sauriez dire. Je vous avois encore mandé, sur ce que vous vous plaigniez que dans les copies que vous avez de quelques-uns de mes livres, il y a une infinité de fautes qui vous lassent et qui vous troublent, que vous n'aviez qu'à recourir à celles que j'ai ici, que vous trouveriez plus correctes.

2. Quant à ce que vous souhaitez, que j'emploie tout ce que je puis avoir d'esprit et d'adresse pour développer la matière de la Trinité, c'est-à-dire de l'unité de Dieu et de la distinction des personnes, « afin que les nuages de » votre esprit étant dissipés par la lumière du mien, pour » user de vos termes, vous puissiez voir, à la faveur de » cette lumière, ce que vous n'avez pu comprendre jus- » qu'ici : » voyez si ce que vous me demandez là s'accorde avec ce que vous établissez dans la même lettre, comme une maxime constante : « Que c'est par la foi, plutôt que » par le raisonnement, qu'on peut atteindre la vérité? » Car, dites-vous, si l'on ne parvenoit à la foi de l'Eglise » que par les raisonnements et les discussions, et non pas » par une humble et pieuse crédulité, le bonheur éternel ne » seroit que pour les orateurs et les philosophes. Mais » comme celui qui a choisi ce qu'il y a de plus foible dans » le monde pour confondre ce qu'il y a de plus fort, a » jugé à propos de faire de la folie de la prédication l'in- » strument du salut de ceux qui croiroient, il vaut mieux » suivre avec soumission l'autorité des saints, que de s'at- » tacher à demander raison des choses de Dieu. » Jugez donc, par ce principe, si dans une matière comme celle-ci, qui fait le principal point de notre foi, il ne vaut pas mieux se contenter de suivre l'autorité des saints, que de

vouloir que je tâche , à force de raisons , de vous en donner l'intelligence. Car quand je me mettrai en devoir de vous élever en quelque sorte jusqu'à l'intelligence de ce mystère (ce que je ne saurois jamais faire , à moins que Dieu ne vous éclaire intérieurement ) , que ferai-je autre chose que vous rendre raison de ce que la foi nous enseigne sur ce sujet? Si donc vous vous croyez bien fondé à recourir à moi , ou à quelque autre capable de vous en instruire , et à vouloir entendre ce que vous croyez , corrigez votre principe , non jusqu'à rejeter la voie de la foi , mais au moins jusqu'à reconnoître que ce que la foi nous fait croire peut être compris par la lumière de la raison.

3. Car Dieu nous garde de penser qu'il hâisse en nous cette prérogative par laquelle il nous a élevés au-dessus des autres animaux. A Dieu ne plaise que la soumission où nous sommes sur tout ce qui fait partie de la foi , nous empêche de chercher et de demander raison de ce que nous croyons , puisque nous ne pourrions pas même croire , si nous n'étions capables de raison. Que si , en de certaines choses qui font partie de la doctrine du salut , et que nous ne sommes pas encore capables de concevoir par raison , quoique nous le puissions devenir un jour , nous disons qu'il faut que la foi précède , afin qu'elle purifie le cœur , et le rende capable de soutenir le grand jour de la raison ; c'est la raison même qui le dit. Aussi est-ce la raison même qui parle par la bouche du Prophète , quand il dit : *Si vous ne croyez , vous ne comprendrez pas ;* par où Isa. vii. 9. il distingue ces deux choses , nous conseillant de commencer par croire , afin de pouvoir comprendre ce que nous croirons. Ainsi c'est la raison qui veut que la foi marche devant ; et si ce que dit le Prophète n'étoit pas selon

la raison , il faudroit qu'il fût contre la raison , ce que Dieu nous garde de penser.

Que si c'est la raison même qui veut que, sur des choses aussi claires que celles que la religion nous propose, et que nous ne sommes pas encore capables de concevoir, la foi précède la raison ; sans doute que la raison même, qui nous le persuade, précède la foi : ainsi il y a toujours quelque raison qui marche devant.

4. C'est pour cela que l'Apôtre saint Pierre veut que nous soyons toujours prêts à répondre de notre foi et de notre espérance, à quiconque nous en demandera raison. Ainsi, si un infidèle me demande raison de ma foi et de mon espérance, et que je voie qu'il est incapable de comprendre jusqu'à ce qu'il croie, ce sera en lui disant cela même que je lui rendrai raison, afin de lui faire entendre, s'il est possible, qu'il est contre la raison et contre l'ordre, de demander raison de ce qu'on ne sauroit comprendre qu'on ne le croie.

Que si c'est un fidèle qui demande raison de ce qu'il croit déjà, et qui voudroit le comprendre, il faut voir quelle est sa capacité, et y proportionner les raisons que l'on lui rendra de ce qu'il croit, et par où on tâchera de lui ouvrir l'intelligence; ce que l'on fera plus ou moins, selon que sa capacité est plus ou moins grande : mais il faut qu'il se tienne toujours dans la voie de la foi, en attendant qu'il puisse atteindre la perfection et la plénitude de la connoissance. C'est ce que l'Apôtre recommande, quand il dit : *Si vous avez quelque sentiment qui ne soit pas tel qu'il doit être, Dieu vous éclairera et vous fera connoître la vérité, pourvu que nous nous tenions fermes dans les choses où nous sommes déjà parvenus.* Or nous sommes déjà parvenus à la voie de la foi, si nous sommes fidèles ;

I. Petr. III.  
15.

Phil. III. 15.  
16.

et pourvu que nous ne nous en écartions point, non-seulement nous arriverons au plus haut degré de l'intelligence des choses incorporelles et immuables, autant qu'on la peut avoir en cette vie; mais nous parviendrons infailliblement à les contempler, et à les voir *face à face*, comme I. Cor. III, 12. dit le grand Apôtre. Car il y en a, et des moins éclairés, qui, marchant avec persévérance dans la voie de la foi, s'élèvent jusqu'à cette contemplation béatifique; et il y en a d'autres d'un génie bien plus élevé que ceux-là, et qui conçoivent déjà en quelque sorte ce que c'est qu'une nature invisible, immuable et incorporelle; mais qui, ne voulant pas se tenir dans le chemin qui mène à cette infinie béatitude, parce que Jésus-Christ crucifié, qui en est la voie, leur paroît une folie, ne sauroient élever leur intelligence jusqu'à ce divin sanctuaire de la paix, quoique leur esprit aperçoive quelques-uns des rayons qui en échappent, et qui donnent jusque sur les cœurs qui en sont le plus éloignés.

5. Or, il y a des choses que nous ne croyons point quand on nous les dit, et que nous ne laissons pas de trouver vraies quand on nous en rend raison, quoiqu'au paravant elles nous parussent incroyables. Aussi, les infidèles ne refusent-ils de croire les miracles de la toute-puissance de Dieu, que parce qu'ils n'en voient point les causes et les raisons. Car il y a des choses dont on ne sauroit rendre raison, mais qui ne laissent pas d'avoir leur raison, puisqu'il n'y a rien dans la nature que Dieu n'ait fait avec raison. Mais il est à propos que les raisons de quelques-unes de ces merveilles ne se voient pas aisément; autrement la facilité d'en voir la raison leur feroit perdre de leur prix à l'égard de certains esprits dégoutés, sur qui les choses ne font impression qu'autant que l'admiration les pique; car il

y en a , et beaucoup , qui sont plus touchés des moindres choses qui leur donnent de l'admiration , que des plus grandes merveilles dont ils connoïtroient la cause. De là vient que dans les théâtres un danseur attire plus d'attention que la musique, quoiqu'on ne voie dans l'un que quelque chose de difficile et d'étonnant , au lieu que l'autre donne par elle-même un plaisir qui charme et qui attache. Il faut donc à ces sortes d'esprits des miracles visibles pour les porter à la foi des choses invisibles , et pour les mettre au point , qu'étant peu à peu purifiés par le feu de la charité, et familiarisés, pour ainsi dire, avec la vérité, ils cessent d'admirer ce qu'ils admiroient auparavant.

6. Ce que je viens de dire ne tend qu'à vous faire désirer d'arriver à l'intelligence dont l'âme devient capable par la foi, et à quoi la vraie raison conduit. Je dis la vraie raison, parce qu'il y a de fausses raisons, comme celles qui ont fait croire à quelques-uns que dans la Trinité, qui est le Dieu que nous adorons, le Fils n'est pas co-éternel au Père, ou qu'il est d'une autre substance, ou que le Saint-Esprit est dissemblable en quelque chose, et par conséquent inférieur au Père, ou que le Père et le Fils sont bien d'une même substance, mais non pas le Saint-Esprit. C'est par des raisons qu'on persuade ces erreurs; mais des raisons qu'il faut rejeter et détester, non parce qu'elles sont raisons, mais parce qu'elles sont fausses; car, si elles étoient vraies, elles ne conduiroient pas à l'erreur. De la même manière donc que de ce qu'il y a de faux discours, il ne s'ensuit pas qu'il faille rejeter toutes sortes de discours; ainsi, de ce qu'il y a de fausses raisons, il ne s'ensuit pas que nous devions rejeter toutes sortes de raisons.

On en peut dire autant de la sagesse; et il ne faut pas rejeter la véritable, sous prétexte qu'il y en a une fausse,

qui est celle qui regarde comme une folie Jésus-Christ crucifié, quoiqu'il soit la puissance et la sagesse de Dieu, et à laquelle Dieu a opposé la folie de la prédication, qui est le moyen par où il lui a plu de sauver ceux qui croiroient : *Car ce qui vient de Dieu, et qui paroît une folie, est plus sage que toute la sagesse des hommes.*

I. Cor. 1. 23.

24.

*Ibid.* 21.*Ibid.*

Voilà ce qu'on n'a pu persuader à quelques-uns d'entre les philosophes et les orateurs, parce qu'ils suivoient une voie qui n'avoit que l'apparence de la vérité, et qui ne faisoit que les tromper et leur donner moyen de tromper les autres. Mais il y en a eu aussi à qui on l'a persuadé; et Jésus-Christ crucifié n'est pour ceux-là ni un scandale, ni une folie, parce qu'ils sont du nombre des appelés d'entre les Juifs et les gentils, pour qui Jésus-Christ est la force et sagesse de Dieu. Or, une sainte humilité a fait avouer à tout ce qu'il y a eu d'orateurs même et de philosophes, parmi ceux que la grâce a fait entrer dans cette voie, qui n'est autre chose que Jésus-Christ crucifié, et qu'elle a rendus capables d'en connoître la droiture et la vérité, que des pécheurs qui les y ont précédés y ont marché d'un pas bien plus ferme qu'eux, et les ont surpassés, non-seulement par la force de leur foi, mais par la clarté et la hauteur de leur intelligence. Car ayant vu que Dieu avoit choisi à dessein ce qu'il y adans le monde de plus foible et de moins sage en apparence, pour confondre tout ce qu'il y a de fort et de sage parmi les hommes, et que toute leur sagesse n'étoit qu'erreur et illusion, et toute leur force que foiblesse: une confusion salutaire leur a fait reconnoître leur foiblesse et leur folie, et par là ils se sont trouvés au rang de ce qu'il a plu à Dieu de choisir de dépourvu de force et de sagesse, et sont devenus véritablement sages et solidement forts, par la vertu de ce qui ne paroît que folie et foiblesse, mais

I. Cor. 1. 27.

qui, venant de Dieu, est plus fort et plus sage que toute la force et toute la sagesse des hommes.

7. Lorsque notre foi et notre piété commencent à nous faire rougir d'une certaine idolatrie, que la foiblesse de nos pensées appesanties par le commerce et les impressions des choses visibles tâche d'établir dans notre cœur, ce n'est qu'à la faveur des lumières d'une raison droite et épurée, que nous nous défaisons de toutes ces fausses imaginations, que j'appelle une idolatrie. Car n'est-ce pas une espèce d'idolatrie, qu'au lieu de concevoir comme quelque chose d'invisible, d'incorporel et d'immuable, cette Trinité que nous adorons, nous nous la représentions comme trois masses vivantes qui, avec tout ce que nous leur saurions donner de grandeur et de beauté, seroient toujours bornées à un certain espace, et ne pourroient être que chacune dans le sien, quoique voisines et contiguës, soit que l'on suppose qu'elles soient, pour ainsi dire, posées sur une même ligne, en sorte qu'il y en ait une au milieu, et les deux autres à chaque côté de celle-là, ou qu'elles soient placées en forme de triangle, en sorte que chacune des trois touche les deux autres, et qu'il n'y en ait aucune que l'on puisse dire séparée d'aucune des autres? N'est-ce pas une espèce d'idolatrie, encore une fois, que de se figurer ainsi les trois personnes divines, puisque quelque grandes et quelque excellentes qu'on puisse les imaginer, il est clair que si elles sont quelque chose d'étendu, il faut qu'elles aient leurs bornes et leurs circoncriptions?

N'est-ce pas une espèce d'idolatrie que de se figurer la divinité commune aux trois personnes, non comme quelque chose de semblable à quelqu'une des trois, mais comme une quatrième substance qui soit comme l'âme commune de toutes les trois, et tout entière en chacune, et de croire

que c'est par là que l'on peut dire que ces trois personnes ne sont qu'un seul Dieu? de vouloir que les personnes ne soient que dans le ciel, mais que cette divinité soit partout; et que ce soit à raison de cette divinité commune aux trois, qu'il est vrai de dire que Dieu est et dans le ciel et dans la terre, quoiqu'on ne puisse pas dire que le Père, le Fils et le Saint-Esprit soient dans la terre, parce que la Trinité n'a point d'autre demeure que le ciel? Dès qu'une droite raison a commencé d'ébranler ce vain fantôme, que des pensées toutes charnelles nous composent de ce que les impressions des sens laissent en nous, le secours et la lumière de celui qui ne veut point habiter dans nos cœurs avec de telles idoles, achève bientôt de nous les faire briser, et de purifier si bien notre foi de toutes ces fausses imaginations, qu'il n'y en reste pas la moindre trace.

8. Il est vrai que si la foi ne venoit la première dans notre cœur, pour y former des sentiments de piété, qui nous préparent à bien recevoir les raisons que l'on nous présente, et qui par le secours des lumières de la vérité, dont Dieu nous éclaire intérieurement, nous font voir la fausseté de ces sortes d'imaginations; toutes ces raisons, quelque vraies qu'elles soient, ne feroient point leur effet. Mais quand la foi a précédé, et qu'elle a fait son office, la raison venant ensuite nous fait découvrir quelque chose de ce que nous cherchions. Ainsi, il est sans doute que non-seulement la vraie raison qui nous donne l'intelligence de ce que nous croyons, mais la foi même qui nous attache fermement à ce que nous ne concevons pas encore, est préférable à la fausse raison, puisqu'il vaut mieux croire ce qui est vrai, quoiqu'on ne le voie pas encore, que de prendre pour vraies des faussetés et des chimères que l'on croit voir. Car la foi a ses yeux, qui lui font voir en quel-

que sorte la vérité de ce qu'elle ne voit pas encore, comme ils lui font voir très clairement qu'elle ne voit pas encore ce qu'elle croit. Mais enfin celui qui est parvenu au point que la vraie raison lui donne intelligence de ce qu'il croyoit auparavant sans l'entendre, est dans une meilleure condition que celui qui en est encore à désirer d'entendre ce qu'il croit. Que s'il n'avoit pas ce désir-là même, et qu'il s'imaginât qu'il faut s'en tenir à la foi, au lieu que nous devons aspirer à l'intelligence, ce seroit ne pas savoir quelle est la fin et l'utilité de la foi. Car comme la foi sainte et salutaire ne subsiste point sans espérance et sans charité, il faut que l'homme fidèle, non-seulement croie ce qu'il ne voit pas encore, mais qu'il aime à le voir, qu'il y travaille, et qu'il espère d'y parvenir.

9. Il y a des choses visibles de leur nature, où nous ne devons néanmoins prétendre d'atteindre que par la foi, parce qu'elles sont passées, et que nous croyons simplement qu'elles ont été, sans espérer de les voir. C'est ainsi que nous croyons

Rom. vi. 9. que Jésus-Christ est mort une fois pour nos péchés, qu'il est ressuscité pour ne plus mourir, et sans que la mort puisse jamais avoir d'empire sur lui. Il y en a d'autres qui sont encore à venir, et que non-seulement nous croyons, mais que nous espérons de voir, quoiqu'on ne puisse les démontrer présentement, comme la résurrection de nos corps. Enfin, il y en a d'autres qui ne passent point et qui ne sont point à venir, mais qui subsistent éternellement; et de celles-là les unes sont invisibles, comme la justice et la sagesse, et les autres visibles, comme le corps glorieux et immortel de Jésus-Christ. Pour celles qui sont invisibles, c'est les voir que les comprendre; et ainsi celles-là mêmes se voient de la manière qui convient à leur nature; et quand on les voit de cette sorte, on les voit beaucoup plus

sûrement que celles qui sont de la portée de nos sens ; et si on les appelle invisibles, ce n'est que parce que les yeux du corps n'y sauroient atteindre. Mais pour celles qui sont visibles de leur nature, et qui doivent subsister éternellement, comme le corps de Jésus-Christ, nous pourrions les voir même des yeux du corps, si elles nous étoient présentes ; et c'est ainsi que Jésus-Christ se fit voir après sa résurrection à ses disciples, et même après son ascension à saint Paul et à saint Etienne.

10. A l'égard de ce qu'il y a de visible parmi les objets de notre foi, et qui doit subsister éternellement, non-seulement nous le croyons, mais nous espérons même de le voir quelque jour, quoiqu'il ne nous paroisse point présentement, sans néanmoins nous efforcer de le concevoir par la raison et l'intelligence, qu'autant qu'il est nécessaire pour le mieux distinguer de ce qu'il y a d'invisible. Or, dès là que nous en sommes encore à nous former des idées qui puissent nous représenter ces objets visibles de notre foi, nous voyons assez qu'ils ne nous sont pas encore connus comme ils le doivent être. Car notre esprit sait se représenter les choses qu'il ne connoît point, aussi-bien que celles qui lui sont connues, mais d'une manière différente. C'est ainsi qu'encore que je n'aie jamais vu Antioche, je ne laisse pas de me la représenter, mais d'une manière bien différente de celle dont je me représente Carthage que j'ai vue. Car à l'égard de l'une, l'idée que j'en ai n'est qu'une production de mon imagination, au lieu que celle que j'ai de l'autre est un souvenir et une image de la chose telle qu'elle est. Cependant je ne doute non plus de ce que je sais de l'une, sur la foi de plusieurs témoins, que de ce que je sais de l'autre, sur celle de mes propres yeux.

Mais à l'égard de la sagesse , de la justice , et de toutes les autres choses de pareille nature , il ne faut pas croire que l'imagination y puisse atteindre aussi bien que l'esprit. Ce n'est que par une action très simple de la raison et de l'intelligence que les choses invisibles se voient , et elles ne nous présentent ni masse , ni figure , ni linéaments , ni distinction de membres ou de parties , ni lieu , ni terme , ni espace fini ou infini.

C'est ainsi que nous voyons cette lumière même qui nous fait faire toutes ces différences , et à la faveur de laquelle nous distinguons sans peine ce que nous croyons , quoique notre intelligence n'y puisse atteindre , d'avec ce qui lui est clairement connu ; les idées de ce que nous avons vu , d'avec celles de ce que nous nous imaginons sans l'avoir vu ; ce qui se fait connoître à nous par les sens , d'avec ce que notre imagination nous représente de semblable aux natures corporelles ; et ces productions mêmes de notre imagination , d'avec ce que la pure intelligence nous fait voir , et qui ne tient rien de la matière , mais que nous ne voyons pas pour cela moins clairement. Car cette lumière intérieure qui nous fait discerner tout ce que je viens de dire , n'est pas une lumière étendue dans l'espace , comme celle du soleil et des autres corps lumineux , et ce n'est pas par des raisons visibles et sensibles qu'elle éclaire notre intelligence , mais d'une manière invisible et ineffable. Cependant elle luit très certainement dans notre intelligence , et elle ne nous est pas moins clairement connue , que toutes les choses qu'elle nous fait voir.

Il y a donc trois genres de choses visibles. Le premier comprend les corps , comme le ciel et la terre avec tout ce qu'ils enferment , et à quoi les sens peuvent atteindre. Le

second comprend les images des corps qui se forment ou se conservent dans notre esprit, et par le moyen desquelles nous nous représentons les choses dont nous nous souvenons, et même celles que nous avons oubliées; et de ce genre est encore tout ce qui nous paroît dans les songes, ou dans de certaines extases de l'âme, et qui nous présente toujours quelque sorte d'étendue. Le troisième, qui ne tient rien des deux premiers, comprend ce qui non-seulement n'est point corps, mais qui n'a nul rapport aux corps, comme la sagesse, qui ne se voit que par la pure intelligence, et dont la lumière nous fait seule bien juger de tout le reste.

11. Cela supposé, dans lequel de ces trois genres devons-nous mettre cette Trinité que nous voudrions connoître? car il faut nécessairement qu'elle soit de quelqu'un des trois, ou qu'elle ne soit d'aucun.

Si elle est de quelqu'un de ces genres, sans doute que c'est de celui qui est plus excellent que les deux autres, et auquel appartient la sagesse. Que s'il y a en nous quelque rayon de sagesse, souvenons-nous que comme il n'y peut être que dans un degré inférieur à cette souveraine et immuable lumière, que nous appelons la sagesse de Dieu, il ne faut pas que l'idée que nous formerons de la source, soit inférieure à celle que nous avons du ruisseau. Si cette lumière ineffable nous éclaire donc de quelque rayon, qui fait sans doute tout ce qu'il y a en nous de sagesse et qui n'y est qu'autant que l'état présent, où nous ne voyons les choses qu'en énigme et comme dans un miroir obscur, nous permet d'y participer, nous ne devons laisser rien entrer dans l'idée que nous en avons, de tout ce qui tient du corps et qui a rapport au corps.

12. Et quand la Trinité ne se pourroit mettre dans au-

cun de ces trois genres , et qu'elle seroit invisible à l'intelligence même , d'autant moins devrions - nous croire qu'elle eût rien de semblable aux corps , ni aux images des corps qui se conservent dans notre esprit. Car si elle est au-dessus des corps , ce n'est pas par la beauté extérieure , ni par la grandeur de la masse ou de l'étendue , mais par l'excellence de sa nature , entièrement différente de celle des corps. Si elle est donc d'un autre genre que les biens mêmes de notre esprit , tels que sont la sagesse , la justice , la charité , la chasteté , et les autres de même nature , en sorte qu'elle ne puisse être comparée à ces biens invisibles , que nous ne mesurons point par une étendue semblable à celle des corps , et que nous ne nous figurons point comme des beautés corporelles , mais que tous ceux qui les conçoivent comme il faut , voient dans la pure lumière de l'intelligence , sans y rien imaginer de corporel ni semblable à ce qui nous représente les corps , combien moins peut-elle être comparée à tout ce qui tient de l'étendue et des qualités des corps!

Il ne faut pas croire néanmoins que la sainte Trinité soit tellement hors de la portée de notre intelligence , que nous n'y puissions atteindre ; et c'est l'Apôtre qui nous en assure ,

Rom. I. 20. quand il dit que *les grandeurs invisibles de Dieu , et même sa puissance éternelle et sa divinité sont devenues comme visibles par la création du monde , et se font connoître par ses ouvrages*. Cette Trinité ayant donc créé les âmes aussi bien que les corps , sans doute que c'est quelque chose de plus excellent que ni l'une ni l'autre de ces deux natures. Néanmoins , si nous sommes capables de connoître l'âme , et d'en considérer la nature , et surtout celle de l'âme intellectuelle et raisonnable , c'est-à-dire de l'âme de l'homme que Dieu a faite à son image et ressemblance ; si ce qu'elle a de plus

Gen. I. 27

excellent, c'est-à-dire son intelligence même, n'est pas au-dessus de nos pensées, et que nous la puissions concevoir, pourquoy ne songerions-nous pas à nous élever, avec le secours du Créateur, jusqu'à le pouvoir concevoir lui-même? Que si nous ne pouvons pas seulement nous élever jusqu'à concevoir notre âme, et si elle demeure court sur elle-même, contentons-nous d'une foi humble et pieuse, pendant que nous sommes dans cet exil, qui nous tient éloignés du Seigneur; et attendons en paix que Dieu, qui peut faire en nous au-delà de tout ce que nous pouvons demander ni comprendre, y fasse ce qu'il a promis.

13. Cela supposé, je voudrois que vous commençassiez par lire plusieurs ouvrages que j'ai déjà faits sur cette matière, et même ceux à quoi je travaille encore présentement, et que la vaste étendue d'un sujet si difficile à traiter ne m'a pas encore permis d'achever. Cependant vous devez croire d'une foi inébranlable que le Père, le Fils et le Saint-Esprit sont ce que nous appelons la sainte et adorable Trinité, quoiqu'ils ne soient qu'un seul Dieu; et vous ne devez pas croire que la divinité soit comme une quatrième chose qui soit commune à tous les trois, mais qu'elle n'est autre chose que cette même Trinité indivisible et ineffable: que le Père seul engendre le Fils; que le seul Fils est engendré du Père; et que le Saint-Esprit est l'Esprit du Père et du Fils. Et quand vous élèverez vos pensées jusqu'à ce mystère, tout ce qui se présentera à vous de semblable aux corps, chassez-le, désavouez-le, écartez-le, rejetez-le. Car en attendant que nous soyons capables de connoître ce que Dieu est, ce n'est pas être peu avancé dans cette connoissance, que de savoir au moins ce qu'il n'est pas. Aimez à entendre et à concevoir, puisque ces mêmes Ecritures qui nous conseillent la foi, et qui veulent qu'avant

que de comprendre les grandes choses, et pour en être capables, nous commençons par les croire, ne vous sauroient être utiles si vous ne les entendez comme il faut. Car si nous ne les entendons bien, il arrive fort souvent que, croyant suivre l'Écriture, nous ne suivons en effet que nos erreurs et nos pensées particulières; et c'est ce que nous voyons dans tous les hérétiques, qui font profession, comme nous, de suivre l'Écriture et d'en reconnoître l'autorité, et qui par conséquent ne sont pas hérétiques faute de la respecter, mais faute de la bien entendre.

14. Pour vous, mon cher fils, demandez à Dieu, par des prières ardentes et fidèles, qu'il vous ouvre l'intelligence, afin que par là les leçons et les instructions qu'on vous donnera extérieurement vous puissent profiter : *Car celui qui plante, ni celui qui arrose ne sont rien ; et c'est Dieu seul qui donne l'accroissement.*

Or, quand nous disons à ce Dieu adorable : *Notre Père qui êtes dans le ciel*, cela ne veut pas dire qu'il soit là sans être ici, puisque, par une présence qui ne tient rien de celle des corps, il est tout entier partout; mais ce que nous voulons dire par ces paroles, c'est qu'il habite en ceux dont il anime et soutient la piété, et que ceux-là sont proprement dans le ciel, où il est vrai de dire que nous vivons et que nous conversons dès à présent, si notre bouche est sincère,

quand, dans la célébration des saints mystères, nous répondons au ministre, que *notre cœur se tient élevé vers le ciel.* Et quand nous prendrions dans un sens grossier et charnel cette parole d'Isaïe : *Le ciel est mon trône, et la terre l'escabeau de mes pieds*, nous ne devrions pas laisser de croire que Dieu est là et ici, quoique, selon cette imagination, il ne fût ni tout entier ici, puisqu'il n'y auroit que ses pieds, ni tout entier au ciel, puisqu'il n'y auroit que le haut de

son corps. Mais ces autres paroles du même prophète : *Sa main étendue est la mesure du ciel , et la terre tient dans le creux de sa main*, doivent chasser de nos esprits cette imagination grossière. Car comment être assis sur la grandeur de sa main étendue , et comment poser son pied sur ce qu'on enfermeroit dans le creux de sa main ? Pour s'arrêter donc encore après cela à une telle absurdité , il faudroit que la vanité d'une imagination toute charnelle allât non-seulement jusqu'à donner à Dieu des membres et une figure humaine , mais une figure monstrueuse , en supposant que sa main étendue fût plus large que ses reins , et que ses deux pieds le fussent moins que ce qui tiendrait dans le creux de sa main. La contradiction qu'enferment ces passages de l'Écriture , à les prendre charnellement , nous avertit donc qu'il faut concevoir les choses spirituelles d'une manière toute spirituelle.

15. Ainsi , quoique nous nous représentions sous une forme humaine , et avec des membres comme les nôtres , le corps adorable de Jésus-Christ , qu'il a élevé dans le ciel , après l'avoir fait sortir glorieux du tombeau , nous ne devons pas croire pour cela que ce qui est dit dans le symbole , qu'il est *assis à la droite du Père* , signifie qu'il ait le Père assis à sa gauche. Car dans cet état de la souveraine béatitude qui surpasse tout ce que les hommes en peuvent concevoir , il n'y a point de gauche : tout est la *droite* ; et ce mot ne signifie autre chose que le bonheur même de cet état. Il ne faut pas non plus que ces paroles de Jésus-Christ ressuscité à la Magdelaine : *Ne me touchez pas , car je ne suis pas encore monté à mon Père* , nous fassent tomber dans une imagination aussi absurde , que de croire que Jésus-Christ n'ait voulu avant son ascension être touché que par des hommes , et qu'il ait réservé après son ascen-

Ibid. v. 25.

vi. 29.

Joan xx. 27.

sion à se laisser toucher par des femmes. Mais par ces paroles adressées à la Magdelaine, qui figuroit toute l'Eglise, Jésus-Christ a voulu faire entendre qu'il ne seroit véritablement monté à son Père, qu'à l'égard de ceux qui comprendroient qu'il lui est égal. C'est par cette foi salutaire qu'on le touche comme il désire d'être touché; car ce ne seroit pas le bien toucher que de croire qu'il n'est que ce qu'il a paru dans sa chair mortelle, lorsqu'il s'est montré aux hommes; et c'est ainsi qu'il a été touché par l'hérétique Photin, qui a cru que Jésus-Christ n'étoit qu'un homme.

16. Peut-être qu'on pourroit encore donner à ces paroles de Jésus-Christ quelque meilleur sens, et qui leur conviendroit mieux; mais toujours est-il certain que c'est une erreur qu'il faut rejeter sans hésiter, que de croire que la substance du Père n'est dans le ciel qu'en tant que le Père est une des personnes de la Trinité; mais que pour la divinité, elle est non-seulement dans le ciel, mais partout, comme si autre chose étoit le Père, et autre chose sa divinité, qui lui est commune avec le Fils et le Saint Esprit. Il ne faut pas s'imaginer non plus que la Trinité soit contenue dans un lieu, comme quelque chose de corporel, qu'il n'y ait d'incorporel dans la Trinité que la divinité commune aux trois personnes, et enfin qu'il n'y ait que cette divinité qui soit partout, et tout entière partout. Car quand cette divinité seroit une qualité des personnes, ce que nous devons bien nous garder de croire, puisqu'en Dieu substance et qualité ne sont point choses différentes; quand, dis-je, il seroit possible que cette divinité fût une qualité des personnes, elle ne pourroit être ailleurs que dans la substance qui lui serviroit de soutien; et pour être ailleurs, il faudroit qu'elle fût elle-même substance, et sub-

stance différente de celle des trois personnes, ce qu'on ne sauroit croire sans erreur.

17. Que si vous ne concevez pas bien la différence qu'il y a entre *substance* et *qualité*, vous concevrez au moins bien aisément que cette divinité de la Trinité, que l'on suppose différente de la Trinité même, mais commune aux trois personnes, est ce qui fait que les trois personnes ne sont qu'un seul Dieu et non pas trois Dieux; vous concevrez, dis-je, bien aisément qu'il faut ou que cette divinité soit une substance, ou que ce n'en soit pas une. Si c'est une substance, comme elle est d'ailleurs quelque chose de différent du Père, du Fils et du Saint-Esprit, pris ensemble ou séparément, c'est donc une substance différente de celle des trois. Or, c'est ce que la vérité rejette et condamne.

Que si ce n'est pas une substance, comme d'ailleurs elle est Dieu, puisqu'on suppose que c'est elle qui est partout, et tout entière partout, et non pas la Trinité; Dieu n'est donc pas une substance. Or c'est ce qu'un catholique n'oseroit dire. De plus, comme dans votre hypothèse ce n'est que par cette divinité commune aux trois personnes, que la Trinité n'est qu'un seul Dieu, on ne pourroit pas dire, si ce n'étoit pas une substance, que le Père, le Fils et le Saint-Esprit sont d'une même substance; mais qu'ils ont seulement une même divinité qui n'est point une substance.

Or vous savez que c'est une vérité constante de la foi catholique, que ce qui fait que le Père, et le Fils, et le Saint-Esprit ne sont qu'un seul Dieu, quoique ce soient trois personnes distinctes, c'est qu'ils sont d'une même et indivisible substance, ou essence, si vous aimez mieux user de ce mot. Car quelques-uns de nos docteurs, et prin-

ciatement des Grecs , en parlant de la Trinité , qui est le Dieu que nous adorons , emploient plus volontiers le mot d'*essence* , que celui de *substance* , faisant ou trouvant quelque différence entre ces deux termes. Mais , sans examiner cette différence : quand on donneroit à cette divinité , que l'on suppose comme quelque chose de différent des trois personnes , le nom d'*essence* , au lieu de celui de *substance* , la même fausseté s'ensuivra toujours de cette supposition. Car si cette divinité est quelque chose de différent des trois personnes , et qu'elle soit une essence , ce sera une essence différente de la Trinité ; et c'est ce qu'un catholique se doit bien garder de penser. Nous ne pouvons donc croire autre chose sur ce sujet , sinon que la Trinité est tellement d'une même substance , que son essence n'est autre chose que la Trinité même.

12. Mais enfin , quelques progrès que nous puissions faire en cette vie dans la connoissance de cette Trinité adorable , nous n'en verrons rien ici bas qu'en énigme et comme dans un miroir obscur. Et lors même qu'après la résurrection , qui , selon les promesses de l'Écriture , rendra nos corps tout spirituels , chacun de nous verra la Trinité , autant qu'il en sera capable , il est certain que , soit que nous la voyions par la seule intelligence , ou que , par une merveille incompréhensible , le don ineffable de l'immortalité dont nos corps seront revêtus , nous rende capables de la voir de nos yeux , même corporels , nous ne la verrons point dans un espace , en sorte qu'il en paroisse moins dans une moindre partie de l'espace , et plus dans une plus grande , parce qu'enfin ce n'est point un corps , et qu'elle est tout entière partout.

SAINT AUGUSTIN A MAXIME, *sur la consubstantialité du Verbe et la divinité du Saint-Esprit.* ( Lettre CLXX. )

1. Nous avons demandé à notre saint frère et collègue Pérégrin des nouvelles, non de la santé corporelle, mais de la santé spirituelle de vous et des vôtres, notre très religieux et très honoré frère et Seigneur; et comme celle de votre conversion, qu'il nous a apprise, nous a donné de la joie, nous avons été contristés d'apprendre en même temps que le reste de votre famille n'est pas rentré avec vous dans l'Eglise catholique; et nous en avons eu d'autant plus de douleur, que nous espérions que cela se devoit faire de jour à autre.

2. Ainsi, après vous avoir salué dans la paix de Jésus-Christ, nous vous conjurons et nous vous enjoignons même de leur faire comprendre, sans différer, ce que vous savez présentement: qu'il n'y a qu'un seul Dieu à qui l'on doit cette sorte d'adoration et de culte, que les Grecs appellent *Latrie*; car c'est le mot dont l'Ecriture se sert quand elle dit: *Vous adorerez le Seigneur votre Dieu, et vous ne servirez que lui seul.* Or, si nous disons que ce Dieu, dont l'Ecriture parle en cet endroit, n'est que le Père, on en conclura que ce culte n'est donc point dû au Fils; ce qu'on ne sauroit dire sans impiété. Et comment est-il dû au Fils aussi-bien qu'au Père, s'il est vrai qu'il n'est dû qu'à un seul Dieu, sinon parce que quand on parle de ce Dieu, à qui seul il nous est ordonné de le rendre, on entend et le Père, et le Fils, et même le Saint-Esprit? Car voici comme l'Apôtre parle sur le sujet du Saint-Esprit: *Ne savez-vous pas que vos corps sont les temples du Saint-Esprit, qui nous*

Deut. vi. 13.

I. Cor. vi. 19.  
20.

*a été donné de Dieu, et que vous n'êtes plus à vous-mêmes, parce que vous avez été achetés un grand prix ? Glorifiez donc et respectez le Dieu que vous portez dans votre corps.*

Il est clair que ce Dieu, qu'il veut que nous portions dans nos corps avec respect, est ce même *Saint-Esprit*, dont il venoit de dire que nos corps sont les temples. Donc le culte de Latrie est dû au *Saint-Esprit* aussi-bien qu'au Père et au Fils. Car ce seroit sans doute lui rendre cette sorte de culte, que de lui bâtir un temple de pierre et de bois, comme celui de Salomon : et si l'Écriture nous avoit ordonné de lui en bâtir de cette sorte, nous ne douterions point que ce culte ne lui fût dû. Or, combien plus le lui devons-nous donc rendre, puisque de dire, comme elle fait, que nous sommes nous-mêmes son temple, c'est plus que si elle nous avoit ordonné de lui en bâtir ?

3. Si nous devons donc, et si nous rendons le culte de Latrie au Père, au Fils et au *Saint-Esprit*, quoiqu'il soit dit que nous ne le rendrons qu'à Dieu seul, sans doute que ce *Seigneur notre Dieu*, à qui seul nous le devons rendre, n'est pas le Père seul, ni le Fils seul, ni le *Saint-Esprit* seul, mais toute la Trinité, c'est-à-dire le Père, le Fils et le *Saint-Esprit*, qui ne sont qu'un seul et même Dieu. Ce n'est pas que le Père soit le Fils, ni que le *Saint-Esprit* soit le Père ou le Fils; le Père n'étant Père que du Fils, et le Fils n'étant Fils que du Père, quoique le *Saint-Esprit* soit l'Esprit de tous les deux; mais c'est une parfaite unité et identité de nature et de vie, qui fait que les trois personnes de cette adorable Trinité sont ce seul Dieu et cet unique Seigneur dont il est dit : *Vous adorerez le Seigneur votre Dieu, et vous ne servirez que lui seul*; et dont l'Apôtre chante les grandeurs quand il dit : *C'est en lui, c'est de lui, et c'est par lui que sont toutes choses. A lui soit hon-*

neur et gloire dans tous les siècles. Amen. Voilà ce que la foi nous enseigne; et que l'on comprend même, quand la foi a précédé, autant que l'homme est capable de le comprendre.

4. Car la manière dont le Père est principe de son Fils unique, est bien différente de celle dont il est principe des créatures, puisqu'au lieu qu'il les a tirées du néant, c'est de sa propre substance qu'il a engendré son Fils; et ce n'est point dans le temps qu'il l'a engendré, puisque c'est par lui qu'il a fait les temps. Mais comme entre la flamme et la splendeur qu'elle engendre, il n'y a nulle priorité de temps, il n'y en a pas non plus entre le Père et le Fils; et jamais l'un n'a été sans l'autre. Car le Fils est cette sagesse du Père, que l'Écriture appelle *la splendeur de la lumière éternelle*. Il faut donc que cette *splendeur* soit coéternelle à la lumière qui en est le principe, et qui n'est autre que le Père. Aussi, l'Écriture ne dit-elle pas que Dieu a fait son Verbe au commencement, comme elle dit qu'*au commencement Dieu a créé le ciel et la terre*; mais elle dit que *dès le commencement étoit le Verbe*. Le Saint-Esprit n'est pas non plus une créature tirée du néant, mais il procède du Père et du Fils, sans avoir été fait ni par le Père ni par le Fils.

5. Cette Trinité n'a qu'une même nature et une même substance, qui n'est ni moindre en chacune des personnes que dans toutes, ni plus grande dans toutes qu'en chacune, il y en a tout autant dans le Père seul, ou dans le seul Fils, que dans tous les deux, et tout autant dans le Saint-Esprit seul, que dans le Père, le Fils et le Saint-Esprit pris ensemble. Le Père engendre son Fils de sa substance, mais sans aucune diminution de cette même substance; et tire de lui-même un autre lui-même, sans cesser d'être tout

entier en lui-même , quoiqu'il se trouve tout entier dans son Fils , et tel qu'il est en lui-même. Il en est de même du Saint-Esprit , qui laisse en son entier le principe d'où il procède , et qui , pris avec son principe , n'a rien de plus que pris séparément , et tel qu'il en sort ; ainsi , s'il en procède , c'est sans en rien diminuer , comme il y est sans y rien ajouter. Ces trois sont donc un sans confusion , et trois sans division ; et comme leur unité n'empêche pas que ce ne soient trois choses distinctes , leur distinction n'empêche pas non plus qu'il n'y ait entre eux une parfaite unité. En effet , si le don de la grâce fait que les cœurs de  
 Act. iv. 32. tant de fidèles ne sont qu'un seul cœur , combien plus parfaite doit être l'unité qui subsiste dans la source de la grâce , et qui fait que ces trois choses sont Dieu , et toutes ensemble , et chacune en particulier ; et qu'elles ne sont toutes ensemble qu'un seul Dieu , et non pas trois ? Voilà quel est le Seigneur notre Dieu , à qui toute piété se rapporte , et à qui seul est dû ce culte dont nous avons parlé ; et voilà de quelle manière il est un.

6. Que s'il a fait par sa bonté que dans l'ordre même des choses qui naissent dans le cours des temps , chacune produisît son semblable , et si ce que l'homme engendre est un homme , et non pas quelque'autre chose d'une autre nature , voyez , je vous prie , quelle impiété c'est de dire que ce que Dieu a engendré est quelque chose de différent de ce qu'il est.

Ces noms de Père et de Fils , dira-t-on , sont pourtant différents , et ne le sont que parce qu'ils expriment des choses différentes. Il est vrai , mais ce n'est pas la nature qu'ils expriment ; c'est l'affinité , pour ainsi dire , ou la relation qui se trouve entre les deux personnes divines que nous appelons le Père et le Fils. Or , comme la relation qui

se trouve entre plusieurs choses de même nature peut être la même, elle peut aussi être différente. Elle est la même de frère à frère, d'ami à ami, de voisin à voisin, de parent à parent, et ainsi d'une infinité d'autres choses qu'on pourroit apporter en exemple; car un frère, ou un ami, ou un voisin est à l'autre ce que cet autre est à celui-là; mais elle est différente de père à fils, de fils à père, de beau-père à gendre, de gendre à beau-père, de maître à esclave, d'esclave à maître, parce que le Fils n'est pas au Père ce que le Père est au Fils, et ainsi des autres exemples.

Cependant qui dit et père et fils, et beau-père et gendre, et maître et esclave, dit homme. Ainsi ce qu'il y a de différent entre eux, c'est la relation et non pas la nature. A regarder donc ce que l'un est à l'autre, on trouve que ce n'est pas la même chose, puisque l'un est père et l'autre fils, l'un est beau-père et l'autre gendre, l'un est maître et l'autre esclave; mais à regarder ce que chacun de ceux-là est à lui-même ou en lui-même, on trouve qu'ils sont tous la même chose, puisqu'ils sont tous hommes les uns comme les autres. Vous voyez donc que ceux de l'erreur de qui Dieu vous a délivré ne parlent pas raisonnablement, quand ils disent qu'il faut bien que la nature du Père soit différente de celle du Fils. puisqu'enfin l'un est Père, et que l'autre est Fils; et qu'afin que le Père, en engendrant son Fils, eût engendré ce qu'il est, il faudroit qu'il eût engendré le Père de son Fils, puisqu'il n'est autre chose que Père à l'égard du Fils; car qui peut ne pas voir que ce n'est pas la nature que ces mots de Père et de Fils expriment précisément, mais les personnes et les relations de l'une à l'autre?

7. Ils n'ont pas moins de tort quand ils disent : « Qu'il » faut bien que le Fils soit d'une autre nature et d'une autre

» substance que le Père , puisqu'au lieu que le Fils vient  
 » du Père , le Père ne vient point d'un autre Dieu. » Car  
 le Fils n'en est pas moins Dieu , pour venir de Dieu le  
 Père ; ces termes de *Père* et de *Fils* n'étant pas institués  
 pour exprimer la substance , mais l'origine , c'est-à-dire  
 pour marquer non ce que sont en elles-mêmes les per-  
 sonnes divines , mais que l'une est d'elle-même et l'autre  
 non. C'est ainsi , par exemple , qu'Adam et Abel ne laissent  
 pas d'être d'une même nature et d'une même substance ,  
 quoiqu'un homme ait été principe de l'un , et que nul  
 homme n'ait été le principe de l'autre. A regarder donc la  
 nature de l'un et de l'autre , l'un est homme comme l'autre ;  
 mais à regarder l'origine de l'un et de l'autre , Abel est sorti  
 du premier homme , Adam n'est sorti d'aucun homme.  
 Ainsi , à regarder la nature du Père éternel et de son Fils ,  
 l'un et l'autre est Dieu , et l'un ne l'est pas plus que l'autre ;  
 mais à regarder l'origine , le Fils est par le Père , au lieu  
 que le Père n'est que par lui-même , et non pas par quel-  
 qu'autre Dieu.

8. C'est en vain qu'ils tâchent d'é luder la force de ces  
 raisons en alléguant la disproportion infinie qu'il y a entre  
 la génération d'un homme par un autre , où il y a toujours  
 quelque chose qui tient de la condition passible et altérable  
 de notre nature , et celle du Fils de Dieu par son père , où  
 il n'y a rien de semblable ; et bien loin que cela fasse pour  
 eux , il fait au contraire beaucoup pour nous. Car si Dieu  
 a voulu que même ce qui seroit engendré par des créatures  
 passibles et mortelles fût de même nature que ce qui l'en-  
 gendreroit , à combien plus forte raison ce Fils unique ,  
 engendré par le seul Dieu éternel et impassible , est-il de  
 même nature que celui qui l'a engendré d'une manière  
 d'autant plus admirable et plus ineffable pour nous , que

c'est sans altération quelconque, et dans une si parfaite égalité, que le Père ne passe le Fils ni en puissance ni en âge. Que si le Fils attribue à son Père tout ce qu'il a et tout ce qu'il peut; c'est parce qu'il n'est pas par lui-même, mais par son Père, quoique d'ailleurs il lui soit égal: mais il tient cela même du Père, non pour avoir reçu cette égalité après avoir été quelque temps sans l'avoir, mais pour être né avec elle; car comme il est né sans commencement, cette égalité n'a point commencé. Il ne faut donc pas s'imaginer qu'il soit né moindre que son Père; et que ce soit depuis sa naissance que son père l'ait rendu égal à lui. Cette égalité est un apanage de sa naissance, puisque son Père l'a engendré parfaitement égal à lui, et sans aucune différence. Et de là vient que ce n'est point une usurpation à lui, comme dit l'Apôtre, que de se dire égal à Dieu; Phil. II. VI. puisqu'étant dans la forme de Dieu, il a cette égalité par sa naissance, et qu'on ne peut pas dire qu'il se la soit attribuée par orgueil.

9. S'il a donc dit que son Père est plus grand que lui, c'est parce qu'il s'est anéanti lui-même, non en perdant la forme de Dieu, mais en prenant celle de serviteur, selon Joan. XIV. 28. laquelle il s'est fait non-seulement moins que son Père, Phil. II. 7. mais moins que lui-même et moins que le Saint-Esprit; et non-seulement moins que toute l'adorable Trinité, mais moins que les Anges mêmes, et en quelque sorte Ps. VIII. 6. moins que les hommes, puisqu'il s'est mis au-dessous Hebr. II. 7-9. d'eux, comme l'Evangile nous l'apprend, lorsqu'il dit que Luc. II. 51. Jésus étoit soumis à Joseph et à Marie.

C'est donc selon cette forme de serviteur, qu'il a prise en s'anéantissant dans la plénitude des temps, qu'il se regardoit quand il a dit: *Mon Père est plus grand que moi*, Joan. XIV. 28. comme il se regardoit selon cette forme qu'il n'a point

Joan. x. 30.

perdue en s'anéantissant , lorsqu'il a dit : *Mon Père et moi nous ne sommes qu'un*. Car il s'est fait homme sans cesser d'être Dieu : le Dieu a pris la nature de l'homme , mais sans changer la sienne en celle-là. Ainsi la raison et la vérité nous apprennent , et que Jésus-Christ homme est moins que Dieu le Père , et que Jésus-Christ Dieu lui est égal.

10. Pourquoi faut-il donc qu'après avoir eu la joie de vous avoir vu rentrer en présence du peuple de Dieu , et au bruit de ses acclamations , dans le sein de l'Église catholique , en souscrivant à ce point capital de la foi , nous ayons encore la douleur de voir que le reste de votre famille soit si lent à suivre votre exemple ? Otez-nous cette douleur , nous vous en conjurons par la miséricorde de Dieu , et nous espérons que vous en viendrez à bout par le secours de sa grâce. Car le moyen de croire que vous n'avez pas assez d'autorité sur eux pour les ramener à la vérité , vous qui en aviez eu assez pour les jeter dans l'erreur ? Trouveront-ils que ce fût une raison pour faire moins de cas de vos sentiments , de ce que c'est sur le déclin de votre âge que vous êtes rentré dans l'Église ; et ne doivent-ils pas plutôt admirer que dans votre caducité vous ayez su vous tirer d'une erreur invétérée , avec la même force d'esprit qu'on auroit pu attendre de vous dans la plus grande vigueur de la jeunesse ? A Dieu ne plaise qu'après avoir ajouté foi à vos paroles , quand vous avez combattu la vérité , ils vous résistent quand vous la leur prêcherez. Souvenez-vous seulement que pour fortifier les instances que vous leur ferez , il y faut joindre le secours des prières que vous ferez à Dieu pour eux. Amenez dans la maison de Dieu avec vous , et ce qui compose votre maison , et ce qui fréquentoit votre maison ; et appliquez-vous-y d'autant plus ,

que s'il y en a parmi ceux-là que l'Eglise catholique vous demande, il y en a aussi qu'elle vous redemande. Elle vous demande ceux qu'elle trouve chez vous; et elle vous redemande ceux qu'elle a perdus par vous. Faites qu'au lieu de pleurer ses pertes, elle fasse des conquêtes dont elle puisse se réjouir. Donnez-lui la joie non-seulement de retrouver les enfants qu'elle avoit, mais de s'en voir d'autres qu'elle n'avoit pas. Plaise à Dieu de vous faire faire ce que nous vous demandons; nous l'espérons de sa miséricorde, et que bientôt notre langue exprimera par des chants d'allégresse la joie que répandront dans notre cœur les bonnes nouvelles que nous apprendrons par votre réponse, et par les lettres de notre saint frère et collègue Pérégrin.

Extrait de la LETTRE DE SAINT AUGUSTIN AU TRIBUN MARCELLIN, *sur la vérité de la religion chrétienne, ou Réponse aux calomnies des païens.* ( Lettre CXXXVIII. )

« Ils avancent, dites-vous, que ce que l'on prêche  
 » de Jésus-Christ et de sa doctrine ne convient nulle-  
 » ment à ce qui se pratique dans les républiques, puisque  
 » l'on dit qu'un de ses préceptes est qu'il ne faut rendre à  
 » personne le mal pour le mal; qu'après avoir été frappé  
 » sur une joue il faut tendre l'autre; que quand on nous  
 » veut ôter notre robe, il faut encore donner le manteau;  
 » que si quelqu'un nous veut forcer de faire mille pas de  
 » chemin avec lui, il en faut faire deux mille: qui sont  
 » toutes choses contraires aux mœurs et aux usages de la  
 » république. Car qui est-ce, disent-ils, qui se laisse en-  
 » lever son bien par son ennemi? Qui est-ce qui ne cher-  
 » che pas à rendre le mal pour le mal aux Barbares qui

Rom. XII. 17.

Matth. v. 39.  
40. 41.

» viennent ravager les provinces de l'Empire? » Si nous avons affaire à des gens qui eussent moins de lettres et d'étude, il faudroit peut-être employer plus de raisons et de discours à réfuter ces objections des calomniateurs de l'Eglise, ou de ceux-mêmes qui les proposent pour s'éclaircir, plutôt que par aucun dessein de nous calomnier. Mais, sans nous mettre en peine de chercher d'autres raisons, nous n'avons qu'à leur demander comment ces Romains, *Qui aimoient mieux pardonner les injures que de s'en venger* (Saluste), ont pu gouverner et augmenter, comme ils ont fait, cette république si petite et si pauvre dans ses commencements, et qu'ils ont portée à un si haut point de grandeur et d'opulence? Comment l'entendoit Cicéron, lorsque voulant louer les mœurs de César, qui étoit alors le modérateur de la république, il disoit que *César n'oublioit rien que les injures*? C'étoit une grande louange, ou une grande flatterie dans la bouche de Cicéron; mais toujours prétendoit-il par là plaire à César, soit en le représentant tel qu'il étoit, si c'étoit une véritable louange, ou en feignant de le croire tel que doit être celui qui gouverne une république, si c'étoit une flatterie. Or, de *ne point rendre le mal pour le mal*, n'est-ce pas la même chose que d'avoir la vengeance en horreur, d'aimer mieux pardonner les injures que de s'en venger, et de *ne rien oublier que les injures*?

Quand on lit ces choses-là dans les auteurs profanes, on se récrie; on les admire; on trouve qu'une république, dont les mœurs étoient *d'aimer mieux pardonner les injures que de s'en venger*, méritoit de monter au point de grandeur et de puissance où l'on a vu celle-là, et de commander à tant de nations; et quand on lit dans les livres où Dieu parle, qu'il ne faut point rendre le mal pour le

mal ; quand on entend du haut du ciel cette leçon adressée à toute créature raisonnable de tout sexe, de tout âge, de toute condition : on s'élève contre la religion, et l'on dit qu'elle est ennemie du bien de la république. Si cette divine leçon étoit écoutée comme elle le devoit être, on verroit qu'avec cela seul on établiroit, on conserveroit, on affermiroit, on augmenteroit la république, bien mieux que n'ont su faire ni Romulus, ni Numa, ni Brutus, ni tout ce qu'il y a eu de grands hommes parmi les Romains. Car qu'est-ce que le bien de la république, sinon le bien du peuple ? C'est donc le bien commun qui est le bien de la république. Et qu'est-ce qu'une république, sinon une multitude bien d'accord, et dans une grande union de cœurs et de sentiments ? C'est ce que les Romains mêmes nous apprennent quand ils disent, que *ce qui n'étoit qu'une multitude errante et dispersée prit en très peu de temps, par l'union des cœurs, la forme de république.* Or, comment se seroient-ils avisés de faire lire dans leurs temples des préceptes tendant à unir les cœurs, eux qui, adorant des dieux tous opposés, étoient sans cesse dans la crainte de déplaire à l'un par le culte qu'ils rendoient à l'autre ? Car tous ces dieux étoient en guerre les uns contre les autres ; et si leurs adorateurs s'étoient voulu brouiller comme eux, la république s'en seroit allée en pièces, comme il est arrivé par les guerres civiles, lorsque leurs mœurs, s'altérant peu à peu, furent venues à ce point de corruption où on les a vues dans les derniers temps de la république.

Qui peut ignorer, au contraire, je dis même parmi ceux qui ne font point profession de la religion de Jésus-Christ, combien on lit tous les jours dans nos églises de préceptes qui tendent à unir les cœurs, et qui n'ont point

été puisés dans les raisonnements des hommes , mais qui sont tirés de la parole de Dieu même? C'est à quoi tendent particulièrement ces préceptes qu'on aime mieux décrier que de s'en instruire : que quand on a été frappé sur une joue il faut tendre l'autre : que quand on veut nous ôter notre robe, il faut encore donner le manteau; et que si quelqu'un nous veut forcer de faire mille pas avec lui, il en faut faire deux mille. Car cela ne va qu'à faire que les méchants soient vaincus par les bons , ou plutôt que ce qu'il y a de mauvais dans les méchants soit vaincu et détruit par le bien ; et que l'injuste et le méchant soit délivré , non du mal qu'on lui pourroit faire extérieurement, et qui seroit plutôt un mal pour celui qui le lui feroit que pour lui-même, mais de celui qui règne dans son cœur, et qui lui feroit plus de tort que tous ceux que ses plus cruels ennemis lui pourroient faire.

C'est pour cela que quand on veut vaincre le mal par le bien , on souffre avec patience la perte de ses biens temporels, afin de montrer combien la foi et la justice chrétiennes doivent donner de mépris pour ces faux biens , dont l'amour fait la malice de celui qui les ôte à son frère , et qu'ainsi l'auteur de l'injure apprenant de celui qui la reçoit, combien peu de cas on doit faire de ce qui le porte à faire une injustice , revienne par la pénitence à des sentiments de paix , et se trouve forcé, non par la violence , mais par la patience et la charité de celui qui a reçu l'injure , de rentrer dans cette union de cœurs , qui est le plus grand bien de la république. Car , pour pratiquer comme il faut ces divines leçons , il faut avoir lieu de croire que ce qu'on fait puisse servir à celui pour qui l'on le fait , et qu'on pourra par là le faire revenir à lui-même , et lui inspirer des sentiments de paix. C'est toujours dans cet esprit qu'on

agit, quoique l'effet ne s'ensuive pas, et que celui qu'on tâche de ramener et d'appaiser, ne veuille pas profiter du remède qu'on lui présente.

Car, à s'attacher aux termes, ce seroit la joue gauche qu'il faudroit présenter après avoir été frappé sur la droite, puisque c'est précisément ce que portent les paroles de Jésus-Christ; mais, d'ailleurs, comme c'est la gauche que l'on frappe d'ordinaire, parce que c'est celle qui est exposée à la main droite de celui qui frappe, ce seroit la droite qu'il auroit fallu nous ordonner de présenter après avoir été frappé sur la gauche, si Jésus-Christ avoit prétendu que l'on prît ce précepte à la lettre. Il se doit donc entendre comme s'il y avoit : Si quelqu'un vous attaque par ce qui vous doit être le plus cher et le plus précieux de tout ce qui est en vous, abandonnez-lui ce qui l'est le moins. Car d'avoir plus de soin de nous venger que de conserver la patience, ce seroit mépriser les biens éternels pour sauver les temporels, au lieu qu'il faut mépriser les temporels pour sauver les éternels, c'est-à-dire : *Tendez la gauche pour sauver la droite*. C'est ce que les saints martyrs ont toujours eu en vue, sachant que la vengeance ne se peut justement demander que lorsqu'il n'y aura plus de lieu à l'amendement, c'est-à-dire qu'il faut la réserver pour le jugement dernier. Mais, tant que nous sommes dans cette vie, il faut bien prendre garde que l'envie de nous venger ne nous fasse perdre la patience, pour ne rien dire de plus; car cela seul nous doit être plus précieux que tout ce que nos ennemis nous peuvent ôter. C'est à quoi saint Luc a particulièrement pris garde, lorsqu'en rapportant cette même parole de Jésus-Christ, il s'est con-

LUC. VI. 29.

Math. v, 39. patience , au lieu que saint Matthieu , en faisant cette distinction , nous insinue ce que je viens d'expliquer. Il faut donc que l'homme juste , et qui fait profession de piété , soit prêt de souffrir avec patience la malice des méchants , par l'envie qu'il a qu'ils deviennent bons , et de voir par là augmenter le nombre des gens de bien , au lieu que s'il imitoit leur malice , il augmenteroit lui-même celui des méchants.

Mais enfin ces préceptes de Jésus-Christ regardent plutôt la préparation du cœur que ce qui se passe au dehors , et ne vont qu'à nous faire conserver au dedans la patience et la charité , nous laissant au surplus dans la liberté de faire au dehors ce qui paroîtra le plus utile pour ceux dont nous désirons le bien. C'est ce que Jésus-Christ même , ce parfait modèle de patience et de douceur , nous a fait voir clairement par son exemple , lorsqu'ayant été frappé sur la joue , il ne fit autre chose que répondre : *Si j'ai mal parlé , faites le voir ; mais si j'ai bien parlé , pourquoi me frappez-vous ?* A prendre donc son précepte à la lettre , il ne l'a point accompli , puisqu'il n'a point tendu l'autre joue , et qu'au contraire il parla d'une manière à empêcher que celui qui l'avoit outragé ne redoublât. Cependant il étoit venu dans la disposition , non-seulement de souffrir des outrages tels que celui qu'on lui venoit de faire , mais de mourir sur une croix pour ceux mêmes qui le traitoient de la sorte , pour lesquels il disoit à son Père du haut de la sienne : *Mon Père , pardonnez-leur ; car ils ne savent pas ce qu'ils font.*

On trouveroit tout de même que saint Paul n'a pas non plus observé le précepte de son Maître et de son Seigneur , lorsqu'ayant été frappé au visage comme lui par l'ordre du prince des prêtres , il lui dit : *Dieu vous frapperu , muraille blanchie. Quoi ! vous êtes ici pour me juger selon la loi ; et*

JOH. XVIII.  
23.

LUC. XXIII.  
34.

Act. XXIII. 3.

*contre la loi vous commandez qu'on me frappe ?* Et lorsque ceux qui étoient là présents lui dirent : *Osez-vous bien traiter ainsi le prince des prêtres ?* il leur répondit d'une manière moqueuse : *Je ne savois pas , mes frères , que ce fût le prince des prêtres ; car il est écrit : Vous ne maudirez point le Prince du peuple ;* ce qui alloit à faire comprendre à ceux qui auroient de l'intelligence, qu'en traitant Ananias de *muraille blanchie* , il avoit voulu marquer que le sacerdoce des Juifs n'étoit plus que grimace et hypocrisie , ayant été anéanti par l'avènement de Jésus-Christ. Car, d'ailleurs, il n'étoit pas possible que saint Paul , qui avoit été nourri au milieu de ce peuple, où il avoit étudié la loi, ne connût point le prince des prêtres ; et il étoit trop connu lui-même de ceux qui étoient là présents , pour les pouvoir tromper en faisant semblant de ne le pas connoître.

C'est donc dans la disposition du cœur qu'il faut toujours accomplir ces préceptes de patience , en sorte que la volonté ne se départe jamais de ces sentiments de charité, qui font qu'on ne veut point rendre le mal pour le mal. Mais cela n'empêche pas qu'on ne fasse souffrir aux méchants bien des choses qui leur déplaisent , et qu'on ne les punisse par une sévérité charitable , qui regarde ce qui leur est utile plutôt que ce qui leur plairoit. C'est ce que les auteurs , même profanes , ont si fort loné dans un des chefs de la république romaine (Brutus). Car avec quelque sévérité qu'un père punisse châtier son fils , il ne se dépoille jamais des sentiments de l'affection paternelle ; mais ils ne l'empêchent pas aussi de traiter son fils d'une manière fort contraire à ce qu'il voudroit , et même fort dure et fort douloureuse , pour le guérir malgré lui par le mal même que l'on lui fait.

Si ces préceptes de Jésus - Christ s'observoient donc

dans la république, on garderoit la charité jusque dans la guerre; et l'on ne voudroit vaincre que pour le bien même des vaincus, et pour les ramener à la piété et à la justice, qui sont ce qui maintient la paix dans la société civile. Car on est heureux d'être vaincu, quand par là on perd le moyen de mal faire; et il n'y a rien au contraire de plus misérable que de prospérer dans le mal, puisque cette fausse prospérité nourrit et entretient l'impunité et la licence, qui sont les plus terribles punitions des méchants, et fait que leur mauvaise volonté, qui, comme un ennemi invisible, les ravage intérieurement, se fortifie tous les jours de plus en plus. Cependant il y a dans les hommes tant de corruption et d'opposition au bien, que la république leur paroît florissante lorsqu'on bâtit des maisons magnifiques, et qu'on laisse aller en ruine tout ce qui fait la beauté des âmes; lorsqu'on élève des théâtres, et qu'on sappe les fondemens de tout bien et de toute vertu; lorsqu'on cherche de la gloire devant les hommes par de folles dépenses, et qu'on néglige les œuvres de miséricorde; lorsque les comédiens et les bouffons sont dans l'abondance et dans les délices par les profusions des riches, et que les pauvres manquent du nécessaire; enfin lorsque le Dieu dont la doctrine condamne à haute voix ces excès, est blasphémée par des peuples impies, et que l'on se fait des dieux en l'honneur de qui l'on puisse faire paroître sur les théâtres des infamies qui déshonorent également l'âme et le corps.

Quand Dieu permet qu'on soit dans une abondance qui entretient ces désordres, c'est alors qu'il est le plus en colère; et quand il les laisse impunis, c'est alors qu'il les punit le plus sévèrement. Comme au contraire quand il renverse ce qui sert de soutien au vice, et qu'il appauvrit

un peuple dont les richesses entretiennent la licence , c'est par une faveur de sa miséricorde , quoiqu'on la prenne pour un effet de sa colère. Car ce seroit même une œuvre de miséricorde aux gens de bien , que de prendre les armes , s'il étoit possible , pour abolir ces vices , et dompter la licence d'une cupidité que l'autorité légitime des magistrats devoit extirper ou réprimer.

Si la doctrine de l'Évangile condamnoit absolument toutes sortes de guerres , saint Jean n'auroit point eu d'autre conseil à donner aux soldats qui le consultoient sur ce qu'ils avoient à faire pour se sauver , que de renoncer à la profession des armes. Cependant il ne leur dit autre chose , sinon , *Ne faites ni violence , ni fraude à personne , et contentez-vous de votre paie.* Or , dès là qu'il leur ordonne de se contenter de leur paie , il est clair qu'il ne leur défend pas de porter les armes. Que ceux donc qui disent que la doctrine de Jésus-Christ est contraire au bien de la république , nous donnent des armées composées de soldats tels que cette doctrine veut qu'on soit dans la profession des armes ; qu'ils fassent que les peuples des provinces , les maris et les femmes , les parents , les enfants , les maîtres , les esclaves , les rois , les juges , les péagers et les contribuables , soient chacun dans leur état tels que la doctrine de Jésus-Christ les demande : et nous verrons s'ils oseront dire encore après cela , que cette doctrine est contraire au bien de la république , et s'ils ne seront pas forcés , au contraire , d'avouer que rien ne lui sauroit être plus salutaire si on vouloit la pratiquer.

Quant à ce qu'ils disent , que quelques-uns des empereurs chrétiens ont fait beaucoup de tort aux affaires de l'empire romain , est-ce une chose qui vaille la peine d'y répondre ? et ces reproches généraux ne sentent-ils pas la

calomnie? Quand ils marqueront quelque faute particulière des derniers empereurs, on leur en marquera tout autant, et peut-être même de plus grandes de ceux qui n'étoient pas encore chrétiens; et cela leur fera comprendre que c'est aux personnes, et non pas à la doctrine, qu'il faut imputer ces choses-là; ou que ce n'est pas tant aux empereurs mêmes qu'il s'en faut prendre qu'à ceux qui agissent sous leurs ordres, et dont ils ne sauroient se passer.

Ne sait-on pas dans quel temps la république romaine a commencé d'aller en décadence? Leurs propres auteurs en font foi, et que long-temps avant que le nom de Jésus-Christ fût connu sur la terre, on avoit dit de cette république: qu'il n'y avoit rien qui n'y fût à vendre, et qu'elle ne dureroit guère s'il se trouvoit un acheteur (Salluste). Le même historien qui a rapporté cette parole, et qui écrivoit avant la venue de Jésus-Christ, ne marque-t-il pas encore, dans l'histoire de la conjuration de Catilina, en quel temps les soldats romains commencèrent d'aimer le vin, les statues, les tableaux, les vases ciselés; de les enlever, et aux particuliers, et au public; de piller les temples, et de mettre la main sur les choses sacrées, aussi-bien que sur les profanes? C'est donc dès le temps que la corruption s'est mise dans les mœurs des Romains, et que, dominés par leur avarice, ils commencèrent de prendre à toutes mains, n'épargnant non plus leurs propres dieux que les hommes. C'est alors, dis-je, que la république commença de perdre son lustre et sa force, de se défigurer et de s'affoiblir. De dire maintenant quelles ont été les suites de ces vices des Romains; de quelle manière cette iniquité s'est engraisée, pour ainsi dire, aux dépens du genre humain, et ce qu'il en a coûté à toute la terre, cela nous mèneroit trop loin. Qu'ils écoutent ce qu'en dit leur Juvénal, dans

ces vers où sa veine se joue, mais où il ne laisse pas de dire la vérité ( dans sa sixième Satire ).

Tant que Rome fut pauvre, on vit la chasteté  
 Y régner à l'abri de cette pauvreté.  
 Sous ces modestes toits où vivoient les Fabrices,  
 La pureté des mœurs se déroboit aux vices,  
 Quand l'amour du travail, avançant le réveil,  
 Et comptant pour perdus les moments du sommeil.  
 Faisoit que nuit et jour chaque femme romaine  
 Se durcissoit les mains à travailler la laine,  
 Pendant que les maris postés sur les remparts,  
 Du cruel Anuibal comptoient les étendards.  
 Mais d'une longue paix le luxe inséparable,  
 Plus cruel que la guerre aujourd'hui nous accable.  
 Et ce peuple vainqueur de cent peuples divers  
 S'asservissant au vice, a vengé l'univers.  
 Il n'est point de forfait, il n'est point d'infamie,  
 Dont cette nation, d'elle-même ennemie,  
 N'ait souillé de ses mœurs l'ancienne pureté;  
 Et Rome perdit tout perdant sa pauvreté.

En vain m'étendrois-je donc à vous représenter quelle source de maux ç'a été que cette iniquité enflée par une longue prospérité, puisque ceux mêmes d'entre les Romains qui y ont regardé de plus près, ont reconnu que leur république avoit plus de sujet de regretter la pauvreté de ses premiers temps que l'opulence des derniers, parce que l'une maintenoit la pureté des mœurs, au lieu que l'autre a ouvert la porte à toutes sortes de méchancetés, dont le débordement, plus funeste que les plus cruels ennemis, a ruiné, non les murs de la ville, mais les mœurs et l'intégrité des citoyens.

Pour nous, nous ne saurions jamais rendre assez de

grâces à notre Seigneur et notre Dieu , de ce qu'il nous a donné de quoi nous garantir de tous ces maux. Car, où ne nous porteroit point ce torrent de malice qui inonde le genre humain , et comment éviter d'être engloutis par les vagues de cette mer orageuse , si nous n'avions l'autorité de Jésus-Christ comme un môle et un lieu de sûreté, et sa croix comme un pieu inébranlable , où nous n'avons qu'à nous attacher pour éviter le naufrage , et pour tenir bon contre les séductions de ceux qui nous inspirent le mal , et contre les efforts et les violences de ceux qui nous y portent? C'est dans le temps de cette horrible corruption , qui a succédé à la pureté des mœurs anciennes , qu'il étoit à propos qu'une autorité divine vînt au secours des hommes pour leur faire embrasser la pauvreté volontaire , la continence , la charité fraternelle , la justice , la concorde , la véritable piété , et les autres vertus dont l'éclat donne du lustre à la vie des hommes , et dont la force les soutient , et qu'ils pratiquent non-seulement pour remplir les devoirs de l'honnêteté et pour entretenir l'union et la paix dans la société civile , mais pour acquérir le salut éternel , et pour être admis dans cette céleste et divine république qui subsistera éternellement , et dont nous devenons citoyens par le moyen de la foi , de l'espérance et de la charité.

Ces vertus , si nous en sommes munis dans le pèlerinage de cette vie , nous mettront en état de ramener , ou au moins de porter avec patience ceux qui veulent que ce soit par l'impunité du vice que la république subsiste , au lieu que c'est par la pratique de la vertu que les premiers Romains l'ont établie , et l'ont portée à ce point de grandeur où on l'a vue. Car, encore qu'ils n'eussent point la piété véritable qu'on doit avoir pour le vrai Dieu , et qu'ils ne connussent pas même cette vraie et salutaire religion par

où ils auroient pu arriver à cette sainte république qui subsistera éternellement dans le ciel , ils ont néanmoins conservé très soigneusement une certaine sorte de probité, qui suffisoit pour établir, pour agrandir et pour maintenir une république sur la terre; et Dieu a voulu que la grandeur et la puissance où elle a porté l'empire romain servissent à faire voir ce que peuvent les vertus civiles, quoique destituées de la véritable religion, afin que l'on comprît que lorsqu'elles en sont rehaussées, elles rendent les hommes citoyens de cette autre république, qui n'a pour roi que la vérité, pour loi que la charité, et pour bornes que l'éternité.

Du reste, c'est une chose digne de risée que de comparer, ou même de préférer à Jésus-Christ, Apollonius et Apulée, et ce qu'il y a eu d'autres habiles magiciens; quoique d'ailleurs il soit en quelque façon plus pardonnable de lui comparer ces geus-là, que de lui comparer les dieux du paganisme; puisqu'il faut avouer qu'Apollonius vaut encore mieux que cet infâme qu'ils appellent *Jupiter*, dont ils content eux-mêmes tant d'adultères, d'incestes et d'abominations, et qui n'en a pas moins fait faire qu'il en a fait. Ce sont des fables, disent-ils : mais qu'ils cessent donc de faire valoir le bonheur ou plutôt la licence, les excès et les sacrilèges d'une république qui a forgé ces infâmes fictions, qui les a attribuées à ses dieux; et qui, non-seulement les a laissés débiter au peuple, mais qui les leur a exposés sur ses théâtres, dans ces malheureux spectacles où ils étaloient plus de crimes qu'ils n'y faisoient paroître de divinités, et qui étoient si horribles que ces prétendus dieux, bien loin de prendre plaisir qu'on les célébrât à leur honneur, auroient dû punir leurs adorateurs, d'être seulement capables d'y assister.

Mais , disent-ils , on sait bien que ce ne sont pas des dieux , que ceux dont on représente dans ces spectacles les fabuleuses aventures. Qu'ils nous disent donc au moins qui sont les dieux qu'on appeaise et qu'on se rend propices par la représentation de ces infamies ? Quoi ! parce que la doctrine chrétienne a découvert à tout le monde les tromperies et la malice de ces Démons qui séduisent les hommes par la magie ; parce qu'elle enseigne à distinguer les saints Anges d'avec ces Esprits malfaisants , qu'elle dit qu'il faut s'en garder , et qu'elle en donne les moyens , on accusera cette sainte doctrine d'être contraire au bien de la république , comme s'il ne valoit pas mieux s'exposer ici-bas à toutes sortes de misères , que d'y être heureux par le secours des Démons , quand il seroit vrai qu'on ne pourroit l'être autrement ? Mais c'est afin que nous ne fussions pas même en doute sur cela , que dans le temps de l'ancien Testament , dont les figures mystérieuses représentoient le nouveau , le peuple juif , qui n'adoroit que le seul Dieu véritable , et qui n'avoit que du mépris et de l'horreur pour les faux dieux , a été comblé de tant de félicités temporelles , qu'il n'y a personne qui ne voie que ce n'est pas des Démons que dépendent les biens même temporels ; mais uniquement de celui que les Anges servent , et devant qui les Démons tremblent.

En effet , Apulée , pour nous arrêter particulièrement à celui dont nous savons le plus de nouvelles , parce qu'il étoit Africain comme nous ; Apulée , dis-je , avec toute sa magie , n'a jamais pu , je ne dis pas se faire roi , mais seulement arriver à aucune sorte de magistrature et de charge dans la république , quoiqu'il fût d'une condition honnête , qu'il eût été très bien élevé , et qu'il fût doué d'une grande éloquence. Et il ne faut pas dire qu'il a eu pour ces choses-

la un mépris de philosophie , puisqu'étant pontife de sa province, il a compté pour beaucoup de pouvoir donner un spectacle au peuple , et d'équiper ceux qui devoient combattre contre les bêtes , et que pour parvenir à se faire dresser une statue dans la ville d'Oca, où il s'étoit marié, il en vint jusqu'à plaider contre quelques-uns de cette ville qui s'y opposoient ; ce que lui-même a pris soin de faire savoir à la postérité , en publiant le plaidoyer qu'il fit sur ce sujet.

Ce prétendu magicien a donc fait ce qu'il a pu pour s'élever dans le monde; et s'il n'est pas monté plus haut, c'est que le pouvoir lui a manqué , et non pas la volonté. Mais , d'ailleurs , comme il s'est défendu lui-même , et avec beaucoup de force et d'éloquence, contre ceux qui l'accusoient de magie, j'admire que , pour faire valoir certaines merveilles qu'on prétend qu'il a faites par la force de cet art infâme , on le veuille faire magicien malgré lui. C'est à ceux qui prennent ce parti-là à voir qui en doit être cru , ou d'eux quand ils soutiennent qu'il étoit magicien , ou de lui quand il s'en défend.

Mais enfin, que ceux qui vont jusqu'à rechercher les secrets de la magie, soit par une curiosité damnable, soit par l'espérance d'arriver par ce moyen à ce qui fait la félicité de cette vie , et ceux mêmes qui ne vont pas si avant, mais qui ne laissent pas de demeurer pleins d'une opinion très dangereuse de cet art diabolique , qui le leur fait admirer dans ceux mêmes qui en sont innocents ; que tous ceux-là, dis-je, prennent garde, s'ils sont sages, à quoi on doit rapporter l'élévation prodigieuse de notre saint prophète David, qui de berger est devenu roi. Car ce n'est pas à la magie ; et il n'en sauroit être suspect , après la sincérité avec laquelle l'Écriture , qui ne perd point occasion de nous exposer comment il faut

vivre pour ne point offenser Dieu, et comment on l'appaise quand on l'a offensé, rapporte aussi-bien les péchés que les vertus de ce grand homme.

Quant aux prodiges qui frappent les yeux des hommes, et qui leur donnent de l'admiration, c'est se tromper beaucoup que de comparer en cela les magiciens à ce qu'il y a eu de saints prophètes célèbres par la grandeur de leurs miracles; et c'est se tromper encore davantage que de les comparer à Jésus-Christ, dont ces mêmes prophètes, à qui nul magicien n'est comparable, ont prédit la venue, et qu'ils nous ont annoncé comme devant être et véritablement homme par l'humanité qu'il prendroit dans le sein d'une Vierge, et véritablement Dieu par la divinité qui lui est commune avec son Père, et qui l'en rend inséparable.

Quelque longue que soit cette lettre, je vois bien que ce que j'ai dit sur le sujet de Jésus-Christ n'est pas à beaucoup près ce qu'il faudroit, et pour ceux qui n'ont pas assez d'ouverture d'esprit pour comprendre les choses de Dieu, et pour ceux mêmes qui en auroient assez, mais que leur opiniâtreté et leurs préventions mettent à cet égard dans le même état que les autres. Mais tâchez de savoir ce qu'ils ont à objecter contre ce que je viens de dire, et me l'écrivez, afin que nous travaillions à les satisfaire sur toutes leurs difficultés, ou par des lettres, ou par des livres mêmes, si les lettres ne suffisent pas. Je prie Dieu, mon très cher fils et très illustre Seigneur, de vous faire arriver par sa grâce et par sa miséricorde au véritable bonheur qui ne se trouve qu'en lui.

SAINT AUGUSTIN A MARCELLIN, *sur la conduite à tenir envers les Donatistes.* (Lettre CXXXIII.)

1. J'ai su que ces Circoncellions et ces cleres donatistes, que l'intérêt de la police et de la discipline avoit fait transférer de la juridiction d'Hyppone à votre tribunal, avoient été entendus par votre excellence, et que la plupart d'entre eux avoient avoué l'homicide commis par eux sur la personne du prêtre catholique Restitut, et les blessures qu'ils ont faites à Innocent, prêtre catholique, en lui crévant un œil et lui coupant un doigt. Cela me donne de l'inquiétude, et me fait craindre que vous ne vouliez les punir selon la sévérité des lois, en leur faisant souffrir ce qu'ils ont fait. Aussi j'invoque par cette lettre la foi que vous avez en Jésus-Christ, et, au nom de sa divine miséricorde, je vous conjure de ne point faire cela, et de ne point permettre qu'on le fasse, quoique nous soyons en effet étrangers à la mort de ces hommes qui sont soumis à votre jugement, non sur notre accusation, mais sur l'avis de ceux auxquels est confié le soin de la paix publique. Nous ne voulons pas que les souffrances des serviteurs de Dieu soient vengées d'après la loi du talion, par des supplices semblables. Non que nous voulions empêcher aux hommes coupables le moyen de mal faire, mais nous souhaitons que les hommes, sans perdre la vie et sans être mutilés en aucune partie de leur corps, soient, par la surveillance des lois, ramenés d'un égarement furieux au calme du bon sens, ou détournés d'une énergie malfaisante pour être employés à quelque travail utile. Cela même est une condamnation; mais peut-on ne pas y trouver un bienfait plutôt qu'un supplice, puisque, en ne

laissant plus de place à l'audace du crime , elle permet le remède du repentir (1).

2. Souvenez-vous que vous êtes un juge chrétien , et , qu'en faisant le devoir de juge, vous devez faire l'office de père. Que le zèle qui vous anime à la punition des crimes ne vous fasse pas oublier ce que l'humanité vous prescrit ; et quelque atroces que puissent être ces crimes , ne les regardez pas tant comme un objet de colère et de vengeance, que comme une plaie que vous devez songer à guérir. Conservez ces sentiments de père plutôt que de juge , qui ont fait que, pour tirer de la bouche des coupables la confession de leurs crimes , vous n'avez voulu employer ni les chevalets , ni les ongles de fer, ni le feu... Gardez donc dans le supplice la même douceur que vous avez gardée dans la question , puisqu'il est même de bien plus grande conséquence de découvrir les crimes que de les punir. C'est ce qui fait que ceux mêmes qui ont le plus de douceur , et qui n'ont d'autre dessein que de pardonner aux coupables quand ils les auront découverts, n'épargnent rien pour vérifier les crimes dont on ne connoît pas les auteurs; et que l'on se trouve souvent dans la nécessité d'être plus sévère dans la découverte de crime , afin d'avoir sur qui exercer et faire paroître la douceur.

Joan. III. 21.

Car toutes les bonnes œuvres aiment le grand jour, quoique ceux qui les font ne le cherchent pas pour la gloire qui leur en peut revenir devant les hommes , mais pour la fin

Matth. V. 16.

que Jésus-Christ a marquée quand il a dit : *Que votre lumière luise devant les hommes , afin que voyant vos bonnes œuvres ils glorifient votre Père qui est dans le ciel.* Aussi , l'Apôtre ne se contente-t-il pas de nous recommander de

(1) Traduct. de M. Villemain , *Mélanges*, pag. 471

garder la douceur; il veut même que nous la fassions éclater aux yeux de tout le monde : *Que votre douceur*, dit-il dans un endroit, *soit connue de tous les hommes*. Et ailleurs : Phil. IV. 5. *Faites voir votre douceur à tous les hommes*. En effet, la Tit. III. 2. douceur que David exerça envers Saül, lorsque se trouvant en état de lui ôter la vie, il ne voulut pas lui faire le moindre mal, nous seroit-elle connue s'il n'avoit eu soin de faire voir qu'il n'avoit tenu qu'à lui de se venger? Ne vous portez donc point à un excès de sévérité dans le châtement du crime, après avoir conservé tant de douceur dans ce qu'il a fallu faire pour le découvrir.

3. Souvenez-vous enfin que c'est pour le bien de l'Eglise que l'empereur vous a envoyé. Or, je vous assure, et je vous prie de m'en croire, que ce que je demande tient au bien de l'Eglise catholique; ou si vous voulez que je me renferme dans mon détroit, qu'il intéresse notre Eglise d'Hippone. Si ce que je vous dis ne vous touche pas, quand vous le regardez comme la prière d'un ami, regardez-le comme le conseil d'un évêque. Je pourrois même l'appeler un commandement; et je ne croirois pas trop dire, mon très cher fils et très honoré Seigneur, en parlant à un chrétien, et sur un sujet comme celui-ci.

Je sais que vous êtes particulièrement chargé des affaires qui regardent l'Eglise; mais comme je crois que ceci est de la connoissance du proconsul aussi-bien que de la vôtre, je lui en écris aussi(\*). Je vous prie de vouloir bien lui donner ma lettre, et de la lui lire même s'il est besoin; vous con-

(\*) Saint Augustin lui écrit dans ces termes : « Livrez ces misérables à notre zèle : et bientôt éclairés par nos leçons, ils viendront, sujets dociles et soumis, se prosterner aux pieds du trône... Si vous les exterminatez, nous n'oserons plus nous plaindre de leurs attentats : car nous sommes déterminés à perdre tous la vie plutôt que d'en dénoncer jamais un seul à la rigueur de vos jugements. Non, non, les maux des

jurant l'un et l'autre de ne vous point trouver importunés des prières, des instances et des sollicitations que l'inquiétude où je suis m'oblige de vous faire.

SAINT AUGUSTIN AU COMTE BONIFACE, *sur l'hérésie des Donatistes.* (Lettre CLXXXV. )

1. Je vous sais bon gré, Boniface, mon très cher fils, je vous loue même et vous admire de ce qu'au milieu des soins de la profession militaire, vous êtes touché d'un si grand désir de vous instruire des choses de Dieu. Vous faites bien voir par là que même ce qu'il y a en vous de courage et de talent pour les armes, n'y est que pour le service de la foi de Jésus-Christ. Voici donc en peu de mots quelle est la différence de l'hérésie des Ariens et de celle des Donatistes. Les Ariens disent que le Père, le Fils et le Saint-Esprit sont de différente substance : or, c'est ce que les Donatistes ne disent point. Ils reconnoissent au contraire que la substance du Père, du Fils et du Saint-Esprit est la même, et si quelques-uns d'eux ont dit que le Fils étoit moins que le Père, ils n'out pas nié pour cela que le Père et le Fils fussent d'une même substance. Mais enfin la plupart protestent qu'ils croient sur le sujet du Père, du Fils et du Saint-Esprit, tout ce que croit l'Eglise catholique. Il n'y a donc point de question sur cela entre eux et nous, mais sur le point de l'unité de communion. Ce n'est

chrétiens ne doivent point être guéris par des meurtres. Rois de la terre, triomphez de vos ennemis par l'effusion de leur sang ; pour moi ; je ne vous envie point ce terrible droit ; je n'oserois plus lire à mon peuple les Actes de nos martyrs, si l'histoire consignoît à la suite de leur mort une aussi sanglante catastrophe.» ( Traduit par le cardinal Maury , *Panégjr. de saint Augustin*, dans l'*Essai sur l'éloquence de la chaire*, tom. II, pag. 443. )

que sur cela seul qu'ils contestent misérablement. Ils n'en veulent qu'à l'unité de Jésus-Christ ; et leur erreur ne consiste que dans l'éloignement qu'ils en ont , et qui les soulève contre elle. Ce n'est pas que quelques-uns d'eux , qui voient que la puissance des Goths est considérable, et qui voudroient les mettre de leur côté , ne disent quelque-fois , à ce que nous avons appris , que leur croyance est la même que celle de ces peuples ; mais ils sont convaincus du contraire par les monuments de leurs auteurs ; et on fait voir que la foi de Donat , dont ils se vantent de suivre le parti , étoit tout autre.

2. Mais que tout cela ne vous trouble point , mon très cher fils , puisqu'il a été prédit qu'il arriveroit des hérésies et des scandales , et qu'il faut que ce soit au milieu de nos ennemis que Dieu nous forme et nous dresse , afin qu'il y ait de quoi éprouver notre foi et notre charité. L'une paroîtra par le soin que nous aurons de nous garder des séductions de ces gens-là , et l'autre , par le zèle avec lequel nous travaillerons à les ramener. Car non-seulement il faut soutenir les foibles et tâcher de les garantir des erreurs de ces schismatiques ; mais il faut prier pour les schismatiques mêmes , afin qu'il plaise à Dieu de leur ouvrir l'esprit , et de leur donner l'intelligence des Ecritures , puisque les mêmes livres qui nous montrent Jésus-Christ nous montrent aussi son Eglise. Cependant l'aveuglement de ces gens-là est tel qu'en même temps qu'ils reçoivent le témoignage de l'Ecriture sur Jésus-Christ , qu'ils ne connoissent qu'autant qu'elle le leur fait connoître , ils ne veulent point le recevoir sur le sujet de son Eglise ; et au lieu de reconnoître cette Eglise aux marques par où l'autorité des livres saints nous la désignent , ils s'en font une fausse idée , qui n'a pour fondement que le mensonge et la calomnie.

I. Cor. xi. 19.

3. Ils reconnoissent Jésus-Christ avec nous dans ces pa-

- Ps. XXI. 18. et seq. roles du psaume 21 : *Ils ont compté tous mes os, ils ont pris plaisir à me regarder dans cet état, ils ont partagé mes habits entre eux, et ils ont jeté ma robe au sort*; et ils ne veulent point reconnoître l'Eglise dans ces autres paroles du même
- Ibid. 28. 29. psaume : *Toutes les parties de la terre se souviendront du Seigneur, et se convertiront à lui; et toutes les nations du monde lui rendront leurs adorations, parce que c'est au Seigneur qu'il appartient de régner, et il dominera les nations.* Ils reconnoissent Jésus-Christ avec nous dans ces autres
- Ps. II. 7. paroles du deuxième psaume : *Le Seigneur m'a dit : Vous êtes mon Fils, je vous ai engendré aujourd'hui*; et ils ne veulent pas reconnoître l'Eglise dans celles-ci qui suivent
- Ibid. 8. immédiatement : *Demandez-moi, et je vous donnerai toutes les nations pour votre héritage, et toute l'étendue de la terre pour la posséder.* Ils reconnoissent Jésus-Christ avec nous
- 1<sup>re</sup> IN. XXIV. 46. dans ces paroles de l'Evangile : *Il falloit que le Christ souffrît la mort, et qu'il ressuscitât le troisième jour*; et ils ne veulent pas reconnoître l'Eglise dans ce que l'Evangile
- Ibid. 47. ajoute, *qu'il falloit aussi que la pénitence et la rémission des péchés fussent prêchées en son nom dans toutes les nations, à commencer par Jérusalem*, sans compter une infinité d'autres passages de l'Ecriture, dont il n'est pas nécessaire de grossir cet écrit, et qui, en même temps qu'ils montrent
- Joan. I. I. Jésus-Christ, soit selon la divinité par laquelle il est égal au Père, puisque *dès le commencement étoit le Verbe, que le Verbe étoit en Dieu, et que le Verbe étoit Dieu*; soit selon
- Phil. II. 7. la forme de serviteur, et l'humanité dont le Verbe s'est revêtu, lorsqu'il a été fait chair et qu'il a habité parmi nous,
- Joan. I. 14. montrent aussi son Eglise, et font voir qu'elle n'est pas resserrée dans l'Afrique, selon la prétention insensée et impudente de ces gens-ci, mais qu'elle est répandue par toute la terre.

4. Car tout ce que l'esprit de contention leur inspire, ils

le mettent sans hésiter au-dessus du témoignage de Dieu même, depuis qu'à l'occasion de Cécilien, autrefois évêque de Carthage, qu'ils accusoient de certains crimes qu'ils ne sauroient ni n'ont jamais su prouver, ils ont pris le parti de se séparer de l'Eglise catholique, c'est-à-dire de la communion de tous les peuples de la terre. Mais quand Cécilien auroit été véritablement coupable de ce qu'on lui imputoit, et qu'on pourroit nous le montrer, nous en serions quittes pour anathématiser sa mémoire, et nous nous garderions bien d'abandonner pour cela l'Eglise de Jésus-Christ, dont la vérité, bien loin de dépendre de la fantaisie et des disputes des hommes, est établie sur le témoignage de Dieu. Car *c'est dans le Seigneur, et non pas dans l'homme, qu'il est bon de mettre sa confiance.* Ainsi, quand Cécilien auroit été coupable (ce qui soit dit sans faire tort à son innocence), Jésus-Christ n'auroit pas pour cela perdu son héritage. Tout homme peut aisément croire du mal d'un autre homme; mais soit qu'on y soit bien ou mal fondé, c'est un crime et une impudence horrible d'oser rejeter la communion de toute la terre, sous prétexte des prétendus crimes de qui que ce soit, et surtout lorsqu'on est dans l'impuissance de les prouver.

PS. CXXII. 8.

5. Que Cécilien ait été ordonné par des évêques coupables d'avoir livré les saintes Ecritures aux païens; c'est ce que je ne sais point, je n'en ai rien vu. Ce n'est ni la loi, ni les prophètes, ni les psaumes, ni les Apôtres, ni Jésus-Christ qui le disent; ce sont les ennemis de cet évêque. Mais qu'il y ait une Eglise répandue par toute la terre, c'est ce que tout le corps des Ecritures me dit également.

J'entends dans le Pentateuque la voix de Dieu qui dit à Abraham : *Toutes les nations seront bénies dans votre race.* Je l'entends qui dit par la bouche d'un prophète : *Dieu*

GEN. XXII. 18.

Malach. 1. 2. *levant au couchant ou offre à mon nom un sacrifice pur, et tel que je le demande, parce que mon nom est en gloire dans*  
 Ps. CXLIV. 13. *toutes les nations ; et par celle de David : Sa domination s'étendra d'une mer à l'autre, et depuis le fleuve jusqu'aux extrémités de la terre ; et par celle de saint Paul : L'Évangile va croissant et fructifiant par tout le monde ; et, enfin, j'entends celle de Jésus-Christ même qui dit à ses Apôtres : Vous me rendrez témoignage à Jérusalem, dans toute la Judée et la Samarie jusqu'aux extrémités de la terre. Or, c'est cette Eglise avec laquelle le parti de Donat n'a point de communion. Au lieu donc que je n'entends contre Cécilien que des accusateurs échauffés, j'entends la voix de Dieu même qui rend témoignage à cette Eglise répandue par toute la terre. Ainsi, ni la piété, ni la vérité, ni la charité, ne nous permettent pas de recevoir contre Cécilien le témoignage de gens que nous voyons hors de cette Eglise à laquelle Dieu même rend témoignage. Car de quel poids peut être le témoignage de ceux qui ne défèrent pas à celui de Dieu ?*

6. Mais il y a plus. Ils ont porté eux-mêmes, et plus d'une fois, au tribunal de l'empereur Constantin, l'affaire de Cécilien ; car, après avoir essayé inutilement de l'opprimer devant les évêques à qui l'affaire fut renvoyée par deux diverses fois, la persécution alla jusqu'à le traduire de nouveau devant cet empereur. Ainsi, il se trouve qu'ils ont fait les premiers ce qu'ils nous reprochent aujourd'hui, et par où ils tâchent de surprendre les simples ; établissant pour maxime que les chrétiens ne doivent jamais employer la puissance des empereurs, quoique chrétiens, non pas même contre les ennemis de Jésus-Christ.

Cependant, dans la conférence que nous avons eue avec eux à Carthage, ils n'osèrent nier qu'ils ne l'eussent fait ;

et ils osèrent bien, au contraire, se vanter que leurs auteurs avoient poursuivi criminellement Cécilien devant l'empereur. Mais à cette vérité qu'ils reconnurent, ils ajoutèrent un mensonge en disant que Cécilien avoit succombé, et que ses accusateurs l'avoient fait condamner. Ce sont donc eux qui sont les persécuteurs, puisqu'ils conviennent d'avoir persécuté Cécilien par leurs accusations; et qu'encore qu'il ait eu toute sorte d'avantages sur eux, ils ont l'impudence de se vanter de l'avoir fait succomber. Car, quelque notoirement faux que soit ce fait-là, ils font assez voir, dès là qu'ils s'en vantent, que, bien loin de croire qu'on eût rien à leur reprocher sur cela, ils prétendroient qu'on leur en dût savoir gré, s'ils avoient de quoi prouver que leurs auteurs eussent fait condamner Cécilien par l'empereur.

7. Les Donatistes ont eu le même sort que les accusateurs du saint prophète Daniel; et comme les lions à qui ils avoient exposé ce saint homme se tournèrent contre eux, ainsi les Donatistes se trouvent accablés par la même autorité par où ils avoient voulu opprimer cet innocent. La seule différence qu'il y a, c'est que par la miséricorde de Jésus-Christ, cette même autorité dont ils se plaignent leur est salutaire et favorable plutôt que contraire, puisqu'elle en a déjà ramené et ramène encore tous les jours plusieurs, qui rendent grâces à Dieu de se voir revenus d'une fureur si pernicieuse, qui aiment ce qu'ils haïssoient, qui, depuis qu'ils sont guéris, se louent de la violence salutaire dont ils se plaignoient si fort dans l'accès de leur frénésie, et qui, pleins de la même charité que nous avons eue pour eux, se joignent présentement à nous pour demander qu'on traite comme on les a traités, ceux qui résistent encore, et avec qui ils se sont vus en danger de périr.

Dan. vi. 24.

Car et le médecin est importun au frénétique qu'il lie, et le père à un enfant indocile qu'il châtie. Ce n'est néanmoins que l'amour qui fait agir l'un et l'autre ; et ce seroit une fausse douceur et une véritable cruauté à l'un et à l'autre , que de laisser périr l'un son malade , et l'autre son fils , plutôt que de leur faire de la peine. Comme les chevaux et les mulets sont des animaux privés de raison , ils ruent et mordent ceux qui pansent leurs plaies ; mais quoiqu'on n'en puisse approcher sans péril , et que souvent même on en soit blessé , on ne se rebute pas pour cela , et on ne les abandonne point qu'on ne les ait guéris au prix de toutes les douleurs salutaires qu'ils voudroient ne pas souffrir. Combien moins devons-nous donc abandonner nos semblables et nos frères ? Que ne devons-nous point faire pour les empêcher de périr éternellement , eux qui , dès qu'ils auront renoncé à l'erreur , comprendront que ce qu'ils prenoient pour persécution étoit le plus grand bien qu'on leur pouvoit faire ?

Gal. VI. 10. 8. *Faisons donc du bien à tout le monde , pendant que nous en avons le temps ,* comme le grand Apôtre nous y exhorte , et ne nous en lassons jamais. Travaillons à faire entrer les Donatistes dans la voie du salut , et à les retirer de celle de la perdition ; et que chacun emploie pour cela ce qui dépend de lui , l'un les discours des prédicateurs catholiques , l'autre les lois des princes catholiques. Que l'un se serve du ministère de ceux qui portent les ordres de Dieu , et l'autre de celui des officiers des empereurs. Car comme les lois que les princes font contre la vérité pour le mensonge servent à éprouver les gens de bien , et à leur faire mériter des couronnes , quand ils soutiennent la bonne cause jusqu'au bout , de même , celles que les princes font pour la vérité , contre le mensonge , ser-

vent à réprimer les entreprises de ceux qui sont dans l'erreur, et à ramener ceux d'entre eux qui ont encore quelque reste de sens et de droiture. Ainsi, au lieu que ceux qui refusent d'obéir aux lois que les puissances font contre la vérité de Dieu acquièrent une grande récompense, ceux qui refusent d'obéir à celles qu'elles font pour cette même vérité, s'attirent de terribles supplices. Aussi voyons-nous que l'Écriture blâme les princes qui ont laissé subsister ce qui avoit été institué contre la loi de Dieu, et qu'elle loue au contraire ceux qui ont employé leur autorité à l'empêcher et à l'abolir.

Ceux qui refusèrent d'obéir aux lois sacrilèges par où Nabuchodonosor, encore idolâtre, ordonna qu'on adorât l'idole qu'il avoit fait faire, signalèrent leur piété et leur foi. Mais quand ce même roi, converti par un miracle de la toute-puissance de Dieu, ordonna, par une loi louable et sainte, que quiconque blasphémeroit le vrai Dieu, c'est-à-dire le Dieu de Sidrac, de Misac et d'Abdénago, périroit avec toute sa maison, s'il y en eut qui pour avoir méprisé cette loi en subirent la peine, auroient-ils pu dire comme ceux-ci qu'ils étoient justes, et en alléguer pour preuve la persécution qu'on leur faisoit par l'autorité du roi? Il auroit fallu pour cela qu'ils eussent été frappés de la même folie que ces gens-ci, qui divisent les membres de Jésus-Christ, et passent l'éponge sur le sceau de ce divin Roi, et qui se prétendent persécutés, et se font même honneur de l'être, sous prétexte que les lois que les empereurs ont faites en faveur de la vérité de Jésus-Christ, vont à les empêcher de commettre ces sacrilèges. Cependant ils font parade d'une fausse innocence, et ne pouvant espérer de Dieu la gloire du martyr, ils veulent que les hommes la leur donnent.

Dan. iii. 5.

*Ibid.* 96.

9. Mais les vrais martyrs sont ceux dont Jésus-Christ  
 Math. v. 10. parle quand il dit : *Heureux ceux qui souffrent persécution pour la justice.* Ceux donc qui souffrent persécution pour l'iniquité, et pour un schisme sacrilège qui divise l'unité de Jésus-Christ, n'ont point de part à cette gloire, mais ceux-là seulement qui souffrent pour la justice. Car  
 Gen. xvi 6. Agar n'a-t-elle pas été persécutée par Sara? Cependant celle qui persécutoit étoit sainte, et celle qui souffroit persécution étoit méchante. Or, peut-on comparer à la persécution que souffroit Agar celle que Saül faisoit à David? Non sans doute. Et d'où vient la différence? Car Agar a souffert aussi-bien que David. C'est que David a souffert pour la justice, et Agar pour l'injustice. Jésus-Christ même s'est trouvé attaché à la croix avec des larrons : mais si le supplice étoit pareil, la cause étoit bien différente. Aussi ne sont-ce que les vrais martyrs que le psalmiste fait parler quand il dit : *Jugez-moi, ó mon Dieu; et faites la différence de ma cause d'avec celle du peuple qui n'est point saint.* C'est par la cause, et non pas par les peines, qu'ils veulent que Dieu fasse cette différence. Car les peines des impies peuvent être les mêmes que celles des martyrs; mais ce qui fait souffrir les uns est bien différent de ce qui fait souffrir les autres. Ce sont encore les martyrs  
 Ps. xlii. 1. qui parlent dans ce verset du psaume 118. *Venez à mon aide, car c'est injustement qu'ils me persécutent.* Ils ne se trouvent donc dignes d'être secourus que parce que c'est injustement qu'on les persécute; car si c'étoit justement, ils ne mériteroient que d'être châtiés et non pas secourus.

10. Que si les Donatistes prétendent qu'on ne sauroit persécuter personne avec justice, comme en effet ils ont avancé dans la conférence, que la vraie Eglise est celle qui

souffre persécution , et non pas celle qui la fait , nous ne nous arrêterons pas à répondre que si cela est , Cécilien étoit donc dans la vraie Eglise , comme j'ai déjà dit , puisque leurs auteurs l'ont persécuté jusqu'à porter leurs accusations contre lui devant l'empereur. Car ce n'est pas pour avoir souffert persécution que nous disons que cet évêque appartenoit à la vraie Eglise , mais pour l'avoir soufferte pour la justice ; comme nous ne disons pas que ce soit pour l'avoir persécuté qu'ils sont hors de l'Eglise , mais pour l'avoir persécuté injustement.

Ce ne sera donc pas par là que nous nous défendrons , quoique dès là que , sans se mettre en peine de ce qui peut être le motif de la persécution que l'on fait ou que l'on souffre , ils veulent que la marque du vrai chrétien soit d'être persécuté sans persécuter personne , il s'ensuit que Cécilien étoit un vrai chrétien , puisqu'il ne persécutoit personne , et qu'il étoit au contraire persécuté. Par là ils excluent encore leurs auteurs de l'Eglise , puisque , bien loin d'avoir été persécutés par cet évêque , ce sont eux qui l'ont persécuté.

11. Mais , comme j'ai déjà dit , ce n'est pas par là que nous nous défendons. Ce que je dis , c'est que si la vraie Eglise est celle qui persécute , qu'ils demandent à saint Paul de quelle Eglise Sara étoit la figure , lorsqu'elle persécutoit sa servante ; et ce saint Apôtre leur répondra qu'elle étoit la figure de cette mère toute libre qui nous a enfantés , c'est-à-dire de la céleste Jérusalem , qui n'est autre que la vraie Eglise de Jésus-Christ. Mais quoiqu'il soit vrai en un sens que Sara persécutoit Agar , nous trouverons , à y regarder de près , que c'étoit Agar qui persécutoit Sara par son orgueil , plutôt que Sara ne persécutoit Agar par le châtement qu'elle lui faisoit souffrir. Car l'or-

gueil d'Agar étoit un outrage pour sa maîtresse, qui ne faisoit rien que dans l'ordre, lorsqu'elle le réprimoit par le châtement.

De plus, si les saints et les gens de bien ne persécutent jamais personne, et qu'ils ne fassent que souffrir la persécution qu'on leur fait, ce n'est donc pas un saint ni un homme de bien qui parle au psaume 17, où il est dit : *Je*

Ps. xvii. 38. *persécuterai mes ennemis, je les poursuivrai et les atteindrai, et ne leur donnerai point de relâche que je ne les aie défaits.*

Ps. xvii. 38. Pour peu qu'on ait donc de dispositions à rendre témoignage à la vérité, ou à la reconnoître; il faut convenir que, comme il y a une persécution injuste, qui est celle que les méchants font à l'Eglise de Jésus-Christ, il y a une persécution juste, qui est celle que l'Eglise de Jésus-Christ fait aux méchants. Ainsi, en même temps que l'Eglise est heureuse par la persécution même qu'elle souffre, les autres sont misérables, parce qu'ils ne souffrent que pour l'injustice.

L'Eglise ne persécute que par amour, et pour faire du bien; les impies au contraire persécutent par haine et pour faire du mal; celle-ci pour corriger, ceux-là pour pervertir; celle-ci pour retirer de l'erreur, ceux-là pour y jeter. Enfin l'Eglise persécute ses ennemis, et ne cesse point de les poursuivre qu'elle ne les ait atteints et défaits, c'est-à-dire qu'elle ne leur ait fait mettre bas les armes du mensonge, et qu'elle ne les ait établis dans la vérité; eux au contraire nous rendent le mal pour le bien, et au lieu que ce n'est que pour leur procurer la vie éternelle que nous travaillons, ils cherchent à nous ôter la vie temporelle; ils ne respirent que meurtre et que carnage; et cela va même à un tel excès, que quand ils ne peuvent assouvir leur fu-

rent en ôtant la vie aux autres , ils se l'ôtent à eux-mêmes. La charité de l'Eglise n'a pour but , en tâchant de les retirer de l'erreur , que d'empêcher qu'aucun d'eux ne meure et ne périsse ; et leur fureur au contraire n'a pour but que de se repaître des meurtres qu'ils exercent sur nous ou sur eux-mêmes , quand elle ne trouve point d'autre matière à s'exercer , comme pour se maintenir , par autant d'actes de possession , dans le droit de tuer , qu'ils se sont attribué.

12. Ceux qui ne les connoissent pas s'imaginent qu'ils n'ont pris de semblables mœurs que depuis , qu'à la faveur des lois publiées par les empereurs pour l'unité de Jésus-Christ , on arrache de la servitude de leur domination un si grand nombre d'âmes. Mais quand on sait comment ils en ont usé de tout temps , et dès avant que ces lois fussent établies , on n'est point surpris de la mort qu'ils se donnent encore tous les jours , qui ne fait que rappeler le souvenir de leur ancienne coutume.

Elle étoit principalement en vigueur dans le temps qu'on adoroit encore publiquement les idoles , et l'on voyoit , aux solennités des païens , de grandes troupes de Donatistes se jeter tête baissée au travers de ces idolâtres ; non pour briser les idoles , mais pour se faire tuer par leurs adorateurs. S'ils fussent venus là avec pouvoir de ceux qui ont l'autorité légitime pour faire cesser ces cérémonies sacrilèges , le mal qui leur en seroit arrivé auroit eu quelque ombre et quelque apparence de martyr ; mais , encore une fois , ils ne songeoient pas à briser les idoles , et ne cherchoient qu'à se faire tuer. C'est ce qui ne leur manquoit pas : car les jeunes gens les plus vigoureux d'entre ces idolâtres avoient accoutumé de s'obliger par vœu à leurs faux dieux , de tuer chacun un certain nombre de ces furieux. Il y en avoit d'autres qui , par un mouvement de cette même fureur ,

se jetoient sur des voyageurs armés , en leur disant avec menaces : *Si vous ne nous tuez, nous vous tuerons* ; d'autres qui , se trouvant au passage des juges , en arrachioient des ordres par force pour se faire tner par les bourreaux ou par les archers ; sur quoi l'on dit qu'un juge en trompa quelques-uns qu'il fit prendre comme pour les faire mourir , mais qu'il relâcha ensuite , évitant tout à la fois , par ce moyen, d'en recevoir du mal et de leur en faire.

Ce leur étoit une chose ordinaire et comme une espèce de jeu de se précipiter du haut des rochers ; et de se jeter dans l'eau ou dans le feu ; et le Démon leur avoit appris à recourir à quelqu'un de ces trois genres de mort , lorsqu'il ne se trouvoit personne qu'ils pussent obliger par menaces à les tuer d'une autre manière ; car qui pourroit leur avoir fait de telles leçons que celui qui les possède , et qui voulut autrefois induire Jésus-Christ même à se précipiter du haut du temple , abusant même de la loi pour le lui persuader ? Ils se seroient aisément défendus de ces malheureuses suggestions s'ils avoient eu Jésus-Christ pour maître , et qu'ils l'eussent porté dans leur cœur : mais comme ils y avoient donné entrée au Diable , et qu'il s'y étoit établi au lieu de Jésus-Christ , il ne faut pas s'étonner qu'il les fit périr comme il fit autrefois ce troupeau de porceaux , qu'une légion de ces esprits impurs précipita du haut des rochers dans la mer. Et l'on peut dire de ceux qui , après avoir cherché plusieurs fois à se donner la mort de cette sorte , ont été arrachés à leur propre fureur , et recueillis dans le sein de l'Eglise , que leur délivrance est pareille à celle de ce démoniaque que son père présenta à Jésus-Christ , lui disant que le Démon , pour le faire périr , le jetoit tantôt dans le feu , tantôt dans l'eau.

13. C'est donc leur faire une grande charité que d'em-

Luc. iv. 9.

*Ibid.* viii.  
33.

Matth. xvii.  
14.

ployer l'autorité même des empereurs pour les retirer d'une secte où ils ont appris de tels excès à l'école du Démon, qui est le docteur aussi-bien que le père du mensonge. C'est malgré eux d'abord qu'on les en arrache ; mais quand ils sont une fois dans l'Eglise catholique, les leçons de la saine doctrine et des bons exemples les changent et les guérissent. Aussi en voyons-nous présentement dans l'unité de Jésus-Christ qui donnent de l'admiration par l'ardeur de leur foi et de leur charité ; et qui , dans la joie de se voir hors de cette secte où ils prenoient de tels excès pour de bonnes actions , ne cessent point d'en rendre grâces à Dieu , et les lui rendent de tout leur cœur ; ce qu'ils ne feroient pas néanmoins, si on ne les avoit retirés par force de cette communion sacrilège.

Combien y en a-t-il même qui nous avouent présentement , que depuis long-temps ils mouroient d'envie d'être catholiques; mais qu'ils n'avoient pas la force d'effectuer leur dessein , parce qu'ils vivoient parmi des gens qui auroient mis leurs maisons en poudre , et qui les y auroient mis eux-mêmes , s'il leur étoit seulement échappé le moindre mot en faveur de l'Eglise catholique ? Ne faut-il donc pas avoir perdu le sens pour prétendre que c'est un mal que d'avoir donné moyen à ceux-là de se retirer d'un si grand mal , en les mettant au-dessus de leurs craintes à la faveur de ces lois des empereurs, qui font que ceux qui se faisoient craindre craignent eux-mêmes et reviennent de bonne foi ; ou que, faisant au moins semblant d'être convertis , ils n'osent plus rien dire à ceux qui le sont véritablement , et qu'ils tenoient auparavant dans la sujétion et dans la crainte ?

14. Que s'ils persistent dans ces meurtres volontaires , pour nous arrêter par la crainte d'y donner lieu , et pour

empêcher par ce moyen qu'on ne sauve ceux que l'on pourroit sauver , comme si pour empêcher de périr des enfants de perdition , nous devons cesser de garantir de la perdition ceux qui songent à s'en tirer ; ou qu'on en pourroit garantir en les réprimant , quel est le parti que doit prendre sur cela la charité chrétienne, lorsqu'elle comparera le grand nombre de ceux que l'on peut sauver avec le petit nombre de ceux qui croient nous épouvanter par ces meurtres qu'ils exercent sur eux-mêmes ?

Que doit donc faire la charité fraternelle en un tel cas ? Doit-elle les laisser tous tomber dans les flammes éternelles , de peur que quelques-uns ne se jettent dans un feu qui ne fait que passer ? Doit-elle en abandonner à la mort éternelle un si grand nombre , qui ne demandent pas mieux présentement que de rentrer dans le chemin de la vie éternelle , c'est-à-dire dans l'unité catholique , et qui ne le pourront plus dans un autre temps ? Doit-elle, dis-je, abandonner ceux-là sous prétexte de prévenir les meurtres volontaires que pourront commettre sur eux-mêmes des misérables qui ne vivent que pour servir d'obstacle au salut des autres , et qui ne les empêchent de vivre selon la doctrine de Jésus-Christ que pour les dresser à cette maudite coutume , qu'ils n'ont pu tirer que de l'école de Satan , et qui fera que tôt ou tard ils exerceront contre eux-mêmes ces meurtres volontaires où l'on craint que ceux-ci ne se portent ?

Ne vaut-il pas mieux qu'elle sauve ceux qu'elle pourra , quand les autres devoient être assez malheureux pour vouloir périr ? Elle désireroit ardemment que tous se sauvassent , mais elle doit au moins travailler à empêcher que tous ne périssent. La paix et l'unité catholique se rétablit tous les jours , grâces à Dieu , parmi nous et en plusieurs

autres endroits de l'Afrique , sans que cela donne lieu à aucun de ces meurtres volontaires ; et l'on n'en voit que dans les lieux où il s'est trouvé de tout temps de ces sortes de gens , qui ne sont au monde que pour faire du mal aux autres et à eux-mêmes , et qui en venoient à ces extrémités avant même qu'il fût question de ces lois des empereurs.

15. Dès ce temps-là même , la paix et l'unité de Jésus-Christ ne laissoient pas de s'établir , mais par la seule voie de la prédication , en sorte que chacun de ceux qui passaient du parti de Donat dans la communion catholique ne le faisoit qu'autant qu'il s'y sentoit porté par l'impression que la vérité faisoit sur son esprit , ou qu'il en trouvoit la commodité. Cependant le repos des gens de bien ne laissoit pas d'être troublé en plusieurs manières par des gens perdus de ce parti-là , qui se tenoient incessamment attroupés pour commettre toutes sortes de violences. Les maîtres étoient réduits à craindre leurs propres esclaves, quand ils avoient recours à la protection de ces gens-là , avec laquelle on pouvoit impunément et retenir le bien et piller les fruits , et brûler les maisons , sans que ceux qui souffroient ces violences osassent rien dire. La crainte du bâton , ou du feu , ou de la mort même forçoit les maîtres à laisser aller leurs esclaves , et à rompre le titre de leur servitude , et ceux à qui il étoit dû , à rendre celui de leurs créances. Quand on méprisoit leurs menaces , ils en venoient aux coups , qu'on s'attiroit infailliblement , à moins de faire ce qu'ils vouloient. Les plus gens de bien qui avoient eu le malheur de leur déplaire voyoient bientôt leurs maisons rasées ou brûlées. On a vu de très honnêtes gens , et de très bon lieu , laissés pour morts sur la place à force de coups , ou enlevés et mis à la meule , qu'on leur faisoit tourner à coups de fouet comme des bêtes. Quel secours

a-t-on jamais pu tirer contre eux des lois et des magistrats ? quel archer auroit osé souffler en leur présence ? quel officier de justice faire aucune poursuite pour personne contre leur gré ? qui a jamais osé se mettre en devoir de venger la mort de ceux qu'ils avoient massacrés ? Mais il ne leur falloit point aussi pour cela d'autre bourreau que leur propre fureur ; et les uns se faisoient tuer par les passants , qu'ils forçoient à leur donner de l'épée dans le corps , en les menaçant de les tuer eux-mêmes ; et les autres , se précipitant du haut des rochers , ou se jetant dans l'eau ou dans le feu , s'arrachent leurs malheureuses âmes par ces supplices volontaires.

16. Ces excès faisoient horreur à plusieurs de ceux mêmes qui étoient engagés dans cette communion hérétique ; et comme ils croyoient que leur innocence n'en recevoit aucune atteinte , dès là qu'ils les désapprouvoient , ils donnoient lieu aux catholiques de leur dire : « Si de tels » crimes ne vous souillent point , comment pouvez-vous » dire que les crimes ou faux ou tout au moins inconnus » de Cécilien ont souillé tout le monde chrétien ? Com- » ment avez-vous osé sur ce prétexte vous séparer , par un » crime sacrilège , de l'unité catholique , qui est comme » l'aire du Seigneur où il faut que jusqu'au temps destiné à » vanner le grain , il y ait pêle-mêle , et du froment réservé » pour le grenier , et de la paille destinée au feu. »

A force de les presser par ces raisons , quelques-uns revenoient à l'unité catholique , au hasard de tout ce que la haine de ces furieux leur pouvoit faire souffrir. Mais il y en avoit bien davantage qui , tout convaincus qu'ils étoient intérieurement , aussi-bien que ceux-ci , n'osoient suivre leur exemple , de peur de s'exposer à la haine des gens qui faisoient le mal avec tant de licence et d'impunité , et

dont la violence s'étoit fait sentir d'une manière si cruelle à quelques-uns de ceux qui étoient revenus à notre communion.

17. Il arriva dans le même temps qu'un de leurs diacres de Carthage , nommé Maximien , ayant eu l'insolence de s'élever contre son évêque , quelques autres de leurs évêques prirent le parti de ce diacre révolté , et firent schisme parmi eux ; et ayant trouvé moyen de gagner une partie de ce qu'ils avoient de peuple à Carthage , ils ordonnèrent ce diacre évêque de Carthage , élevant ainsi évêque contre évêque , et autel contre autel. Cet attentat ayant donné de l'indignation à la plupart des autres évêques , ils condamnèrent Maximien avec les douze qui avoient assisté à son ordination ; pour les autres qui étoient entrés dans le même schisme , ils leur donnèrent la faculté de revenir dans un temps, passé lequel ils n'y seroient plus reçus. Cependant, après le temps expiré, quelques-uns de ceux-là , et quelques-uns même des douze qui avoient été condamnés sans condition et sans délai, étant revenus à eux, ils les reçurent et les rétablirent dans leurs dignités, pour maintenir la paix dans leur parti , et ne rebaptisèrent aucun de ceux que ces gens-là avoient baptisés pendant leur séparation.

Cette conduite donna un si grand avantage à l'Eglise catholique contre eux , qu'on n'avoit que cela seul à leur alléguer pour leur fermer la bouche. Aussi ne manquoit-on pas de le faire sonner bien haut et de le répandre de tous côtés , comme l'intérêt de la vérité le demandoit , pour ramener les esprits , du schisme à l'unité. Les catholiques leur disoient donc en toutes occasions : « Quoi ! pour con-  
» server la paix dans le parti de Donat , vous avez reçu et  
» rétabli dans leurs dignités des évêques que vous aviez  
» condamnés ; vous l'avez même fait , sans oser toucher au

» baptême donné hors de votre Eglise, non-seulement par  
 » ceux d'entre eux à qui vous aviez marqué un temps pour  
 » revenir, mais par ceux mêmes que vous aviez condamnés  
 » sans condition, et comptant pour rien la paix de toute  
 » l'Eglise de Jésus-Christ, vous osez, sous prétexte des  
 » prétendus crimes de quelque particulier qu'il vous plaît  
 » de lui reprocher, effacer le baptême donné dans ces Egli-  
 » ses, d'où l'Evangile a été apporté en Afrique? » Il étoit  
 difficile de résister à une chose si claire et si convain-  
 quante. Aussi faisoit-elle ouvrir les yeux à plusieurs, qui,  
 rougissant d'une injustice si grossière, se convertissoient  
 en plus grand nombre qu'auparavant, et surtout dans les  
 lieux où ils étoient un peu plus libres et moins exposés  
 aux cruautés de ces furieux.

18. Mais cela même alluma de telle sorte leur haine et  
 leur fureur, qu'à peine y avoit-il aucune de nos Eglises où  
 l'on fût à couvert de leurs insultes et de leurs brigandages.  
 Il n'y avoit plus de sûreté sur les chemins pour ceux qui  
 alloient prêcher la paix et l'union, et confondre leur rage  
 et leur folie par la force de la vérité. Non-seulement les  
 laïques et le commun des clercs, mais les évêques mêmes  
 se trouvoient réduits à la dure condition de taire la vé-  
 rité, ou d'essuyer tout ce que la rage pouvoit inspirer à ces  
 furieux.

Cette extrémité étoit d'autant plus grande, qu'en taisant  
 la vérité, on n'en étoit pas quitte pour ne ramener aucun  
 des leurs; il falloit encore se résoudre à voir séduire plu-  
 sieurs des nôtres. Que si l'on continuoit de la prêcher, la  
 terreur de ce qu'on attiroit par là à ceux qui étoient déjà  
 convertis et affermis dans la communion catholique, ôtoit  
 aux foibles le courage d'embrasser la vérité. L'Eglise étant  
 donc réduite à ces extrémités, comment peut-on prétendre

qu'il auroit fallu tout souffrir plutôt que d'implorer le secours que Dieu nous a procuré par les empereurs chrétiens, et par où aurions-nous pu nous excuser envers Dieu d'une telle négligence ?

19. Car quand ces gens-là, pour nous empêcher de recourir aux justes lois des puissances, contre les attentats de leur impiété, nous viennent dire que les Apôtres n'ont jamais rien demandé de semblable aux rois de la terre, ils ne prennent pas garde que l'état de l'Eglise étoit bien différent de ce qu'il est aujourd'hui, et que chaque chose vient dans son temps. Car où étoient alors les princes qui eussent cru en Jésus-Christ, et qui fussent en état de faire des lois pour son service et en faveur de la piété contre l'impieété? On en étoit encore à l'accomplissement de ce qui est exprimé par cette parole du Prophète : *Pourquoi les nations se sont-elles émues? Pourquoi forment-elles de vains projets? Pourquoi les rois de la terre s'élèvent-ils et conspirent-ils contre le Seigneur et son Christ?* Et le temps de ce qui suit un peu plus bas dans le même psaume : *Comprenez, rois de la terre, devenez sages, vous qui gouvernez le monde; servez le Seigneur avec crainte, et réjouissez-vous en lui avec tremblement, n'étoit pas encore arrivé.* Ps. II. 1. 2.

Or, comment est-ce que les rois servent le Seigneur avec crainte, sinon en défendant et en punissant avec une sainte sévérité, ce qui se fait contre ses ordres? Car autre est le service qu'ils rendent à Dieu comme hommes, et autre celui qu'ils lui rendent comme rois. En tant qu'hommes, ils le servent en vivant en vrais fidèles : mais en tant que rois, ils ne le servent qu'en établissant et en faisant observer avec fermeté des lois justes, qui vont à faire faire le bien, et à empêcher le mal. C'est ainsi qu'Ézéchias a servi Dieu

IV. Reg.  
XVIII. 4.

en abattant les temples des idoles et les bois qui leur étoient consacrés , et en démolissant ces autels qu'on leur avoit bâtis sur des montagnes contre les défenses de Dieu.

*Ibid.*.xxiii. 4. C'est ainsi que Josias l'a servi , en faisant les mêmes choses. C'est ainsi que le roi de Ninive l'a servi , en forçant

5.  
Jon. iii. 6.

tout son peuple de se mettre en devoir de l'appaiser. C'est

Dan. xiv. 21.

41.

ainsi que Darius l'a servi , en donnant pouvoir à Daniel

*Ibid.*.iii. 96.

de briser les idoles , et en faisant jeter aux lions les ennemis de ce saint prophète. C'est ainsi que Nabuchodonosor l'a servi , en défendant , comme nous avons vu , et sous des peines terribles , de blasphémer le Dieu de Daniel. Les rois ne servent donc Dieu , en tant que rois , que lorsqu'ils font pour son service ce qu'il n'y a que des rois qui puissent faire.

20. Comme donc , au temps des Apôtres , les rois , bien loin de servir le Seigneur , faisoient encore de vains projets contre lui et contre son Christ , afin que tout ce qui avoit été prédit par les prophètes fût accompli , leurs lois , au lieu de défendre l'impiété , ne pouvoient que la favoriser et l'établir. Car il étoit de l'ordre des temps , et que les Juifs , croyant rendre service à Dieu , missent à mort ceux qui prêchoient Jésus-Christ , selon la prédiction de Jésus-Christ même ; et que les nations fussent émues contre les chrétiens , et que la patience des martyrs triomphât des uns et des autres. Mais présentement que cette prédiction du prophète :

Ps. lxxi. 11.

*Tous les rois de la terre l'adoreront , et toutes les nations le serviront* , a commencé de s'accomplir , ne faudroit-il pas avoir perdu le sens pour dire aux princes : « Ne vous mettez pas en peine si l'on attaque ou si l'on révère , dans votre royaume , l'Eglise de celui que vous adorez ? »

Quoi ! ils auront soin de faire vivre les hommes selon les lois de l'honnêteté et de la pudeur , sans que personne

leur ose dire que cela ne les regarde pas , et on osera leur dire que ce n'est pas à eux à prendre connoissance , si dans leurs états on suit les lois de la véritable religion , ou si l'on s'abandonne à l'impiété et au sacrilège ? Car si, dès là que Dieu a donné à l'homme le libre arbitre , le sacrilège lui doit être permis ; pourquoi punira-t-on l'adultère ? L'âme qui viole la fidélité qu'elle doit à son Dieu est-elle donc moins criminelle que la femme qui viole celle qu'elle doit à son mari ? Et quoiqu'on punisse moins sévèrement les hommes des péchés qu'ils commettent par ignorance contre la religion , faut-il pour cela la leur laisser renverser impunément ?

21. Il vaut mieux sans doute porter les hommes au culte de Dieu par des instructions et des remontrances , que de les y contraindre par le châtement ou par la crainte. Mais quoique ceux qui se laissent mener par ces voies de douceur valent mieux que ceux dont on ne sauroit venir à bout avec cela seul , on ne doit pas négliger ceux-ci ; car l'expérience nous a appris , et nous fait voir encore tous les jours qu'il a été utile et salutaire à plusieurs d'être forcés par la crainte , et même par le châtement ; et que c'est ce qui les a mis en état de s'instruire , ou même de suivre et de pratiquer ce que la parole de vérité leur avoit déjà appris.

On nous allègue ce mot d'un auteur profane : *Il vaut beaucoup mieux tenir ses enfants dans le devoir en leur faisant honte du mal , et en leur inspirant des sentiments honnêtes , que de les mener par la crainte.* (Térence.) Nous en convenons ; mais quoique ceux qui se mènent par douceur et par amour valent beaucoup mieux que les autres , ils ne font pas le plus grand nombre : il y en a sans comparaison davantage dont il n'y a que la crainte qui puisse venir à bout. Car,

- pour leur répondre par le même auteur, n'y trouve-t-on pas un de ses interlocuteurs qui dit à l'autre : *Vous ne feriez jamais rien de bien si l'on ne vous y forçoit ?* Aussi voyons-nous que comme l'Écriture, en regardant ceux du premier genre, dit que *la crainte ne subsiste point avec la charité*, et que *la charité parfaite chasse la crainte*; elle dit aussi en regardant ceux du second genre, dont le nombre est sans comparaison le plus grand, que *le mauvais serviteur ne se ramène point par des paroles*, et qu'*encore qu'il voie ses devoirs, il ne les suivra pas*. Or, en disant qu'*on ne le ramène point par des paroles et des remontrances*, elle ne prétend pas qu'on l'abandonne; et elle laisse entendre par où il faut le ramener; autrement, au lieu de dire que *les paroles n'y font rien*, elle auroit dit que rien n'y fait. Aussi marque-t-elle en un autre endroit qu'il faut avoir recours aux coups, non-seulement contre les mauvais serviteurs, mais contre les enfants indociles : *Son corps souffre, dit-elle, des coups que vous lui donnez, mais vous délivrez son âme de la mort*; et ailleurs : *Celui qui épargne les verges n'a que de la haine pour son fils*.

- Donnez-moi des gens qui disent de tout leur cœur :  
 Ps. xli. 3. *Mon âme brûle d'une soif ardente de jouir du Dieu vivant; quand sera-ce que je paraîtrai devant sa face ?* et qui entrent par le sentiment d'une véritable foi dans le vrai sens de ses paroles; il ne faudra prendre ceux-là ni par la crainte des peines temporelles, dont les lois des empereurs menacent les méchants, ni par celle des supplices éternels, puisque d'être unis à Dieu, c'est un bien si désirable pour eux, que non-seulement la privation entière de ce bien là leur seroit un supplice horrible, mais qu'ils n'en portent le retardement qu'avec une extrême peine. Mais il y en a beaucoup qui n'auroient jamais été de véritables enfants et

en état de dire avec saint Paul : *Quad serons nous dé-  
gagés des liens du corps pour être avec Jésus-Christ!* si , Phil. 1. 28.  
pendant qu'ils étoient de mauvais serviteurs , et comme  
des esclaves fugitifs et révoltés , Dieu ne s'étoit servi de la  
verge des peines temporelles pour les ramener.

22. Qui peut jamais nous aimer plus que Jésus-Christ ,  
qui a été jusqu'à donner son âme pour ses brebis ? Cepen- Joan. x. 15.  
pendant, au lieu qu'il n'a employé que la douceur de ses  
paroles pour appeler saint Pierre et les autres Apôtres , Marc. 1. 16.  
quand il fut question de gagner Saul, et de faire de ce cruel 17.  
persécuteur un soutien de cette même Eglise qu'il ravageoit Gal. 1. 23.  
avec tant de fureur , il ne se contenta pas d'employer la  
force de sa voix , il en vint jusqu'à le jeter par terre ; et, Act. 11. 3.  
pour dompter ce cœur farouche , et le forcer , au milieu des  
ténèbres de son infidélité , à désirer la lumière intérieure ,  
il commença par lui ôter celle du jour en le frappant d'a- Ibid. ix. 4.  
veuglement , et d'un aveuglement si réel , qu'il fallut un  
miracle pour le guérir ; car si ses yeux eussent été sains et  
entiers , lorsqu'il se trouva ne voyant point , quoiqu'il  
les eût ouverts , il n'auroit pas fallu , pour lui en rendre  
l'usage , qu'il en fût tombé une espèce d'écailles , comme Ibid. 8.  
l'Ecriture nous apprend qu'il arriva par l'imposition des  
mains d'Ananias.

Puisque Jésus-Christ même a donc fait violence à saint  
Paul pour le forcer à croire , que ces gens-ci ne disent plus ,  
comme ils font : *Il est libre à chacun de croire ou de ne pas  
croire;* qu'i's considèrent ce qui s'est passé dans ce grand  
Apôtre , que Jésus-Christ n'a instruit qu'après l'avoir forcé ,  
et qu'il n'a consolé qu'après l'avoir frappé. Il est même re-  
marquable que celui qu'un châtiment sensible et corporel a  
forcé d'embrasser et de suivre l'Evangile , a plus fait lui  
seul , pour ce même Evangile , que tons ceux qui n'avoient I Cor. xv. 10.

I. Joan. IV. 18. été appelés que par l'attrait des paroles de Jésus-Christ ; et que sa charité est devenue d'autant plus parfaite , et a d'autant mieux chassé la crainte, que la crainte qui l'avoit forcé, et qui avoit servi d'entrée à la charité, avoit été plus vive et plus forte.

23. Pourquoi donc l'Eglise n'emploieroit-elle pas la force pour faire rentrer dans son sein les enfants qu'elle a perdus , puisque ces malheureux enfants ne craignent point de l'employer pour faire périr les autres ? Pourquoi n'emploiera-t-elle pas la terreur salutaire des lois , pour ramener ceux-mêmes que ces gens-ci n'ont point forcés, mais qu'ils ont séduits , puisqu'elle ne les étonne par ses menaces que pour les consoler d'autant plus par ses caresses , quand ils reviendront à elle ; cette mère si tendre étant beaucoup plus touchée du retour de ceux qui reviennent , que de la fidélité de ceux qui ne se sont point égarés ? N'est-il pas du soin et du devoir du pasteur de ramener au troupeau aussi-bien les brebis qu'on a emmenées en les séduisant , que celles qu'on a arrachées par force ; et si elles résistent , ne doit-il pas même employer la verge et les coups (1) ?

Que celles que l'Eglise tâche de regagner se soient , si l'on veut , multipliées entre les mains des larrons ; dès là qu'elle les trouve marquées du caractère de Jésus-Christ , elle a sur elles un droit qui est au-dessus de tout. Elle en ramène donc le plus qu'il lui est possible ; mais sans toucher à la marque qu'elles portent , c'est-à-dire sans les rebaptiser. Car à Dieu ne plaise qu'en ramenant la brebis, on

(1) On a cru voir une sorte de contradiction dans ces paroles , avec la doctrine énoncée par saint Augustin dans la lettre précédente. M. le cardinal Maury répond solidement à cette difficulté dans son Panégyrique du grand évêque d'Hyppone, pag. 444.

efface le sceau du Rédempteur, puisque, s'il arrivoit qu'un déserteur marqué du sceau de l'empereur, et un autre qui l'auroit reçu de ce déserteur, se présentassent, l'un pour rentrer dans les troupes, et l'autre pour y être reçu, quoiqu'il n'y eût jamais été, et qu'on voulût bien pardonner à l'un sa désertion, et à l'autre d'avoir reçu ce caractère d'un homme indigne de l'appliquer, on se garderoit bien de l'effacer ni dans l'un ni dans l'autre, et on le respecteroit dans les deux, parce que c'est la marque du prince.

24. Comme ces gens-ci ne sauroient montrer que ce soit au mal qu'on les contraigne quand on les contraint de revenir à l'Eglise, ils soutiennent que quelque bon que cela pût être, on ne doit pas les y forcer. Mais nous leur montrons que puisque Jésus-Christ a forcé saint Paul, l'Eglise ne fait qu'imiter son divin Maître quand on les force, quoique dans les premiers temps elle n'ait forcé personne, parce qu'elle attendoit pour cela que ce que les prophètes avoient prédit de la foi des princes et des nations fût accompli.

C'est ainsi que l'on peut très bien entendre cette parole de saint Paul : *Nous avons en main le pouvoir de punir tous les désobéissants, et c'est à quoi nous ne manquerons pas, après vous avoir donné du temps pour voir si vous satisferez à l'obéissance qu'on attend de vous.* C'est pour cela que dans la parabole du festin, le roi ne voulut d'abord autre chose sinon que l'on amenât les conviés, mais il ordonna ensuite qu'on les forçât. Car après que ses gens lui eurent rapporté que ce qu'il avoit commandé étoit fait, et qu'il y avoit encore de la place de reste, il leur dit : *Allez le long des haies et des grands chemins, et faites entrer par force tout ce que vous rencontrerez.* On voit donc dans les premiers que l'on amena sans violence, cette obéissance

II. Cor. x. 6.

Luc xiv. 21.

Ibid. 23.

dont parle saint Paul, et dans ceux que l'on force, ce châ-  
 timent dont il parle aussi, et qui se devoit exercer contre  
 les désobéissans, après que les autres auroient satisfait à  
 l'obéissance qu'on attendoit d'eux. Car pourquoy est-ce que  
 le roi, averti que ce qu'il avoit commandé étoit fait, et  
 qu'il y avoit encore de la place de reste, ordonna à ses gens  
 de forcer d'entrer ceux qu'ils rencontreroient; au lieu qu'en  
 parlant des premiers, il avoit seulement ordonné qu'on les  
 amenât? Si cette violence qu'il veut que l'on fasse aux der-  
 niers ne se devoit entendre que de l'impression vive que  
 l'éclat des miracles fait sur les hommes, c'est devant ceux qui  
 ont été appelés les premiers qu'il s'en est fait le plus, et sur-  
 tout devant les Juifs, qui demandoient particulièrement des  
 miracles, comme nous apprenons de saint Paul; mais aussi  
 devant les gentils, car il ne s'en est jamais tant fait aux yeux  
 des gentils en faveur de l'Évangile que du temps des Apôtres.  
 Si cette violence dont parle Jésus-Christ ne se devoit  
 donc entendre que des miracles, ce seroient les premiers  
 conviés que le roi auroit ordonné que l'on fît entrer par  
 force. Que ceux que l'Église trouve le long des haies et des  
 grands chemins, c'est-à-dire dans le schisme et dans l'hé-  
 résie, et qu'elle force d'entrer par l'autorité qu'elle a en  
 main, et que Dieu lui a procurée dans son besoin par la  
 foi et la religion des princes; que ceux-là, dis-je, ne mur-  
 murent donc pas de ce qu'on les force, et qu'ils considèrent  
 seulement à quoi on les force. Car le banquet du Seigneur  
 n'est autre chose que l'unité du corps de Jésus-Christ;  
 et cela n'est pas moins vrai par rapport à cette unité que le  
 bien de la paix entretient, que par rapport au sacrement de  
 nos autels. Pour eux, nous pouvons dire qu'ils pratiquent  
 fort exactement leur maxime: « Qu'il ne faut forcer per-  
 » sonne à faire le bien. » Car quand ils forcent quelqu'un,  
 c'est toujours au mal.

I. Cor. I. 22.

Luc. XIV. 23.

25. Il est vrai qu'avant que ces lois, par où on les force d'entrer dans le festin sacré de l'unité, eussent été publiées en Afrique, par ordre des empereurs, je croyois, aussi-bien que d'autres de mes frères, que quelque funestes effets que leur fureur produisît de toutes parts, il ne falloit point demander aux empereurs des lois précises contre cette hérésie, et qui allassent à l'abolir, en ordonnant des peines contre tous ses sectateurs ; mais qu'il falloit se contenter d'en obtenir qu'ils missent à couvert de la fureur de ces gens-là ceux qui prêcheroient la vérité catholique, et qui l'établiroient ou par leurs discours, ou par la lecture des saintes Ecritures ; et il nous sembloit que pour cela il n'y avoit qu'à confirmer celle du pieux empereur Théodose (1), d'heureuse mémoire, contre toutes sortes d'hérétiques, par laquelle il ordonne qu'on fasse payer à tous les évêques et clercs des communions hérétiques, quelque part qu'on les trouve, une amende de dix livres d'or, et à déclarer que les Donatistes, quoiqu'ils ne se prétendent pas hérétiques, y seroient sujets aussi-bien que les autres.

Notre pensée n'étoit pas néanmoins que tous les Donatistes indifféremment fussent sujets à cette peine, mais seulement que dans les lieux où l'Eglise catholique souffriroit quelque violence de leurs clercs, de leurs circoncelions, ou de qui que ce fût de leur communion, les magistrats, sur la plainte des catholiques maltraités, la fissent payer à leurs évêques et à leurs autres ministres. Car nous espérions que cette crainte les tenant en bride, chacun auroit une entière liberté d'enseigner ou d'embrasser la vérité catholique ; et que personne n'y étant contraint, et ne s'y rangeant que de son bon gré, nous n'aurions point de

(1) Code Theodosien, liv. XXI de *Hereticis*.

catholiques qui ne le fussent sincèrement et de bonne foi. D'autres de nos frères , qui avoient plus d'âge et d'expérience , étoient d'un autre avis , voyant l'exemple de plusieurs lieux et de plusieurs villes , qui sont aujourd'hui très solidement établies dans la communion catholique , et que la miséricorde de Dieu n'y a fait rentrer que par le moyen des lois des empereurs précédents , qui ne laissoient pas la liberté de demenrer dans une autre communion. Cependant nous l'emportâmes : il passa dans notre concile (1) qu'on ne demanderoit aux empereurs que ce que je viens de dire , et on envoya pour cela des députés à la cour.

26. Mais Dieu , dont la miséricorde alloit plus loin que nos propres désirs , et qui savoit combien le remède amer , mais salulaire , de la terreur des lois étoit nécessaire à plusieurs esprits paresseux et opiniâtres , et qu'il y a une dureté qui résiste aux paroles et aux remontrances , mais dont un peu de sévérité vient à bout , ne permit pas que nos députés réussissent. Car l'empereur avoit déjà reçu de vives plaintes de quelques évêques , à qui les Donatistes avoient fait des maux horribles , jusqu'à les chasser de leurs églises. Mais ce qui avoit fait le plus d'impression , et qui mettoit nos députés hors d'état de faire ce qu'ils prétendoient , c'étoit l'assassinat horrible de Maximien , évêque catholique de Bagai : sur quoi il y avoit déjà une loi faite et publiée contre cette hérésie , dont cette action fit si bien voir la cruauté et la fureur , qu'on crut ne pouvoir la tolérer sans tomber par cette indulgence même dans une cruauté plus grande que celles que ses sectateurs exerçoient tous les jours. Cette loi n'alloit donc pas seulement à réprimer la fureur de cette hérésie , mais à l'abolir tout-à-fait , non

(1) Concile de Carthage de l'an 411

en punissant ses sectateurs du dernier supplice, ce que la douceur et la modération que des chrétiens doivent toujours garder envers ceux mêmes qui en sont le plus indignes ne permettoit pas, mais en ordonnant la peine d'exil contre les évêques et les autres ministres de cette communion sacrilège, et une amende pécuniaire contre les particuliers.

27. Cet évêque de Bagai s'étoit attiré leur haine pour s'être fait rendre, par un jugement contradictoire obtenu contre eux, une église dont ils s'étoient emparés par violence, quoiqu'elle eût été de tout temps aux catholiques. Cela les anima contre lui à un tel point, qu'ils vinrent fondre sur lui avec une rage inouïe, comme il étoit à l'autel; et, non contents de le charger de coups de bâton, et de tout ce qu'ils avoient d'autres armes, s'en faisant même des morceaux de l'autel qu'ils mirent en pièces, ils lui donnèrent dans l'aine un coup de poignard, qui lui faisoit tant perdre de sang, qu'il auroit expiré sur la place, si l'excès même de leur cruauté ne lui eût sauvé la vie. Car, à force de le traîner par terre après cette blessure, la poussière se mêlant avec le sang fit comme un ciment qui l'arrêta. Ils le laissèrent enfin; mais comme les nôtres vinrent pour l'emporter en chantant des psaumes, ces malheureux, revenant à la charge avec plus de fureur que jamais, l'arrachèrent de leurs mains, après les avoir écartés, et mis en fuite à force de coups et de menaces, ce qui n'étoit pas difficile à des gens les plus forts de beaucoup, et dont la cruauté donnoit encore plus d'épouvante que le nombre. L'ayant donc enlevé de nouveau, ils le portèrent au haut d'une tour, d'où ils le précipitèrent, le croyant mort.

Il vivoit encore néanmoins, et cette chute ne l'acheva

pas , parcequ'il se trouva quelque chose qui amortit le coup. Des gens qui passoient de nuit en cet endroit, l'ayant aperçu et reconnu à la faveur d'une lanterne, l'emportèrent dans une maison de piété , où , à force de soins et de bons traitements , il revint, mais avec beaucoup de temps, d'un état où il y avoit si peu à espérer. Cependant on le croyoit mort ; et le bruit de ce meurtre , commis par les Donatistes , avoit même déjà passé la mer. Il la passa lui-même ensuite , et parut plein de vie , au grand étonnement de tout le monde ; et ses cicatrices si horribles et en si grand nombre , et qui étoient encore toutes fraîches , firent voir que ce n'étoit pas sans fondement qu'on l'avoit cru mort.

28. Il demanda donc justice et protection à l'empereur , moins pour se venger que pour mettre son Eglise à couvert de pareilles insultes ; et s'il y avoit manqué , on auroit eu plus de sujet de l'accuser de négligence que de le louer d'une telle sorte de patience. Car ne voyons-nous pas que saint Paul , pour l'intérêt de l'Eglise, plutôt que pour la conservation de sa propre vie, fit savoir au tribun le complot que les Juifs avoient fait de l'assassiner ; ce qui obligea le tribun de le faire conduire avec bonne escorte , craignant qu'ils ne lui eussent dressé des embûches sur le chemin ? Ne voyons nous pas que le même Apôtre , dans une autre occasion , eut recours aux lois romaines , qui défendoient de donner la question à coups de fouet à un citoyen romain ; et qu'en déclarant qu'il l'étoit , il se garantit de l'outrage qu'on lui vouloit faire ? Ne voyons-nous pas enfin que, pour éviter d'être remis entre les mains des Juifs , qui vouloient le faire mourir , il implora la protection de l'empereur, tout infidèle qu'il étoit , par où il a assez montré aux ministres de Jésus-Christ ce qu'ils avoient

Act. x xiii.

Ibid. 23.

Ibid. xxii.

25. 26.

à faire dans les besoins de l'Eglise lorsqu'ils auroient des empereurs chrétiens.

Voilà donc ce qui a fait que la religion et la piété de l'empereur, touchée de ces sortes d'excès, a jugé plus à propos de saper et d'abolir entièrement l'erreur et l'impiété même, en employant les menaces et la force pour réduire ces schismatiques, qui ne portent l'étendard et le caractère de Jésus-Christ même que contre Jésus-Christ même, à revenir à l'unité catholique, ne croyant pas que ce fût assez de les mettre hors d'état de faire du mal aux autres, si on les laissoit en état de se perdre eux-mêmes en demeurant dans l'erreur.

29. Dès que ces lois des empereurs furent portées en Afrique, ceux qui ne cherchoient que l'occasion de se convertir, et qui n'étoient retenus que par la crainte de s'attirer ces furieux, ou d'encourir l'indignation de leurs proches, rentrèrent dans la communion de l'Eglise. Plusieurs autres, qui ne demeuroient dans le schisme que par coutume et parce qu'ils y étoient nés, et qui n'avoient jamais ni songé, ni cherché quel pouvoit avoir été le sujet de cette malheureuse séparation, commencèrent d'y prendre garde, et la trouvant aussi mal fondée qu'elle l'est, se firent catholiques sans hésiter; et au lieu que, pendant qu'on ne leur disoit rien, la tranquillité où ils étoient leur faisoit négliger de s'instruire, la peine où ils commencèrent de se trouver leur ouvrit les yeux. Enfin l'exemple et les persuasions de ceux-ci en gagnèrent d'autres moins capables d'entrer eux-mêmes dans l'examen des choses, et de comprendre en quoi consistoit la différence de l'erreur des Donatistes et de la vérité catholique.

30. Mais pendant que la sainte mère des fidèles avoit la joie de voir revenir dans son sein des peuples entiers,

d'autres , plus endurcis , ne faisoient que s'obstiner davantage dans l'erreur ; néanmoins , quelques-uns de ceux-là mêmes , cachant leur venin sous le faux semblant d'une conversion feinte , sont rentrés dans la communion de l'Eglise ; d'autres sont demeurés cachés et inconnus par leur petit nombre. Cependant ceux mêmes qui n'étoient convertis qu'en apparence , sont revenus de bonne foi pour la plupart , à force d'entendre la prédication de la vérité , et de s'y accoutumer peu à peu , surtout depuis la conférence que nous avons eue à Carthage avec leurs évêques. Mais il y a des lieux où ils ont résisté long-temps : dans les uns , parce que le nombre des opiniâtres et des ennemis de la paix s'y trouvant le plus fort , a prévalu contre ceux qui avoient moins d'éloignement de la communion catholique ; et dans les autres , parce que l'autorité de quelques personnes puissantes , dont tout le reste dépendoit , les retenoit dans le mauvais parti.

Ce sont ceux-là qui nous font encore présentement beaucoup de peine , et qui ont fait aux catholiques , et surtout aux clercs et aux évêques , des maux horribles , dont le détail nous mèneroit trop loin. Il suffit de dire qu'ils ont crevé les yeux aux uns et massacré les autres ; qu'il y a même un évêque à qui ils ont coupé les mains et la langue , sans compter plusieurs autres meurtres commis sur les particuliers avec des cruautés inouïes , des maisons pillées de nuit , des incendies , non-seulement de maisons particulières , mais d'églises même , où il s'en est trouvé qui ont été jusques à jeter les Livres sacrés dans le feu.

31. Mais le fruit que nous avons recueilli de tous ces maux a fait notre consolation ; car c'est dans les lieux où ces excès ont été commis , que l'unité de Jésus-Christ a fait le plus de progrès ; et qu'on a eu le plus de sujet de louer

Dieu, qui a fait la grâce à ses serviteurs de regagner leurs frères par leurs souffrances, et de ramener au prix de leur sang, dans la voie de la paix et du salut éternel, ces brebis égarées, et engagées dans une erreur où elles ne pouvoient attendre que la mort.

Il est tout puissant et tout plein de miséricorde pour donner aux autres l'esprit de pénitence, comme nous l'en prions tous les jours, afin qu'ils reviennent à résipiscence, et qu'ils sortent des filets du Démon qui les tient captifs, qui fait d'eux ce qu'il lui plaît. Aussi ne cherchent-ils qu'à nous calomnier, nous rendant ainsi le mal pour le bien, parce qu'ils ne sont pas même capables de comprendre ce que nous avons dans le cœur d'affection et de tendresse pour eux, et que nous ne cherchons qu'à les retirer de l'erreur et de la perdition pour les ramener au troupeau, selon ce que le Seigneur ordonne aux pasteurs par le prophète Ezéchiel.

II. Tim. II.  
25. 26.

Ezech. XXXIV.  
4.

32. Cependant, non-seulement ils ne veulent pas s'imputer le mal qu'ils nous font; ils voudroient, comme j'ai déjà dit en quelqu'autre occasion, nous imputer celui qu'ils se font à eux-mêmes. Car qui de nous voudroit qu'aucun d'eux pérît, ni même qu'il souffrît la moindre perte? Mais qu'ils se souviennent qu'Absalon ayant été tué malgré tous les soins que David avoit pris de recommander aux siens de lui sauver la vie, afin d'avoir lieu d'exercer envers lui sa clémence paternelle, lorsqu'il viendroit à résipiscence; et la maison de David n'ayant pu avoir la paix que par la mort de ce malheureux fils qui lui faisoit la guerre, ce prince si débonnaire ne pouvoit plus faire autre chose que de pleurer la perte de son fils, et de tâcher d'adoucir sa douleur par la paix qu'il voyoit rétablie dans son royaume. Il en est de même de l'Eglise catholique. Quoique cette sainte mère

II. Reg. XVIII.  
5.

voie ses enfants lui faire la guerre ( car que sont les Donatistes , sinon un petit rameau retranché en Afrique , de ce grand arbre dont les branches s'étendent par toute la terre ? ), sa charité ne laisse pas de lui faire ressentir les douleurs de l'enfantement pour ces malheureux , pour ces branches séparées du tronc , et qui ne sauroient avoir de vie jusqu'à ce qu'elles y soient rejointes. Elle voudroit les pouvoir ramener tous. Mais si le retour de plusieurs lui coûte la perte de quelques-uns , sa tendresse maternelle ne doit-elle pas se consoler par le grand nombre de ceux qu'elle regagne ? et ne le doit-elle pas d'autant plus que ce n'est ni par sa faute , ni même par le sort des armes , mais volontairement que ces autres périssent ?

Plût à Dieu que vous pussiez voir la joie de ceux qui sont revenus à l'unité de Jésus-Christ : combien ils sont fervents et assidus à l'Eglise pour y chanter les louanges de Dieu et s'y nourrir de sa parole , avec quelle douleur la plupart déplorent leur égarement passé ; combien ils se trouvent heureux de connoître la vérité ; combien ils ont d'indignation et d'horreur des impostures de leurs anciens maîtres , présentement qu'ils voient la fausseté de ce qu'on leur faisoit accroire de nos pratiques et de nos sacrements ; enfin combien il y en a qui avouent qu'ils se seroient faits catholiques il y a long-temps , si la crainte de s'attirer la fureur de ces gens-là ne les avoit retenus ! Sans doute que si vous pouviez voir tout d'une vue le prodigieux nombre de ceux dont je parle , et combien il y en a dans toutes les contrées de l'Afrique que l'on a tirés de la perdition , en les arrachant à ce malheureux schisme , vous avoueriez que ç'auroit été une grande cruauté , si , sous prétexte de craindre qu'une poignée de gens désespérés , et qui n'est nullement comparable à la multitude innombrable de ceux-ci , se

donnât la mort en se jetant volontairement dans un feu passager, on avoit laissé tomber tous les autres dans les flammes éternelles de l'enfer.

33. Si, par exemple, nous voyions deux hommes dans une maison prête à tomber, et que, les en avertissant, ils ne voulussent pas nous croire et s'obstinassent à s'y tenir; n'y auroit-il pas de la cruauté à ne les en pas retirer et même par force, sûrs que nous serions de leur faire voir le péril si évident, dès qu'ils seroient hors de la maison, qu'ils se garderoient bien d'y rentrer? Et s'il arrivoit que l'un des deux nous dit : *Dès que vous vous mettrez en devoir de nous tirer d'ici, je me tuerai* (1); et que l'autre, quoiqu'il résistât comme celui-ci, et refusât de sortir de là, aimât mieux néanmoins s'en laisser tirer que de se tuer, quel parti y auroit-il à prendre? Faudroit-il les laisser accabler tous deux sous les ruines de cette maison? et ne vaudroit-il pas mieux sauver au moins l'un des deux, quoique l'autre dût périr, mais par sa faute plutôt que par la nôtre? Il n'y a personne assez aveugle pour ne pas voir tout d'un coup ce qu'il faut faire en pareil cas.

Cependant il n'est question dans ce que nous supposons ici que de deux hommes, dont l'un périt pendant que l'on sauve l'autre. Que doit-on donc penser quand il n'y a d'un côté qu'un très-petit nombre de gens à perdre, et qu'il y a de l'autre une multitude innombrable à sauver? Car le nombre de ces misérables qui se tuent volontairement eux-mêmes n'est rien, je ne dis pas en comparaison de ceux que l'on retire de ce malheureux schisme, où ils périroient pour jamais, mais en comparaison des villages,

(1) Voyez plus haut, pag. 289.

des bourgs , des contrées et des villes entières qui se convertissent.

34. Mais je vas plus avant , et je dis que , quand il y auroit plusieurs personnes dans cette maison prête à tomber , et que nous serions assurés que , dès que nous nous mettrions en devoir d'en tirer un seul , tous les autres se précipiteroient du haut en bas et se tueroient infailliblement , nous ne laisserions pas de sauver celui que nous pourrions , et de nous procurer par là quelque sorte de consolation du malheur des autres , bien loin de laisser tout périr , de peur qu'en en sauvant un , les autres ne hâtassent leur perte. Si donc et la droite raison , et les lois de la charité veulent qu'on en use ainsi , lorsqu'il n'est question que de sauver ou plutôt de prolonger tant soit peu davantage la vie d'un homme qui , non-seulement doit finir , mais qui doit peu durer : qu'est-ce que les lois de la même charité ne nous obligent point de faire pour nos frères , quand il s'agit de les garantir des supplices éternels , et de les mettre en voie d'arriver à la vie éternelle?

35, Quant à ce qu'ils disent que nous en voulons à leurs biens , et que nous les leur enlevons : qu'ils se fassent catholiques , et nous consentons , non-seulement qu'ils possèdent ce qu'ils appellent *leurs biens* , mais qu'ils entrent en part des nôtres , et que nous ne les possédions qu'avec eux dans la paix et la charité de Jésus-Christ. Mais la passion et la calomnie les aveuglent de telle sorte , qu'ils ne prennent pas garde que ce qu'ils avancent se contredit. Ils disent , et il nous reprochent comme quelque chose de fort odieux , que nous employions l'autorité des lois pour les faire rentrer par force dans notre communion , le ferions-nous donc si nous en voulions à leurs biens ? Où est l'avare qui cherche à partager avec un autre ce qu'il

possède, et l'ambitieux qui veuille avoir un compagnon de son élévation ?

Qu'ils voient si ceux de leur parti, qui sont présentement parmi nous, et qui nous sont unis par le lien d'une charité fraternelle, ne sont pas en possession, non-seulement de ce qu'ils pouvoient dire être à eux, et qu'ils possédoient avant même leur retour au milieu de nous, mais encore de ce qu'ils n'avoient pas en ce temps-là, et que nous pouvions dire appartenant à nous, c'est-à-dire, à nous et aux pauvres, si nous sommes pauvres nous-mêmes? Car si nous avons de notre chef suffisamment de quoi nous entretenir, ces biens-là ne sont point à nous; ils sont aux pauvres, nous n'en sommes que les administrateurs; et nous nous gardons bien de nous en attribuer la propriété, parce que nous ne le saurions faire sans une usurpation damnable.

36. Il est vrai que les saintes lois des empereurs chrétiens ont réuni à l'Eglise catholique les Eglises du parti de Donat, avec tout ce qu'elles avoient de bien; mais comme les pauvres de ces mêmes Eglises, c'est-à-dire ceux qui vivoient de ce bien-là sont aussi rentrés parmi nous, ceux qui demeurent encore dans le schisme convoitent le bien d'autrui quand ils convoitent ce bien-là, puisque c'est celui des pauvres qui en vivent. Que ne prennent-ils plutôt le parti de rentrer dans l'unité, afin qu'étant tous réunis, nous gouvernions tous ensemble, non-seulement ce qu'ils appellent *leur bien*, mais ce qu'on appelle le nôtre? Car il est écrit: *Tout est à vous, comme vous êtes à Jésus-Christ, et Jésus-Christ à Dieu.* Ne soyons plus qu'un sous ce divin Chef dans l'unité de son corps, et faisons qu'on puisse dire de nous ce qui est dit des premiers dans les Actes des

I. Cor. 111, 22.

- Act. IV. 32. Apôtres, qu'ils n'étoient qu'un cœur et une âme, et qu'aucun d'eux ne regardoit ce qu'il avoit de bien comme étant à lui en particulier, mais que tout étoit commun entre eux. Ayons dans le cœur ce que nous avons tous les jours dans la bouche : Qu'il est beau de voir des frères vivants ensemble dans l'union, et qu'il n'y a rien de si doux ni de si salutaire pour eux ! et alors ils verront et connoîtront par expérience, qu'il n'y a rien de plus sincère que ce que l'Eglise catholique notre sainte mère leur crie tous les jours, quand elle dit, avec le grand Apôtre : *C'est vous que je cherche et non pas vos biens.*
- II. COR. XII. 14.

- Sap. XX. 19. 37. Mais par-dessus tout cela, si nous faisons attention à ces paroles de la Sagesse : *Les dépouilles des impies tournent au profit des justes*; et à cette autre des Proverbes : *Quand les impies amassent des richesses, c'est pour les justes qu'ils thésaurisent*; nous verrons qu'il ne s'agit pas de faire à qui aura le bien des hérétiques, mais à qui sera dans la société des justes.
- Prov. XIII. 22 (Septante.)

- Rom. IV. 3. Je sais que les Donatistes se prétendent justes, et même jusqu'à se vanter, non-seulement de posséder la sainteté et la justice, mais de la communiquer aux autres. Car ils disent que ce sont eux qui la communiquent à ceux qu'ils baptisent; après quoi il ne leur reste plus qu'à établir que c'est en celui qui baptise parmi eux qu'il faut que les baptisés croient. Et je ne vois pas ce qui les en empêche, puisque l'Apôtre dit que *la foi de ceux qui croient en celui qui justifie l'impie leur est imputée à justice*; de sorte que si les baptisés reçoivent la justice de celui qui les baptise, c'est en lui qu'ils doivent croire, afin que leur foi leur soit imputée à justice.

Mais je crois qu'ils auront horreur d'eux-mêmes, s'ils veulent bien faire un peu de réflexion aux conséquences

impies, mais nécessaires, d'une telle doctrine; car il n'y a que Dieu qui soit tout à la fois et juste et principe de justice. Mais on peut dire d'eux ce que l'Apôtre disoit des Juifs, que *ne connoissant point la justice qui vient de Dieu*, *Ibid. x. 3.* *et voulant établir la leur propre, ils ne sont point soumis à Dieu pour recevoir de lui celle dont il est l'auteur.*

38. Pour nous, à Dieu ne plaise que, si nous nous disons justes, ce soit en voulant établir notre propre justice, comme si nous nous étions donné à nous-mêmes ce que nous en pouvons avoir. Car nous n'avons pas oublié cette parole de l'Apôtre : *Qu'avez-vous qui ne vous ait été donné ?* *I. Cor. iv. 7.* A Dieu ne plaise que nous nous vantions de vivre ici-bas sans péchés, comme font ces gens-ci, qui disoient dans notre conférence, qu'ils étoient dès à présent dans une Eglise sans ride et sans tache, ne sachant pas que d'être sans ride et sans tache, c'est ce qui ne se rencontre que dans ceux qui meurent aussi-tôt après le baptême, ou après avoir obtenu le pardon de leurs péchés, comme nous demandons dans l'Oraison Dominicale, et que cela ne se pourra dire de l'Eglise entière que lorsqu'elle sera en état de chanter : *O mort, où est ta victoire ? O mort, où est ton aiguillon ? Car l'aiguillon de la mort, c'est le péché.* *Ibid. xv. 35.*

39. Mais dans cette vie mortelle, où nous portons un corps qui se corrompt et qui appesantit l'âme : si leur Eglise est déjà sans ride, qu'ils ne disent donc point à Dieu, comme Jésus-Christ nous l'ordonne : *Pardonnez-nous nos offenses.* Car, puisque tous les péchés se pardonnent au baptême, pourquoi l'Eglise fait elle cette prière à Dieu, si dès ici-bas elle est sans ride et sans tache? Qu'ils démentent l'Apôtre saint Jean qui s'écrie : *Si nous disons que nous sommes sans péché, nous nous séduisons nous-mêmes, et la vérité n'est point en nous : si au contraire* *Sap. ix. 15.* *Ephes. v. 27.* *Matth. vi. 12.* *I. Joan. i. 8.* *9.*

*nous confessons nos péchés, Dieu est fidèle et juste pour nous les remettre, et nous purifier de toute iniquité.*

- C'est dans cette espérance que toute l'Eglise lui dit : *Remettez-nous nos dettes*, et afin que, confessant nos péchés, bien loin de nous enorgueillir en nous flattant d'une fausse innocence, nous puissions obtenir d'être purifiés de toute iniquité. Car c'est en purifiant ainsi son Eglise, que Jésus-Christ la mettra en état de paroître devant lui, n'ayant ni tache, ni ride, ni aucun autre défaut.
- I. Joan. 1. 9. *rifés de toute iniquité.* Car c'est en purifiant ainsi son Eglise, que Jésus-Christ la mettra en état de paroître devant lui, n'ayant ni tache, ni ride, ni aucun autre défaut.
- Ephes. v. 26. *Cependant il est vrai de dire qu'il ne la nettoie que par la parole de vie dans le baptême de l'eau; premièrement, parce que le baptême efface absolument toutes les taches de nos péchés passés, pourvu que ce soit dans l'unité que l'on en porte le caractère, et qu'on l'ait reçu dans l'Eglise même, ou que si on l'a reçu hors de sa communion, on y rentre pour pouvoir profiter du sceau de ce sacrement, que l'on porteroit inutilement ailleurs; et, en second lieu, parce que les péchés mêmes, que l'infirmité humaine nous fait contracter depuis le baptême, ne nous sont remis qu'en considération du caractère que ce même sacrement nous a imprimé. Car il ne sert de rien à ceux qui ne sont pas baptisés de dire : Remettez-nous nos dettes.*
40. Voilà de quelle manière Jésus-Christ purifie présentement son Eglise dans le baptême de l'eau par la parole de vie, afin de la faire paroître devant lui n'ayant ni tache, ni ride, ni aucun autre défaut; c'est-à-dire étant pure et parfaite de tout point, lorsque la mort sera détruite par une entière victoire. Si nous sommes donc justes
- Rom. 1. 17. *en cette vie, ce n'est qu'autant que nous vivons de la foi, et que ce qui fait qu'il est vrai de dire que nous sommes*
- Joan. 1. 13. *nés de Dieu, subsiste en nous; mais en tant que nous traînons encore les restes de la mortalité que nous tenons*

d'Adam , nous ne sommes point sans péché ; et c'est ainsi qu'il est vrai tout à la fois, et que *celui qui est né de Dieu ne pèche point*, et que *si nous disons que nous sommes sans péché, nous nous séduisons nous-mêmes, et la vérité n'est point en nous.*

C'est donc Notre Seigneur Jésus-Christ qui est ce juste qui justifie ; et , pour nous, notre partage est d'être justifiés par sa grâce sans l'avoir mérité. Or, il ne justifie que son corps , qui est l'Eglise. Si c'est donc au corps de Jésus-Christ à profiter des dépouilles des impies, et s'il est vrai que les impies ne thésaurisent que pour le corps de Jésus-Christ, que les Donatistes ne s'obstinent pas à demeurer hors de l'Eglise pour la calomnier, et qu'ils y entrent au contraire pour être justifiés.

41. Ce qui est dit dans l'Ecriture, qu'au jour du jugement, *les justes paroîtront la tête levée, et avec une grande confiance, contre ceux qui les auront opprimés, et qui auront enlevé le fruit de leur travail*, ne se doit donc pas prendre comme si les Chananéens, par exemple, devoient s'élever ce jour-là contre le peuple d'Israël, quoi qu'il les ait chassés de leur pays, et qu'il ait *enlevé le fruit de leur travail*; mais ce sera Naboth, par exemple, qui s'élèvera contre Achab, par ce qu'Achab a *enlevé le fruit du travail* de Naboth. Et pourquoi l'un, et non pas les autres ? C'est que Naboth étoit juste, et que les Chananéens étoient des impies. Tout de même : ce ne seront pas les païens qui s'élèveront contre les chrétiens, quoique les chrétiens aient *enlevé le fruit du travail* des païens, lorsqu'on a ruiné les temples des idoles, et qu'on en a pris les dépouilles ; mais ce seront les chrétiens qui s'élèveront contre les païens, parce que les païens ont *enlevé le fruit du travail* des chrétiens, lorsqu'ils ont répandu le sang des martyrs. Ce ne

Ps. LVII. 11.

III. Reg. XXI.  
16.

seront pas non plus les hérétiques qui s'élèveront contre les catholiques, quoique *le fruit du travail* des hérétiques ait été *enlevé* par les catholiques, lorsqu'ils se sont trouvés les plus forts par les lois et par la protection des empereurs; mais les catholiques s'élèveront contre les hérétiques qui ont *enlevé le fruit de leur travail*, dans le temps que les Circoncillions étoient les plus forts, et que rien n'étoit capable d'arrêter leur fureur et leur impiété. C'est l'Écriture même qui nous l'apprend, puisqu'elle ne dit pas que tous ceux qui aurent été opprimés s'élèveront de la sorte, mais seulement les *justes*. Aussi la confiance avec laquelle ils s'élèveront ne peut elle être le fruit que de la bonne conscience.

42. Et par où est-ce qu'on est juste? Est-ce par notre propre justice, c'est-à-dire par une justice dont nous soyons les auteurs? Non sans doute : chacun ne l'est que selon la mesure de foi qu'il a plu à Dieu de lui départir, pour parler avec saint Paul. Or, poursuit ce grand Apôtre, *comme dans un seul corps il se trouve plusieurs membres différents, et qui ont chacun leur fonction particulière, ainsi, quoique nous soyons plusieurs, nous ne sommes qu'un même corps en Jésus-Christ*. Nul ne sauroit donc être juste, tant qu'il sera hors de l'unité de ce corps. Car de la même manière qu'un membre qu'on retrancheroit d'un corps même vivant ne sauroit conserver de vie, de même un homme retranché du corps de Jésus-Christ, dont la justice est la vie, ne sauroit conserver cette vie, quoique la forme et le caractère qu'il a reçu dans ce corps lui demeure.

Que les Donatistes rentrent donc en possession de leurs biens et *du fruit de leurs travaux* en revenant à l'unité; mais que ce soit pour s'en servir de ces biens avec piété, et non pas par le plaisir d'en disposer et d'en être les maîtres. Pour

ROM. XII. 3.

*Ibid.* 4. 5.

nous, dès là que nous convions à revenir parmi nous ceux qui prétendent que ces biens sont à eux, et que nous faisons tous nos efforts pour les faire rentrer dans l'unité catholique, afin qu'ils usent avec nous, non-seulement de ces biens-là, mais des nôtres mêmes, il n'en faut pas davantage, comme j'ai déjà dit, pour nous justifier, au jugement même de nos plus grands ennemis, de l'infâme cupidité qu'on voudroit nous imputer sur ce sujet.

43. « Mais, disent-ils, c'est cet empressement même de » nous avoir, qui nous étonne et qui nous choque; car » pourquoi nous vouloir avoir si nous sommes des mé- » chants? » Il est vrai, leur répondons-nous, que vous êtes méchants; mais c'est afin que vous ne le soyez plus, que nous voulons vous avoir. Vous êtes perdus, et c'est pour cela même que nous vous cherchons, afin d'avoir la joie de pouvoir dire, après vous avoir retrouvés: Nos frères étoient morts, mais les voilà ressuscités; ils étoient Luc. xv. 32. perdus, mais les voilà retrouvés. « Pourquoi ne nous re- » baptisez-vous donc pas, disent-ils, afin de nous laver de » nos souillures? » Je réponds que c'est par la même raison, qu'encore qu'on ramène le déserteur, on se garde bien de toucher au caractère de l'empereur. « Pourquoi donc, disent- » ils encore, ne nous fait-on pas au moins faire pénitence » quand nous rentrons parmi vous? » Il faut bien que vous la fassiez, leur répondons-nous, et sans cela vous n'avez point de salut à espérer; car la joie qu'il faut que vous Ibid. xiii 3. ayez de votre conversion et de votre retour, suppose nécessairement que vous ayez de la douleur de votre égarement passé. Mais enfin, disent-ils, que recevons-nous en » passant parmi vous? » Ce n'est pas le baptême, leur répondons-nous, puisque vous l'avez déjà reçu, quoique ce fût inutilement pour vous, tant que vous seriez demeurés

hors de la société du corps de Jésus-Christ, mais ce que  
 Ephes. iv. 3. vous recevez, c'est l'unité de l'esprit qui nous unit par le  
 Hébr. xiii. 14. lien de la paix, sans laquelle personne ne sauroit voir  
 Dieu : c'est la charité qui, comme dit l'Écriture, couvre  
 I. Pétr. iv. 8. l'Apôtre nous assure qu'il ne sert de rien ni de parler les  
 langues des hommes et des Anges, ni d'avoir l'intelli-  
 I. Cor. xiii. 1 et seq. gence de tous les mystères, ni d'être éclairé du don de  
 prophétie, ni d'avoir une foi capable de transporter les  
 montagnes, ni de donner tout son bien aux pauvres, ni de  
 livrer même son propre corps aux flammes. Comptez-  
 vous donc un tel bien pour rien, ou pour peu de chose ?  
 Si cela est, vous méritez bien de demeurer dans le malheu-  
 reux égarement où vous êtes : vous méritez bien de périr  
 comme il vous arrivera infailliblement, si vous n'entrez  
 dans l'unité catholique.

44. « S'il faut donc, disent-ils, que nous fassions pé-  
 » nitence d'avoir été séparés et ennemis de l'Église, et s'il  
 » n'y a point de salut pour nous sans cela, comment est-  
 » ce qu'en passant parmi vous, nous conservons la di-  
 » gnité de la cléricature, et même de l'épiscopat ? » Cela  
 ne se devoit pas faire, il faut en convenir de bonne foi ; et  
 ne se feroit pas effectivement, si l'on n'avoit la confiance que  
 ce que souffre en cela la discipline de l'Église est en quelque  
 façon compensé par le bien de la paix. Mais c'est à ceux  
 qui sont dans un tel état de mort, qu'on ne peut les rap-  
 peler à la vie sans faire une grande plaie à la sainte mère  
 qui les engendre de nouveau en Jésus-Christ, c'est à eux,  
 dis-je, à se faire ce reproche dans un profond sentiment  
 d'humilité et de douleur. Mais quoi qu'on ne puisse, sans  
 faire quelque plaie au tronc, y rejoindre le rameau coupé,  
 comme il faut qu'il y soit rejoint pour reprendre vie,

cette plaie se referme dès qu'il est repris ; et l'on est bientôt consolé de l'avoir faite, par la vigueur qu'on voit revenir à la greffe, et par le fruit qu'elle rapporte. Que si elle manque de reprendre, on la voit aussitôt sécher et mourir ; mais elle meurt seule, et la vie du tronc se conserve. Car il y a une manière d'enter, où l'on n'ôte au tronc aucune de ses branches, et où l'on ne fait que lui en appliquer une étrangère, sans lui faire qu'une très petite incision. C'est ainsi que, quand les Donatistes sont entés sur le tronc de l'unité catholique, sans que l'on ôte à leurs clercs et à leurs évêques le rang de leurs ordres pour les mettre en pénitence, comme on le devoit après un pareil égarement, l'Eglise reçoit quelque sorte de plaie, et la sévérité de la discipline est blessée en cela ; mais comme celui qui plante n'est rien non plus que celui qui arrose, la miséricorde de celui qui seul donne l'accroissement, sollicitée par les prières de tous ceux qui se trouvent réunis dans le même tronc, fait que la charité couvre la multitude des péchés. I. Cor. III. 7.

45. Car quand l'Eglise a défendu qu'aucun de ceux qui auroient été mis en pénitence pour quelque crime, ne fût ni admis, ni souffert, ni rétabli dans la cléricature, elle ne l'a fait que pour le maintien de la discipline ; et elle ne désespère pas pour cela que Dieu ne pardonne à ceux-mêmes à qui on ne tient pas cette rigueur, pourvu que, d'ailleurs, ils aient soin d'expier leurs péchés par la pénitence ; et c'est de quoi l'on ne sauroit douter sans contester à l'Eglise la puissance des clés, que Jésus-Christ lui a donnée, quand il a dit à ses Apôtres : *Ce que vous déliez sur la terre sera délié dans le ciel.* Elle ne l'a fait que de peur que l'espérance d'arriver, même après des crimes connus, aux dignités ecclésiastiques, n'entretînt Matth. XVI. 19.

dans les pénitents un orgueil qui leur feroit perdre tout le fruit de leur pénitence. Voilà la raison de cette règle si sévère, mais salutaire, qui exclut de la cléricature tous ceux qui auront eu besoin d'expier par la pénitence quel-  
qu'un de ces crimes qui méritent la damnation; et quand l'Eglise a ôté aux pénitents l'espérance d'une élévation passagère, elle n'a eu pour but que de rendre le remède de la pénitence plus efficace et plus salutaire, et de se mieux assurer de l'humilité des pénitents. Car, du reste, quoique David ait eu besoin de faire pénitence d'un crime damnable, il n'a pas laissé de demeurer roi; et saint Pierre n'a pas laissé de demeurer Apôtre, quoiqu'il ait été dans les larmes pour avoir renié Jésus-Christ.

Il ne faut pas néanmoins que ces exemples fassent regarder comme inutile la sage précaution de ceux qui sont venus depuis, et qui, ayant apparemment éprouvé que l'espérance et l'envie d'arriver aux dignités ecclésiastiques, avoit fait faire bien de fausses pénitences, ont introduit cette pratique, qui, bien loin de faire tort au salut, l'assure davantage, et rend l'humilité plus profonde. Car les nouveaux maux que l'on découvre font inventer de nouveaux remèdes; mais dans des rencontres comme celle-ci, où il s'agit, non-seulement d'assurer le salut de quelques particuliers, mais de tirer des peuples entiers de la mort, la charité veut qu'on relâche quelque chose de la sévérité de la discipline, pour remédier à de plus grands maux.

46. Que ceux-ci se contentent donc d'expier le crime si détestable de leur ancienne séparation, par une douleur aussi amère que celle qu'eut saint Pierre du mensonge où sa pusillanimité le fit tomber : qu'avec cela ils rentrent dans la vraie Eglise de Jésus-Christ, c'est-à-dire, dans l'Eglise catholique notre sainte mère : qu'ils y soient et

clercs et évêques, et qu'ils emploient pour son service ce qu'il n'employoit auparavant que pour lui faire la guerre. Bien loin d'en avoir de la jalousie, nous les recevons à bras ouverts, et avec une joie proportionnée à l'envie que nous avons de les y voir, et aux instances et aux violences mêmes que nous leur faisons, comme l'Évangile veut qu'on en fasse à ceux que l'on trouve le long des haies et des grands chemins, quoiqu'il y en ait à qui nous ne saurions persuader avec tout cela que c'est eux que nous cherchons et non pas leurs biens. Luc. XIV. 23.

« Mais, dit-on, lorsque saint Pierre, malgré son erime » et sa pénitence, conserva le rang et la dignité d'Apôtre, il » n'avoit pas encore reçu le Saint-Esprit. » Il est vrai, mais ceux-ci sont encore bien plus éloignés de l'avoir reçu, puisque le Saint-Esprit ne vivifie que ce qui est dans l'unité du corps de Jésus-Christ, et qu'ils en ont été séparés jusques à présent, n'ayant porté le sceau des sacrements de l'Eglise que hors de l'Eglise, et contre l'Eglise, comme des troupes révoltées qui déploient contre leurs princes ses propres enseignes, et lui font la guerre de ses armes. Qu'ils viennent donc, que la paix se fasse dans la forteresse de Jérusalem, c'est-à-dire dans la charité, qui fait toute la force de cette sainte ville. Car c'est à elle qu'il a été dit : *Que la paix se fasse dans vos remparts, et que l'abondance règne dans vos palais.* Que ce que la sollicitude maternelle de l'Eglise l'oblige de faire pour ramener tous ces peuples qu'ils ont séduits jusques ici, et qu'ils séduisent peut-être encore, et pour les ramener eux-mêmes, ne leur donne point de sujet de s'enfler et de s'élever contre elle : qu'ils ne s'en fassent point accroire sous prétexte qu'elle les reçoit avec cette facilité, et qu'ils ne se fassent point un levain d'orgueil et un poison, de ce qu'elle ne fait que pour le bien de la paix. II. Cor. XII. 14.

Ps. CXXI. 7.

47. C'est ainsi que l'Eglise a accoutumé d'en user, quand il est question de tirer des peuples entiers du schisme et de l'hérésie. Lucifer ne le trouva pas bon, quand l'Eglise le fit pour favoriser le retour de quelques-uns, qui s'étoient laissé infecter du venin de l'hérésie arienne. Mais aussi ce censeur de la conduite de l'Eglise perdit bientôt après la lumière de la charité, et tomba dans les ténèbres du schisme (1).

L'Eglise catholique d'Afrique en a usé ainsi dès le commencement envers les Donatistes; et, en cela, elle s'est conformée au sentiment des évêques catholiques d'outre mer, qui prononcèrent à Rome, entre Cécilien et le parti de Donat, et qui, se contentant de condamner un certain autre Donat, qui se trouva le principal auteur du schisme, furent d'avis qu'on reçût les autres, et qu'on leur conservât leurs dignités s'ils revenoient à l'Eglise catholique, quoiqu'ils eussent été ordonnés hors de sa communion. Ce n'est pas que l'on ait jamais cru que ces schismatiques pussent avoir le Saint-Esprit hors de l'unité du corps de Jésus-Christ; et si les évêques catholiques eurent cette condescendance, ce fut principalement en faveur de ceux que ces évêques auroient pu séduire en demeurant hors de la communion de l'Eglise, et qu'ils auroient pu empêcher d'accepter la grâce qu'on leur offroit, et afin qu'en ménageant l'infirmité de ceux-ci mêmes, par un traitement si doux, ils fussent plus capables de guérison, quand ils seroient une fois rentrés dans l'Eglise, et qu'il n'y auroit plus d'opiniâtreté ni d'engagement qui fermât les yeux de leur cœur à la lumière de la vérité.

Mais n'est-ce pas par des vues toutes semblables que ces gens-ci mêmes ont agi, lorsqu'après avoir condamné les

(1) Voyez le tom. v de cette *Biblioth. chois.*, pag. 217.

Maximianistes, comme coupables d'un crime sacrilège, pour user des propres termes de leur concile, et après avoir même ordonné d'autres évêques à leur place, ils les reçurent et leur conservèrent leurs dignités, sans oser toucher au baptême que ces évêques avoient donné hors de la communion principale, ni même en mettre la validité en question, voyant qu'autrement ils alloient tout perdre, et que les peuples ne se détachent point de ces évêques condamnés? Pourquoi s'étonnent-ils donc? pourquoi se plaignent-ils? pourquoi prennent-ils sujet de nous calomnier, de ce que l'intérêt de la paix et de l'unité de Jésus-Christ nous oblige de les recevoir de cette sorte? Et comment ne se souviennent-ils point qu'ils en ont fait autant pour maintenir dans le parti de Donat une malheureuse paix et une fausse unité, qui ne faisoit que les tenir hors de celle de Jésus-Christ? Cette seule action, quand on sait la faire valoir contre eux, et en tirer les avantages qu'elle nous donne, suffit pour les confondre sans réplique.

48. « Mais quoi, disent-ils encore, c'est en vain que » vous nous recherchez, s'ils est vrai qu'en effaçant le » baptême donné parmi vous, nous ayons péché contre le » Saint-Esprit, puisque ce péché est irrémissible, selon » ces paroles de Jésus-Christ même : *Celui qui aura péché* Matth. XII. » *contre le Saint-Esprit n'obtiendra de pardon ni dans ce* 32. » *monde ni dans l'autre.* » Mais ils ne prennent pas garde qu'à prendre les paroles de Jésus-Christ dans ce sens-là, on ne pourroit regagner aucun de ceux qui sont engagés dans l'infidélité ou dans l'erreur. Car où sont ceux qui ne parlent pas ou qui ne pèchent pas contre le Saint-Esprit, entre les infidèles, où les Ariens, ou les Eunoméens, ou les Macédoniens, qui disent que le Saint-Esprit est une

créature, ou les Photiniens, qui nient sa substance particulière, et qui ne reconnoissent que celle de Dieu le Père, sans compter plusieurs autres hérétiques, dont l'énumération nous mèneroit trop loin? Dira-t-on qu'on ne sauroit regagner aucun de ces gens-là? et que si les Juifs mêmes, contre qui Jésus-Christ a prononcé cette terrible parole, étoient venus à croire en lui, il n'auroit donc pas fallu les baptiser? Car Jésus-Christ n'a pas dit qu'il n'y a de rémission pour ce péché-là que dans le baptême; mais il a prononcé généralement qu'il ne sera remis ni dans ce monde ni dans l'autre.

Joan. xv. 22.

49. Qu'ils comprennent donc que tout péché contre le Saint-Esprit n'est pas irrémisssible, mais un certain péché entre ceux que l'on peut commettre contre lui. Car de la même manière que quand Jésus-Christ a dit que s'il n'étoit point venu les Juifs auroient été sans péché, il n'a pas voulu faire entendre qu'ils auroient été absolument exempts de tout péché, eux qui étoient coupables de tant d'énormes péchés; mais qu'ils n'auroient point une certaine sorte de péché, sans lequel tous les autres auroient pu leur être remis, et qui consistoit à n'avoir pas cru en lui, quoiqu'il fût venu dans le monde, et qu'il eût vécu au milieu d'eux (car s'il ne fût pas venu, il est certain que les Juifs n'auroient point eu ce péché-là). De même, quand il a dit qu'il n'y a point de pardon pour celui qui aura péché ou parlé contre le Saint-Esprit, il n'a pas voulu faire entendre que tout péché contre le Saint-Esprit fût irrémisssible, mais seulement un certain péché entre tous ceux-là. Et quel est-il? C'est une dureté de cœur qui subsiste jusques à la fin de la vie, et qui fait qu'on s'obstine à ne vouloir pas chercher la rémission des péchés dans l'unité du corps de Jésus-Christ, qui seul est vivi-

fié par le Saint-Esprit. Car il y a une connexité nécessaire entre ces deux choses; et de là vient qu'après que Jésus-Christ eut dit à ses Apôtres : *Recevez le Saint-Esprit*, il ajouta sur-le-champ : *Les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, et retenus à ceux à qui vous les retiendrez.* Matth. xvi. 19.

C'est donc pour ceux qui, jusques à la mort, auront été opposés au don de la grâce, qui se seront obstinés contre, et qui s'en seront éloignés de quelque manière que ce soit, c'est pour ceux-là, dis-je, qu'il n'y aura point de pardon ni dans ce monde ni dans l'autre. Car ce péché est si grand, qu'il empêche seul la remission de tous les autres. Mais aussi ne sauroit-on dire qu'un homme l'ait commis qu'il ne soit mort; puisque, tant que les hommes vivent ici-bas, la patience de Dieu les attend à pénitence, comme dit le grand Apôtre. Mais si l'homme, de son côté, persévère dans l'iniquité, et que, comme saint Paul ajoute au même endroit, il s'amasse, par la dureté et l'impénitence de son cœur, un trésor de colère pour le jour de la colère et de la manifestation du juste jugement de Dieu, il n'y aura point de pardon pour lui, ni en ce monde, ni en l'autre. Rom. ii. 4. Ibid. v.

50. Il ne faut donc point désespérer de ceux dont nous parlons, puisqu'ils sont encore en vie; mais qu'ils ne cherchent donc plus le Saint-Esprit hors de l'unité du corps de Jésus-Christ. Ils en ont le sacrement, quoiqu'ils en soient dehors, mais ils n'ont point la chose signifiée par ce sacrement; et de là vient que, quand ils y participent, ils boivent et mangent leur propre condamnation. Car ce pain, qui n'est qu'un pour tous les fidèles, est le sacrement de l'unité, puisque, comme dit l'Apôtre, *Nous ne sommes tous ensemble qu'un même pain et un même corps.* I. Cor. xi. 29. Ibid. x. 17. L'Église catholique est donc seule le corps de Jésus-Christ, qui est

Rom. v. 5. le chef et le sauveur de ce corps , hors duquel nul n'est vivifié par le Saint-Esprit , puisque la vie qu'il nous communique , c'est la charité , et que la charité n'est dans nos cœurs que par le Saint-Esprit qui nous est donné , comme dit le même saint Paul , et que quiconque est ennemi de l'unité ne participe point à la charité.

Jud. 19. Dès là qu'on est hors de l'Église , on n'a donc point le Saint-Esprit : aussi est-il dit de ceux qui se séparent par le schisme : que *ce sont des hommes de chair et de sang , et qui n'ont point l'Esprit de Dieu*. On ne l'a pas même , quoiqu'on soit rentré dans l'Église , si l'on n'y est de bonne foi et de tout son cœur , puisqu'il est écrit que *le Saint-Esprit s'éloigne de ceux qui ne se conforment qu'en apparence aux saintes lois de la sagesse et de la saine doctrine*. Qui voudra donc avoir le Saint-Esprit , qu'il prenne garde également , et à ne pas demeurer hors de l'Église , et à n'y pas rentrer sous un faux semblant ; ou s'il y est déjà entré de cette sorte , qu'il prenne garde de ne pas persister dans cette dissimulation pernicieuse , s'il veut reprendre vie par une véritable union avec le tronc qui la communique.

51. Voilà une lettre d'une grande longueur , et qui sera peut être à charge à un homme aussi occupé que vous l'êtes ; mais j'espère que si vous vous la faites lire , quand ce ne seroit qu'à diverses reprises , le Seigneur vous ouvrira l'intelligence , et vous y fera trouver de quoi répondre à ceux dont l'Église vous recommande le salut , comme à un de ses fidèles enfants , et qu'elle espère que vous guérirez et que vous ramènerez de l'erreur avec la grâce de Dieu , soit en leur parlant vous-même dans les occasions , et en répondant à leurs objections , soit en les amenant à ceux qui ont dans l'Église le don et le dépôt de la parole.

SAINT AUGUSTIN A JANVIER , *sur divers points de discipline.* (Lettre LIV.)

1. Avant que de répondre à vos questions , j'aurois voulu savoir ce que vous y auriez répondu vous-même , si quelqu'un vous les avoit proposées. Car je n'aurois eu qu'à approuver ou à corriger vos réponses ; et c'eût été un moyen bien court et bien facile de vous satisfaire. Voilà ce que j'aurois voulu ; mais cela n'étant pas , j'aime mieux m'embarquer à vous faire un plus long discours que de différer davantage à vous répondre.

Il faut donc en premier lieu que vous sachiez , comme le point capital de tout ce que j'ai à vous dire , que le joug que Notre-Seigneur Jésus-Christ nous a imposé est très doux , et que le fardeau dont il nous a chargés est très léger , comme il dit lui-même dans l'Évangile. Aussi n'a-t-il Matth. xi. 30. donné au peuple de la nouvelle alliance , pour lien de leur société , qu'un très petit nombre de sacrements , dont l'observation est aussi facile que les merveilles qu'ils nous représentent sont élevées. Tel est le baptême , par lequel nous sommes consacrés au nom de la très sainte Trinité , et la communion de son corps et de son sang , et les autres choses que les saintes Écritures nous prescrivent , au nombre desquelles je ne prétends pas mettre celles qui se trouvent dans les cinq livres de Moïse , et dont le peuple qui nous a précédés étoit chargé , selon qu'il convenoit à leur état de servitude et à la disposition de leur cœur , et que le demandoient ces temps de figures et de prophéties.

Quant à celles que nous observons par tradition , et sans qu'il y en ait rien d'écrit , si elles s'observent par toute la terre , nous devons croire qu'on les a trouvées établies et

ordonnées par les Apôtres, ou par les conciles généraux, dont l'autorité est si grande et si utile dans l'Église, comme la célébration annuelle de la passion, de la résurrection et de l'ascension de Jésus-Christ, et de la descente du Saint-Esprit, et les autres choses de cette sorte qui s'observent généralement dans toute l'Église.

2. Pour celles qui s'observent différemment en divers lieux, comme ce que nous voyons que dans les uns on jeûne le samedi, en d'autres non; que dans les uns on communie tous les jours au corps et au sang du Seigneur, dans d'autres, seulement à de certains jours; que dans les uns on l'offre tous les jours, dans d'autres le samedi seulement et le dimanche, et dans d'autres le dimanche seulement; on est libre sur ces choses-là, et sur toutes les autres de cette sorte; et il n'y a point sur cela de meilleure règle pour un chrétien sage et régulier, que de suivre ce qu'il voit pratiquer dans l'Église où il se trouve. Car tout ce qu'on voit clairement qui n'est ni contre la foi, ni contre les bonnes mœurs, doit être reçu indifféremment; et le bien de la société demande qu'on s'en tienne sur cela à ce que l'on trouve établi parmi ceux avec qui l'on vit.

3. Je vous dirai à ce propos ce qui m'arriva à Milan, quoique je croie vous l'avoir déjà dit. Ma mère, qui m'avoit suivi en ce lieu-là, voyant que l'Église de Milan ne jeûnoit point le samedi, avoit de l'inquiétude, et ne savoit ce qu'elle avoit à faire. Je ne me mettois guère en peine en ce temps-là de pareilles choses. Cependant, pour l'amour d'elle, je consultai sur cela l'évêque Ambroise de très heureuse mémoire, et il me répondit qu'il n'avoit rien de meilleur à me dire que ce qu'il pratiquoit lui-même, parce que, s'il connoissoit quelque chose de meilleur, il s'y tiendrait. Je crus par là que, sans nous rendre d'autre raison,

il vouloit que , par pure déférence à son autorité , nous nous abstinssions de jeûner le samedi ; mais il ajouta : « Quand » je suis à Rome , je jeûne le samedi , mais non pas quand » je suis ici. C'est ainsi que vous devez faire : suivez ce » qui se pratique dans l'Eglise où vous vous trouverez , si » vous voulez ne donner de scandale à personne , et que » personne ne vous en donne. » Je rapportai cette résolution à ma mère , qui s'y rendit sans aucune peine ; et ayant repassé plusieurs fois cette règle dans mon esprit , je l'ai toujours regardée comme un oracle qui m'auroit été rendu d'en haut.

Car souvent j'ai eu la douleur de voir naître des troubles parmi les foibles , par l'entêtement et l'opiniâtreté , ou par une certaine timidité superstitieuse de quelques-uns qui ne trouvent rien de bien , sur ces sortes de choses , que ce qu'ils font , et à quoi ils s'attachent ; les uns , parce que c'est la coutume de leur pays ; les autres , parce qu'ils l'ont vu faire dans quelque pays éloigné , se croyant d'autant plus habiles qu'ils ont été plus loin que les autres , et qui disputent sur cela sans jamais se vouloir rendre , quoiqu'on ne puisse déterminer , ni par l'autorité de l'Écriture , ni par aucune tradition de l'Église universelle , ni par la vue d'aucun avantage certain qui fasse pencher la balance pour la direction des mœurs , règle générale à quoi il faut s'en tenir.

4. L'un dira qu'il ne faut pas recevoir l'eucharistie tous les jours , parce que , pour être plus digne d'approcher d'un si grand sacrement , il faut choisir les jours où l'on mène une vie plus pure , et où l'on pratique plus exactement les règles de la tempérance chrétienne : *Car qui mange ce pain indignement , dit le grand Apôtre , mange sa condamnation.* Un autre , au contraire , dira qu'il est vrai que celui dont l'âme est malade par le péché , et assez considérablement

I. Cor. xi. 29.

pour devoir s'abstenir d'un tel remède , doit être séparé de l'autel par l'autorité de l'évêque , et mis en pénitence jusques à ce que la même autorité le rappelle à la participation des saints mystères ; parce que c'est recevoir indignement l'eucharistie que de la recevoir dans le temps qu'on devroit faire pénitence , et qu'il ne doit pas dépendre de chacun de se séparer ou de se rapprocher de la communion selon qu'il lui plaît. Mais que dès que les péchés d'un homme ne sont pas de ceux pour lesquels on le juge digne de l'excommunication , le corps du Seigneur est un remède dont il doit user chaque jour.

Mais un troisième , qui pour les mettre d'accord les exhorteroit sur toutes choses à demeurer dans la paix de Jésus-Christ , parleroit peut-être le mieux de tous , les laissant au reste dans la liberté de faire chacun ce que les lumières de sa foi et de sa piété lui conseilleroient ; puisque ni l'un ni l'autre ne profane le corps et le sang du Seigneur , et qu'au contraire ils s'efforcent à l'envi de l'honorer. Aussi ne voyons-nous point que Zachée , qui reçut avec joie le Seigneur dans sa maison , et le centenier , qui ne se jugea pas digne qu'il entrât dans la sienne , soient entrés en contestation sur la manière différente , et contraire en quelque sorte , dont chacun avoit honoré le Sauveur , ni qu'ils se soient voulu élever l'un au dessus de l'autre , sachant bien qu'ils étoient l'un et l'autre accablés sous la misère du péché , et qu'ils avoient reçu miséricorde l'un et l'autre.

C'est ce qu'il semble que l'Écriture nous apprenne , parce qu'elle nous rapporte que la manne avoit pour chacun le goût qu'il lui plaisoit. Ainsi se diversifie dans le cœur de chaque chrétien le goût de ce divin sacrement , par lequel le monde a été vaincu. Car ce n'est que par le

I. luc. xix. 6.

Matth. viii.  
8.

Sap. xiv. 20.

respect que celui-là lui porte , qu'il ne veut pas le recevoir tous les jours , et c'est par le même principe que cet autre ne veut passer aucun jour sans le recevoir. Il n'y a qu'à se donner de garde de mépriser cette viande céleste , comme il n'y avoit qu'à éviter de se dégoûter de la manne. Et c'est ce qui a fait dire à l'Apôtre , que ceux qui , faute de discerner l'eucharistie des autres viandes , ne lui rendent pas le respect qui lui est du , la reçoivent indignement. Car après avoir dit qu'ils mangent et boivent leur condamnation , il en rend raison lorsqu'il ajoute que c'est parce qu'ils ne discernent pas le corps du Seigneur. C'est ce qu'on verra clairement par toute la suite de cet endroit de la première Epître aux Corinthiens , pour peu que l'on y porte un sérieux examen. I. Cor. xi. 29.

5. Un homme en voyage se rencontre dans un lieu où l'on tient à la rigoureuse observation du carême , s'abstenant de prendre les bains , où l'on jeûne le jeudi comme les autres jours de la semaine , lui , cependant , accoutumé à des usages contraires , ne veut pas jeûner ce jour-là ; et si on lui demande pourquoi , il répond que c'est parce qu'on en use ainsi en son pays , comme si la coutume de son pays devoit l'emporter sur celle des autres. Car il ne me fera pas voir dans l'Écriture ce qu'il prétend qu'on doive suivre. Il ne sauroit non plus l'établir sur le consentement unanime de toute l'Église , ni montrer qu'il soit de la foi ou des bonnes mœurs de faire ce qu'il fait , ni que ce que font les autres y soit contraire. Mais ce qu'on peut faire voir avec certitude , c'est que , par ces disputes sur une question inutile , on trouble le repos des fidèles et l'on viole la paix. Ainsi , dans ces sortes de choses , je voudrois que , quand l'un se rencontreroit dans le pays de l'autre , il s'accommodât aux

pratiques qu'il y trouve établies. Mais si un homme, par exemple, avoit vu dans quelque pays éloigné, où les chrétiens seroient en plus grand nombre et plus fervents, qu'on offre le sacrifice le soir aussi-bien que le matin du jeudi de la dernière semaine du carême, et que, sous ce prétexte, étant de retour dans son pays, où la coutume seroit de ne l'offrir que vers le soir, il voulût condamner cette coutume, comme quelque chose de mauvais et d'illicite, ce seroit une puérilité dont nous devons bien nous garder, et qu'il faut corriger dans ceux dont nous sommes chargés, et tolérer dans les autres.

6. Prenez donc garde auquel des trois genres que j'ai marqués se doit rapporter la première de vos questions, qui est conçue en ces termes : « Que faut-il faire le jeudi » de la dernière semaine de carême? Faut-il offrir le sa- » crifice le matin, et encore le soir après le souper, à » cause de ce qui est écrit, que ce fut après le souper que » Jésus-Christ prit le pain, etc.? Ou faut-il jeûner et n'of- » frir le sacrifice qu'après souper; ou bien jeûner, et en- » suite ne souper qu'après l'oblation comme nous avons » accoutumé? »

Luc. xxii.  
20.

Je réponds donc à cette question, que si l'Écriture détermine lequel des trois on doit faire, il est sans doute qu'il faut suivre ce qu'elle dit; et nous n'aurons qu'à raisonner sur l'intelligence du mystère, et non plus sur la manière de le célébrer. Autant en faut-il dire, si quelque-une de ces pratiques se trouve en usage dans toutes les Eglises du monde. Car si cela étoit, il y auroit de la folie à mettre en question s'il la faut suivre; mais ni l'un ni l'autre ne nous paroît dans ce que vous demandez. C'est donc une chose du dernier genre, c'est-à-dire de celles sur quoi l'usage est différent selon le pays. Que chacun suive

donc sur cela la pratique qu'il trouvera établie dans les Eglises où il se rencontrera. Car on ne voit rien de part ni d'autre qui blesse la foi et les mœurs, ni pour lesquelles on ne trouve pas plus d'avantage dans un parti que dans l'autre.

Or, on ne doit point changer ce que l'on trouve à redire dans les pratiques établies ; et l'on n'en doit établir de nouvelles qu'autant que le bien des mœurs ou l'intérêt de la foi le demandent. Car les changements même utiles ne laissent pas d'apporter quelque trouble par la nouveauté ; et ce trouble fait que dès que le changement n'est point utile, il est nuisible.

7. Et vous ne devez pas croire que ce qui fait que le jendi saint on célèbre les mystères après le repas, ce soit ce qui est écrit, qu'après la cène Jésus-Christ prit le calice. Car peut-être que ce que l'Evangile appelle *cène* en cet endroit, c'est la participation du corps de Jésus-Christ, que ses Apôtres avoient déjà reçu, et ensuite de quoi ils prirent le calice ; et en effet, nous voyons que saint Paul donne le nom de *cène du Seigneur* à la manducation de l'eucharistie, quand il dit : *Lorsque vous vous assemblez comme vous faites, ce n'est plus manger la cène du Seigneur.* 1. Cor. xi. 20.

Ce qui a dû faire le plus de peine, c'est de savoir si ce n'est qu'après le repas de ce jour-là qu'il faut offrir ou recevoir l'eucharistie : car l'Evangile porte que ce fut pendant que les Apôtres mangeoient que Jésus-Christ prit du pain, et le bénit. Il est encore marqué un peu au-dessus, que le soir étant venu, Jésus se mit à table avec les douze, et que, comme ils mangeoient, il leur dit : Un de vous me trahira ; et ce ne fut qu'après cela qu'il leur donna le sacrement. Ainsi il est clair que la première fois que les Math. xxvi.  
26.  
Ibid. 21.

disciples reçurent les corps et le sang du Seigneur, ils ne le reçurent point à jeun.

8. Mais faut-il pour cela condamner toute l'Eglise, de ce que c'est toujours à jeun qu'on le reçoit? Car depuis ce temps-là il a semblé bon au Saint-Esprit que, pour le respect d'un si grand sacrement, le corps de Jésus-Christ entrât dans la bouche des chrétiens avant toute autre viande.

C'est pour cela que cette pratique s'observe par toute la terre; et de ce que Jésus-Christ ne donna le sacrement à ses disciples qu'après qu'ils eurent mangé, il ne s'ensuit pas que les chrétiens ne doivent s'assembler pour le recevoir qu'après avoir dîné ou soupé, ou qu'ils doivent participer aux mystères au milieu de leur repas, comme faisoient ceux que l'Apôtre reprend. Si le Sauveur a réservé après la fin du repas l'institution de ce mystère, ç'a été afin que cette action ayant été la dernière de sa vie, elle demeurât plus profondément gravée dans le cœur et dans la mémoire de ses disciples, qu'il quitta immédiatement après pour aller accomplir le sacrifice de sa passion. Ainsi, il ne s'arrêta point à leur prescrire de quelle manière on recevrait par la suite l'eucharistie, laissant cela à régler à ses Apôtres, par lesquels il devoit établir et former les Eglises. Car il est à croire que si Jésus-Christ avoit ordonné qu'on ne reçût l'eucharistie qu'après avoir mangé, on n'auroit pas changé ce règlement.

Quant à ce que l'Apôtre a dit aux Corinthiens sur le sujet du sacrement, que, lorsqu'ils s'assembleroient pour manger, ils s'attendissent les uns les autres; et que si quelqu'un étoit pressé de manger, il mangeât chez lui, de peur qu'ils ne s'assemblassent à leur condamnation; il faut remarquer qu'il ajoute immédiatement, qu'il règlera les

autres choses lorsqu'il sera avec eux : ce qui donne lieu de présumer, que ce que l'Eglise entière observe à ce sujet par toute la terre, avec une parfaite uniformité, a été établi par ce grand Apôtre, quoi qu'il n'ait pas voulu s'arrêter à le prescrire en détail dans une lettre.

Cela n'a pas empêché que quelques-uns croyant, et avec fondement, qu'une fois l'année, c'est-à-dire au jour de l'institution de ce mystère, on pouvoit offrir et recevoir le corps et le sang de Jésus-Christ après le repas, n'aient été bien aises d'avoir cette liberté, comme pour en faire une commémoration plus expresse. Je crois que, pour cela, il est mieux de prendre l'heure de none, afin que ceux qui auront jeûné ce jour-là puissent se trouver à l'oblation après le repas que l'on prend vers la même heure. Nous n'obligeons donc personne de dîner avant que de célébrer la cène du Seigneur; mais nous n'oserions aussi condamner ceux qui le font. Je crois néanmoins que cela ne s'est introduit que parce que, dans la plupart des lieux, presque tout le monde prend les bains ce jour-là. Mais comme il y en a aussi quelques-uns qui jeûnent, on offre les saints mystères, et le matin en faveur de ceux qui dînent, parce qu'ils ne sauroient porter tout à la fois le jeûne et les bains, et le soir en faveur de ceux qui jeûnent...

Quant au jeûne de quarante jours, que nous appelons le *Carême*, il est autorisé, et par l'ancien Testament, où nous trouvons que Moïse et Elie ont jeûné quarante jours,

Exod. xxxiv.

28.

III. Reg. xix.

8.

Math. iv. 2.

et par l'Evangile, qui nous apprend que Jésus-Christ en a jeûné tout autant; par où nous voyons la conformité de l'Evangile avec la loi figurée par Moïse; et avec les prophètes, figurée par Elie. Aussi parut-il entre l'un et l'autre à sa Transfiguration, afin de marquer plus authen-

tiquement ce que l'Apôtre dit de lui , que la loi et les prophètes lui rendent témoignage.

Or , quel temps plus convenable pouvoit-on prendre dans l'année pour le jeûne du Carême , que celui qui aboutit à la Passion de Jésus-Christ , puisqu'elle nous représente la vie laborieuse que nous menons ici-bas , et qui doit être accompagnée d'une tempérance qui nous sèvre des fausses douceurs que ce monde nous étale de toutes parts , et des caresses trompeuses par où il ne cesse point d'essayer de nous attirer ?

Ce que je vous ai dit du temps de la Pâque et de la Pentecôte est , comme vous voyez , fondé dans l'Écriture. Pour ce qui est de l'observation du carême immédiatement avant Pâques , c'est une chose établie par la pratique de l'Église , aussi-bien que de célébrer plus solennellement les huit jours où les nouveaux baptisés portent la robe blanche(1), et de rendre la solemnité du huitième égale à celle du premier. Quant à la coutume de ne chanter l'*Alleluia* que depuis Pâques jusqu'à la Pentecôte , elle n'est pas générale ; car il y a des endroits où l'on le chante aussi en d'autres temps , et cela varie encore selon les diverses coutumes des lieux ; mais au moins le chante-t-on partout durant ce temps-là. Pour ce qui est de prier debout entre ces deux fêtes , et tous les dimanches , je ne sais si c'est une pratique universelle ; mais au moins je vous ai dit , autant que j'en suis capable , ce que l'Église regarde dans cette cérémonie , et je crois qu'il est visible que c'est ce que je vous ai dit.

Joan. XIII. 5.

Touchant le lavement des pieds , que Notre Seigneur a institué par son exemple , pour nous marquer par là jus-

(1) D'où vient que le dimanche qui commence cette octave s'appelle *Dominica in albis*.

ques où doit aller l'humilité qu'il est venu nous enseigner, vous me demandez quel est le temps le plus propre pour renouveler par cette cérémonie la mémoire de cette grande action de Jésus-Christ; et il semble que c'est celui où la célébration de sa passion imprime le plus de sentiments de religion pour cette institution si sainte. Néanmoins, il y en a plusieurs qui n'ont pas voulu en faire un usage ordinaire, de peur que cette cérémonie ne fût regardée comme étant des appartenances du baptême, qui se confère dans le même temps. Il y en a même qui, par cette raison, n'ont pas fait difficulté de la supprimer; mais il y en a d'autres aussi qui, pour la distinguer du baptême, et la rendre même plus recommandable par la sainteté du temps qu'on prendroit pour la célébrer, choisissent pour cela ou le troisième jour dans l'octave du baptême, à cause de l'excellence des mystères par où le nombre de trois se trouve consacré, ou le jour même de l'octave.

Au reste, je ne sais pourquoi vous avez souhaité que je vous parlasse de la différence des pratiques qui s'observent en divers lieux, puisqu'il n'est point nécessaire d'entrer dans ce détail, et qu'il n'y a en cela qu'une seule règle à suivre, qui est très sûre et très salutaire : c'est que, quand nous voyons établir une chose qui va à nous porter à mieux vivre, et qui dès là ne doit être contraire ni à la foi, ni aux bonnes mœurs, ou que nous apprenons qu'elle est établie quelque part que ce puisse être, bien loin de la condamner, il faut la louer et la pratiquer, à moins qu'on ne fût arrêté par la crainte de blesser les foibles, et de faire par là plus de mal que de bien. Car, dès qu'il y a plus de bien à espérer pour ceux qui auroient soin d'en profiter, que de mal à craindre pour ceux qui en feroient du bruit, il le faut faire sans hésiter, surtout quand ce sont des cho-

ses que l'Écriture autorise, comme, par exemple, l'usage de chanter des hymnes et des psaumes, qui est fondé sur l'exemple, aussi-bien que sur les préceptes des Apôtres et de Jésus-Christ même. Cependant cette coutume, si utile pour porter les cœurs à la piété et pour exciter en nous le feu de l'amour divin, ne se pratique pas uniformément; et il y a des églises en Afrique où l'on est moins assidu à ce saint exercice; jusque là que les Donatistes nous reprochent que les divins cantiques des prophètes se chantent *sobrement* dans nos églises. Il est vrai que, pour eux, ils ne chantent pas *sobrement*; et on les voit dans leurs festins de débauches s'animer à bien boire au chant de certains psaumes de leur façon, comme les soldats s'animent au combat par le son de la trompette.

Or, tout le temps que les frères sont assemblés dans l'église est un temps de psalmodie, hormis quand on lit ou qu'on prêche, ou que l'évêque prie à haute voix, ou que le diacre prescrit la prière commune. Dans tout le reste du temps, qu'est-ce que les Chrétiens assemblés peuvent faire de meilleur et de plus saint que de chanter des psaumes?

Quant aux nouvelles pratiques qu'on introduit, et dont on fait comme de nouveaux sacrements, je ne saurois les approuver, quoique je ne m'en explique pas aussi librement que je ferois, si je ne craignois de donner lieu aux scandales que pourroient faire certains esprits turbulents, et même quelques personnes d'ailleurs bien intentionnées. Mais je ne puis me consoler de voir que, pendant qu'on néglige des choses très salutaires que l'Écriture prescrit, tout est plein d'institutions humaines; jusque là que, s'il arrive à un homme de mettre le pied nu à terre, dans les huit premiers jours de son baptême, on lui en fait un plus grand crime que de s'être enivré dans ce temps-là.

Je ne fais donc nulle difficulté qu'il ne faille abolir, dès qu'on le peut, toutes ces sortes de choses, qui ne sont ni exprimées dans l'Écriture ni ordonnées par les conciles, ni confirmées par l'usage universel de toute l'Église, mais qui se pratiquent d'une infinité de manières différentes, selon les différentes coutumes des lieux, sans qu'on voie quelle raison on peut avoir eue de les établir.

Car, quand on ne pourroit pas montrer par où elles sont contraires à la foi, c'est assez pour les rejeter de voir que ce sont autant de pratiques serviles, qui chargent notre sainte religion, et qui, de la liberté où la miséricorde de Dieu l'a établie, en ne nous prescrivant qu'un très petit nombre de sacrements, dont la fin et la vertu nous sont très clairement connues, la font retomber dans une servitude pire que celle des Juifs; puisque, s'ils ont les yeux bouchés pour ne pas reconnoître ce temps et cet état de liberté où Jésus-Christ nous a mis, les observations à quoi ils demeurent assujettis sont au moins des choses ordonnées par la Loi de Dieu, et non pas des institutions humaines. Mais comme l'Église enferme beaucoup de paille et d'ivraie, elle se voit obligée de tolérer bien des choses, sans néanmoins faire, ni approuver, ni même dissimuler ce qu'elle trouve de contraire à la foi et aux bonnes mœurs.

Gal. iv. 31.

Math. xiii.  
25.

SAINT AUGUSTIN AU COMTE BONIFACE. *Avis spirituels.*

( Lettre CLXXXIX. )

1. Je vous avois déjà fait réponse, et je cherchois une voie pour vous faire tenir ma lettre, lorsque Fauste, mon très cher fils, a passé ici en allant vers vous. Je l'avois même déjà chargé de cette réponse, lorsqu'il m'a fait entendre que vous souhaitiez fort que je vous écrivisse quel-

que chose qui pût vous édifier et vous être utile pour le salut éternel que vous espérez par Jésus-Christ Notre Seigneur. C'est ce qu'il m'a pressé de faire sans différer, quelque occupé que je fusse ; et il l'a fait avec toutes les instances que vous pouviez attendre d'un homme dont vous savez que vous êtes très sincèrement aimé. Comme il étoit fort pressé de partir, j'ai mieux aimé, mon très honoré fils et très illustre seigneur, vous écrire quelque chose à la hâte, que de différer de satisfaire à un si saint désir.

2. Ce que je puis donc vous dire dans le peu de temps que j'ai, c'est que vous aimiez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme et de toutes vos forces, et votre prochain comme vous-même. Car c'est là cette parole abrégée que le Seigneur a prononcée sur la terre, lorsqu'il a dit dans l'Évangile, que ces deux commandements comprennent la loi et les prophètes. Avancez de jour en jour dans ce double amour, à force de prières et de bonnes œuvres ; afin que, par le secours de celui qui vous le donne et qui vous le commande, il aille croissant et se fortifiant, jusqu'à ce qu'étant porté à la dernière perfection, il opère en vous celle que vous espérez.

Car c'est là cette charité qui, comme dit le grand Apôtre, a été répandue dans nos cœurs par le Saint-Esprit qui nous a été donné. C'est cette charité qui accomplit la loi, comme dit encore le même Apôtre ; c'est par elle que la foi opère, comme il nous apprend dans un autre endroit, lorsqu'après avoir dit que *Ni la circoncision, ni l'incirconcision ne sont rien*, il ajoute : *Mais ce qui fait tout, c'est une foi qui opère par la charité.*

3. C'est donc par elle que tous nos pères, les saints patriarches, les prophètes et les Apôtres, ont été agréables à Dieu. C'est par elle que tous les véritables martyrs ont

*Ibid.*. 40.

Rom. v. 5.

*Ibid.*. XIII. 20.

Gal. v. 6.

combattu contre le Démon, jusques à répandre leur sang ; et c'est parce qu'elle ne s'est point amortie ni affoiblie en eux, qu'ils ont remporté la victoire. C'est par elle que profitent de jour en jour tous les vrais fidèles qui aspirent, non à un royaume de la terre, mais au royaume du ciel ; non à un héritage temporel, mais à l'héritage éternel ; non à l'or et à l'argent, mais aux richesses incorruptibles des Anges ; non enfin à quelque bien que ce puisse être de ceux d'ici-bas, qu'on ne sauroit ni posséder qu'avec crainte, ni emporter quand on quitte la terre, mais à voir Dieu, en qui l'on trouve une douceur et une beauté qui surpasse infiniment, non-seulement celle de tous les corps que nous voyons sur la terre, et même de ceux qui brillent dans le ciel, mais celle des âmes les plus parfaites et les plus saintes, celle des Anges et des puissances célestes ; et qui enfin est au-dessus de tout ce que nous sommes capables de dire et de penser. Et il ne faut pas que la grandeur de ce bien-là nous étonne et nous fasse désespérer d'y pouvoir arriver ; il faut au contraire que la grandeur de celui qui nous l'a promis, et la confiance que nous avons en lui, nous rassure, et soutienne notre espérance. Car, comme dit l'Apôtre saint Jean : *Nous sommes les enfants de Dieu, et, quoique ce que nous serons un jour ne paroisse pas encore, nous savons que lorsqu'il viendra à paroître, nous serons semblables à lui, parce que nous le verrons tel qu'il est.*

I. Joan. III. 2.

4. Du reste, ne croyez pas qu'on ne puisse être agréable à Dieu dans la profession des armes, puisque David en étoit, lui à qui Dieu, dans l'Écriture, rend un témoignage si avantageux. Et sans compter plusieurs autres justes des premiers temps, n'étoit-ce pas un homme de cette profession que ce centenier qui dit à Jésus-Christ : *Seigneur, je ne suis pas digne que vous entriez dans ma mai-*

III. Reg. XI.  
13.Math. VIII.  
8. 9.

*son ; vous n'avez qu'à dire un mot , et mon serviteur sera guéri . Car , quoique je ne sois qu'un homme soumis à d'autres , j'ai des soldats sous moi ; et , quand je dis à l'un : Allez là , il y va ; et à l'autre : Venez ici , il y vient ; et à mon serviteur : Faites ceci , et il le fait ; et à qui Jésus-Christ rendit ce témoignage : Je vous dis , en vérité , que je n'ai point trouvé en Israël de foi pareille à celle-là ?*

Act. x. 3. 4.

mes , que Corneille , cet autre centenier à qui Dieu envoya un Ange , pour lui dire qu'il avoit agréé ses aumônes et exaucé ses prières , et pour lui ordonner d'envoyer quérir l'Apôtre saint Pierre , afin d'apprendre de lui ce qu'il avoit à faire ; à quoi Corneille obéit sur-le-champ , envoyant pour cela un de ses soldats qui avoit la crainte de Dieu ? Enfin , quand il vint des soldats à saint Jean pour se faire baptiser , et qu'ils lui demandèrent ce qu'ils avoient à faire ,

Luc. III. 14.

il ne leur répondit autre chose , sinon : *Ne faites ni fraude , ni violence à personne , et contentez-vous de votre paye .* Il ne leur défendit donc point de porter les armes , puisqu'il leur ordonna de se contenter de leur paye . Cependant c'étoit le saint précurseur du Seigneur ; c'étoit l'ami de l'époux ; c'étoit celui dont cet époux même a dit , *qu'entre tous ceux qui sont nés de femmes , il n'y en a point eu de plus grand que Jean-Baptiste .*

Matth. XI.

11.

I. Cor. VII. 7.

5. Il est vrai que ceux qui servent Dieu dans un entier abandon de tous les emplois de cette nature , et qui vivent encore dans une parfaite continence , tiennent un plus grand rang auprès de Dieu . *Mais , comme dit l'Apôtre , chacun a son don particulier , selon qu'il le reçoit de Dieu , l'un celui-ci , l'autre celui-là .* Comme donc il y en a qui travaillent pour vous par leurs prières , en combattant des

ennemis invisibles ; vous travaillez pour eux en combattant contre les barbares.

Plût à Dieu que la foi fût égale dans tous les hommes ! cela leur épargneroit bien des peines , et ils viendroient bien plus aisément à bout du Démon et de ses Anges. Mais, comme il faut que les citoyens du ciel soient mêlés en ce monde avec les impies et les sectateurs de l'erreur, afin que les bons soient battus de la tentation qui les exerce et les éprouve comme le feu éprouve l'or dans la fournaise , nous Sap. III. 9. ne devons pas souhaiter, avant le temps, de ne vivre que parmi des justes et des saints, et il faut nous accommoder de ce qui peut nous faire mériter de recevoir un si grand bienfait dans son temps.

6. Lors donc que vous vous armez pour le combat, armez-vous aussi de cette pensée, que même ce que vous avez de force et de vigueur corporelle est un don de Dieu. Car, de penser qu'elle vient de lui, ce vous sera un avertissement qu'il ne faut pas l'employer contre lui, comme vous feriez si vous manquiez de garder la foi aux ennemis mêmes. Car, on la leur doit quand elle leur a été promise, et à bien plus forte raison à ses concitoyens et à ses amis. Il faut toujours conserver dans la volonté le désir de la paix, quoiqu'on se trouve dans la nécessité de faire la guerre ; et c'est le moyen d'obtenir de Dieu qu'il nous délivre de cette fâcheuse nécessité, et qu'il nous maintienne dans la paix. Car on ne cherche pas la paix pour parvenir à la guerre ; au contraire, on ne fait la guerre que pour parvenir à la paix. Ayez donc toujours un esprit de paix, même en faisant la guerre, afin de procurer le bien de la paix à ceux mêmes sur qui vous remportez des victoires ; car, *Heureux sont les pacifiques, parce qu'ils seront appelés enfants de Dieu.* Math. v. 9.

Que si la paix même que les hommes peuvent donner est si douce, et contribue tant au bonheur de cette vie mortelle, combien plus douce doit être la paix que Dieu donne, et qui fait le bonheur de la vie que nous posséderons éternellement dans le ciel avec les Anges ! Que ce soit donc la nécessité toute seule qui fasse ôter la vie à l'ennemi, et que la volonté n'y ait jamais de part. Comme on l'accable par la force quand il résiste, ou qu'après s'être rendu il se soulève, on doit lui faire grâce dès qu'il est pris ou vaincu, surtout lorsqu'on n'a pas lieu d'en rien appréhender qui puisse troubler sa paix.

7. Quela pudicité conjugale, la sobriété et la frugalité se manifestent dans toute la conduite de votre vie. Car quelle honte seroit-ce que celui qui ne se laisse pas vaincre à l'ennemi fût vaincu par la sensualité, et que le vin abattît celui que le fer ne sauroit abattre ? Quand le bien vous manqueroit, gardez-vous bien d'en chercher par de mauvaises actions ; et si vous en avez, mettez-le en dépôt dans le ciel par de bonnes œuvres. Un cœur ferme et véritablement chrétien ne doit ni s'enfler pour se voir venir du bien, ni se laisser abattre pour en perdre ; et c'est ce qui ne vous arrivera point si vous vous souvenez de cette parole de Jésus-Christ : *Là où est votre trésor, là aussi sera votre cœur.* Or, il ne faut pas qu'il y ait du mensonge dans ce que vous savez que nous répondons quand on nous dit dans la célébration des saints mystères : *Tenons notre cœur élevé en haut.*

8. Je sais que vous avez beaucoup de soin de pratiquer tout ce que je vous dis. Aussi est-ce un grand plaisir pour moi d'entendre parler de vous comme on en parle ; et je m'en réjouis avec vous en Jésus-Christ. Ainsi, cette lettre vous servira plutôt d'un miroir où vous vous verrez tel

que vous êtes , que d'une règle ou vous puissiez apprendre ce que vous devriez être. Mais enfin , si les avis que je vous donne ici , ou les saintes instructions de l'Écriture , vous font apercevoir qu'il manque encore quelque chose au règlement de votre vie , travaillez à l'acquérir à force de prières et de bonnes œuvres , et rendez grâces de ce que vous avez déjà à celui de qui vous le tenez , c'est-à-dire à Dieu , qui est la source de tout bien. Rendez lui la gloire de tout ce que vous ferez , et tenez-vous toujours dans l'humilité , puisque , comme il est écrit : *Toute grâce* Jac. I. 17. *excellente et tout don parfait vient d'en haut , et descend du Père des lumières.*

Mais , quelques progrès que vous puissiez avoir faits dans l'amour de Dieu et du prochain , et dans la véritable piété , gardez-vous bien de croire que vous soyez sans péché dans cette vie mortelle , qui n'est , selon l'Écriture , Job. VII. 1. qu'une perpétuelle tentation. Comme vous aurez donc toujours besoin de pardon , tant que vous serez revêtu de ce corps mortel , et que dans la prière par où Jésus-Christ nous ordonne de le demander , il nous fait dire à Dieu : *Pardonnez-nous nos offenses , comme nous pardon-* Math. VI. 12. *nons à ceux qui nous ont offensés : ayez soin de pardonner promptement , dès que ceux qui vous auront offensé vous demanderont pardon ; afin que vos prières étant sincères , vous puissiez obtenir que Dieu vous pardonne vos péchés. Je vous ai écrit ceci un peu à la hâte , parce que le porteur me pressoit ; mais je ne laisse pas de rendre grâces à Dieu , de ce qu'il m'a donné moyen de satisfaire en quelque sorte à ce que votre piété vous faisoit désirer de moi. Je prie Dieu , mon très honoré fils et très illustre seigneur , que sa miséricorde ne cesse jamais de vous protéger.*

SAINT AUGUSTIN A SAINT JÉRÔME , *sur la charité.*  
 ( Extrait de la lettre CLXVII. )

A Dieu ne plaise qu'aucun fidèle se persuade que tant de serviteurs de Jésus-Christ , qui , pour ne pas se tromper eux-mêmes , et afin que la vérité soit en eux , avouent très sincèrement qu'ils pèchent , n'aient aucune vertu , puisque la sagesse en est une fort grande , et que , dès là qu'ils ont de la piété , ils ont de la sagesse ; car la sagesse même nous apprend que ce qu'on appelle sagesse n'est autre chose que la piété. A Dieu ne plaise donc que nous disions que tant de saintes âmes et de serviteurs de Dieu n'aient point de piété. Or , qu'est-ce qu'avoir de la piété , sinon servir Dieu ? Et qu'est-ce que servir Dieu , sinon l'aimer ? La vertu , et la souveraine vertu n'est donc autre chose

I. Tim. 1. 5. que la charité qui part d'un cœur pur , d'une bonne conscience , et d'une foi non feinte. Aussi est-elle la fin de la loi ; et c'est avec grande raison que l'Écriture dit qu'elle

Cant. VIII. 6. est forte comme la mort , soit parce qu'elle est victorieuse de tout aussi-bien que la mort , ou parce que le comble de la charité dans cette vie est d'aimer jusques à souffrir la

Joan. xv. 13. mort , selon cette parole de Jésus-Christ : *Le plus grand effet de l'amour c'est de donner sa vie pour ses amis ;* ou plutôt parce que , comme il n'y a que la mort qui puisse séparer l'âme du corps , il n'y a que la charité qui puisse la déprendre des affections de la chair. La science est comme un instrument entre les mains de la charité , au moins quand c'est une science utile et salutaire ; car la

I. Cor. VIII. 1. science sans la charité ne fait qu'enfler ; mais où la charité qui édifie a pris place , la science ne trouve plus de vide qu'elle puisse enfler. Or , qu'est-ce que la science utile et

salutaire ? Job nous l'apprend dans le même endroit que je viens de citer, où, après avoir dit : *La sagesse n'est autre chose que la piété*, il ajoute que *la véritable science est de savoir s'abstenir du mal*. La charité étant donc une vertu, pourquoi ne dirons-nous pas que qui a celle-là les a toutes, puisque la charité est l'accomplissement de la loi ? Faut-il même autre chose pour résoudre la question que nous traitons, que ce seul principe, que ce qu'on appelle vertu n'est autre chose que la charité ? Car de là il s'ensuit que, selon qu'il y a dans l'homme plus ou moins de charité, il y a aussi plus ou moins de vertu. Or, à proportion qu'il y a moins de vertu dans l'homme, il y a aussi plus de vice : ainsi, l'homme ne sera exempt de tout vice que lorsqu'il possèdera la plénitude et la perfection de la charité.

Job. xxviii.  
28.  
(Septante.)

Rom. xiii.  
10.

SAINT AUGUSTIN A L'ÉVÊQUE ÉVODE, sur les opérations de l'âme après sa séparation d'avec le corps et sur les songes. ( Lettre CLIX. )

1. Les questions que votre sainteté me propose par deux lettres que j'en ai reçues sont si importantes et si difficiles, que ceux-mêmes qui auroient plus de loisir, de pénétration, et de facilité à s'expliquer que je n'en ai, seroient bien embarrassés d'y répondre. De ces deux lettres, l'une s'est égarée je ne sais comment, et quelque soin qu'on ait eu de la chercher, elle ne s'est pas encore retrouvée. L'autre, que j'ai dans les mains, contient un éloge très consolant d'un jeune homme d'une vie pure et sainte, et grand serviteur de Dieu ; et nous apprend quelle a été sa mort et ses apparitions à quelques-uns de vos frères, par où Dieu a permis que vous ayez été confirmés dans l'opinion que vous aviez de sa sainteté. Cette histoire vous donne lieu de me pro-

poser et d'agiter une question très difficile, savoir si quand l'âme sort du corps, elle en sort avec quelque autre corps, par le moyen duquel elle puisse être contenue dans un espace de la nature de ceux qui contiennent les corps, et passer d'un lieu à l'autre. Quand je serois capable de traiter cette matière, il faudroit y employer beaucoup d'étude et de travail, et avoir, par conséquent, l'esprit libre et dégagé de toutes les occupations qui m'accablent. Mais si vous voulez que je vous dise en un mot ce que j'en pense, je ne crois point du tout que l'âme sorte du corps avec un corps.

2. Quant à ces visions où l'on apprend même quelque chose de l'avenir, on ne sauroit expliquer comment elles se font, à moins de savoir auparavant par où se fait tout ce qui se passe en nous quand nous pensons; car nous voyons clairement qu'il s'excite dans notre âme un nombre innombrable d'images, qui nous représentent ce qui a frappé nos yeux ou nos autres sens; nous l'expérimentons tous les jours, et à toute heure. C'est donc à ceux qui savent, je ne dis pas ce qui fait l'ordre ou le désordre dans lequel ces images se présentent, mais seulement ce qui les produit; c'est à ceux-là, dis-je, à déterminer quelque chose sur ces visions extraordinaires. Pour moi, j'oserois d'autant moins l'entreprendre, que je ne me sens pas même capable d'expliquer comment se passe ce que nous expérimentons en nous-mêmes tant que la vie dure, et aussi-bien en dormant qu'en veillant. Car, dans le moment même que je dicte cette lettre, je vous vois des yeux de mon esprit, sans que vous soyez présent, ni que vous en sachiez rien; et je me représente, par la connoissance que j'ai de vous, l'impression que mes paroles feront sur votre esprit; sans savoir néanmoins, et sans pouvoir comprendre comment tout cela se passe en moi. Tout ce que j'en sais,

c'est que ce n'est point par des mouvements corporels, ni par aucune qualité corporelle, quoiqu'il y ait en cela quelque chose de fort ressemblant à des corps. Contentez-vous, quant à présent, de ce que je viens de vous dire; car c'est tout ce que mes occupations, et la hâte même avec laquelle je suis obligé de dicter cette lettre, me permettent.

J'ai fort agité cette question dans le douzième livre de mon ouvrage sur la Genèse, où vous trouverez même un grand nombre d'histoires qui regardent cette matière, les unes dont j'ai été témoin, et les autres que j'ai apprises de personnes dignes de foi. Quand vous aurez vu cet ouvrage, vous jugerez si j'ai donné ou si je suis capable de donner quelque jour à une chose si difficile. Si toutefois Dieu me fait la grâce de pouvoir corriger ces livres, et de les mettre en état d'être publiés; sans tenir plus longtemps en suspens l'attente de plusieurs de nos frères qui les demandent.

3. Je vous dirai seulement ici en peu de mots une histoire sur quoi vous trouverez à penser. Vous connoissez notre cher frère le médecin Gennadius, qui est connu de tout le monde, et qui, après avoir exercé son art à Rome avec éclat, demeure présentement à Carthage. Vous savez même que c'est un homme qui a beaucoup de religion, fort humain et fort charitable envers les pauvres, et qui ne se lasse point de les assister. Cependant, quoiqu'il ait toujours été très soigneux de faire l'aumône, il doutoit dans sa jeunesse, à ce qu'il nous a dit depuis, qu'il y eût une autre vie après celle-ci. Mais comme il ne se pouvoit pas faire qu'un homme d'un si bon cœur, et si appliqué aux œuvres de miséricorde, fût abandonné de Dieu, il vit une nuit en songe un jeune homme d'une figure agréable, qui lui dit : Suivez-moi. Gennadius se mit donc à le suivre,

et arriva dans une ville, où il ne fut pas plus tôt, qu'il entendit à sa droite une musique d'une douceur et d'une harmonie qui surpassoit tout ce qu'il avoit jamais entendu ; et comme il étoit en peine de savoir ce que ce pouvoit être, le jeune homme qui le conduisoit lui dit que c'étoient les hymnes des saints et des bienheureux. Il vit aussi quelque chose à sa gauche, mais j'ai oublié ce que c'étoit. Ensuite il s'éveilla, le songe s'évanouit; et il ne le regarda que comme un songe.

4. Mais la nuit suivante, ce même jeune homme lui apparut encore, et lui demanda s'il le reconnoissoit. Gennadius l'ayant assuré qu'il le reconnoissoit fort bien, le jeune homme lui demanda où il l'avoit vu ; à quoi Gennadius, qui avoit la mémoire toute fraîche de ces hymnes des saints, qu'il avoit entendues dans le lieu où ce jeune homme l'avoit conduit, n'eut pas de peine à répondre. Mais ce que vous me marquez là, lui dit le jeune homme, l'avez vous vu en songe ou éveillé? En songe, répond Gennadius. Il est vrai, reprit le jeune homme, c'est en songe que vous l'avez vu ; et ce qui se passe encore présentement, ce n'est qu'en songe que vous le voyez. Je le crois, répond Gennadius. Et où est présentement votre corps, reprit le jeune homme qui l'instruisoit? Dans mon lit, répond Gennadius. Et ne savez-vous pas, continue le jeune homme, que vos yeux corporels sont présentement fermés et sans action, et que vous n'en voyez rien? Je le sais, dit Gennadius. De quels yeux est-ce donc que vous me voyez, reprit l'autre? Et comme Gennadius hésitoit à cette question, et ne voyoit pas bien ce qu'il avoit à répondre, le jeune homme le mena au but de toutes ces interrogations, en lui disant : « De la même manière qu'encore que, dans » ce moment que vous êtes dans votre lit et endormi,

» vos yeux corporels soient fermés et sans action, vous  
» en avez d'autres dont vous me voyez, et qui vous servent  
» pendant que les autres ne font rien, de même quand  
» vous serez mort, quoique vos yeux corporels n'aient plus  
» d'action, vous demeurerez vivant et capable de voir et  
» de sentir. Gardez-vous donc bien de douter jamais après  
» ceci, qu'il n'y ait une autre vie pour les hommes après  
» la mort.» Voilà par où cet homme, si véritablement chrétien,  
dit qu'il a été tiré du doute où il étoit sur ce sujet :  
et n'est-il pas clair que c'est Dieu qui l'en a tiré par ce  
bienfait si singulier de sa miséricorde et de sa providence ?

5. On dira peut-être que cet événement, bien loin d'éclaircir la difficulté, ne fait que l'augmenter de plus en plus. Mais comme il est libre à chacun de le croire, ou de ne le pas croire, chacun a aussi de quoi s'exercer sur une autre difficulté qui n'est pas moindre. Car d'un coucher du soleil à l'autre, chacun dort, et veille, et pense. Qu'en nous dise donc, s'il est possible, comment se font en nous, sans corps et sans matière, des impressions si semblables aux figures, aux qualités, et aux mouvements des corps ? Que si nous ne pouvons rendre raison de ces choses si communes et si ordinaires, et que chacun éprouve continuellement en soi-même, qui est-ce qui seroit assez téméraire pour prononcer sur des choses qui n'arrivent que rarement, et que nous n'avons peut-être jamais éprouvées ? Pour moi, j'avoue que je ne saurois expliquer comment des choses si semblables aux corps, et à ce qui appartient à la nature des corps, se peuvent faire en nous sans l'entremise des corps. Mais je ne laisse pas de savoir que le corps n'y a point de part ; et je ne demanderois que de savoir aussi certainement comment on peut distinguer ce qui ne se voit

que par l'esprit, d'avec ce qui ne se voit qu'à l'aide des organes corporels ( car on prend souvent l'une de ces manières de voir pour l'autre ), et comment on peut aussi distinguer les visions de ceux que les impressions de l'erreur et de la superstition abusent , d'avec celles des justes et des saints. Car ce qu'on dit des unes et des autres a tant de rapport , qu'il est très difficile d'en faire la différence. Il me seroit aisé de vous en rapporter des exemples , et le temps me manqueroit plutôt que la matière. Je prie la miséricorde de Dieu de vous fortifier intérieurement par l'infusion de sa grâce et de son esprit , mon très cher , très saint et très vénérable seigneur et frère.

SAINT AUGUSTIN A L'ÉVÊQUE DE GRATIAS , *sur le prophète Jonas.* ( Extrait de la lettre CII. )

La dernière question que vous me proposez est touchant le prophète Jonas. Elle n'est pas tirée de Porphyre , mais des railleries ordinaires des païens. « Apprenez nous encore , nous dit-on , ce que nous devons enser de Jonas , qui demeura trois jours , si l'on vous en croit , dans le ventre d'une baleine ; car c'est quelque chose de bien étrange et de bien incroyable , qu'un homme ait été englouti vivant et avec ses habits par un poisson , et qu'il soit demeuré si long-temps dans ses entrailles. Si c'est une figure , développez-la nous , et nous expliquiez ce que veut dire cette citronille qui crut en si peu de temps au-dessus de la tête de Jonas endormi , après qu'il eut été revomi par la baleine ? » J'ai pris garde , il y a long-temps , que cette histoire est pour les païens un grand sujet de raillerie.

Mais nous leur répondons qu'il ne faut croire aucun des

miracles qui ont été opérés par la toute puissance de Dieu , s'ils ne veulent pas croire celui-là. Nous ne croirions pas même la résurrection de Jésus-Christ , si notre foi pouvoit être ébranlée par les railleries des païens. Mais comme celui qui a proposé ces questions ne nous attaque , ni sur la résurrection de Lazare, arrivée au bout de quatre jours , ni sur celle de Jésus-Christ, arrivée le troisième jour après sa mort ; j'admire qu'il se soit attaché à l'histoire de Jonas , et qu'elle lui ait paru incroyable , comme si la résurrection d'un mort qui sort vivant de son sépulcre , étoit un moindre miracle que la conservation d'un homme vivant dans la capacité du ventre d'une baleine.

Car, pour ne rien dire de ce que ceux qui ont été sur mer nous apprennent de la grandeur de ces monstres marins : de quelle taille falloit-il que fût le ventre qui étoit tendu sur ces côtes de baleine qui se voient à Carthage ; combien y auroit-il pu tenir d'hommes ; et quelle devoit être la gueule qui servoit d'entrée à une telle caverne ? Mais peut-être que les habits de Jonas l'empêchoient de passer tout entier par une telle ouverture ; car c'est ce qu'il semble que celui qui fait cette difficulté veuille dire : comme si Jonas s'étoit glissé avec peine par un passage étroit dans le corps de ce poisson , au lieu qu'ayant été précipité du haut du vaisseau , il fut reçu dans la gueule béante de la baleine , et se trouva dans son ventre avant que d'avoir pu être déchiré par ses dents. Mais comme l'Écriture ne dit point qu'il fût ni nu ni habillé , quand il fut jeté dans cette caverne , il n'y a nul inconvénient à croire qu'il étoit nu , si l'on veut que , comme il faut qu'un œuf soit sans coque pour être avalé , Jonas ait aussi dû être sans habits pour l'être plus aisément par la baleine. Car on est en peine sur les habits de Jonas , comme s'il avoit été question de le faire passer par une

fenêtre fort étroite , ou de le faire entrer dans le bain , où ce seroit tout au plus une chose incommode , mais nullement merveilleuse , que de se jeter tout habillé.

Ce qu'il y a dans ce miracle qui peut paroître incroyable , c'est que le dissolvant du ventre de ce poisson ait pu être tempéré de telle sorte qu'un homme y soit demeuré vivant. Mais n'est-il pas beaucoup plus incroyable que les trois enfants dont parle Daniel , jetés dans la fournaise ardente , par le commandement de l'impie Nabuchodonosor , se promenassent au milieu de ces flammes sans en être le moins du monde endommagés ? S'ils attaquent donc tous les miracles , il faut entrer avec eux dans une autre sorte de dispute ; car , quelle raison ont-ils de s'attacher à un , et de le traiter d'incroyable , plutôt que tous ceux qui le sont tout autant ou même davantage. Cependant si ce qui est écrit de Jonas se disoit de quelqu'un de ceux qui sont en honneur parmi les païens , en qualité de mages ou de philosophes , tels que sont Apulée de Madaure , ou Appollonius de Thiane , dont ils content mille prodiges , sans qu'il y en ait aucun qui soit attesté par un seul anteur digne de foi ; quoique les Démonstrations produisent quelquefois , mais d'une manière toute fautive et toute illusoire , quelque chose de semblable à ce que font les saints Anges ; si , dis-je , on contoit de ces sortes de gens quelque histoire semblable à celle de Jonas , les païens en triompheroient , au lieu qu'ils se moquent de celle-ci.

Mais qu'ils se moquent tant qu'ils voudront de nos Ecritures , pourvu que de jour en jour ils se voient consumer et venir à rien , à mesure que les uns meurent et que les autres se convertissent ; et que tout ce que ceux dont ils se moquent depuis si long-temps nous ont prédit des vains efforts , et des discours encore plus vains , par où ces mo-

queurs attaqueroient la vérité, et malgré lesquels on les verroit finir et se consumer peu à peu, s'accomplit de point en point selon les promesses que ces saints personnages nous ont laissées par écrit, et dont ils nous ont assuré que nous verrions l'effet de nos yeux.

Quand ils demandent ce que cet événement signifie, c'est une question raisonnable où nous entrons volontiers, et dont l'explication doit faire, non-seulement que l'on croie que la chose est arrivée, mais qu'elle n'a été écrite qu'en figure de quelque grande vérité. Il faut donc, avant toutes choses, ne point douter du fait, et croire fermement que Jonas a été trois jours dans le ventre d'un monstre marin, si l'on veut pénétrer pourquoi Dieu a voulu que cela fût, puisqu'il est également certain, et que la chose est arrivée, et que ce n'est pas sans cause. Que si ce que l'Écriture nous dit sous de certaines expressions, qui ne sont que des figures de langage, et qui ne roulent sur aucuns faits, nous porte à la foi, combien plus nous y doit porter ce qu'elle nous apprend de certains événements qui ne sont arrivés que pour être des figures de ce que la foi nous propose ! Car, au lieu que les hommes ne s'expriment que par des paroles, Dieu parle et se fait entendre par ces effets extraordinaires de sa toute-puissance; et comme les façons de parler extraordinaires, quand on les sait bien employer, relèvent l'éclat des discours des hommes, et leur donnent toute une autre force, de même ces événements miraculeux, qui renferment des significations mystérieuses, sont, dans le langage de Dieu, comme des figures extraordinaires qui l'embellissent merveilleusement.

Mais, pourquoi nous demander la signification de cette merveille arrivée au prophète Jonas, qui, après avoir été dévoré par une baleine, sortit vivant de son ventre au bout

de trois jours , puisque Jésus-Christ-même nous a expliqué cette figure? *Cette race perverse et corrompue demande un signe, nous dit-il dans l'Évangile, et on ne lui en donnera point d'autre que celui du prophète Jonas. Car, comme Jonas a été trois jours dans le ventre de la baleine, de même le Fils de l'Homme sera trois jours dans le sein de la terre.* De dire maintenant comment on trouve ces trois jours, depuis la mort de Jésus-Christ jusqu'à sa résurrection, en prenant une partie de chacun pour son tout, en sorte que, depuis le premier jusqu'au dernier, on trouve les trois jours avec leurs nuits; cela demanderoit trop de discours, et nous l'avons déjà expliqué plusieurs fois en d'autres ouvrages. Comme donc Jonas fut jeté du haut du vaisseau dans le ventre de la baleine, ainsi Jésus-Christ l'a été du haut de la croix dans l'abîme de la mort et la profondeur du sépulcre; comme l'un fut traité de cette sorte pour le salut de ceux qui étoient en danger de périr par la tempête, Jésus-Christ l'a été tout de même pour le salut de ceux qui voguent sur la mer de ce siècle; comme Jonas étoit envoyé pour prêcher les Ninivites, et que sa prédication n'a pu aller jusqu'à eux qu'après que la baleine l'eut rejeté sur le rivage, de même les biens annoncés par les prophètes, quoiqu'ils regardassent les nations, ne leur ont été communiqués qu'après la résurrection de Jésus-Christ.

SAINT AUGUSTIN A HILAIRE, *sur la fuite dans la persécution.* (Lettre CLXXXV.)

Si dans ces sortes de conjonctures où l'on est menacé de quelque désolation pareille à celle que nous appréhendons, on juge qu'il est à propos, et convenable au bien de l'Église même, que quelques-uns des ministres se retirent, pour être en état, après l'orage passé, de servir ceux qui

en seront échappés ; que faut-il faire lorsqu'on a sujet de croire qu'il n'échappera aucuns des ministres que ceux qui auront pris la fuite , et que même la persécution n'en veut qu'aux pasteurs ? Faut-il en ce cas-là qu'ils prennent tous le parti de s'enfuir ; et vaut-il mieux que l'Eglise en soit privée par leur fuite , que si elle l'étoit encore plus malheureusement par leur mort ? Mais si on n'en veut point aux laïques, ne pourroient-ils pas cacher leurs clercs et leurs évêques , selon que celui de qui toutes choses dépendent , et qui pourroit , par quelque coup extraordinaire de sa puissance , sauver ceux mêmes qui ne voudroient pas s'enfuir , leur en donneroit le moyen ? Il faut néanmoins voir ce que nous aurions à faire de notre part , de peur qu'il ne semblât que nous voulussions tenter Dieu , si en toutes occasions nous nous attendions à des miracles.

Cependant il ne faut pas s'imaginer que dans ces rencontres mêmes, où il y a autant à craindre pour les laïques que pour les clercs , le péril soit comme celui d'une tempête , qui menace également ce qu'il y a dans un même vaisseau de marchands et de matelots ; et Dieu nous garde de faire si peu de cas du vaisseau que nous conduisons , que de croire que les matelots , et moins encore le pilote , le doivent laisser dans le péril , lorsqu'ils peuvent se sauver dans l'esquif ou à la nage ! Car ce n'est pas de la mort temporelle , qu'il faut subir tôt ou tard , que ceux que nous abandonnerions sont menacés , mais de la mort éternelle , où l'on est en danger de tomber si l'on n'y prend garde , mais qu'on peut aussi éviter quand on s'y applique tout de bon. Or , quel sujet avons-nous de croire que dans ces irruptions de barbares , qui nous menacent , le péril ne soit pas aussi grand pour les laïques que pour les clercs , et que ceux qui ont besoin de notre ministère ne mourront pas avec nous ?

Pourquoi n'espérerions-nous pas que, comme il peut échapper des laïques, il échappera aussi des clercs qui puissent leur rendre les assistances qui leur sont nécessaires?

Où la belle chose que ce seroit, si en pareille occasion, toute la dispute étoit, entre les ministres de Jésus-Christ, à qui demeureroit, afin que l'Eglise ne se trouvât pas abandonnée, comme il arriveroit si tous prenoient le parti de s'enfuir, et à qui obligeroit son compagnon de se retirer et de se mettre en sûreté, de peur que si tous venoient à être mis à mort, elle ne se trouvât encore plus malheureusement abandonnée! C'est à quoi l'on verroit toute la contestation réduite. si le cœur des uns et des autres étoit plein de charité, et qu'ils ne songeassent tous qu'à plaire à celui qui n'est que charité. Alors, si la dispute ne se peut terminer autrement, je crois qu'il faut avoir recours au sort, pour voir qui doit demeurer ou se mettre à couvert. Car ceux qui diroient que c'est à eux à se retirer passeroient, ou pour des lâches qui ne voudroient pas essayer le péril, ou pour des présomptueux qui se croiroient les plus dignes d'être conservés, comme les plus nécessaires à l'Eglise. Peut-être même que ce seroient les meilleurs qui prendroient le parti d'exposer leur vie pour leurs frères, et qu'ainsi on ne conserveroit à l'Eglise que les moins utiles, et les moins capables de la servir. Il faut donc que ceux-ci, s'ils ont dans le cœur les sentiments que donne la véritable piété, s'opposent à ceux dont la vie est la plus précieuse à l'Eglise, et qui sont en même temps plus prêts à s'exposer à la mort. Qu'on suive donc alors ce qui est écrit: Que le sort finit les disputes, et décide entre ceux qui ne veulent point se rendre. Car dans ces sortes d'embarras, il vaut mieux que ce soit Dieu qui décide, soit qu'il lui plaise d'épargner les moins forts, et de choisir les meilleurs pour

les appeler à une aussi grande couronne que celle que produit une telle mort, soit qu'il juge à propos d'y appeler les plus foibles, en augmentant leurs forces autant qu'il est nécessaire, pour les rendre capables de porter les maux par où il lui plaît de les ôter du monde, plutôt que les autres dont la vie est plus utile à l'Eglise.

Je sais bien qu'il y a quelque chose d'extraordinaire à décider cela par le sort; mais quand on l'auroit fait, qui sera assez hardi pour y trouver à redire? Si néanmoins on ne juge pas à propos de le faire, parce qu'on n'en voit point d'exemple dans l'Eglise; qu'au moins les ministres prennent garde que, sous le prétexte de se mettre en sûreté, il ne leur arrive pas de frustrer les fidèles du secours qu'ils leur doivent, et qui ne leur est jamais si nécessaire que dans ces sortes de périls. Que nul des clercs ne prétende donc point de distinction ni de privilège, et que, sous prétexte de quelque grâce ou de quelque talent; qui distingue les uns des autres, personne ne se juge plus digne qu'un autre qu'on le conserve et qu'on l'envoie en quelque lieu de sûreté. Il faudroit se plaire beaucoup en soi-même pour le penser, et on ne le sauroit dire sans déplaire à tout le monde.

Il y en a qui croient que quand les évêques et les autres clercs ne songent point à se retirer dans de semblables occasions, ils tendent un piège aux peuples, qui croient que le péril n'est pas considérable tant qu'ils voient que les pasteurs ne s'en vont point. Mais il est aisé d'éviter ce reproche, et il n'y a qu'à dire aux peuples: « Ne vous » méprenez pas sur ce que nous ne songeons point à partir » d'ici: car nous n'y demeurons que pour l'amour de vous, » et pour ne vous pas priver des secours dont nous savons » que vous avez besoin pour votre salut. Si vous voulez

» donc vous retirer tous , nous n'aurons plus rien qui nous  
 » retienne. » Je crois néanmoins que cela ne se doit pro-  
 poser que lorsqu'on a un véritable sujet de croire qu'en se  
 retirant on se mettra en sûreté. Que si tout le peuple , ou  
 même une partie répond à ce discours : « Nous sommes  
 » sous la main de celui dont personne ne sauroit éviter la  
 » colère, quelque part qu'on aille, et dont on peut éprou-  
 » ver la miséricorde quelque part qu'on soit, et par consé-  
 » quent ici comme ailleurs, soit qu'on y soit retenu par  
 » des engagements qu'on ne sauroit rompre, ou que l'on  
 » n'y demeure que pour s'épargner la peine d'aller cher-  
 » cher des asiles peu sûrs, et où l'on ne fait que changer  
 » un péril pour un autre » ; alors il est certain qu'il ne  
 faut point frustrer du secours de notre ministère ceux qui  
 prennent cette résolution. Que si, au contraire, tout le  
 monde s'en va dès qu'on leur aura parlé comme je viens  
 de dire , les pasteurs ne seront plus obligés de demeurer  
 dans un lieu où le troupeau qui les arrêtoit n'est plus.

Concluons donc que c'est faire ce que Jésus-Christ  
 nous permet ou nous ordonne, que de nous retirer lors-  
 qu'il reste d'autres ministres pour servir l'Eglise. Mais  
 lorsque, par notre fuite, les brebis de Jésus-Christ se  
 trouvent frustrées des aliments qui soutiennent la vie de  
 leurs âmes, c'est être de ces mercenaires qui s'enfuient dès  
 qu'ils voient venir le loup, parce qu'ils ne se mettent pas en  
 peine des brebis. Voilà, mon cher frère, ce que la charité  
 sincère que j'ai pour vous dans le cœur m'oblige de vous  
 répondre, selon ce que je puis avoir de connoissance de  
 la vérité, sur la difficulté que vous m'avez proposée. Si  
 vous trouvez quelque chose de meilleur, ceci ne vous doit  
 point empêcher de le suivre. Au reste, ce que nous pou-  
 vons faire de mieux dans des périls comme ceux dont nous

sermes menacés, c'est de prier le Seigneur notre Dieu qu'il ait pitié de nous. C'est par là que beaucoup de très sages et de très saints personnages ont obtenu de Dieu ce bonheur là même, de ne point abandonner leurs Eglises, et qu'il leur a fait la grâce, non-seulement de former une si sainte résolution, mais de l'accomplir malgré les discours de tous ceux qui s'efforçoient de la combattre (1).

SAINT AUGUSTIN A PROCULUS, évêque des Gaules.  
( Lettre CCXIX. )

1. Si nous avons reçu notre fils Léporius (2), qui se voyant chassé de vos églises s'est venu jeter entre nos bras,

(1) Deux autres lettres du saint docteur, écrites, l'une à l'évêque Quodvultdeus, l'autre au saint évêque de Tabeune, Honorat, expriment les mêmes sentiments. Dans la première, saint Augustin conclut que s'il n'est pas défendu de fuir à ceux qui espèrent trouver un asile dans des places fortifiées, les évêques ne doivent point rompre les liens sacrés qui les attachent à leur église en s'éloignant d'elle : *Nempe nec eos prohibendos qui ad loca, si possunt, munita migrare desiderant; nec episcopos ministerii sui vincula illa sacra quibus eos, ne ecclesias deserant, Christi caritas alligavit, posse rumpere.* ( *Vita S. August.*, tom. XI, pag. 474. ) Dans l'autre, il détermine les cas où il peut être permis à l'évêque de se soustraire au danger qui menace tout le monde, ou qui ne menace que les clercs et les ministres.

Ce que saint Augustin recommandoit aux autres, il l'a fait. Le saint évêque ne quitta point la ville d'Hyppone à l'approche des Vandales, et il y mourut.

(2) Léporius s'étoit rendu coupable d'hérésie, ce qui avoit obligé les évêques des Gaules de le retrancher de leur communion; mais il avoit rétracté son erreur, et les évêques n'en persistoient pas moins dans leur sévérité.

ce n'a été que pour le guérir et le corriger de ces mêmes erreurs qui avoient obligé votre sainteté de lui faire subir un châtement si juste et si salutaire. Comme dans l'un vous n'avez fait que suivre ce précepte de saint I. Thess. v. 14. Paul : *Corrigez ceux qui sont dérégés*, nous n'avons aussi fait dans l'autre que ce que ce saint Apôtre nous ordonne au même endroit, quand il ajoute : *Consolez ceux qui sont dans l'abattement; soutenez ceux qui sont foibles.*

Léporius s'étoit laissé surprendre au péché, et à un très grand péché, puisqu'il ne croyoit pas ce qu'il faut croire sur l'incarnation du Fils unique de Dieu, c'est-à-dire de ce Verbe quī étoit dès le commencement, qui étoit en Dieu, et qui étoit Dieu lui-même; et qui, dans la plénitude des temps, a été fait chair et a habité parmi nous. Or, non-seulement il ne croyoit pas sur cela ce qu'il faut croire, mais il soutenoit une fausse doctrine, ne voulant pas demeurer d'accord que Dieu s'est fait homme, comme si c'eut été avouer qu'il fût arrivé à la substance du Fils, par laquelle il est égal à son Père, quelque changement et quelque sorte de corruption; ce qui seroit outrageux à la majesté de Dieu. Mais il ne prenoit pas garde aussi qu'il introduisoit une quatrième personne dans la Trinité, ce qui ne peut subsister avec la vérité du Symbole et de la doctrine catholique.

Gal. vi. 1. Voilà le péché où la fragilité humaine avoit fait tomber Léporius. Mais nous nous sommes souvenus sur cela de l'avis du grand Apôtre : Qu'il faut instruire avec un esprit de douceur ceux qui tombent dans de semblables malheurs. Nous avons donc pratiqué cet avis envers Léporius, autant que nous en sommes capables; et ce qui nous a d'autant plus pressés de satisfaire à ce devoir, c'est que le vase d'é-

lection dit, au même endroit, qu'il faut en pareil cas que chacun fasse réflexion sur soi, et reconnoisse qu'il peut être tenté aussi bien que les autres. Car, quelque avancé qu'on puisse être dans la piété, on doit se souvenir qu'on est homme, et que par conséquent on n'est pas à couvert de la tentation; après quoi l'Apôtre nous donne un avis salutaire et important pour la conservation de la paix entre les chrétiens, lorsqu'il dit que nous devons porter les fardeaux les uns des autres, et que par là nous accomplirons la loi de Jésus-Christ. *Ibid.* 2.

Mais nous sommes obligés de reconnoître, nos très chers et très honorés frères, que nous ne serions peut-être pas venus si heureusement à bout de ramener Léporius, si vous ne l'aviez humilié en condamnant ses erreurs. Nous voyons donc dans ce qu'il a plu à Dieu de faire à son égard, l'accomplissement de cette parole de l'Écriture : *C'est moi qui frapperai, et c'est moi qui guérirai.* *Ezech. vii. 9.* Car les ministres de l'Église ne sont que comme des instruments entre les mains de Jésus-Christ. Par vous, ce souverain Médecin de nos âmes a ouvert l'abcès; et par nous, il a guéri l'incision que vous aviez été obligés de faire. Ce grand Econome de la maison de son Père s'est servi de vous pour démolir ce qu'il y avoit de mal construit, et de nous pour rétablir les ruines. Enfin ce divin Jardinier, après avoir arraché par vous les plantes stériles et nuisibles, en a replanté par nous d'utiles et de fécondes. Ainsi c'est à sa miséricorde, et non pas à nous, que nous devons donner la gloire de ce qui s'est fait, puisqu'il tient dans sa main et nos paroles et nous-mêmes, pour en faire ce qu'il lui plaît. Comme donc nous l'avons loué de ce qu'il lui a plu de faire envers Léporius, par le ministère de votre sainteté, rendez-lui grâces aussi de ce qu'il lui a plu de faire par le nôtre envers le même

Léporius ; et maintenant qu'il est corrigé par la sévérité charitable que nous avons eue pour lui , recevez-le avec la tendresse que vous lui devez , et comme ses frères et comme ses pères. Car , quoiqu'une partie de ce qui étoit nécessaire pour son salut ait été faite par vous , et l'autre par nous ; c'est une même charité qui a fait l'un et l'autre , puisque c'est le même Dieu , et que Dieu est charité.

I. Joan. iv.  
16.

Comme sa pénitence nous a obligés à le recevoir , sa profession de foi , que nous avons certifiée véritable par nos seings , vous doit obliger de lui faire la même grâce. Nous ne doutons point que votre charité ne vous fasse recevoir avec joie cette marque de son retour , et que vous n'en donniez connoissance à tous ceux que son erreur peut avoir scandalisés. Vous avez d'autant plus sujet de le faire , que tous ceux qui étoient venus vers nous avec lui sont aussi rentrés avec lui dans le bon chemin , comme il paroît par leurs signatures , qui ont été faites devant nous. Ce qui nous reste à souhaiter , c'est qu'en récompense de l'heureuse nouvelle que nous vous apprenons du salut de nos frères , vous vouliez bien nous honorer d'une réponse. Que le Seigneur vous conserve et vous tienne toujours unis à lui , nos très chers et très honorés frères , et qu'il vous fasse souvenir de nous.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS DANS CE VINGT-DEUXIÈME  
VOLUME.

SUITE DU LIVRE CINQUIÈME.

SUITE DE SAINT AUGUSTIN.

Conférences sur saint Augustin.

CONTINUATION DE LA SIXIÈME CONFÉRENCE.

	Pages.
Suite du commentaire sur le livre des psaumes. Ex- traits. Seconde partie.....	1

SEPTIÈME CONFÉRENCE.

Cinquième classe des ouvrages de saint Augustin.

I. Traité des hérésies.....	77
II. Contre les Juifs.....	78
III. Contre les Ariens.....	81
Réfutation du discours en faveur de l'Arianisme... <i>Ibid.</i>	
Deux livres contre Maximin, évêque arien.....	86
Conférences avec Pascentius et autres Ariens.....	87
Quinze livres sur la Trinité.....	88
Contre les Priscillianistes et les Origénistes.....	99

HUITIÈME CONFÉRENCE.

Livres contre les Manichéens et les Pélagiens.

ART. I. — Manichéens.....	103
---------------------------	-----

	Pages.
I. Livre de la foi et du Symbole.....	106
II. Des mœurs des Manichéens.....	109
III. Traité des deux âmes.....	110
IV. Livre contre l'Épître du fondement.....	115
V. Réfutation de Fauste le Manichéen, en trente-trois livres.....	119
VI. De la nature du bien.....	128
VII. Actes ou Conférences contre Fortunat le Manichéen. Conférence avec Félix.....	130
VIII. Livre contre Secondin.....	131
IX. Deux livres contre l'adversaire de la loi et des prophètes. Contre Adimante.....	132

## ART. II. — Pélagiens.

I. De la grâce de Jésus-Christ.....	137
II. Du péché originel.....	141
III. De la nature et de la grâce.....	145
IV. Lettre à Sixte.....	147
V. De la grâce et du libre arbitre, adressé aux moines d'Adrumet.....	155
VI. De la correction et de la grâce, adressé aux mêmes.....	170
VII. Lettre à Vital.....	189
VIII. Du baptême des enfants, ou des mérites et de la rémission des péchés.....	199
IX. Livre de l'esprit et de la lettre.....	201
X. Livres des actes de Pélage. Quatre livres au pape Boniface contre les deux lettres des Pélagiens...	208
XI. Six livres contre Julien.....	215
XII. Livres du mariage et de la concupiscence.....	228

	Pages.
xiii. Livre de la prédestination des saints.....	231
xiv. Du don de la persévérance.....	234
xv. Deux livres à Simplicien.....	239
xvi. De l'ouvrage imparfait contre Julien en six livres.....	243
xvii. Traité du libre arbitre.....	245

## NEUVIÈME CONFÉRENCE.

## Livres contre les Donatistes.

i. Trois livres contre la lettre de Parménien, troi- sième évêque des Donatistes de Carthage, le même que saint Optat de Milève a réfuté.....	260
ii. Sept livres du baptême contre les Donatistes.....	267
iii. Trois livres contre les lettres de Pétilien.....	275
iv. Livre contre l'unité de l'Eglise, ou Epître contre les Donatistes.....	278
v. Réponse au grammairien Cresconius, Donatiste, en quatre livres.....	282
vi. Abrégé de la conférence avec les Donatistes....	287
vii. Livres de Gaudence, évêque donatiste.....	289

## DIXIÈME CONFÉRENCE.

## Sixième classe des ouvrages de saint Augustin.

Traité divers concernant le dogme, la morale et la  
discipline.

i. De l'accord des évangélistes, en quatre livres. Concordance entre les quatre Evangiles.....	296
ii. Du combat chrétien.....	299
iii. De la foi et des œuvres. De la pénitence.....	302

	Pages.
Pensées diverses sur la pénitence.....	306
iv. Des soins que l'on doit aux morts.....	313
v. Traité de la patience.....	318
vi. Des avantages du jeûne.....	520
vii. Du bien du mariage.....	324
viii. Traité de la sainte Trinité.....	327
ix. Du bien du mariage, adressé à Julienne, mère de Démétriade.....	334
x. Livre de la continence.....	335
xi. Des mariages adultères.....	336
xii. Du mensonge.....	340
xiii. Contre le mensonge.....	343
xiv. Sur la ruine de Rome.....	348
xv. De l'ouvrage des moines.....	349
xvi. Règle de saint Augustin, adressée aux serviteurs de Dieu.....	353
xvii. Confessions de saint Augustin.....	355

## ONZIÈME ET DOUZIÈME CONFÉRENCES.

## Septième classe des ouvrages de saint Augustin.

- i. Sermons..... 425

## Huitième classe des ouvrages de saint Augustin.

- ii. Choix de lettres de saint Augustin, de la traduction de  
l'abbé Dubois, de l'Académie française.

Lettre à Consentius, sur le mystère de la Trinité... 445

Lettre à Maxime, sur la consubstantialité du Verbe  
et la divinité du Saint-Esprit..... 465

Extrait de la lettre au tribun Marcellin, sur la vérité

de la religion chrétienne, ou Réponse aux calomnies des païens.....	473
Lettre au même, sur la conduite à tenir à l'égard des Donatistes .....	489
Lettre au comte Boniface, sur l'hérésie des Donatistes.....	492
Lettre à Janvier, sur divers points de discipline..	545
Lettre au comte Boniface, avis spirituels.....	557
Lettre à saint Jérôme, sur la charité.....	564
Lettre à Evode, sur les songes.....	565
Lettre à l'évêque Deogratias, sur le prophète Jonas..	570
Lettre à Hilaire, sur la fuite dans la persécution....	574
Lettre à Proculus, en faveur de Léporius.....	579

## FIN DE LA TABLE.

Tunc sacerdos irreprehensibiliter graditur, cum exempla Patrum præcedentium indesinenter intuctur, cum sanctorum vestigia sine cessatione considerat.

S. GREGOR. MAGN., *Epist.* LII, lib. I, tom. II, pag. 508.







La Bibliothèque  
Université d'Ottawa  
Échéance

The Library  
University of Ottawa  
Date due

--	--	--

CE



a39003 011257556b

GUILLONY MARIE NICOLAS  
BIBLIOTHEQUE CHOISIE D

